Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s1collectiondesm20peti

COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

Introduction aux Mémoires

Depuis 1547 jusqu'en 1594.

Blaise de Montluc, livre 1.

LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI, A VERSAILLES.

HF.C
P4916 co

COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LE RÈGNE DE PHILIPPE-AUGUSTE, JUSQU'AU COMMENCEMENT DU DIX SEPTIÈME SIÈCLE;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR, ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XX.

542738
3 6 52

PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N.° 9.
1821.

HF.C
F 4 91. ce

INTRODUCTION
AUX MÉMOIRES

SUR LES RÈGNES

DE HENRI II, DE FRANÇOIS II, DE CHARLES IX,

DE HENRI III ET DE HENRI IV.

INTRODUCTION
AUX MÉMOIRES

SUR LES RÈGNES

DE HENRI II, DE FRANÇOIS II, DE CHARLES IX,

DE HENRI III ET DE HENRI IV.

Jusqu'a présent nous avons été obligés de joindre des supplémens à presque tous les Mémoires que nous avons publiés, parce que ces Mémoires ne présentoient le plus souvent que des relations détachées qu'il étoit nécessaire d'unir entre elles, afin de leur donner un ensemble complet et régulier. Maintenant une grande abondance succède tout-à-coup à une extrême disette; et la seconde moitié du seizième siècle, époque mémorable où l'on vit naître et se prolonger les guerres de religion; où la France fut livrée à des désastres plus terribles que ceux qui l'avoient désolée sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; où les partis opposés virent successivement figurer à leur tête les plus grands hommes; et qui se termina enfin par une paix générale due aux vertus de Henri IV, nous offre, depuis la mort de François I, en 1547, jusqu'à la réduction de Paris, en 1594, vingt-six ouvrages écrits par des contemporains qui, presque tous, prirent part aux affaires publiques.

Ces Mémoires, remarquables par la peinture vraie des passions qui animoient leurs auteurs, par une énergie mêlée d'abandon et de naïveté, et surtout par un coloris local dont les historiens modernes n'ont pu donner qu'une foible idée, contiennent, dans tous ses détails, l'histoire de cette époque, à la fois si brillante, si malheureuse et si instructive. Ainsi, les supplémens devenant à présent superflus, nous devons désormais borner notre travail, sur chaque ouvrage, à des notices, à des remarques et à des éclaircissemens.

Mais si le grand nombre des matériaux précieux que nous allons livrer aux méditations des lecteurs, nous dispense d'y joindre de longs développemens, cette abondance même entraîne des inconvéniens qui nous imposent d'autres devoirs. Ces Mémoires, rédigés par des hommes de différens partis, et ne contenant ordinairement que les faits auxquels les auteurs ont pris part, manquent souvent d'accord ; et un lecteur peu exercé à ces sortes d'études, pourroit facilement se laisser égarer dans un labyrinthe d'événemens disposés sans ordre et racontés de diverses manières.

Pour aplanir des difficultés qui, en détruisant l'intérêt que doivent inspirer les peintures d'une des époques les plus marquantes de notre histoire, feroient perdre le fruit qu'on peut en tirer, nous avons cru devoir nous livrer, sur tous ces Mémoires, à un travail général, qui a pour but de lier ensemble des matériaux isolés, d'éclairer ce qu'ils ont d'obscur, et d'offrir les moyens de saisir, sans en perdre le fil, la suite des intrigues, des négociations et des événemens.

Nous donnerons donc d'abord une idée générale

des Mémoires, en ayant soin d'indiquer la position où se trouvoient les auteurs, leurs caractères, leurs principes et leurs passions; ensuite nous tracerons, d'après tous ces Mémoires, un tableau rapide de l'époque qu'ils peignent d'une manière si fidèle. Dans ce dernier morceau, nous nous attacherons à reproduire tout ce qui peut caractériser les mœurs et l'esprit du temps, et nous ferons nos efforts, soit pour concilier les divers récits, soit pour leur procurer un ensemble sans lequel ils ne laisseroient que des notions vagues et fugitives. Il nous semble que l'exécution de ce plan fera disparoître, du moins en partie, les inconvéniens qui peuvent résulter de la confusion d'une multitude de relations différentes; et que les lecteurs, ayant saisi la suite des faits qu'elles contiennent, trouveront plus de facilité à étudier, dans les sources, les ressorts secrets des événemens extraordinaires qui signalèrent cette époque fameuse.

IDÉE GÉNÉRALE DES MÉMOIRES.

Les Mémoires de Blaise de Montluc comprennent un espace de cinquante-trois ans, depuis 1521 jusqu'en 1574. Après avoir fait avec distinction, quoique en sous-ordre, toutes les campagnes où le rival de Charles-Quint lutta glorieusement contre les forces de l'Empire et de l'Espagne, Montluc ne parut à la tête des armées qu'à l'âge de quarante-sept ans, peu de temps après l'avénement de Henri II, qui lui donna un gouvernement en Italie. Pendant tout ce règne, on ne le voit s'occuper que de la guerre : il s'y distin-

gue par des exploits qui annoncent la plus grande énergie de caractère; et, bien différent de son frère Jean de Montluc, évêque de Valence, un des plus habiles courtisans de ce siècle, il ne prend aucune part aux intrigues de la Cour, et semble ignorer l'existence des discordes politiques et religieuses qui doivent bientôt produire les plus horribles déchiremens. Sa tolérance envers les Protestans va même si loin, qu'en 1557, il refuse généreusement la place de colonel de l'infanterie que Henri II venoit d'ôter à d'Andelot, qui avoit osé lui déclarer hautement qu'il étoit de la nouvelle religion.

Mais cinq ans après, lorsque les troubles commencent, cet homme, qui avoit paru jusqu'alors si étranger au fanatisme, est le premier à se livrer aux excès les plus affreux. Comme si le résultat presque inévitable des guerres civiles étoit de dénaturer entièrement les caractères les plus nobles, et comme si une longue habitude des combats donnoit aux hommes, dans de certaines circonstances, un instinct de cruauté, Montluc semble tout-à-coup en proie à une sorte d'ivresse. Il est sur le point d'étrangler de ses propres mains un ministre protestant qui vient négocier avec lui, et dans ses expéditions en Guyenne, il se fait toujours accompagner de deux bourreaux, auxquels il souffre qu'on donne le nom de *ses laquais*. Cependant cette ivresse se calme, lorsque Montluc remarque que des intérêts personnels et une ambition démesurée ont beaucoup plus de part que le zèle religieux aux combinaisons des chefs de parti. Se trouvant en Guyenne au moment de la Saint-Barthélemy, il épargne les Protestans, et favorise leur retraite dans le Béarn.

Cette variation de sentimens, dont Montluc ne cherche pas à se rendre compte, donne à ses Mémoires une couleur originale, qui résulte en outre de son caractère plein d'audace et de franchise; et cet ouvrage, un peu diffus, mais dont le style est presque toujours nerveux et énergique, renferme de si bonnes leçons sur l'art de la guerre, que Henri IV le relisoit souvent, et l'appeloit la *Bible des soldats*.

Les Mémoires de GASPARD DE TAVANNES comprennent un espace de quarante-neuf ans, depuis 1524 jusqu'en 1573. Rédigés, plusieurs années après sa mort, par l'un de ses fils, qui suivit avec ardeur le parti de la ligue, ils portent l'empreinte des passions de leur auteur. Le mécontentement et l'humeur y éclatent à chaque instant, et ce ton frondeur et satirique, qui inspire nécessairement quelque doute sur l'exacte vérité des récits, leur donne en même temps une tournure vive et piquante qui n'est pas sans agrément.

L'auteur, ne se bornant point à raconter la vie de son père, offre l'ensemble des événemens de ce temps, dans lesquels Tavannes ne commence à jouer un rôle qu'en 1557, après la bataille de Saint-Quentin, lorsque, ayant accompagné le duc de Guise en Italie, il est chargé, à son retour, du commandement de la Bourgogne, et met cette province à l'abri d'une invasion.

Les discordes civiles éclatent trois ans après, en 1560, et Tavannes déploie aussitôt le caractère inflexible qui ne doit plus l'abandonner. Convaincu que les troubles religieux et politiques ne peuvent être réprimés que par la force, il tombe dans un excès entièrement opposé à celui auquel se laissoit entraîner

Catherine de Médicis, qui cherchoit sans cesse à établir une balance entre les deux partis, et à fonder sa puissance sur leurs divisions. Aussi le voit-on, dans toutes les circonstances, faire parvenir à la Cour les conseils les plus violens, s'élever avec aigreur et sans ménagement contre les favoris des deux sexes, qu'il appelle des *mignons* et des *mignones*, profiter de l'anarchie, qui privoit le gouvernement de toute espèce de pouvoir, pour empêcher, en Bourgogne, l'exécution des édits de pacification, et former à Dijon, dès l'année 1567, une espèce de ligue à laquelle il donne le nom de *confrérie du Saint-Esprit.*

Ces dispositions lui font acquérir une grande influence, aussitôt que la Cour veut sérieusement extirper le protestantisme. Placé, en 1569, auprès du duc d'Anjou, devenu lieutenant-général du royaume, après la mort du connétable de Montmorency, il lui fait gagner les batailles de Jarnac et de Moncoutour, et mérite le bâton de maréchal de France, qui ne lui est cependant donné que deux ans après.

Ces Mémoires acquièrent plus d'intérêt lorsqu'on arrive à l'époque de la Saint-Barthélemy. Tavannes, ayant eu le malheur de faire partie des deux conseils qui précédèrent cette affreuse journée, son historien en retrace tous les préparatifs; et l'on peut observer, à mesure que le moment approche, les angoisses d'une Reine plus tourmentée par l'idée du danger qui peut suivre la consommation du crime, que par le crime lui-même. Si quelque chose peut diminuer l'horreur que doit inspirer cette époque de la vie de Tavannes, c'est qu'au moins il ne chercha pas à tromper les Protestans, auxquels il témoignoit hautement une haine

mortelle ; c'est que très-peu de temps avant le massacre, il osa braver Coligny : indiscrétion qui devoit éclairer l'amiral sur le danger qui le menaçoit, si l'apparence de la faveur n'avoit entièrement fasciné ses yeux. On voit cette haine, si profondément enracinée dans le cœur de Tavannes, survivre à la ruine de ceux qu'il regardoit comme les ennemis implacables du trône ; et son fils remarque que, attaqué l'année suivante d'une maladie mortelle, il se confessa en présence de sa famille, *sans faire mention d'avoir adhéré au conseil de la Saint-Barthélemy*. Les développemens de ce caractère, qui auroit été aussi noble que généreux, s'il eût existé dans des temps ordinaires, offrent les contrastes les plus frappans et les plus hautes leçons.

Les Mémoires de VIEILLEVILLE comprennent un espace de quarante-quatre ans, depuis 1527 jusqu'en 1571. Dès l'année 1536, époque à laquelle Charles-Quint se flatta de conquérir la France, en faisant une invasion dans les provinces du midi, Vieilleville, âgé de vingt-sept ans, est chargé par François I de s'emparer d'Avignon, poste important, situé au confluent du Rhône et de la Durance, et qui devoit presque décider du sort de la campagne. Ayant réussi pleinement dans cette entreprise, il n'est récompensé que par une place de gentilhomme du second fils du Roi ; mais, dépourvu d'ambition, rappelant, au milieu d'une cour corrompue, la modestie et la loyauté des anciens chevaliers qu'il semble avoir pris pour modèles, il ne se permet aucun murmure ; et lorsque le prince auquel il est attaché, parvient au trône, il voit sans peine la faveur se partager entre le conné-

table de Montmorency, Saint-André, le duc Claude de Guise et la duchesse de Valentinois. La nouvelle administration excitant beaucoup de mécontentemens, une révolte éclate à Bordeaux, et Henri II s'empresse d'y envoyer le connétable avec des forces imposantes; là, tandis que Montmorency se livre à des cruautés inouies contre un peuple soumis et repentant, et tolère dans ses soldats tous les excès de la licence, Vieilleville, qui sert sous lui, protège courageusement la maison qui lui a été assignée pour demeure, et, imitant le noble exemple donné par Bayard au milieu du sac de Bresse, il sauve l'honneur de quatre demoiselles qui ont imploré son secours.

Son caractère, où la franchise s'unit à la plus aimable affabilité, le fait réussir dans plusieurs négociations importantes; et, chargé du gouvernement de la ville de Metz, nouvellement distraite de l'Empire, il fait chérir à ses habitans la domination française.

Les approches des discordes religieuses n'altèrent point ce caractère plein d'humanité; et, lorsqu'en 1559, Henri II, peu de temps avant de périr dans un tournois, veut aller au parlement pour faire arrêter six conseillers suspects d'hérésie, Vieilleville fait les derniers efforts pour le détourner de cette démarche. Au plus fort des guerres civiles, il cherche à calmer la fureur des factions; lorsqu'il est obligé de faire juger des révoltés pris après un combat, il ordonne qu'on ne prononce pas le mot de *religion*, et il veut qu'on dise seulement que *les condamnés ont porté les armes contre les ordonnances du Roy*. Il s'indigne que les deux partis se donnent les noms injurieux de *Papistes* et d'*Hérétiques*, et il désire, mais

en vain, qu'ils s'appellent *Catholiques* et *Protestans*. Enfin un dernier trait achève de le caractériser : Charles IX, après la bataille de Saint-Denis, où Montmorency avoit été tué, et où le prince de Condé s'étoit vu forcé à la retraite, lui demande quel est le parti victorieux : « Ce n'est, lui répond Vieilleville, ni « vostre Majesté, ni le prince de Condé, c'est le roy « d'Espagne qui a remporté la victoire. »

Ces Mémoires, rédigés par Carloix, secrétaire de Vieilleville, font le contraste le plus marqué avec ceux qui précèdent. On a vu Montluc et Tavannes, guerriers justement célèbres, souiller leurs lauriers par de monstrueux excès : on voit un homme aussi brave qu'eux, résister à l'influence des passions de ses contemporains, et conserver, au milieu des fureurs les plus exaltées, la modération, la douceur et la générosité qui conviennent si bien à la véritable valeur.

A ces trois importantes productions historiques, qui remontent au règne de François I, et qui vont jusqu'à la fin du règne de Charles IX, succèdent quatre ouvrages qu'on peut considérer comme épisodiques, et qui contiennent, sur le règne de Henri II, des détails qu'on chercheroit en vain dans les Mémoires de Montluc, de Tavannes et de Vieilleville. Pendant ce règne, la guerre se fit en Piémont et dans le nord de la France : le plus glorieux événement militaire fut la défense de Metz par le duc de Guise ; le désastre le plus funeste, la prise de Saint-Quentin, quelques jours après la bataille de ce nom. Les quatre Mémoires qui suivent donnent les notions les plus précises sur ces points curieux de notre histoire.

Les Mémoires de VILLARS, secrétaire du maréchal de

Brissac, ont principalement pour objet la guerre de Piémont, qui dura depuis 1551 jusqu'en 1559. On voit comment la belle duchesse de Valentinois obtint ce commandement pour un homme qui passoit pour son amant, et comment elle l'emporta sur l'opiniâtre résistance du connétable de Montmorency; ce qui fait dire naïvement à Villars que *la femelle, en cette occasion, fut plus fine et plus délicate que le mâle.* Brissac justifie bientôt la haute opinion que la duchesse avoit conçue de lui : quoiqu'il n'obtienne presque aucun secours de la France, dont les ressources sont employées à la guerre qui se fait dans son sein; quoiqu'il ait à conduire une armée indisciplinée, il se distingue par plusieurs exploits, s'empare d'un grand nombre de villes, et lutte avec avantage, pendant huit ans, contre Fernand de Gonzague et don Figueroa, généraux espagnols très-renommés. La position pénible où le Roi l'abandonne l'aigrit souvent, mais ne le décourage jamais. Il murmure hautement contre le gouvernement, et ne le sert qu'avec plus de zèle. Les remontrances pleines de hardiesse qu'il ose adresser à Henri II ne détournent pas ce monarque du système qu'il a adopté, mais ne lui inspirent non plus aucune prévention contre un serviteur dont le mécontentement lui paroît juste. Enfin Brissac revient en France, après la paix de Cateau-Cambrésis, qu'il trouve honteuse, et donne une dernière preuve de son dévouement, en employant la dot de sa fille aînée aux frais d'une guerre qu'il a faite presque à ses dépens. Ces alternatives d'irritation et de zèle, qui paroissent aujourd'hui extraordinaires, donnent une idée fort juste de l'esprit dont la noblesse française étoit animée

avant que les guerres civiles eussent dénaturé son caractère : les mécontentemens les plus fondés ne l'entraînoient presque jamais ni à la trahison, ni à la révolte.

Les Mémoires de RABUTIN, homme d'armes du duc de Nevers embrassent la même époque que ceux de Villars. On y trouve ce qui se passoit en France sur les frontières de la Champagne et de la Picardie, pendant que Brissac se consumoit en Piémont. Rabutin, habile militaire, excelle à peindre les siéges et les batailles ; son style a de l'énergie, de l'élévation, et quelquefois même un coloris poétique. Il s'occupe peu de politique ; et loin de murmurer, comme Villars, contre l'administration du connétable de Montmorency et du duc de Guise, il semble fermer les yeux sur leurs défauts, pour ne s'occuper que de leurs grandes qualités.

Les Mémoires de SALIGNAC, seigneur de Fénélon, contiennent la relation du fameux siége de Metz, qui dura cinq mois, depuis le commencement d'août 1552, jusqu'aux premiers jours de l'année suivante. Fénélon s'étant jeté, avec le duc de Guise, dans cette ville, menacée par une armée de cent mille hommes, à la tête desquels étoit Charles-Quint, s'y distingue, ainsi que la fleur de la noblesse, qui avoit couru défendre ce boulevard du royaume, par une patience et un courage tranquille, d'autant plus admirables qu'ils étoient alors peu compatibles avec le caractère français. Le duc de Guise, à peine âgé de trente-trois ans, montre toute la sagesse d'un vieux général : les précautions qu'il prend pour prévenir la disette, les soins qu'il prodigue aux malades, amis ou ennemis, le res-

pect qu'il témoigne pour la religion, au moment où il est obligé de faire détruire quelques églises, l'excellente police par laquelle il parvient, sans se permettre aucune violence, à maintenir la tranquillité dans une ville encore peu habituée à une nouvelle domination, font du récit de ce siége un des morceaux les plus intéressans de la Collection des Mémoires.

La relation du siége de Saint-Quentin, ville entièrement démantelée, où Gaspard de Coligny tint vingt-six jours [août 1557] contre toute l'armée de Philippe II, qui venoit de remporter une victoire décisive, est encore plus attachante que celle du siége de Metz. La réputation imposante de l'homme qui fut depuis le chef, toujours malheureux et toujours inébranlable, des Protestans, donne à cette narration, écrite par lui, un intérêt d'autant plus vif, que son caractère y est peint tel qu'il se déploya depuis au milieu des guerres civiles. C'étoit surtout dans les revers que cet homme extraordinaire montroit une opiniâtreté invincible, et savoit trouver des ressources inattendues. Le siége de Saint-Quentin lui fournit l'occasion de faire briller ces qualités, plus rares qu'un courage ardent et impétueux. Secouru par son frère d'Andelot, qu'il appelle *un second lui-même*, assisté par le brave Gibercourt, maire de la ville, il parvient à ranimer le courage d'un peuple abattu; il lui inspire par son exemple une exaltation qui malheureusement ne dure pas autant que le danger; et, au moment où les ennemis, après s'être emparés d'un faubourg, préparent l'assaut, il dit froidement à ceux qui l'entourent : « Si l'on m'entend tenir quelque lan-« gage qui approche de faire composition, qu'on me

« jette comme un poltron dedans le fossé par dessus « les murailles : aussi si quelqu'un me tient ce pro- « pos, je ne lui en ferai pas moins. » La ville étant emportée, il refuse de fuir, et il est fait prisonnier, n'ayant plus avec lui que trois officiers décidés à partager son sort. Ce fut dans sa prison à L'Ecluse, que Coligny écrivit cette relation, qui ne ressemble pas à une apologie, mais qui a tous les caractères d'un récit exact et fidèle. Ce grand homme qui, à l'exemple de César, avoit eu le projet d'écrire ses commentaires, pensoit qu'il ne convenoit de faire des descriptions de siéges et de batailles qu'à *ceux qui avoient tenu la queue de la poêle.*

Les neuf ouvrages qui suivent n'ont plus pour objet que les discordes religieuses et civiles qui agitèrent les règnes de François II, de Charles IX, de Henri III, et les premières années du règne de Henri IV. Composés par des personnes qui eurent aux affaires la plus grande part, et parmi lesquelles on remarque une reine et deux ministres, ils sont encore plus instructifs que les Mémoires qui précèdent. On y trouve moins de récits de batailles, mais ils offrent en récompense bien plus de détails sur les intrigues de la Cour, sur les mœurs publiques, et sur les caractères des principaux personnages des deux partis.

Les Mémoires de CASTELNAU comprennent un espace de onze ans, depuis 1559, époque de la mort de Henri II, jusqu'en 1570, où fut conclue la paix de Saint-Germain, qui précéda de deux années la Saint-Barthélemy. L'auteur, doué d'un caractère généreux et de grands talens politiques, prévoit, dès le commencement des troubles, les horribles calamités qui

doivent désoler la France, et auxquelles il désespère de survivre. Attaché à la Cour, jouissant de la confiance de Catherine de Médicis, il fait long-temps ses efforts pour empêcher que la guerre n'éclate : mais aussitôt qu'elle s'allume, en 1562, après l'accident de Vassy, il ne balance pas un moment sur la conduite qu'il doit tenir ; et, dédaignant les timides combinaisons de ceux qui se flattent de trouver leur sûreté et leur avantage en flottant entre les deux partis, il prend les armes pour les Catholiques. « En matière de guerre « civile, dit-il, il faut tenir un parti asseuré ; car, dans « toute sorte de nations, du temps mesme des Ro- « mains, ceux-là ont esté mesprisés, qui en ont usé « aultrement ; et, par la neutralité, on ne se défait « de ses ennemis, et n'acquiert-on point d'amis..... « Aussy sont-ils peu estimés, et ne peuvent éviter le « nom de traistres et d'espions, ceux qui n'ont ordinai- « rement le cœur de se déclarer fidèles pour un party « ni pour l'aultre. »

Quoique Castelnau semble connoître à fond l'art de la guerre, il rend de plus grands services dans les négociations que dans les combats. Envoyé successivement comme ambassadeur, en Angleterre, en Ecosse, dans les Pays-Bas et dans les cours d'Allemagne, il y déploie des talens remarquables, sans se servir jamais de cette souplesse et de ces détours qu'on croit mal à propos nécessaires pour ces sortes de missions. Il excelle surtout à pénétrer les secrets desseins des ennemis du parti qu'il a embrassé. Dès l'année 1559, il avoit donné les premiers avis de la conjuration d'Amboise ; huit ans après, en 1567, se trouvant à Bruxelles, il découvre le complot formé par les Protestans d'en-

lever la famille royale à Monceaux, et, revenant à la Cour en toute hâte, il préserve Charles IX du danger qui le menaçoit. L'année suivante, il rend à la France l'important service de la délivrer des troupes étrangères qui avoient été appelées par les rebelles : n'ayant pas assez de fonds pour les payer, il est en proie à leurs outrages, demeure quelques jours leur prisonnier, court de grands périls, et parvient enfin, par l'ascendant qu'il acquiert sur elles, à les faire sortir du royaume.

Castelnau, en écrivant ses Mémoires, avoit pris pour modèle Philippe de Comines, dont il retrace les réflexions profondes et les grandes vues politiques. C'étoit à l'instruction de son fils qu'il les avoit destinés; et il les termine par une leçon qui montre que, quoiqu'il eût embrassé avec chaleur le parti des Catholiques, il conservoit cet esprit de modération et d'indulgence qui s'accorde si bien avec la doctrine de cette religion. « Tu cognoistras, mon fils, lui dit-il, « par ce qui est advenu, que le glaive spirituel, qui « est le bon exemple des gens d'Eglise, la charité, la « prédication et aultres bonnes œuvres, est plus né- « cessaire pour retrancher les hérésies et ramener au « bon chemin ceux qui en sont dévoyés, que celuy qui « répand le sang de son prochain, principalement « lorsque le mal est monté à tel excès, que plus on le « pense guérir par des remèdes violens, c'est lors que « l'on l'irrite d'avantage. »

Les Mémoires de La Noue comprennent un espace de huit ans, depuis 1562 jusqu'en 1570. Ayant mené, ainsi que Coligny, une vie très-active, il ne trouva, comme lui, le temps d'écrire, que dans une prison.

Cet ouvrage ne contient malheureusement qu'une foible partie de la carrière d'un homme qui, par ses vertus, ses talens, sa magnanimité, répandit tant d'éclat sur le parti protestant. Ses récits, qui rappellent souvent la manière des historiens de l'antiquité, offrent une modération et une impartialité admirables. En peignant à grands traits les désastres de trois guerres civiles, l'auteur marque avec exactitude les actions glorieuses et les fautes des deux partis, rend une égale justice aux hommes recommandables qui se distinguent au milieu de cette lutte funeste, entre dans les détails les plus curieux sur les ressources dont on se servoit pour faire la guerre, assaisonne sa narration de réflexions presque toutes originales et profondes, et déplore souvent, quoiqu'il y prît part, cet esprit de vertige qui armoit les Français les uns contre les autres.

Les Mémoires du chancelier DE CHEVERNY, beau-frère du célèbre historien de Thou, comprennent un espace de trente-sept ans, depuis 1562 jusqu'en 1599. Si ce ministre eût eu les talens et la noble franchise de celui dont il avoit épousé la sœur, ses Mémoires seroient l'une des productions historiques les plus instructives; car personne plus que lui ne fut à portée de bien connoître les causes secrètes des événemens. Ayant acquis, jeune encore, la charge de conseiller au parlement de Paris, dont l'illustre L'Hôpital se démit lorsqu'il s'attacha à Marguerite, sœur de Henri II, il devint maître des requêtes en 1562, et quatre ans après, chancelier du duc d'Anjou, héritier présomptif du trône, dont il obtint la faveur, et auquel il rendit d'éminens services, lorsque ce prince fut appelé au

trône de Pologne. Récompensé en 1578 par l'office de garde des sceaux, chancelier de France en 1583, Cheverny prit aux affaires la plus grande part, et fut, à cette époque orageuse, le confident de tous les secrets de Henri III et de Catherine de Médicis. Quoique renvoyé du ministère en 1588, quand la perte des Guise fut résolue, les intelligences qu'il continua d'entretenir entre les deux partis, conservèrent dans ses mains le fil des intrigues; et rappelé en 1590 par Henri IV, dont il mérita constamment la confiance, il fut jusqu'à sa mort dans la position la plus favorable pour transmettre à la postérité le récit fidèle et circonstancié des événemens de son temps.

Ses Mémoires cependant ne justifient pas toutes les espérances qu'ils font concevoir. Ils offrent souvent des réflexions générales pleines de justesse et de profondeur; mais on voit que l'auteur n'oublie jamais qu'il est ministre, et qu'il se croit obligé de jeter un voile sur certains faits, dont il voudroit que la mémoire fût étouffée : son caractère d'ailleurs influe beaucoup sur la manière dont il présente les événemens. Joignant à une grande ambition un esprit modéré, adroit et conciliant, il ménage toutes les personnes qu'il peut redouter, et ne s'explique qu'avec une grande timidité sur leurs vues secrètes, sur leurs excès et sur leurs crimes. Ordinairement, dans les discordes civiles, un tel caractère est en butte à la haine des deux partis : il n'en fut pas ainsi de Cheverny; et cela suffit pour montrer jusqu'où il poussoit l'habileté. Pendant sa disgrâce, qui ne dura que deux ans, il s'étoit retiré dans sa terre d'Esclimont, où il vécut tranquille et respecté, quoique environné de toutes

les horreurs de la guerre. « Chaque jour, dit-il, j'étois « visité de plusieurs de mes amis d'un et d'aultre « party, qui quelquefois se sont rencontrés ensemble « chez moy, et puis s'entretuoient au sortir de ma « maison. » Il falloit que Cheverny eût des qualités et des talens biens supérieurs, pour se trouver ainsi, lorsqu'il n'avoit plus aucun pouvoir, le modérateur et en quelque sorte l'arbitre de deux partis acharnés l'un contre l'autre : malheureusement ces qualités et ces talens ne percent pas dans ses Mémoires, dont la lecture intéresse cependant par des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs, mais qui n'offrent que rarement ces traits caractéristiques qu'on avoit droit d'attendre d'un homme aussi habile et aussi instruit.

Les Mémoires de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, comprennent un espace de treize ans, depuis 1569 jusqu'en 1582. Cette princesse, qui ne jouit jamais du bonheur auquel sa position sembloit l'appeler, et qui devint, peut-être par sa faute, l'objet des satires les plus violentes, eut dans le style cette délicatesse exquise, cette politesse noble et naturelle, et ce coloris aimable et brillant, par lesquels se distinguèrent depuis quelques femmes célèbres du règne de Louis XIV. Ayant perdu, à l'âge de six ans, Henri II, son père, elle fut élevée au milieu des troubles des règnes de François II et de Charles IX. Douée d'une beauté qui fit l'admiration des contemporains, et qu'elle conserva jusqu'à son extrême vieillesse; disposée par caractère à se livrer aux illusions séduisantes de la vanité et des plaisirs; entourée, à la cour de Catherine de Médicis, des exemples les plus perni-

cieux, elle fut accusée d'intrigues amoureuses et politiques, au moment où elle sortoit à peine de l'enfance. Elle eut alors le malheur de se brouiller avec le duc d'Anjou, son frère, héritier présomptif de la Couronne, et lieutenant-général du royaume, qui venoit de remporter la victoire de Jarnac [1569]; et elle s'attacha de la manière la plus intime à son autre frère, le duc d'Alençon, prince qui ne rachetoit sa médiocrité et ses vices par aucune qualité brillante.

Elle étoit dans cette position qui la rendoit odieuse à sa mère, lorsque, éprise, à ce qu'on assure, du duc de Guise, elle épousa malgré elle le jeune roi de Navarre : mariage contracté sous les auspices les plus sinistres, et qui ne précéda que de quelques jours le massacre de la Saint-Barthélemy. Traitée froidement par un époux pour lequel elle n'avoit aucun attachement, elle se mêla de toutes les intrigues qui agitèrent la Cour avant la mort de Charles IX; et lorsque Henri III fut parvenu au trône, continuant de cabaler pour le duc d'Alençon, elle devint l'objet de l'aversion du Roi et de Catherine de Médicis. Environnée d'espions, livrée aux plus sanglans outrages, emprisonnée quelquefois, elle n'eut de consolation que lorsque le duc d'Alençon fut appelé à la souveraineté des Pays-Bas : élévation dont ce prince n'étoit pas digne, qui dura peu, et dont les suites causèrent bientôt sa mort. Depuis cette époque, la seule où Marguerite eût joué un rôle important dans les affaires, elle mena une vie toujours errante, toujours malheureuse; tantôt avec son époux, tantôt séparée de lui; ne jouissant jamais de son estime et de sa confiance,

et continuellement exposée, soit par son imprudence, soit par l'irrégularité de sa conduite, aux soupçons les plus injurieux. Cette position, si terrible pour une femme et pour une reine, et à laquelle il paroît que Marguerite ne fut pas assez sensible, ne devint plus tolérable que lorsque Henri IV, en rompant les liens qui l'unissoient à elle, lui procura une existence digne de sa naissance et de son rang.

Les Mémoires d'une princesse dont la vie fut si agitée, offrent un intérêt qu'on ne rencontre pas dans les autres ouvrages du même genre : écrits avec une extrême décence, on y trouve beaucoup de clarté, une élégance douce, et une variété de tours qui en rendent la lecture infiniment agréable. Malgré la réserve que Marguerite affecte, et quoiqu'elle semble toujours aller au-devant des soupçons, on remarque que son style s'anime aussitôt qu'il est question d'amour ou d'intrigue; elle ne se défend que foiblement de l'inclination qu'on lui supposoit pour le duc de Guise au moment de son mariage; et lorsqu'elle veut soutenir que le fameux Bussy d'Amboise n'a jamais été son amant, elle ne peut s'empêcher de faire de lui un éloge outré : « Il n'y avoit rien en ce siècle, dit-elle, « de son sexe et de sa qualité, de semblable en valeur, « réputation, grace et esprit. »

Cet ouvrage, qui renferme un grand nombre d'anecdotes curieuses, est surtout un monument historique digne de la plus grande attention, en ce qu'il peint de la manière la plus exacte et la plus vraie l'intérieur du palais de Catherine de Médicis. On y voit comment, au milieu de la galanterie, de la mollesse et des plaisirs, se combinoient les intrigues, les

trahisons et les coups d'État, qui, sans qu'on pût en pénétrer les causes, changeoient à chaque instant la face des affaires.

Les Mémoires de Marguerite de Valois, si intéressans par eux-mêmes, furent surtout appréciés sous le rapport du style, à l'époque où l'Académie, encore au berceau, fit des premières tentatives pour épurer et polir le langage. Pélisson en fut si content, qu'il les lut deux fois dans une nuit, et ils firent partie du petit nombre de livres où les académiciens crurent trouver le véritable génie de la langue française.

Les Mémoires de JACQUES-AUGUSTE DE THOU comprennent un espace de vingt-neuf ans, depuis 1572 jusqu'en 1601. C'est une espèce d'apologie que l'auteur composa pour répondre aux diatribes et aux calomnies qu'avoit suscitées contre lui la hardiesse de sa grande histoire. Cet ouvrage, fait pour les circonstances, devoit leur survivre, parce qu'il contient beaucoup de particularités intéressantes. Jusqu'à l'époque [1585] où de Thou, devenu maître des requêtes, commence à influer sur les affaires, on le voit faire de longs voyages, recueillir partout des matériaux pour son histoire, visiter les savans, tenir note de leurs entretiens, et rechercher les manuscrits les plus rares. A peine a-t-il part au gouvernement, dans les temps les plus orageux, qu'il se dévoue entièrement au service de son roi. Lorsque, en 1588, Henri III est obligé de fuir de Paris, il le suit à Chartres, et il lui rend, peu de temps après, le plus grand des services, en le déterminant à s'unir, contre la Ligue, avec le roi de Navarre, seul moyen qui restoit pour empêcher la dissolution de la monarchie. Devenu, après l'attentat

de Saint-Cloud, le partisan zélé de Henri IV, il fait partie du parlement de Tours, se trouve employé dans plusieurs négociations, contribue à ramener au Roi un grand nombre de sujets égarés; et, lorsque le traité de Vervins a rendu à la France la paix extérieure, il est chargé de l'importante fonction de consolider la tranquillité au dedans, en posant les bases de l'édit de Nantes.

Ces Mémoires, très-intéressans quand ils contiennent des détails personnels à de Thou, le deviennent encore plus lorsqu'ils offrent le récit des événemens importans dont l'auteur fut témoin oculaire. Tels sont les tableaux de la Saint-Barthélemy, des journées des Barricades, du commencement des seconds Etats de Blois, et de l'insurrection furieuse qui éclata à Paris après l'assassinat des Guise : crises terribles, où la fidélité de de Thou lui fit courir les plus grands dangers. On reconnoît, dans ces morceaux, l'écrivain qui enrichit la France du monument historique le plus digne d'être comparé aux productions admirables des anciens.

Les Mémoires de Choisnin contiennent les négociations de Jean de Montluc, évêque de Valence, pour faire obtenir au duc d'Anjou le trône de Pologne : ces négociations durèrent trois ans, depuis 1570 jusqu'en 1573. Choisnin, secrétaire de l'ambassade, entre dans des détails très-circonstanciés sur les difficultés, en apparence insurmontables, qu'on éprouva, et donne en même temps un tableau, aussi fidèle que curieux, des mœurs et du gouvernement des Polonais. Le chef de l'ambassade, Jean de Montluc, étoit un des hommes les plus habiles et les plus singuliers de son temps.

Bien différent de Blaise de Montluc, dont nous avons parlé, il montroit autant de souplesse dans ses opinions et dans ses principes, que son frère de ténacité et d'obstination. Entré malgré lui dans l'état ecclésiastique, il pencha, dès sa jeunesse, vers les doctrines nouvelles, ne les avoua jamais ouvertement, mais y conforma sa conduite, en contractant des liens secrets avec Anne Martin, jeune personne d'une grande beauté, dont il eut un fils, qu'il reconnut et fit légitimer (1); ce qui ne l'empêcha pas de parvenir à l'épiscopat, d'être employé par les Catholiques dans des missions importantes, et de solliciter une couronne pour l'un des auteurs de la Saint-Barthélemy (2).

Le récit de cette négociation est un des épisodes les plus importans de l'histoire générale de cette époque. On y voit Montluc, rencontrant à chaque pas des obstacles inattendus, employer, pour les aplanir, toutes les ressources de son génie, fertile en expédiens; calmer, par sa douceur, son sang-froid et sa présence d'esprit, les préventions les plus violentes et les mieux fondées; connoître assez le peuple généreux avec lequel il traite, pour ne se servir d'aucun de ces moyens grossiers de séduction qui auroient fait échouer son entreprise,

(1) Balagny, qui, n'ayant qu'un génie médiocre, joua cependant un rôle dans les discordes civiles, et fut un moment souverain de Cambray.

(2) Jean de Montluc partit pour la Pologne peu de temps avant le massacre. De Thou rapporte qu'il dit au comte de La Rochefoucault, qui partageoit la sécurité de Coligny, « que la fumée de la Cour ne « vous enivre point; quelques caresses qu'on vous y fasse, gardez-vous « de vous y laisser entraîner; les gens sages et prudens doivent être en « garde contre ces appas : trop de confiance vous jettera dans de grands « périls. Le parti le plus sûr pour vous et pour tous les autres seigneurs « de votre parti, c'est de vous éloigner autant qu'il vous sera possible. »

et parvenir enfin à réunir en faveur de son candidat plus de trente mille voix. L'empereur de Russie, Jean Basilovitz, étoit l'un des prétendans, et tout portoit à croire qu'il réussiroit. « Dieu seul, dit l'auteur, a « empesché que ce prince fust roy de Pologne; car, « si ces deux puissances eussent esté réunies ensemble, « l'Allemagne n'eust eu moyen de s'en défendre, et « pareillement tout le reste de la chrestienté eust eu « une belle peur. » L'ouvrage de Choisnin, rempli d'aperçus politiques très-justes, est remarquable surtout par la peinture vraie du pays dans lequel se passe la négociation, et par des anecdotes qui répandent une grande lumière sur l'esprit qui dirigeoit alors le gouvernement de Pologne.

Les Mémoires de Cayet comprennent un espace de neuf ans, depuis 1589 jusqu'en 1598, et portent ordinairement le nom de *Chronologie novennaire*. Ils ne sont pas le seul ouvrage historique que l'auteur ait composé: on lui doit encore des Mémoires sur les sept années les plus heureuses et les plus tranquilles du règne de Henri IV, depuis 1598 jusqu'en 1604; ouvrage bien moins intéressant qne la Chronologie novennaire, et que, par cette raison, nous avons cru ne pas devoir admettre dans notre recueil.

La position de Cayet lui imposoit en quelque sorte l'obligation de rendre dans ses Mémoires une égale justice aux deux partis qui avoient divisé la France. Elevé dans la religion protestante, devenu ministre, il avoit embrassé la religion catholique deux ans après l'abjuration de Henri IV. Avec un caractère aussi loyal que le sien, il ne pouvoit s'emporter contre des hommes dont il avoit long-temps partagé et défendu

les opinions, ni les sacrifier à ceux auxquels la conviction, et non l'intérêt, l'avoit réuni.

Jeune encore, et plusieurs années avant sa conversion, il fut l'un des précepteurs du roi de Navarre, et put étudier à fond le caractère de ce grand prince. Plus tard, il fut attaché à sa sœur, la princesse Catherine, dont les amours avec le comte de Soissons forment un épisode si intéressant des Mémoires de Sully: il joua, contre sa volonté, un grand rôle dans cette intrigue. Henri IV venoit de déclarer au prince qu'il ne consentiroit jamais à ce qu'il épousât Catherine : le comte, emporté par sa passion, quitte furtivement la Cour, arrive en Béarn sans être reconnu, pénètre chez sa maîtresse, à laquelle il fait partager son égarement; et tous deux conjurent Cayet, qui étoit encore ministre, de les marier. La situation de cet homme fut alors des plus pénibles : d'un côté, son sort dépendoit entièrement de la princesse; de l'autre, il ne pouvoit, sans se rendre coupable, désobéir aux volontés bien connues du Roi. Il ne balança point, et refusa noblement son ministère aux deux amans. Le prince, transporté de fureur, voulut lui passer son épée au travers du corps : « Eh bien, Monseigneur, lui dit Cayet, « tuez-moi : j'aime mieux mourir de la main d'un « prince que de mériter de tomber sous celle du bour- « reau. » Sa fermeté rappela au devoir deux cœurs que la passion avoit momentanément entraînés; et il rendit ainsi au Roi et à l'Etat le plus important service.

La conversion de Cayet lui attira, de la part des Protestans exagérés, plusieurs satires et plusieurs calomnies absurdes : tout porte à croire qu'elle fut sin-

cère. Le tableau qu'il fait de la mort d'un Protestant, qui, quelque temps avant d'expirer, revint à la religion de ses pères, montre qu'avant d'y rentrer lui-même, il étoit fortement pénétré des vérités de la foi : d'ailleurs on ne voit pas qu'il ait tenté de se servir de ce moyen pour améliorer sa fortune. Peu répandu dans le monde, trouvant dans le travail ses plus douces consolations, il n'obtint d'autre place que celle de professeur de langues orientales, fonction qu'il auroit très-bien pu remplir sans changer de religion.

Un homme sortant peu de son cabinet pouvoit difficilement donner dans ses Mémoires des détails sur les intrigues de son temps : aussi n'y trouve-t-on pas ces particularités curieuses qui font le charme des autres ouvrages du même genre : l'auteur n'y joue aucun rôle, et se borne à recueillir soigneusement tous les documens qui peuvent l'éclairer et le diriger dans son entreprise. Craignant d'offenser le parti qu'il a quitté, il évite de s'expliquer sur plusieurs points importans, et la modération qu'il s'est imposée l'entraîne souvent à une réserve trop timide. Mais si ce systême prive ses Mémoires des traits piquans qu'on aimeroit à y rencontrer, il a trouvé le moyen de les rendre extrêmement précieux, en y insérant un grand nombre de pièces très-rares, telles que les proclamations et les manifestes des divers partis, les procès-verbaux des conférences, les discours d'apparat, les extraits des principaux libelles, le texte des traités, et plusieurs lettres des personnages importans, qui retracent, bien mieux que des récits, l'esprit et les mœurs du temps. Ces Mémoires offrent en outre les détails les plus intéressans sur l'éducation de Henri IV, et sur les sen-

timens religieux qui animoient ce prince bien avant sa conversion : sentimens très-favorables à la religion catholique, et dont il est étonnant que tous les historiens de sa vie se soient abstenus de parler.

Les Mémoires de VILLEROY comprennent un espace de vingt ans, depuis 1574 jusqu'en 1594. Ayant commencé sa carrière ministérielle sous Charles IX, à l'âge de vingt-cinq ans, et l'ayant prolongée jusqu'au règne de Louis XIII, Villeroy eut nécessairement beaucoup d'envieux et d'ennemis. On attaqua surtout la conduite qu'il avoit tenue pendant le règne de Henri III, et dans les troubles qui suivirent la mort de ce prince : il crut devoir répondre aux libelles publiés contre lui ; et ses Mémoires sont une apologie.

Sous le règne de Henri III, durant lequel il eut une assez grande influence, par la confiance que lui témoignoit Catherine de Médicis, il se déclara constamment pour les Catholiques, fit des efforts pour que le gouvernement ne flottât plus entre les deux partis, et poussa peut-être un peu trop loin cette prédilection, qui tenoit à des principes religieux et politiques inébranlables. En 1585, entraîné par le parti de la Ligue, il fut un des principaux négociateurs du traité de Nemours, qui enleva aux Protestans toutes les concessions qui leur avoient été faites depuis le commencement des guerres civiles. Trois ans après, lorsque les Barricades eurent forcé le Roi à sortir de sa capitale, il concourut au traité de Rouen, par lequel toute la puissance passoit dans les mains du duc de Guise. Avant les seconds Etats de Blois, qui suivirent cette dernière paix, faite sur des bases si peu solides, et quand Henri III eut décidé la perte des Guise, Ville-

roy partagea la disgrâce de tout le ministère, et fut momentanément éloigné des affaires publiques. Son activité naturelle ne lui permit pas d'imiter son collègue le chancelier de Cheverny, et de se tenir, comme lui, pendant cet orage, dans une sorte de neutralité. Se trouvant éloigné de Paris, au moment où les scènes sanglantes de Blois y produisirent une commotion générale, et ayant appris que son fils avoit embrassé à Lyon le parti de la Ligue, il suivit cet exemple, quoique après un peu d'hésitation, et s'attacha au duc de Mayenne, dont il devint un des principaux confidens.

Aussitôt que Henri IV parvint au trône, ce grand prince, connoissant l'habileté de Villeroy, entama des négociations avec lui, et ne fut pas trompé dans l'idée qu'il s'étoit formée de son talent et de son caractère. Villeroy n'eut dès-lors d'autre but que d'attacher les Catholiques au nouveau Roi, et de ménager une paix qui pût calmer la fureur des partis. Persistant avec opiniâtreté, durant cinq ans, dans cette noble tâche qu'il s'étoit imposée, et ne reculant devant aucun obstacle, il fut un des hommes d'Etat de ce temps qui contribuèrent le plus à rendre à la France son ancienne prospérité. Sans cesse il renouoit des négociations qui, quoique rompues, gagnoient au Roi des partisans, parce qu'elles lui fournissoient l'occasion de déployer son excellent caractère, et de détruire ainsi des préventions injustes. Lorsque les Etats de la Ligue furent assemblés [avril 1593], il les empêcha de prêter un serment par lequel ils vouloient s'engager à ne faire jamais ni paix ni trève avec le roi de Navarre; et il parvint à faire prévaloir l'idée d'une conférence

entre les Catholiques des deux partis, conférence qui rapprocha des hommes qu'on avoit jusqu'alors considérés comme ennemis implacables.

La partie de ces Mémoires qui va jusqu'en 1589 est peu intéressante, parce qu'elle roule principalement sur des faits personnels à Villeroy; l'autre partie, qui conduit depuis l'avénement de Henri IV jusqu'à la réduction de Paris [1594], est très-attachante : elle répand beaucoup de lumières sur la véritable situation du duc de Mayenne, dont presque tous les historiens n'ont donné qu'une fausse idée; et l'on y trouve cette grande leçon pour ceux qui, se fiant à une vaine popularité, osent s'armer contre l'autorité légitime : c'est que ce chef de rebelles, en apparence si puissant, étoit constamment le jouet, et des étrangers, qui ne feignoient de le soutenir que pour le dépouiller ensuite du pouvoir, et de ses confidens les plus intimes, qui ne cherchoient qu'à s'agrandir à ses dépens, et des ligueurs exagérés, qui, le regardant comme un traître, conspiroient sans cesse sa ruine.

Les Mémoires de PIERRE DE L'ESTOILE, ou Journal de Henri III et de Henri IV, comprennent un espace de trente-neuf ans, depuis 1572 jusqu'en 1611. L'auteur, revêtu à Paris d'une charge importante dans la robe, ne tient à aucun parti : il demeure fidèle aux deux rois dont il écrit l'histoire; et s'il se plaint de la foiblesse de Henri III, dont il blâme sans ménagement les incertitudes, il paie aux vertus de Henri IV un juste tribut d'admiration. Son horreur pour les factions ne l'empêche pas de rendre pleine justice aux grands hommes des deux partis, et il peint leurs caractères avec d'autant plus de vérité, qu'il ne les juge que par

leurs actions. Fort instruit de tout ce qui se passe, il joint au récit des événemens importans les anecdotes de la Cour et de la ville qui en indiquent souvent les causes, et qui, racontées avec naïveté, donnent une idée très-juste de l'état de la société à cette époque.

Son journal, fertile en catastrophes pendant le règne de Henri III et les quatre premières années de Henri IV, perd un peu de son intérêt lorsque la paix est rendue à la France : alors l'auteur s'occupe trop d'affaires particulières; on le voit recueillir avec un soin minutieux tous les bruits de ville, s'étendre sur les crimes que le défaut de police rendoit fréquens, et raconter longuement les supplices des coupables. Il parle aussi des maladies qui règnent dans les diverses saisons, des intempéries de l'air, et tient exactement note de ce qui arrive à la mort des personnes de sa connoissance. Ces détails, qui conviennent à un journal, mais qui n'intéressent ordinairement que les contemporains, sont cependant curieux pour les lecteurs qui aiment tout ce qui sert à caractériser les mœurs : on les parcourt avec satisfaction, lorsqu'on pense qu'ils tracent très-fidèlement la situation de Paris sous un règne dont on recherche avidement les moindres particularités.

Après avoir passé en revue les principaux Mémoires relatifs aux règnes de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, il nous reste à parler, d'une manière beaucoup plus succincte, des productions moins importantes qui complètent cette collection. La plupart ont pour objet des événemens isolés qui eurent lieu dans diverses provinces, et loin du centre des affaires.

Les Mémoires de LA CHASTRES ne roulent que sur l'expédition malheureuse du duc de Guise dans le royaume de Naples, et sur la prise de Calais et de Thionville, événemens qui se passèrent en 1556, 1557 et 1558. Ils contiennent quelques anecdotes intéressantes sur la situation de Henri II après la bataille de Saint-Quentin; mais on regrette de n'y pas trouver assez de développemens.

Les Mémoires de ROCHECHOUARD sont une histoire très-abrégée de la vie de ce seigneur, depuis 1514 jusqu'en 1565. Après avoir fait plusieurs campagnes sous les règnes de François I et de Henri II, il devient, sous François II, capitaine du château de Vincennes. Au commencement des troubles, *se sentant vieil*, il ne veut pas y prendre part. « Je commençay alors, dit-il, « à me retirer à ma maison, pour regarder à mon « petit ménage, bastir et édifier comme ont fait les « anciens. »

Les Mémoires de MERGEY, gentilhomme protestant attaché au comte de La Rochefoucault, roulent sur les dernières campagnes du règne de Henri II, et sur les trois premières guerres civiles. Ils contiennent une anecdote très-curieuse sur la Saint-Barthélemy. Ces Mémoires ne se distinguent point par l'élégance du style. « Je ne suis, dit l'auteur en les terminant, ni « historien ni théologien ; je suis un pauvre gentil- « homme champenois, qui n'a jamais fait grande dé- « pense au collége, encore que j'aye toujours aimé la « lecture des livres. »

Les Mémoires d'ACHILLE GAMON, avocat et consul d'Annonay, ne contiennent que ce qui se passa dans le Vivarais depuis 1558 jusqu'en 1586. On y trouve

des détails sur les états de Languedoc de 1560, époque où les troubles commencèrent.

Les Mémoires de Jean Philippi, président à la cour des aides de Montpellier, se bornent de même à une seule localité, et n'offrent que les événemens qui eurent lieu en Languedoc depuis 1560 jusqu'en 1590. On y remarque, comme dans ceux de Gamon, que la guerre commença, dans le midi de la France, avec beaucoup plus d'acharnement que dans les autres parties du royaume.

Les Mémoires de Henri de La Tour d'Auvergne, depuis duc de Bouillon, renferment la vie de ce prince depuis 1565 jusqu'en 1586. Quoique Bouillon ait joué un grand rôle, surtout sous le règne de Henri IV, ses Mémoires, écrits par lui-même, et qui ne s'étendent pas jusqu'à cette dernière époque, offrent en général peu d'intérêt. L'auteur, dont l'éducation avoit été négligée, mais qui avoit beaucoup vu la cour de Catherine de Médicis, a quelquefois de l'agrément dans le style; mais il n'approfondit rien, et, faute de développemens, il est souvent obscur. C'est un grand seigneur, tellement rempli de tout ce qui le regarde, qu'il croit que le lecteur doit le deviner à demi-mot. Son ouvrage présente néanmoins, surtout dans le commencement, des peintures de mœurs amusantes et instructives.

Les Mémoires de Guillaume de Tavannes, fils aîné du fameux maréchal de ce nom, contiennent ce qui se passa en Bourgogne depuis 1560 jusqu'en 1596. C'est le plus intéressant de tous les ouvrages de cette Collection qui présentent des événemens particuliers à une province. Guillaume, ayant succédé à son père

en 1573, dans la lieutenance générale de la Bourgogne, déploie le plus noble caractère dans les troubles du règne de Henri III, et surtout pendant la guerre que Henri IV eut à soutenir contre la Ligue. Au moment où la plus horrible guerre civile s'allume, après l'assassinat des Guise aux états de Blois, toutes les villes de la province se déclarent pour le duc de Mayenne, gouverneur titulaire, et il ne reste presque à Tavannes que son château de Corcelles, près de Semur. « Mais, dit-il, où le péril est grand, la gloire « en est plus grande : je mis de costé tous les obsta- « cles, et je me jetay dans le labyrinthe. » Résolu de demeurer fidèle au Roi, il s'empare de Flavigny, où s'établit la partie du parlement de Bourgogne qui partage ses sentimens : de concert avec le président Frémiot, il fait la guerre à ses dépens, et se trouve dans la triste nécessité de combattre son propre frère, le vicomte de Saulx, qui avoit embrassé le parti de la Ligue. Dévoué à Henri IV, comme il l'avoit été à son prédécesseur, il se maintient, quoique privé de toute espèce de secours, jusqu'en 1595, époque du combat de Fontaine-Française, qui soumit enfin la Bourgogne à l'autorité légitime. Ces Mémoires forment le contraste le plus frappant avec ceux du maréchal de Tavannes, écrits par le vicomte de Saulx : ceux-ci respirent les passions les plus violentes; ceux-là développent les sentimens les plus généreux et les plus nobles.

Les Mémoires de MERLE, capitaine protestant, présentent les combats qui eurent lieu dans les Cevennes depuis 1568 jusqu'en 1580. On y voit les horreurs dont les villes de Mende et de Marvejols furent le

théâtre. Ecrits d'un style obscur et barbare, ils n'ont d'autre mérite que d'ajouter quelques traits au tableau des guerres civiles.

Les Mémoires de Jacques Pape, seigneur protestant attaché à Coligny, et qui se trouvoit auprès de lui lorsque, trois jours avant la Saint-Barthélemy, il fut blessé par Maurevert, contiennent quelques particularités de cette affreuse journée, où l'auteur courut les plus grands dangers. Ils présentent aussi des détails sur les marches hardies que fit l'armée protestante en 1586 et 1587, sous la conduite de Châtillon.

Les Mémoires de Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, et frère de la fameuse marquise de Verneuil, l'une des maîtresses de Henri IV, renferment un espace de trois mois, depuis le 31 juillet 1589 jusqu'au 3 novembre suivant. C'est une époque très-importante de notre histoire, puisqu'elle offre la mort de Henri III, assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément; la conduite que Henri IV tint pour attacher à lui l'armée royale; la défection qu'il éprouva, et ses premiers exploits en Normandie. Le duc d'Angoulême, tendrement chéri de Henri III, qui l'appeloit *son fils*, raconte dans les plus grands détails les derniers momens de ce prince, qui expira dans ses bras. Témoignant au nouveau Roi un dévouement qu'il ne conserva pas toujours, il le suit en Normandie, et peint avec beaucoup de fidélité les combats d'Arques. Le style de cet ouvrage, écrit par le duc d'Angoulême, lorsque, parvenu à un âge fort avancé, il tenoit un rang distingué à la Cour de Louis XIII, se ressent des progrès que faisoit alors la langue; et s'ils manquent de cette naïveté qui fait

le charme des anciens Mémoires, on y trouve une élégance d'expression qui en rend la lecture très-agréable.

On a vu que les vingt-six ouvrages dont nous venons d'essayer d'offrir une idée, présentent d'immenses matériaux sur l'histoire de France, pendant la seconde moitié du seizième siècle; qu'ils en renferment presque tous les détails, et que, soit qu'ils peignent les mœurs, soit qu'ils développent des caractères, soit qu'ils donnent la clef et le secret d'une multitude d'intrigues et d'événemens, ils excitent constamment l'intérêt et la curiosité. Mais pour qu'une lecture aussi instructive ne devienne pas un stérile amusement, il est nécessaire de concilier ces divers récits, de ranger les faits sous les dates qui leur appartiennent, et d'en former un ensemble, sans lequel on ne pourroit éviter le désordre et la confusion. C'est ce résultat que nous allons nous efforcer d'obtenir, en traçant, d'après les Mémoires, un tableau rapide des règnes de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III, et des premières années du règne de Henri IV.

RÈGNE DE HENRI II.

Lorsque Henri II parvint au trône [31 mars], une révolution complète se fit à la Cour. François I, quelque temps avant sa mort, avoit disgrâcié tous ceux qu'il soupçonnoit d'être attachés à l'héritier de la Couronne. Le nouveau Roi les rappela aussitôt qu'il fut le maître. Le premier soin de Diane de Poitiers, 1547.

1547. qui exerçoit un empire absolu sur le jeune monarque, fut de faire exiler la duchesse d'Etampes, sa rivale d'ambition, qui avoit à se reprocher, non-seulement d'avoir étouffé dans le cœur du feu Roi les sentimens qu'il devoit au seul fils qu'il eût conservé, mais de s'être laissé gagner, pendant la dernière guerre, par les ennemis de l'Etat. Cet acte de rigueur ne fut cependant suivi d'aucune persécution. La duchesse put jouir de son immense fortune, et s'en servir pour soutenir le parti des Protestans, auquel elle étoit depuis long-temps attachée en secret. L'éloignement de la duchesse d'Etampes fut suivi de celui du cardinal de Tournon et de l'amiral d'Annebaut, qui avoient eu tout le pouvoir dans les dernières années de François I; et l'on vit reparoître à la Cour, pour y exercer la principale influence, le connétable de Montmorency, le duc Claude de Guise, et Saint-André, qui fut presque aussitôt fait maréchal de France.

Unis d'intérêt avec la favorite, ces seigneurs, devenus tout-puissans, ne firent point excuser leur élévation subite par cette modération qui pouvoit seule désarmer la jalousie de leurs rivaux. Les contemporains leur reprochent de s'être emparés de tous les bénéfices et de toutes les places pour en revêtir leurs parens et leurs amis, d'avoir eu partout des espions qui les instruisoient de ce qui se passoit dans l'intérieur des familles, et d'avoir poussé la cupidité jusqu'à gagner les médecins des gens riches, afin d'obtenir par leur moyen d'importantes successions. Ces reproches, qu'on peut croire exagérés, indiquent cependant les défauts qui déparoient les qualités estimables de ces trois personnages. Montmorency, auquel on avoit dû

en 1536 le salut de la France, montroit un naturel dur et sévère, qui ne l'empêchoit pas d'employer à propos certaines souplesses pour augmenter sa fortune, déjà très-considérable. Claude de Guise, dont l'ambition avoit inspiré au feu Roi des inquiétudes fondées, parvenu alors à un âge avancé, sacrifioit tout à l'élévation de son fils aîné François, qui, préludant à ses grandes et funestes destinées, devoit bientôt devenir le chef d'un parti redoutable. Le maréchal de Saint-André, attaché dès son enfance au jeune Roi, doué comme lui d'une valeur brillante, s'occupant plus de plaisirs que de politique, abusoit de l'ascendant qu'il avoit acquis sur son maître, pour avoir à ses prodigalités la plus grande part possible. Les changemens qu'ils firent dans les emplois militaires et civils, inspirèrent de l'effroi, et de tous côtés on leur présenta d'humbles supplications. Le seul Gaspard de Tavannes, dont nous verrons par la suite se développer le caractère inflexible, ne s'abaissa point devant eux. « Ma fortune, leur dit-il fièrement, ne dépend « pas de vous; elle est dans ma tête et dans mon « bras; » et cependant il conserva une compagnie de gendarmes dont il avoit le commandement. 1547.

Henri II, dominé par une femme plus âgée que lui, et dont l'esprit adroit et séduisant l'avoit subjugué presque au sortir de l'enfance, possédoit plusieurs des belles qualités de son père. Brave dans les combats, sage et habile dans les conseils, accessible, affable et populaire, il n'avoit à redouter que son goût pour les plaisirs, qui le détournoit trop souvent des occupations sérieuses. Epoux depuis quatorze ans de Catherine de Médicis, pour laquelle il n'avoit jamais eu d'amour;

attaché depuis plus long-temps à Diane de Poitiers, qu'il
1547. fit l'année suivante [octobre 1548] duchesse de Valentinois, il s'efforçoit de maintenir une certaine balance entre ces deux femmes, obligées de vivre ensemble, quoique ayant toutes les raisons de nourrir l'une contre l'autre une haine implacable. Diane, avec l'appareil du crédit et de la puissance, n'étoit pas admise à la table du Roi dans les occasions d'éclat et dans les voyages; elle étoit seulement chargée de tenir la table des dames, qui, habituées à la domination de la duchesse d'Etampes, se trouvoient honorées de former la société de la maîtresse du Roi. Catherine ne jouissoit qu'en apparence d'une confiance plus intime. Lorsque son époux vouloit donner quelque audience secrète, il alloit passer la nuit avec elle, et le lendemain, à son lever, il admettoit dans la chambre de cette princesse ceux qu'il avoit fait appeler. Instruite ainsi des secrets de l'Etat, la Reine n'influoit néanmoins sur aucune des décisions qui se prenoient par le conseil, composé des partisans déclarés de sa rivale.

Les mécontens, dont la Cour étoit remplie, obtinrent, dès le quatrième mois de ce règne, un triomphe qui, en flattant leur vanité, augmenta l'aversion que le monarque leur portoit. Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Etampes, ayant été bien traité par François I, se trouvoit dans la disgrâce du Roi régnant. Distingué par sa valeur, il étoit peu aimé des femmes, qui lui reprochoient d'être indiscret. A peine son maître fut-il mort, qu'on renouvela contre lui une accusation qui avoit déjà transpiré sous le règne précédent. On prétendoit qu'il s'étoit vanté d'avoir été bien avec sa belle-mère, femme encore jeune et séduisante, et

d'en avoir tiré des sommes considérables (1). Ce bruit, déshonorant pour lui, fut appuyé par Henri II, qui le haïssoit, et causa bientôt à la Cour le plus grand scandale. Jarnac, indigné, nia le fait, et menaça de sa vengeance ceux qu'il appeloit ses calomniateurs. La Châteigneraye, jeune gentilhomme, comblé des faveurs du Roi, qui venoit de le nommer colonel-général de l'infanterie française, craignit que le monarque ne fût compromis, et se porta hautement comme accusateur, soutenant que c'étoit à lui que Jarnac avoit fait cette honteuse confidence. 1547.

Il fallut, suivant les mœurs du temps, que ces deux seigneurs vidassent leur querelle par un combat singulier, et Henri, qui ne doutoit pas que son champion ne fût vainqueur, voulut donner à ce duel l'appareil le plus pompeux. Le champ fut ouvert à Saint-Germain, où résidoit la Cour, et le peuple de Paris y accourut comme à une fête. Le jour du combat [10 juillet], La Châteigneraye, se croyant très-supérieur à son rival, emprunta beaucoup d'argenterie, et fit préparer un magnifique souper, auquel il invita ses nombreux amis, afin de les faire jouir de son triomphe. Mais sa présomption fut cruellement trompée. A peine la lutte s'engagea-t-elle, que Jarnac lui porta dans le jarret un coup imprévu qui le renversa. Accablé de dépit et de honte, il refusa de se reconnoître vaincu; et, malgré les soins que le Roi fit prendre de lui, il expira bientôt dans des accès de rage et de désespoir. L'étonnement que causa ce dénouement, auquel on étoit loin de s'attendre, changea la fête qu'on avoit préparée, en une scène de confusion et de désordre.

(1) Madeleine de Puiguyon, seconde femme du père de Jarnac.

1547. Le festin et l'argenterie furent pillés par le peuple, et l'impression qui resta d'un événement dont la Cour et la ville furent long-temps occupées, fit donner proverbialement le nom de *coup de Jarnac* à toute espèce de ruse qui, en surprenant un adversaire, déconcerte aussitôt tous ses moyens de défense.

Seize jours après, le Roi fut sacré à Rheims avec la pompe accoutumée. On a vu qu'il avoit protesté en 1544 contre le traité de Crépy, par lequel son père avoit abandonné ses droits de suzeraineté sur la Flandre (1). Persistant dans le projet de venger la France des humiliations qu'elle avoit éprouvées à cette époque, il osa sommer Charles-Quint de se trouver à son sacre, comme comte de Flandre : bravade à laquelle l'Empereur répondit en disant qu'il y viendroit accompagné de cinquante mille hommes. Cependant la crainte d'une attaque de la part des Turcs, avec lesquels la France négocioit, et la lutte qu'il avoit à soutenir contre l'électeur de Saxe appuyé de presque tous les princes protestans d'Allemagne, empêchèrent l'Empereur de commencer sur-le-champ la guerre. Il s'y préparoit, en augmentant ses domaines en Italie, où ses intrigues lui acquéroient en même temps et sans coup férir, le duché de Parme, dont le duc Louis Farnèse, fils de Paul III, venoit d'être assassiné.

Il ne restoit à la France de toutes ses anciennes conquêtes dans ce pays, que le Piémont, soumis en 1535 par François I. Le Boulonnais lui avoit été enlevé dans la dernière guerre, et appartenoit à l'Angleterre, livrée, sous Edouard VI, aux troubles d'une mino-

(1) Introduction aux Mémoires de du Bellay.

rité. Henri II, réfléchissant aux revers que les armes françaises avoient constamment éprouvées en Italie depuis l'invasion de Charles VIII, ne tenoit que foiblement à la conservation du Piémont : il vouloit recouvrer d'abord le Boulonnais, et profiter ensuite des troubles de l'Allemagne pour agrandir son royaume de ce côté. Telle fut sa politique, qui concourut puissamment à l'influence que la France exerça sur l'Europe pendant le cours du siècle suivant, et qui, loin d'être comprise par les contemporains, devint l'objet de leurs reproches et de leurs déclamations (1). 1547. Vieilleville, liv. 2 et 3. Gaspard de Tavannes.

Cette politique lui fit former des alliances qui pouvoient être d'une grande utilité pour la réussite de ses projets. La régence d'Angleterre vouloit faire épouser Marie Stuart, reine d'Ecosse, âgée de six ans, au roi Edouard; ce qui auroit donné beaucoup de force à cette puissance, en réunissant deux royaumes jusqu'alors divisés : mais Henri, maître en quelque sorte de la cour d'Ecosse, dont la régente étoit fille du duc Claude de Guise, fit venir en France la jeune princesse, et la fiança au dauphin François. Il forma presque en même temps les liens qui unirent Jeanne d'Albret, héritière de la Navarre, avec Antoine de Vendôme, chef de la maison de Bourbon : il renouveloit ainsi les droits de la France sur une principauté enclavée dans l'Espagne, et préparoit, à son insu, la prospérité dont le royaume étoit destiné à jouir, après d'effroyables calamités, sous Henri IV, qui devoit naître de ce mariage. 1548.

Après avoir terminé ces arrangemens, Henri II ré-

(1) On a mis en marge, à la fin de chaque année, l'indication des Mémoires dans lesquels on a puisé.

1548. solut de visiter la partie orientale de son royaume, où il prévoyoit que la guerre éclateroit bientôt, et de passer ensuite les Monts pour jeter un coup-d'œil sur ses possessions d'Italie. Il parcourut d'abord la Champagne et la Bourgogne, où il fut reçu avec l'enthousiasme qu'inspire presque toujours un nouveau règne; puis il entra en Savoie, et arriva en Piémont, dont le prince de Melphe étoit vice-roi. Ce pays avoit été fort négligé depuis la paix de Crépy, et le peu de guerriers qui restoient des vainqueurs de Cerizoles, livrés à toutes les espèces de besoin, tombés dans le découragement, se croyoient oubliés de leur Roi et de leur patrie. Leur état toucha profondément le monarque, qui donna des récompenses à ceux qui étoient encore en état de servir, et envoya les invalides en France, où ils furent placés dans des couvens d'hommes, dont les abbés eurent ordre de les entretenir pendant le reste de leur vie. Montmorency et le jeune François de Guise, déjà très en faveur, avoient suivi le Roi, qui permit que le dernier demandât la main d'Anne d'Est, encore à la fleur de l'âge, et contractât ainsi une alliance avec l'une des familles les plus illustres et les plus puissantes de l'Italie. Pendant les fêtes auxquelles les fiançailles donnèrent lieu, on apprit qu'une révolte terrible avoit éclaté en Guyenne, en Angoumois et en Saintonge. Ces provinces, qui n'avoient pas joui de la présence de leur Roi, irritées des vexations exercées par les préposés à la levée des impôts, s'étoient livrées contre eux aux derniers excès; et Tristan de Monneins, lieutenant-général de Guyenne, avoit été massacré à Bordeaux.

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 2 et 3.

1549. Henri tint conseil sur les moyens de réprimer cette

révolte. Ce n'étoit plus le temps où, comme à l'époque de l'insurrection des Rochelois, sous le règne précédent, les ministres d'un roi long-temps malheureux étoient disposés à la clémence. Montmorency ne craignit pas de proposer d'exterminer la population de ces provinces, et d'en substituer une nouvelle : François de Guise pencha vers cette opinion; et le monarque, malgré les sentimens cruels que ces deux seigneurs venoient d'énoncer, leur confia le soin d'appaiser ce désordre, en leur recommandant seulement de laisser un libre cours à la justice : ils partirent, décidés à interpréter cet ordre vague dans le sens le plus rigoureux. 1549.

A leur approche, tout s'étoit calmé : mais cette soumission ne les désarma point. Etant entrés dans le pays par deux côtés différens, ils se réunirent à Bordeaux, où ils établirent le siége de leur puissance. Au lieu de se borner à punir les chefs de l'insurrection, et d'accorder ensuite un pardon général, ils cherchèrent partout des coupables. Après l'assassinat de Monneins, le principal crime des révoltés étoit d'avoir fait périr sous le bâton deux fermiers du grenier à sel d'Angoulême, et de les avoir ensuite précipités dans la rivière, en disant : *Allez, méchans gabeleurs, saler les poissons de la Charente.* Les représailles furent terribles : cent quarante personnes furent livrées à divers supplices, tant à Bordeaux qu'à Angoulême, et les cendres de ceux qui périrent dans cette dernière ville sur les bûchers, furent jetées à l'eau, avec ces paroles ironiques et cruelles : *Allez, canaille enragée, rôtir les poissons de la Charente, que vous avez salés des corps des officiers de votre Roy et souverain*

1549. *seigneur*. Ces exécutions se terminèrent par une amende honorable que tous les habitans de Bordeaux furent obligés de faire à genoux devant le corps de Monneins qu'on avoit déterré; et les priviléges de toutes les villes qui avoient pris part à la révolte furent anéantis. Au milieu de la désolation qu'occasionnèrent ces actes rigoureux, François de Guise, beaucoup plus jeune que le connétable, et n'étant en quelque sorte que son lieutenant, montra quelques sentimens d'humanité; et Vieilleville, qui les avoit accompagnés, fit beaucoup d'efforts pour sauver les innocens, exposés à être confondus avec les coupables. Le Roi, naturellement indulgent, fut affligé des maux qu'avoient soufferts des provinces jusqu'alors soumises et fidèles; il leur rendit bientôt leurs priviléges; mais il se garda bien de donner gain de cause aux séditieux, en punissant celui qui les avoit châtiés: Montmorency continua de jouir de toute sa faveur.

A son retour de Piémont, Henri II fit à Paris une entrée solennelle [16 juin]: on le reçut comme un conquérant, quoique ses armes n'eussent encore été tournées que contre ses sujets. Daurat lui présenta des odes en grec et en latin; et, si l'on en croit les contemporains, le *divin* Ronsard obtint, dans cette circonstance, le titre de prince des poètes français.

L'entreprise de Boulogne étoit résolue: elle ne fut différée que pendant le temps nécessaire pour assembler des troupes; et ce délai fut employé à des fêtes magnifiques que donnèrent à l'envi l'une de l'autre Catherine de Médicis et la duchesse de Valentinois. Le Roi se mit en marche au commencement de l'automne; mais à peine étoit-il entré dans le Boulonnais,

qu'un héraut vint le défier de la part de l'Empereur, et osa lui dire que ce prince *le traiteroit en jeune homme:* bravade qui n'intimida point Henri, et à laquelle il riposta en disant *qu'il traiteroit Charles-Quint en vieux rêveur.* Il s'étoit emparé de tous les forts qui entouroient Boulogne, lorsqu'une horrible tempête le força de lever le siége de cette ville. Elle lui fut rendue l'année suivante par la régence d'Angleterre, moyennant une somme de cent mille écus, payable en deux termes. 1549. Vieilleville, liv. 3. Gaspard de Tavannes.

Le duc Claude de Guise et le cardinal Jean de Lorraine, son frère, étant morts presque en même temps, leur perte ne produisit aucun changement à la Cour, parce qu'ils furent sur-le-champ remplacés par les deux princes destinés à hériter de leurs dignités. François et Charles, fils de Claude, prirent le titre, l'un de duc de Guise, l'autre de cardinal de Lorraine : leur âge, plus rapproché de celui du Roi, leurs qualités brillantes, le dévouement qu'ils montroient pour la duchesse de Valentinois, les rendirent encore plus puissans que n'avoit été leur père ; et ils commencèrent à former les plans ambitieux qui devoient bientôt bouleverser la France. Le premier emploi de leur crédit fut de faire retirer les sceaux au célèbre chancelier Olivier, qui, comme nous l'avons vu, avoit eu toute la confiance de François I ; et ils obtinrent qu'ils fussent confiés à Bertrandi, leur créature. Olivier avoit témoigné de l'indulgence pour les Protestans : Bertrandi étoit disposé à les poursuivre avec vigueur. 1550.

Quoique la guerre ne fût pas déclarée, quelques hostilités avoient eu lieu en Italie. Octave Farnèse, dont le père avoit été assassiné, voulant recouvrer le

1550. duché de Parme qui étoit occupé par les troupes de l'Empereur, et n'étant pas suffisamment secouru par le Pape Paul III, son aïeul, avoit obtenu quelques renforts du prince de Melphe, vice-roi du Piémont: mais Paul III étant mort en 1549, et Jules III, son successeur, s'étant bientôt déclaré contre la France et contre Octave, il étoit à présumer que les hostilités prendroient bientôt un caractère plus sérieux. Le Roi avoit remarqué, dans son voyage de Piémont, que le prince de Melphe, vieux et infirme, étoit peu propre à soutenir la lutte qui se préparoit. La duchesse de Valentinois, qui avoit des vues sur ce gouvernement, se chargea de décider le vice-roi, qu'on ne vouloit pas mécontenter, à donner sa démission; et l'ayant obtenue, elle présenta pour le remplacer, le *beau* Brissac, général fort estimé, qui passoit pour être plus que son ami. Montmorency auroit voulu procurer cet emploi important à Châtillon, son neveu, qui fut depuis le fameux amiral de Coligny : mais la maîtresse l'emporta facilement sur le ministre; et l'on prétend que Henri II, jaloux des assiduités de Brissac auprès de Diane, ne fut pas fâché de trouver une occasion de l'éloigner honorablement. Brissac, partant pour l'Italie, étoit loin de soupçonner que le Roi avoit le projet d'employer toutes ses forces du côté de l'Allemagne, et ne lui fourniroit en Piémont que les secours absolument nécessaires pour ne pas succomber.

Villars, liv. 1 et 2. Rabutin, liv. 1. Vieilleville, liv. 3.

1551. Tout se préparoit pour l'exécution des grands projets que Henri II avoit conçus dès les premiers jours de son règne. Quatre ans auparavant [en 1547], Charles-Quint avoit remporté sur les princes protestans d'Allemagne la victoire de Mulberg, et il retenoit prison-

niers depuis cette époque, Jean Frédéric, électeur de Saxe, et le landgrave de Hesse. Leurs partisans, convaincus que l'intention de l'Empereur étoit de détruire toutes les libertés de l'Empire, résolurent d'implorer les secours de la France. Ils nommèrent pour ambassadeurs le duc de Simmeren et le comte de Nassau, et ces princes arrivèrent à Fontainebleau au mois d'octobre 1551. Le Roi tint un grand conseil composé de trente et un seigneurs. Dissimulant adroitement ses desseins, il représenta que le recouvrement de Boulogne lui avoit occasionné de grandes dépenses, et que les fonds qu'il venoit d'envoyer à Brissac, pour le mettre en état de secourir Octave Farnèse, avoient épuisé son trésor. Il observa que, malgré les hostilités qui avoient eu lieu au-delà des Monts, la guerre n'étoit pas encore ouvertement déclarée; et il demanda si la situation du royaume permettoit d'en courir les chances, en embrassant la cause des princes allemands. Des avis entièrement opposés furent donnés dans le conseil : le connétable proposa de temporiser, et se fonda sur ce que les troubles de l'Allemagne présenteroient bientôt une occasion plus favorable : Vieilleville, plus habile, et pénétrant mieux les intentions secrètes du monarque, opina pour que la guerre fût aussitôt déclarée, et pour que le Roi, profitant de la situation critique de Charles-Quint, s'emparât des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, où il avoit des intelligences : il offrit sa vaisselle pour les frais de l'expédition, et il engagea les autres seigneurs à en faire autant. Cet avis prévalut par une majorité de dix-sept voix contre quatorze, et Henri II, en faisant une entreprise qui étoit depuis long-temps l'objet de 1551.

1551. ses spéculations, eut l'air de céder au vœu de ses sujets. Il fut décidé qu'on se mettroit en campagne au mois de mars suivant, et qu'on passeroit l'hiver dans les fêtes et dans les plaisirs.

Lorsqu'on eut traité avec les ambassadeurs, on leur donna un festin magnifique. « Le dîner fini, disent les « Mémoires de Vieilleville, le bal commença, où la « Royne et toutes les dames, filles de la Royne, et « aultres damoiselles se trouverent ornées, parées, et « si richement accoustrées, avec tant de graces et de « beautés, que ces Allemands demeurerent comme ra- « vis de chose si rare, si admirable, et non accoustu- « mée en leur région. Après la danse royale, que le « Roy avoit commencée et menée, on leur sonna des « allemandes, parce que c'est leur danse ordinaire, et « qu'ils entendent le mieux. »

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 4. Rabutin, liv. 1.

1552. Henri, après avoir imploré la protection divine pour la prospérité de ses armes, et avoir, à l'exemple de ses ancêtres, visité les tombeaux des saints martyrs, se mit en marche avec une armée nombreuse. Les intelligences qu'il avoit pratiquées depuis long-temps dans les villes impériales de Metz, de Toul et de Verdun, lui rendirent facile la prise de ces places. Les officiers municipaux, mécontens de quelques abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement de ces évêchés, lui avoient concilié la faveur du peuple, et ses troupes n'eurent en quelque sorte qu'à se présenter pour en faire ouvrir les portes. Les émissaires français avoient promis que ces villes conserveroient leurs priviléges, et que l'administration en seroit confiée, comme par le passé, à des hommes du pays. Mais quand le Roi en fut maître, et lorsqu'il eut appris que Charles-

Quint faisoit de grands préparatifs pour les recouvrer, 1552.
il craignit l'inconstance naturelle des peuples, et soumit à son conseil la question de savoir si l'on tiendroit cette promesse. Les avis furent partagés : le connétable, toujours enclin aux mesures rigoureuses, soutint qu'il seroit impossible de conserver ces places, si elles n'étoient pas soumises à toutes les règles de l'administration française : Vieilleville, plus habile, observa qu'en manquant si promptement à un engagement solennel, on dégoûteroit les princes allemands de l'alliance de la France, et qu'on répandroit l'effroi en Alsace, dont le Roi avoit aussi l'intention de s'emparer. Il prouva qu'il étoit possible de conserver dans ces villes une grande autorité, en ayant l'air d'en confier l'administration aux officiers municipaux ; et il demanda du moins que les gouverneurs qui seroient chargés de les défendre, n'eussent que le titre de *lieutenans pour le saint Empire sous la protection du Roy*. Cette proposition, qui concilioit la sûreté des places conquises avec les égards qu'on devoit aux alliés, ne fut pas adoptée. Le Roi, enivré de ses succès, crut qu'il n'avoit plus besoin de garder aucun ménagement, et il décida que les trois évêchés étoient réunis au royaume : faute majeure, dont il ne tarda pas à se repentir.

Pendant cette campagne, dont les commencemens étoient si heureux, Catherine de Médicis et la duchesse de Valentinois s'étoient avancées jusqu'à Joinville, afin d'avoir plus promptement des nouvelles de l'armée. La Reine, déjà entourée d'un cortége nombreux de demoiselles aimables et galantes, se plaisoit à dissiper l'ennui que leur causoit l'absence de tous les seigneurs,

1552. en leur faisant faire de longues promenades à cheval. A la suite d'une de ces courses fatigantes, elle fut attaquée d'une esquinancie qui mit ses jours en danger. Alors ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit la duchesse de Valentinois, sa rivale, lui prodiguer les soins les plus empressés, veiller constamment auprès d'elle, et témoigner les plus vives inquiétudes jusqu'à ce que le péril fût passé. On attribua ce dévouement inattendu de la duchesse, à la crainte que, si la Reine mouroit, le Roi ne prît une épouse plus jeune, et assez aimable pour lui tenir lieu de maîtresse.

Henri, avant de compléter l'exécution de ses projets, voulut s'assurer de la Lorraine, gouvernée alors par l'une des nièces de l'Empereur, la duchesse douairière Christine, dont le fils Charles III n'avoit que neuf ans; il craignoit avec raison que cette princesse ne penchât pour son oncle, qui la pressoit de se déclarer. Il entra donc dans ce pays, où il n'éprouva aucune résistance. S'étant rendu maître de Nancy, il dépouilla Christine de la régence, émancipa son fils, et l'emmena, sous prétexte de lui procurer à sa Cour une meilleure éducation que celle qu'il recevoit près de sa mère. Tranquille désormais sur la Lorraine, il marcha vers l'Alsace, qu'il espéroit conquérir avec autant de facilité que les trois évêchés.

Mais la manière dont il venoit de traiter des villes qui ne lui avoient ouvert leurs portes qu'à des conditions dont il n'avoit tenu aucun compte, lui avoit aliéné les peuples qu'il vouloit soumettre. A son approche les habitans quittoient leurs demeures, et fuyoient dans les bois en emportant toutes leurs provisions. Il fallut permettre le pillage pour faire subsis-

ter les troupes, et cette ressource étant insuffisante, 1552.
les maladies commencèrent à consumer l'armée.

Strasbourg refusa de recevoir le Roi ; et les autres villes, à l'exception d'Hagueneau, menacèrent d'opposer la plus forte résistance. Le changement subit dans les dispositions des Alsaciens, changement que le Roi devoit prévoir, et qu'il lui eût été si aisé de prévenir, ne l'auroit point découragé, s'il n'eût en même temps appris la défection des princes allemands ses alliés, qui, après avoir manqué de s'emparer à Inspruck de la personne de Charles-Quint, venoient de conclure avec lui le traité de Passau, qui le mettoit en état de diriger toutes ses forces contre la France. D'un autre côté, les troupes de la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, sœur de l'Empereur, faisoient une invasion en Champagne, après s'être emparées de Stenay. La retraite devenoit nécessaire; elle se fit avec difficulté, mais sans désordre. Le Roi, ayant forcé les troupes flamandes à évacuer la Champagne, les poursuivit dans le Luxembourg, et conserva intacts les trois évêchés. Le bruit courut alors que l'Empereur venoit de mourir. On y crut trop légèrement, et l'armée fut dispersée dans les garnisons.

Cependant ce prince, qui probablement avoit fait répandre à dessein la nouvelle de sa mort, rassembloit une armée de cent mille hommes pour assiéger Metz, dont la prise lui eût assuré le recouvrement de Toul et de Verdun. A peine le bruit de cet armement fut-il parvenu à la Cour de France [août 1552], que François de Guise fut chargé de défendre une place si importante. Il partit aussitôt, et plusieurs princes, ainsi

1552. qu'une foule de jeunes seigneurs, s'empressèrent de le suivre. Son premier soin fut de fortifier la ville, qui, ayant joui d'une longue paix, étoit hors d'état de soutenir un siége. Malgré son zèle ardent pour la religion catholique, il fut obligé de faire détruire quelques églises qui étoient dans les faubourgs : mais il prévint l'agitation que cette mesure indispensable pouvoit exciter, en faisant porter en procession les reliques dans la cathédrale, et en accompagnant le cortége une torche à la main.

L'armée impériale ne fut prête qu'au mois d'octobre. Alors quelques personnes représentèrent à Charles-Quint qu'il étoit imprudent de faire un siége dans une telle saison, et lui conseillèrent de remettre cette entreprise au printemps de l'année suivante. Il rejeta ce conseil salutaire, non-seulement par l'impatience qu'il avoit de s'emparer d'une place dans laquelle étoit enfermée la fleur de la noblesse française, mais par l'impossibilité où il se seroit trouvé de pourvoir pendant long-temps à l'entretien de la formidable armée qu'il venoit de réunir. Il fit donc investir la place par cent mille hommes, et promit que, malgré les infirmités dont il étoit accablé, il viendroit bientôt lui-même partager leurs périls.

Le duc de Guise, ayant achevé de fortifier la place, y établit une police admirable, et montra, la première fois qu'il commandoit en chef, tous les talens d'un grand général. La distribution des vivres fut réglée de manière à ce qu'ils pussent suffire aux besoins d'un siége de plusieurs mois; des hôpitaux furent préparés pour les malades et les blessés; on prit des précautions propres à prévenir la contagion; et les

habitans, dispensés de se mêler de la guerre, exempts 1552.
de contributions, libres de disposer de ce qu'ils avoient, s'aperçurent à peine qu'ils étoient dans une ville bloquée. Le duc de Guise, sûr désormais de rendre vains tous les efforts de l'Empereur, fit dire au Roi qu'il pouvoit tenir pendant dix mois sans être secouru; ce qui décida le monarque à faire continuer le siége d'Hesdin, entrepris par Coligny, qui venoit d'être élevé au rang d'amiral.

Tandis que Metz se défendoit ainsi contre toutes les forces de l'Empire, et que des combats sanglans se livroient chaque jour sous ses murs, il arriva un événement qui n'auroit aucune importance, s'il ne donnoit pas une idée très-juste du respect qu'on avoit alors en France pour la liberté des personnes. Un esclave de don Louis d'Avila, général de l'armée impériale, s'échappa, et parvint à se réfugier dans Metz. Son maître le fit réclamer, ne doutant pas qu'il ne lui fût aussitôt livré. Guise lui répondit que cet esclave s'étoit retiré dans l'intérieur du royaume : « Mais « quand bien, ajouta-t-il, il seroit encore dans la ville, « la franchise qu'il y a acquise, selon l'ancienne et « bonne coustume de France qui donne liberté aux « personnes, ne permettroit pas qu'on le pust rendre. » Ces principes étoient depuis long-temps reçus en France, et nous verrons un autre exemple de leur application sous le règne de Henri III.

Charles-Quint, suivant la promesse qu'il avoit donnée à ses troupes, arriva devant Metz le 20 novembre. Sa santé étoit déplorable; il ne pouvoit aller qu'en litière; et, ayant voulu passer une grande revue, il ne put rester à cheval qu'un quart d'heure.

1552. Cependant la haine qu'il nourrissoit contre le fils de son ancien rival l'emportant sur la foiblesse de ses organes, il parut à la tranchée le 26, et chercha, par sa présence, à ranimer le zèle de son armée. Ce fut en vain; les vivres commençoient à devenir rares, et les maladies, causées par les rigueurs de la saison, moissonnoient déjà un grand nombre de soldats. Ses souffrances le forcèrent à se retirer au château de Horgue, peu éloigné du camp; et pressé par ses généraux, qui ne se dissimuloient pas toute l'étendue du danger, il leur laissa entrevoir que, si Metz n'étoit pas pris au premier janvier, il ordonneroit la retraite. Il cachoit en même temps sa détresse aux assiégés, auxquels il faisoit dire que, si son armée périssoit sous les murs de la ville, il paroîtroit bientôt à la tête d'une seconde, et que, si celle-ci se perdoit encore, il en auroit facilement une troisième plus redoutable et plus nombreuse. Ces fanfaronades n'inspiroient aucune inquiétude au duc de Guise, qui connoissoit parfaitement la situation des choses.

Le moment où l'Empereur fut obligé de renoncer entièrement à son entreprise, précéda de quelques jours l'époque qu'il avoit fixée. Dès le lendemain de Noël, voyant les ravages affreux des maladies, et manquant de munitions et de vivres, il commença sa retraite, qui se fit lentement, et ne fut terminée que dans les premiers jours de janvier 1553. Outré de dépit, observe un contemporain qui faisoit partie de sa suite, il auroit voulu être mort. « Je vois bien, disoit-« il, que la fortune est femme; elle préfère un jeune « roy à un vieil empereur. » Cette armée, réduite des deux tiers, se retira près de Thionville, harcelée

Vieilleville, liv. 4. Gaspard de Tavannes. Rabutin, liv. 2, 3 et 4. Villars, liv. 2. Salignac.

par le duc de Guise, qui fit un grand nombre de prisonniers. Ce général, qui venoit de se couvrir de gloire par sa prudence et sa valeur, visita le camp impérial, rempli de malades et de mourans. Il les consola, les secourut, leur fit prodiguer les mêmes soins qu'aux Français, et montra que, au milieu des horreurs de la guerre, son cœur étoit accessible aux sentimens les plus nobles et les plus généreux. 1553.

Dans cette occasion, il donna aux Catholiques une preuve de l'ardeur qu'il mettroit un jour à défendre leur cause. Après avoir célébré la délivrance de la ville, par des processions et d'autres cérémonies religieuses, il découvrit qu'il existoit chez des particuliers un grand nombre de livres de *doctrine réprouvée*. Il ordonna de les saisir; on en fit un monceau sur la place publique, et ils furent brûlés. Cette exécution, qui effraya les Protestans, ne compromit cependant la sûreté d'aucun d'eux. On fit alors plus d'attention à cette marque de zèle donnée par le duc de Guise, qu'au service important qu'il venoit de rendre à la France, en lui assurant pour l'avenir la possession tranquille des trois évêchés.

Lorsque le duc eut quitté Metz, la garnison, privée du chef qui avoit su maintenir la plus exacte discipline, commit plusieurs désordres, et le Roi ne trouva d'autre moyen d'y remédier, que de confier le gouvernement de cette place importante à Vieilleville, qui depuis long-temps possédoit sa confiance. Ce seigneur justifia parfaitement les espérances du monarque, et son administration, qui dura plusieurs années, peut passer pour un modèle de modération, de justice et de prudence. Quelques capitaines avoient

1553. eu l'audace d'enlever des jeunes femmes, des demoiselles et même des religieuses, qu'ils tenoient renfermées dans leurs logemens, et un petit nombre d'entre elles s'étoient, dit-on, habituées à des liens formés d'abord par la plus odieuse violence. Le gouverneur, dès les premiers jours de son arrivée, prêta l'oreille aux réclamations de leurs pères, de leurs époux et de leurs parens. Il punit sévèrement les coupables, rendit les victimes de leurs désordres à l'état auquel elles avoient été arrachées, et ne négligea aucun moyen de couvrir les fautes qu'elles avoient pu commettre. Il s'occupa ensuite de former une administration municipale sur la fidélité de laquelle il pût compter. Sous l'ancien gouvernement, l'échevinage avoit été exclusivement affecté à quelques familles nobles : désormais il fut confié aux plus riches bourgeois; ce qui ne manqua pas de concilier à la France la classe qui avoit le plus d'influence sur le peuple.

Cependant la guerre continuoit mollement, pendant l'hiver, sur les frontières de Picardie; le connétable, qui y commandoit, tomba dangereusement malade en revenant du Quesnoy. Le Roy étant accouru, il lui conseilla de ne point donner sa place à un prince du sang, qui pourroit en abuser, mais d'en revêtir Brissac, dont il n'auroit rien à redouter, et qui, n'ayant en Piémont qu'un foible corps d'armée, luttoit avec avantage contre toutes les forces de l'Empire et de l'Espagne. Henri goûta ce conseil, et déjà Sarret, son secrétaire particulier étoit parti pour annoncer à Brissac cette grande nouvelle, lorsque la santé du connétable se rétablit comme par miracle.

Cette maladie de Montmorency avoit retardé les

préparatifs dont on s'étoit occupé pour la campagne de 1553. Ils ne se firent ensuite qu'avec plus d'activité. Des impôts extraordinaires furent levés, et n'occasionnèrent aucun murmure. « Tel et si grand « heur, dit un contemporain, a donné Dieu aux roys « de France, d'avoir en obeyssance le meilleur et le « plus fidèle peuple qui soit au monde; car si, en la « nécessité, après l'exposition de tout bien, leur « prince se présentoit, requérant pour son salut de « leur propre sang, il n'est rien plus certain, que de « leurs mains se saigneroient pour lui en départir. » 1553.

Ce dévouement si noble et si absolu, n'eut pas cette année les résultats qu'on pouvoit attendre. Charles-Quint fit attaquer Terouane, défendue d'abord par d'Essé qui y fut tué, ensuite par l'aîné des fils du connétable, qui ne put empêcher qu'elle ne fût prise d'assaut et rasée. Puis il s'empara d'Hesdin, et n'éprouva qu'un foible échec sur la rivière d'Authie, où ses troupes eurent un engagement avec l'armée française. Henri essaya de compenser ces avantages de son ennemi en occupant Cambray, ville impériale à laquelle il promit de conserver ses priviléges. Mais le souvenir de ce qui étoit arrivé l'année précédente, lorsque les trois évêchés avoient été réunis à la France, empêcha les habitans de se fier à ces propositions; et le monarque n'obtint de dédommagement, qu'en emportant sur la fin de la campagne la petite ville de Cateau-Cambrésis.

Pendant que cette lutte entre le roi de France et l'Empereur se prolongeoit sans qu'on pût en prévoir l'issue, une grande révolution avoit lieu en Angleterre. Edouard VI venoit de mourir à la fleur de l'âge, et

1553. Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Arragon, dont la naissance avoit été déclarée illégitime, étoit parvenue au trône, avec l'intention bien prononcée de rétablir la religion catholique. Cette vue n'étoit pas de nature à donner de l'ombrage à Henri II, mais Marie y ayant joint le dessein d'épouser le prince Philippe, fils aîné de l'Empereur, il étoit à craindre que cette union n'augmentât le nombre des ennemis de la France. En effet ces deux époux se liguèrent bientôt avec Charles-Quint, auquel cependant ils ne purent, à cause des troubles qu'ils eurent à réprimer, donner tout de suite de puissans secours.

Vieilleville, liv. 5 et 6. Rabutin, liv. 4 et 5. Salignac. Villars, liv. 4.

1554. Henri, ayant augmenté son armée, espéra réparer les fautes qu'il avoit commises l'année précédente. Tandis que le duc de Nevers faisoit une invasion dans le pays de Liége, le connétable s'emparoit de Mariembourg, ville bâtie par Marie, gouvernante des Pays-Bas. Les Français, glorieux de cette conquête peu importante, l'appelèrent Henriembourg, nom qui ne lui resta point, parce qu'elle retomba bientôt au pouvoir de l'Empereur. L'expédition du pays de Liége n'ayant pas réussi, le duc de Nevers revint à Givet, où il fut joint par le Roi, qui, outré de dépit, ordonna la dévastation du Hainault, pays riche et fertile qui n'avoit pas encore éprouvé les horreurs de la guerre. Les ravages eurent lieu sous les yeux de l'armée impériale, sans qu'elle fît aucune tentative pour s'y opposer. Mais Charles-Quint, qui venoit d'y arriver, et dont la santé étoit meilleure, espérant que les ennemis, gorgés de pillage, seroient plus aisés à vaincre, préparoit tout pour une action meurtrière et décisive. Ce fut par cette raison qu'il laissa les Français sacca-

ger encore tout le territoire de Cambray. Henri, croyant que l'ennemi n'oseroit quitter ses positions, réunit toutes ses forces, et attaqua le château de Renty, qui inquiétoit le Boulonnais. Alors l'Empereur, sortant de l'assoupissement dans lequel il avoit paru plongé, manifesta ses véritables desseins, et présenta la bataille. Les deux armées étoient nombreuses ; une égale ardeur les animoit; et, du côté des Français, on voyoit dans les rangs le duc de Guise, l'amiral de Coligny, le duc de Nevers et Gaspard de Tavannes. 1554.

Charles, afin de faire passer des secours dans le château, voulut s'emparer d'un bois qui y tenoit. Le Roi défendit ce poste avec obstination ; et il s'ensuivit un combat où des deux côtés on fit des prodiges de valeur. Henri chercha l'Empereur, brûlant de se mesurer avec lui ; mais le vieux monarque, entouré de ses généraux, auxquels il donnoit froidement ses ordres, évita une lutte, dont la force corporelle auroit seule décidé. Cependant l'impétuosité française finit par l'emporter. La victoire se déclara pour Henri, et n'eut malheureusement aucun résultat. Le château de Renty ne put être forcé; et l'Empereur, avec les débris de ses troupes, recula vers Saint-Omer, tandis que le Roi, affoibli, se retiroit à Montreuil. Cette campagne se termina ainsi sans qu'aucune action fût décisive; mais Henri avoit eu l'occasion de remarquer le parti qu'il pourroit tirer de ses troupes dans une entreprise mieux combinée. Il admira surtout le courage brillant qu'avoit déployé Tavannes, auquel il donna son propre collier de l'ordre.

Depuis le commencement de la guerre, Brissac,

1554. vice-roi de Piémont, n'avoit reçu aucun secours. Lorsqu'il en avoit sollicité, le connétable lui avoit répondu, au nom du Roi, qu'il devoit se tenir sur la défensive, et vivre aux dépens du pays. Brissac s'étoit en vain efforcé de faire sentir le danger d'une telle conduite dans une province récemment conquise, et où il étoit nécessaire de ménager le peuple, pour l'habituer à une domination nouvelle. Henri, qui n'avoit aucun désir de conserver le Piémont, étoit resté sourd aux plaintes d'une armée qui, se voyant en quelque sorte sacrifiée, ne montra cependant, sous l'influence de son digne chef, que plus de constance et d'héroïsme.

Cette armée parfaitement disciplinée, toujours occupée de siéges et de combats, étoit une école où la jeune noblesse alloit apprendre l'art de la guerre. L'historien de Brissac remarque qu'elle y arrivoit pleine d'ardeur, mais que bientôt les fatigues, les veilles, les privations la décourageoient; et il raconte, à ce sujet, une anecdote qui montre combien le général qui passoit pour l'homme le plus aimable de la Cour, étoit sévère et inflexible lorsqu'il étoit à la guerre.

Un jeune gentilhomme, qu'il ne nomme pas, après avoir rempli pendant deux mois les fonctions de capitaine, supplia Brissac de lui donner un congé. Ayant éprouvé un refus, il quitta l'armée sans autorisation. Aussitôt le général assemble un conseil de guerre, et le déserteur est déclaré *privé d'armes, d'honneur, et de condition taillable:* jugement qui est bientôt confirmé par le Roi. Le condamné avoit des protections puissantes, surtout parmi les dames de la Cour, qui avoient beaucoup d'empire sur son juge. Il

les conjura de le servir; et leurs lettres les plus pressantes n'eurent aucun effet. Lorsque, trois ans après, le vice-roi revint à la Cour, elles redoublèrent d'efforts; et un soir, lorsqu'il entroit dans l'appartement de Catherine de Médicis, elles l'entourèrent, espérant le contraindre à prier le Roi de pardonner à leur protégé. Il ne falloit qu'un mot de sa part, car le monarque l'avoit rendu maître du sort du coupable. Il refusa de le prononcer, et résista ainsi aux sollicitations les plus séduisantes, persuadé que l'indulgence, dans cette occasion, détruiroit entièrement la discipline militaire. On ne dit pas cependant si la belle duchesse de Valentinois fut du nombre de celles qui s'intéressèrent en faveur du gentilhomme dégradé. 1554.

Rabutin, liv. 6. Gaspard de Tavannes. Villars, liv. 5 et 6.

Tandis que Brissac luttoit avec courage en Piémont, contre les généraux de Charles-Quint, qui recevoient continuellement des renforts, une autre armée française, commandée par Strozzi et également abandonnée, faisoit la guerre aux environs de Sienne, qui, en 1552, avoit recouvré sa liberté, et s'étoit mise sous la protection de la France. Cette armée avoit été complètement défaite, en 1554, par le marquis de Marignan, près de Marciano; et Blaise de Montluc, en ayant rassemblé les débris, s'étoit jeté dans Sienne, résolu de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité. Une maladie, dont il fut subitement attaqué, et qu'on crut mortelle, mit quelque temps Montluc hors d'état de remplir ses courageuses résolutions. Le découragement étoit à son comble parmi les Siennois, et l'on ne parloit que de rendre la ville au marquis de Marignan, qui se préparoit à l'assiéger. Mais le général français, se trouvant soulagé, prit, à peine 1555.

1555. convalescent, toutes les mesures propres à préserver la place d'une surprise.

Il rassura les habitans par les discours les plus énergiques, leur montra quel seroit leur sort, si, perdant leur liberté nouvellement recouvrée, ils retomboient sous le joug de Charles-Quint, leur rappela les témoignages d'attachement qu'ils avoient donnés à la France sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, leur promit de ne pas les abandonner, et porta bientôt leur dévouement jusqu'à l'enthousiasme. Les femmes, admirant son héroïsme, partagèrent les sentimens qui animoient leurs pères et leurs époux : elles offrirent leurs services pour les travaux des remparts, auxquels les hommes, destinés à combattre, ne pouvoient suffire. Séparées en trois troupes, qui prirent chacune un uniforme particulier, elles mirent à leur tête des dames du premier rang. La signora Forteguerra commandoit les plus âgées, qui adoptèrent le violet; la signora Piccolomini, celles qui prétendoient encore à la beauté, et qui choisirent l'incarnat; la signora Livia Fausta, les plus jeunes, qui préférèrent le blanc. Elégamment vêtues, dit Montluc, elles avoient l'air de nymphes. On se figure quelle ardeur un tel spectacle dut inspirer aux assiégés.

Marignan, qui avoit d'abord résolu de donner un assaut, y renonça : se fiant, d'un côté, aux intelligences qu'il avoit dans la ville, et convaincu, de l'autre, que les Siennois ne pouvoient espérer aucun secours, il forma un blocus complet. Les complots ourdis par les partisans de l'Empereur furent découverts et punis par Montluc, auquel on avoit donné les pouvoirs de dictateur; mais les précautions pleines de

prudence que ce général avoit prises, avant que la place fût entièrement fermée, ne purent préserver les habitans de la famine, qui fut affreuse, et qui, jointe aux maladies, moissonna un grand nombre d'habitans de toutes les classes. Ces fléaux n'ébranlèrent point Montluc, déterminé à tenir ses promesses, en périssant avec ceux dont il avoit embrassé la défense. Enfin les magistrats, voyant qu'il n'y avoit plus aucune ressource, lui demandèrent la permission d'écouter les propositions de l'ennemi [avril 1555]. Il la leur accorda, en exigeant qu'il ne fût fait aucune mention de lui dans le traité. Obligé ensuite par eux de se mêler des négociations, il s'oublia entièrement, ne songea qu'à leurs intérêts, obtint que ceux qui ne voudroient pas se soumettre à l'Empereur, pussent se retirer à Montalcin, ville voisine, et sortit de la place sans avoir fait aucune capitulation pour lui-même. 1555.

Cette résistance, qui fit autant d'honneur à Montluc que celle qui avoit été opposée dans Metz, par le duc de Guise, à toutes les forces de l'Empereur, montra que les Français, qu'on accusoit alors de n'avoir qu'une ardeur impétueuse et passagère, étoient aussi propres, lorsqu'ils servoient sous des chefs habiles, à soutenir patiemment des siéges qu'à livrer des batailles rangées.

Montluc, en quittant Sienne, se rendit à Rome, où il fut témoin de la mort de Marcel II, qui, ayant succédé à Jules III, n'avoit régné que vingt-deux jours. Rabutin prétend que ce pontife avoit été empoisonné, « parce qu'il estoit, dit-il, trop homme de « bien, et qu'à son nouveau advenement et création, « il avoit cassé tant de superfluités de gardes et hon-

1555. « neurs, que les premiers saincts papes n'avoient « point, et que les modernes ont voulu avoir quand « ils se sont vus riches des biens que les empereurs « et roys leur avoient donnés. » Paul IV, qui remplaça Marcel, n'eut pas sa modération. Désirant d'élever les Caraffe, ses neveux, il se rapprocha du roi de France, qu'il espéra déterminer à envoyer de grandes forces en Italie, pour y soutenir ses projets gigantesques. Il autorisa donc le cardinal Poole, son légat en Angleterre, à ménager la paix entre Henri II et Charles-Quint; et un congrès fut ouvert au mois de mai, dans le village de Marc, entre Ardres et Calais. Cette négociation n'ayant pas réussi, la guerre recommença dans les Pays-Bas; mais elle se fit mollement, tant à cause de l'épuisement des deux puissances qui avoient perdu beaucoup d'hommes dans la campagne précédente, que parce que Charles-Quint, accablé de maladies et fatigué des grandeurs, se disposoit à abdiquer.

Ce grand spectacle, que le monarque le plus ambitieux de son temps alloit donner au monde, fixa l'attention générale, et suspendit les ressentimens qu'il avoit excités. Voulant adopter un genre de vie entièrement opposé à celui qu'il avoit mené jusqu'alors, et terminer dans une solitude religieuse et paisible une existence livrée à toute sorte d'agitations, Charles-Quint avoit choisi pour retraite, dans le climat le plus doux de ses vastes Etats, le monastère de Saint-Just, situé près de la ville de Placentia, au fond d'une vallée charmante, sur les frontières de la Castille et de l'Estramadure. Pressé d'exécuter cette résolution, il parut le 23 octobre 1555, au milieu des

Etats des Pays-Bas, et se démit en faveur de Philippe son fils, de toutes ses possessions en Flandre, en Espagne et en Italie. Quelque temps auparavant, il avoit fait donner à Ferdinand, son frère, le titre de roi des Romains, et c'étoit à ce prince que l'Empire étoit destiné. Cette cérémonie, où l'on vit le monarque le plus puissant de l'Europe abdiquer volontairement le pouvoir, et s'efforcer, par des conseils pleins de sagesse, de préserver un fils chéri des fautes dans lesquelles il étoit tombé, fut des plus nobles et des plus touchantes. 1555.

Les deux sœurs de Charles-Quint devoient l'accompagner dans sa retraite. Marie, reine douairière de Hongrie, femme d'un caractère audacieux, et qu'on avoit mal à propos soupçonnée d'être galante (1), sembla quitter avec regret le gouvernement des Pays-Bas, qui lui étoit confié depuis vingt-six ans, et qui fut donné à Emmanuel-Philibert de Savoie. Eléonore, veuve de François I, princesse douce, aimable et très-attachée à son frère, se montra au contraire disposée à le suivre partout, et à lui prodiguer les soins les plus tendres.

Montluc, liv. 3. Rabutin, liv. 7 et 8.

Cependant la reine d'Angleterre, femme de Philippe II, éprise de son époux, désiroit vivement la paix, dans la crainte que la continuation des hostilités ne tînt pour long-temps ce prince éloigné d'elle. Par ses ordres, le cardinal Poole, son parent, renoua des négociations qui eurent lieu à Vaucelles, et l'on convint d'une trève de cinq ans, durant laquelle chaque puissance conserveroit ce qu'elle possédoit [5 février 1556.

(1) On avoit fait contre elle en France des chansons très-malignes; et elle étoit fort irritée que Henri II n'en eût pas fait punir les auteurs.

1556. 1556]. Philippe II, nouvellement parvenu au trône d'Espagne, et dont les finances étoient épuisées par les prodigalités de son père, avoit besoin de cette trève. Le roi de France, quoique également obéré, pouvoit encore soutenir la lutte : mais le connétable, craignant que son rival, le duc de Guise, n'acquît une trop grande réputation si la guerre continuoit, n'avoit rien négligé pour aplanir les difficultés qui s'étoient élevées dans le cours des négociations.

Pendant cette pacification, qui, malgré les engagemens solennels qu'on avoit pris, ne dura que quelques mois, l'humeur de Catherine de Médicis contre Diane de Poitiers, se manifesta par des discours qui répandirent à la Cour beaucoup de trouble. Les courtisans se partagèrent : mais les plus habiles, à la tête desquels étoient le connétable et le duc de Guise, connoissant l'empire absolu que Diane avoit acquis sur le Roi, se rangèrent de son côté; et la Reine n'eut pour elle que ceux qui, éloignés de l'intimité du monarque, ne jouissoient d'aucun crédit, et n'avoient aucune part aux grâces. Gaspard de Tavannes, l'un des plus audacieux de ces derniers, et affichant depuis longtemps une aversion très-prononcée contre les favoris, quels qu'ils fussent, alla présenter ses services à Catherine, et lui offrit, si elle y consentoit, de couper le nez à sa rivale; moyen qui lui paroissoit infaillible pour faire cesser la passion du Roi. On se figure aisément que la Reine avoit trop d'habileté pour accepter cette offre : mais elle tint compte à Tavannes de son dévouement; et l'on verra que, lorsqu'elle devint toute-puissante, il fut l'un de ses plus intimes confidens.

Philippe II, qui avoit pénétré les intentions de Paul IV, et qui savoit qu'il vouloit se servir des Français pour élever sa famille, lui suscita un grand nombre d'ennemis; et bientôt les cardinaux partisans de l'Espagne formèrent une conjuration contre lui. Le Pape, instruit à temps du danger qu'il couroit, rassembla des troupes dans sa capitale, fit munir le château Saint-Ange, et implora le secours de Montluc, qui, envoyé pour soutenir les Siennois réfugiés à Montalcin, se trouvoit par hasard à Rome. Ces précautions n'étoient pas superflues, car le duc d'Albe menaça quelques jours après cette ville, à laquelle Montluc, si renommé pour la défense des places, essaya d'inspirer l'enthousiasme qu'il avoit, l'année précédente, fait naître dans Sienne. Mais le pontife comptoit sur une protection plus efficace. Il avoit envoyé en France son neveu, le cardinal Charles Caraffe, chargé de présenter au Roi une épée bénite, et de lui faire les offres les plus brillantes. 1556.

Le cardinal étant arrivé à Fontainebleau vers la fin du mois de juin, se borna d'abord à demander des secours: mais, s'apercevant que le duc de Guise, indigné d'être oisif, désiroit ardemment de se voir à la tête d'une expédition lointaine, il proposa au monarque la conquête du royaume de Naples.

Cette proposition, si contraire au plan que Henri avoit adopté dès le commencement de son règne, excita de grands débats dans le conseil. Le connétable, et Brissac, qui avoit quitté momentanément l'armée de Piémont, y mirent l'opposition la plus forte, et s'appuyèrent sur les désastres qu'avoient autrefois éprouvés Charles VIII, Louis XII et François I. Le

1556. duc de Guise et toute la jeune noblesse, avide d'ambition et de gloire, conjurèrent le Roi de ne pas négliger cette occasion unique de faire valoir les droits de la maison d'Anjou. Henri balança quelque temps sur le parti qu'il devoit prendre; et il auroit probablement persisté dans son système, si le connétable, à qui la faveur des Guise portoit ombrage, n'eût à la fin paru entraîné par leurs raisons, et n'eût sacrifié les intérêts de son pays au désir d'éloigner un rival. Le duc de Guise, laissant à la Cour le cardinal de Lorraine, son frère, qui étoit aimé du Roi et de la duchesse de Valentinois, crut pouvoir lui confier, pendant son absence, les intérêts de sa maison. Déjà très-célèbre par la défense de Metz, il partit pour l'Italie au commencement de l'hiver, et le bruit de son expédition ralluma la guerre sur les frontières de la France qu'on avoit imprudemment dégarnies.

Montluc, liv. 3 et 4. Villars, liv. 7. Rabutin, liv. 8. Gaspard de Tavannes.

1557. La Reine d'Angleterre, qui avoit formé des vœux si ardens pour la paix, fut alors forcée par Philippe II, son époux, à faire à la France une déclaration de guerre; et bientôt douze mille Anglais se joignirent à l'armée espagnole de Flandre, commandée par le prince Emmanuel-Philibert de Savoie, gouverneur des Pays-Bas. Ce prince, très-habile capitaine, fit d'abord une fausse attaque sur Rocroy, et alla ensuite mettre le siége devant Saint-Quentin, place importante, et qui étoit cependant demeurée démantelée. L'armée française, très-affoiblie par les détachemens qu'on en avoit tirés pour l'expédition du duc de Guise, étoit commandée par le connétable, à qui l'amiral de Coligny servoit de lieutenant. Ce dernier, ayant appris le mouvement que venoit de faire le prince de Savoie,

quitta Pierrepont, où il se trouvoit, et alla se jeter dans Saint-Quentin, qu'il fit aussitôt fortifier avec une activité extraordinaire. 1557.

Le connétable, suivant la promesse qu'il avoit faite à Coligny, marcha bientôt au secours de la place, et présenta la bataille aux ennemis [10 août 1557]. Cette action, si désastreuse pour la France, et qui eut lieu le jour de Saint-Laurent(1), dura plusieurs heures. Le connétable, qui n'avoit pas bien disposé son plan, fit vainement des prodiges de valeur : obligé enfin de céder à la force, il fut fait prisonnier avec le maréchal de Saint-André ; et le comte d'Enghien perdit la vie en combattant. Le duc de Nevers, échappé au carnage, se retira sur Laon, où il donna rendez-vous aux débris de l'armée française ; et il pourvut avec une intelligence remarquable à la défense de toutes les places voisines. Coligny, abandonné à lui-même dans Saint-Quentin, mais secondé par le brave d'Andelot son frère, employa, pour retarder la prise de cette ville, les ressources dont il donne le détail dans ses Mémoires : il s'y maintint, après avoir soutenu onze assauts, jusqu'à la fin d'août; époque à laquelle, n'ayant plus de munitions, ne pouvant être secouru, voyant la garnison et les habitans décidés à ne plus combattre, il fut contraint à se rendre prisonnier.

Philippe II étoit arrivé à son armée après la bataille de Saint-Quentin : il délibéra s'il devoit marcher aussitôt sur Paris, résolution qui, suivant les contemporains, lui auroit assuré tous les fruits de la victoire,

(1) Les Espagnols l'appelèrent *la bataille de Saint-Laurent.* Philippe II fit, en mémoire de cette victoire, bâtir le superbe monastère de l'Escurial, dédié à ce saint.

1557. en occasionnant la ruine entière de la France. Mais sa prudence, qui alloit quelquefois jusqu'à la timidité, le fit céder aux observations d'un vieillard français devenu son prisonnier. Ayant fait appeler La Roche du Maine, il lui demanda combien il pouvoit y avoir de journées de Saint-Quentin à Paris? « Sire, lui ré-« pondit le vieillard, on appelle les batailles bien sou-« vent des journées : si vous l'entendez comme cela, « vous en trouverez au moins trois, la France n'estant « point si dépeuplée d'hommes, que le roy mon mais-« tre ne puisse mettre encore ensemble de plus grandes « forces que celles qui ont été défaites. » Cette observation hardie fit abandonner à Philippe le projet de marcher sur Paris, et il résolut de s'emparer des places qui couvroient encore cette grande ville.

Henri II étoit à Compiègne lorsqu'il apprit par d'Escars la nouvelle de la bataille de Saint-Quentin : ce revers imprévu ne l'abattit point, et il montra dans cette horrible crise autant de courage que de résignation. « J'espère, dit-il, qu'après avoir fait tout ce que « les hommes peuvent faire, Dieu fera le reste. » Presque tous ceux qui avoient joui de sa confiance étoient ou éloignés ou prisonniers, et il ne restoit auprès de lui que le cardinal de Lorraine, dont il fit son unique ministre. Aidé de ses conseils, il prit d'excellentes mesures pour la défense du royaume : tandis que le duc de Nevers, exerçant les fonctions de général en chef, continuoit d'occuper Laon, il chargea le fils du connétable de défendre Soissons, il envoya Bourdillon à La Fère, Sancerre à Guise, Humière à Péronne, et il fortifia Compiègne, qui devint pour quelque temps une place frontière. En même temps il ordonna des

levées considérables en Allemagne, et il fit venir six mille Suisses qui avoient été destinés pour l'Italie. Sentant le besoin de mettre à la tête des troupes un homme dont la brillante réputation pût leur rendre l'espérance et le courage, il rappela le duc de Guise, auquel il donna le titre de lieutenant-général des armées. 1557.

Douze galères de Marseille durent aller chercher ce prince; et Scipion, écuyer du monarque, chargé de porter ses ordres, partit en toute diligence pour Rome. Les ennemis des Guise ne virent pas sans dépit que rien ne pourroit désormais balancer leur puissance, et que toutes les forces du royaume alloient tomber entre leurs mains. Ils insinuèrent que le cardinal de Lorraine, entièrement étranger au métier de la guerre, ne pourroit sauver l'Etat dans des circonstances si difficiles : mais leurs discours malins tournèrent, sans qu'ils s'y attendissent, au profit de la cause commune; car les succès qu'on obtint furent attribués au Roi seul, dont la conduite, aussi sage qu'héroïque, inspira le plus vif enthousiasme. Cependant ces dispositions n'empêchèrent pas les troupes de Philippe de s'emparer de Ham, de Noyon et de Chauny, qui furent le terme de leurs conquêtes.

Tandis que le Roi formoit à Compiègne une nouvelle armée, Catherine de Médicis, restée à Paris, relevoit le courage des habitans, qui, ayant appris la nouvelle de la défaite de Saint-Quentin, s'étoient figurés que l'ennemi alloit être bientôt à leurs portes. Cette princesse, jusque là sans crédit, sans puissance, et sacrifiée à une maîtresse qui possédoit entièrement le cœur de son époux, profita de l'impossibilité où étoit sa rivale de se montrer décemment au peuple dans

1557. des jours de détresse, pour essayer d'acquérir dans le gouvernement l'influence qu'elle croyoit lui être due. Elle parut en public avec une suite peu nombreuse, parcourut les rues d'un air tranquille et serein, et vint à l'hôtel de ville, où les principaux citoyens étoient assemblés. « Elle leur parla, dit un contempo-« rain, avec tant d'éloquence, et leur fit si bien et si « dignement entendre ce malheur, et le grand besoin « que le Roy avoit de l'ayde et secours de ses bons et « féaux serviteurs, qu'ils lui accorderent trente mille « livres pour souldoyer dix mille hommes trois mois « durant. » Cette démarche laissa une profonde impression dans l'esprit du peuple, qui, frappé du caractère que déployoit l'épouse légitime de son Roi, prit en aversion la maîtresse qu'il lui préféroit; et tel fut le premier échelon par où Catherine de Médicis parvint dans la suite au faîte de la puissance.

Lorsque l'écuyer chargé de porter au duc de Guise les dépêches du Roi, arriva à Rome, ce prince se trouvoit dans la situation la plus critique. Paul IV, ayant changé de résolution, s'étoit rapproché du roi d'Espagne; une tentative sur Civitella avoit échoué, et le général français, se croyant trahi par le cardinal Caraffe, neveu du Pape, s'étoit oublié jusqu'à le frapper: violence qui avoit accéléré la conclusion du traité qu'il redoutoit (1). Ainsi les nouvelles désastreuses qu'on lui apportoit, le tirèrent d'un embarras qui n'étoit pas sans danger; et, très-flatté d'être appelé à la première place du royaume, il se hâta de partir pour la France: Tavannes, qui le suivoit, s'arrêta en Bour-

(1) Le traité entre Paul IV et les ambassadeurs de Philippe fut signé le 14 septembre 1557.

gogne, et fortifia la ville de Dijon, où l'alarme s'étoit répandue. 1557.

Le duc de Guise, devenu l'espoir des Français, recueillit sur son passage les applaudissemens et les acclamations des peuples. Il salua le Roi à Saint-Germain vers le milieu d'octobre, et désormais il fut uniquement chargé des affaires de la guerre, tandis que son frère le cardinal dirigea seul toute l'administration civile. Un conseil fut tenu pour déterminer le plan qui seroit suivi dans la campagne d'hiver qu'on alloit ouvrir. Le lieutenant-général représenta que le pays étant ruiné autour des places nouvellement prises par les Espagnols, il seroit imprudent de s'y engager, et que du reste on ne devoit pas craindre qu'ils fissent des progrès de ce côté, puisque leur roi Philippe, craignant la mauvaise saison, venoit de se retirer à Cambray. Il observa que *les choses que les ennemis tenoient les plus asseurées, seroient probablement les moins gardées*, et mettant en avant le projet hardi d'essayer une conquête au moment où une partie de la France étoit envahie, il proposa d'attaquer Calais, qui appartenoit aux Anglais depuis le règne de Philippe de Valois. L'ascendant du duc de Guise, la confiance absolue qu'on avoit en lui firent adopter cette proposition; et le secret en fut religieusement gardé.

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 7. Villars, liv. 8. Rabutin, liv. 9. Coligny. La Chastre.

Le premier janvier 1558, le lieutenant-général se mit en campagne avec une armée plus nombreuse que celle qui avoit été défaite à Saint-Quentin. Il feignit d'abord de se porter vers la Champagne, puis il tourna tout-à-coup du côté de la Picardie. S'étant approché de Calais sans éprouver presque aucune résistance, il 1558.

1558. s'empara de deux forts, dont l'un interrompoit les communications de la place avec l'Angleterre, et dont l'autre l'empêchoit de pouvoir recevoir aucun secours par la Flandre. Le lord Wentvorth, gouverneur de Calais, voulut en vain se défendre: sa garnison étoit peu nombreuse, et les munitions lui manquoient. Il se trouva obligé de traiter, et Gaspard de Tavannes, chargé de négocier avec lui, dicta une capitulation extrêmement rigoureuse pour les vaincus; car la population entière de la ville fut obligée d'en sortir. Guise y établit une colonie tirée des provinces voisines, et cette ville devint toute française.

Une entreprise si hardie, exécutée six mois après une défaite, et au milieu d'un hiver rigoureux, releva le courage des Français, leur inspira une confiance qui ne dégénéra point en présomption, et le duc de Guise fut considéré comme le libérateur de son pays.

Au moment où cette expédition commençoit, le Roi avoit convoqué les états-généraux à Paris, afin d'obtenir des secours extraordinaires. Dans cette assemblée, dont le gouvernement voulut augmenter l'influence par le concours des parlemens, la magistrature forma, pour la première fois, un quatrième ordre. Par l'organe du cardinal de Lorraine, le Roi autorisa ses sujets à lui faire des doléances, et exposa les besoins pressans de l'Etat, qui exigeoient un emprunt de trois millions d'or. Les quatre ordres, animés du patriotisme le plus pur, s'abstinrent, dans un moment si critique, de parler des abus, et répondirent avec enthousiasme aux désirs du monarque. Il fut convenu que les trois premiers donneroient les deux tiers de la somme, et que le reste seroit fourni par les communes.

Le mode de répartition de ce troisième tiers excita quelque discussion dans le quatrième ordre : on avoit d'abord pensé que les villes pourroient présenter deux mille personnes qui déposeroient chacune mille écus : mais leurs députés firent judicieusement observer *qu'il étoit impossible de pouvoir cognoistre les facultés des particuliers ; et que tel a réputation d'avoir argent, qui n'en a point.* On délibéroit avec chaleur sur cet objet, lorsque la nouvelle de la prise de Calais aplanit toutes les difficultés. Chaque ville adopta un mode particulier de cotisation ; et le tiers-état déclara en se séparant « que si les trois millions ne suffisoient pas « pour contraindre l'ennemi à faire une bonne paix, il « exposeroit tout le demeurant de ses biens et personnes « pour le service du Roy. » 1558.

Le crédit du duc de Guise étant parvenu au plus haut degré, il en profita pour faire conclure le mariage de sa nièce Marie Stuart, âgée de seize ans, avec le jeune dauphin François : on a vu que cette princesse avoit été amenée en France dix ans auparavant, et fiancée dans le même temps à l'héritier de la Couronne : mais le Connétable de Montmorency, craignant l'ascendant des Guise, s'étoit constamment opposé à ce que cet engagement fût rempli ; son éloignement, causé par sa prison, fit oublier au Roi les sages représentations qu'il lui avoit autrefois adressées ; et le lieutenant-général des armées devint l'oncle du Dauphin [24 avril].

Animé par tant de succès, le duc de Guise alla mettre le siége devant Thionville, dont la garnison ravageoit sans cesse les environs de Metz. Il étoit accompagné du maréchal de Strozzi, parent de Cathe-

1558. rine de Médicis, guerrier célèbre. Les attaques furent dirigées avec autant d'ardeur que d'habileté; mais la défense fut opiniâtre. Strozzi, qui commandoit l'artillerie, fut blessé à mort d'un coup de mousquet; et à ses derniers momens il montra une impiété froide, qui, très-rare à cette époque, excita l'étonnement et l'horreur de l'armée; enfin la ville se rendit [28 juin], et, comme à Calais, on en fit sortir toute la population.

Cet avantage, auquel on n'avoit osé s'attendre, fut balancé par un revers. Paul de Thermes venoit d'obtenir le bâton de maréchal de France, laissé vacant par Strozzi : chargé du commandement important de Calais, il en sortit à la fin de juin, et s'empara sans beaucoup de peine de Bergues et de Dunkerque. Au moment où il menaçoit Gravelines, il fut attaqué à l'improviste par le comte d'Egmont, général de Philippe II. Les Français eurent d'abord du succès; mais, s'étant trop avancés, ils furent accablés par une réserve ennemie; et le maréchal, après s'être défendu avec courage, fut blessé et fait prisonnier [13 juillet]. Cet échec, qui ranima l'ardeur des Espagnols, ne compromit pas néanmoins les conquêtes qu'on avoit faites sur eux : il rétablit la balance que, depuis le commencement de cette année, le duc de Guise avoit fait pencher en faveur des Français.

Cependant des négociations avoient été entamées pour la paix. La duchesse douairière, Christine de Lorraine, dont le fils avoit été enlevé à Nancy en 1552, pour être élevé à la cour de France, la désiroit vivement, et offroit d'en être médiatrice. En même temps un moine de Metz avoit été secrètement envoyé par

Vieilleville à Philippe II, dont il étoit parvenu à éveiller les scrupules sur une guerre qui désormais ne pouvoit avoir d'autre résultat que de faire couler inutilement le sang des Chrétiens. Henri II étoit disposé à traiter : mais la reine Marie d'Angleterre, épouse de Philippe, ne vouloit entendre à aucun arrangement, si préalablement Calais ne lui étoit rendu. Cette opposition n'empêcha pas que des conférences ne s'ouvrissent dans l'abbaye de Cercamp. Le connétable, mis en liberté sur parole, vint trouver le Roi son maître, et jaloux des succès qu'avoit obtenus le duc de Guise, il ne négligea rien pour lui inspirer des sentimens pacifiques. 1558.

La mort de Marie, qui arriva le 17 novembre, aplanit la principale difficulté qui s'opposoit à la paix; et Elizabeth, sa sœur, qui lui succéda, se trouva trop occupée dans ses Etats pour insister sur la restitution de Calais. Le congrès quitta Cercamp un mois après, et se réunit au commencement de janvier 1559, à Cateau-Cambrésis, pour terminer promptement une lutte dont tout le monde étoit fatigué : les plénipotentiaires français furent le connétable, le maréchal de Saint-André et Vieilleville.

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 7. Rabutin, liv. 10.

Le Roi, dès le commencement de son règne, avoit adopté la résolution d'augmenter son royaume du côté de l'Allemagne, et de recouvrer les places que les Anglais conservoient encore sur le territoire français, plutôt que de défendre ses possessions d'Italie. Il n'avoit dérogé qu'une seule fois à ce systême, en adhérant aux propositions trompeuses de Paul IV, et en chargeant le duc de Guise de faire la conquête de Naples, entreprise qui avoit été suivie des plus grands désastres. 1559.

1559. Maintenant l'occasion étoit très-favorable pour exécuter ce plan; car la France, à la suite d'une guerre dont les chances s'étoient souvent montrées fort incertaines, avoit acquis les trois évêchés, et s'étoit emparée de Boulogne et de Calais. Philippe, prenant peu d'intérêt à l'Empire qu'il voyoit avec regret entre les mains de son frère Ferdinand, et n'ayant plus aucune influence en Angleterre depuis la mort de Marie, étoit fort disposé à traiter sur cette base, pourvu que les Français évacuassent l'Italie.

Mais le duc de Guise et ses partisans s'élevoient avec indignation contre un arrangement qui leur sembloit déshonorant pour leur pays. Ils furent fortement secondés par Brissac, qui, presque abandonné dans son gouvernement de Piémont, ne s'y étoit maintenu que par des prodiges de constance et de valeur. Aussitôt que ce général eut appris quelle tournure prenoient les négociations, il fit partir Villars, son homme de confiance, pour présenter au Roi les remontrances les plus vives; et le monarque en parut si frappé, qu'il autorisa cet envoyé à prendre part aux conférences. Villars ne put empêcher l'exécution d'un dessein arrêté depuis long-temps; et le traité de Cateau-Cambrésis, par lequel la France conservoit les trois évêchés, ainsi que Boulogne et Calais, en rendant au prince de Savoie ses Etats, à l'exception de quelques places et du marquisat de Saluces, fut signé par les plénipotentiaires français, espagnols et anglais, le 3 avril 1559 (1).

(1) Les places retenues au prince Emmanuel Philibert de Savoie, lui furent rendues, partie en 1562, par Charles IX, partie en 1574, par Henri III. Le marquisat de Saluces fut recouvré par son fils, Charles

Cette pacification remplit le peuple de joie, mais désespéra les principaux officiers des armées, qui espéroient faire sous le duc de Guise les expéditions les plus brillantes. « O misérable France, s'écria Brissac, « en en recevant la nouvelle; à quelle perte et à quelle « ruine t'es-tu laissé ainsy réduire, toi qui triomphois « par sus toutes les nations de l'Europe! » Brissac n'eut que deux mois pour démolir les places qu'il avoit défendues avec tant de courage pendant neuf ans; et il se plaignit surtout de ce que le ministère avoit poussé l'insouciance jusqu'à ne pas faire comprendre dans le traité les Piémontais qui avoient embrassé le parti de la France. 1559.

Cette paix fut cimentée par des mariages. Quelques jours avant qu'elle fût signée [15 février], la princesse Claude, seconde fille du Roi, épousa le jeune duc de Lorraine, Charles, dont la mère avoit beaucoup influé sur les négociations : Elizabeth, son aînée, autrefois promise à don Carlos, fils de Philippe II, fut destinée à ce monarque, devenu libre depuis cinq mois par la mort de Marie, reine d'Angleterre; et Marguerite, sœur du Roi, âgée de quarante ans, dut aller régner en Piémont, après avoir donné sa main au prince Emmanuel-Philibert de Savoie, qui avoit remporté la victoire de Saint-Quentin.

Des conventions secrètes furent faites en même temps entre les rois de France et d'Espagne, et elles eurent pour objet la religion. Pendant la dernière

Emmanuel, pendant les troubles de la Ligue; ce qui occasionna, quelques années après, une guerre, à la suite de laquelle Henri IV échangea ce marquisat contre la Bresse, qui, depuis cette époque, a été réunie à la France.

1559. guerre, le protestantisme s'étoit étendu en France et dans les Pays-Bas : les deux monarques, occupés uniquement de leurs expéditions militaires, n'avoient pu le réprimer que foiblement, et il commençoit à se glisser dans les hautes classes de la société, qui, tourmentées par le mécontentement et l'ambition, en faisoient un objet de spéculation purement politique. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, dont le fils, qui fut depuis Henri IV, étoit alors âgé de neuf ans, avoit entraîné dans ce parti Antoine de Bourbon, son époux. Le prince de Condé, frère d'Antoine, s'y étoit livré avec chaleur ; et d'Andelot avoit osé déclarer à Henri II qu'il ne tenoit plus à la religion de ses pères ; témérité qui lui eût coûté la vie, s'il n'avoit été protégé par le connétable, dont il étoit neveu. Les deux monarques, menacés également par une faction qui acquéroit chaque jour de nouvelles forces, s'engagèrent réciproquement à prendre des mesures qu'ils ne croyoient que sévères ; et le duc d'Albe, ardent ennemi de la nouvelle secte, vint en France au mois de mai, en qualité d'ambassadeur, afin de concerter la marche qui seroit suivie.

Cette résolution, qui fut communiquée au duc de Guise, qu'on regardoit en France comme le plus ferme appui de la religion catholique, le consola du chagrin qu'il avoit éprouvé en se voyant arrêté dans le cours de ses exploits ; et il se flatta, non sans raison, de jouer un grand rôle au milieu des troubles qui se préparoient. Le cardinal de Lorraine, aussi habile et plus emporté que lui, pressa le Roi d'exécuter promptement les engagemens qu'il avoit contractés ; et le monarque, se trouvant à Ecouen, publia un édit par le-

quel il étoit ordonné aux parlemens de condamner à mort toute personne convaincue d'avoir embrassé la religion nouvelle. 1559.

Cet acte, quoique enregistré sans remontrances au parlement de Paris, y fit naître beaucoup de murmures, tant parce que les personnes modérées trouvoient la loi trop rigoureuse; que parce que ce corps comptoit quelques membres attachés secrètement à l'hérésie. Il résulta de cette disposition, que les magistrats montrèrent pour presque tous les accusés une indulgence qui excita le ressentiment du Roi. Conseillé par le cardinal de Lorraine, il résolut d'aller au palais, et d'y faire arrêter sous ses yeux les juges qu'il accusoit de prévarication. Ce projet, quoique combattu par Vieilleville, qui représenta en vain qu'un roi ne devoit pas s'abaisser au rôle d'inquisiteur, fut exécuté dans les premiers jours de juin. Henri parut au parlement dans tout l'appareil de la royauté, et, après avoir adressé aux magistrats des reproches amers, il donna l'ordre à sa garde de se saisir de six conseillers qui lui avoient été dénoncés comme les chefs de l'opposition. Parmi eux se trouvoit le fameux Dubourg, homme instruit, magistrat intègre, mais poussant jusqu'au fanatisme son enthousiasme pour les nouvelles doctrines. Ce coup d'Etat, qui sembloit contraire à la douceur habituelle du Roi, répandit la terreur parmi les Protestans, mais les avertit en même temps qu'il falloit plus que jamais songer à former entre eux une confédération capable de résister à l'autorité qui vouloit les accabler.

Ce fut au milieu de la fermentation excitée par l'arrestation des magistrats, que se célébrèrent avec une

1559. grande magnificence les noces d'Elizabeth, fille du Roi, avec Philippe II : cette princesse, destinée à de grands malheurs, fut conduite à l'autel par le duc d'Albe [26 juin]. Quelques jours après, le prince Emmanuel-Philibert de Savoie arriva dans la capitale, pour épouser Marguerite, sœur du Roi, qui lui avoit été promise par le dernier traité. On prépara de nouvelles fêtes, plus brillantes encore que celles qui avoient eu lieu pour le mariage d'Elizabeth, et le Roi voulut figurer lui-même dans les tournois. La mort l'y attendoit : s'étant obstiné, malgré les prières de son épouse, à lutter, la visière ouverte, contre le comte de Montgommery, l'un de ses capitaines des gardes, il fut frappé d'un tronçon de lance au-dessus du sourcil de l'œil droit [30 juin]. Sa blessure ne laissoit aucune espérance : cependant on parvint à prolonger sa vie durant onze jours, et il ne mourut que le 10 juillet. Tandis qu'il luttoit contre la mort, sa sœur, dont il étoit tendrement aimé, mais qui craignoit que les troubles du nouveau règne ne rompissent les arrangemens pris avec le prince de Savoie, épousa ce prince sans aucune pompe, et partit avec lui aussitôt que les yeux du Roi furent fermés.

Henri II posséda toutes les qualités d'un grand prince; mais des défauts essentiels l'empêchèrent presque toujours d'en faire usage. S'il put exécuter de son vivant la grande pensée d'agrandir solidement son royaume par des conquêtes et des acquisitions faciles à conserver, il prépara, par sa complaisance aveugle pour sa maîtresse et ses ministres, par ses prodigalités excessives, et par la licence qu'il laissa régner à sa cour, les désastres qui devoient ensanglanter les rè-

gnes de ses trois fils, et consommer la ruine entière de la branche des Vallois. Oubliant les sages conseils que François I lui avoit donnés en mourant, il éleva les Guise et les Montmorency, et mit presque entre leurs mains les armes dont ils devoient se servir contre ses enfans. Ayant, à l'égard des mœurs de ses courtisans, l'indulgence dont il sentoit qu'il avoit besoin pour les siennes, il souffrit que les hommes et les femmes de sa cour se livrassent à une dépravation qui, sous l'apparence de la mollesse et de la volupté, s'allie, quand l'occasion s'en présente, aux passions les plus féroces; enfin, ne sachant rien refuser aux personnes qu'il aimoit, il répandit avec profusion les trésors du royaume, et l'endetta de quarante-deux millions. Son administration foible et violente, dépourvue d'ensemble et marchant presque au hasard, étoit une énigme pour les étrangers, qui ne pouvoient concevoir que la France eût pu non seulement se relever de ses revers, mais obtenir des succès éclatans; et c'est ce qui faisoit dire à Charles-Quint : « Il n'y a « nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la « française, et néantmoins tout lui tourne à salut, « Dieu ayant en protection particulière le Roy et le « royaume. »

1559.

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 7. Villars, liv. 7, 10 et 11. Rabutin, liv. 11. Castelnau, liv. 1.

RÈGNE DE FRANÇOIS II.

François II, âgé de seize ans, monta sur le trône avec son épouse, Marie Stuart, qui en avoit dix-huit. Catherine de Médicis, parvenue à l'âge où d'ordinaire les femmes portées à la galanterie subordonnent ce

1559. goût à des passions plus sérieuses (1), dévorée alors du désir de gouverner, et chérie du peuple depuis sa belle conduite après la bataille de Saint-Quentin, avoit espéré commander au nom de son fils : mais la jeune Reine, appuyée des Guise ses oncles, douée des charmes les plus touchans et des qualités les plus aimables, s'étoit emparée de l'esprit de son époux, qui, peu de jours après la mort de Henri II, déclara aux députés du parlement de Paris, chargés de lui demander à qui ils devroient désormais s'adresser pour savoir ses volontés, *que, de l'agrément de sa mère, il avoit donné la charge entière de toutes choses au cardinal de Lorraine et au duc de Guise.*

Cette décision du Roi étant connue, et les deux ministres ayant pris le timon des affaires, tout plia en apparence : Catherine sembla s'associer franchement à ceux qui possédoient la confiance de son fils; et l'éloignement de Diane de Poitiers, son ancienne rivale, fut une satisfaction sans conséquence qu'on s'empressa de lui donner. Mais les princes du sang, à la tête desquels figuroient le roi de Navarre et le prince de Condé, indignés de ce que des étrangers se fussent emparés du gouvernement, resserrèrent les liens qui les unissoient déjà aux partisans des doctrines nouvelles : le connétable, exhorté ironiquement par le jeune Roi à prendre enfin quelque repos à un âge avancé, se retira très-mécontent à Chantilly; et l'amiral de Coligny, ainsi que ses deux frères d'Andelot et le cardinal de Châtillon, devinrent les principaux chefs de ce parti, qui s'accrut chaque jour de tous ceux dont l'ambition avoit été trompée.

(1) Elle avoit quarante ans.

Les Guise, sentant le besoin d'être appuyés par l'opinion publique, lui firent un sacrifice en rendant les sceaux au chancelier Olivier, disgrâcié sous le règne précédent, et qui passoit pour un magistrat aussi éclairé qu'intègre : mais ils profitèrent habilement de la dépendance dans laquelle ils surent le mettre, pour le pousser à des mesures extrêmes. Le procès d'Anne Dubourg et de ses cinq collègues fut poursuivi : les débats se prolongèrent, et les adversaires des Protestans prétendirent que, dans leurs assemblées secrètes, il se commettoit des abominations; ce dont ils ne purent jamais apporter la moindre preuve. Dubourg, le principal accusé, récusa le président Minard, auquel il reprocha d'être son ennemi personnel, et qui ne continua pas moins de siéger dans cette affaire. La chaleur que montroient les Catholiques, les irrégularités qu'on remarquoit dans la procédure, exaltèrent les Protestans, et entraînèrent quelques-uns d'entre eux à des crimes qui furent le premier signal de la guerre civile. Minard, en rentrant chez lui, fut assassiné presque en plein jour, et Julien de Fresne éprouva le même sort, dans le palais même, au moment où il portoit des pièces contre les accusés. Ces attentats, commis avec tant de hardiesse, accélérèrent la condamnation de Dubourg, qui périt sur l'échafaud, la veille de Noël, après avoir prononcé un discours intrépide qui le fit considérer par ses partisans comme un martyr. 1559.

Pendant que ce procès, dont les débats pleins d'animosité étoient dans toutes les bouches, entretenoit à Paris une fermentation inquiétante, un complôt se tramoit en secret : les princes du sang, les Montmo-

1559. rency, les Châtillon, le favorisoient; et La Renaudie, espèce d'aventurier plein de résolution, en étoit le chef apparent. Le but avoué étoit d'obtenir la tolérance et d'utiles réformes; le but secret, d'arrêter les Guise, de les massacrer s'ils résistoient, et de s'emparer du gouvernement. Cette conspiration, dont le foyer étoit à Nantes, avoit, dans le midi de la France, de fortes ramifications : mais l'indécision du roi de Navarre, la pétulance du prince de Condé, empêchoient que les conjurés n'agissent d'ensemble, et quelques bravades imprudentes excitoient la surveillance des ministres.

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, liv. 8. Castelnau, liv. 1.

1560. L'hiver s'étant passé sans que l'orage éclatât, les Guise crurent la fermentation appaisée, et, effrayés de l'état de foiblesse dans lequel étoit tombé le jeune Roi, ils résolurent, pour rétablir sa santé, de le conduire à Blois, dont le château, situé sur une éminence, étoit entouré de promenades charmantes, mais où la Cour pouvoit facilement être surprise par une troupe de gens déterminés. C'étoit en effet le projet de La Renaudie, qui, étant venu à Paris pour donner les derniers ordres, eut l'imprudence de s'ouvrir à l'avocat Desavenelles, son hôte, dont l'air frondeur lui fit croire qu'il pouvoit sans danger lui confier ses secrets. A peine Desavenelles en fut-il dépositaire, qu'il s'empressa, par l'espoir d'une grande récompense, de les livrer à un secrétaire du cardinal de Lorraine. Aussitôt la Cour quitta Blois, et alla s'enfermer dans le château d'Amboise, lieu favorable à une longue défense; le prince de Condé et l'amiral de Coligny la suivirent, dans l'espoir d'aider les conjurés : mais, surveillés avec soin par les émis-

saires des Guise, ils ne purent exécuter leur dessein. 1560.

Cependant les révoltés, conduits par La Renaudie, parurent dans les environs d'Amboise. Les ministres firent faire contre eux des sorties, à l'une desquelles leur chef fut tué : alors le découragement s'empara de leurs cœurs, et un grand nombre tombèrent entre les mains des Catholiques. La plupart de ces malheureux furent, sans aucune forme de procès, pendus aux crénaux des tours, d'autres furent jetés dans la Loire; et, malgré une amnistie accordée à ceux qui n'avoient point posé les armes, les débris de cette troupe, qui, en retournant dans ses foyers, ne pouvoit plus inspirer que la commisération, furent indignement massacrés sur les routes, d'après les ordres secrets du gouvernement. Le chancelier Olivier, devenu l'instrument de tant de cruautés, mourut de désespoir, et Catherine de Médicis parvint à faire obtenir sa charge au célèbre L'Hopital, qu'elle croyoit pouvoir opposer aux Guise.

Après que l'émotion fut calmée, quelques-uns des conjurés furent soumis à une procédure régulière. Dans les tortures, ils chargèrent le prince de Condé, qui, plus intrépide que le roi de Navarre, son frère, avoit eu l'audace de rester à la Cour. François II, par le conseil de ses oncles, fit au prince les reproches les plus amers; et ce dernier, loin de paroître intimidé, demanda qu'il lui fût permis de s'expliquer en plein conseil. Il y déclara « que la personne de Sa « Majesté exceptée, et celles de messieurs ses frères, « de la reine sa mère, et de la reine régnante, ceux « qui avoient dit qu'il étoit le chef de la conjuration

1560. « contre la personne du Roy et de son Estat, en « avoient menty faulsement; et autant de fois qu'ils « le diroient, autant ils mentiroient, en offrant dès- « lors, à toutes heures, de quitter le degré de prince « si proche du Roy, pour les combattre. » Cette réponse menaçante imposa aux Guise, et le prince put quitter Amboise sans être arrêté. Coligny et ses deux frères suivirent son exemple, et payèrent d'audace : ils furent secrètement soutenus par Catherine de Médicis, qui, charmée de pouvoir opposer au ministère un parti puissant, lia dès-lors une correspondance avec l'amiral.

La conjuration d'Amboise avoit, comme on l'a dit, des ramifications dans le midi de la France : au moment où elle éclatoit, les Etats de Languedoc étoient réunis pour aviser aux moyens de payer les dettes qu'avoit laissées le feu Roi, lesquelles se montoient à quarante-deux millions. On fit dans cette assemblée les propositions les plus violentes; et Terlon, l'un des capitouls de Toulouse, enthousiaste de la réforme, mit en avant, pour la première fois, le projet de dépouiller le clergé catholique, afin de soulager l'Etat. Il dit « que l'expédient le plus prompt estoit de pren- « dre tout le temporel de l'Eglise, en réservant aux « bénéficiers les maisons et terres adjacentes de leurs « bénéfices, et une pension équivalente aux revenus « de ces derniers, que le Roy assigneroit sur les bonnes « villes de son royaume. » Cet avis, fortement appuyé par le tiers-état, fut rejeté par le clergé et la noblesse : mais il donna lieu aux déclamations les plus furieuses contre les ecclésiastiques, et fut la principale cause des excès auxquels on se livra contre eux l'année sui-

vante. L'auteur contemporain auquel nous devons cette curieuse particularité, peint avec beaucoup de vérité l'incertitude où se trouvoient alors les esprits, et les idées anarchiques qui commençoient à se répandre dans la société. « Un air de réforme, dit-il, dont « les prédicateurs de la nouvelle religion faisoient « voir la nécessité, séduisoit les uns; la liberté qu'elle « favorisoit corrompoit les autres; et dans l'incerti- « tude, ou pour mieux dire, l'ignorance de la reli- « gion catholique et de la religion réformée, où on « estoit, on ne savoit à laquelle des deux on devoit « s'attacher, et quels pasteurs il falloit suivre. » 1560.

Le chancelier de L'Hopital, effrayé des troubles qui se préparoient, se flatta de pouvoir rapprocher les chefs des deux partis par des concessions réciproques; et ce fut dans cette vue qu'il convoqua une assemblée de notables dans le château de Fontainebleau [2 août]. Le roi de Navarre et le prince de Condé, ayant formé sur Lyon une entreprise secrète, refusèrent de s'y rendre. Le connétable et l'amiral de Coligny y arrivèrent avec une suite nombreuse. A peine l'assemblée fut-elle ouverte, en présence du Roi et des deux reines, que Coligny demanda sans détour, au nom de son parti, la liberté d'avoir des temples publics. Peu frappé des murmures qu'excita cette prétention inattendue, il poursuivit son discours sur le même ton; et, après avoir rappelé les excès auxquels la garde du Roi s'étoit livrée à Amboise, il insista pour que cette garde fût licenciée; mesure qui eût mis aussitôt le gouvernement entre ses mains. Le chancelier s'efforça de calmer l'effervescence qu'une telle proposition avoit fait naître : Montluc, évêque de Valence, et Marillac,

1560. archevêque de Vienne, partisans secrets de la réforme, appuyèrent ses vues de tolérance; mais cela n'empêcha pas que le duc de Guise ne portât à Coligny les défis les plus violens, et que, dans l'impossibilité de maintenir cette assemblée, on ne fût obligé de convoquer les états-généraux, dont L'Hôpital attendoit plus de modération.

Ces états, qui devoient d'abord se réunir à Meaux, l'une des villes où il y avoit le plus de Protestans, furent définitivement indiqués à Orléans pour le mois d'octobre. Appuyés par le ministère, les Catholiques obtinrent une grande majorité dans les élections; et les Guise résolurent d'y attirer le roi de Navarre, ainsi que le prince de Condé, dans l'intention de procéder contre eux et de les perdre. Ces princes, ayant manqué leur entreprise sur Lyon, et ignorant que le gouvernement avoit intercepté une lettre qui les compromettoit, s'acheminèrent vers Orléans, après quelques hésitations. Ils trouvèrent cette ville remplie de troupes dévouées à leurs ennemis : on les y reçut avec une froideur sinistre; et bientôt le prince de Condé fut arrêté, tandis que le roi de Navarre, son frère, étoit gardé à vue. Quoique la prison du prince fût très-rigoureuse, qu'il ne pût voir que Chavigny, chargé de veiller sur lui, et qu'on lui fît les menaces les plus terribles, il ne perdit pas courage, soutenu probablement en secret par Catherine de Médicis, qui ne vouloit pas sa mort, et qui envoyoit toutes les nuits Vieilleville conférer avec le roi de Navarre. Il congédia durement un prêtre qui avoit été envoyé pour dire la messe dans sa chambre, et il répondit à un émissaire des Guise, qui lui proposoit de se réconcilier avec eux :

« Il n'y a meilleur moyen d'appointement que la « pointe de la lance. » 1560.

Cette audace, qui étoit dans le caractère du prince de Condé, se trouvoit encore fortifiée par la certitude que François II, moissonné à la fleur de l'âge, alloit être enlevé à ses peuples. Il ne s'agissoit donc pour lui que de gagner du temps. Les Guise, voyant la puissance sur le point de leur échapper, pressèrent vivement la condamnation de leur ennemi. Une commission fut nommée pour le juger, et eut à sa tête le président Christophe de Thou : deux avocats célèbres, Claude Robert et François de Marillac, se chargèrent de le défendre. D'après leurs conseils, il déclara que, conformément à la constitution du royaume, il ne répondroit que devant la cour des pairs légalement assemblée. Mais ce moyen préjudiciel ne l'auroit pas sauvé, si le Roi ne fût mort le 5 décembre, et si ce grand événement n'eût entièrement changé la face des affaires.

Castelnau, liv. 1 et 2. Vieilleville, liv. 8. Achille Gamon.

RÈGNE DE CHARLES IX.

Charles IX avoit dix ans lorsqu'il parvint au trône. 1561.
Catherine de Médicis, sa mère, qui traitoit depuis quelques jours avec le roi de Navarre, s'accorda bientôt avec lui, et parut lui accorder une portion considérable du pouvoir. Il fut fait lieutenant-général du royaume, et eut à ce titre le commandement des troupes : mais Catherine, s'étant réservé la direction des affaires ecclésiastiques et civiles, possédoit réellement l'essentiel de la puissance. Elle s'assura d'ailleurs de ce prince foible et voluptueux, en favorisant son pen-

1561. chant pour mademoiselle de Rouhet, l'une de ses filles d'honneur; manége avec lequel elle attira souvent depuis les princes et les seigneurs dont elle redoutoit l'opposition.

Le connétable arriva bientôt à Orléans, et congédia les troupes qu'on avoit rassemblées: alors le pouvoir des Guise sembla renversé pour jamais; ils quittèrent le ministère; et les états, qu'ils avoient rassemblés pour l'exécution de leurs projets ambitieux, devinrent les instrumens de leurs ennemis. Mais Catherine, ne voulant pas être dominée par les Protestans qu'elle avoit soutenus dans leur disgrâce, ne laissa pas tomber entièrement les ministres que les Catholiques reconnoissoient pour leurs chefs. Ils conservèrent à la Cour une grande influence, n'eurent d'autre sacrifice à faire que celui de leur nièce Marie Stuart, veuve du feu Roi, qui partit bientôt pour l'Ecosse, et purent, grâce à la politique adoptée par la mère de Charles IX, attendre dans une position favorable l'occasion de se remettre à la tête des affaires.

Le prince de Condé, irrité des persécutions qu'il venoit d'éprouver, ne se contenta pas de sortir de prison : il voulut que sa cause fût plaidée devant le parlement de Paris, et sa justification complète fut pour son parti un triomphe décisif. Il feignit ensuite, aux sollicitations de Catherine, de se réconcilier avec le duc de Guise : mais ces deux rivaux laissèrent, même en s'embrassant, éclater les sentimens de rage dont ils étoient animés.

Tandis que la politique de la reine mère préparoit les désastres dont le royaume devoit être désolé pendant trente ans, la Cour de cette princesse offroit une

magnificence et un luxe dont on n'avoit pas encore 1561.
eu d'idée, et qui se maintinrent jusqu'à sa mort, au milieu des calamités les plus horribles. Les plaisirs s'y mêloient à des intrigues sanguinaires; les projets de trahison et d'assassinat se concevoient dans des conversations galantes, et la corruption profonde qui régnoit sembloit ajouter à la violence des passions politiques dont toutes les têtes étoient exaltées. C'est surtout par les fêtes données dans des circonstances où il importoit de séduire quelque chef de parti, qu'on peut juger avec quel art les piéges les plus dangereux étoient tendus.

Il y avoit deux espèces de danses, exécutées par les filles de la Reine, et qui réunissoient tout ce que la volupté peut avoir d'attraits. L'une, appelée *la gaillarde*, développoit parfaitement les grâces de ces jeunes personnes; et un contemporain s'étend avec complaisance sur leurs *cabrioles, tours* et *détours, fleurettes drues et menues, bonds et saults fort legiers et adroits.* L'autre, nommée *la volte*, produisoit sur les sens un effet encore plus sûr. « Car, ajoute le même « auteur, l'homme et la femme, s'estant embrassés tou- « jours de trois en quatre pas, ne faisoient que tourner, « virer, s'entre soulever et bondir. »

Catherine ne se bornoit pas à exercer cette sorte d'influence sur les hommes de sa Cour; elle vouloit encore s'emparer par le même moyen des enfans qui tenoient à de grandes familles : à peine entroient-ils dans l'adolescence, qu'elle leur choisissoit des *maîtresses* parmi ses filles d'honneur; et ces personnes, fort expérimentées, sous le prétexte de donner à leurs jeunes amans l'usage du monde, s'emparoient de leurs

1561. cœurs, et les disposoient à suivre aveuglément les volontés de la Reine. Il y avoit cependant plus d'un mécompte dans ce calcul, car il arrivoit souvent que ces seigneurs, parvenus à l'âge où l'on réfléchit, s'indignoient du joug qui leur avoit été imposé, et saisissoient la première occasion de le secouer.

Les enfans de Catherine de Médicis étoient élevés dans cette école funeste. De dix qu'elle avoit eus, il il lui en restoit six. Élizabeth l'aînée avoit été mariée deux ans auparavant à Philippe II ; Claude, qui la suivoit, étoit devenue duchesse de Lorraine, et résidoit presque toujours auprès de sa mère; Charles IX, qui entroit dans sa onzième année, annonçoit un caractère violent, et les personnes chargées de son éducation, admirant ce défaut, si dangereux dans un roi, n'y voyoient que des marques de la force de son caractère; le duc d'Anjou et le duc d'Alençon, encore dans leur première enfance, étoient formés à une vie molle et efféminée; et Marguerite de Valois, à peu près du même âge qu'eux, montroit déjà un goût très-prononcé pour l'intrigue, joint à un esprit vif et brillant.

La faveur dont le prince de Condé et Coligny, chefs du parti protestant, paroissoient jouir à la Cour, n'empêchoit pas la Reine d'avoir l'air de vouloir réprimer ce parti, qui se montroit fort entreprenant dans les provinces méridionales. Blaise de Montluc, célèbre par la défense de Sienne, et dont le frère, évêque de Valence, penchoit vers les nouvelles opinions, fut envoyé en Guyenne avec des instructions rigoureuses; mais on eut soin de lui adjoindre deux conseillers au parlement de Paris, anciens partisans d'Anne Du-

bourg, qui, contrariant sans cesse les opérations du général, aigrirent son caractère, au point de l'entraîner par la suite aux plus horribles excès. 1561.

Les Protestans, enhardis par leurs succès, demandèrent l'entière liberté de religion, et la faculté d'avoir des temples. Cette requête, qui fut renvoyée au parlement, y excita les débats les plus vifs, et la faction des novateurs s'y montra plus nombreuse qu'elle ne l'avoit jamais été; ce qui détermina le chancelier, dont le caractère généreux et tolérant ne pénétroit pas les vues secrètes de Catherine de Médicis, à prévenir la guerre civile par un rapprochement entre les deux partis. Ce fut dans cette vue qu'il publia l'édit de juillet, qui provisoirement déroboit les Protestans aux persécutions, et qu'il indiqua une conférence entre les évêques et les ministres de la réforme. Ces palliatifs ne calmèrent pas les Protestans, et donnèrent aux Catholiques les inquiétudes les plus sérieuses. Le connétable de Montmorency, fidèle à la foi de ses pères, s'indigna de ce qu'on mettoit les deux religions sur la même ligne; et jusqu'alors lié d'intérêt avec le prince de Condé et Coligny, il se sépara d'eux pour contracter les liaisons les plus intimes avec le duc de Guise, son ennemi : il entraîna dans cette démarche le maréchal de Saint-André, ancien favori de Henri II; et leur association, qui prit le nom de *triumvirat*, devint puissante et redoutable.

Elle n'empêcha pas cependant que la conférence indiquée par le chancelier, ne s'ouvrît à Poissy, le 9 septembre, dans le réfectoire de l'abbaye. Les Protestans, qu'on savoit favorisés par la Cour, voyoient chaque jour s'augmenter le nombre de leurs parti-

1561. sans. Leur doctrine, déjà séduisante par l'attrait de la nouveauté, le devenoit encore davantage par l'art avec lequel ils savoient la répandre. « Ils preschoient « en françois, dit Castelnau, sans alléguer aulcun « latin, et peu souvent des textes de l'Evangile, et « commençoient ordinairement leurs sermons contre « les abus de l'Eglise, qu'aucun Catholique prudent « ne voudroit défendre. Mais de là ils entroient, pour « la plupart, en invectives, et à la fin de leurs pres- « ches, faisoient des prieres et chantoient des psaumes « en rimes françoises, avec la musique et quantité « de belles voix, dont plusieurs demeuroient bien « édifiés, comme desireux de choses nouvelles; de « sorte que le nombre croissoit tous les jours. Là aussy « se parloit des abus et d'une réformation, de faire « des aumones, et choses semblables, qui occasion- « nerent plusieurs Catholiques de se ranger de ce « party. » Cette espèce de vogue qu'obtenoient les idées nouvelles, rendoit fort dangereux pour l'ancienne religion un colloque où les ministres ne manqueroient pas de faire valoir tous leurs avantages.

Théodore de Bèze, ami et disciple de Calvin, y parut avec douze de ses collègues. Là, en présence de Catherine de Médicis, du Roi, des jeunes princes ses frères, de toute la Cour, et d'un grand nombre de prélats, il prononça du ton le plus recueilli un discours artificieux qu'il termina en disant que le corps de Jésus-Christ est autant éloigné de l'hostie, que le ciel l'est de la terre : proposition qui excita un grand tumulte dans l'assemblée. Le cardinal de Tournon, ancien ministre de François I, ne put contenir son indignation : ce vénérable vieillard se jeta aux genoux

de Charles IX, et lui dit : « Qu'il ne devoit plus ouïr « tant de blasphêmes contre l'honneur de Dieu et de « son saint Evangile. » Il le conjura, au nom de tous les prélats présens, « de ne croire en des propos si « scandaleux ; au contraire, que Sa Majesté ne se « devoit departir d'un seul point de la foy catholique, « où tant de roys ses prédécesseurs avoient honora- « blement et heureusement vescu, et y estoient morts « constamment. » Le cardinal de Lorraine, très-habile théologien, réfuta Théodore de Bèze d'une manière victorieuse ; et il sut profiter des aveux qu'il venoit de faire, pour le mettre en contradiction avec les Protestans de la confession d'Augsbourg. Ce fut l'unique fruit que les Catholiques tirèrent de cette conférence, qui, au lieu de calmer les esprits, ne fit que les enflammer davantage. Gaspard de Tavannes disoit malignement qu'en ce débat *les évesques et les ministres protestans avoient été parties, et que des enfans s'étoient trouvés les juges.* 1561.

Le colloque de Poissy ayant été clos le 25 novembre, des troubles affreux éclatèrent à Paris et dans les provinces. Les Protestans, protégés en secret par le gouvernement, eurent des temples dans la capitale, et une foule considérable y courut, plutôt par curiosité que par conviction. Au milieu de ce désordre, une querelle s'éleva entre les paroissiens de Saint-Médard, et les disciples d'un ministre qui venoit d'ouvrir un oratoire dans le voisinage. On se battit à outrance, le sang coula, et les Protestans, soutenus par le guet, remportèrent sur les Catholiques une victoire complète.

Ces excès n'approchoient pas de ceux qui se com-

1561. mettoient à Montpellier et à Nîmes, à peu près dans le même temps. Dès le mois de juillet 1560, Jean de La Chaume, célèbre ministre de Genève, étoit arrivé dans la première de ces villes, où son éloquence fougueuse et entraînante lui avoit fait un grand nombre de partisans. Ces sectaires, réprimés avec sévérité par le ministère des Guise, sous François II, s'étoient relevés avec audace, aussitôt qu'ils avoient vu ce ministère renversé; et les jeunes gens se montroient surtout enthousiastes forcenés de leurs opinions. Tous les soirs, ils se promenoient dans les rues, armés de gros bâtons, auxquels on avoit donné le nom *d'Espoussettes de Montpellier*, et ils en frappoient les prêtres et les religieux qui se trouvoient sur leur passage. Enfin, peu contens de commettre impunément ces violences, ils attaquèrent ouvertement les Catholiques, les battirent, massacrèrent quarante chanoines dans le fort Saint-Pierre, et abolirent entièrement l'ancienne religion [19 octobre 1561]. « Le peuple de Montpel- « lier et de Nismes, dit un contemporain, porta sa « haine jusqu'aux bonnets carrés, et les gens de justice « furent obligés de prendre des chapeaux ou des to- « ques rondes. »

Gaspard de Tavannes. Vieilleville, iv. 4 et 6. Bouillon. Marguerite de Valois, iv. 1. Montluc, iv. 5. Castelnau, iv. 3. Philippi.

1562. Le chancelier de L'Hôpital, persistant dans ses projets de pacification, fit publier, malgré l'opposition de presque tous les parlemens, l'édit du 17 janvier 1562, par lequel les Protestans purent célébrer publiquement leur culte hors des villes. Cette concession importante ne les contenta pas, et ils ouvrirent partout impunément des temples. Les Catholiques, consternés des succès de leurs ennemis, employoient tous les moyens pour leur résister. Les évêques et les curés

devinrent plus éloquens et plus persuasifs; ils prêchèrent plus fréquemment, et s'attachèrent à éclairer leurs troupeaux sur les erreurs dont on cherchoit à les infecter. Des jeûnes extraordinaires, des pélerinages furent ordonnés pour fléchir la colère divine. Le Pape accorda des indulgences à tous ceux qui rempliroient ces pieux devoirs. Plusieurs Jésuites, plusieurs moines prêcheurs parcoururent les provinces, y firent des missions, et réveillèrent le zèle religieux des peuples. Le concile de Trente, interrompu depuis dix ans, fut repris, parce que Pie IV craignit que le chancelier ne réunît en France un concile national. 1562.

Le roi de Navarre, à qui ses fonctions de lieutenant-général ne donnoient presque aucune autorité, fut amené par les triumvirs à prendre la défense de la religion catholique. Ils lui firent sentir qu'il n'auroit point d'influence dans la faction opposée, dont son frère, le prince de Condé, étoit le chef. Ils l'éclairèrent sur les artifices de Catherine de Médicis; et, malgré l'inclination qu'il conservoit encore pour mademoiselle de Rouhet, il se décida, quoique avec hésitation, à protéger un culte dont son épouse, Jeanne d'Albret, qui étoit dans le Béarn avec son jeune fils, venoit de se déclarer l'ennemie implacable.

Cette défection fit pencher entièrement la reine mère vers les Protestans, qu'elle n'avoit encore protégés qu'en secret, et elle s'empressa d'appeler le prince de Condé à Paris: démarche qui effraya le roi de Navarre et le connétable, et qui les détermina à faire venir aussitôt le duc de Guise, retiré alors à Joinville.

Les ordres envoyés par la Cour aux gouverneurs des provinces, étoient souvent contradictoires. Ils se

1562. réduisoient presque toujours à leur recommander de ne prendre aucun parti, et de réprimer également les Catholiques et les religionnaires. De là un défaut absolu d'ensemble dans les mesures, et des violences commises dans des sens divers, suivant le caractère des chefs. Tavannes en Bourgogne empêcha que l'édit de janvier ne fût enregistré au parlement de cette province, et sut si bien contenir les Protestans, qu'aucun n'osa en réclamer l'exécution. Montluc en Guyenne embrassa le parti des Catholiques avec toute l'impétuosité de son caractère. Les Protestans ayant voulu le séduire par des présens, il n'en eut que plus d'horreur pour eux. Il prétend, dans ses Mémoires, que ces novateurs, ne cachant point leurs sentimens républicains, annonçoient hautement l'intention de *fouetter le jeune roy Charles IX, et de luy donner un mestier, afin qu'il gagnast sa vie comme les autres.* Il ajoute que, cherchant à tromper le peuple par de grossiers mensonges, ils lui promettoient qu'il ne paieroit plus de taille au Roi, ni de redevances aux seigneurs. Ces torts, exagérés peut-être par Montluc, lui inspirèrent une fureur aveugle, et il se livra contre les Protestans à d'affreuses cruautés, avant même que la guerre fût déclarée.

Cependant le duc de Guise avoit quitté Joinville pour se rendre à l'invitation du roi de Navarre et du connétable. S'étant arrêté à Vassy le premier mars, ses gens prirent dispute avec des Protestans qui alloient au prêche : on se battit avec fureur : le duc parut pour rétablir le calme ; il fut blessé, et ses domestiques, voyant couler son sang, massacrèrent inhumainement leurs adversaires. Les premières causes

de cet événement, qui fut le signal d'une guerre allumée déjà sur plusieurs points, n'ont jamais été bien connues, quoiqu'il en existe une multitude de relations écrites par des hommes d'une opinion opposée; et cependant le chancelier de L'Hopital, prévenu contre les Guise, donna le tort aux Catholiques. 1562.

Peu de jours après [le 20 mars], le duc de Guise fit son entrée à Paris, où se trouvoit le prince de Condé: il y fut reçu avec acclamation par un peuple entièrement revenu de l'enthousiasme qu'il avoit témoigné l'année précédente pour les opinions nouvelles; et son rival, presque abandonné, fut obligé de se cantonner au faubourg Saint-Jacques, d'où il partit bientôt dans l'espoir d'enlever le Roi, à l'aide des intelligences qu'il avoit à la Cour.

Cette Cour, qui se trouvoit à Fontainebleau, étoit plus divisée que jamais. Catherine agissoit presque ouvertement en faveur des Protestans, tandis que le roi de Navarre, le connétable et le duc de Guise se préparoient à leur faire une guerre terrible. Sur ces entrefaites, on apprit qu'une troupe considérable, commandée par le prince de Condé, menaçoit Fontainebleau, où l'on n'avoit pris aucune mesure de défense. La reine mère rassura son jeune fils, et montra une sécurité qu'elle n'auroit pas eue, si elle ne se fût pas entendue avec le prince. Mais le connétable, naturellement emporté, et disposant dans ce moment de toute la force militaire, sous les ordres du roi de Navarre, ordonna que la Cour partît sur-le-champ pour Melun; et comme les domestiques de Catherine montroient quelque hésitation, il menaça, dit un contemporain, de donner des coups de bâton « à ceux qui

1562. « refuseroient de détendre le lit du Roy, pour la crainte « qu'ils auroient de sa mère. »

Les triumvirs, arrivés à Melun, ne s'y trouvèrent pas en sûreté, parce qu'ils apprirent que la Reine avoit formé le projet de s'échapper de leurs mains. Ils conduisirent la Cour à Paris, où le jeune Roi fut reçu avec des transports d'allégresse. Le lendemain [4 avril], le connétable alla saccager les temples que les Protestans avoient ouverts dans les faubourgs. Tout sembloit conspirer en faveur des Catholiques : mais Catherine écrivoit à ses affidés qu'elle étoit prisonnière, et l'on apprit bientôt que les villes de Poitiers, de Lyon, de Bourges, de Romans et de Valence s'étoient soulevées, en vertu, dit Tavannes, *de ses lettres secrètes et commandemens.* Les puissances étrangères prirent part à cette querelle; et, tandis que l'Angleterre et quelques princes d'Allemagne levoient des troupes pour le prince de Condé, Philippe II, roi d'Espagne, faisoit aux Catholiques les plus belles promesses.

Les gouverneurs de province, ignorant quel parti le Roi approuveroit lorsqu'il seroit majeur, se trouvoient dans la position la plus embarrassante et la plus pénible. Voyant les Protestans ne plus cacher leurs menées, ils ne savoient s'ils devoient les châtier sévèrement, ou les traiter avec indulgence. « Les lettres de « messieurs de Guise, dit l'un d'eux, portoient qu'il « falloit tout tuer, et celles de la Reine tout sauver. » Montluc, devenu l'objet de la haine implacable des Protestans, leur faisoit une guerre furieuse. Secouru par un corps d'Espagnols, appuyé de presque toute la noblesse du pays, il les traitoit en rebelles, et ne

leur accordoit aucun quartier; ce qui donnoit lieu à 1562.
d'horribles représailles. Tavannes, moins impétueux, maintenoit en Bourgogne une sorte de tranquillité : il ne confioit les emplois qu'aux Catholiques, et par une surveillance continuelle, il parvenoit à prévenir et à étouffer tous les complots. Dans une lettre qu'il écrivoit à la Cour, il se plaint « des différentes depes-« ches et commandemens contradictoires, favorisans « et soudain disgracians les Huguenots : il admoneste « leurs Majestés de parler franc, avec promesse de les « faire obéir en son gouvernement, et d'y exalter le « parti qui leur plairoit; il ajoute qu'il ne faut pas « que les souverains dissimulent, et qu'au contraire « ils doivent commander ouvertement et absolument, « sans qu'il soit besoin de tant d'artifice. »

Quoique la guerre fût allumée de fait dans presque toutes les provinces, elle n'étoit pas encore déclarée. Le prince de Condé avoit publié un manifeste dans lequel il disoit que les triumvirs tenoient le Roi prisonnier; et ceux-ci répondoient en faisant déclarer au jeune Charles IX qu'il étoit parfaitement libre. Catherine, comme mère du monarque, avoit encore une grande influence; et c'étoit elle qui, dans l'espoir qu'un arrangement quelconque lui remettroit le pouvoir entre les mains, empêchoit que l'armée royale, rassemblée à Paris, ne se mît en campagne. Mais les Protestans s'étant emparés d'Orléans et de Rouen, le vœu général des habitans de la capitale la força de feindre un grand zèle pour la cause des Catholiques.

L'armée royale se partagea en deux corps, dont l'un devoit agir dans l'Orléanais, et l'autre dans la Normandie. La Cour suivit d'abord le premier, et la Reine,

1562. toujours empressée de négocier, obtint que des conférences auroient lieu à Toury, à Talsy et à Beaugency. Elles n'eurent aucun résultat : mais celle de Beaugency, dans laquelle on convint d'une trève de huit jours, fut remarquable par l'embarras où l'adresse de Catherine de Médicis sut mettre les chefs des deux partis. Le désir de gouverner seule, qui tourmentoit cette princesse, lui faisoit constamment proposer pour base d'un traité, l'éloignement des chefs catholiques et protestans : c'étoit, d'après son opinion, l'unique moyen de rétablir la paix.

Un jour le prince de Condé, entraîné par ses remontrances artificieuses, offrit imprudemment de quitter le royaume si les triumvirs étoient écartés des affaires, et fut très-étonné de se voir sur-le-champ prendre au mot. Catherine se croyoit triomphante : mais le connétable, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, qui n'osoient substituer ouvertement leur intérêt au bien de l'Etat, ne pressoient point leur départ; et les Protestans exhaloient leur rage d'être soumis à des conditions qu'on auroit à peine osé exiger d'eux après une défaite complète. Les gentilshommes destinés à suivre le prince de Condé dans son exil, se trouvoient dans une position qui a été peinte par un contemporain de la manière la plus naturelle et la plus piquante.

« Les uns, dit-il, se grattoient la tête, qui ne leur « démangeoit pas; les autres la branloient : cestuy-« cy estoit pensif; et les jeunes gens se moquoient les « uns des autres, s'attribuant chascun un mestier à « quoy ils seroient contraints de vaquer pour avoir « moyen de vivre en pays estranger. Un d'eux, nommé

« du Boucard, leur dit : *Messieurs, il me facheroit fort* 1562.
« *de me voir hors de mon pays, me pourmener avec un*
« *curedent à la bouche, et que cependant quelque petit*
« *affété mon voisin fist le maistre de ma maison, et*
« *s'engraissast de mon revenu : qui voudra s'en aller*
« *s'en aille.* Cette observation fixa leur incertitude.
« Tous s'écrièrent que la terre de France les avoit en-
« gendrés, qu'elle leur serviroit de sépulture, et que
« tant qu'ils auroient une goutte de sang, ils ne l'épar-
« gneroient point pour la défense de leur religion. »

Catherine eut le désagrément d'être désavouée des deux côtés; et les armées, qui n'étoient pas encore complétées, se séparèrent presque sans combattre. La nouvelle qui arriva peu de temps après, que les Protestans avoient livré le Havre aux Anglais, dont ils attendoient de grands secours, décida les triumvirs à porter le fort de la guerre en Normandie, et le roi de Navarre prit le commandement de l'armée royale.

Pendant que cette expédition avoit lieu, et que la Reine suivoit l'armée avec ce cortége nombreux et brillant de jeunes femmes et de demoiselles qui l'accompagnoient toujours, on se battoit à outrance dans toutes les provinces, et les deux partis se livroient aux fureurs les plus monstrueuses. Tavannes tentoit sur Lyon une entreprise mal concertée, et interceptoit une lettre de Catherine à sa belle-sœur la duchesse de Savoie, où elle déclaroit qu'elle continuoit de favoriser le prince de Condé; Montluc, abandonné à lui-même, sauvoit Toulouse et Bordeaux du joug des Protestans, mais souilloit ses faits d'armes par sa cruauté.

1562. Cependant le roi de Navarre mit le siége devant Rouen, où commandoit Montgommery, qui, ayant eu le malheur de porter involontairement un coup mortel à Henri II, ne craignoit pas de paroître en armes contre l'armée dans laquelle se trouvoient sa veuve et son fils. La résistance fut opiniâtre, et le roi de Navarre reçut une blessure, qui parut d'abord peu dangereuse. Enfin la ville fut prise de force [26 octobre], et saccagée pendant trois jours, malgré la promesse que les chefs avoient faite au chancelier de L'Hopital, d'arrêter la fureur des soldats. Antoine de Bourbon mourut peu de temps après [17 novembre], entouré des filles d'honneur de Catherine, empressées à lui prodiguer leurs soins, et qui, s'il eût vécu, l'auroient probablement ramené sous le joug de leur maîtresse. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, son épouse, étoit dans le Béarn, où elle élevoit son fils, qui devoit bientôt devenir l'héritier du trône, dans des principes entièrement contraires à ceux qu'Antoine avoit professés vers la fin de sa vie.

La guerre continua mollement dans la Normandie, et la Cour revint à Paris avec une grande partie de son armée : alors le Parlement déclara les Protestans qui avoient pris les armes, criminels de lèse-majesté, et n'excepta que le prince de Condé, qui rejeta dédaigneusement cette faveur apparente, dont le but étoit d'inspirer de la défiance à ses partisans. D'Andelot, qu'il avoit envoyé en Allemagne faire des levées, en ramena un corps de troupes avec lequel il fut chargé de défendre Orléans, tandis que le prince et l'amiral marchèrent sur Paris, espérant surprendre cette grande ville, où du moins y porter la terreur. Catherine ob-

tint encore qu'on négociât; mais ses propositions ayant 1562.
également déplu aux deux partis, le prince de Condé, dont les forces n'étoient pas assez considérables pour lutter contre celles du Roi, fut obligé de quitter les environs de la capitale.

Pendant qu'il opéroit sa retraite sur la Normandie, il fut harcelé par l'armée royale, où se trouvoient les triumvirs. Cette armée étoit commandée par le connétable, et sous ses ordres par le maréchal de Saint-André : mais le duc de Guise, qui n'avoit voulu y accepter que le titre de capitaine de gendarmes, en étoit le véritable chef. Elle se trouva, près de Dreux, en présence de l'armée protestante. Le connétable, voyant que l'action seroit très-meurtrière, eut quelque indécision, et il envoya demander à la Reine s'il falloit livrer bataille. Castelnau, chargé de cette commission, trouva la Cour à Vincennes, et son message y répandit l'étonnement et l'effroi. Catherine avoit dans ce moment auprès d'elle le jeune Roi, et sa nourrice, qui étoit de la religion nouvelle. Sachant que les ordres pacifiques qu'elle donneroit ne seroient pas exécutés, et craignant les ressentimens du parti qui triompheroit, elle regarda tristement la nourrice : « Le « temps est venu, nourrice, lui dit-elle, que l'on de- « mande aux femmes conseil de donner bataille : que « vous en semble? » Cette femme, ne comprenant pas les intentions de sa maîtresse, répondit brusquement: « Puisque les Huguenots ne se veulent contenter de « raison, je suis d'avis qu'on les combatte. » La Reine, feignant d'approuver cette décision imprévue, écrivit néanmoins au connétable de faire ce qu'il jugeroit à propos.

1562. L'avis de donner la bataille ayant prévalu au conseil de guerre assemblé par les triumvirs [19 décembre], le premier choc fut terrible. Les Catholiques perdirent d'abord le connétable, qui fut fait prisonnier; alors les Protestans se crurent vainqueurs, et voulurent profiter de la victoire: mais le duc de Guise, s'étant mis à la tête des Catholiques, dont il étoit l'idole, rétablit l'ordre parmi eux, les ramena au combat, obtint un avantage décisif, fit le prince de Condé prisonnier, contraignit l'amiral, qui lui avoit succédé dans le commandement, à prendre la fuite; et, comme si la fortune eût voulu le délivrer dans cette journée de tous ses rivaux, le maréchal de Saint-André fut assassiné, au milieu du désordre, par un ennemi particulier. Tel fut le résultat de la sanglante bataille de Dreux, qui rompit le triumvirat, et mit à la tête des deux partis leurs véritables chefs, le duc de Guise et l'amiral de Coligny.

Le général catholique usa noblement de la victoire: il traita le prince de Condé comme un ami malheureux : ils soupèrent ensemble, eurent l'air d'oublier leurs différends, et couchèrent dans le même lit. «Ainsy, « dit La Noue, ces deux grands princes, qui estoient « comme ennemis capitaux, l'un triomphant, l'autre « captif, prirent leur repos ensemble. »

Dans les premiers momens de la bataille, plusieurs Catholiques, la croyant perdue, avoient pris la fuite vers Paris, y étoient arrivés dans la nuit, et le sommeil des habitans avoit été troublé par des cris d'alarme. On croyoit à chaque instant voir arriver les Protestans, et l'on étoit convaincu qu'ils alloient mettre la ville au pillage. Le désordre étoit au comble :

aucun préparatif de défense n'avoit été fait, et le jour suivant pouvoit être terrible. Heureusement Vieilleville se trouvoit alors dans la capitale, chez un de ses amis qui demeuroit près de la Croix du Tiroir. Sentant la nécessité de calmer ce trouble, il fait venir l'un des fuyards, et, sur ce que cet homme lui annonce qu'on n'a aucune nouvelle du duc de Guise, il calcule aussitôt que ce général habile a ménagé des ressources qu'on ne connoît pas, et ne peut se figurer qu'il ait été tué dans la mêlée, puisqu'on n'en dit rien. Rempli de cette idée, il court à l'hôtel de ville, où les principaux bourgeois s'étoient assemblés : « Messieurs, « leur dit-il, puisqu'on ne peut resouldre des actions « de monsieur de Guise, je m'en vais de ce pas porter « ma tête au Roy et à la Reyne, et me rendre prison- « nier entre les mains du prévost de l'hostel, en cas « que, devant la minuit de ce jour, la nouvelle qu'ils « ont apportée ne se trouve du tout renversée, et que « la victoire sera à l'honneur du Roy et de nostre « costé : et vivez en esperance, car je cognois mon- « sieur de Guise, qui n'a pas sans cause voulu accep- « ter aulcun commandement en l'armée pour jouer « son jeu à part, et user d'un terrible revers d'arriere « main sur son ennemy. » Ce discours calma toutes les alarmes, et le matin à neuf heures on eut des nouvelles certaines de la victoire.

1562.

Castelnau, liv. 3 et 4. La Noue. Vieilleville, liv. 8. Gaspard de Tavannes.

La terreur qu'on avoit éprouvée augmenta l'enthousiasme du peuple pour le duc de Guise; et Catherine, qui se vit obligée de consentir qu'il fût fait lieutenant-général du royaume, avec tous les pouvoirs qu'avoient eus le roi de Navarre et le connétable, fit dire en secret à l'amiral de ne pas se décourager. La

1563.

1563. Cour alla jusqu'à Rambouillet recevoir le triomphateur, et l'on s'occupa de la manière dont on useroit de la victoire. Brissac fut d'avis qu'on poussât la guerre en Normandie, afin de chasser les Anglais du Havre : mais le lieutenant-général soutint qu'il valoit mieux faire pendant l'hiver le siége d'Orléans, qu'il regardoit comme le chef-lieu des Protestans. « Le terrier « étant pris où les renards se retirent, disoit-il, nous « les courrons à force par toute la France. » Son avis ayant prévalu, il se chargea de cette entreprise. D'Andelot commandoit à Orléans, tandis que l'amiral, son frère, qui s'étoit recruté dans la Sologne, marchoit vers le Havre, afin de recevoir un secours qui lui avoit été promis par les Anglais. Les espérances conçues par le duc de Guise parurent d'abord se réaliser : il s'empara sans beaucoup de peine des ouvrages extérieurs de la place : mais au moment où il croyoit le succès assuré, il fut assassiné par Jean Poltrot de Méré, protestant fanatique [18 février].

Sa mort, qui fut courageuse et chrétienne, répandit la consternation parmi les Catholiques, et changea entièrement la face des affaires. Il ne laissoit que des enfans trop jeunes encore pour succéder à sa puissance; et sa veuve, Anne d'Est, princesse d'un caractère violent et prononcé, mais n'ayant aucune influence politique, parce qu'elle étoit étrangère, ne pouvoit que leur inspirer les sentimens de vengeance dont elle étoit animée. Poltrot, appliqué à la torture, accusa d'abord Coligny, dont il prétendit avoir reçu de l'argent; ensuite il chargea Catherine elle-même; et *aulcuns*, observe Tavannes, *ont voulu dire qu'elle avoit escrit à monsieur l'amiral pour l'en despescher.*

L'amiral attacha peu d'importance à se justifier de cet horrible attentat : il dit qu'il avoit employé Poltrot comme espion, mais non comme assassin : il avoua que l'acte *estoit méchant;* mais il ajouta que, *pour son particulier, il n'avoit grande occasion de plaindre la mort du duc de Guise.* Catherine ne cachoit pas plus la satisfaction que lui donnoit cette mort; et, s'il faut en croire Tavannes, elle lui dit quelques mois après : « Ceux de Guise se vouloient faire rois, mais je « les en ai bien gardés devant Orléans. » 1563.

Quoi qu'il en soit, elle ne parut animée que du désir de procurer une paix dont la France, inondée de sang, avoit tant besoin. Le connétable et le prince de Condé s'ennuyoient de leur prison, et cela rendit le rapprochement plus facile. On traita dans la ville d'Amboise, théâtre des premiers troubles, et l'on convint d'un arrangement qui auroit pu être durable, si les parties eussent été de bonne foi [19 mars]. Une amnistie générale fut accordée ; les frais de la guerre durent être à la charge de l'Etat, et le culte protestant obtint encore plus de liberté qu'on ne lui en avoit accordé par l'édit de janvier de l'année précédente. Afin de subvenir aux dépenses immenses qu'occasionnoit l'exécution de ce traité, on vendit pour trois millions de biens du clergé catholique ; aliénation dont on ne se souvenoit pas d'avoir vu d'exemple, et qui excita de grands murmures.

La Reine se flatta de pouvoir contenir par son adresse les chefs qui restoient aux deux partis. Les Protestans se trouvoient alors les plus redoutables. Elle abusa le prince de Condé par de vaines promesses, et parvint à lui faire goûter les délices de la Cour :

1563. en même temps elle sut nuire à propos à la réputation de loyauté de l'amiral, en appuyant sans affectation les bruits sur la part qu'on le soupçonnoit d'avoir eue à l'assassinat du duc de Guise. Les Catholiques, dont le connétable accablé de vieillesse étoit resté l'unique chef, lui inspiroient moins d'ombrage : aussi eut-elle l'air de se ranger entièrement de leur côté. Elle entama des relations avec Tavannes, qui lui avoit souvent représenté qu'elle ne pouvoit dominer que par eux; et, d'après ses conseils, elle ne négligea rien pour se faire des partisans indépendans des princes du sang et des maisons de Guise et de Montmorency. Par cette politique, dont le résultat n'auroit pu être favorable que si l'on y avoit vu de la franchise et de la bonne foi, elle devint momentanément la maîtresse absolue des affaires.

Blaise de Montluc, qui s'étoit montré l'ennemi mortel des Protestans, exécuta ponctuellement en Guyenne les ordres de la Cour, et contint les deux partis avec sa rigueur accoutumée. Tavannes, qui voyoit plus loin, et s'entendoit peut-être avec Catherine, refusa d'accorder aux Protestans de Bourgogne les droits qu'ils avoient acquis par le dernier traité, et leur culte continua d'y être prohibé.

Les Catholiques reprochoient amèrement aux Protestans d'avoir, pendant la guerre civile, livré le Havre à une puissance étrangère. Ceux-ci offrirent de se joindre à leurs anciens ennemis pour reprendre cette place importante; et ce fut à qui montreroit plus de zèle et plus de courage. La Cour voulut assister à ce siége, dirigé par le connétable et le maréchal de Brissac. On y voyoit l'amiral, les jeunes fils du duc de Guise, et

les principaux personnages des deux partis, combattant pour la même cause avec une émulation aussi vive que la haine qu'ils se portoient. Warwick, chargé par Elisabeth de la défense de la place, n'opposa qu'une foible résistance : il capitula bientôt; et la Reine profita de cet avantage, le seul dont la France eût pu s'applaudir depuis la mort de Henri II, pour augmenter son autorité, en faisant déclarer Charles IX majeur par le parlement de Rouen (1) : déclaration contre laquelle le parlement de Paris réclama, se fondant sur ce que, étant la cour des pairs, le droit d'enregistrer ces sortes d'édits lui appartenoit avant toutes les autres cours souveraines. 1563.

Catherine, se croyant désormais assurée du pouvoir absolu, ne pensa qu'à s'affermir en occupant les Français d'objets qui pussent les détourner de leurs anciennes discordes. Tenant des Médicis ses aïeux un goût éclairé pour les arts, elle jeta les premiers fondemens du palais des Tuileries, dont elle confia la construction à Philibert de Lorme et à Jean Bullan, les plus célèbres architectes du siècle. Elle voulut en même temps se concilier l'amour de l'armée, en fondant un vaste hospice où seroient reçus et soignés pendant le reste de leur vie, les soldats estropiés, infirmes ou accablés de vieillesse. Ce dernier projet fut généralement applaudi; mais il n'est pas besoin d'observer que, suivant les goûts frivoles de la Reine, l'hospice fut bientôt oublié, tandis que le palais s'élevoit avec des frais immenses.

Montluc, liv. 5. Lanoue. Gaspard de Tavannes. Castelnau, liv. 4.

Elle résolut aussi de commencer l'année suivante un grand voyage dans les provinces, afin de montrer 1564.

(1) Le Roi étoit âgé de treize ans et un jour.

1564. aux peuples le jeune Roi, et de profiter, pour accroître sa puissance, des sentimens d'amour que sa présence inspireroit. Le prince de Navarre, âgé de onze ans, devoit être du voyage. Elevé loin du luxe et de la mollesse par sa mère Jeanne d'Albret, qui sembloit prévoir les traverses qu'il éprouveroit avant de parvenir au trône, il faisoit déjà paroître un esprit supérieur, et un caractère plein de franchise et de cordialité, qui le faisoient chérir de tout le monde, sans que Catherine, mère de trois princes brillans alors de santé et de jeunesse, en conçût aucune inquiétude. La Cour passa l'hiver à Fontainebleau; des fêtes superbes y furent données, et l'on joua une tragi-comédie, surchargée d'événemens extraordinaires et de catastrophes imprévues. Il étoit d'usage que, après ces sortes de drames, l'un des acteurs en expliquât la moralité. Castelnau, négociateur très-distingué, qui s'étoit prêté par complaisance à ce divertissement frivole, fit de la pièce une application fort piquante à la position où pouvoient se trouver les personnes les plus importantes, dans un Etat livré aux dissentions civiles : « Tel « dit-il, représente aujourd'hui le personnage d'un « grand prince, demain joue celuy d'un bouffon, « aussi bien sur le grand théâtre que sur le petit. »

La Cour partit dans les premiers jours du printemps. Elle alla d'abord à Nancy où étoit l'une des sœurs du Roi, qui avoit épousé le duc de Lorraine. Se trouvant à Bar-sur-Aube, elle y reçut la nouvelle de la conclusion de la paix avec l'Angleterre. C'étoit Castelnau qui avoit été chargé de la négocier : afin de la rendre plus durable, il avoit proposé à Elizabeth d'épouser Charles IX; mais cette princesse avoit répondu fort

sensément, que le roi de France étoit trop grand et trop petit pour elle ; trop grand, parce qu'il n'étoit pas à présager qu'il voulût quitter ses riches Etats pour venir en Angleterre ; trop petit, parce qu'il n'avoit que quatorze ans, et qu'elle venoit d'entrer dans sa trentième année. Cependant elle adoucit ce refus, en chargeant Castelnau de porter à Charles IX l'ordre de la Jarretière. 1564.

Au mois de mai, la Cour entra en Bourgogne. Tavannes, lieutenant-général dans cette province, alla au-devant du jeune Roi, et lui fit un compliment court et énergique. « Sire, lui dit-il, en mettant la main « sur son cœur, ceci est à vous; puis la portant sur son « épée, et voilà, ajouta-t-il, de quoi vous servir. » La Reine s'entretint long-temps avec lui, ne témoigna aucun mécontentement de ce qu'il n'avoit pas exécuté le dernier édit de pacification, et parut écouter avec complaisance les conseils qu'il lui donna contre les Protestans. Le Roi fut ensuite conduit à Lyon, où il prêta serment d'exécuter les conditions de la paix faite avec l'Angleterre, et où il fit bâtir une citadelle. La peste s'étant déclarée dans cette ville et dans les provinces voisines, la Cour alla s'enfermer dans le château de Roussillon en Dauphiné, où elle put se préserver de la contagion. Ce fut là que le chancelier de L'Hôpital, mettant à profit tous les instans, fit rendre le fameux édit de Roussillon, qui fixe le commencement de l'année au premier janvier [4 août 1564]. La Reine, contre l'avis de ce ministre, voulut qu'un autre édit diminuât les avantages accordés aux Protestans par la paix d'Amboise. Cet acte, auquel elle avoit long-temps réfléchi, ne laissa plus douter

1564. qu'elle n'eût entièrement changé de systême. Les Protestans conçurent des inquiétudes, et les Catholiques se livrèrent aux plus belles espérances. La conduite qu'elle tenoit dans le voyage, servoit à confirmer ces conjectures. Partout où elle s'arrêtoit, le culte nouveau étoit interdit, et l'ordre étoit donné de faire démanteler les places des Protestans qui se trouvoient dans le voisinage.

Castelnau, liv. 5. Gaspard de Tavannes.

1565. La fermentation, qui recommençoit d'agiter les esprits, se signala par une scène qui faillit plonger la ville de Paris dans un grand désordre. Le concile de Trente venoit d'être clos, et ses actes, adoptés en France, quant à la doctrine, y avoient été rejetés, quant à la police et à la discipline. Le cardinal de Lorraine, récemment revenu de cette assemblée, demandoit avec chaleur qu'on poursuivît tous ceux qui étoient soupçonnés d'avoir pris part à l'assassinat de son frère, ce qui étoit attaquer directement l'amiral de Coligny; et les démarches violentes du prélat avoient irrité la maison de Montmorency, alliée des Châtillon. François de Montmorency, l'un des fils du connétable, étoit gouverneur de Paris : le cardinal voulut entrer dans cette ville avec des gardes, quoique Montmorency lui eût fait dire qu'il n'en avoit pas le droit : le gouverneur, irrité de cette obstination, le fit attaquer dans la rue Saint-Denis, dissipa son cortége, et le força de se réfugier presque seul dans son hôtel. Cette querelle imprévue effraya Catherine, qui chargea Cheverny, alors simple maître des requêtes, de négocier le rapprochement entre les deux maisons. Cheverny réussit dans cette affaire fort délicate, et y montra le caractère doux et conci-

liant, qui devoit par la suite l'élever aux premiers emplois. 1565.

Peu de jours après cet événement [31 janvier], la Cour se rendit à Toulouse, où Blaise de Montluc, gouverneur de Guyenne, vint la trouver. Ce général, portant beaucoup plus loin que Tavannes la haine contre les Protestans, entretint long-temps la Reine de leurs menées. Il l'instruisit que, pour s'y opposer, les Catholiques du pays avoient formé une ligue secrète; et il lui proposa de rendre cette confédération utile et légitime, en plaçant à sa tête le jeune Charles IX. « Mais, lui répondit Catherine, si le Roy « fait une ligue, n'est-il pas à craindre que les Pro- « testans n'en fassent une autre? » Cette observation sensée ne détourna point Montluc de son projet : accompagné de quelques amis, il se présenta devant le monarque. « Sire, lui dit-il, si quelqu'un est si fou « d'oser lever les armes, nous jurons tous de lui rom- « pre la teste. Je vous réponds que j'y mettrai si bon « ordre en ce pays, que rien ne branlera, que vous « ne soyez reconnu pour nostre maistre. Et par mesme « moyen, nous promettons par la foy que nous devons « à Dieu, que si quelque autre contre-ligue se faict, « nous vous en avertirons. Faites signer la vostre aux « plus grands de vostre royaume, car la feste ne se pour- « roit jouer sans eux. » Le Roi fut touché de ce zèle, qui sembloit désintéressé; et Catherine feignit d'adopter un plan très-favorable à la cause des Catholiques. On forma l'association; mais il s'éleva plusieurs difficultés sur les articles qu'il fallut signer : chacun ne consultoit que ses intérêts particuliers, et *tel peut-être*, observe Montluc, *faisoit bonne mine, qui estoit emprunté*

1565. *ailleurs.* Cette confédération, fondée sur des bases si peu solides, n'eut alors aucun résultat. Le temps n'étoit pas venu où des fautes plus graves, de la part du gouvernement, devoient réunir sous les mêmes drapeaux presque tous les Catholiques.

De Toulouse, la Cour partit pour Bayonne, où elle devoit avoir une entrevue avec l'infortunée Elizabeth, sœur aînée du Roi, et épouse de Philippe II. Le duc d'Albe s'y trouva, et, au milieu des fêtes magnifiques qui furent données, il eut de longues conférences avec Catherine de Médicis. Il est probable que ces conférences, très-mystérieuses, roulèrent sur le parti que les deux puissances prendroient à l'égard des Protestans, et qu'il fut résolu que, tandis que le duc d'Albe les soumettroit en Flandre, le gouvernement français emploieroit tous les moyens pour les contenir dans le royaume. Mais il est contre toute vraisemblance, que la Reine et le duc y aient formé le projet de l'horrible massacre qui fut exécuté à Paris sept ans après. Cette entrevue, dont le secret fut pénétré, répandit l'alarme parmi les Protestans, et leurs chefs contractèrent de nouvelles alliances avec les princes d'Allemagne.

Montluc, liv. 6. Castelnau, liv. 6. Cheverny.

1566. Au commencement de l'année suivante, le Roi se trouvoit à Moulins, où une assemblée de notables avoit été convoquée. Le chancelier de L'Hôpital y fit rendre deux célèbres ordonnances, l'une sur le domaine, l'autre sur la réformation de la justice; et la Reine, afin de calmer les inquiétudes des Protestans, ne négligea aucun effort pour obtenir que la veuve du duc de Guise se réconciliât avec l'amiral. Tous les hommes éclairés applaudirent au chancelier, qui, au

milieu des discordes civiles, trouvoit le moyen de corriger notre législation; mais personne ne fut dupe des artifices de Catherine, qui ne fit qu'aigrir davantage les maisons de Guise et de Châtillon, en ayant l'air de vouloir les rapprocher. Cette princesse, qui ne trouvoit pas assez de souplesse dans le caractère du Roi, dont les emportemens devenoient plus violens à mesure qu'il avançoit en âge, travailloit alors à l'élévation de son second fils, le duc d'Anjou, qu'elle préféroit à ses autres enfans. Elle lui donna pour chancelier le maître des requêtes Cheverny, qu'elle avoit employé avec succès l'année précédente dans l'affaire du cardinal de Lorraine et de François de Montmorency. 1566. Castelnau, liv. 6. Cheverny.

Cependant la paix sembloit régner dans les premiers mois de l'année 1567. Au commencement de l'hiver, Anne d'Est, veuve du duc de Guise, encore jeune et belle, avoit épousé Jacques de Savoie, duc de Nemours; et ce mariage faisoit présumer qu'elle mettroit moins d'ardeur à venger la mort de son premier époux. La Reine profitoit de cette tranquillité apparente pour faire des levées de troupes, et pour appeler six mille Suisses, sous le prétexte qu'il falloit surveiller le duc d'Albe, qui devoit passer avec une armée sur les frontières de la France, pour se rendre dans les Pays-Bas. En même temps Tavannes, qui passoit pour avoir toute sa confiance, formoit à Dijon, sous le nom de *Confrérie du Saint-Esprit*, une espèce de ligue, qui n'avoit pour but que d'empêcher la nouvelle religion de se propager en Bourgogne, mais qui réveilloit toutes les inquiétudes qu'avoit fait concevoir l'entrevue de Bayonne. 1567.

Les chefs des Protestans, effrayés de ces disposi-

1567. tions, s'assemblèrent d'abord à Saint-Valery, qui appartenoit au prince de Condé, puis à Châtillon-sur-Loing, domaine de l'amiral. Ils tinrent dans cette dernière ville un grand conseil, où les avis furent partagés sur le plan de conduite qu'il falloit adopter, au milieu de circonstances aussi graves. Coligny, se fondant sur ce que les religionnaires n'avoient rien de prêt pour faire la guerre, fut d'avis de temporiser jusqu'à ce qu'on pût avoir les secours promis par les princes d'Allemagne. D'Andelot, son frère, beaucoup plus ardent, et s'exagérant peut-être les dangers de son parti, prononça un discours plein de violence.

« Je vous demande, messieurs, dit-il, si vous at-
« tendez que nous soyons bannis ez pays estrangers,
« liés dans les prisons, fugitifs par les forêts, courus à
« force de peuple, méprisés des gens de guerre, et
« condamnés par l'authorité des grands, comme nous
« n'en sommes pas loin. Que nous auront servy nostre
« patience et humilité passées? Que nous profitera
« alors nostre innocence? A qui nous plaindrons-
« nous? Mais qui est-ce qui nous vouldra seulement
« ouir? Il est temps de nous désabuser, et de recourir
« à la défense, qui n'est pas moins juste que nécessaire;
« ne nous soucier point si on dit que nous avons été
« les aucteurs de la guerre; car ce sont ceux-là qui
« par tant de manieres ont rompu les conventions et
« pactions publiques, qui ont jeté jusques dans nos
« entrailles six mille soldats estrangers, qui par effect
« nous l'ont déjà déclarée. Que si nous leur donnons
« encore cet avantage de frapper les premiers coups,
« nostre mal sera sans remède. »

Ce discours produisit le plus grand effet sur les

Protestans, qui la plupart ne désiroient que le renouvellement de la guerre; et le prince de Condé, dont il ranima les espérances, témoigna qu'il partageoit leur enthousiasme. Il fut résolu, à la presque unanimité, qu'on réuniroit sans bruit un corps nombreux de cavalerie, qu'on surprendroit la Cour, qui paroissoit dans la sécurité la plus profonde, et qu'on enlèveroit la famille royale. Ce coup de main si périlleux fut fixé au 26 septembre, fête de Saint-Michel. 1567.

Catherine passoit, avec ses enfans, les derniers jours de l'été à Monceaux, maison de plaisance délicieuse, peu éloignée de Meaux. Croyant avoir pris des précautions suffisantes pour la sûreté du Roi, puisque les troupes nouvellement levées, et six mille Suisses, commandés par Louis Pfiffer de Lucerne, occupoient les principaux points de l'Ile-de-France et de la Brie, elle se livroit à ses délassemens ordinaires, donnoit des fêtes, et prenoit soin d'embellir ses bâtimens et ses jardins. Cependant quelques indiscrétions commises dans les provinces éveillèrent les soupçons des chefs catholiques. Blaise de Montluc, du fond de la Guyenne, transmit l'avis qu'un grand complot étoit sur le point d'éclater, et la Reine, sans y ajouter foi, crut néanmoins qu'il étoit prudent de savoir ce que faisoit Coligny. Elle envoya un homme de confiance à Châtillon; et l'amiral, qui avoit prévu que tous les yeux seroient ouverts sur lui, fut trouvé, à la veille d'une explosion si terrible, n'ayant pas plus de monde que *son train ordinaire, soignant à son ménage, et feignant de travailler à ses vignes.* Catherine, rassurée par le rapport de son envoyé, persista dans sa sécurité, et n'appela point de troupes

1567. pour préserver la famille royale du coup qui la menaçoit.

Des avis plus alarmans et plus positifs furent donnés quelques jours après. Castelnau, qui avoit été envoyé à Bruxelles pour complimenter le duc d'Albe, nouveau gouverneur des Pays-Bas, y apprit tous les détails de la conspiration, et s'empressa d'en venir lui-même avertir la Cour. Il ne trouva que des incrédules : la Reine, se croyant sûre que Coligny ne remuoit pas, voulut à peine écouter ce serviteur fidèle; le connétable le repoussa brusquement; et le chancelier de L'Hôpital lui fit une leçon sévère : « C'est un « crime capital, lui dit-il, de donner un faux aver- « tissement à son souverain, et de le mettre en dé- « fiance de ses sujets, sous le vain prétexte qu'ils « préparent une armée pour luy mal faire. » Cet aveuglement inconcevable dura jusqu'au moment où l'on apprit que le soulèvement éclatoit partout, et que le prince de Condé étoit entré dans la Brie.

Alors un conseil extraordinaire fut tenu, et l'on y fit paroître autant d'inquiétude qu'on avoit jusqu'alors montré de sécurité. Le chancelier seul soutint qu'on ne devoit concevoir aucune crainte, et prétendit que le prince de Condé et l'amiral n'avoient pas de mauvais desseins. « Monsieur le chancelier, lui dit Cathe- « rine, voulez-vous respondre qu'ils n'ont d'autre but « que de servir le Roi? — Oui, Madame, répliqua « L'Hôpital, si l'on m'asseure qu'on ne veut pas les « tromper. » L'obstination du chancelier ne céda qu'à l'avis certain que les Protestans venoient de s'emparer de Montereau, et qu'ils alloient marcher sur la résidence de la Cour. Il fut décidé qu'on partiroit à l'in-

stant pour Meaux, ville voisine peu fortifiée, mais où il étoit possible de résister quelques jours à une troupe de cavalerie. A peine y fut-on arrivé, qu'on appela les Suisses et toutes les troupes cantonnées dans la Brie et dans l'Ile-de-France. Pour leur donner le temps d'arriver, la Reine envoya François de Montmorency négocier avec le prince de Condé, qui étoit déjà à Rosoy, petite ville à cinq lieues de Meaux. 1567.

Louis Pfiffer, à la tête des Suisses, exécuta ponctuellement l'ordre de venir au secours du Roi. Il parut, dans la soirée du 28, au moment précis où on l'attendoit, et rassura par sa présence cette cour, composée de femmes craintives, de jeunes princes inexpérimentés, de courtisans et de magistrats peu habitués aux armes, et de quelques chefs militaires très-braves, mais qui n'avoient pas de troupes à commander. Le conseil fut encore partagé : le connétable vouloit qu'on restât dans Meaux, où l'armée royale avoit été appelée ; le duc de Nemours insistoit pour qu'on se rendît sur-le-champ à Paris, ville dans laquelle on trouveroit toutes les ressources nécessaires. L'intrépidité de Pfiffer fit prévaloir ce dernier avis : il conjura la Reine de se fier à la valeur et à la fidélité des Suisses, et lui promit *qu'ils ouvriroient au Roy, à la pointe de leurs piques, un chemin assez large pour passer au travers de l'armée ennemie.* Catherine alors déploya ce grand caractère qui, après la bataille de Saint-Quentin, l'avoit rendue l'idole des Parisiens : elle conduisit ses enfans au quartier des Suisses, dont elle exalta le courage par un discours plein d'énergie. « Allez, leur « dit-elle en finissant, donner au repos ce peu de nuit « qui vous reste : demain je confierai à la force de

1567. « vos bras le salut et la majesté de la couronne de « France. »

Le 29, à quatre heures du matin, la Cour sortit de Meaux, et fut reçue au milieu des Suisses, qui formoient un immense bataillon carré. Le prince de Condé essaya deux fois de les enfoncer avec sa cavalerie; mais ils s'arrêtèrent avec une froide intrépidité, et se bornèrent à baisser leurs piques, dont ils firent à la famille royale un rempart impénétrable. Un de leurs ennemis, bien digne d'admirer ce courage héroïque, fait de leur maneuvre une peinture aussi frappante qu'originale. « Ils demeurèrent fermes, dit La « Noue, sans jamais s'estonner, tournant toujours la « teste, comme a accoustumé de faire un furieux san- « glier que les aboyeurs poursuivent, jusqu'à ce qu'on « les abandonna, voyant qu'il n'y avoit apparence de « les forcer. »

Charles IX, âgé alors de dix-sept ans, étoit au milieu d'un groupe formé par les principaux officiers de la Couronne : irrité d'être attaqué en personne, il voulut commander une charge, et déjà il s'élançoit contre ses sujets révoltés; le connétable plus prudent saisit la bride de son cheval : « Sire, lui dit-il, ce n'est pas « ainsy qu'il faut que votre Majesté hazarde sa per- « sonne : elle nous est trop chere pour la commettre « à moindre troupe pour vous accompagner, qu'à dix « mille chevaux françois. » A peu de distance de Paris, les Protestans découragés se retirèrent : alors le Roi, impatienté d'avoir fait pendant cette journée une marche lente et pénible, quitta les Suisses, auxquels il devoit son salut, et, suivi d'une foible escorte, il se dirigea au grand galop sur sa capitale, où il entra vers

quatre heures du soir, aux applaudissemens unanimes 1567.
d'un peuple qui l'avoit cru prisonnier.

Le prince de Condé, ayant reçu des renforts de toutes les provinces, et comptant sur l'arrivée prochaine du duc Casimir, second fils de l'électeur palatin, qui lui amenoit un secours considérable, résolut de faire le siége de Paris. Il s'empara de tous les villages voisins, ferma les passages des vivres, et se flatta de pouvoir réduire cette grande ville par la disette.

Le connétable étoit d'avis de lui laisser dévaster la campagne, persuadé que, dans une saison pluvieuse, son armée ne manqueroit pas d'être bientôt en proie aux maladies; et il vouloit qu'on attendît que la noblesse du royaume pût répondre à l'appel qui lui avoit été fait par le monarque; mais les Parisiens, redoutant les souffrances d'un long siége, le forcèrent, par leurs murmures, à tenter le sort d'une bataille. Il sortit de Paris dans la matinée du 10 décembre, et attaqua l'armée protestante, qui occupoit la plaine de Saint-Denis. Ce vieillard, âgé de soixante-quatorze ans, montra dans cette affaire toute l'activité d'un jeune général : il combattit à la tête de la cavalerie, et renversa d'abord tout ce qui se présentoit devant lui; mais, s'étant trop avancé, il fut entouré et blessé à mort. Les Catholiques sembloient découragés, lorsque le duc de Nemours se mit à leur tête : ils renouvelèrent l'attaque avec fureur, portèrent le désordre dans les rangs de leurs ennemis, et restèrent maîtres du champ de bataille. Le connétable mourut le lendemain : constamment fidèle à la foi de ses pères, il lui avoit sacrifié ses plus chers intérêts.

Cette mort priva le parti catholique du dernier chef

1567. qui pût porter ombrage à la Reine : elle résolut de laisser désormais vacante la charge de connétable, et de nommer lieutenant-général le duc d'Anjou, son second fils, âgé de seize ans, pour lequel elle avoit une tendresse particulière. Elle espéroit que ce jeune prince, qui, au milieu de la mollesse de son éducation, montroit quelquefois de la résolution et du courage, seroit aveuglément soumis à ses volontés, qu'il pourroit être opposé avec succès au prince de Condé, et qu'il rallieroit autour de lui tous les partisans de l'ancienne religion; mais elle oublioit que le jeune duc Henri de Guise, à peu près du même âge, promettoit tous les talens de son père, qu'il ne songeoit qu'à le remplacer et à le venger, et que les Catholiques fondoient sur lui toutes leurs espérances. La rédaction des provisions de la charge de lieutenant-général, donnée au duc d'Anjou, fut confiée à Cheverny, son chancelier, qui ne manqua pas de lui attribuer *les pouvoirs les plus amples que frère de roi eût jamais eus.*

Gaspard de Tavannes. La Noue. Montluc, liv. 6. Bouillon. Castelnau. liv. 6. Cheverny.

1568. Après la bataille de Saint-Denis, le prince de Condé feignit de vouloir continuer le siége de la capitale : mais son armée se trouvant considérablement diminuée, il prit la résolution de partir pour la Lorraine, afin d'opérer sa jonction avec le duc Casimir, qu'il croyoit en marche depuis long-temps. Ce voyage, entrepris au milieu de l'hiver, affoiblit beaucoup les Protestans; mais ils étoient soutenus par l'espoir de se réunir à leurs alliés, et de pouvoir ensuite tenter de grandes entreprises. Quel fut leur désespoir, lorsque, arrivés en Lorraine, ils n'apprirent aucune nouvelle de Casimir! le découragement devint général, et l'armée étoit sur le point de se débander. Le prince de

Condé, qui conservoit dans les plus grands périls une gaîté pleine d'esprit et de sel, répondoit aux plaintes par des plaisanteries; et l'amiral, aussi tranquille que si son parti eût été dans l'état le plus florissant, rassuroit les foibles par sa fermeté imperturbable. Comme c'étoit lui qui inspiroit le plus de confiance, on l'accabloit de questions : « Que ferons-nous, lui dit un jour « un gentilhomme, si l'armée catholique vient nous « attaquer? — Nous irons joindre nos alliés. — Mais « si nous ne les trouvons pas? — Alors, répliqua l'a- « miral impatienté, je pense que nous soufflerons dans « nos doigts; car il fait grand froid. » 1568.

Enfin on vit paroître l'armée du duc Casimir, qu'on avoit si long-temps attendue, et tous les maux furent oubliés. Ceux qui avoient témoigné le plus de crainte et de foiblesse, montrèrent le plus d'ardeur; et ce secours, sur lequel ils avoient cessé de compter, fit renaître toutes leurs espérances. Mais leur joie fut bientôt troublée par la nécessité où ils se trouvèrent de sacrifier leurs dernières ressources. Le prince de Condé avoit promis aux troupes de Casimir cent mille écus, et il en avoit à peine deux mille à sa disposition. Il fallut alors que tout le monde se cotisât afin de satisfaire les étrangers, sans l'appui desquels il étoit impossible de rien entreprendre : l'argent, les bijoux que chacun avoit pris sur soi pour subsister quelque temps en cas de revers, furent apportés, et les derniers soldats ne furent pas dispensés de contribuer. On parvint ainsi à former une somme dont se contentèrent les Allemands. « N'est-ce pas là, observe La Noue, un « acte digne d'esbahissement, de voir une armée point « payée, dépourvue de moyens, et pouvant à peine

1568. « subvenir à ses nécessités, ne les espargner pour en « accomoder d'autres, qui par adventure ne leur en sa- « voient guères de gré. Il seroit impossible maintenant « de faire le semblable, parce que les choses généreu- « ses sont quasi hors d'usage. »

Le prince de Condé, plus redoutable que jamais, ramena son armée vers les environs de Paris : mais n'osant faire de nouveau le siége de cette grande ville, il essaya de s'emparer de Chartres. Le duc d'Anjou vint camper dans le voisinage avec l'armée royale : sa mère l'accompagnoit, et elle entama des négociations, dont les difficultés s'aplanirent par le besoin que les Protestans avoient de repos, après une campagne d'hiver des plus pénibles. Presque tous les gentilshommes de ce parti désiroient ardemment de revoir leurs maisons, et de réparer les pertes énormes qu'ils avoient faites : Catherine profita de ces dispositions pour les amener à un accord, dont les conditions ne furent pas rigoureuses, mais auquel elle avoit résolu de n'être pas fidèle. « Elle vouloit la paix, dit un contemporain, « pour laisser croistre ses enfans, dissiper les forces « des Huguenots, et les attraper, espérant de rompre « sa foy, comme eux avoient faict la leur à Meaux. » Ce fut d'après ces combinaisons qu'elle conclut avec les Protestans le traité de Longjumeau [27 mars]. Ils recouvrèrent les avantages qui leur avoient été accordés par l'édit de janvier 1562 ; mais ils furent obligés de rendre toutes les places dont ils s'étoient emparés. Le prince de Condé et l'amiral, contraires à cet arrangement, représentèrent en vain à leurs amis le piége qui leur étoit tendu : ils furent obligés de céder au vœu général, qui étoit pour la paix. Cependant ils

différèrent tant qu'ils purent la reddition des places. 1568.

Les Protestans ne tardèrent pas à reconnoître la faute qu'ils avoient faite. Tandis que leurs troupes étoient licenciées, et qu'ils retournoient désarmés dans leurs provinces, la Cour augmentoit ses forces, et prenoit une attitude menaçante. « Nous avons fait la fo-« lie, disoit l'un d'eux, ne trouvons pas estrange si « nous la buvons : toutefois il y a apparence que le « breuvage sera amer. » Cette armée du duc Casimir, pour laquelle ils avoient fait tant de sacrifices, fut reconduite sur la frontière par Castelnau, chargé d'exécuter les conditions faites avec elle : ils purent espérer un moment qu'elle ne sortiroit pas de France, parce que les fonds manquoient pour la payer; mais l'adresse de Castelnau fit disparoître tous les obstacles; et cet habile négociateur, dont la vie fut quelques jours en danger au milieu d'une troupe mutinée, parvint à lui faire accepter des arrangemens raisonnables.

Tandis que les chefs protestans étoient retirés dans leurs châteaux, Catherine les faisoit surveiller avec soin, interceptoit leurs communications, et n'attendoit que le moment favorable pour exécuter le grand projet qu'elle avoit formé. Vers la fin de l'été, prenant pour prétexte qu'ils conservoient encore les places dont la reddition avoit été stipulée par le dernier traité, elle donna ordre à Tavannes de faire arrêter le prince de Condé, qui habitoit Noyers, petite ville de Bourgogne. Tavannes, ignorant le plan général adopté par la Reine, et se figurant qu'elle avoit donné cet ordre dans un moment d'humeur, lui répondit « qu'elle « estoit conseillée plus de passion que de raison; » et, n'osant cependant lui désobéir entièrement, il résolut

1568. d'avertir le prince du danger qui le menaçoit. Quelques messagers, porteurs d'un billet conçu en ces termes, *le cerf est aux toiles, la chasse est préparée*, furent chargés par lui de rôder autour de Noyers : on les arrêta, comme il s'y étoit attendu, et le prince de Condé ne douta plus du sort qu'on lui préparoit. Au même moment, l'amiral, qui avoit reçu un avis semblable, vint trouver ce prince : ils donnèrent sur-le-champ les ordres pour que tout le parti reprît les armes, et ils partirent pour La Rochelle, où ils arrivèrent presque sans suite, après avoir couru mille dangers [19 septembre].

Aussitôt la guerre se ralluma dans le royaume : Jeanne d'Albret, qui jusqu'alors avoit gardé une sorte de neutralité, embrassa ouvertement le parti de la religion qu'elle professoit : Catherine, n'ayant pas prévu cette explosion soudaine, ne put empêcher que la Saintonge et le Poitou ne fussent occupés par les Protestans ; et ce parti, dont elle avoit cru qu'il ne restoit plus qu'à châtier les chefs, se releva en moins de deux mois, avec plus d'audace qu'il n'en avoit jamais montré. L'amiral, admirant ce retour de fortune, répétoit souvent comme Thémistocle : *Nous estions perdus si nous n'eussions esté perdus.*

Tavannes. La Noue. Vieilleville, liv. 9. Castelnau, liv. 7.

1569. Le chancelier de L'Hôpital, dont l'esprit pacifique ne convenoit plus au systême adopté par Catherine, rendit alors les sceaux, qui furent confiés à Morvillier. Le duc d'Anjou, comme lieutenant-général, prit le commandement de l'armée catholique, et marcha vers le Poitou, accompagné de Tavannes, chargé de lui apprendre le métier de la guerre. Le gouvernement, quoique très-prononcé contre les Protestans, ne vou-

loit pas fermer la voie aux négociations, et il gardoit avec eux dans cette guerre certains ménagemens qui leur donnoient de grands avantages. Il étoit défendu aux gouverneurs des provinces de poursuivre ceux de cette religion qui avoient l'air de se tenir tranquilles; et il en résultoit qu'ils pouvoient sans difficulté, non-seulement instruire leurs chefs de tout ce qui se passoit, mais leur faire parvenir des secours en hommes et en argent. Les zélés Catholiques blâmoient cette tolérance, qui faisoit échouer presque toutes les mesures prises contre leurs ennemis; les amis de la paix faisoient des vœux pour qu'elle servît à calmer les sentimens de haine dont les deux partis étoient animés. 1569.

Le duc d'Anjou, contrarié pendant quelque temps par les rigueurs de l'hiver, se trouva, près de Jarnac, en présence de l'armée protestante, dans les premiers jours de mars 1569. Il étoit incertain sur le parti qu'il prendroit, lorsque Cheverny, son chancelier, arrivant de la Cour, l'avertit que Charles IX concevoit contre lui de la jalousie, et lui représenta « que l'on com-« mençoit à avoir opinion de luy qu'il vouloit tenir « la guerre en longueur, pour continuer toujours « l'authorité qu'il avoit au commandement des ar-« mées. » Cet avis lui fit prendre la résolution de livrer bataille [13 mars]. Aidé par Tavannes, et payant très-bien de sa personne, il remporta une victoire complète : mais son triomphe fut souillé, malgré lui, par un assassinat commis de sang-froid sur le prince de Condé, au moment où l'on ne se battoit plus; et Montesquiou eut la cruauté de brûler la cervelle à un ennemi qui, hors d'état de se défendre,

1569. venoit de faire preuve de la valeur la plus brillante.

Ce prince, moissonné encore jeune, ne partageoit pas le fanatisme de ceux qui le suivoient : doué du caractère le plus aimable, aimant la Cour et les plaisirs, il ne voyoit dans les guerres religieuses qu'une carrière ouverte a sa gloire et à son ambition. « Aul« cun du siècle, dit La Noue l'un de ses plus zélés « serviteurs, ne l'a surmonté en hardiesse ny en cour« toisie : il parloit fort disertement, plus de nature que « d'art, estoit libéral et très-affable à toute personne, et « avec cela excellent chef de guerre; néantmoins, ama« teur de paix, plus grand dans l'adversité que dans le « bonheur. » Le duc d'Anjou ne profita point de sa victoire, et Coligny, devenu chef unique des Protestans, put se retirer à Cognac sans être entamé.

A l'époque de cet événement, qui remplit de joie les Catholiques, la Cour fut le théâtre d'une intrigue tramée par une princesse de treize ans. Marguerite de Valois, dernier enfant de Henri II, douée de toutes les grâces de la figure et de l'esprit, passoit, quoique à peine sortie de l'enfance, pour avoir inspiré une passion au jeune duc de Guise, et pour la partager. Soit qu'elle eût un goût précoce pour l'intrigue, soit qu'elle voulût servir son amant, elle avoit noué, à l'insu de sa mère, une correspondance secrète avec son frère le duc d'Anjou, qui jouoit alors le premier rôle dans le royaume : elle l'instruisoit de tout ce qui se passoit dans le cabinet, et prenoit probablement avec chaleur les intérêts du duc de Guise, qui venoit de faire avec éclat ses premières armes à la bataille de Jarnac. Catherine ne tarda pas à découvrir cette intrigue, qui tendoit à rendre indépendant le duc

d'Anjou, et à relever la puissance de la maison de Guise : elle fit à sa fille la semonce la plus sévère, et parvint à la brouiller avec le Roi et avec le lieutenant-général, en la leur peignant des plus noires couleurs; ce qui porta Marguerite à contracter plus tard la liaison la plus intime avec le duc d'Alençon, son troisième frère. Quoique cette jeune princesse eût un caractère fort entreprenant, elle trembloit devant la Reine, qui avoit acquis sur ses enfans l'empire le plus absolu, et dont il paroît qu'un seul regard suffisoit pour les confondre : « Non-seulement, dit-elle dans « ses Mémoires, je ne lui osois parler, mais quand « elle me regardoit, je transissois de peur d'avoir fait « quelque chose qui lui déplût. » Cette soumission entière à laquelle Marguerite étoit assujettie, ne faisoit qu'irriter son penchant pour l'intrigue et pour la galanterie. 1569.

Coligny, se trouvant en sûreté à Cognac, crut devoir affermir sa puissance sur l'armée protestante, en lui donnant un chef apparent, dont la haute naissance et les droits à la Couronne pussent garantir la fidélité de ceux qui se seroient fait scrupule d'obéir à un simple particulier : il pria Jeanne d'Albret, qui étoit à La Rochelle, de lui amener le jeune prince de Navarre, devenu, depuis la mort d'Antoine, son père, chef de la maison de Bourbon. Henri, âgé de seize ans, parut pour la première fois devant une armée qui devoit vaincre tant de fois sous ses ordres: ayant reçu dans les montagnes du Béarn une éducation mâle et guerrière, plein de franchise, de naïveté et d'esprit, il transporta les soldats par son air martial et sa douce affabilité. On voyoit à ses côtés son

1569. cousin le jeune prince de Condé, dont le père venoit de mourir si malheureusement à Jarnac; et l'aspect de ces deux princes inspiroit tour à tour l'enthousiasme et l'attendrissement. Jeanne d'Albret, ayant annoncé aux troupes qu'elle étoit décidée à faire tous les sacrifices, et à ne traiter qu'aux conditions les plus favorables pour sa religion, voulut conserver la mémoire de ce grand événement, en faisant frapper une médaille qui portoit ces mots : *Paix assurée, victoire entière, ou mort honnête* (1).

Son espoir étoit fondé sur un puissant secours que lui amenoit Wolfgand de Bavière, duc de Deux-Ponts : ce prince, qu'on ne put empêcher de pénétrer en Bourgogne, se dirigea vers la Loire, et passa cette rivière en surprenant la petite ville de La Charité : mais une maladie causée par les fatigues l'enleva dans le château de Lescars, au moment où il alloit faire sa jonction avec les troupes de Coligny. Il fut aussitôt remplacé par Wolrad de Mansfeld, qui, trois jours après, exécuta le plan dont on étoit convenu, et atteignit l'armée protestante sur les bords de la Vienne. Cette armée, ainsi renforcée, et ne se souvenant plus de sa dernière défaite, résolut de s'emparer de Poitiers, la seule ville de la province qui fût restée au pouvoir des Catholiques.

Le duc de Guise s'y jeta, et fut bientôt assiégé par Coligny, qu'il accusoit d'avoir provoqué l'assassinat de son père. Ces deux ennemis implacables déployèrent dans l'attaque et dans la défense tous leurs talens pour la guerre : l'amiral, blanchi dans les combats, plein

(1) *Pax certa, victoria integra, mors honesta.*

d'habileté et d'expérience, montroit l'ardeur impétueuse d'un jeune homme; et le duc, encore à la fleur de l'âge, n'ayant fait éclater une valeur brillante qu'à la bataille de Jarnac, mais prenant alors pour modèle de sa conduite celle qu'avoit tenue son père au siége de Metz, savoit joindre à l'intrépidité la plus ferme toute la prudence d'un vieillard. Le siége de cette ville, que sa grande étendue rendoit difficile à défendre, fut soutenu avec opiniâtreté, jusqu'au moment où le duc d'Anjou le fit lever par une fausse attaque sur Chatellerault. 1569.

Alors l'armée royale, ayant reçu des renforts, chercha l'occasion de livrer une bataille rangée. La plupart des Protestans, ruinés par la guerre, désiroient aussi qu'une action décisive y mît fin, et se flattoient de venger leur dernière défaite. Coligny, sentant que ses ennemis étoient les plus forts, feignit de céder à cette impulsion; et cependant il évitoit par des marches savantes toute espèce d'engagement. Enfin les deux armées se trouvèrent en présence près de Moncontour; la bataille fut livrée avec acharnement; et, comme l'amiral l'avoit prévu, ses troupes ayant plié, les Catholiques en firent un horrible carnage [3 octobre]. Le duc d'Anjou, dirigé par Tavannes, justifia la haute réputation qu'il avoit acquise à Jarnac; mais il laissa encore échapper les fruits de la victoire. Au lieu de poursuivre avec vigueur l'amiral, dont les troupes débandées se retiroient en Gascogne, il s'attacha au siége de Saint-Jean-d'Angély, où Charles IX, jaloux de sa gloire, vint bientôt le joindre.

Cependant Catherine, irritée par la résistance qu'opposoient encore les Protestans, et croyant à la possibilité

1569. de les subjuguer, prenoit enfin contre eux les mesures les plus rigoureuses. Le parlement de Paris venoit de proscrire deux de leurs chefs, Coligny et Montgommery : ils étoient déclarés criminels de lèse-majesté, et cinquante mille écus étoient promis à ceux qui livreroient l'amiral mort ou vif. Cet arrêt, qui n'empêchoit pas la Reine de continuer avec eux des négociations secrètes, ne fit que rendre leur parti plus implacable. Pilles soutint à Saint-Jean-d'Angély, ville peu fortifiée, un siége qui dura sept semaines, et qui fit perdre aux Catholiques plus de trois mille hommes [décembre]. Alors la Cour mit son armée en quartier d'hiver, pendant que les Protestans, loin d'interrompre les hostilités, dévastoient le pays où ils avoient été vaincus. Tavannes, qui avoit puissamment contribué aux victoires de Jarnac et de Moncontour, voyant qu'on ne vouloit suivre aucun de ses conseils, quitta l'armée, vint à Paris exhaler ses mécontentemens; et cette ville, toujours zélée pour la religion catholique, lui fit un présent considérable.

Tavannes. Montluc, liv. 6. Cheverny. La Noue. Castelnau, liv. 7. Marguerite de Valois, l. 1.

1570. L'indolence de la Cour fit espérer aux Protestans la campagne la plus heureuse. Dès les premiers jours du printemps ils ravagèrent les environs de Toulouse, marchèrent vers la Loire, et pénétrèrent en Bourgogne sans avoir trouvé de résistance. Le maréchal de Cossé-Gonnor les y attendoit, et avoit ordre de les empêcher de s'approcher de l'Ile-de-France. Il leur livra bataille le 25 juin, près d'Arnay-le-Duc : la victoire demeura indécise; et ce fut là que le jeune prince de Navarre, qui faisoit ses premières armes, étonna Coligny par son sang-froid et sa valeur. Les Protestans se débordèrent ensuite dans le pays situé entre

l'Yonne et la Loire, désolèrent l'Orléanais, et menacèrent la capitale. 1570.

Les deux partis, plus que jamais épuisés, sentoient le besoin de la paix : si d'un côté la Cour, après avoir laissé perdre l'année précédente le fruit de deux victoires, sembloit hors d'état de faire un grand effort; de l'autre, les Protestans, qui venoient de parcourir la France en conquérans, étoient accablés de fatigues, et ne pouvoient espérer de se soutenir long-temps dans un pays soulevé contre eux. Cette situation aplanit les difficultés que Catherine avoit jusqu'alors rencontrées pour négocier : on se rapprocha par nécessité, mais sans dépouiller les sentimens de haine qui avoient rendu la guerre si cruelle; et la paix fut conclue à Saint-Germain, le 8 août. Quelques chefs des Protestans, qui obtinrent des avantages sur lesquels ils n'auroient jamais osé compter, et qui n'aperçurent pas ce que tant de complaisance avoit de suspect, parurent disposés à exécuter sincèrement le traité. « Je « désirerois, disoit l'amiral, plustost mourir que de « retomber en ces confusions, et voir commettre de- « vant mes yeux tant de maux. » Les Catholiques, humiliés d'un arrangement qui consolidoit un parti dont ils avoient espéré la ruine entière, ne cachoient pas leurs murmures. « Je ne veux pas, disoit Ta- « vannes, que les vaincus et prisonniers de Jarnac et « de Moncontour conduisent les victorieux selon leurs « desseins. »

Ce fut dans ces dispositions que les chefs des deux partis prirent part aux fêtes magnifiques qui furent données par Catherine à l'occasion du mariage du Roi. Huit ans auparavant, Vieilleville, chargé d'une am-

1570. bassade à Vienne, avoit pris sur lui de demander pour le jeune monarque Isabelle d'Autriche, seconde fille de l'empereur Maximilien II, et s'étoit même procuré son portrait : on revint à cette idée, dont l'exécution devoit resserrer les liens qu'on vouloit former avec les deux branches de la maison d'Autriche; et les Protestans ne semblèrent prendre aucun ombrage de cette alliance. Charles IX alla au-devant de son épouse jusqu'à Mezières. Elle étoit conduite par l'archevêque de Mayence, qui, n'ayant point l'usage de la langue française, ne pouvoit parler que latin. Dans cette Cour, où, depuis les guerres civiles, on avoit entièrement perdu le goût des langues anciennes, il ne se trouva que Cheverny qui put servir d'interprète au prélat. Cette circonstance lui fit jouer un rôle important, et il s'en applaudit dans ses Mémoires. « Je « reconnus lors, dit-il, que mesmes à la Cour, bien « que les sciences et cette langue y soient méprisées, « quiconque en peut avoir la capacité en doit conser- « ver quelque usage facile, pour ne demeurer court, « et s'en servir aux occasions. »

Isabelle étoit digne par ses vertus et ses charmes de faire le bonheur de son époux; et elle fût devenue l'idole des Français, si elle leur eût été donnée dans des temps moins horribles. A la fleur de l'âge, elle rappeloit, dans sa conduite, la sévérité des mœurs antiques (1). Pieuse et modeste, étrangère aux passions qui animoient les deux partis, elle auroit probablement ramené la décence à la Cour, si l'ascendant de sa belle-mère ne l'eût réduite à une sorte de nullité.

Gaspard de Tavannes. La Noue. Cheverny. Vieilleville, liv. 8.

(1) *Prisci moris vel juvenili ætate femina.* De Thou.

Les divertissemens de Charles IX pendant la paix 1571.
n'étoient pas de nature à plaire à une princesse de ce caractère. Le jeune monarque n'aimoit que la chasse et les exercices violens : quoique son tempérament fût foible, et que des débauches précoces l'eussent altéré, il s'y livroit avec une ardeur qui donnoit sur sa santé les inquiétudes les plus fondées. Ses passions n'avoient jamais trouvé de frein, et les moindres contradictions l'entraînoient à des emportemens qu'il savoit concilier avec une dissimulation profonde. « Il « juroit, dit Bouillon, et lui ay ouï dire souvent que « jurer estoit une marque de courage à un jeune « homme. » Ces habitudes vicieuses, qu'il tenoit de son éducation, ne l'empêchoient pas de posséder quelques-unes des qualités qui convenoient à son rang. Sa démarche étoit noble et majestueuse, son élocution concise et énergique; il accordoit aux lettres françaises la même protection que son aïeul : quelquefois même il lui échappoit des vers forts d'expression et de pensée ; mais les poëtes qu'il admettoit volontiers dans son intimité, flattoient ses passions, au lieu de chercher adroitement à les calmer.

Les services que Tavannes avoit rendus dans la dernière guerre furent récompensés par le bâton de maréchal de France, et cette promotion rassura les Catholiques qui s'inquiétoient d'une négociation dont s'occupoit alors la reine mère. Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, étoit à la Cour, et sollicitoit vivement des secours pour les Protestans des Pays-Bas. Catherine, malgré les liens qu'elle venoit de contracter avec la maison d'Autriche, laissoit entrevoir qu'elle étoit disposée à distraire les Français de leurs

1571. querelles intérieures par une guerre étrangère; mais elle affectoit de se plaindre que la reine de Navarre et l'amiral ne lui témoignassent aucune confiance. En effet, depuis la paix, ils n'avoient pas quitté La Rochelle, où ils veilloient soigneusement à la sûreté du prince de Béarn et du prince de Condé. La négociation, dont étoit chargé Louis de Nassau, offrit un prétexte tout naturel de les appeler, et ils crurent ne pouvoir se refuser à cette invitation.

La Cour alla les attendre dans le château de Blois. Jeanne d'Albret fit paroître encore quelque hésitation: non-seulement elle redoutoit les piéges que des ennemis implacables pouvoient lui tendre; mais son amour maternel la faisoit trembler sur les dangers que son fils alloit courir au milieu des femmes qui entouroient Catherine de Médicis. Elle avoit donné tous ses soins à l'éducation de ce fils chéri, qui, âgé de dix-huit ans, et préservé jusqu'alors des passions, montroit néanmoins quelque penchant à des égaremens qui devoient être l'unique tache de sa vie. Voyant qu'il faudroit tôt ou tard le conduire auprès du Roi, elle s'efforçoit de lui inspirer de la défiance et du dégoût pour les séductions auxquelles il seroit exposé. « Ce ne sont point à la Cour, lui écrivoit-elle, les « hommes qui prient les femmes; ce sont les femmes « qui prient les hommes. Si vous y restez, vous n'en « échapperez jamais sans une grande grâce de Dieu. » L'amiral, pour qui la possibilité d'une guerre avec l'Espagne étoit une amorce irrésistible, fixa les incertitudes de Jeanne d'Albret; et bientôt cette princesse parut à Blois, suivie de son fils et du prince de Condé son neveu. Elle fut accueillie, ainsi que Coligny,

avec les démonstrations de l'amitié la plus sincère. 1571.

Catherine eut avec la reine de Navarre plusieurs entretiens particuliers, dans lesquels elle ne put réussir à pénétrer les intentions du parti protestant. Irritée de la réservé de Jeanne, elle pria Tavannes, dont elle connoissoit l'habileté, de lui indiquer les moyens d'arracher des secrets si importans. « Entre « femmes, lui repondit-il fort librement, mettez-la en « colère et ne vous y mettez point : vous apprendrez « d'elle, non elle de vous. » Catherine ne suivit pas ce conseil dans la crainte d'inspirer de la défiance à la reine de Navarre; elle ne lui parla au contraire que de ses vues pour le maintien de la paix, et elle lui proposa de cimenter l'union des deux partis, par le mariage de sa dernière fille, la belle Marguerite de Valois, avec le prince de Béarn. L'offre étoit d'autant plus séduisante, qu'il paroît que Jeanne ignoroit les bruits qui couroient à la Cour sur l'inclination de la jeune princesse pour le duc de Guise.

Cependant l'amiral sembla très-goûté par le Roi. Admis fréquemment à des audiences secrètes, il lui parloit des succès qu'on pourroit obtenir en Flandre : il cherchoit à lui insinuer que des triomphes remportés sur l'étranger, effaceroient les victoires inutiles de Jarnac et de Moncontour; il lui inspiroit de la jalousie contre le duc d'Anjou, et il lui faisoit entendre que, aussitôt qu'il se montreroit à la tête d'une armée, où les deux partis seroient confondus, il cesseroit d'être en tutèle. Charles prêtoit l'oreille à ces discours séduisans : tout portoit à croire qu'il alloit changer de systême, et une grande révolution sembloit se préparer à la Cour. Catherine conçut de l'effroi,

1571. surtout lorsqu'elle vit le duc d'Anjou, son fils chéri, presque disgrâcié, le duc de Guise éloigné, le cardinal de Lorraine obligé de partir pour Rome, et Tavannes repoussé.

Le meurtre de Lignerolles, favori du frère du Roi, commis au milieu de la Cour, et resté impuni, augmenta les inquiétudes qui tourmentoient les esprits. Les uns prétendirent que le Roi l'avoit puni d'une intrigue galante qu'il lui soupçonnoit avec sa mère; d'autres crurent que, admis par cette princesse à des mystères de politique, il avoit été victime de son indiscrétion. Les bruits les plus extraordinaires se répandoient à la Cour, et elle flottoit dans une agitation qui paroissoit n'avoir aucun but déterminé. Tavannes, d'après les récits de son père, en fait une peinture très-fidèle. « L'arc est tendu, dit-il, à la « ruïne ou establissement des Huguenots. Le Roy « Charles est porté à la guerre d'Espagne par leur « subtilité. Ils lui proposent d'obscurcir les combats « de son frère par nouvelles victoires. La Reine fluctue « entre paix et guerre; crainte de civile la penche à « l'estrangere. Comme femme, elle veut et ne veut « pas, change d'avis, et rechange en un instant. Les « Huguenots cornent la guerre, le Roy avec eux; ses « grandes faveurs leur sont suspectes. »

Gaspard de Tavannes. Cayet. Bouillon.

1572. Cependant on s'occuppoit du mariage du prince de Béarn et de Marguerite de Valois. Les préparatifs s'en faisoient avec beaucoup d'activité, lorsqu'une mort imprévue les suspendit tout-à-coup. Jeanne d'Albret, mère du jeune prince, âgée seulement de quarante-quatre ans, fut attaquée d'une fièvre qui, ne présentant d'abord aucun symptôme alarmant, l'enleva au

bout de cinq jours [10 juin]. Son fils prit alors le titre 1572.
de roi de Navarre. Dans l'inquiétude vague qui régnoit, on répandit que cette princesse avoit été empoisonnée, et l'on prétendit que des gants parfumés, dont Catherine lui avoit fait présent, étoient la cause de sa mort. On ajouta que le poison avoit agi sur le cerveau, et que, pour en dérober la trace, les médecins s'étoient bornés à ouvrir le corps, sans toucher à la tête. Ces bruits, qui réveillèrent les soupçons auxquels les deux partis étoient en proie, n'étoient nullement fondés, puisque la princesse étoit morte d'une maladie de poitrine : mais ils furent alors vainement démentis par Caillard, son médecin ordinaire (1).

Peu de jours après cette mort [26 juin], le Roi tint un conseil où furent admis le duc d'Anjou, Tavannes et Coligny. Le dernier développa ses plans pour une

(1) Cayet nous a conservé le témoignage de ce médecin. Quelques personnes soutenoient devant Caillard que Jeanne avoit péri par le poison : « Messieurs, leur dit-il, vous savez tous le commandement que « m'a plusieurs fois faict la Reyne, ma bonne maistresse, que, si je me « trouvois près d'elle à l'heure de sa mort, que je ne fisse faulte de « lui faire ouvrir le cerveau, pour voir d'où lui procedoit cette de- « mangeaison qu'elle avoit d'ordinaire au sommet de la teste, afin que « si monsieur le prince son fils et madame la princesse sa fille se sen- « toient de ce mal, qu'on y pust trouver le remede, en sachant l'oc- « casion. Conformément à cet ordre, Deneux, son chirurgien, lui « scia le test, et nous vismes que cette demangeaison lui procédoit de « quelques petites bubes d'eau qui s'engendroient entre le test et la « taye du cerveau, sur laquelle elles se répandoient, et lui causoient « cette demangeaison. Puis, ayant fort curieusement regardé, Deneux « dit aux assistans : *Messieurs, si Sa Majesté estoit morte pour avoir « flairé et senty quelque chose d'empoisonné, vous en verriez les mar- « ques à la taye du cerveau; mais la voilà aussi belle que l'on sauroit « desirer. Si elle estoit morte pour avoir mangé du poison, il paroîtroit « à l'orifice de l'estomac : rien n'y paroît; il n'y a donc d'autre occa- « sion de sa mort que l'apostume de ses poumons.* »

1572. campagne de Flandre, et s'efforça de faire sentir les avantages que tireroit la France d'une ligue contre l'Espagne. Il fut réfuté avec aigreur par les deux autres conseillers; mais, voyant que le Roi balançoit à se décider, il ne désespéra pas de l'amener à favoriser ses vastes projets. Ayant trouvé une occasion de lui remettre cette affaire sous les yeux, il le pressa plus vivement, et eut l'imprudence de lui dire qu'il avoit pour cette entreprise dix mille hommes à sa disposition. Charles, indécis, parla de cette offre à Tavannes: « Sire, lui répondit le maréchal avec fureur, celuy « qui vous porte telles paroles, vous luy devez faire « trancher la teste. Comment vous présente-t-il ce qui « est à vous? C'est signe qu'il les a gagnés et corrom- « pus, et est chef de party à vostre préjudice. Il a « rendu ces dix mille de vos sujets à luy, pour s'en « ayder et servir à un besoin contre vous. »

Le jeune monarque, frappé de ces raisons, eut cependant la foiblesse de les communiquer à l'amiral, qui conçut la haine la plus violente contre Tavannes. Si l'on en croit les Mémoires du fils de ce dernier, cette haine fut quelques jours après sur le point de s'assouvir. Pendant que le Roi étoit allé chasser à Monceaux, Coligny et Tavannes se rencontrèrent par hasard sur le quai du Louvre : l'amiral étoit accompagné de quatre-vingts gentilshommes, le maréchal n'en avoit que dix. Ils vont ensemble se promener hors de la ville : quand ils sont un peu éloignés, Coligny met la conversation sur la campagne de Flandre, s'emporte contre ceux qui s'y opposent, et outrage personnellement Tavannes. « Quiconque, lui dit-il d'un ton in- « sultant, empesche la guerre d'Espagne, n'est pas

« bon français, et a une croix rouge dans le ventre (1). » 1572.
Le maréchal, s'apercevant que la nombreuse escorte de Coligny partageoit sa fureur, et n'ayant à lui opposer que quelques amis, ne songe qu'à se dérober adroitement au danger dont il est menacé. Etant un peu sourd, il feint de n'avoir entendu qu'à demi, répond avec modération qu'il n'appartient qu'au Roi de décider une affaire de cette importance, et se rapproche insensiblement des portes de la capitale, où l'amiral le laisse entrer sans attenter à ses jours. Cette scène, qui fut bientôt publique, augmenta encore l'aigreur des esprits.

Coligny sembloit de jour en jour faire des progrès dans la confiance intime du Roi. Catherine, à qui tous les entours du monarque étoient vendus, s'inquiétoit de ces conférences secrètes, et voyoit clairement qu'il s'agissoit de la priver de son autorité. Sa crainte étoit confirmée par l'imprudence des Protestans, qui, transportés du crédit apparent de leur chef, se permettoient contre elle les propos les plus inconsidérés.

Dans cette position difficile, elle résolut d'avoir une explication avec son fils. Ce prince étoit allé chasser à Montpipeau : elle s'y rend, saisit l'occasion de le prendre en particulier au milieu des bois, et l'entraîne dans un château voisin. Là, fondant en larmes, elle lui rappelle tous les dangers dont elle a préservé son enfance, lui fait sentir qu'il ne régneroit pas, si elle n'eût trouvé le moyen de détruire, les uns par les autres, ceux qui vouloient renverser le trône, se plaint de ce que depuis quelque temps il se cache d'elle, et lui reproche l'attachement aveugle qu'il témoigne pour

(1) La croix rouge distinguoit les soldats de la maison d'Autriche.

1572. son ennemi le plus dangereux. Charles, qui connoissoit parfaitement sa mère, craint qu'elle ne lui oppose le duc d'Anjou : il avoue qu'il s'est laissé séduire par les théories brillantes de Coligny, promet d'y renoncer, et affecte la soumission la plus entière. Catherine feint de ne pas croire à ses promesses. Elle va s'enfermer à Monceaux, où le Roi s'empresse de la suivre. De nouvelles explications ont lieu entre elle et lui ; et, comme elles sont sans résultat, la mère ne doute plus qu'elle n'ait perdu l'ascendant qu'elle avoit jusqu'alors exercé sur son fils. Blessée dans ce qu'elle a de plus cher, elle s'entoure du duc de Guise et de ses partisans, échauffe leurs sentimens de haine contre l'amiral, et leur déclare qu'elle consent à ce qu'ils le fassent périr, quelles que puissent être les suites de cet attentat.

Coligny, plein de confiance et de sécurité, profita du retard qu'éprouvoit le mariage du roi de Navarre pour aller passer quelques jours à Châtillon-sur-Loing. Ses amis les plus prudens, effrayés du ton sombre et mystérieux qui régnoit à la Cour, et prévoyant que quelque piége lui étoit tendu, le conjurèrent de rester dans ses terres, afin de laisser passer l'orage qu'ils voyoient se former : mais l'amiral, croyant avoir entièrement subjugué l'esprit du Roi, fut sourd à leurs observations, et revint à Paris où sa perte étoit décidée.

Tout se préparoit pour les noces du roi de Navarre et de Marguerite de Valois. La jeune princesse, éprise du duc de Guise, avoit ouvertement témoigné sa répugnance pour ce mariage, et s'étoit vainement appuyée sur ce que la cour de Rome avoit refusé des dispenses ; le Roi, conseillé par Coligny, leva tous les

obstacles, et obtint du cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, qu'il béniroit cette union formée sous de si funestes auspices. La cérémonie eut lieu à Notre-Dame [18 août] : la Cour s'y rendit en grande pompe; et l'on vit cette antique église remplie de Catholiques et de Protestans. Lorsque la messe commença, le roi de Navarre se retira ainsi que ses amis, et Marguerite resta seule à genoux au pied de l'autel. On se figure aisément quels sentimens devoient agiter cette princesse, livrée à l'âge de dix-neuf ans, et dans tout l'éclat de sa beauté, à un homme dont elle n'étoit pas aimée; également contrariée dans ses sentimens religieux et dans ses inclinations les plus tendres; et ne voyant pas même à ses côtés l'époux auquel elle alloit être forcée de donner sa main. La messe étant finie, le roi de Navarre rentra, et le cardinal de Bourbon fit le mariage; mais l'on assure que Marguerite garda le silence lorsque, à diverses reprises, le célébrant lui demanda son consentement; et l'on ajoute que Charles IX, irrité de cette résistance, s'approcha de sa sœur, lui mit la main sur la tête, et la lui fit baisser de force; ce qui fut considéré, de la part de la princesse, comme un signe suffisant d'adhésion. 1572.

Après la cérémonie, le célèbre historien de Thou, encore fort jeune, franchit les barrières qui avoient été placées dans la nef, et pénétra dans le chœur, où se promenoient l'amiral et Henri de Montmorency d'Anville. Coligny parloit des victoires qu'il se flattoit de remporter dans les Pays-Bas, et montrant les drapeaux qui lui avoient été enlevés à Jarnac et à Moncontour, et qui étoient encore suspendus aux voûtes de l'église, « Dans peu, disoit-il, on les arrachera de

1572. « là, et on en mettra d'autres à leur place qui seront « plus agréables à voir. » Sa confiance dans la sincérité du Roi lui faisoit bannir toute crainte, et les grâces qu'il venoit de recevoir lui inspiroient la plus grande horreur pour de nouveaux troubles. « J'aime mieux « mourir, ajouta-t-il, et estre traîné par les rues de « Paris, que de recommencer la guerre civile, et de « donner lieu de penser que j'ay la moindre défiance « du Roy, qui, depuis quelque temps, m'a remis en « ses bonnes grâces. » Il étoit loin de penser que ses ennemis lui réservoient quelques jours après un sort encore plus affreux que celui auquel il se soumettoit plutôt que de retomber dans la révolte.

La maison de Guise, autorisée par Catherine à employer tous les moyens de se défaire de l'amiral, avoit eu d'abord le projet de le faire périr au milieu du jardin du Louvre, en présence du Roi, et dans le tumulte d'un jeu de bague; mais elle fut retenue par la crainte des suites d'un coup aussi hardi. Le duc de Guise, beaucoup plus animé que sa famille, parce que les conseils de celui qu'il accusoit d'être le meurtrier de son père avoient déterminé le mariage par lequel sa maîtresse venoit de lui être enlevée, trouva un assassin de profession, nommé Maurevert, qui lui promit de braver tous les dangers pour satisfaire sa vengeance.

Coligny demeuroit dans la rue de Béthisy, voisine de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et souvent il se rendoit à pied au Louvre. Maurevert fut posté dans la maison de Chailly, maître d'hôtel du duc d'Aumale, située près de cette église : armé d'une arquebuse, et sans cesse à une fenêtre où il étoit caché

par un rideau transparent, il épioit le moment de commettre son crime. Enfin, dans la matinée du vendredi 22 août, il vit l'amiral sortir du Louvre, et s'approcher lentement, parce qu'il étoit occupé à lire un mémoire qu'on venoit de lui présenter : il l'ajuste, le coup part; mais Coligny échappe pour cette fois à la mort. Les balles lui enlèvent un doigt de la main droite, lui fracassent le coude du bras gauche, et il a encore assez de sang-froid et de force pour indiquer la maison d'où le coup a été tiré. Aussitôt ceux qui accompagnoient l'amiral se précipitent dans cette maison : mais l'assassin en étoit déjà sorti par une porte de derrière ; ayant sauté sur un excellent cheval qu'on lui avoit préparé, il se sauvoit à toute bride du côté de la porte Saint-Antoine. Les recherches sont inutiles; il ne se trouve dans l'appartement qu'un jeune homme, qui ne peut donner aucun renseignement; et Saint-Auban, qui se met à la poursuite du meurtrier, ne peut l'atteindre. 1572.

A la nouvelle de cet assassinat, le trouble et la terreur se répandirent dans la capitale. Les Protestans, qui s'y trouvoient en très-grand nombre, exprimoient leur chagrin par des menaces, et déclaroient qu'ils se feroient eux-mêmes justice, si ce crime demeuroit impuni. Les Catholiques, révoltés de leur arrogance, mais ignorant d'où le coup étoit parti, sentoient renaître leur fureur contre un homme qui auroit dû plutôt exciter leur pitié, puisque de long-temps il ne pouvoit être à craindre. Lorsque Charles IX apprit l'attentat commis sur l'amiral, il se livra aux plus horribles emportemens, et jura que les coupables seroient exemplairement punis. Immédiatement après son dîner, il voulut voir le blessé, et se rendit chez lui avec toute

1572. sa cour. Coligny chercha vainement à lui parler en particulier : Catherine se tint constamment entre son fils et le lit du malade, et parvint ainsi à empêcher une explication qui, en la perdant, auroit peut-être prévenu l'horrible massacre qui devoit avoir lieu deux jours après.

Le soir, cette princesse résolut de tenter sur son fils un dernier effort. Elle obtint de lui qu'il réunît un conseil secret, composé du duc d'Anjou, du comte de Nevers, du garde des sceaux de Birague, et des maréchaux de Retz et de Tavannes. Elle y rappela tous les attentats des Protestans depuis la mort de Henri II, s'étendit sur la conjuration d'Amboise, où il ne s'agissoit de rien moins que d'abolir le culte catholique; n'oublia pas l'audacieuse entreprise de Meaux, à laquelle le Roi n'avoit échappé que par une sorte de miracle, et ne négligea aucun moyen de réveiller dans le cœur du monarque les sentimens de haine dont elle l'avoit vu autrefois animé. Elle passa ensuite à la situation actuelle des affaires, qu'elle peignit des couleurs les plus effrayantes. Ne dissimulant point qu'elle avoit autorisé la maison de Guise à se défaire de l'amiral, elle fit sentir que ce mystère, déjà pénétré par les Protestans, ne tarderoit pas à être entièrement découvert; qu'on pouvoit juger, par leurs menaces, des violences auxquels ils alloient se livrer; que la mère du Roi et la maison de Guise ne seroient pas seules exposées à leurs fureurs; et que, comme on n'imagineroit jamais qu'un coup si hardi eût été porté sans l'aveu du monarque, ce seroit contre lui que toutes les vengeances seroient dirigées. Les principaux conseillers observèrent que la guerre étoit inévitable, et que les résultats

pouvoient en être fort incertains : l'opinion unanime 1572.
fut *qu'il valoit mieux gagner une bataille dans Paris, où tous les chefs étoient, que de la mettre en doute en la campagne ;* et il fut résolu qu'on feroit périr l'amiral, ainsi que les chefs du parti protestant.

Charles IX, âgé de vingt-deux ans, habitué jusqu'alors à une soumission aveugle aux volontés de sa mère, et n'ayant fait, depuis quelque temps, que des efforts timides pour secouer ce joug, parut livré, pendant cette horrible délibération, à une multitude de sentimens contraires. Enfin la crainte et sa violence naturelle prirent le dessus, et il rompit le silence en déclarant qu'il consentoit à la mort de Coligny, mais qu'il vouloit qu'en même temps tous les Protestans fussent massacrés, afin qu'aucun d'eux ne pût jamais lui faire de reproches. Ainsi ce malheureux prince sentoit toute l'énormité du crime qu'il commettoit, et prévoyoit dès-lors les remords dont il alloit être déchiré.

Après de longs débats, il fut décidé que le roi de Navarre et le prince de Condé seroient épargnés : on espéra qu'il seroit facile de faire revenir ces jeunes princes à la religion de leurs pères, et l'on crut que leur exemple seroit utile pour ramener les Protestans qui pourroient échapper au massacre.

Tous ces détails, puisés dans des sources authentiques, semblent prouver que la proscription générale des Protestans ne fut pas combinée long-temps d'avance, comme l'ont dit la plupart des historiens. Catherine, irritée des prétentions de Coligny, ne voulut d'abord faire périr que les chefs ; et Charles IX n'adopta la résolution de les perdre tous que deux jours avant la catastrophe. Il entra, comme on le voit, dans cette

1572. résolution atroce, plus de foiblesse encore que de cruauté. Ainsi tout porte à croire qu'il faut s'en rapporter au témoignage du fils d'un des conseillers, qui dit « que ce projet, né de l'occasion, ne se fust pu « exécuter sans être découvert, s'il eust esté prémé- « dité. »

Le lendemain, samedi 23, pendant que les préparatifs se faisoient avec mystère, le Roi montroit une dissimulation profonde. Les Protestans, effrayés de l'agitation du peuple, voulurent quitter Paris, et emmener avec eux l'amiral, qui partageoit leurs craintes : mais les médecins de la Cour soutinrent qu'il ne pourroit supporter les fatigues d'un voyage, et le monarque prit en apparence les mesures les plus propres à le rassurer. Une proclamation publique invita les Protestans à venir se loger dans le quartier qu'il habitoit, afin de lui prêter main forte si l'on vouloit l'attaquer : le régiment des gardes fut posté devant sa maison, avec l'ordre de veiller à sa sûreté; et les portes de la ville furent fermées, sous le prétexte de prévenir l'évasion des complices de l'assassin. Toutes ces précautions, dont Coligny parut satisfait, devoient tourner contre lui, et contre ses malheureux partisans : réunis sur un seul point, ils pouvoient être plus facilement exterminés : le régiment des gardes étoit destiné à soutenir leurs meurtriers; et la ville n'étoit fermée que pour empêcher qu'aucun proscrit n'échappât.

Dans la soirée de ce jour, le prévôt des marchands, Jean Charron, et Marcel, qui avoit autrefois exercé cette charge, furent mandés au Louvre : tous deux connoissoient parfaitement la capitale, et étoient fort accrédités près du peuple : le duc de Guise et les gé-

néraux chargés de l'exécution du complot, leur dirent 1572.
qu'un grand trouble devoit éclater pendant la nuit, et leur ordonnèrent, de la part du Roi, de réunir sur-le-champ les compagnies bourgeoises à l'hôtel de ville. Voyant leur zèle, ils ne balancèrent plus à leur révéler la résolution qui avoit été prise dans le dernier conseil. Ces magistrats, quoique ennemis implacables des Protestans, frémirent d'abord à la pensée du carnage dont leur ville alloit être le théâtre : mais, excités bientôt par des discours qui réveilloient leurs passions, ils se montrèrent plus animés que ceux dont les exhortations les poussoient au crime, et sortirent du palais en jurant *qu'il seroit mémoire à jamais de cette exécution.* Peu d'heures après, ils placèrent des corps de garde sur toutes les places, firent tendre les chaînes, ordonnèrent que les maisons fussent illuminées, et décidèrent que le signe de ralliement des Catholiques seroit une croix blanche placée sur la poitrine.

Tout paroissoit tranquille dans le Louvre, et Catherine y tenoit son cercle comme dans les temps les plus calmes. Les jeunes seigneurs protestans, ignorant que cette nuit étoit pour eux la dernière, s'entretenoient gaîment avec les femmes de la Cour, qui ne sembloient avoir aucune connoissance du complot. Cependant on apercevoit dans les regards de la famille royale un trouble, une inquiétude et des signes d'intelligence qui auroient dû éclairer les plus aveugles. La duchesse de Lorraine, sœur aînée du Roi, étoit assise à côté de sa mère ; et, douée d'un naturel tendre et compatissant, elle frémissoit des horreurs qui alloient être commises. Marguerite, malgré la répugnance qu'elle

1572. avoit montrée à épouser le roi de Navarre, n'étoit pas dans la confidence, non plus que le duc d'Alençon, son jeune frère, dont on avoit redouté l'indiscrétion. Le cercle ayant fini plus tôt que de coutume, Catherine donna l'ordre à la reine de Navarre d'aller se coucher : alors la duchesse de Lorraine, qui savoit que le Louvre ne seroit pas un asile pour les proscrits, ne put se contenir plus long-temps : « Mon Dieu, ma « sœur, dit-elle, n'y allez pas! » Sa mère ayant voulu lui imposer silence, « Il n'y a pas d'apparence, « s'écria-t-elle, de l'envoyer sacrifier comme cela : « sans doute, si les Huguenots découvrent quelque « chose, ils se vengeront sur elle. — S'il plaît à Dieu, « répondit froidement Catherine, elle n'aura point de « mal; quoi que ce soit, il faut qu'elle y aille, de « peur de leur faire soupçonner quelque chose. » Catherine commanda de nouveau à Marguerite de se rendre auprès de son époux : la duchesse, la croyant perdue, l'embrassa en fondant en larmes : « Et moy, « dit Marguerite dans ses Mémoires, je m'en allay « toute transie et éperdue, sans me pouvoir imaginer « ce que j'avois à craindre. » Mariée contre son gré depuis six jours avec un prince pour qui elle n'avoit aucun penchant, ne pouvant concevoir les causes de la situation périlleuse où elle se trouvoit, elle se coucha, l'imagination remplie d'idées sinistres, et n'ayant auprès d'elle d'autres femmes que sa nourrice. Ses inquiétudes augmentèrent lorsqu'elle vit trente Protestans introduits dans sa chambre, et chargés de faire la garde autour de son lit.

Les seigneurs protestans prirent congé de Charles IX : le jeune comte de La Rochefoucault, qu'il traitoit

comme un favori, et qu'il auroit voulu sauver, resta le dernier. « Foucault, lui dit-il, ne t'en vas pas : « nous nous amuserons ensemble le reste de la nuit. « — Cela ne se peut, répondit le comte, qui avoit « un rendez-vous avec la princesse douairière de « Condé (1), car il faut dormir et se coucher. — « Tu coucheras, poursuivit le Roi, avec mes valets « de chambre. » Cette proposition ne pouvoit être agréée par le comte, qui se flattoit de passer la nuit dans une compagnie beaucoup plus agréable ; et le Roi le laissa courir à la mort sans oser insister, de peur qu'une indiscrétion ne compromît l'exécution de ses desseins. 1572.

Lorsque tout le monde fut retiré, Charles IX, à l'approche du carnage dont le signal alloit bientôt être donné, tomba dans d'horribles angoisses, et sa mère, quoique beaucoup plus décidée, éprouva une vive émotion : l'un et l'autre redoutoient la résistance désespérée des Protestans. Les chefs cherchèrent en vain à les rassurer : ils ne retrouvèrent quelque sécurité que quand ils apprirent que l'amiral n'existoit plus. Coligny, assailli dans sa maison, au milieu de la nuit, étonna d'abord ses assassins par ce courage tranquille qui ne l'avoit jamais abandonné dans les plus grands dangers : le fer levé sur lui sembloit tomber de leurs mains ; mais, excités par le duc de Guise, qui lui reprochoit d'avoir fait couler le sang de son père, ils l'égorgèrent, le jetèrent par les fenêtres, et exercèrent leurs fureurs sur son corps inanimé.

(1) Elle étoit fille de François d'Orléans, marquis de Rothelin, et avoit été mariée en 1565 avec Louis, premier prince de Condé, tué en 1569 à la bataille de Jarnac. Cette princesse étoit fort galante.

1572. Il avoit été convenu que le massacre général auroit lieu immédiatement après cette exécution. Aussitôt le tocsin du palais, qui devoit en être le signal, se fit entendre : des cris affreux retentirent de toutes parts; des troupes furieuses inondèrent les rues et les places publiques, et un morne silence régna dans le Louvre. Ainsi commencèrent, quelques momens avant le lever du soleil, les horreurs qui devoient souiller la journée du 24 août, fête de la Saint-Barthélemy. Aucun asile n'étoit ouvert aux proscrits : désignés par l'autorité municipale dont ils étoient presque tous connus, livrés par leurs hôtes, abandonnés de leurs amis, ils périssoient sous le fer des assassins, ou étoient précipités dans la Seine. Les haines particulières profitèrent du désordre pour s'assouvir, et plusieurs Catholiques en furent victimes. Le moindre signe de pitié pour ceux qu'on égorgeoit étoit puni comme un crime; et il falloit que les témoins involontaires de ces cruautés inouies renfermassent dans leurs cœurs les sentimens dont ils étoient oppressés. De Thou, qui étoit sorti pour entendre la messe de grand matin, rencontra une troupe qui traînoit à la rivière deux hommes de sa connoissance : « Je fus obligé, dit-il, « de regarder ces objets affreux sans oser verser une « larme. »

Pendant que le peuple de Paris s'abandonnoit à ses fureurs, le sang couloit aussi dans le Louvre. Tous les seigneurs attachés au roi de Navarre et au prince de Condé étoient massacrés par les gardes, et la rage des meurtriers ne respectoit pas même l'appartement de Marguerite. Cette princesse, dont la chambre à coucher étoit remplie de Protestans, avoit passé toute

la nuit dans une grande agitation; au point du jour, 1572.
son époux la quitta, sous le prétexte d'aller jouer à la paume : se trouvant seule, et croyant le danger passé, elle donna l'ordre à sa nourrice de fermer les portes, et elle essaya de dormir. Au bout d'une heure, un grand bruit se fit entendre, et on frappa fortement en criant : *Navarre!* La nourrice, se figurant que c'étoit le Roi, s'empressa d'ouvrir. Aussitôt un homme blessé et tout sanglant se précipite dans la chambre : c'étoit Téjan, gentilhomme protestant, que deux archers poursuivoient. Il se jette sur le lit de Marguerite, la prend dans ses bras pour s'en faire un bouclier, et tombe avec elle dans la ruelle. Aux cris de la nourrice, Nancay, capitaine des gardes, accourt : il dégage la princesse, qui sauve la vie au malheureux Téjan, et il la conduit chez la duchesse de Lorraine : dans le trajet, un homme est massacré à quatre pas d'elle : cet affreux spectacle la fait tomber évanouie : elle ne recouvre l'usage de ses sens que lorsqu'elle est transportée dans l'appartement de sa sœur, où elle apprend que son époux n'est pas du nombre des proscrits, et où elle obtient la grâce de deux Protestans attachés à ce prince.

Le massacre dura trois jours dans la capitale, et l'on croit que quatre mille personnes en furent victimes. Pendant ce temps, le Roi et sa mère changèrent trois fois de résolution : ils firent d'abord répandre que les discordes entre les Guise et les Châtillon avoient été l'unique cause du trouble ; ensuite ils expédièrent en secret des courriers pour commander de vive voix aux gouverneurs des provinces d'exterminer les Protestans ; puis le monarque alla en grande pompe au parlement

1572. tenir un lit de justice; et là, en accusant Coligny et ses partisans d'une conspiration, il déclara que rien ne s'étoit fait que par ses ordres.

Les morts mutilés et dépouillés se trouvoient entassés dans les rues et dans les places publiques; les jardins du Louvre en étoient aussi jonchés : cela n'interrompit point les promenades accoutumées des femmes de la Cour, et l'on en vit plusieurs arrêter des regards curieux sur les corps nus des hommes avec lesquels elles s'étoient entretenues la veille : tant la mollesse et la volupté s'allient facilement avec l'insensibilité la plus monstrueuse.

Les ordres donnés dans les provinces furent presque partout exécutés, et l'on porta à près de quarante mille le nombre de ces nouvelles victimes. Quelques gouverneurs prirent sur eux de ne pas obéir; et l'histoire cite avec éloge la noble et courageuse conduite qui fut tenue en Dauphiné par le comte de Tende; en Bourgogne, par Chabot Charny; en Auvergne, par Saint-Héran de Montmorin, et à Bayonne, par le vicomte d'Orthès.

Le roi de Navarre et le prince de Condé, retenus prisonniers dans le Louvre, furent vivement pressés d'embrasser la religion catholique. Ils résistèrent d'abord, et Charles IX, dont la fureur ne connoissoit plus de bornes, alloit prendre contre eux les mesures les plus violentes, s'il n'eût été arrêté par sa jeune épouse, Isabelle d'Autriche, qui pendant le massacre étoit constamment restée au pied des autels, où elle avoit en vain sollicité le ciel d'épargner tant d'horreurs à sa patrie adoptive. Cette vertueuse princesse obtint la grâce des princes, qui, cédant enfin aux menaces, chan-

gèrent de religion. Ils firent leur abjuration avec la princesse douairière de Condé, tante de l'un et belle-mère de l'autre, femme encore jeune, qui, comme on l'a vu, avoit donné, la nuit même du massacre, un rendez-vous à l'infortuné comte de La Rochefoucault. 1572.

Tavannes, qui avoit fait partie du conseil tenu deux jours avant la Saint-Barthélemy, fut chargé de rétablir l'ordre dans la capitale. Il n'y parvint qu'avec beaucoup de peine, et parut pendant quelque temps jouir à la Cour du plus grand crédit. Ses conseils, conformes à son caractère, étoient pleins de sévérité et de violence : il vouloit qu'on profitât de la terreur des Protestans échappés au massacre, pour les forcer à quitter le royaume. Mais Catherine et son fils, après avoir effrayé le monde par un attentat qui n'avoit pas encore eu d'exemple, et s'être flattés d'anéantir d'un seul coup la nouvelle religion, voyant qu'il restoit encore des vengeurs aux victimes qui venoient d'être immolées, retombèrent dans l'indécision. Ils craignirent de jeter dans le désespoir les restes encore redoutables du parti protestant, et, loin de prendre un ton menaçant, ils eurent recours aux promesses.

Cette conduite incertaine ranima les espérances du parti qui, pendant quelque temps, s'étoit cru entièrement abattu, et des auxiliaires puissans lui rendirent bientôt la force qu'il avoit perdue par la mort ou la prison de ses chefs. Le duc d'Alençon, dernier frère du Roi, prince d'un caractère inconstant et léger, irrité de n'avoir pas été dans le secret des dernières mesures, se joignit aux Montmorency, qui, pendant le massacre, avoient couru quelques risques à cause des

1572. liens qui unissoient leur famille à celle des Coligny. Ils négocièrent secrètement avec les Protestans, sans montrer aucun penchant pour leur religion, voulurent établir une sorte de balance entre les deux partis qui divisoient le royaume, et prirent le nom de *Politiques*. C'étoit en effet la politique seule, et une politique bien funeste, qui avoit présidé aux déchiremens que la France éprouvoit depuis douze années; et l'on a pu se convaincre que la religion, dont quelques ambitieux avoient emprunté et profané le nom, n'y avoit eu aucune part.

Les Protestans possédoient encore les places de La Rochelle, de Sancerre et de Montauban; ils y prirent une attitude menaçante; et la Cour, effrayée, publia, le 28 octobre, sous le nom d'Edit de sûreté, un acte portant défense de les inquiéter, s'ils demeuroient tranquilles. Cette avance pacifique n'empêcha pas Catherine de lever une armée destinée à s'emparer de La Rochelle, et dont elle voulut que le duc d'Anjou prît le commandement. Charles IX sembloit plus que jamais soumis à sa mère. Attéré depuis le coup affreux auquel il n'avoit consenti que par crainte et par surprise, dévoré de remords, frémissant à la seule vue d'un Protestant, qui étoit pour lui un reproche, il avoit cependant négocié avec La Noue, l'un des chefs les plus renommés de ce parti, et s'étoit assez confié à la loyauté de son caractère, pour lui dònner le gouvernement de la ville contre laquelle il alloit diriger ses armes. La Noue justifia la haute idée que le monarque avoit conçue de lui : sans manquer aux devoirs de sa place, et sans trahir les intérêts de ses co-religionnaires, il sut faire naître dans des esprits si violem-

Cayet, liv. 1. Gaspard de Tavannes. Bouillon. De Thou. S.-Auban. Marguerite de Valois, l. 1. Mergey.

ment aigris, des sentimens qui par la suite ouvrirent les voies à des projets solides de pacification.

Le duc d'Anjou mit le siége devant La Rochelle dans les premiers jours de mars 1573. Charles IX, Catherine, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, toute la Cour étoient à l'armée, et l'on s'y occupoit beaucoup plus d'intrigues que des moyens de réussir dans une entreprise qui avoit pour but d'abattre entièrement le parti protestant. Le duc d'Alençon, mécontent de n'avoir aucun crédit, s'étoit lié intimement avec le roi de Navarre et le prince de Condé, qui, depuis leur conversion forcée, jouissoient d'une apparence de liberté, mais dont les actions et les démarches étoient surveillées avec soin. Ces trois princes avoient des intelligences secrètes avec les Rochellois, « et rien ne se disoit, observe un contemporain, mesme aux conseils les plus particuliers, que « ces derniers n'en fussent en mesme temps avertis. » 1573.

La Noue, malgré sa conduite pleine de sagesse et de loyauté, ayant inspiré de la défiance aux assiégés, fut obligé de les quitter et de venir dans le camp du Roi. Il fut reçu avec transport par les jeunes princes mécontens, qui, enthousiasmés de sa brillante réputation, résolurent aussitôt de le mettre à la tête de l'entreprise qu'ils avoient concertée. Ils lui firent proposer de quitter ensemble l'armée avec un corps de troupes dont ils croyoient être sûrs, de lever ensuite l'étendard de la révolte, et de s'emparer de quelques places au nom des Protestans. Tout porte à croire que La Noue ne prit aucune part sérieuse à ce projet insensé, et que cependant il ne voulut point le repousser entièrement, de peur que les princes n'adoptassent

1573. une résolution encore plus extravagante. Ne trahissant pas leur confiance, il fit naître des obstacles, et amena des délais, jusqu'au moment où la lassitude et l'épuisement contraignirent les deux partis à faire la paix.

Ce traité, qui fut signé le 6 juillet, porta que personne à l'avenir ne seroit inquiété pour sa religion, que les Protestans qui par crainte avoient abjuré leur culte pourroient y rentrer, et que tous ceux qui avoient pris les armes seroient rétablis dans leurs biens et honneurs, et reconnus fidèles sujets du Roi. Catherine, qui peu de temps auparavant avoit voulu que tout le parti protestant fût exterminé, ne consentit alors à le relever, de la manière la plus solide, que parce que son imagination mobile avoit tout-à-coup embrassé d'autres projets.

N'ayant pu décider Elisabeth, reine d'Angleterre, à épouser le duc d'Anjou, celui de ses fils qu'elle chérissoit le plus, elle avoit eu l'idée, en apparence chimérique, de procurer à ce prince le trône de Pologne. En 1571, on croyoit que Sigismond, attaqué d'une maladie de langueur, laisseroit bientôt ce trône vacant; et les suffrages des gentilshommes polonais étoient divisés entre cinq candidats qui tous présentoient des inconvéniens, les uns, parce que leur trop grande puissance pouvoit menacer les libertés publiques, les autres, parce qu'ils n'avoient pas assez de force pour soutenir l'indépendance du royaume. Ces candidats étoient l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien II, et frère de la reine de France; Jean Basilovitz, czar de Moscovie; Jean, roi de Suède; le duc de Prusse, et le prince de Transilvanie. Catherine

essaya, sans cependant concevoir beaucoup d'espérance, de mettre son fils au nombre des concurrens; elle chargea de cette négociation délicate Jean de Montluc, évêque de Valence, qui professoit en secret la religion nouvelle, tandis que son frère, Blaise de Montluc, étoit en Guyenne l'un des chefs les plus redoutables du parti catholique. 1573.

Le prélat étoit parti le 17 août 1572, la veille du mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois : le danger que couroient les Protestans, dans un moment où les fêtes les plus brillantes sembloient faire oublier les anciennes discordes, n'avoient point échappé à sa pénétration; et il s'étoit efforcé, mais en vain, à déterminer ses amis à quitter la capitale. A peine étoit-il arrivé en Pologne, et avoit-il eu le temps de disposer les esprits en faveur du vainqueur de Jarnac et de Moncontour, que toutes ses mesures se trouvèrent rompues par la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy, dont on exagéra les horreurs. Les rivaux du candidat français le représentèrent comme l'un des principaux auteurs de ce massacre, et firent craindre aux Polonais, dont plusieurs étoient protestans, d'élever au trône le tyran le plus forcené. « Toutes les sepmaines, dit l'un des secretaires de l'ambassade, l'on apportoit des peintures, où l'on voyoit « toute maniere de mort cruelle dépeinte. L'on y voyoit « fendre des femmes pour en arracher les enfans « qu'elles portoient; le Roy et le duc d'Anjou y « étoient dépeints spectateurs de cette tragédie, et « avec leurs gestes et des paroles escrites, ils montroient qu'ils étoient martyrs de ce que les exécuteurs n'estoient pas assez cruels. » A ces moyens

1573. employés par les ambassadeurs des puissances pour perdre le duc d'Anjou dans l'esprit des Polonais, Jean de Montluc opposoit des relations officielles qui sembloient justifier entièrement Charles IX et son frère: il faisoit en même temps courir des portraits de ce dernier, où sa figure avoit le caractère le plus noble et le plus doux. Ces apologies ne rassuroient pas tout-à-fait les Polonais protestans sur le prince qu'on leur proposoit pour monarque. Ils se fioient beaucoup plus à leurs lois très-tolérantes qu'à sa modération, et ils se proposoient, dans le cas où il parviendroit au trône, de prendre des précautions telles qu'il ne pût abuser contre eux de sa puissance. « Si son élection est favo-« rable au royaume, dit hautement le grand-trésorier « qui étoit de cette religion, la peur de sa cruauté ne « nous détournera pas de l'eslire, car estant dans le « royaume, il aura plus d'occasion de craindre de « nous que nous de luy, si d'adventure il vouloit en-« treprendre choses contre nos vies et nos libertés. »

Jean de Montluc aplanit avec une rare habileté tous les obstacles qui s'opposoient à l'élévation du duc d'Anjou. Négociations secrètes, discours publics, écrits répandus à propos, insinuations flatteuses, engagemens particuliers, promesses magnifiques, tout fut mis par lui en usage pour parvenir à son but. Il discrédita les autres candidats, et le sien fut élu le 9 mai par trente mille gentilshommes.

Catherine, qui ne comptoit plus sur le succès de cette entreprise, en apprit la nouvelle pendant le siége de La Rochelle; et, craignant que la continuation de la guerre civile ne nuisît aux intérêts nouveaux du duc d'Anjou, elle se hâta de faire la paix. Ce prince, plus

enclin aux plaisirs qu'à l'ambition, épris alors de la 1573.
jeune épouse du prince de Condé (Marie de Clèves), étoit moins ébloui que sa mère d'une élévation si subite : ses conseillers lui faisoient d'ailleurs remarquer qu'en s'éloignant de la France, il pouvoit compromettre ses droits à cette couronne. Mais Charles IX, jaloux de l'influence qu'il exerçoit, comme lieutenant-général, pressa son départ; et, quoique infirme et malade, il fit toutes les dispositions pour l'accompagner jusqu'à la frontière. Le nouveau monarque, avant de se mettre en route, confia ses affaires au maître des requêtes Cheverny, son chancelier; et, d'après les conseils de ce magistrat, il s'attacha Pibrac, homme distingué par ses connoissances, mais qui, parvenu à l'âge mûr, avoit conservé quelques travers de jeunesse.

Depuis le massacre de la Saint-Barthélemy, Charles IX avoit traîné une existence triste et languissante. Mécontent de tout ce qui l'entouroit, dévoré de remords, tourmenté par d'horribles souvenirs, il voyoit, à la fleur de l'âge, sa santé s'affoiblir, et n'avoit pas même la consolation d'espérer qu'il vivroit assez pour réparer les maux causés par sa foiblesse et son inexpérience. Arrivé à Vitry, il y tomba sérieusement malade, et des vomissemens de sang annoncèrent que sa poitrine étoit attaquée. L'effroi s'étant répandu à la Cour, on conseilla au roi de Pologne de différer son départ. Il y auroit volontiers consenti, si Charles IX, fatigué de la vue de celui qui devoit lui succéder, n'eût marqué par des emportemens qu'il vouloit en être délivré. Tels furent les sentimens qui présidèrent aux adieux de deux frères qui ne devoient plus se revoir.

Le roi de Pologne, continuant son voyage, s'arrêta

1573. en Lorraine, où il vit Louise de Vaudemont, nièce du duc, princesse douce et modeste, qui passoit pour être liée dès l'enfance par l'inclination la plus tendre au comte de Salm. Les charmes de cette jeune personne produisirent sur le monarque la plus profonde impression, et lui firent bientôt oublier la princesse de Condé. Forcé de quitter cette Cour, il arriva enfin en Pologne, où il ne s'occupa que de ce qui se passoit en France.

Gaspard de Tavannes. Bouillon. Cheverny. Marguerite de Valois, l. 1.

1574. Charles, un peu soulagé, vint s'établir à Saint-Germain, espérant y trouver la paix qui sembloit s'obstiner à le fuir : mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avoit rien gagné à l'éloignement du duc d'Anjou, qui du moins n'étoit pas disposé à troubler ses derniers momens. Le duc d'Alençon, son autre frère, déjà mécontent d'avoir été éloigné des conseils, et très-irrité de n'être pas revêtu de la charge de lieutenant-général qu'avoit possédée le roi de Pologne, se lia plus intimement avec Marguerite de Valois, aussi mécontente que lui, parce qu'elle se trouvoit contrariée dans ses goûts pour l'intrigue et la galanterie. Tous deux renouèrent avec le roi de Navarre et le prince de Condé le projet qui avoit échoué l'année précédente, et qui consistoit à fuir de la Cour, pour s'emparer de quelques places au nom des Protestans. Ils comptoient sur l'appui du parti des *Politiques* qui, soutenu par la maison de Montmorency, acquéroit chaque jour de nouvelles forces. L'hiver se passa dans ces négociations, qui, quoique dirigées par des jeunes gens et des femmes galantes, échappèrent long-temps à la pénétration de Catherine de Médicis.

Deux hommes qui n'étoient connus que par des

succès assez remarquables auprès de quelques grandes dames, étoient les agens les plus actifs de cette intrigue. La Mole, favori du duc d'Alençon, et amant de Marguerite, affectoit un zèle qui sembloit tenir à une grande passion. Coconnas, seigneur italien, plus délié et plus adroit, n'étoit pas entraîné par l'ascendant de la duchesse de Nevers, sa maîtresse, assez indifférente aux affaires politiques : l'ambition seule paroissoit le guider. Les conférences se tenoient dans l'appartement de madame de Sauve, beauté célèbre, que Marguerite dans ses Mémoires appelle *une Circé*. Cette dame étoit aimée du duc d'Alençon et du roi de Navarre : un peu plus âgée qu'eux, et beaucoup plus expérimentée, elle persuadoit à chacun en particulier que c'étoit lui qu'elle préféroit, et savoit, par son adresse, prévenir toutes les disputes qui pouvoient naître de leurs rivalités. Un acte de fureur de Charles IX porta un moment le trouble parmi ces foibles conjurés, et leur montra la nécessité de ne plus différer l'exécution de leur entreprise. La Mole passoit ordinairement les nuits dans l'appartement de Marguerite, et en sortoit de très-grand matin. Le Roi, instruit de cette liaison, et irrité des bruits qui couroient sur sa sœur, ordonna au duc de Guise d'étrangler cet amant téméraire au moment où il quitteroit la princesse : La Mole, averti à temps du coup qui le menaçoit, aima mieux afficher entièrement sa maîtresse que de s'exposer à périr ; il resta chez elle toute la matinée, et ne la quitta qu'à l'heure où l'affluence dans les corridors du château ne permettoit plus d'exercer sur lui aucune violence. 1574.

D'après les ordres des trois princes, leurs partisans

1574. essayèrent, mais en vain, de surprendre la ville de Mantes, voisine de Saint-Germain : alors le découragement s'empara du duc d'Alençon, sans lequel il étoit impossible au roi de Navarre et au prince de Condé de rien entreprendre. La Mole partageant la foiblesse de son maître, ne songea plus qu'à sortir sans danger de cette affaire; et, croyant que le meilleur moyen d'y parvenir étoit de jouer le rôle de dénonciateur, il alla, dans la soirée du mardi gras, tout révéler à Catherine. Comme il exagéra probablement les forces des conjurés, la terreur se répandit aussitôt à la Cour : on crut la sûreté du Roi compromise dans une ville ouverte, et l'on résolut de partir la nuit même pour Paris, après avoir fait arrêter le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé. Les préparatifs du départ ne furent terminés qu'à deux heures après minuit : Charles IX, accablé de souffrances, ne pouvant supporter le mouvement d'une voiture, et obligé de se faire porter dans une litière, se vit, comme en 1567, exposé à tomber entre les mains de ses sujets révoltés; et de même qu'à cette époque, où du moins il pouvoit se flatter de réprimer leur insolence, sa retraite fut protégée par les Suisses, dont la fidélité dans ces temps de désordre se montra toujours inébranlable. Au milieu du tumulte d'un départ précipité, le prince de Condé réussit à s'échapper; il prit aussitôt la route d'Allemagne, où il espéra trouver de grandes ressources pour son parti.

La Cour arriva sans aucun accident de Saint-Germain à Paris; le duc d'Alençon et le roi de Navarre furent étroitement resserrés dans le Louvre; Margue-

rite fut soumise à une surveillance sévère ; et l'on mit 1574.
en prison La Mole et Coconnas, auxquels on résolut de faire leur procès : quelque temps après on arrêta les maréchaux de Montmorency et de Cossé, soupçonnés d'avoir des intelligences avec les mécontens; et ils furent enfermés dans le château de Vincennes. Quoique la conjuration n'inspirât plus aucune crainte, on poussa vivement le procès de La Mole et de Coconnas, qu'on étoit décidé à sacrifier. Les femmes de la Cour, excitées par la reine de Navarre et par la duchesse de Nevers, prirent à eux beaucoup d'intérêt, parce que l'amour sembloit avoir causé leur ruine : mais elles firent vainement valoir les aveux du premier, et le défaut de preuves légales contre le second: condamnés le 30 avril, ils furent décapités le même jour, sans montrer d'autre sentiment que le regret de perdre une vie passée dans la mollesse et dans les plaisirs. Les deux princesses auxquelles ils avoient été attachés trouvèrent le moyen de se procurer leurs têtes ; elles les firent embaumer, et les placèrent parmi les gages qu'elles avoient reçus de leur amour : mélange de férocité et de tendresse qui suffit pour donner une idée des mœurs de cette Cour, et qui fut alors considéré comme un prodige de sensibilité.

La perte d'un amant qu'elle avoit paru chérir n'empêcha point la reine de Navarre de continuer aussitôt à se mêler d'intrigues : elle offrit à son époux et au duc d'Alençon de déguiser en femme l'un des deux, et de lui procurer ainsi la liberté, leur faisant observer que celui qui resteroit ne courroit plus aucun danger. Il paroît que ces princes, désirant d'un côté d'être libres, et retenus de l'autre par la coquetterie

1574. de madame de Sauve, tardèrent à se décider, et laissèrent perdre l'occasion que leur avoit ménagée Marguerite.

On crut que l'air de la campagne seroit favorable à la santé du Roi, qui donnoit chaque jour de plus vives alarmes : il fut donc transporté à Vincennes, où l'on tenoit renfermés les maréchaux de Cossé et de Montmorency. Dans les momens où ses douleurs lui permettoient de s'occuper d'affaires, il montroit le désir de soulager ses peuples, qui avoient été si malheureux sous son règne; et ce fut ce qui engagea Guillaume de Tavannes à lui proposer un plan de régénération. Ce seigneur, fils aîné du maréchal Gaspard de Tavannes, mort l'année précédente, avoit un caractère très-différent de celui de son père : aussi fidèle que lui, mais beaucoup plus modéré, il mit aux pieds du Roi les doléances de la Bourgogne, et représenta qu'il conviendroit peut-être d'assembler les états-généraux, afin de concilier les divers partis, et d'établir une meilleure répartition d'impôts. Charles parut disposé à profiter de ce conseil, dont l'exécution auroit pu ne pas répondre aux excellentes intentions de Tavannes ; mais les progrès de sa maladie l'empêchèrent d'y donner aucune suite.

On fit alors une consultation sur l'état de ce malheureux prince : presque tous les médecins soutinrent qu'il n'y avoit pas de danger; mais Catherine, qui servoit avec ardeur les intérêts du roi de Pologne, et Cheverny, fondé de pouvoir de ce prince, en jugèrent tout autrement. Ils écrivirent à leurs partisans dans les principales villes du royaume, qu'il étoit possible que le trône fût bientôt vacant, et les exhortèrent

à se déclarer, lorsque la nouvelle en arriveroit, pour l'héritier légitime de la Couronne. 1574.

A mesure que le danger du monarque croissoit, on remarquoit qu'il témoignoit des inquiétudes sur ce que deviendroit sa famille après sa mort, et qu'il parloit souvent du jeune roi de Navarre, dont il louoit la franchise et la loyauté. Quelques momens avant que l'agonie commençât, il pria qu'on fît venir son frère : Catherine appela aussitôt le duc d'Alençon; mais Charles le repoussa, et déclara qu'il vouloit voir le roi de Navarre. « C'est celui-là, ajouta-t-il, qui est mon « frère. » On courut chercher ce prince, qui, introduit dans la chambre par un passage secret, crut toucher à son dernier moment. « Mon frère, lui dit Char- « les IX, vous perdez un bon maistre et un bon amy : « je sçai que vous n'estes pas du trouble qui m'est sur- « venu : si j'eusse voulu croire ce qu'on m'en vouloit « dire, vous ne fussiez plus en vie; mais je vous ai « toujours aymé; je me fie en vous seul de ma femme « et de ma fille : je les vous recommande. Ne vous fiez « en..... (il prononça un mot à voix basse), mais Dieu « vous gardera. — Monsieur, interrompit Catherine, « ne dites pas cela. — Madame, poursuivit Charles, je « le dois dire, et est la vérité. Croyez moi, mon frère, « aimez-moi, assistez à ma femme et à ma fille, et « priez Dieu pour moi. Adieu, mon frère, adieu. » Le roi de Navarre, vivement touché, ne quitta plus le lit du mourant. Ainsi Charles IX, gémissant sur les fautes énormes que son inexpérience et ses passions lui avoient fait commettre, expira dans les bras de celui qui devoit les réparer [30 mai, à 3 heures après midi].

Isabelle d'Autriche, cette épouse pour laquelle le

1574. Roi venoit de témoigner de si tendres inquiétudes, étoit, au milieu d'une cour corrompue, un modèle de piété et de modestie. Eloignée des affaires par la reine mère, négligée, mais estimée par son mari, elle s'étoit trouvée enceinte à l'époque du massacre de la Saint-Barthélemy, qui lui avoit causé tant d'horreur, et elle étoit accouchée, deux mois après, d'une fille qui portoit son nom (1). Devenue veuve à l'âge de vingt-un ans, elle n'étoit retenue en France, où elle n'avoit éprouvé que des chagrins, que par cet enfant, unique rejeton d'un mariage malheureux: mais elle vit bientôt que le nouveau règne n'apporteroit aucun remède aux maux dont elle avoit gémi, et elle résolut de retourner dans sa patrie. Avant de quitter le royaume, elle fit un voyage à Amboise, où l'on élevoit sa fille, et lui adressa, en pleurant, ses derniers adieux. Arrivée à Vienne, elle y fonda le monastère de Sainte-Claire, et elle s'y retira. Son douaire, qu'elle fit presque entièrement dépenser en France, fut principalement employé à des œuvres de charité. Elle se vit, quelques années après, et à son grand étonnement, dans le cas de secourir la reine de Navarre, sa belle-sœur, tombée dans l'indigence, pour avoir abusé de l'état le plus brillant; et ce fut, au milieu de ces occupations pieuses et bienfaisantes, auxquelles elle s'étoit consacrée, qu'elle termina paisiblement sa carrière, n'étant âgée que de trente-sept ans.

L'Etoile. Marguerite de Valois, l. 1. Guillaume de Tavannes. Cheverny. Cayet, liv. 1.

(1) Cette princesse, qui s'appeloit Marie Isabelle, mourut cinq ans après, le 2 avril 1578.

RÈGNE DE HENRI III.

Une heure après la mort de Charles IX, Catherine revint à Paris, et s'y fit déclarer régente : Chéméraut fut en même temps dépêché pour porter au roi de Pologne cette importante nouvelle. Quoique la paix ne fût pas rompue, des discordes sanglantes éclatoient sur divers points du royaume, et les querelles des partis se vidoient à main armée. Les Politiques, nouvelle faction qui regardoit le duc d'Alençon comme son chef (1), traitoit publiquement avec les Protestans ; et, à la suite d'une conférence dans la ville de Milhaud en Rouergue, les premiers étoient convenus d'assurer une entière liberté au nouveau culte, tandis que les seconds devoient ne poser les armes que lorsque les maréchaux de Montmorency et de Cossé seroient sortis de prison. Montmorency d'Anville, gouverneur du Languedoc, avoit adhéré à cette ligue, et les ressources qu'il étoit en état de fournir rendoient les Protestans plus puissans que jamais. 1574.

Catherine résolut de ménager tous les partis jusqu'au retour de son fils, qui ne pouvoit être éloigné. On la pressa d'ouvrir aux prisonniers les portes du château de Vincennes ; elle déclara qu'il n'appartenoit qu'au Roi de décider de leur sort. Cependant elle fit un acte de sévérité auquel sa position servit d'excuse : Montgommery, qui avoit eu le malheur de porter, dans un tournoi, un coup mortel à Henri II, s'étoit déclaré

(1) Ce prince prit, quelque temps après, le titre de duc d'Anjou qu'avoit porté le nouveau Roi. Pour plus de clarté, nous continuerons de le désigner sous le nom de duc d'Alençon.

1574. avec ardeur pour la nouvelle religion : il avoit rendu de grands services aux Protestans, et c'étoit lui qui avoit recueilli et sauvé les débris de leur armée après la bataille de Moncontour. Il faisoit alors en Normandie un guerre cruelle : investi dans Domfront par le maréchal de Martigues, il fut obligé de se rendre, et la capitulation qu'il obtint n'empêcha pas qu'il ne portât quelques jours après sa tête sur l'échafaud. Cette exécution, qui violoit un traité, ne produisit pas l'effet que la régente auroit pu craindre; on ne trouva pas extraordinaire qu'elle eût saisi l'occasion de punir le meurtrier involontaire de son époux; et l'on blama Montgommery d'avoir porté les armes contre la veuve et les enfans du monarque dont il avoit tranché les jours.

Chéméraut ne mit que quatorze jours pour se rendre à Cracovie : il salua le roi de Pologne comme roi de France, et ce prince prit aussitôt le nom de Henri III. Impatient de quitter un pays où il n'avoit éprouvé que des ennuis et des dégoûts, et où il n'avoit eu d'autres distractions que des correspondances mystérieuses avec quelques femmes de la cour de France, le monarque, avide de jouir de sa nouvelle Couronne, et se figurant qu'elle ne lui procureroit que des plaisirs, n'attendit pas les délais qu'auroient exigés les préparatifs d'un voyage régulier. Craignant d'être retardé ou retenu, il s'échappa la nuit de son palais, suivi d'un petit nombre de courtisans, et il quitta la Pologne en fugitif [18 juin]. Cette étourderie, qui pouvoit avoir les suites les plus graves, étoit peut-être excusable dans un prince de vingt-trois ans : mais on découvrit bientôt que sa légèreté cachoit des vices plus réels,

et l'on prévit qu'il démentiroit les heureuses espérances que sa jeunesse avoit fait concevoir. 1574.

Il traversa lentement l'Allemagne, s'arrêta dans Venise, où les fêtes lui furent prodiguées, et fit un long séjour à Turin. La duchesse de Savoie, sa tante, attaquée d'une maladie mortelle, le conjura de rendre à son époux, Emmanuel-Philibert, le petit nombre de places que la France avoit conservées en Piémont depuis le traité de Cateau-Cambrésis. Il y consentit, sans réfléchir que ce premier acte de son règne blesseroit l'orgueil de ses sujets; et il ne se réserva que le marquisat de Saluces, qu'il étoit désormais impossible de défendre. Le nouveau monarque ne montra pas plus d'habileté dans les premières relations qu'il eut avec les chefs de parti. Il repoussa d'Anville, qui étoit venu lui offrir sa médiation, et détermina ainsi les Politiques à resserrer les liens qui les unissoient aux Protestans. Cette conduite inspira les plus vives inquiétudes aux hommes éclairés qui s'étoient rendus à Turin pour lui offrir leurs hommages : le célèbre négociateur de Foix surtout ne se dissimula point que de nouvelles guerres consommeroient la ruine du royaume. « Je « l'ai vu, dit de Thou qui l'accompagnoit, je l'ai vu « en soupirer de regret, et soutenir qu'on ne seroit « pas long-temps à se repentir d'une résolution si per- « nicieuse, et prise avec tant de précipitation. »

Henri III entra en France le 5 septembre par le pont de Beauvoisin; il combla de bontés le duc d'Alençon et le roi de Navarre, qui, toujours prisonniers, étoient venus au-devant de lui : il promit au premier le trône de Pologne, au second la lieutenance générale, feignit de les mettre en liberté, et ne cessa point de

1574. les faire garder à vue. Il joignit bientôt sa mère, qui s'étoit avancée jusqu'à Lyon. Là, commençant à mêler la mollesse et les plaisirs avec les pratiques de dévotion les plus minutieuses, il s'occupa beaucoup moins de la guerre qui se rallumoit de toutes parts, que de son amour pour Louise de Vaudemont, nièce du duc de Lorraine, qu'il avoit vue l'année précédente en passant par Nancy. Sans être arrêté par l'inclination que cette jeune princesse nourrissoit pour le comte de Salm, il déclara qu'il vouloit l'épouser; résolution qui inquiéta Catherine sur l'influence que cette union donneroit à la maison de Guise, et à laquelle elle ne se prêta que lorsqu'elle apprit que le cardinal de Lorraine, l'homme de cette maison qu'elle redoutoit le plus, étoit mort subitement à Avignon, pour avoir suivi pieds-nus, dans une saison rigoureuse, une procession de pénitens [26 décembre].

Bouillon. Cheverny. Marguerite de Valois, l. 1. De Thou.

1575. Le mariage et le sacre du Roi eurent lieu à Rheims presque en même temps [février 1575]. Possesseur d'une épouse charmante, Henri s'empressa de la montrer aux Parisiens, qui, déjà fort attachés à la maison de Lorraine, se flattèrent que cette maison deviendroit encore plus puissante par le crédit de la jeune Reine. Mais Louise, modeste et timide, ne réalisa pas les espérances de ses parens: peu éblouie d'une couronne qui lui avoit coûté le sacrifice le plus douloureux, elle ne prit aucune part aux affaires, et, constamment soumise aux volontés de son époux, elle ne s'attacha tendrement à lui, que lorsque des malheurs trop mérités lui eurent aliéné tous les autres cœurs.

Ce monarque, qui montroit la plus profonde sécurité au moment où tant d'abîmes étoient ouverts sous

ses pas, avoit pour favori Louis Bérenger Duguast, 1575.
entièrement dévoué à la reine mère. Cet homme, doué de toutes les qualités extérieures, mais aveuglé par sa fortune subite, avoit adressé ses vœux à la reine de Navarre, qui, déjà consolée de la mort de La Mole, passoit pour n'être pas insensible aux hommages du fameux Bussy d'Amboise, l'idole des femmes de ce temps. Repoussé par cette princesse, à laquelle il n'avoit probablement voulu s'attacher qu'afin d'obtenir la révélation de ses secrets, Duguast conçut contre elle la haine la plus violente : ayant tenté en vain de faire assassiner Bussy, il rendit publique son intrigue avec Marguerite, et fit rougir le roi de Navarre du déshonneur que cette découverte répandoit sur lui. Le jeune prince, entièrement subjugué par madame de Sauve, étoit fort indifférent à la conduite de sa femme; cependant il crut devoir lui témoigner son mécontentement, et il la contraignit à chasser mademoiselle de Thorigny, l'une de ses filles d'honneur, soupçonnée de favoriser ses entrevues secrètes avec Bussy. Marguerite, piquée au vif, exhala sa colère contre un époux dont elle n'étoit pas habituée à éprouver la jalousie. « La douleur que « je ressentis, dit-elle dans ses Mémoires, bannissant « toute prudence de moy, m'abandonna à l'ennuy, et « je ne pus plus me forcer de rechercher le roy mon « mary : de sorte que Le Guast et madame de Sauve « d'un costé l'estrangeant de moy, et moy m'éloignant « aussy, nous ne couchions plus et ne parlions plus « ensemble. »

Elle se lia plus intimement avec le duc d'Alençon, rival de son époux près de madame de Sauve; elle lui fit sentir qu'il étoit joué par une femme artificieuse et

1575. coquette; réveilla son ambition, que cette inclination étouffoit; lui représenta que les Protestans et les Politiques n'attendoient que lui pour commencer la guerre civile, et parvint à le faire échapper de la Cour [15 septembre]. Le duc se mit aussitôt à la tête d'une armée grossie par les renforts que le prince de Condé avoit obtenus en Allemagne. Le duc de Guise, envoyé contre lui, remporta un avantage assez considérable près de Dormans; et ce fut là qu'il reçut au visage la blessure qui lui fit donner le nom de *Balafré*. Catherine, effrayée de l'enthousiasme qu'excitoit cette victoire, se pressa de lier une négociation : elle y employa les maréchaux de Montmorency et de Cossé, qui furent mis en liberté, et elle obtint une trève de six mois fort désavantageuse pour le Roi.

Cependant Duguast, contre qui s'élevoit la haine de tous les partis, fut inopinément tué dans le palais(1): on attribua, mais sans fondement, ce crime à la reine de Navarre, qui venoit de recevoir de lui le plus sanglant outrage; et l'on prétendit même que, ayant appelé de nuit l'assassin dans son appartement, elle ne s'étoit pas bornée à lui promettre de faire sa fortune. Cette imputation ne semble pas s'accorder avec le caractère de Marguerite, qui, ne cherchant au milieu des plus affreux désastres qu'à mener une vie douce et voluptueuse, ne montra jamais de cruauté. Quoi qu'il en soit, le Roi reçut froidement la nouvelle de l'assassinat de son favori; il ne témoigna ni regret ni colère, et l'on put dès-lors prévoir le sort de ceux qui s'attacheroient à lui.

De Thou. Marguerite de Valois, l. 2. L'Estoile.

(1) Un autre Duguast, capitaine des gardes en 1588, fut chargé de l'assassinat du cardinal de Guise.

Le Roi de Navarre, devenu l'unique possesseur de madame de Sauve, passa l'hiver à la Cour sans témoigner qu'il voulût suivre l'exemple du duc d'Alençon; mais, averti par cette femme qu'on tramoit contre lui quelque noir projet, et fatigué d'ailleurs de la vie oisive qu'il menoit depuis son mariage, il feignit, dans les premiers jours du printemps, une grande partie de chasse, et parvint à se dérober à ses surveillans. 1576.

Cette évasion, qui dérangeoit tous les plans de Henri III et de sa mère, les remplit d'effroi et de courroux: ils s'en prirent à Marguerite, qui cependant, comme on l'a vu, ne vivoit plus avec son mari, et lui firent subir une prison rigoureuse dans son appartement. Cette princesse, qui à l'âge de vingt-trois ans s'étoit mêlée de tant d'intrigues galantes et politiques, privée alors de tout ce qui lui avoit procuré des distractions agréables, ne trouva de consolation que dans la culture de son esprit. Ses dispositions heureuses pour les lettres se développèrent dans la solitude, et les méditations auxquelles elle se livra lui firent même embrasser des objets beaucoup plus élevés. « Je « reçus, dit-elle dans ses Mémoires, ces deux biens de « la tristesse et de l'isolement à ma première capti- « vité, de me plaire à l'estude et de m'adonner à la « dévotion, bien que je ne les eusse jamais goustées « entre les vanités et magnificences de ma première « fortune. » Heureuse si le cours des événemens ne l'eût pas fait rentrer bientôt dans le tourbillon du monde et des affaires!

A peine le roi de Navarre fut-il libre, qu'il abjura la religion catholique, et rentra dans le sein de l'Eglise protestante. Il établit à Nérac sa jeune sœur Ca-

1576. therine, qui, aussi zélée pour le culte nouveau que l'avoit été leur mère Jeanne d'Albret, ne laissoit pas cependant d'aimer les plaisirs et de cultiver les arts agréables : plus sage que la reine de Navarre sa belle-sœur, mais aussi empressée qu'elle de prendre part aux affaires politiques, elle faisoit, si l'on en croit l'un des seigneurs qui étoient admis dans son intimité, les délices de sa petite Cour. « Elle avoit, dit-il, de belles « qualités, étoit douée d'une figure charmante, chantoit « des mieux, jouoit fort joliment du luth, composoit « quelques rimes; de sorte que, lui rendant l'honneur « que je lui devois, elle me disoit familièrement ses « conceptions et moy les miennes. »

Le duc d'Alençon, reconnu jusqu'alors pour le chef des Protestans et des Politiques, fut bientôt effacé par le roi de Navarre, qui déploya les plus grands talens militaires; et il perdit toute influence dans un parti qu'il n'avoit embrassé que pour satisfaire de petites passions. Le prince de Condé, qui le méprisoit, entra en France avec une armée de reistres, pénétra dans le Bourbonnais, et déclara qu'il n'obéiroit qu'au roi de Navarre. Ainsi, moins de quatre ans après la Saint-Barthélemy, les Protestans avoient un chef bien plus redoutable que l'amiral.

La reine mère profita aussitôt de cette division pour négocier : elle mit en liberté Marguerite, et la conduisit à Sens vers le duc d'Alençon, sur qui elle savoit qu'elle avoit beaucoup d'empire : toutes deux firent aux mécontens les offres les plus brillantes; et leurs efforts, secondés par les séductions des femmes de la Cour, aboutirent à une apparente pacification [14 mai]. Les Protestans furent mis presque sur la même ligne que

les Catholiques; on leur donna huit places de sûreté, et 1576.
les états-généraux furent promis dans six mois. Le Roi et sa mère revenoient au systême qui avoit été adopté dans les premières années du règne de Charles IX : ils vouloient que les partis fussent d'égale force, espérant en devenir les arbitres, ou les détruire l'un par l'autre.

Un des articles du traité fut le prétexte et non la cause d'un événement qui devoit avoir les suites les plus funestes. Le prince de Condé avoit obtenu le gouvernement de la Picardie, province la plus catholique du royaume : on ne voulut pas l'y recevoir; et le duc de Guise se servit du mécontentement des peuples pour former, au nom de d'Humières, gouverneur de Péronne, une ligue formidable contre les Protestans. Il y avoit déjà eu dans d'autres provinces quelques confédérations de ce genre, et l'on a vu que Tavannes et Montluc s'étoient efforcés d'en former à Dijon et à Toulouse; mais aucune n'avoit pris de consistance, et il étoit réservé à celle de Péronne de passer les espérances des hommes qui en avoient conçu l'idée. L'acte de cette confédération déroboit les sujets à l'obéissance due au Roi, et les soumettoit à des chefs particuliers qui prenoient les ordres d'un conseil invisible.

La conduite de Henri III contribua beaucoup au succès de cette immense association, qui comprit par la suite presque tous les Catholiques du royaume. Au milieu des calamités publiques, il s'entouroit de favoris, auxquels il prodiguoit ses trésors, et il se livroit avec eux à des amusemens puérils et scandaleux : Caylus, Maugiron, Livarot, Saint-Mesgrin, Nogaret,

1576. La Valette, à la fleur de l'âge, et d'une figure charmante, insultoient à la misère générale par leur luxe effréné, et leur crédit sembloit même l'emporter sur celui de Catherine de Médicis. Le Roi essayoit de calmer les préventions du peuple par des actes de dévotion auxquels il forçoit ces jeunes gens d'assister : mais on ne lui savoit aucun gré de cette déférence, et ses ennemis répandoient qu'il joignoit l'hypocrisie à ses autres vices.

Les hostilités avoient recommencé sans déclaration de guerre, et le roi de Navarre, justifiant par ses exploits les espérances des Protestans, s'étoit emparé de presque toute la Guyenne, lorsque les états-généraux s'assemblèrent à Blois le 10 novembre : l'immense majorité, dévouée aux Guise et à la ligue, demanda hautement que la religion catholique fût seule soufferte en France.

Bouillon. Cheverny. Marguerite de Valois, l. 2.

1577. Henri III balança long-temps sur le parti qu'il prendroit : il entama sans succès des négociations avec le roi de Navarre; enfin, pressé par les états, il eut la foiblesse de signer l'acte de la Ligue [12 février]; complaisance qui ne lui concilia point le parti des Guise, parce qu'on vit bien qu'elle lui étoit arrachée par la contrainte : aussitôt ce parti exigea un gage de sa sincérité, et le somma de faire une guerre terrible aux Protestans. Il éluda cette proposition par la demande d'une somme énorme qu'il prétendit nécessaire pour lever des armées. Les états n'osèrent la lui accorder; et quelque temps après ils se séparèrent, après avoir conçu contre lui des préventions qu'ils allèrent répandre dans toutes les provinces.

Cependant il sentit qu'il ne pouvoit laisser le roi de

Navarre et le prince de Condé s'emparer des provinces méridionales, et, de concert avec sa mère, il forma un nouveau plan qui leur parut propre à maintenir entre les partis cette balance dont ils croyoient avoir besoin pour les dominer. Il flatta le duc d'Alençon de l'espoir d'épouser Elisabeth, reine d'Angleterre, et lui promit de l'aider à faire la conquête des Pays-Bas, qui étoient sur le point de se dérober au pouvoir de Philippe II. En réalisant ainsi les vues que Coligny avoit soumises à Charles IX avant la Saint-Barthélemy, il se flattoit d'enlever aux Protestans l'appui des Politiques, dont le duc d'Alençon étoit le chef. Après s'être assuré par ces promesses de la fidélité de ce prince, il lui confia le commandement d'une armée destinée à combattre le roi de Navarre, et il en donna une autre au duc de Mayenne, frère du duc de Guise. Les Protestans, privés de l'appui de d'Anville et des Politiques furent battus presque sur tous les points, et ils se trouvèrent obligés de consentir à une pacification beaucoup moins avantageuse pour eux que celle de l'année précédente [17 septembre]. Henri, s'applaudissant de l'adresse qu'il avoit mise à conduire cette affaire, se plaisoit à nommer *son traité* cet arrangement qui ne devoit pas même avoir un commencement d'exécution. 1577.

Pendant cette guerre, la reine de Navarre, qui étoit rentrée en grâce depuis les nouvelles combinaisons qu'on avoit adoptées, obtint la permission d'aller prendre les eaux de Spa : elle s'y rendit avec la Cour la plus brillante, et le but secret de son voyage fut de faire en Flandre des partisans au duc d'Alençon, son frère chéri. Ornée de toutes les grâces de la figure

1577. et de l'esprit, ayant étudié dès son enfance l'art des intrigues, elle séduisit facilement d'Inchy, commandant de Cambray, et de La Lain, commandant de Mons. On lui prodigua les fêtes sur toute la route, et le goût vif qu'elle montroit pour les plaisirs ne laissoit pas soupçonner à don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, qu'elle s'occupât d'affaires plus sérieuses. Une grande révolte ayant éclaté pendant qu'elle étoit à Liége, elle fut obligée de revenir sur-le-champ en France : mais ce voyage fut bien différent de celui qu'elle avoit fait peu de temps auparavant : presque toutes les villes où elle avoit été reçue de la manière la plus affectueuse, lui furent fermées ; au lieu de fêtes, elle ne vit dans son chemin que les images sanglantes de la guerre ; et exposée, ainsi que les jeunes femmes qui l'accompagnoient, aux outrages des soldats des deux partis, elle ne s'y déroba que par une sorte de miracle.

Rentrée en France, elle alla se reposer à La Fère, ville qui lui appartenoit. Le duc d'Alençon, irrité de ce que le Roi ne se pressoit pas d'accomplir ses promesses, alla bientôt l'y joindre, et ils passèrent deux mois dans une indépendance dont ils avoient toujours gémi de ne pouvoir jouir. Libres de toute surveillance, pouvant se livrer sans contrainte à leurs goûts, ils se voyoient pour la première fois affranchis du joug que l'étiquette impose aux princes. « O ma « reine, disoit le duc d'Alençon à sa sœur, qu'il fait « bon avec vous! Mon dieu! cette compagnie est un « paradis comblé de toutes sortes de délices, et celle « d'où je suis parti, un enfer de toute sorte de fu- « ries et tourmens. » Bientôt ils furent obligés de re-

Cheverny. Marguerite de Valois, l. 2.

venir à la Cour, où de nouveaux chagrins les attendoient.

En effet, le duc d'Alençon n'aperçut pas que le Roi fût disposé à seconder sa grande entreprise dans les Pays-Bas, et Marguerite, qui auroit voulu aller joindre son époux, près de qui elle espéroit plus de liberté, reçut la défense d'entreprendre ce voyage. Cette double contrariété fut aigrie par l'insolence des favoris, qui osèrent insulter le duc d'Alençon dans le désordre d'un bal. Alors ce prince, ne pouvant plus supporter sa position, fit en secret des dispositions pour s'éloigner. Henri III, averti par sa mère, imagina qu'une grande conjuration le menaçoit, et, sans songer au scandale que produiroit un éclat, il alla lui-même arrêter son frère au milieu de la nuit. 1578.

Dans ce moment, le duc relisoit une lettre qu'il venoit de recevoir de madame de Sauve, dont il étoit toujours amoureux : le Roi, croyant que c'étoit une pièce de la plus haute importance, la lui arracha de force, et ne l'eût pas plutôt parcourue, qu'il fut honteux de son emportement : cependant il ordonna que le duc fût enfermé dans sa chambre, et il voulut qu'on surveillât aussi Marguerite, dont il connoissoit les intelligences avec ce prince. La reine mère, qui n'avoit pu empêcher cette extravagance, s'occupa de la réparer : elle se rendit médiatrice entre ses enfans, et parvint à *rhabiller tout cela.* Mais ce ne fut qu'une paix simulée : le duc d'Alençon, malgré l'engagement qu'il avoit pris de rester à la Cour, s'entendit avec sa sœur pour recouvrer sa liberté ; et ils concertèrent des mesures que des personnes du dehors promirent de favoriser. Pendant une nuit très-sombre, le duc se glissa

1578. dans l'appartement de Marguerite, où il trouva une échelle de cordes préparée par la princesse et par ses femmes; il s'en servit pour s'échapper du Louvre; et il sortit un moment après de Paris par un trou que l'abbé de Sainte-Geneviève avoit fait pratiquer dans le mur de l'abbaye.

Cette évasion, qui divisoit de nouveau la famille royale, rendit plus odieux les favoris, auxquels on en faisoit le reproche. Caylus et Maugiron passoient pour les plus audacieux, et le bruit couroit que Saint-Mesgrin étoit l'amant préféré de la duchesse de Guise: le dernier fut assassiné de nuit en sortant du Louvre; les deux autres, provoqués par leurs ennemis, périrent dans des duels. Le Roi témoigna la même douleur que Marguerite et la duchesse de Nevers avoient montrée à la mort de La Mole et de Coconnas : il fit embaumer les têtes de ces jeunes insensés, conserva précieusement leurs blonds cheveux, et leur fit élever des monumens magnifiques dans l'église de Saint-Paul : monumens qui furent mis en pièces quelques temps après, au commencement des guerres de la Ligue.

Cependant le Roi ne fit éclater aucun ressentiment contre les seigneurs qui se vantoient de lui avoir ôté trois de ses favoris; il n'eut que plus de foiblesse pour ceux qui lui restoient; et sa vengeance se borna, l'année suivante, à livrer aux fureurs d'un mari jaloux Bussy d'Amboise, favori du duc d'Alençon, qui, quoique aimé de Marguerite, ne laissoit pas d'adresser ses vœux aux autres femmes de la Cour, dont il étoit fort recherché. La reine mère, effrayée des murmures qui s'élevoient contre le monarque, résolut de le récon-

cilier entièrement avec le roi de Navarre, qui, toujours maître de la Guyenne, n'avoit point désarmé depuis la dernière pacification : elle lui mena Marguerite, son épouse, qui désiroit vivement de s'éloigner de la Cour, et elle se flatta que ce rapprochement aplaniroit les obstacles qu'elle auroit à surmonter. Entourée de son cortége ordinaire, composé des femmes les plus séduisantes, elle se rendit avec sa fille à Nérac, où devoient commencer les conférences. 1578.

Cheverny. Marguerite de Valois, l. 3.

La reine de Navarre fut reçue froidement par son époux, qui, revoyant avec plaisir les personnes dont la société enjouée avoit autrefois charmé sa prison, fit successivement la cour à mesdemoiselles de Dayelle, de Rebours et de Fosseuse. Piquée de cette indifférence, Marguerite ne négligea aucun moyen de l'arracher à ces liaisons; mais elle éprouvoit d'autant plus de difficultés, qu'elle n'avoit pas su mériter son estime. Cependant, lui ayant prodigué ses soins dans une maladie sérieuse, elle obtint qu'il eût du moins pour elle les égards extérieurs. Ce fut dans ces dispositions réciproques des deux époux que la reine mère, après de longues négociations, conclut la convention de Nérac, par laquelle les Protestans recouvrèrent les avantages qu'ils avoient perdus dans le traité précédent. Marguerite, quoique zélée catholique, favorisa dans cette occasion les intérêts du prince, dont elle vouloit à tout prix gagner la confiance. S'étant aperçue que Pibrac, autrefois attaché au Roi son frère pendant qu'il étoit en Pologne, et maintenant honoré de toute sa confiance, avoit la folie, quoique avancé en âge, de prétendre à devenir le successeur de Bussy, elle flatta la passion ridicule de ce vieillard, et, profitant de sa 1579.

1579. foiblesse, elle le fit consentir à tout ce que les Protestans désiroient.

Lorsque la convention fut signée, et que la princesse se crut dispensée de garder avec lui aucun ménagement, elle ne lui montra plus que du dédain; conduite à laquelle cet homme, estimable sous d'autres rapports, étoit loin de s'attendre, et qui le jeta dans le désespoir. Cette intrigue singulière fut long-temps le sujet de tous les entretiens, et trois ans après, Marguerite, prenant le ton d'une reine, écrivit à Pibrac une lettre par laquelle elle lui reprochoit d'avoir osé élever ses vœux jusqu'à elle. Le malheureux vieillard, dont ce message rouvroit toutes les plaies, communiqua son chagrin à de Thou, qui, par hasard, se trouvoit chez lui : « Il « me lut sa réponse, dit cet historien, mais avec un « air si prévenu, en termes si étudiés, et d'un style où « il paroissoit tant de passion, que cela ne servit qu'à « me convaincre de la vérité des reproches que lui « faisoit la princesse. »

Pendant l'absence de sa mère, Henri III, comme s'il eût joui d'une paix profonde, institua l'ordre du Saint-Esprit, afin de remplacer celui de Saint-Michel, dont les décorations avoient été trop prodiguées; et Cheverny, devenu garde des sceaux, fit rendre la célèbre ordonnance de Blois, qui, réglant plusieurs objets de législation, tels que les anoblissemens, et certaines matières criminelles, eut pour but principal de fixer les doctrines relativement à quelques décrets du concile de Trente. Cet acte, fait à Paris, prit cependant le titre d'ordonnance de Blois, parce qu'il avoit été sollicité par les états assemblés dans cette dernière ville trois ans auparavant.

Cheverny. Marguerite de Valois, l. 3. De Thou.

Après que Catherine de Médicis eut quitté Nérac, où elle laissa quelques-unes des femmes qui l'avoient accompagnée, Marguerite jouit pendant quelque temps de toute la confiance du roi de Navarre. Epouse complaisante, elle souffroit ses assiduités auprès de mademoiselle de Fosseuse, sur qui elle avoit beaucoup d'empire : élevée par sa mère au milieu des fêtes, elle en inventoit sans cesse de nouvelles, où brilloit la jeunesse protestante, et où le jeune vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, se faisoit surtout remarquer. Les divertissemens se succédoient rapidement, et la chasse, la pêche, les tournois, les bals, varioient les plaisirs de cette petite Cour, dans le sein de laquelle régnoit la plus grande liberté. Livrée en apparence uniquement à ces occupations frivoles, Marguerite entretenoit une correspondance secrète avec le duc d'Alençon, et elle employoit son ascendant sur les seigneurs protestans, pour les engager à le suivre en Flandre. 1580.

Cette intrigue inquiéta Henri III, et il ne trouva d'autre moyen de la rompre, que de flétrir de la manière la plus odieuse la réputation de sa sœur. Il écrivit à son beau-frère que Marguerite étoit sensible aux empressemens du vicomte de Turenne, ce qui étoit plus vraisemblable que les bruits qui avoient couru sur ses complaisances pour Pibrac, dont elle n'avoit fait que se jouer. Le roi de Navarre, satisfait de la conduite de son épouse, regarda cet avis comme une calomnie : il le communiqua à celle qui en étoit l'objet, et, excité par elle, ainsi que par les seigneurs dont elle étoit l'idole, il prit aussitôt les armes, sous le prétexte que la convention de Nérac n'avoit pas été exé-

1580. cutée. Le motif de cette guerre, causée par le dépit d'une femme galante, lui fit donner le nom de *guerre des Amoureux*.

Tandis que le prince de Condé faisoit une tentative malheureuse sur la Picardie, le roi de Navarre surprit Cahors, ville importante, dans laquelle il combattit cinq jours contre la garnison et les habitans. Cette conquête n'ayant pas eu les suites que ses partisans espéroient, et Henri III ne se trouvant pas en état de soutenir long-temps une guerre ruineuse, les négociations recommencèrent. La reine mère promit au duc d'Alençon qu'il seroit enfin secondé dans son expédition des Pays-Bas, et elle obtint de lui qu'il joueroit le rôle de médiateur. Les conférences s'étant ouvertes à Fleix, on y signa une convention plus favorable aux Protestans que celle de Nérac [26 novembre].

Marguerite de Valois, l. 3.

1581. Cet arrangement ne contenta point les deux partis, qui, au renouvellement de la guerre, avoient conçu les plus vastes espérances. Le clergé catholique, que la dévotion apparente du Roi ne désarmoit pas, vit surtout avec chagrin que la France alloit soutenir dans les Pays-Bas la cause des Protestans. Il profita des confréries de pénitens que le monarque établissoit partout, pour rapprocher ceux qui redoutoient la ruine de l'ancienne religion; et ces pénitens, dont l'autorité royale protégeoit les pieuses réunions, devinrent bientôt autant de ligueurs.

Enfin le duc d'Alençon partit pour la Flandre, accompagné d'un grand nombre de seigneurs protestans, parmi lesquels on remarquoit le jeune vicomte de Turenne, qui avoit été la cause de la dernière guerre. Appuyé par Elisabeth, reine d'Angleterre, qu'il se flat-

toit d'épouser, il s'empara facilement des places frontières, dont les gouverneurs avoient été gagnés par sa sœur la reine de Navarre. Les Flamands l'accueillirent avec transport, et Guillaume, prince d'Orange, l'entoura de toute sa popularité. Croyant déjà son autorité affermie, il passa en Angleterre, où Elizabeth, plus âgée que lui, entretint ses vaines espérances (1). De retour à Anvers, au commencement de l'année 1582, il y fut couronné duc de Brabant le 19 février. 1581. Bouillon. Marguerite de Valois, l. 3.

Tandis que ce prince, si peu digne du trône, jouoit d'une manière assez ridicule le rôle de conquérant, le roi de Navarre, qui avoit sur lui tant de supériorité, menoit à Nérac la vie la plus molle et la plus dissipée: toujours épris de mademoiselle de Fosseuse, il sembloit oublier auprès d'elle ses grands projets; et la bonne intelligence qui avoit régné quelque temps entre lui et Marguerite ayant cessé, cette princesse, trop avide de plaisirs, et ne trouvant nulle part le bonheur, étoit revenue à la cour de Henri III. 1582-1583.

Ce monarque, effrayé des progrès que faisoit la ligue, conçut la singulière idée de la soustraire à l'ascendant de la maison de Guise qui l'avoit formée, et de lui donner pour chef le duc de Joyeuse, le plus beau de ses favoris. Ce fut l'objet d'une négociation inutile avec le pape Grégoire XIII, et de plusieurs intrigues qui n'eurent alors aucun succès. La reine de Navarre, traitée froidement par ses parens, et fatiguée d'être nulle dans une Cour qu'elle auroit voulu dominer, renoua, dans ce moment, la liaison qu'elle avoit eue dès son enfance avec le duc de Guise, contre qui

(1) Elisabeth avoit quarante-neuf ans; le duc d'Alençon, vingt-huit.

1582-1583. tous les efforts du cabinet étoient dirigés : elle espéra que, en embrassant un parti qui acquéroit chaque jour de nouvelles forces, elle deviendroit la médiatrice nécessaire entre ses frères et son époux; mais elle n'aperçut pas que les Catholiques ne lui pardonneroient jamais les séductions dont elle s'étoit servie pour faire réussir la convention de Nérac; que les Protestans verroient avec indignation la femme de leur chef passer dans le parti contraire, et qu'ainsi elle deviendroit odieuse aux uns et aux autres.

Henri III, inquiet d'une liaison qui renouveloit la discorde dans la maison royale, dissimula son mécontentement; mais Catherine de Médicis suscita tant de désagrémens à sa fille, dont elle avoit résolu la perte, qu'elle la contraignit à solliciter la permission de quitter la Cour pour retourner près de son époux. Le Roi accorda cette permission sans laisser entrevoir le coup qu'il méditoit; mais à peine la princesse fut-elle partie, qu'il feignit d'avoir découvert des désordres qui la couvroient d'opprobre : il fit courir à sa poursuite; on l'arrêta sur la route, on saisit ses papiers, les outrages lui furent prodigués, et on visita indécemment ses femmes, sous prétexte que des hommes déguisés se trouvoient parmi elles.

Cet éclat, auquel Henri III ne donna aucune suite, remplit l'objet qu'on s'étoit proposé, et perdit entièrement Marguerite. On ne fit point la guerre pour elle, comme en 1580 : le charme attaché à sa figure et à son esprit fut dissipé sans retour, quoiqu'elle eût à peine atteint l'âge de trente ans : les deux partis l'accablèrent de leur mépris; et le roi de Navarre, honteux de sa conduite, ne réclama que foiblement une réparation

qui ne lui fut pas accordée. Cette malheureuse princesse, ne pouvant désormais retourner, ni vers sa mère, ni vers son mari, fut réduite à traîner une vie errante pendant les troubles qui suivirent : elle habita successivement divers châteaux, tantôt libre, tantôt prisonnière : en proie à la haine des Catholiques et des Protestans, elle vit répandre sur elle les bruits les plus étranges, et peut-être les plus calomnieux. Le goût des lettres, auquel elle se livra dans sa disgrâce, apporta seul quelque soulagement à tant de maux; et elle ne retrouva la tranquillité, qui sembloit s'obstiner à la fuir, que lorsque son époux, devenu roi de France, lui rendit une existence digne de son rang, après avoir rompu les liens qu'ils avoient contractés malgré eux presque à la veille de la Saint-Barthélemy. 1582-1583.

Pendant que Marguerite dévoroit un si sanglant affront, le duc d'Alençon, qui paroissoit destiné à partager tous ses revers, perdit le trône des Pays-Bas. Ayant voulu s'emparer par surprise de quelques villes, et s'affranchir de la tutèle du prince d'Orange, il fut honteusement chassé. De retour en France, et aussi décrié que sa sœur, il se retira à Château-Thierry, où il mourut l'année suivante [10 juin 1584], à l'âge de trente ans. On prétendit, mais sans fondement, qu'une de ses maîtresses lui avoit fait respirer un bouquet empoisonné; il est plus vraisemblable que sa vie fut abrégée par le chagrin et les débauches. Cheverny. De Thou.

La mort de ce prince, qui n'avoit marqué son existence par aucune action d'éclat, causa des troubles encore plus sérieux que ceux dont la France avoit été jusqu'alors désolée. Les Catholiques frémirent d'effroi, en pensant que Henri III, marié depuis dix ans, n'a- 1584.

1584. voit pas d'enfans, et en voyant que le roi de Navarre, prince protestant, devenoit l'héritier de la Couronne; ils craignirent pour la France le sort de l'Angleterre, ramenée à l'ancienne religion par Marie, et précipitée de nouveau dans le schisme par Elizabeth : la Ligue s'accrut de presque tous ceux qui partagèrent ces inquiétudes, en apparence assez fondées; et la maison de Guise profita des circonstances avec beaucoup d'habileté.

Elle avoit à sa tête trois hommes de caractères différens, mais également propres à diriger un parti : le duc Henri de Guise, doué d'une valeur brillante, poussoit la hardiesse jusqu'à la témérité; le duc de Mayenne, moins impétueux, possédoit un esprit adroit et conciliant; et le cardinal de Guise, leur frère, exerçant sur le clergé catholique la plus grande influence, cachoit sous un air de piété et de modération une ame ardente et une ambition démesurée. Tous trois, accessibles, caressans, populaires, prodiguoient leur immense fortune pour augmenter le nombre de leurs partisans.

Il s'agissoit de priver le roi de Navarre de ses droits à la Couronne, et, malgré les motifs qui dérivoient de la religion, il étoit difficile d'abolir tout-à-coup une loi fondamentale du royaume qui n'avoit reçu aucune atteinte depuis que la troisième race occupoit le trône. Les Guise, pour colorer cette infraction, imaginèrent donc de mettre en avant un autre prince, dont les droits pussent balancer aux yeux du vulgaire ceux de l'héritier légitime, et qui ne fût dans leurs mains qu'un instrument dont ils pussent disposer à leur gré.

Ils arrêtèrent leur choix sur le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, vieillard infirme, qui, destiné à ne paroître que quelques momens sur la scène, ne pouvoit mettre aucun obstacle à leurs desseins ambitieux. Ce prince, qui n'avoit pris aucune part aux troubles précédens, fut ébloui par l'idée de jouer à la fin de sa carrière un rôle important dans la politique : il se prêta volontiers aux vues des Guise, en ayant l'air néanmoins de se flatter que son adhésion à la Ligue ne nuiroit pas aux intérêts de son neveu. Avant de donner une réponse définitive, il consulta ses principaux serviteurs ; et Vergnette, l'un de ceux en qui il avoit le plus de confiance, chercha vainement à le détourner de cette démarche. « Penses-tu, « lui répondit-il, que je ne sache pas que la Ligue en « veut à la maison de Bourbon, et qu'elle n'eust pas « laissé de lui faire la guerre, quand je ne me fusse pas « joint à elle : pour le moins, tandis que je suis avec « la Ligue, c'est toujours Bourbon qu'elle recognoit. « Cependant le roi de Navarre mon neveu fera sa for- « tune : ce que je fais n'est que pour la conservation « de ses droits : le Roy et la Reyne mere savent bien « mon intention. » Ainsi le vieux cardinal, comme la plupart des ambitieux, se faisoit des illusions, à l'aide desquelles il imposoit silence à tous ses scrupules. 1584.

Cependant le roi de Navarre, contre qui tant d'efforts étoient dirigés, se préparoit à une guerre qui devoit être plus terrible que toutes les précédentes : ne pouvant trouver d'appui que dans les Protestans, et sachant bien qu'une conversion qu'on attribueroit à la politique ne désarmeroit point ses implacables en-

1584. nemis, il faisoit des réflexions profondes sur la religion dans laquelle sa mère l'avoit élevé, en étudioit soigneusement l'histoire, et montroit déjà du penchant à revenir à celle de ses aïeux.

Cette particularité curieuse, échappée à tous ses historiens, nous a été conservée par Cayet, son ancien précepteur, alors zélé protestant. Il raconte que, s'entretenant sur cet objet avec des ministres, ce prince leur dit : « Je ne vois ni ordre ni dévotion dans la « religion nouvelle : elle ne gist qu'en un presche qui « n'est qu'une langue qui parle bien françois : bref, « j'ay ce scrupule qu'il faut croire que véritablement « le corps de nostre Seigneur est au sacrement; autre« ment tout ce qu'on fait en la religion n'est qu'une « cérémonie. » Le même auteur observe que Henri de Bourbon n'auroit pas attendu neuf ans pour se convertir, s'il n'eût trouvé dans son conseil la plus opiniâtre opposition à ce dessein, et si l'insolence de la Ligue, qui prétendoit lui faire la loi, ne l'eût forcé d'en différer l'exécution. « Il ne laissa toutefois au « plus fort de ses affaires, ajoute Cayet, de conférer « particulièrement avec ceux qu'il jugeoit doctes, des « principaux points de la religion; et se rendit telle« ment capable de soustenir les points débattus par « les ministres, selon leur façon de faire, que plu« sieurs fois il en a estonné des plus entendus d'en« tre eux. On dira que leur estonnement venoit du « respect pour sa majesté : mais je diray que c'estoit « la seule vivacité de son esprit, et l'exact jugement « qu'il faisoit de toutes choses. »

De Thou. Cayet, liv. 2 et 5.

1585. Les Guise, poursuivant l'exécution de leurs desseins, se réunirent à Joinville dans les premiers jours

du printemps de l'année 1585. Ils y reçurent les ambassadeurs de Philippe II, qui, très-irrité des secours que la France avoit donnés au duc d'Alençon pour son expédition des Pays-Bas, témoignoit à la Ligue les dispositions les plus favorables. Après quelques difficultés qui furent bientôt levées, on convint que tout hérétique seroit exclu de la Couronne, et que si Henri III mouroit sans enfans, le cardinal de Bourbon lui succéderoit. L'Espagne promit dans l'occasion des secours considérables d'hommes et d'argent. 1585.

La nouvelle de cette convention porta la terreur et la division dans le conseil du Roi. La reine mère auroit voulut qu'on opposât le roi de Navarre aux Guise, et offrit de se charger de cette négociation : mais les favoris firent croire au monarque qu'il avoit encore assez de puissance pour contenir les deux partis ; et il prit la résolution de combattre la Ligue sans le secours des Protestans. Bientôt il put juger à quoi se réduisoit cette puissance qu'il avoit tant de fois compromise une multitude de villes se déclarèrent pour les Guise, et dans Paris même, il s'établit un comité chargé de diriger toutes les opérations de la Ligue. Ce comité, composé de députés des seize quartiers de la capitale, et qu'on appela par la suite le conseil des Seize, s'assembla d'abord en secret, et forma contre le Roi les résolutions les plus violentes : il ne s'agissoit de rien moins que de l'enlever, et de le confiner dans un château fort ou dans un couvent. Henri III, averti à temps par Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de l'Ile-de-France, qui avoit feint de partager les fureurs des conjurés, recula devant l'abîme ouvert sous ses pas, et parut changer tout-à-coup de systême, sans

1685. cependant abandonner l'idée de revenir à son premier dessein. Il chargea sa mère de négocier avec la Ligue; et ce fut après bien des démarches humiliantes, qu'ils obtinrent à Nemours une pacification, la plus honteuse de celles qui avoient été conclues depuis le règne de François II [7 juillet]. Par ce traité un grand nombre de places furent livrées aux Guise, on défendit l'exercice de la religion protestante dans le royaume, les ministres durent en sortir, et la guerre fut déclarée au roi de Navarre.

Ce prince n'avoit pas attendu la conclusion du traité de Nemours pour prendre des mesures de défense: sur le point de se voir accablé par les forces des Catholiques réunis, il avoit, dès le 10 juin, convoqué à Bergerac ses principaux partisans. Le résultat de cette assemblée fut un manifeste, dans lequel, après avoir dévoilé les vues ambitieuses de ses ennemis, il attaqua personnellement le duc de Guise, lui porta un défi, et lui déclara qu'il auroit le prince de Condé pour second.

Le duc ne répondit point à ce cartel, qu'il regarda comme un acte de désespoir, mais il pressa Henri III de commencer la guerre. Le monarque, bien décidé à tout employer pour éluder le traité, se servit de la même ruse qui lui avoit réussi aux derniers états de Blois. Ayant appelé au Louvre les magistrats de Paris [11 août], il leur dit qu'il falloit de l'argent pour payer les troupes, exigea d'eux des sommes considérables, et n'eut pas même l'adresse de leur cacher sa mauvaise volonté. Cette conduite redoubla la défiance; et la fermentation fut bientôt augmentée par la publication d'une bulle de Sixte-Quint, qui venoit de

succéder à Grégoire XIII [9 septembre]. Ce pontife, excité par les ligueurs, et par la cour d'Espagne, déclaroit le roi de Navarre hérétique, relaps et exclu de toute succession. Cheverny.

Les murmures de la Ligue, les conspirations continuelles qui se tramoient à Paris contre le Roi, et dont il étoit averti par Nicolas Poulain, n'empêchèrent pas ce prince de persister dans le plan qu'il avoit adopté. Prenant une sorte de plaisir à contrarier les Catholiques, il fit vendre pour deux millions de biens du clergé, sous le prétexte de pourvoir aux frais d'une guerre qu'on savoit bien qu'il n'entreprendroit que quand il y seroit forcé. En même temps, il entama secrètement une négociation avec le roi de Navarre; et Catherine de Médicis, dont le crédit diminuoit, réduite alors à se soumettre aux caprices de son fils, afin de conserver une apparence de pouvoir, consentit à se charger d'une mission qui détruisoit entièrement ce qu'elle avoit fait l'année précédente. Il s'agissoit de consommer l'avilissement de Marguerite, en déterminant son époux à rompre les liens qui l'unissoient à elle; et c'étoient la mère et le frère de cette princesse qui provoquoient ainsi sa dégradation. Catherine étoit accompagnée de Christine de Lorraine, sa petite-fille, et elle espéroit que le roi de Navarre, frappé des grâces touchantes de cette jeune personne, consentiroit à quitter sa religion pour l'épouser. La conférence eut lieu à Saint-Bris, le 18 octobre, et Henri de Bourbon ne balança pas un moment sur le parti qu'il devoit prendre. Le souvenir du massacre de la Saint-Barthélemy, médité au milieu des fêtes de son premier mariage, l'empêcha de recevoir une nouvelle épouse Cheverny.

1586.

des mains de ceux qu'il accusoit d'avoir ordonné ce crime.

1587. Tout espoir étant perdu de ce côté, Henri III prit la résolution de faire la guerre aux Protestans. Le premier janvier 1587, il déclara, pendant la cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit, qu'il étoit décidé à ne souffrir dans le royaume d'autre religion que la catholique. Pour exécuter ce nouvel engagement, il leva des troupes et fit venir un corps considérable de Suisses; mais il conserva toujours le dessein de garder personnellement une sorte de neutralité, et il essaya d'exécuter la folle idée qu'il avoit eue, trois ans auparavant, de mettre à la tête de la ligue le duc de Joyeuse, son favori. L'armée la plus nombreuse fut donc confiée à ce jeune seigneur qui étoit destiné à faire tête au roi de Navarre, tandis que les ducs de Guise et de Mayenne devoient empêcher des troupes allemandes, qui venoient au secours des Protestans, de pénétrer dans le royaume par la Champagne ou par la Bourgogne. Henri III s'étoit réservé une armée d'observation, composée de Suisses et de quelques régimens fidèles : il vouloit surveiller les deux partis, et profiter des chances qui se présenteroient, pour accabler, s'il étoit possible, l'un et l'autre.

Les événemens ne répondirent pas à cette subtile combinaison. Le duc de Joyeuse, après plusieurs tâtonnemens, livra bataille au roi de Navarre près de Coutras [20 octobre] : Henri de Bourbon, aguerri depuis long-temps, et devenu l'idole de ses soldats, l'emporta facilement sur un rival inexpérimenté qui n'avoit su inspirer à ses troupes ni dévouement ni confiance. Joyeuse, entièrement défait, trouva la mort sur le

champ de bataille; et le vainqueur ne songea plus qu'à se réunir à l'armée allemande qui venoit à son secours. 1587.

Le cardinal de Bourbon, en apprenant l'échec reçu par le parti qui l'avoit déclaré l'héritier présomptif de la Couronne, ne témoigna aucun chagrin, et soutint le rôle équivoque qu'il avoit adopté. « Loué soit Dieu ! « dit-il, le roi de Navarre est demeuré victorieux : « nostre ennemi est mort : ainsy en prendra-t-il à tous « ceux qui s'attaquent à nostre maison. Vive Bourbon ! « Dieu donne bonne vie au Roy ! Mais j'espère, s'il « meurt sans hoirs, que je verrai mon neveu roy : « toutefois je me garderay bien d'en parler, en l'estat « où sont les affaires. »

Cependant les ducs de Guise et de Mayenne ne purent empêcher l'armée allemande d'entrer dans le royaume. Elle se dirigeoit vers La Charité sur Loire, lorsque Henri III, se mettant en mouvement, lui ferma le passage : alors elle vint ravager la Beauce, et menacer les environs de Paris. Le Roi, au grand mécontentement des Catholiques, rentra dans son inactivité. Les Seize trembloient déjà, quand ils apprirent que le duc de Guise voloit à leur secours. Ce prince, quoique inférieur en nombre, surprit les étrangers près de Chartres, et les dispersa entièrement : exploit qui fit oublier à la Ligue la défaite de Coutras, et qui valut, de sa part, au duc de Guise, le titre de Libérateur de la France. Le roi de Navarre, n'ayant pu profiter de sa victoire, mit ses troupes en quartier d'hiver : les hostilités furent suspendues sur presque tous les points; et Henri III revint à Paris, où il voulut faire une entrée solennelle [23 décembre].

Il s'attendoit aux applaudissemens de la multitude; mais son espoir fut trompé, et tous les regards se fixèrent sur le duc de Guise, qui pouvoit déjà se considérer comme le maître de la capitale.

Cheverny. Cayet, liv. 2.

1588. Ce prince quitta presque aussitôt Paris pour se rendre à Nancy, où toute la maison de Lorraine devoit s'assembler. On y délibéra sur les affaires présentes, et l'on se livra aux déclamations les plus violentes contre Henri III : la duchesse de Montpensier, sœur des Guise, femme très-passionnée, et qui avoit à se plaindre de quelques indiscrétions du Roi, se distingua surtout par ses emportemens. Il fut décidé que le monarque seroit mis dans un cloître, après avoir été déclaré indigne de régner, et que, à l'exception du cardinal de Bourbon, auquel on donneroit la régence, tous les princes de cette famille seroient proscrits.

Cette résolution, dont Henri III eut connoissance par un manifeste publié quelques jours après, ne parut point l'effrayer. Il éleva au rang d'amiral d'Epernon, qui, depuis la mort de Joyeuse, jouissoit de toute sa faveur; et, non content d'avoir revêtu ce jeune homme d'une des premières charges du royaume, il lui donna encore le gouvernement de Normandie. Ces grâces imprudemment prodiguées, irritoient moins la Ligue que les relations qu'il continuoit d'entretenir avec le roi de Navarre, devenu depuis peu l'unique chef du parti protestant, par la mort du prince de Condé, son cousin. Ce prince, qui, à la fleur de l'âge, s'étoit distingué par son activité et sa valeur, venoit de terminer ses jours dans la ville de Saint-Jean-d'Angély [5 mars]; et sa jeune épouse, Charlotte de La Tré-

mouille, qu'il laissoit enceinte, étoit injustement accusée de l'avoir empoisonné. 1588.

Les Seize, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus des Guise, tramèrent, au commencement du carême, un complot contre le Roi : ils devoient l'assaillir et l'enlever pendant qu'il suivroit une procession de pénitens ; mais, averti par le fidèle Poulain, il se tint sur ses gardes, et déconcerta leurs criminels projets. Les précautions qu'ils lui virent prendre pour sa sûreté les effrayèrent, et ils conjurèrent le duc de Guise de venir les seconder, lui promettant que quarante mille hommes se déclareroient pour lui. Ce prince, qui ne se sentoit pas encore assez fort pour attaquer ouvertement le Roi dans sa capitale, montra quelque hésitation : mais, pressé par ses partisans, et craignant de les décourager, il s'avança jusqu'à Soissons, où il reçut de Henri III la défense expresse de paroître à Paris.

Cette défense inattendue révolta son cœur altier, et, sans avoir pris définitivement les mesures qui devoient assurer le succès de ses desseins, il résolut de fouler aux pieds les ordres du Roi, quand il ne devroit tirer d'autre fruit de sa désobéissance qu'une vaine bravade. Il entra donc à Paris le lundi 9 mai, en plein midi, suivi seulement de sept personnes. Le peuple, préparé à cette scène par les Seize, le reçut avec un enthousiasme qui dégénéra en rage : jamais plus d'acclamations ne furent prodiguées au monarque le plus chéri ; les hommes, les femmes, les enfans de presque toutes les classes, voyoient en lui le sauveur de la religion et de la patrie ; et l'on ne savoit de quels termes se servir pour lui témoigner

1588. un amour et un dévouement aveugles. Son cortège s'accrut à mesure qu'il avançoit, et quand il fut parvenu au centre de la ville, il put se croire à la tête d'une armée.

Il descendit chez la reine mère, dont le palais étoit situé près de Saint-Eustache; et cette princesse, malgré son effroi, saisit avidement l'occasion de devenir médiatrice : elle proposa au duc de le conduire sur-le-champ au Louvre, lui faisant observer qu'il ne pouvoit refuser au Roi cet acte apparent de soumission. Guise, se regardant déjà comme le maître de la capitale, consentit à faire cette démarche, sans réfléchir aux conséquences qu'elle pouvoit avoir : mais à peine eut-il franchi avec Catherine les barrières du Louvre, qu'il se reprocha son imprudence : ce palais étoit rempli de gentilshommes armés qui ne sembloient attendre qu'un ordre pour le punir de son audace. Il s'avança cependant avec hardiesse vers le Roi, qui lui reprocha d'avoir désobéi : il voulut se justifier; et déjà s'élevoit une contestation qui pouvoit finir pour le duc d'une manière tragique, lorsque la reine mère représenta tout bas à son fils l'excès de la fermentation populaire : le monarque n'osa donner le signal que ses serviteurs attendoient, et Guise profita de ce moment d'indécision pour se dérober au plus grand danger qu'il eût jamais couru.

Rendu à son hôtel, qui étoit au faubourg Saint-Antoine, il donna ses ordres aux Seize, et le lendemain mardi plus de trente mille hommes furent sous les armes. Ayant pris toutes les précautions pour sa sûreté, il eut le même jour, dans le jardin de la reine mère, un long entretien avec le Roi : il demandoit

avant tout la disgrâce et l'exil de d'Epernon; ce sacrifice lui fut refusé avec fermeté. 1588.

Cependant le monarque, tout en souffrant que sa mère négociât avec le chef de la révolte, prenoit en secret des mesures pour la réprimer : par ses ordres, les Suisses, sur la fidélité desquels il pouvoit compter, entrèrent à Paris dans la nuit du mercredi au jeudi : les ayant joints au régiment des gardes, il leur ordonna d'occuper les postes les plus importans de la ville; mais il leur défendit de faire aucun usage de leurs armes. Cette disposition s'exécuta sur-le-champ, et les Parisiens, à leur réveil, ne virent pas sans effroi que toutes leurs communications étoient interrompues.

Le duc de Guise et les Seize, instruits de l'ordre qu'avoient reçu les troupes, firent bientôt succéder à cette crainte la rage la plus violente : ils répandirent le bruit que la ville alloit être dépouillée de tous ses priviléges, et qu'on vouloit la livrer au pillage, après avoir abandonné les femmes à la brutalité des Suisses. Aussitôt la fureur fut à son comble, et l'on résolut d'attaquer les détachemens des troupes royales. « On « alla, dit un témoin oculaire, exciter les escoliers de « l'Université, par le moyen et appréhension de leurs « intérêts, de prendre les armes; ce qu'ils firent avec « une telle fureur que, sur les deux heures après « midy, ils se mirent à sonner le tocsin de tous les cos- « tés, et faire un amas d'armes dans les cloistres de « Saint-Severin et aultres grandes places de ce quar- « tier. » Les Suisses et les gardes furent assaillis sur tous les points : retenus par l'ordre funeste que le Roi leur avoit donné, ils n'opposèrent aucune résistance :

1588. quelques-uns périrent, les autres furent désarmés, et le duc de Guise, qui se déclara leur protecteur, les renvoya orgueilleusement au monarque. Les chaînes furent au même moment tendues dans toutes les rues, et l'on plaça la dernière barricade devant le Louvre.

Il ne manquoit plus au chef de la Ligue que de forcer le parlement à se déclarer en sa faveur : ce fut dans cette intention que, accompagné de quelques officiers, il alla voir le premier président, Achille de Harlay, magistrat dont la vertu rigide rappeloit, dans ces temps de corruption, le caractère des grands hommes de l'antiquité. « Il le trouva, dit un contemporain, « qui se pourmenoit dans son jardin, lequel s'estonna « si peu de leur venue, qu'il ne daigna pas seulement « tourner la teste ni discontinuer sa pourmenade com- « mencée : laquelle achevée qu'elle fut, et estant au « bout de son allée, il retourna, et en retournant, il « vit le duc qui venoit à luy. Alors ce grand magistrat, « haussant la voix, lui dit : *C'est grand' pitié quand le « valet chasse le maistre : au reste, mon ame est à « Dieu, mon cœur est à mon roy, et mon corps est entre « les mains des méchans : qu'on en fasse ce qu'on vou- « dra.* Le duc de Guise le pressa d'assembler le parle- « ment : *Quand la majesté du prince est violée*, ré- « pliqua de Harlay, *le magistrat n'a plus d'autorité.* » Le chef de la Ligue, frappé d'admiration, se retira sans oser attenter à la liberté de cet homme intrépide.

Pendant ces scènes terribles, l'historien de Thou parcouroit la ville, afin de voir par lui-même des événemens si importans : il entra dans le Louvre : « Le « silence y régnoit partout, dit-il; la solitude y étoit

« affreuse; et l'estonnement, qui avoit passé jusques 1588.
« dans le cabinet du Roy, y faisant différer ou changer
« de résolution à chaque moment, estoit cause qu'on
« ne prenoit aucune mesure vigoureuse. » De là il se rendit à l'hôtel de Guise : il vit le duc qui se promenoit avec Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, l'un de ses plus zélés partisans; ils étoient entourés d'hommes armés qui faisoient retentir l'air d'acclamations. « Je me meslai parmi eux, poursuit de Thou,
« et j'eus tout le loisir d'examiner le duc, qui tantost
« donnoit des ordres, et tantost recevoit avis de ce
« qui se passoit dans les quartiers de la ville. Quoi-
« qu'il parust quelque embarras sur son visage, ce
« prince conservoit cette fermeté et cette sérénité
« merveilleuses qui sembloient assurer que cette jour-
« née le rendroit le maistre. » De Thou remarque que les plus honnêtes gens s'étoient unis aux révoltés, sous le vain prétexte de les contenir : « Mais
« la vérité estoit, observe-t-il, que la peur les y avoit
« amenés, sans faire réflexion que leur présence
« autorisoit le désordre et réhaussoit le courage des
« ligueurs. »

La reine mère continuoit de négocier avec le chef de la Ligue ; mais ce prince élevoit ses prétentions beaucoup plus haut que la veille : il ne se bornoit plus à demander l'éloignement de d'Epernon : il vouloit que Henri III lui donnât la lieutenance générale du royaume, et que les états-généraux s'assemblassent à Paris dans le plus bref délai, pour déclarer le roi de Navarre déchu de ses droits à la Couronne. Quelques magistrats partageoient ce dernier vœu, convaincus du danger que courroit la religion catholique,

1588. si un prince protestant parvenoit au trône; et de Thou raconte qu'en revenant le soir de ses courses, il rencontra sur le pont Saint-Michel le président Brisson, qui étoit colonel de son quartier. « Je reconnus à ses discours, dit-il, que ce magistrat entroit « dans les sentimens de cette populace, et qu'il s'accomodoit au temps; dont il se trouva mal dans la « suite. »

Cependant le Roi fut dans la nuit averti par Poulain que les révoltés se proposoient d'attaquer le Louvre : il en sortit le vendredi matin, et se retira aux Tuileries, décidé à s'éloigner le jour même de la capitale, où il ne pouvoit plus espérer de rétablir l'ordre. Les préparatifs du départ exigeant quelques heures, il obtint de sa mère qu'elle iroit amuser le duc de Guise par une nouvelle négociation. Catherine, avancée en âge, brava, pour jouer encore un rôle dans la politique, les dangers auxquels cette mission l'exposoit : elle n'opposa presque aucune résistance aux prétentions outrées du chef de la Ligue, ne lui fit que quelques observations nécessaires pour alonger la conférence, et parvint à le tenir dans l'inaction jusqu'au moment où, ayant appris la fuite du Roi, il témoigna, dans les termes les plus offensans, le regret et le dépit d'avoir été trompé par elle.

Henri III étoit monté à cheval à cinq heures du soir, et s'étoit rendu à Saint-Germain avec une suite peu nombreuse. Il délibéra s'il iroit s'établir à Rouen ou à Beauvais : le chancelier de Cheverny le détermina pour Chartres, dont il étoit gouverneur. Arrivé dans cette ville, il envoya des commissaires dans toutes les provinces, afin de sonder les sentimens des gou-

verneurs et des magistrats sur les affaires présentes : 1588.
l'historien de Thou, dévoué à la cause royale, fut l'un de ces commissaires.

Quelques jours après, une députation des Parisiens et du parlement vint supplier le Roi de se joindre à la Ligue, et de revenir dans sa capitale : elle avoit fait la route à pied et processionnellement, pour enflammer l'imagination du peuple des campagnes. Henri III chercha d'abord à calmer par la douceur les plus mutins; puis s'adressant aux chefs, il leur dit d'un air sévère : « Que les Parisiens fassent que je « sois content, qu'ils ne me contraignent pas d'user « de ce que je puis, et que je ferois à grand regret; « vous savez que la patience irritée tourne en fureur, « et combien peut un roy offensé. » Cette réponse, qui révéloit des sentimens que le Roi avoit jusqu'alors dissimulés avec soin, auroit dû éclairer le duc de Guise sur le sort qui lui étoit destiné s'il persistoit dans sa révolte.

Au milieu de cette confusion, il arriva un événement qui confirme ce que nous avons dit à l'occasion du siége de Metz sous Henri II, relativement au respect qu'on avoit alors en France pour la liberté des personnes. Philippe II avoit envoyé contre Elisabeth, reine d'Angleterre, une flotte formidable : cette flotte ayant été dispersée par la tempête, quelques vaisseaux échouèrent sur les côtes de France. Gourdan, gouverneur de Calais, recueillit une grande galère sur laquelle étoient deux cents esclaves turcs qui servoient comme forçats, et il les envoya à Chartres. Ces malheureux supplièrent le Roi de les faire conduire dans leur pays, et l'ambassadeur d'Espagne insista pour

1588. qu'ils lui fussent remis comme appartenant à son maître. Le conseil délibéra sur cette double demande: malgré la crainte qu'inspiroit le roi d'Espagne, chef secret du parti de la Ligue, il fut décidé que les esclaves seroient mis en liberté, et embarqués à Marseille pour la Turquie, « attendu, dit un contemporain, que les Espagnols les avoient rendus esclaves « par le hasard de la guerre, et qu'ils étoient arrivés par un autre hasard de la guerre en France, où « l'on n'use d'esclaves et de forçats que s'ils sont malfaicteurs. »

Les rapports des commissaires envoyés dans les provinces ayant prouvé à Henri III que presque toutes les grandes villes avoient embrassé le parti de la Ligue, il se décida bien malgré lui à renouer une négociation avec le duc de Guise. Il se servit de sa mère, qui étoit restée à Paris, et qui, charmée de jouer encore un rôle dans les affaires, accorda tout ce que les conjurés désiroient. Henri III eut l'air de se soumettre sans répugnance à cet arrangement qui le dépouilloit entièrement de l'autorité. S'étant rendu à Rouen, il y publia le 21 juillet un *édit de réunion*, par lequel il se déclara de nouveau chef de la Ligue, légitima tout ce qui s'étoit fait pendant les journées des Barricades, promit qu'il poursuivroit les Protestans à outrance, nomma le duc de Guise généralissime des armées, et annonça les états-généraux pour le mois d'octobre suivant, non à Paris, où les ligueurs étoient les maîtres, mais à Blois, où il se flattoit d'avoir plus d'indépendance. Feignant en même temps de disgrâcier d'Epernon, il lui ôta le gouvernement de Normandie, et le relégua en Provence.

Quelque temps avant l'ouverture des états, on fut étonné de le voir tout-à-coup changer son ministère; et le duc de Guise ne réfléchit pas assez sur l'intention qui avoit déterminé cette mesure inattendue. Trois hommes d'un mérite distingué dirigeoient depuis plusieurs années ce ministère; et tout porte à croire que si les favoris eussent permis au Roi de suivre leurs conseils, les affaires ne fussent pas tombées dans le désordre où elles se trouvoient. Cheverny, ancien serviteur du monarque, avoit eu les sceaux en 1578, et avoit été nommé chancelier en 1583, à la mort de Birague : il possédoit un esprit souple et délié, et son désir de maintenir l'autorité royale ne l'empêchoit pas d'entrer dans toutes les voies de douceur et de modération que les circonstances pouvoient indiquer. Villeroy, que Catherine de Médicis avoit appelé au ministère après la mort de Charles IX, montroit plus d'habileté que Cheverny; mais moins dévoué au Roi, il penchoit pour le parti du duc de Guise, qui pouvoit ouvrir à son ambition la plus vaste carrière. Bellièvre, surintendant des finances depuis plus de vingt ans, s'étoit en vain opposé aux dilapidations des favoris : propre à d'autres emplois que celui qu'il exerçoit, il avoit surtout un talent remarquable pour les négociations. A ces trois hommes, destinés à jouer un rôle brillant sous le règne de Henri IV, succédèrent Montholon, qui eut les sceaux, Rusé et Revol, qui furent nommés secrétaires d'Etat. 1588.

Ce changement donna lieu à une multitude de conjectures, dans un moment où tout le monde se livroit à des discussions politiques. Les uns disoient que c'étoit une preuve de la disgrâce entière de la Reine

1588. mère, à laquelle les anciens ministres avoient dû leurs places; d'autres soutenoient que le Roi avoit craint qu'ils ne fissent aux états quelques révélations. Cheverny, beaucoup plus à portée de pénétrer les intentions secrètes du monarque, pense qu'il prit cette résolution parce que, déjà décidé à perdre le duc de Guise, il fut convaincu que ses ministres ne consentiroient jamais à un assassinat, et parce qu'il voulut mettre en pratique cette maxime de Machiavel, que *c'est une grande dextérité à un prince qui se voit méprisé de ses sujets, de rejeter toutes ses fautes passées sur ceux qui l'ont servy et conseillé.* Du reste, le chancelier, sensible à une disgrâce qu'il ne croyoit pas avoir méritée, prévit que cette mesure seroit fatale au Roi et à l'Etat. « C'est, dit-il naïvement, un grand « préjugé d'inconvénient au troupeau, quand les « chiens qui le gardent sont chassés de la maison. »

Les états s'ouvrirent dans le château de Blois, le 16 octobre, avec beaucoup de pompe. La majorité, entièrement dévouée au duc de Guise, abreuva, dès les premières séances, Henri III d'humiliations, et fit prévaloir des doctrines très-étranges : elle ne craignit pas d'attaquer les droits les plus sacrés de la Couronne, et de proclamer en quelque sorte la souveraineté du peuple. « Ne sont-ce pas les estats, disoient « les orateurs de cette majorité, qui ont donné aux « roys l'authorité et le pouvoir qu'ils ont? Pourquoi « donc faut-il que ce que nous adviserons et arreste- « rons en cette assemblée, soit controllé par le conseil « du Roy? Le parlement d'Angleterre, les estats de « Suède, de Pologne, et tous les estats des royaumes « voisins estant assemblés, ce qu'ils accordent et ar-

« restent, leurs roys sont sujets de le faire observer 1588.
« sans y rien changer : pourquoy les Français n'au-
« ront-ils pareils priviléges (1) ? » Les Protestans, assemblés à La Rochelle dans le même moment, élevoient des prétentions pareilles devant le roy de Navarre; ce qui faisoit dire à l'un des officiers de ce grand prince : *Voicy le temps où l'on veut rendre les roys serfs et esclaves.* Mais Henri de Bourbon sut réprimer par sa fermeté une arrogance que Henri III ne fit momentanément fléchir que par un assassinat.

Ce monarque feignoit une résignation qui trompoit entièrement les ligueurs : les demandes les plus outrées n'éprouvoient de sa part aucune opposition, et il sembloit disposé à se soumettre à tout ce qu'exigeroient ses ennemis. De Thou, qui observoit avec attention et douleur ces scènes si humiliantes pour le trône, ne pouvoit concevoir qu'un prince qui avoit montré dans sa jeunesse de la résolution et de la valeur, se laissât ainsi subjuguer par des rebelles. Il alloit souvent confier ses inquiétudes à Cheverny, son beau-frère, qui s'étoit retiré dans son château d'Esclimont. « Je connois par-
« faitement le génie du Roy, lui dit un jour le chan-
« celier : il tentera toute sorte de voies pour ramener
« les esprits par la douceur; mais, s'ils persistent dans
« leurs desseins, comme il y a de l'apparence, il est
« à craindre que cette modération ne se tourne en
« fureur, et que ce prince, aux dépens de tout ce qui
« pourra arriver, ne prenne de son désespoir la réso-
« lution de faire poignarder le duc de Guise quand il
« entrera dans sa chambre. »

Ce pressentiment de Cheverny ne tarda pas à se réa-

(1) Introduction des Mémoires de Cayet.

1588. liser : Henri III essaya encore de calmer les ligueurs, mais leur audace redoubla. Sa dissimulation leur parut de la crainte, et ils annoncèrent hautement l'intention de donner au duc de Guise toute l'autorité d'un maire du palais : alors le Roi, placé entre deux abîmes comme l'avoit été son frère Charles IX avant la Saint-Barthélemy, résolut de sortir de cette situation horrible en faisant périr le chef de la Ligue, sans réfléchir qu'un coup porté si tardivement, au lieu de soumettre les esprits, les feroit monter à la dernière exaspération. Il ne consulta point sa mère, qui, attaquée d'une maladie mortelle, et ayant perdu tout son ascendant sur lui, s'étoit depuis peu rapprochée du duc de Guise. Ses mesures furent prises avec une adresse qui montroit que ce projet l'avoit long-temps occupé, et il ne s'ouvrit qu'à un petit nombre d'hommes dont le dévouement féroce lui étoit connu. Il étoit dans cette position, lorsque de Thou, que ses affaires rappeloient à Paris, vint prendre congé de lui : tout porte à croire que dans cette entrevue il fut sur le point de laisser échapper son secret, mais que la réflexion l'arrêta : il prit les mains du magistrat, les tint long-temps serrées, chercha dans ses yeux ce qu'il pensoit des affaires présentes, lui adressa quelques mots qu'il ne put comprendre, et finit par ne lui donner que des ordres insignifians.

La résignation apparente du Roi, si mal jugée par la Ligue, excita cependant la défiance de quelques amis plus éclairés du duc de Guise. De toutes parts, les avis les plus alarmans lui furent adressés; la duchesse de Nemours sa mère, la duchesse de Montpensier sa sœur, le cardinal de Guise son frère, le

jeune duc de Joinville son fils, le conjurèrent de quitter Blois; et une femme qu'il aimoit éperdument vint s'unir à sa famille pour lui représenter les dangers dont il étoit menacé. Il fut sourd à tous ces avertissemens, persuadé qu'il seroit déshonoré aux yeux de son parti, si la crainte lui faisoit abandonner une entreprise commencée avec tant de bonheur. 1588.

Appelé à un conseil extraordinaire dans la matinée du 23 décembre, il s'y rendit à pied, sans faire attention à d'autres avis qui lui furent donnés sur le chemin. Cependant, comme si un pressentiment soudain l'eût frappé, il fit paroître quelque émotion avant de prendre séance. A peine une discussion fut-elle entamée, que le secrétaire d'Etat Révol vint lui dire que le Roi vouloit lui parler. Il se lève et passe dans l'antichambre qui communiquoit à l'appartement du monarque: aussitôt les portes de cette pièce sont fermées, et neuf gentilshommes l'attaquent avec fureur : il veut se défendre, n'a que le temps de tirer à demi son épée, et expire sous les coups redoublés de ses assassins. « Henri III, dit Cheverny, ayant examiné, à travers « la porte, la fin et l'exécution de son commandement, « sortit de son cabinet, et voyant le sieur de Guise « mort, il dit qu'il étoit lors assurément roy, et qu'il « n'avoit plus de compagnon. » Il fit appeler le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, qui, ayant entendu un grand bruit, vouloient quitter le conseil : « Il leur montra, continue Cheverny, le corps mort et « tout sanglant, et après les fit emmener prisonniers « dans une chambre haute du château. »

Convaincu que la Ligue étoit dissoute, puisqu'elle avoit perdu son chef, il passa dans l'appartement de sa

1588. mère, à laquelle il raconta ce qui venoit de se passer. Catherine, plus expérimentée que lui, prévit sur-le-champ toutes les suites de ce coup d'Etat : elle gémit, en mesurant l'abîme où le seul fils qui lui restoit venoit de se précipiter, et lui donna, mais en vain, les conseils fermes et prudens qui pouvoient encore le sauver. Le Roi, préoccupé de l'idée qui lui avoit fait ordonner la mort du duc de Guise, et se figurant qu'un autre meurtre lui assureroit le repos auquel il étoit disposé à tout sacrifier, fit périr le lendemain le cardinal de Guise ; il ne vit point que cet attentat sur un prince de l'Eglise, qu'il auroit pu sans danger faire garder dans une prison, attireroit sur lui les malédictions de Rome, qui, jointes aux fureurs de ses sujets catholiques, leur prêteroit l'appui le plus formidable.

Tout parut dans les premiers momens répondre à son attente : les états consternés lui jurèrent fidélité et obéissance : ils se séparèrent en dissimulant les sentimens de vengeance et de haine dont ils étoient animés ; et le monarque, croyant son trône affermi, ne retint prisonniers que le cardinal de Bourbon, l'archevêque de Lyon, et le prince de Joinville, qui prit alors le nom de duc de Guise.

Cheverny. De Thou. Cayet.

1589. Dans les premiers jours de janvier 1589, la maladie de Catherine de Médicis prit un caractère plus alarmant. Elle y succomba le 5 de ce mois, âgée de soixante-dix ans ; et, dans ses derniers momens, elle engagea son fils, qui s'étoit déclaré l'ennemi irréconciliable de la Ligue, à traiter avec le roi de Navarre. Au milieu de la violente fermentation qui agitoit le royaume, la mort de cette princesse, si long-temps maîtresse absolue des affaires, ne produisit presque aucune sensation :

elle avoit cessé d'être puissante; on ne songeoit plus qu'aux fautes énormes où elle avoit entraîné ses fils; et les partis s'étoient éloignés d'elle. Sa longue carrière politique, dans laquelle on avoit pu admirer certains actes isolés de prudence et de courage, et quelques vues éclairées pour les progrès des arts, mais qui fut marquée par les crimes et les erreurs où peuvent entraîner le goût des manéges perfides, le penchant au mensonge et à la trahison, l'absence entière de toute espèce de scrupules, et une ambition qui n'avoit pour guides que des passions toujours inconstantes et quelquefois criminelles, compromit les destinées de la France, et la conduisit enfin au penchant de sa ruine. Quoique Catherine fût animée à sa mort de meilleures intentions, il ne lui auroit pas appartenu, si elle eût vécu plus long-temps, de réparer les maux qu'elle avoit faits. 1589.

Lorsque la nouvelle de l'assassinat des Guise parvint à Paris, un soulèvement général y éclata : ce peuple, que Henri III avoit cru intimider, se livra au fanastime le plus audacieux. Les chaires retentirent d'imprécations contre le monarque; la Sorbonne, par un décret du 28 janvier, le déclara déchu de la Couronne; tous les bourgeois prirent les armes, et le duc d'Aumale, cousin des princes qui venoient de périr, fut mis provisoirement à la tête des troupes parisiennes. On attendoit le duc de Mayenne, qui, se trouvant à Lyon au moment de la mort de ses frères, s'étoit dérobé à ceux qui avoient été envoyés pour l'arrêter.

Il n'existoit quelques partisans du Roi que dans le parlement, dont la majorité, entraînée par Brisson, s'étoit déclarée pour la Ligue. Les Seize détruisirent

1589. bientôt cette foible, mais respectable opposition. Bussy le Clerc, un de leurs chefs les plus ardens, entra dans la grand'chambre avec une troupe armée, désigna les magistrats qu'il croyoit royalistes, et les conduisit à la Bastille, dont il venoit d'être nommé gouverneur. Le premier président de Harlay étoit à la tête de ces illustres prisonniers, qui recouvrèrent quelque temps après leur liberté, en payant de fortes rançons. Le parlement de Paris, devenu tout ligueur, décerna d'une voix unanime la première présidence à Brisson, et il prêta dans ses mains le serment *de poursuivre la justice de la mort de messieurs de Guise, et de ce qui s'estoit passé à Blois les 23 et 24 décembre derniers.* « Aulcuns, dit un contemporain, signerent ce serment « de leur sang, qu'ils tirerent de leur main; et l'on dit « que la main du sieur Baston dont il tira du sang « pour le signer, demeura estropiée. »

De Thou, qui avoit la survivance d'une charge de président, étoit, avec raison, suspect aux ennemis du Roi : on visita sa maison, sous le prétexte d'y enlever des armes : par bonheur, il ne s'y trouvoit pas dans ce moment; mais sa jeune femme fut maltraitée, et conduite à la Bastille, d'où le duc d'Aumale la fit sortir le lendemain. Ayant tous deux à redouter les fureurs des factieux, ils résolurent de quitter Paris : l'époux, favorisé par les Cordéliers, qui lui avoient donné un asile dans leur couvent, se travestit en soldat, et trompa la surveillance de ceux qui gardoient les portes; l'épouse, à l'aide de quelques amies, parvint à s'échapper, déguisée en petite bourgeoise : ils se retirèrent dans le château d'Esclimont, chez le chancelier de Cheverny, leur parent.

En attendant le duc de Mayenne, les Parisiens formèrent un grand conseil, qui se composa de personnages pris dans les trois ordres, et dont le duc d'Aumale eut la présidence. Il y entra neuf membres tirés du clergé, sept de la noblesse, et vingt-trois du tiers-état. A peine ce conseil, où les Seize avoient la plus grande influence, fut-il installé, qu'il publia une proclamation par laquelle il s'engageoit à remettre la taille sur le même pied que du temps de Louis XII. « Cette « promesse, observe Cayet, ressembloit à celles que « l'ennemi du genre humain fait à ceux qui se rangent « à sa subjection, auxquels il promet richesses et con- « tentement, et néanmoins les rend misérables. » 1589.

Le même auteur peint avec une grande vérité l'anarchie qui régnoit dans toutes les villes du royaume; et il résulte de ses observations que le zèle pour la religion entroit en général pour peu de chose dans les motifs de ceux qui embrassoient avec le plus d'ardeur le parti de la Ligue. « Beaucoup de lieutenans, de « gouverneurs de provinces ou de places particulieres, « dit-il, se mirent la pluspart de ce party, sous l'espé- « rance d'estre gouverneurs en chefs. Si la noblesse et « les gens de guerre se mettoient de la Ligue pour « cette espérance, il y eut beaucoup de gens de justice « qui, pour s'agrandir, entrerent aussy dans ce party; « car où les lieutenans-generaux se tenoient fermes du « party du Roy, les lieutenans particuliers, les asses- « seurs et les vice-sénéchaux en beaucoup d'endroits, « se mirent de la Ligue pour être lieutenans-généraux « ou sénéchaux. Si les prévots des marchands ou es- « chevins, consuls ou autres officiers des villes estoient « aussy catholiques royaux, d'autres habitans, pour

1589. « occuper leurs charges, se mettoient du party de la « Ligue, faisoient soulever le peuple, et en ces re- « muemens populaires se faisoient eslire aux grades « et honneurs, auxquels ils n'eussent eu esperance de « parvenir par le temps de paix. Ainsy plusieurs se « mirent de ce party pour faire leurs affaires et tenir « les premieres charges. »

Le duc de Mayenne, si impatiemment attendu par les Parisiens, parut enfin au milieu d'eux le 15 février. Son voyage s'étoit trouvé retardé par les efforts qu'il avoit faits pour s'assurer de la Bourgogne, dont il étoit gouverneur. Il étoit parvenu à soumettre presque toutes les villes de cette province importante, et à séduire une grande partie du parlement de Dijon : mais Guillaume de Tavannes, fidèle au Roi, réduit d'abord à son seul château de Courcelles, s'étoit ensuite emparé de Flavigny et de Sémur; et, secondé par le président Frémiot, il avoit établi un parlement royaliste dans cette dernière ville. Mayenne, n'ayant pu anéantir cette noble coalition, qui devoit favoriser le passage des Suisses appelés par Henri III, entra dans la capitale, accompagné de la duchesse de Montpensier sa sœur, qui étoit allée au-devant de lui jusqu'à Dijon. Le lendemain il prit la présidence du conseil : craignant déjà l'influence démocratique des Seize, il augmenta ce corps de quinze membres tirés de la noblesse, et il décida que les présidens et conseillers du parlement pourroient y assister. On remarquoit dans ce conseil, auquel on donna le nom *de conseil général de l'union*, L'Huilier, maître des requêtes, qui, devenu, cinq ans après, prévôt des marchands de Paris, rendit cette ville à Henri IV.

Villeroy, renvoyé du ministère quelque temps avant 1589.
les derniers états de Blois, fut aussi admis dans le conseil général. Cet homme habile ne partageoit point les passions des factieux; mais il voyoit la religion en danger, et peut-être le dépit que lui avoit fait éprouver sa disgrâce contribuoit-il à augmenter ses craintes. Il siégea donc parmi ceux qui s'étoient déclarés les ennemis implacables du monarque dont il avoit été le ministre; mais son adhésion à la Ligue devint un bonheur pour la cause royale; car, aussitôt après la mort de Henri III, il fut du nombre de ces Catholiques désintéressés qui ne voulurent point se soumettre à l'Espagne, et qui offrirent de reconnoître Henri IV, s'il consentoit à rentrer dans la religion de ses pères.

Le conseil de l'union attribua tous les pouvoirs au duc de Mayenne, et lui donna le titre de *lieutenant général de l'Estat royal et Couronne de France.* Le nom du Roi fut supprimé des actes publics, et l'on fit un nouveau sceau, dont la garde fut confiée à Brézé, évêque de Meaux.

Dans l'agitation où se trouvoit la capitale, il y circuloit une multitude d'écrits, où le Roi étoit représenté comme l'oppresseur des Catholiques, et les Guise comme des martyrs. On se disputoit et l'on dévoroit ces écrits, dans lesquels respiroient les passions les plus violentes. Le plus remarquable est une tragédie intitulée *la Guisiade, ou les Etats de Blois,* par Pierre Matthieu, qui devint depuis un zélé royaliste, et que Henri IV nomma son historiographe. Cette pièce, dont le style a quelquefois de la chaleur et de l'élévation, se distingue surtout par une scène où Catherine de Médecis cherche à détourner son fils de faire

1589. assassiner les Guise. Après lui avoir représenté qu'ils n'ont point de mauvais desseins, elle ajoute :

Ils vous tiennent pour roy.

HENRI III.

Un roy de quelque cloistre.

CATHERINE.

Le ciel rende à jamais tous ces présages vains !
La fortune se rit des sceptres des humains.

HENRI III.

J'ay la fortune en pouppe, et au cœur l'espérance.

CATHERINE.

Un roy est malheureux qui vit en défiance.

HENRI III.

Si suis-je roy pourtant, et je ne recognoy,
Après le Tout-puissant, un plus puissant que moy.
Punissant les aucteurs de toutes ces miseres,
Je forceray de Dieu les sanglantes colerés.

CATHERINE.

Il est vray : mais j'ay peur que si vous n'appaisez
Tant de cœurs contre vous justement embrasez,
Que regnerez tout seul, et n'y aura personne,
Sinon quelque mignon, qui serve la Couronne.

Ce pressentiment, que Pierre Matthieu mettoit dans la bouche de Catherine de Médicis, ne se réalisoit que trop, pour le malheur de Henri III, qui se trouvoit à Blois presque abandonné. Il n'avoit auprès de lui que ses confidens, et un petit nombre d'hommes recommandables, soit dans la guerre, soit dans la magistrature, qui, ne cédant pas au torrent, étoient décidés à s'ensevelir sous les débris du trône. Ces derniers, parmi lesquels se trouvoient Schomberg et de Thou, furent chargés par lui de former à Tours un parlement composé des magistrats de Paris qui n'avoient pas ad-

héré à la Ligue, et qui étoient parvenus à s'échapper 1589.
de cette ville. On pouvoit disposer d'un assez grand nombre de conseillers, mais on manquoit de présidens : tous ceux qui n'avoient point abandonné le parti du Roi étoient encore détenus à la Bastille avec leur digne chef Achille de Harlay. L'avocat général d'Espesses fut nommé provisoirement premier président ; et Servin, jeune homme plein de mérite, remplit les fonctions du ministère public. Ce corps, auquel Henri IV fut par la suite redevable des plus grands services, se partagea en deux sections, dont l'une s'établit à Châlons-sur-Marne, ville qui, quoique faisant partie du gouvernement du dernier duc de Guise, refusa de reconnoître la Ligue.

Les serviteurs de Henri III lui rappelèrent le dernier conseil qu'il avoit reçu de sa mère, et qui consistoit à s'unir avec le roi de Navarre : ils lui présentèrent ce parti comme l'unique ressource qui lui restoit dans la défection presque générale des Catholiques. Henri de Bourbon avoit fait, pendant les troubles, de grands progrès dans les provinces méridionales, et il étoit disposé à employer toutes ses forces pour soutenir le trône dont il devoit hériter. Le duc d'Epernon et Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, femme d'un caractère aimable et conciliant, entamèrent cette négociation, qui fut bientôt suivie d'une trève indéfinie.

L'entrevue et la réconciliation sincère des deux monarques eurent lieu dans le parc du Plessis-les-Tours, en présence d'une foule de Catholiques et de Protestans [30 avril]. Les premiers, à la vue du roi de Navarre, sentirent évanouir toutes leurs préven-

1589. tions : son affabilité, sa franchise, sa familiarité pleine de noblesse et de grâce, lui gagnèrent tous les cœurs. Il réunit son armée, parfaitement disciplinée, au peu de troupes restées fidèles à Henri III, et il repoussa le duc de Mayenne, qui avoit eu la hardiesse de venir attaquer les deux monarques dans Tours. Par ses conseils, les troupes royales prirent l'offensive, et s'avancèrent vers Paris, en s'emparant de presque toutes les places qui se trouvoient sur leur route. Pendant cette expédition, une bulle de Sixte-Quint effraya Henri III : elle le menaçoit d'excommunication si, dans soixante jours, il ne mettoit pas en liberté le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon : il fut sur le point de fléchir ; mais le roi de Navarre lui fit sentir qu'il traiteroit bien plus avantageusement avec le Pape lorsqu'il seroit redevenu le maître de son royaume. Les deux rois, après avoir réussi dans toutes leurs entreprises, arrivèrent à Saint-Cloud le 29 juillet, et mirent le siége devant Paris.

Tout portoit à croire que cette ville rebelle ne résisteroit pas à l'armée royale, accrue de dix mille Suisses que venoit d'amener Harlay de Sancy. L'épouvante y régnoit, et elle étoit le théâtre des désordres les plus affreux. Les prédicateurs, exagérant les périls auxquels la religion étoit exposée, enflammoient leur auditoire des passions les plus furieuses : on proscrivoit les royalistes, on saccageoit leurs maisons, et l'on s'assuroit de leurs personnes. Les princesses de Lorraine, parmi lesquelles on remarquoit la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise, se montroient au peuple, le haranguoient, et lui demandoient vengeance. Quoique dans ces moyens

employés pour exciter les Parisiens à une défense désespérée, il n'y eût pas de provocation directe à l'assassinat du Roi, il étoit difficile que quelque imagination ardente ne prît pas à la lettre les malédictions dont on accabloit ce malheureux monarque, et ne conçût le monstrueux dessein de le faire périr. C'est ce qui explique l'attentat de Jacques Clément, jeune religieux Dominicain, passionné ligueur, dont la raison étoit égarée par de prétendues visions. 1589.

Cet homme sortit de Paris le 31 juillet, après avoir obtenu des lettres de recommandation du premier président Achille de Harlay et du comte de Brienne, prisonniers des ligueurs. Sa candeur apparente éloigna les soupçons, et il fut le lendemain matin conduit à Henri III par l'intendant de justice de l'armée royale. Il présenta ses lettres d'un air modeste et recueilli, et pendant que le Roi lisoit celle du premier président, il le frappa dans le ventre d'un coup de couteau : l'alarme se répandit aussitôt dans l'appartement, les gardes accoururent, et l'assassin fut massacré par eux ; ce qui mit dans l'impossibilité de découvrir si quelqu'un l'avoit poussé au crime.

Henri III, dont l'existence sur le trône n'avoit été qu'une longue suite de foiblesses inexplicables, reprit alors le courage et la fermeté qui dans sa première jeunesse avoient fait concevoir de si heureuses espérances, et l'on retrouva dans ce monarque mourant le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Il ne s'en rapporta point aux discours rassurans de ses médecins, qui déclarèrent d'abord que sa blessure n'étoit pas dangereuse : résigné à la mort, il s'y prépara en Chrétien, sans négliger les soins qu'exigeoit l'état où il lais-

1589. soit son royaume. La nuit suivante, quelques heures avant de rendre les derniers soupirs, il fit appeler le roi de Navarre, le combla de marques de tendresse, et le pressa d'embrasser la religion catholique. Il s'adressa ensuite à ceux qui étoient présens, et en leur transmettant ses dernières volontés, il essaya de justifier la conduite qu'il avoit tenue aux derniers états de Blois.

« Approchez-vous, messieurs, leur dit-il, et écou-
« tez mes intentions sur les choses que vous devez ob-
« server quand il plaira à Dieu de me faire partir de
« ce monde. Vous savez que je vous ai toujours dit
« que ce qui s'est passé n'a pas été la vengeance des
« actions particulières que mes sujets rebelles ont
« commises contre moi et mon Estat, qui, contre
« mon naturel, m'ont donné sujet d'en venir aux ex-
« trémités; mais que, par la cognoissance certaine que
« j'avois que leurs desseins n'alloient qu'à usurper ma
« couronne contre toute sorte de droit, et au préjudice
« du vrai héritier; après avoir tenté toutes les voies de
« douceur pour les en divertir; que leur ambition a
« paru si démesurée, que tous les biens que je leur
« faisois pour tempérer leurs desseins, servoient plu-
« tost à accroistre leur puissance qu'à diminuer leur
« mauvaise volonté; après une longue patience qu'ils
« imputoient plus à nonchalance qu'au désir véritable
« que j'ai toujours eu de les en retirer, je ne pouvois
« éviter ma ruine entiere et la subversion generale de
« cet Estat, qu'en apportant autant de justice que j'a-
« vois eu de bonté; j'ai été contrainct d'user de l'au-
« thorité souveraine qu'il avoit plu à la Providence de
« me donner sur eux. Mais, comme leur rage ne s'est

« terminée qu'après l'assassinat qu'ils ont commis en « ma personne, je vous prie, comme mes amis, et « vous ordonne comme votre roy, que vous recognois- « siez après ma mort mon frere que voilà (le roi de « Navarre); que vous ayez la mesme affection et fidé- « lité pour luy que vous avez toujours eue pour moy; « et que, pour ma satisfaction et vostre propre devoir, « vous luy en prestiez le serment en ma présence. Et « vous, mon frere, que Dieu vous y assiste de sa di- « vine providence; mais aussy vous priay-je, mon « frere, que vous gouverniez cet Estat, et tous ces « peuples qui sont sujets à votre légitime héritage et « succession, de sorte qu'ils vous soient obéyssans « pour leurs propres volontés, autant qu'ils y sont « obligés par la force de leur devoir. » 1589.

Peu d'heures après avoir prononcé ce discours, Henri III mourut, à l'âge de trente-huit ans [2 août]. Sa mort fit excuser sa vie; et Henri IV, qui avoit déjà reçu les derniers soupirs de Charles IX, ne parvint à un trône exposé à tant de périls, qu'après avoir donné au sort de son prédécesseur les regrets les plus généreux et les plus tendres.

Cheverny. De Thou. Cayet, liv. I. Guillaume de Tavannes. Villeroy. Mémoires du duc d'Angoulême.

PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE HENRI IV.

La mort de Henri III, qui sauvoit momentanément les ligueurs du châtiment qu'ils avoient redouté, causa la plus vive sensation dans la capitale. Le peuple, égaré par les Seize, se livra aux transports d'une joie féroce : on donna des fêtes indécentes, et la duchesse de Montpensier, ne cachant pas assez les sentimens

1589. qu'elle éprouvoit, fit naître des soupçons qui souillent encore sa mémoire. Le duc de Mayenne se montra beaucoup plus circonspect : assistant d'un air froid à ces solennités populaires, il sembloit attribuer à la Providence le coup inattendu dont venoit d'être frappé celui qu'on faisoit passer pour le persécuteur de la religion.

Il mit en liberté les royalistes qui avoient été arrêtés : Achille de Harlay sortit de la Bastille moyennant une rançon de dix mille écus, et ce grand magistrat put aller présider le parlement de Tours, auquel sa fermeté et son courage donnèrent une activité qu'il n'avoit pas eue jusqu'alors. Conformément aux actes qui proscrivoient le monarque légitime, le conseil de la Ligue proclama roi le cardinal de Bourbon, et le reconnut sous le nom de Charles X. Ce prélat, prisonnier depuis le meurtre des Guise, étoit attaqué d'une maladie mortelle : l'ambition, qui dans sa vieillesse l'avoit entraîné à se prêter aux vues des factieux, paroissoit éteinte, et il faisoit souvent des vœux pour que le chef de sa maison recueillît l'héritage auquel les lois du royaume lui donnoient droit. Les ligueurs, ayant essayé de l'enlever à Chinon, il fut quelque temps après transféré dans le château de Fontenay.

Les forces de la Ligue, déjà très-redoutables, s'accrurent encore à la mort de Henri III : presque tous les Catholiques se persuadèrent qu'un roi protestant entreprendroit de faire une révolution religieuse, et que la France éprouveroit tôt ou tard le sort de l'Angleterre ; les hommes les plus modérés et les plus sages se rallièrent donc au parti qui annonçoit l'in-

tention de tout sacrifier pour maintenir l'ancien culte; 1589.
mais leur adhésion tardive augmenta les divisions qui rendoient ce parti presque impossible à conduire. En effet, diverses passions, des intérêts opposés partagèrent la Ligue en une multitude de petites factions.

Le cardinal de Bourbon, qu'on regardoit comme un fantôme qui devoit bientôt disparoître, n'avoit point de partisans. Les profusions des Guise, leur brillante réputation, l'horreur et la compassion qu'avoient inspirées les meurtres de Blois, faisoient désirer à plusieurs qu'un prince de cette maison montât sur le trône. D'autres étoient vendus à l'Espagne, et attendoient un monarque de la main de Philippe II. Le duc de Savoie, issu d'une sœur de Henri II, avoit sur la Provence et le Dauphiné des prétentions favorisées par un grand nombre d'habitans de ce pays. Quelques-uns des Seize, sortis des derniers rangs de la société, se livroient à des spéculations anarchiques : habitués depuis un an à la licence la plus outrée, ils vouloient la perpétuer, et établir un gouvernement populaire dont ils aspiroient à être les chefs. Mais la classe nombreuse et influente des hommes honnêtes qui n'étoient entrés dans la Ligue que par dévouement pour leur religion, et à la tête de laquelle se trouvoient Villeroy et Jeannin, avoient d'autres vues bien plus conformes aux véritables intérêts de la monarchie : elle étoit disposée à reconnoître Henri IV, pourvu qu'il consentît à se faire catholique. Mayenne, se flattant peut-être de parvenir à la Couronne, quoique sa famille eût d'autres vues, ménageoit cette classe, dont son caractère doux et modéré lui avoit attiré la confiance, et qui pouvoit, si le Roi s'obsti-

1589. noit à rester Protestant, devenir l'instrument de sa grandeur.

Henri IV venoit d'être reconnu par son armée et par les seigneurs qui n'avoient pas abandonné son prédécesseur; mais sa position étoit extrêmement difficile, et son parti avoit encore moins d'ensemble que celui de la Ligue. Eloigné des pays d'où il pouvoit tirer des ressources, pressé entre les Protestans ses anciens serviteurs, qui frémissoient à la seule idée d'un changement de religion, et les Catholiques, qui pouvoient seuls lui assurer le trône, il falloit tout son génie, joint au caractère le plus ouvert et le plus aimable, pour que de tels élémens restassent unis. Disposé depuis bien des années, ainsi qu'on l'a vu, à revenir au culte de ses pères, il fut obligé de suspendre l'exécution de ce dessein, qui l'auroit aussitôt privé de ses appuis les plus solides, et il promit seulement de se faire instruire dans six mois, si les circonstances le permettoient. En même temps il fit partir pour Rome le duc de Luxembourg, avec des instructions propres à éclairer Sixte-Quint sur la véritable situation de la France.

Après avoir fait ces dispositions, qui empêchèrent la dissolution subite de son parti, il lia des relations avec Villeroy et Jeannin, et ne négligea rien pour dissiper les préventions des Catholiques de bonne foi. Il fit d'abord prier Villeroy de venir le trouver au bois de Boulogne, lui annonçant qu'il vouloit se servir de lui pour faire la paix, et déclarant qu'il accorderoit tout ce qui seroit raisonnable et utile. Mayenne empêcha cette entrevue, et dom Bernardin de Mendoce, ambassadeur d'Espagne, effrayé d'une tentative qui

pouvoit amener bientôt une pacification générale, 1589.
s'efforça de gagner Villeroy : mais cet ancien ministre rejeta ses offres avec indignation, et courut trouver Mayenne, auquel il demanda son congé. « Je lui de-
« claray, dit-il dans ses Mémoires, que je ne voulois
« avoir part en une entreprise si injuste et si impos-
« sible qu'estoit celle du roy d'Espagne, laquelle
« deshonoreroit ceux qui s'en mesleroient, et seroit
« cause de destruire la religion et le royaume; ad-
« joutant que, puisque le roy d'Espagne avoit tel des-
« sein, luy, duc de Mayenne, ne devoit aussy espérer
« de faire fortune par son moyen; et qu'il acquerroit
« plus de gloire, de grandeur et de contentement, en
« aydant au repos du royaume, sous l'obeyssance
« d'un prince français, qu'il ne feroit en favorisant
« un dessein estranger, lequel lui feroit enfin perdre
« les biens et la vie. » Jeannin, qui se trouvoit présent, parla dans le même sens que Villeroy : Mayenne leur fit observer qu'il ne pouvoit entamer une négociation tant que le cardinal de Bourbon seroit prisonnier et que le Roi resteroit protestant : il leur promit de s'opposer aux projets du roi d'Espagne, et obtint d'eux qu'ils continuassent à faire partie de son conseil.

Henri IV avoit des serviteurs bien plus zélés dans la Bourgogne, quoique Mayenne en fût gouverneur. Guillaume de Tavannes, toujours fidèle à la cause qu'il avoit embrassée, et faisant la guerre à ses dépens, empêcha ses officiers de céder aux séductions de la Ligue : il convoqua les Etats de la province à Sémur, dont il étoit maître, et des fonds furent votés pour soutenir le roi légitime.

1589. Malgré les sages précautions que le monarque avoit prises pour conserver son armée, cette réunion de chefs d'opinions si différentes ne tarda pas à se dissoudre : quelques-uns passèrent dans le parti de la Ligue; d'autres se retirèrent, sous le prétexte du danger que couroient leurs propriétés. Henri IV ne se découragea point : ses troupes protestantes lui restoient : un assez grand nombre de Catholiques paroissoient dévoués à sa cause, et il s'étoit attaché les dix mille Suisses que son prédécesseur avoit appelés. Ne pouvant plus espérer de réduire Paris, il partit pour Dieppe, où il comptoit recevoir des secours d'Elizabeth, reine d'Angleterre, avec laquelle il avoit contracté l'union la plus intime.

Mayenne regarda cette retraite comme une fuite, et résolut de le poursuivre avec toutes les forces dont il pouvoit disposer : poussé par la duchesse de Montpensier sa sœur, il montra une forfanterie qui n'étoit pas dans son caractère, et il promit aux Parisiens de leur ramener le Béarnais enchaîné. Mais l'événement ne répondit pas à ses espérances : battu près d'Arques, il fut obligé de se retirer en Picardie, et Henri IV, que les Seize croyoient prisonnier, parut tout-à-coup sous les murs de Paris, s'empara des faubourgs, et répandit la terreur dans cette ville, où l'on avoit déjà fait des préparatifs pour se réjouir de sa défaite. Après cet éclatant fait d'armes, il apprit que Mayenne avoit obtenu des secours d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, et qu'il revenoit pour dégager la capitale : hors d'état de continuer le siége, il sépara son armée, et partit pour Tours, où résidoient ses ministres.

Il y trouva de Thou, que Henri III, quelque temps avant sa mort, avoit chargé d'une mission en Allemagne, en Suisse et en Italie. Ce magistrat lui apprit que le sénat de Venise s'étoit empressé de le reconnoître, et que Ferdinand de Médicis, duc de Florence, considérant comme rompus les liens qui l'avoient uni à Marguerite de Valois, témoignoit le désir qu'il épousât sa nièce Marie, encore à la fleur de l'âge. Le Roi fit alors peu d'attention à cette offre, qui n'étoit pas acceptable dans des temps de trouble : mais il s'en souvint lorsque, affermi sur le trône, il eut perdu Gabrielle d'Estrées; et ce mariage eut lieu dix ans après les premières propositions qui en furent faites. De Thou parla aussi au Roi de d'Ossat, qui, attaché au cardinal de Joyeuse, et chargé près du Pape des affaires de Henri III, avoit été obligé de quitter Rome après les meurtres de Blois, et de se réfugier à Venise. Il s'étendit sur les talens de cet homme d'Etat, auquel Henri IV confia aussitôt les négociations relatives à sa conversion, et qu'il éleva depuis au rang de cardinal. 1589.

Le duc de Luxembourg, ayant reçu la défense de s'approcher de Rome, s'étoit arrêté sur le territoire vénitien. Il écrivit à Sixte-Quint, et parvint à lui donner une juste idée des affaires de France. Ce pontife, qui, d'après les sollicitations de la Ligue, avoit chargé Henri Gaëtan, de procurer la délivrance du cardinal de Bourbon, et de le reconnoître pour roi, changea tout-à-coup les instructions de ce légat, qui n'étoit pas encore parti, et lui recommanda seulement de faire en sorte que le trône fût occupé par un prince catholique. Gaëtan, vendu à l'Espagne, se mit en route

De Thou. Cayet, liv 1 et 2. Villeroy. L'Estoile.

avec la résolution d'agir conformément aux intentions des ligueurs les plus outrés.

1590. Henri IV, instruit des volontés du légat, avoit donné l'ordre à Guillaume de Tavannes de l'enlever à son passage en Bourgogne : cet ordre n'ayant pu être exécuté, Gaëtan, protégé par une escorte nombreuse de ligueurs, continua sa route vers Paris, et y fit une entrée solennelle. On lui prodigua les honneurs, on le logea au Louvre, et il s'en fallut peu, lorsqu'il alla prendre séance au parlement, qu'il n'y occupât le trône destiné au Roi. Empressé de répondre à tant de démonstrations, il confirma un décret que les Seize venoient d'arracher à la Sorbonne, et par lequel il étoit défendu de négocier avec un roi hérétique et relaps. Le parlement de Tours informa contre les auteurs de ce décret, et ordonna qu'il fût brûlé.

La présence du légat excitoit à Paris une fermentation alarmante : la populace ne vouloit reconnoître que son autorité, et les Seize employoient toute leur influence pour favoriser cette disposition. Mayenne, s'apercevant que le pouvoir alloit lui échapper, entreprit de le conserver, en donnant à son gouvernement une forme plus régulière. L'archevêque de Lyon, qui, comme on l'a vu, avoit été arrêté à Blois avec le cardinal de Guise, étoit parvenu depuis peu à s'échapper de sa prison : dévoué à la maison de Lorraine, doué de grands talens politiques, chéri de la Ligue, il pouvoit rendre d'éminens services dans un emploi supérieur. Mayenne le nomma chancelier ; et, comptant sur la loyauté de Villeroy et de Jeannin, il les fit secrétaires d'Etat, quoiqu'il connût leur penchant à se soumettre à Henri IV, s'il embrassoit la religion ca-

tholique. Appuyé sur ces trois hommes habiles, il put lutter avec avantage contre le crédit que s'étoit acquis le légat dans les dernières classes du peuple. 1590.

Pendant que Mayenne à Paris voyoit une faction lui disputer le pouvoir, le Roi à Tours concevoit des inquiétudes sur les manœuvres de quelques Catholiques à la tête desquels étoit le cardinal de Vendôme son neveu. Ces hommes, dont les principes se rapprochoient de ceux des *Politiques* sous les deux derniers règnes, et qui avoient pris le nom de *Tiers parti*, vouloient contraindre le monarque à se faire instruire, et le menaçoient de l'abandonner, s'il ne leur donnoit pas sur-le-champ cette garantie. Animés la plupart des meilleures intentions, ils n'auroient pas été redoutables, si la Ligue n'eût entretenu des intelligences avec eux : heureusement leur chef manquoit de fermeté et de résolution; et Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, prélat distingué par ses talens, dévoué à la bonne cause, retenoit dans le devoir la majorité des Catholiques royalistes. Henri IV, sur le point d'entreprendre une grande expédition en Normandie, chargea de Thou de surveiller ce parti, dont quelques membres faisoient partie de son conseil.

Cette expédition ayant réussi, le Roi mit le siége devant Dreux, où la Ligue avoit de grands magasins de munitions et de vivres. Alors le légat, la duchesse de Montpensier et les Seize pressèrent Mayenne de tenter le sort d'une bataille : l'exaltation des Parisiens leur faisoit croire que la victoire ne seroit pas douteuse, et ils espéroient anéantir d'un seul coup le parti royal, sur lequel leur armée avoit l'avantage du nombre. Mais le lieutenant-général voyoit d'un autre œil la si-

1590. tuation des choses : le souvenir des combats d'Arques lui inspiroit des inquiétudes sur une nouvelle lutte; et ses troupes, composées en grande partie de volontaires peu habitués au métier des armes, ne lui donnoient pas beaucoup de confiance. Cependant, obligé, sous peine de se décréditer entièrement, d'obéir au vœu de son parti, il marcha vers Dreux, et Henri IV vint lui présenter la bataille dans les plaines d'Ivry. Les ligueurs donnèrent d'abord avec cette ardeur qu'inspirent les haines politiques ; mais, repoussés par le Roi, qui, payant de sa personne, se montroit partout avec une présence d'esprit admirable, ils plièrent bientôt, et presque tous auroient été exterminés, si le monarque n'eût donné l'ordre de les épargner [14 mars]. Après cette bataille, qui faisoit tant d'honneur à l'armée royale, et où Henri IV s'étoit exposé comme un simple soldat, le maréchal de Biron lui dit : « Sire, « vous avez fait le devoir du maréchal de Biron, et le « maréchal de Biron a fait ce que devoit faire le Roi. » — « Monsieur le maréchal, lui répondit modestement « Henri, il faut louer Dieu, car la victoire vient de « lui seul. »

Les Parisiens attendoient la nouvelle d'une victoire décisive, lorsqu'ils apprirent que leur chef avoit été complètement défait : la consternation succéda aux plus brillantes espérances; et ils s'en prirent à celui qu'ils avoient forcé de soutenir une lutte inégale. Mayenne n'osa rentrer dans Paris : il partit pour la Picardie, afin d'implorer le secours du prince de Parme, dans le cas où le Roi voudroit assiéger la capitale, et il laissa le commandement de cette ville au duc de Nemours, son frère utérin, jeune prince

doué d'un grand courage et d'une constance inébranlable, mais qui, égaré par une ambition aveugle, s'étoit entièrement livré à la faction populaire de la ligue. Pour que cette démarche, à laquelle les circonstances contraignoient le lieutenant-général, n'eût pas l'air d'une abdication, il confia aux Seize la garde de ce qu'il avoit de plus cher : sa mère, sa sœur, sa femme, ses enfans, restèrent dans la ville, qui avoit à redouter toutes les horreurs d'un siége. 1590.

Les Parisiens s'attendoient d'un jour à l'autre, à voir paroître l'armée royale sous leurs murs : mais il fut impossible à Henri IV de profiter de sa victoire. Plusieurs seigneurs le quittèrent sous le prétexte d'aller recueillir des fonds dans leurs propriétés; et il fut obligé de se borner à prendre quelques petites villes d'où la capitale tiroit ses approvisionnemens. Espérant que, après une défaite, la Ligue seroit plus disposée à se soumettre, il chargea du Plessis Mornay, l'un des Protestans sur la fidélité desquels il comptoit le plus, d'entamer une nouvelle négociation avec Villeroy. Ces deux seigneurs se virent à Mantes, et ne purent s'entendre sur les premières bases d'un accommodement. Le Catholique demandoit que le Roi se fît aussitôt instruire, et soutenoit qu'il ne pouvoit choisir un moment plus favorable que celui où il venoit de remporter une victoire; le Protestant exigeoit que préalablement les rebelles reconnussent l'autorité légitime : Villeroy faisoit observer que si l'on poussoit le lieutenant-général, il se jetteroit entre les bras des Espagnols; mais du Plessis connoissoit trop Mayenne, pour le croire capable d'un acte de désespoir qui l'auroit entièrement perdu.

1590. Cette négociation n'ayant eu aucun résultat, Henri IV, dont l'armée étoit devenue plus nombreuse, résolut sérieusement de faire le blocus de Paris. Il espéroit réduire par la famine un peuple peu habitué aux privations, et s'épargner ainsi la douleur de l'exposer aux suites funestes que pouvoit avoir une attaque de vive force. Il ferma donc toutes les communications dans les premiers jours du mois de mai. Les Seize et les prédicateurs, qui partageoient leurs sentimens, excitèrent les Parisiens à opposer à leur Roi, qui vouloit ménager leur sang, une résistance désespérée. Le duc de Nemours jura aux pieds des autels, de ne consentir à aucune capitulation : la duchesse de Montpensier, sa sœur, parcourut les rues, harangua le peuple, et communiqua son exaltation aux cœurs les plus timides. Le légat prodigua les solennités religieuses, afin de redoubler les alarmes des Catholiques de bonne foi : les ecclésiastiques séculiers, les moines de tous les ordres y parurent en armes; et cette ville qui, au milieu des troubles dont la France étoit désolée depuis tant d'années, n'avoit presque pas éprouvé les malheurs de la guerre, fut tout-à-coup disposée à en supporter avec courage les calamités les plus terribles.

On apprit alors la mort du cardinal de Bourbon, que la Ligue reconnoissoit pour roi sous le nom de Charles X [9 mai]. Ce prince avoit terminé ses jours dans le château de Fontenay, où Henri IV l'avoit fait transporter : éloigné des séductions qui avoient égaré sa vieillesse, il fit à ses derniers momens des vœux pour le triomphe du monarque dont on avoit voulu lui faire usurper les droits. Cette mort, qui sem-

bloit délivrer Henri IV d'un compétiteur, ne produisit 1590.
cependant pas en sa faveur l'effet qu'on auroit dû attendre : le cardinal n'étoit qu'un fantôme, devenu depuis long-temps inutile au parti dont il avoit un moment servi les projets : il disparut sans que ce parti en ressentît aucune secousse.

Le blocus de Paris continua pendant les mois de juin et de juillet. Le besoin de vivres se fit d'abord peu sentir à la multitude, parce que les chefs ordonnèrent qu'on lui distribuât toutes les provisions qui existoient chez les riches et dans les couvens. Le légat et l'ambassadeur d'Espagne se décidèrent en même temps à d'énormes sacrifices. Ce dernier vendit sa vaisselle, et « fit battre, dit un contemporain, une grande « quantité de demi-sols marqués au coin de son roy, « qu'il faisoit jeter dans les carrefours au plus simple « peuple, lequel crioit par les rues : *Vive Philippe II!* » Mais ces ressources, dont on n'usa pas avec économie, s'épuisèrent bientôt. Alors la famine exerça ses ravages sur une population de plus de deux cent mille ames; les maladies s'y joignirent; et ces deux fléaux produisirent une affreuse mortalité. Les malheureux habitans, animés par les Seize, montrèrent une constance qu'on n'auroit jamais attendue d'un peuple amolli depuis long-temps par l'exemple d'une Cour voluptueuse. Ils s'imposèrent avec résignation et patience les plus douloureuses privations, et la nécessité leur fit chercher des alimens dans des objets propres à exciter le dégoût et l'horreur. Après avoir dévoré l'herbe des jardins, ainsi que tous les animaux qui pouvoient leur servir de nourriture, quelques-uns eurent recours aux os des morts, dont ils formèrent une sorte de mets

1590. en les pulvérisant, dans l'espoir, ou d'apporter un soulagement momentané à la faim qui les consumoit, ou de hâter une mort à laquelle ils attachoient l'idée du martyre. L'unique consolation qu'ils eussent consistoit en quelques lettres de Mayenne que la duchesse de Montpensier faisoit répandre avec profusion, et dont il résultoit que le prince de Parme viendroit bientôt, à la tête d'une armée espagnole, faire lever le siége. Mais cette délivrance étoit encore éloignée.

Henri IV profita des loisirs que lui donnoit le blocus pour s'attacher le chancelier de Cheverny, l'un des serviteurs les plus distingués de son prédécesseur. Retiré dans sa terre d'Esclimont, Cheverny y recevoit indifféremment les royalistes et les ligueurs, et son caractère doux et conciliant lui conservoit des amis dans les deux partis. Non-seulement il pouvoit contribuer puissamment à les rapprocher, mais sa présence étoit nécessaire pour donner quelque régularité au conseil qui accompagnoit le Roi : ce conseil, composé presque entièrement de militaires, et ayant à sa tête le duc de Nevers et le maréchal de Biron, ignoroit les lois du royaume, et rendoit souvent des décisions qui leur étoient contraires. De Thou, beau-frère du chancelier, fut donc chargé de l'inviter à reprendre les sceaux.

Cheverny ne quitta qu'avec regret une retraite où il avoit su se mettre à l'abri des guerres civiles : il vint trouver Henri IV à Aubervillier, entre Saint-Denis et Paris. Le Roi s'avança au devant de lui : « Vous soyez « le mieux que très-bien venu, lui dit-il en l'embras- « sant et avec cette affabilité qui lui gagnoit tous les « cœurs ; je suis assez content, et me tiens maintenant « assez fort puisque je vous ay près de moy, estimant

« qu'à votre exemple tous les officiers de ma Couronne, 1590.
« et tous les bons François me recognoitront pour
« leur roy, et me viendront bientôt servir, m'assu-
« rant cependant tellement de vostre fidélité, de vostre
« expérience et conduite, que j'estime déjà toutes mes
« affaires restablies comme je le désire. » Il prit les sceaux des mains de d'Armagnac, son premier valet de chambre, et les remit à Cheverny : « Monsieur le chan-
« celier, poursuivit-il, voilà deux pistolets desquels je
« désire que vous me serviez, et que je sais que vous
« pourrez fort bien manier : vous m'avez avec eux faict
« bien du mal plusieurs fois, mais je vous pardonne,
« car c'estoit par le commandement, et pour le service
« du feu Roy mon frère : servez-moy de mesme, et je
« vous aimeray autant et mieux que luy, et croiray
« vostre conseil ; car il s'est mal trouvé de ne l'avoir
« voulu suivre. »

Le chancelier, qui avoit eu connoissance des négociations de Villeroy, son ancien collègue dans le ministère, engagea, comme lui, le Roi à se faire instruire ; et il obtint qu'en attendant des circonstances plus favorables, le service divin suivant le rit catholique seroit célébré au quartier du monarque. « Incontinent, dit-il dans ses Mémoires, nous receusmes la
« musique de la chapelle royale, dont monsieur l'ar-
« chevesque de Bourges prit la charge, pour à la suite
« de la Cour dire tous les jours la messe du Roy, et
« faire des prières continuelles pour sa conversion et
« conservation. » Cette concession, qui faisoit espérer une conversion prochaine, produisit le meilleur effet parmi les Catholiques royalistes, et déconcerta pour le moment les intrigues du Tiers parti.

1590. Le 24 juillet, Henri IV attaqua et prit tous les faubourgs de Paris : les habitans, resserrés dans une enceinte plus étroite, et livrés à toutes les horreurs de la famine et de la contagion, commencèrent à perdre courage. Les Seize punirent de mort ceux qui osèrent parler de se rendre; mais ils ne purent résister au vœu général, qui demandoit que du moins on négociât avec le Roi. L'évêque de Paris et l'archevêque de Lyon furent chargés de cette mission par le conseil de la Ligue : ils virent le monarque dans l'abbaye Saint-Antoine [4 août]; et leurs propositions, qui consistoient en ce que la ville de Paris fût médiatrice de la paix du royaume, ne purent être acceptées. Leur retour, sans avoir rien obtenu, auroit causé une révolte générale contre les Seize, si l'on n'avoit pas reçu dans le même moment la nouvelle certaine que le prince de Parme alloit enfin se mettre en marche pour faire lever le blocus.

Ce long siége, où l'armée royale n'avoit combattu qu'à l'attaque des faubourgs, avoit amolli des guerriers, habitués depuis long-temps à une activité continuelle. Les liens de la discipline s'étoient relâchés parmi eux, et plusieurs, ayant à Paris d'anciennes connoissances, n'avoient pu résister à la tentation d'y faire passer quelques vivres. Les princesses de Lorraine avoient profité de cette disposition des assiégeans, et pendant que le peuple, dont elles excitoient la résistance opiniâtre, périssoit de misère et de faim, elles recevoient des secours de quelques généraux royalistes avec lesquels elles avoient eu autrefois des relations de société ou des liaisons de galanterie. Le Roi lui-même cédoit à l'impulsion qui entraînoit ses officiers et ses soldats : il perdoit auprès de la jeune abbesse de Montmartre des mo-

mens qu'il auroit dû consacrer aux soins assidus qu'exigeoit sa position : d'ailleurs la bonté de son cœur ne lui permettoit pas d'être insensible aux souffrances des habitans de sa capitale : il donna d'abord des saufconduits aux femmes et aux enfans qui voulurent en sortir ; puis il étendit cette faveur aux ecclésiastiques et aux jeunes étudians de l'université : il suffit par la suite aux plus ardens ligueurs d'être recommandés par quelques royalistes, pour obtenir la même grâce. Telles furent, à ce qu'il paroît, les causes de l'obstination des Parisiens, qui conservèrent leur ville jusqu'au moment où le prince de Parme vint la secourir. 1590.

Ce général s'étoit avancé dans le royaume avec beaucoup de précaution : il arriva le 23 août près de Meaux, et, en évitant adroitement un combat, il força Henri IV à lever le siége. Il repartit ensuite pour la Flandre, harcelé sans cesse par l'armée royale, qui le suivit jusqu'à la frontière. Le Roi, ayant été obligé de congédier une partie de ses troupes, fixa pour quelque temps son séjour à Senlis, où, de concert avec Cheverny, il s'occupa de donner à son gouvernement une forme régulière : entouré de Catholiques et de Protestans, qui continuoient de se haïr, il avoit besoin de toute son habileté pour les tenir unis.

Mayenne rentra dans la capitale, sans obtenir aucune acclamation d'un peuple auquel il avoit procuré un secours si tardif. Cependant, soutenu par le conseil de l'Union, qu'il avoit composé d'hommes modérés; appuyé par le parlement, qui commençoit à s'effrayer des fureurs populaires, il reprit toute son autorité. Le premier usage qu'il en fit, fut d'ôter le gouvernement de Paris au duc de Nemours, et de le confier au jeune

1590. duc d'Aiguillon, son fils, auquel il donna pour lieutenant et pour guide, le comte de Belin, royaliste secret. Il abaissa ensuite le pouvoir des Seize en distribuant les emplois municipaux à des personnes ennemies des excès, et du dévouement desquelles il étoit sûr. La faction, qui avoit dominé pendant son absence, se plaignit amèrement de ce qu'on traitoit ainsi ceux à qui la Ligue devoit son salut, et elle médita des vengeances horribles.

Villeroy étoit arrivé à Paris avec le duc de Mayenne: il nous a laissé un tableau très-curieux de cette ville, après un siége qui avoit coûté la vie à plus de trente mille personnes. « Quoique les habitans, dit-il, eussent « toutes occasions de nous recevoir joyeusement, en « considération de leur délivrance, et de la gloire par « eux acquise en la défense de leur ville, toutefois ils « estoient si combattus de la faim et des maux qu'ils « avoient soufferts, qu'ils nous regardoient d'un œil « plus pitoyable qu'allegé; ni plus ni moins que ceux « qui sortent d'un péril contre leur espérance, sont « encore plus estonnés que joyeux, sentans plus le « mal qu'ils ont enduré, qu'ils ne recognoissent le bien « qui leur arrive, et sont si troublés d'appréhension « et de douleur, qu'ils méprisent leur délivrance. Mais « comme tels accidens font leurs effects, selon la na- « ture et disposition des cœurs où ils agissent, nous « en remarquions aussy sortir plusieurs de cette ago- « nie, transportés de rage et d'une ardeur effrenée de « se venger, et malfaire à un chascun; et les autres si « mattés du passé et succès de l'avenir, qu'ils avoient « honte de ce que les autres faisoient gloire, et ne « pouvoient nous regarder, ni nous eux, sans souspi-

« rer. » Ainsi d'un côté l'abattement le plus morne, 1590.
de l'autre le fanatisme le plus ardent se partageoient cette malheureuse ville.

Villeroy, en s'étonnant de la patience qu'avoient montrée les Parisiens, observe très-bien que, dans des temps ordinaires, ils se seroient livrés aux plus grands excès, si les marchés eussent été deux fois dégarnis : « mais, ajoute-t-il, les maux qui nous arrivent par « force, se supportent plus doucement que ceux que « nous estimons nous advenir par quelque faute du « gouvernement, chascun se résolvant d'endurer ce « qu'il ne peut éviter. »

Sixte-Quint, qui avoit vu avec peine que Gaëtan se fût écarté de ses instructions, et qui avoit formé le projet de le rappeler, étoit mort le 27 août, au moment de la levée du siége de Paris. Il avoit eu pour successeur le vertueux Urbain VII, disposé à tout faire pour rétablir la paix en France; mais ce pontife n'ayant régné que onze jours, le fougueux Grégoire XIV, partisan déclaré des Espagnols, étoit monté sur le trône de saint Pierre. Instruit par Gaëtan, qui étoit revenu à Rome, de l'état où se trouvoit la Ligue, Grégoire employa les trésors amassés par Sixte-Quint, à lever des troupes contre Henri IV, et il mit à leur tête Hercule Sfondrat, son neveu, auquel il donna le titre de duc de Monte Marciano. En même temps il fit partir pour la France, en qualité de nonce extraordinaire, Marsillo Landriano, évêque milanais, sujet de Philippe II. Ce prélat devoit seconder Philippe de Séga, cardinal de Plaisance, à qui Gaëtan avoit laissé les fonctions de légat.

Cheverny. De Thou. Cayet, liv. 2. Guillaume de Tavannes. Villeroy, liv. 2.

Le duc de Nemours, en perdant le gouvernement 1591.

1591. de Paris, avoit obtenu celui du Lyonnais et du Dauphiné : il s'y rendit au grand regret des Seize, et Mayenne, qui leur étoit odieux, partit pour Soissons, d'où il entama encore avec le Roi des négociations qui n'eurent aucun résultat. Pendant l'absence de ces deux chefs, sur lesquels les factions qui partageoient la Ligue fondoient toutes leurs espérances, le chevalier d'Aumale, neveu de Mayenne, jeune homme ardent et téméraire, voulut se distinguer par une entreprise aussi hardie que périlleuse, qui devoit en même temps lui procurer l'occasion de revoir une femme qu'il aimoit, et dont il étoit depuis long-temps séparé. Accompagné d'une troupe foible, mais déterminée, il surprit au milieu de la nuit la ville de Saint-Denis, qui appartenoit au Roi, et où se trouvoit sa maîtresse [3 janvier]. « A peine fut-il le maistre, dit un con-« temporain, qu'il s'amusa avec cette femme, qui s'ap-« peloit La Raverie : surpris à son tour par Duvic, « gouverneur pour le Roi, ses troupes furent chassées, « il périt dans le désordre, et il eust esté impossible « de le discerner des autres morts, si La Raverie ne « l'eust elle-mesme trouvé et reconnu au moyen des « chiffres d'amour qu'elle lui avoit depuis long-temps « gravés et figurés dans le bras. »

Cet échec, qui ne pouvoit être attribué qu'à l'imprudence du comte d'Aumale, fit concevoir à Henri IV l'idée d'essayer sur Paris une entreprise mieux concertée. Ayant fait déguiser en charretiers un certain nombre de ses partisans les plus intrépides, il leur ordonna de se présenter le 20 janvier, de grand matin, à la porte Saint-Honoré, avec des voitures de farine, et de s'emparer de cette porte, leur promettant qu'il seroit lui-

même à peu de distance pour les soutenir. Mais le duc d'Aiguillon fut averti à temps, et les prétendus charretiers trouvèrent la porte murée. Les Seize mirent à profit la crainte que cette tentative inspira aux Parisiens : sous le prétexte d'assurer la conservation de la ville contre les trahisons qui pourroient être tramées par les Royalistes, ils y firent entrer une garnison espagnole, disposée à les seconder dans les attentats qu'ils méditoient. 1591.

Le Roi, n'ayant plus l'espoir de surprendre la capitale, résolut d'assiéger Chartres, ville où la Ligue avoit d'immenses magasins. Il éprouva une résistance opiniâtre, et ce ne fut qu'au bout de deux mois qu'il amena les habitans à capituler [12 avril]. Maître de cette ville, alors très-fortifiée, il y établit les évêques qui avoient embrassé sa cause, et vint se fixer à Mantes, où il appela le cardinal de Vendôme, afin de surveiller ses démarches. Ce prélat, que le Tiers parti reconnoissoit pour chef, et qui, depuis la mort du prétendu roi des ligueurs, avoit pris le titre de cardinal de Bourbon, continuoit de fomenter le mécontentement des Catholiques royalistes. Une mesure que Henri IV fut obligé de prendre en faveur des Protestans qui formoient sa principale force, entraîna le cardinal dans de nouvelles intrigues.

Malgré la protection bien naturelle que le monarque accordoit aux Protestans, aucun acte ne leur assuroit la liberté de religion, et ils avoient lieu de craindre qu'après la paix, les Catholiques n'exigeassent l'exécution de l'édit de réunion qui les proscrivoit : ils demandèrent donc, et ne tardèrent pas à obtenir, que le roi régnant remît en vigueur le dernier édit de tolé-

1591. rance que Henri III avoit rendu avant d'être dominé par la Ligue. Cette garantie, réclamée vivement par les anciens compagnons de Henri IV, éprouva dans le conseil l'opposition la plus forte, de la part du nouveau cardinal de Bourbon, qui, n'ayant pu faire prévaloir son avis, entama des négociations avec Villeroy et les ligueurs modérés. Il s'agissoit d'engager de nouveau le Roi à ne plus différer sa conversion, et de le menacer de l'abandon des Catholiques, s'il refusoit de souscrire à leurs prières. Ces intrigues, qui furent facilement déconcertées, eurent l'inconvénient de retarder cette conversion, qui ne devoit point être l'effet de la contrainte : mais elles procurèrent en même temps un grand avantage à Henri IV, celui de rapprocher les Catholiques des deux partis, et de diminuer les préventions qu'ils nourrissoient les uns contre les autres, depuis le commencement des guerres civiles.

Cependant Landriano, nonce extraordinaire de Grégoire XIV, étoit arrivé à Rheims, ville soumise à la Ligue : il y publia un monitoire par lequel il ordonnoit, sous peine d'excommunication, aux Catholiques royalistes d'abandonner sur-le-champ un prince hérétique et relaps. Cet acte violent déplut au parlement de Paris, qui fut cependant forcé par les Seize à l'enregistrer et à le proclamer : le parlement de Tours le brûla, en relevant avec aigreur la foiblesse des magistrats de la capitale : une guerre de plume s'engagea entre ces deux cours souveraines; et elles lancèrent l'une contre l'autre des *arrêts furieux, selon la chaleur du temps.*

Sur ces entrefaites, il arriva un événement qui, deux ans plus tôt, auroit pu donner à la Ligue la plus

grande force, mais qui ne fit alors qu'augmenter les divisions qui la déchiroient. Le jeune duc de Guise, qui, depuis l'assassinat de son père aux états de Blois, étoit gardé avec soin dans le château de Tours, parvint à s'échapper [5 août]. Les historiens racontent qu'il mit beaucoup d'adresse à tromper la vigilance de ses gardiens : quelques mémoires particuliers prétendent qu'il dut sa liberté à une double intrigue d'amour. Suivant ces derniers, la duchesse de Montpensier, qui avoit pour lui des sentimens plus passionnés que ceux d'une tante, et avec laquelle il entretenoit une correspondance secrète, ayant appris qu'une des dames de la reine Louise, veuve de Henri III, retirée alors à Chenonceaux, étoit aimée de Rouvray, gouverneur du château de Tours, décida cette jeune femme à exiger de son amant qu'il fermât les yeux sur l'évasion du prince. Cette trahison de Rouvray, dont les liaisons étoient connues, fut soupçonnée par le premier président de Harlay; mais les preuves disparurent : le parlement de Tours informa vainement contre lui : ses amis répondirent de son innocence; et, grâce à l'excessive indulgence qui des deux côtés régnoit dans ces temps de trouble, il ne fut pas même arrêté. 1591.

Si le jeune duc de Guise n'avoit pas été enfermé immédiatement après la mort de son père, il est probable que la Ligue l'eût préféré à Mayenne, et que, guidée par un jeune homme ardent, elle auroit été plus redoutable que sous un chef fort circonspect : la duchesse de Montpensier auroit exercé sur son neveu l'ascendant d'une femme habile, passionnée et encore séduisante; tout le parti se seroit rallié autour de ces deux personnes, qui avoient juré aux Protestans une

1591. haine implacable; et une lutte déjà si terrible auroit été une guerre d'extermination. Mais au moment où le duc de Guise sortit de prison, l'autorité de Mayenne étoit solidement établie; le conseil de l'Union et le parlement de Paris lui étoient dévoués; Villeroy et Jeannin dirigeoient ses affaires avec dextérité; et il possédoit la confiance de tous les Catholiques honnêtes qui avoient adhéré à la Ligue. Il ne restoit donc au jeune prince que la faction des Seize, irritée contre le lieutenant-général, dont elle détestoit la modération, forte par l'appui des basses classes du peuple, qu'elle égaroit, mais incapable de lutter long-temps contre la masse considérable de ceux qui désiroient la paix, pourvu que le sort de la religion fût assuré. D'après les conseils de ses partisans, le duc de Guise ne vint point à Paris, où il n'auroit obtenu qu'un triomphe stérile : il se rendit à l'armée de la Ligue, qui, ayant à sa tête le duc de Mayenne, étoit campée près de Rhétel; et il se flatta en vain de la séduire.

Les Seize, ne doutant pas qu'il seroit bientôt le chef du parti catholique, voulurent lui aplanir les voies par les attentats qu'ils méditoient depuis long-temps. Leur projet étoit de dissoudre en même temps le conseil de l'Union, le parlement, le corps municipal, et de les composer ensuite d'hommes de leur faction. Pour y parvenir plus aisément, en répandant une grande terreur, ils résolurent de livrer au dernier supplice trois hommes dont ils redoutoient l'opposition courageuse. Barnabé Brisson, qui avoit eu la foiblesse d'accepter les fonctions de premier président après l'arrestation d'Achille de Harlay, paroissoit depuis long-temps revenu de ses erreurs : il rendoit au Roi

des services secrets, protégeoit ses partisans lorsqu'ils étoient accusés, et employoit son influence dans la magistrature à faire revivre les anciens principes de la monarchie. Secondé par Claude Larcher, conseiller au parlement, et par Jean Tardif, conseiller au présidial, il étoit parvenu à ramener un grand nombre d'hommes de toutes les classes. Ce fut contre ces magistrats, qui se trouvoient dans une position équivoque, parce qu'ils servoient une cause qu'ils avoient autrefois trahie, que les Seize dirigèrent d'abord leur fureur; et cet arrêt de proscription fut exécuté le 15 novembre, sous les yeux de la garnison espagnole, introduite dans la ville quelques mois auparavant. 1591.

Brisson, arrêté le premier, fut conduit au Châtelet, où se trouvoient quelques-uns des Seize, qui se déclarèrent ses juges: après quelques minutes d'interrogatoire, on le pendit à une poutre. Larcher et Tardif, amenés successivement, subirent le même sort. Tous trois avoient la réputation d'être de grands jurisconsultes; et Brisson, voyant la mort présente, n'avoit eu d'autre regret que de ne pouvoir terminer un ouvrage de droit qu'il regardoit comme un chef-d'œuvre. « Après « l'exécution, dit un contemporain, Crucé, l'un des « juges, fit venir trois crocheteurs avec leurs cro- « chets, et l'exécuteur mit sur chascun d'eux lesdits « sieurs morts, tout debout, nuds en chemise, ayant « chascun leur écriteau pendu au cou : ceux qui virent « cette action la trouverent merveilleusement piteuse « espouvantable. Les Seize pensoient que ce spectacle « feroit soulever la multitude en leur faveur ; mais ni « les Espagnols ni le peuple ne s'en esmeurent point: « chascun alloit les voir : aulcuns haulsoient les es-

1591. « paules sans dire mot; d'autres blasmoient cet acte. « Aulcune émotion n'eut lieu. La nuit du 17, l'exé- « cuteur osta les corps, et les vendit aux veufves et aux « enfans des dits sieurs morts. »

Cet attentat, qui consterna la capitale, excita la campassion d'un grand nombre de Royalistes : « Plu- « sieurs, observe de Thou, furent touchés de la fin « malheureuse de ces magistrats : quelques-uns cepen- « dant crurent que la république des lettres y avoit « plus perdu que l'Estat, peu surpris de voir périr le « président, puisque, aux dépens de son honneur, il « avoit mieux aimé vivre avec les ligueurs, et occuper « parmi eux une première charge qui ne lui apparte- « noit pas, que de suivre le party de son Roy, et de se « contenter de la place qu'il pouvoit occuper en sureté « avec ses confrères. » Cette réflexion sévère d'un écrivain aussi modéré que de Thou, prouve que le parlement de Tours nourrissoit encore une grande aigreur contre les magistrats qui avoient adhéré à la Ligue, et qu'il n'étoit pas disposé à les plaindre, lors même qu'ils périssoient victimes d'un sincère repentir.

Mayenne étoit près de Laon avec le jeune duc de Guise, lorsqu'il apprit la nouvelle des excès auxquels les Seize s'étoient portés. Instruit de l'effet qu'ils avoient produit dans la capitale, il prit sur-le-champ le parti de s'y rendre, dans l'intention de faire un grand exemple. Ayant donc laissé sous la garde du président Jeannin, son neveu, qui n'avoit pu réussir à se concilier l'armée, il se mit en route avec un corps d'élite, et arriva dans la soirée du 28 novembre à l'abbaye Saint-Antoine, où il établit son quartier. Après s'être concerté avec le conseil de l'Union, qui, ainsi que le

parlement, avoit été exposé aux plus grands dangers, 1591.
et s'être assuré des dispositions presque unanimes des habitans, il entra la nuit même dans la ville. Dès le lendemain, n'ayant rien à redouter des Espagnols, qui avoient ordre de le reconnoître comme le chef de la Ligue, il fit arrêter Louchard, Emmonot, Henroux et Ameline, qu'on avoit vus figurer parmi les juges de Brisson. Ces quatre forcenés furent amenés dans une salle du Louvre, pendus aux solives, et l'exposition de leurs corps sur la place publique annonça que désormais les crimes ne seroient pas impunis. Cet acte de rigueur fut immédiatement suivi d'une abolition qui ne rassura point les Seize : le conseil de l'Union, et le parlement, dont la présidence fut confiée à Le Maître, reprirent leur autorité ; et le premier usage qu'ils en firent, fut de défendre, sous peine de mort, les assemblées secrètes.

Dès ce moment, la Ligue n'eut plus ni force ni union : les Seize conçurent pour le duc de Mayenne et ses partisans une haine encore plus forte que celle qu'ils portoient aux Royalistes. Des soupçons odieux, des défiances réciproques, divisèrent des hommes qui jusqu'alors avoient en apparence marché dans la même ligne : les ligueurs modérés se rapprochèrent davantage des Catholiques qui suivoient le parti du Roi ; et si les Espagnols n'eussent employé tous les moyens pour entretenir ce feu qui tendoit à s'éteindre, Henri IV n'eût presque plus éprouvé aucun obstacle.

Cependant ce monarque, maître de presque toute la Normandie, avoit entrepris le siége de Rouen, où commandoit Villars, l'un des généraux les plus célèbres de la Ligue ; et Mayenne, craignant pour cette

1591. ville, dont la soumission auroit entraîné celle de la capitale, venoit d'implorer de nouveau les secours du prince de Parme. Dans les premiers jours de ce siége, Henri IV apprit la mort d'un serviteur pour lequel il avoit autant d'amitié que d'estime. La Noue, que nous avons vu se distinguer dès le commencement des guerres civiles, par sa grandeur d'ame et son humanité, avoit reçu un coup mortel devant le château de Lamballe. Un contemporain rapporte que la veille on le vit, dans un jardin, cueillir des branches de laurier pour en orner son casque, et qu'il dit à un de ses parens : « Tenez, mon cousin, voilà toute la récompense que « vous et moy espérons, suivant le mestier que nous « faisons. » Le Roi pleura ce guerrier, dont le désintéressement faisoit un contraste frappant avec l'avidité de presque tous ceux qui le servoient.

De Thou. Cayet, liv. 3. Villeroy, liv. 2.

1592. Ce grand prince n'avoit souvent pas moins à se plaindre des prétentions de ses généraux que de leur humeur. Dans ce dernier cas, il montroit une patience héroïque, qui, loin de diminuer le respect qu'on lui devoit, ne faisoit que l'augmenter, parce qu'elle inspiroit en même temps l'admiration et l'amour. Pendant ce siége, entrepris dans la saison la plus rigoureuse, plusieurs murmures s'élevoient contre lui, et Crillon, auquel il avoit donné le nom de *Brave*, étoit l'un de ceux dont les reproches le fatiguoient le plus. Cet officier, ayant commis une faute, repoussa par une justification furieuse les remontrances qui lui furent adressées : le Roi lui ordonna vainement de sortir, il rentra plusieurs fois, et ne consentit à s'éloigner que lorsqu'il eut exhalé sa rage. Pendant cette scène, on avoit vu Henri IV pâlir, et l'on avoit craint qu'il ne se livrât à

quelque emportement. *La nature*, dit-il à ceux qui l'entouroient, *m'a formé colère : mais depuis que je me connois, je me suis toujours tenu en garde contre une passion qu'il est dangereux d'écouter.* « Il est cer- « tain, observe de Thou, que son tempérament, « ses fatigues continuelles, et les différens états de sa « vie, lui avoient rendu l'ame si ferme, qu'il étoit « beaucoup plus maître de sa colère que de ses plai- « sirs. » 1592.

Le duc de Parme, sollicité par Mayenne, se mit en marche pour venir au secours de Rouen. Henri IV, ne voulant pas l'attendre, alla au-devant de lui avec une foible partie de son armée : il le rencontra près d'Aumale, et l'attaqua, quoique très-inférieur en nombre. Obligé de plier après un combat sanglant, il reçut une blessure en protégeant la retraite de sa troupe. Cet échec ouvrit la route de Rouen au prince de Parme, qui fit lever le siége, mais qui fut à son tour blessé dangereusement près de Caudebec, et contraint à se retirer en Flandre [février]. Pendant cette lutte entre les deux plus grands capitaines de leur temps, l'armée de la Ligue s'étoit emparée d'Epernay, et menaçoit Châlons, où siégeoit une section du parlement royaliste. Henri IV, parfaitement rétabli, vola en Champagne, mit le siége devant Epernay, força bientôt cette place à capituler, et n'eut à regretter que le maréchal Armand de Biron, l'un de ses plus braves serviteurs, qui eut la tête emportée par un boulet de canon. Guillaume de Tavannes, aussi fidèle, mais plus heureux, se maintenoit en Bourgogne contre tous les efforts de la Ligue : instruit que son frère le vicomte se disposoit à marcher contre lui, il écrivit à Henri IV :

1592. « Si mon frère vient à la guerre, comme il en est le « bruit, je la luy feray si ferme, que mes malveillans « n'auront pas sujet de me blasmer. » En effet, il eut le chagrin de voir le vicomte dans les rangs opposés : en le combattant loyalement, il conserva pour lui les égards que les liens du sang leur imposoient.

Un changement favorable à la cause de Henri IV s'étoit opéré à Rome dans les derniers mois de l'année précédente : Grégoire XIV, son ennemi personnel, étoit mort le 15 octobre 1591, Innocent IX n'avoit régné que deux mois, et Clément VIII, doué d'un caractère doux, conciliant et pacifique, étoit parvenu à la tiare. Le nouveau pape, forcé par l'Espagne à suivre encore quelque temps le systême de ses prédécesseurs, témoigna qu'il y renonceroit à des conditions raisonnables ; et il souffrit que d'Ossat fût secrètement accrédité auprès de lui.

Le Roi, délivré de l'obstacle qu'il redoutoit le plus, continuoit de négocier en faisant la guerre. Il avoit à Paris de grandes intelligences, et presque toutes les corporations renfermoient quelques-uns de ses partisans. Ayant intercepté plusieurs lettres de Philippe II, où l'on voyoit évidemment le dessein d'ôter à Mayenne la conduite des affaires, il les fit passer à ce prince, qui fut contraint à se rapprocher des royalistes de la capitale. Ce parti, jusqu'alors timide et caché, ne craignit plus de se montrer : il se recruta de tous les hommes honnêtes que les cruautés des Seize avoient révoltés ; et bientôt le parlement, ainsi que les autres cours souveraines, s'y rallièrent, sous le prétexte de remplir les vues du lieutenant-général. D'Aubray, dont il est parlé d'une manière si honorable dans la

satire Ménippée, en étoit l'un des principaux chefs; et 1592.
les premières réunions d'un parti si long-temps exposé aux plus affreuses persécutions, eurent lieu dans la maison de cet homme intrépide et dans le couvent de Sainte-Geneviève.

« Les Royalistes, dit un contemporain, convinrent « alors de l'ordre qu'il falloit tenir doresnavant dans « leurs assemblées, pour savoir des nouvelles, pour « prendre le signal et le mot du guet, et pour dési- « gner l'endroit où chascun se devroit adresser. Ils « disposèrent quatre maisons où tous les jours, à cer- « taines heures, ils iroient conférer de ce qu'il fau- « droit dire et faire. » Ces maisons appartenoient à des bourgeois dont l'histoire doit conserver les noms. L'arrondissement des halles dépendoit de Ville-Bichot, celui de la Grève, de Marchand; celui du Louvre, de Pussard; et celui de la Cité, le plus important de tous, puisqu'il comprenoit l'Université, reconnoissoit d'Aubray, l'un des agens les plus influens de l'entreprise. L'Huilier, qui devoit deux ans après ouvrir les portes à Henri IV, se distinguoit déjà parmi les partisans les plus zélés de la cause royale.

Quelques personnes bien intentionnées, mais craignant une grande effusion de sang lorsque les royalistes se déclareroient, leur proposèrent de traiter avec les Seize, et de prendre pour base de la négociation, une soumission entière aux volontés du duc de Mayenne. Ils s'y prêtèrent volontiers, quoique sans espoir de ramener des furieux que le souvenir de leurs crimes et la crainte d'en être punis devoient rendre inaccessibles à toute espèce d'arrangement. Les conférences se tinrent à l'hôtel de ville : elles commencè-

1592. rent assez tranquillement; mais bientôt les prétentions exagérées des Seize provoquèrent une rupture violente. « C'est trop disputé, leur dit d'Aubray; nous nous « faisons tort de parler à vous autres. Qui êtes vous? » et leur montrant l'abolition qu'ils avoient obtenue du duc de Mayenne l'année précédente, « Voilà, pour- « suivit-il, vostre reproche sur le front; vous estes « par là, réprouvés, désadvoués et diffamés; gens sans « chef et sans aveu, auxquels sont faites défenses de « vous nommer les Seize; et néantmoins vous prenez « ce nom à grand honneur : nous ne devrions pas seu- « lement parler à vous. — Nous n'avons que faire, « par la grâce de Dieu, répondit fièrement l'un des « Seize, de l'abolition dont vous parlez, et ne l'avons « demandée ny poursuivie, ni aulcun des nostres, « comme n'estant nécessaire et sans occasion. » Les deux partis se séparèrent plus irrités l'un contre l'autre qu'ils ne l'avoient jamais été.

Les Seize, ayant intercepté quelques lettres par lesquelles les royalistes prioient Henri IV d'accorder à la capitale la liberté de commerce dont toutes les classes avoient le besoin le plus pressant, présentèrent une pétition à Mayenne, et insistèrent pour que les signataires de ces lettres fussent rigoureusement punis. « La saison, leur répondit froidement le lieutenant- « général, ne requiert aulcun remuement : cette en- « treprise ne procède de mauvaise intention, mais du « desir qu'aulcuns bourgeois ont de trouver quelque « prompt remède pour sortir de leur misere; ce que « l'on doit plutôt excuser que punir. » Cette réponse modérée excita la fureur des factieux : ils déclamèrent contre Mayenne, qui, forcé de pencher davantage

vers le parti contraire, désigna L'Huilier pour être prévôt des marchands l'année suivante. 1592.

Alors les Seize, poussés par l'ambassadeur d'Espagne et par le cardinal de Plaisance, demandèrent à grands cris que les états fussent assemblés, afin de procéder à la nomination d'un roi : ils destinoient le trône à l'infante Claire-Eugénie, que Philippe II avoit eue de l'infortunée Elisabeth, fille de Henri II, et ils espéroient que cette princesse épouseroit le jeune duc de Guise, leur idole. Mayenne ne s'expliquoit pas sur ce vœu, qui étoit partagé par les ligueurs des provinces : entouré d'abîmes de tous côtés, il craignoit presque autant ses amis apparens que ses ennemis déclarés.

Un arrêt foudroyant du parlement de Châlons contribua beaucoup à le tirer de son incertitude [15 novembre]. Cet acte portoit *que la ville où se tiendroient les estats seroit rasée de fond en comble, sans espérance d'estre réédifiée, pour perpétuelle mémoire à la postérité de sa trahison, infidélité et perfidie.* Mayenne en conclut que les partisans du Roi, libres d'exprimer leurs sentimens, n'étoient pas disposés à l'indulgence. Ayant appris quelques jours après la mort du prince de Parme, qui depuis long-temps engageoit le roi d'Espagne à donner un autre chef à la Ligue, il se vit plus assuré de conserver l'autorité, crut avoir moins besoin des royalistes, et prit la résolution de réunir les états, se figurant avec raison qu'il disposeroit facilement de la majorité. Jeannin obtint qu'ils fussent convoqués à Paris, parce que cette ville, éloignée des frontières, étoit moins exposée aux entreprises des Espagnols, et que, depuis le supplice des meurtriers

Cheverny. De Thou. Guillaume de Tavannes. Cayet, liv. 4. Villeroy, liv. 2.

de Brisson, l'esprit de révolte s'y trouvoit beaucoup affoibli : en même temps Villeroy, de l'aveu du lieutenant-général, continua d'entretenir des relations avec les Catholiques de l'armée de Henri IV, et prépara les conférences pacifiques qui eurent lieu l'année suivante.

1593.

Les lettres de convocation des états de la Ligue furent enregistrées au parlement de Paris le 5 janvier : le sceau dont elles étoient revêtues représentoit un trône vide. Les élections furent en grande partie favorables à Mayenne; un certain nombre de royalistes s'y glissèrent, et l'ouverture prochaine de cette assemblée donna lieu à une multitude d'intrigues nouvelles. La première séance se tint le 26 janvier dans la salle royale du Louvre, et le cérémonial nous en a été conservé. Le duc de Mayenne étoit assis sur un trône surmonté d'un dais de drap d'or : à ses côtés l'on voyoit, dans des chaires de velours cramoisi, les princes de Lorraine et les ambassadeurs du Pape et de Philippe II : les députés des trois ordres, ceux du parlement et de la chambre des comptes étoient placés en face, suivant leur rang. Au devant du trône, on remarquoit à une table les secrétaires du duc de Mayenne et ceux de l'assemblée. « Suivant l'ordre ac-« coustumé en France ez assemblées des estats, ob-« serve un contemporain, les princes sont toujours « assis sur des bancs endossés et couverts de velours « violet, semés de fleurs de lys d'or, les piliers de la « salle couverts de mesme; bref, qu'on n'y voit de « tous costés que fleurs de lys; et au contraire, en « ceste cy il ne s'y en voyoit point. » On ne prononça dans cette séance que des discours d'apparat qui pro-

duisirent peu d'effet; les partis ne se croyant pas encore en état de disposer de toutes leurs forces, il fut convenu d'un commun accord que la seconde séance seroit différée jusqu'à l'arrivée du duc de Féria, nouvel ambassadeur d'Espagne qu'on attendoit à chaque instant. 1593

Au commencement de mars, Mayenne reçut une lettre des Catholiques de l'armée du Roi, par laquelle ils proposoient à la Ligue une conférence amicale, telle que celle dont Villeroy avoit donné l'idée l'année précédente. Cette démarche, suggérée par Henri IV, étoit concertée avec les royalistes de la capitale. Un conseil extraordinaire fut aussitôt convoqué pour examiner la proposition : présidé par le lieutenant-général, il étoit composé des cardinaux de Plaisance et de Pellevé; de don Diégo d'Ibarra, ministre espagnol; de deux prélats étrangers attachés au cardinal de Plaisance; de l'archevêque de Lyon; de Belin, gouverneur de Paris; du vicomte de Tavannes; de Villeroy et de Jeannin. Les partisans de l'Espagne soutinrent qu'il ne falloit faire aucune réponse à cette lettre : Mayenne demanda qu'elle fût communiquée aux états; et, après de grandes contestations, cet avis prévalut.

Le duc de Féria venoit d'arriver, et il parut à la seconde séance des états, qui eut lieu le 2 avril. Dans son discours, il s'efforça de prouver que Philippe II n'étoit guidé par aucune vue d'ambition : il dit que ce monarque n'avoit d'autre but que celui de soutenir la religion menacée; et il fit observer que cette conduite étoit bien différente de celle que Catherine de Médicis avoit autrefois tenue, lorsqu'elle avoit envoyé le duc d'Alençon en Flandre pour usurper cette

1593. principauté avec l'aide des hérétiques. Il termina en lisant une lettre flatteuse de son maître, dans laquelle il appeloit les membres de l'assemblée, *nos révérens, illustres, magnifiques et bien aymés les députés des estats généraux de France.* Ce discours ne fut applaudi que par les partisans des Seize, qui formoient la minorité. Le cardinal de Plaisance, malgré la défaveur que venoit d'éprouver le parti qu'il favorisoit, proposa de prêter un serment par lequel on s'engageroit à ne jamais traiter avec le Roi. Cette proposition fut rejetée, et l'on passa ensuite à la discussion de celle qui avoit été faite par les Catholiques de l'armée royale.

La délibération fut des plus violentes, et les partisans des Seize firent les derniers efforts pour qu'on repoussât le vœu des royalites. Mayenne se taisoit; mais la majorité, instruite de ce qu'il désiroit, imposa silence à ses adversaires, et fit décider que la conférence auroit lieu. Villeroy, qui eut beaucoup d'influence sur cette importante décision, explique très-bien dans ses Mémoires quelle étoit alors la politique de Mayenne. « Il favorisoit, dit-il, ce rapprochement; « non, à mon advis, qu'il pensast qu'il en succéderoit « ce qu'il advint, mais parce qu'il n'estoit content, ni « du cardinal de Plaisance, ni des Espagnols, lesquels « montroient plus de faveur à son neveu qu'à luy, « et avoient des desseins contraires aux siens : il vou- « loit avoir plusieurs cordes en son arc, pour se faire « respecter et s'en servir au besoin, estimant qu'il « lui seroit facile de rendre ladite conférence inutile « toutes les fois qu'il vouldroit. »

Cette conférence si désirée par les hommes honnêtes de tous les partis, s'ouvrit à Surenne le 23 avril.

L'archevêque de Bourges, possédant toute la confiance du Roi, étoit le principal agent des Catholiques de son parti; et l'archevêque de Lyon, qui avoit couru les plus grands dangers à l'époque des meurtres de Blois, étoit revêtu par le lieutenant-général des pouvoirs les plus étendus. Les deux prélats, égaux en doctrine et en éloquence, prononcèrent de longs discours, où ils agitèrent avec habileté les plus hautes questions de théologie et de politique. S'ils ne parvinrent point à s'entendre, ils bannirent du moins l'aigreur de leurs discussions, et les députés des deux partis, qui ne purent s'empêcher d'admirer leurs talens, furent insensiblement amenés par eux à se traiter avec une cordialité dont on n'avoit pas encore eu d'exemple depuis le commencement des guerres civiles. 1593.

Ces dispositions, qui annonçoient pour l'avenir les plus heureux résultats, excitèrent la fureur des Seize: prévoyant qu'il seroit possible que Henri IV fût bientôt reconnu par tous les partis, ils voulurent d'avance anéantir son autorité, et mettre en pratique les théories séditieuses qu'ils avoient déjà développées aux derniers états de Blois. On répandit en leur nom une déclaration dont les principaux articles portoient que désormais les états s'assembleroient à des époques fixes; que les ministres et les conseillers d'Etat seroient nommés par eux; que pendant les sessions le Roi se tiendroit éloigné de dix lieues, afin que les délibérations fussent entièrement libres; et qu'il seroit obligé d'approuver, de confirmer et d'exécuter toutes les résolutions qui seroient prises. Cette espèce d'acte constitutionnel fut attribué à Boucher, docteur de Sorbonne, et à Matthieu de Launay, curé de Saint-Benoît, qui s'étoient fait remarquer par des

1593. sermons pleins de violence (1) : il ne contraria que foiblement ce penchant vers le retour de l'ordre, qui depuis long-temps faisoit à Paris les plus grands progrès.

Un écrit que l'on regarde encore aujourd'hui comme l'un des monumens les plus précieux de la langue française, et qui fut alors publié par les partisans du Roi, fit oublier cette production ridicule. Dirigé non-seulement contre les Seize, mais contre les états de la Ligue, il les couvrit les uns et les autres d'un ridicule ineffaçable. « Quelques bons et gentils esprits, « dit un contemporain, s'employerent à décrire la « tenue et l'ordre desdits estats : ils en firent un livre « intitulé : *le Catholicon d'Espagne, ou Satire mé-* « *nippée*, dans lequel, sous paroles et allégations « pleines de railleries, ils bouffonnerent, comme en « riant le vrai se peut dire : ils déclarerent et firent « apertement recognoistre les menées, desseins et ar- « tifices, tant des chefs de la Ligue et Espagnols, « que desdits estats par eux apostés; en telle sorte qu'il « se peut dire qu'ils n'ont rien oublié de ce qui peut « servir de perfection à cette satire, qui, bien enten- « due, sera grandement estimée par la postérité. »

L'effet de cet ouvrage, qui produisit la plus vive sensation, fut puissamment secondé par l'avis que le Roi fit donner à l'assemblée de Surenne, qu'il ne tarderoit plus à se faire instruire [16 mai]. Le monarque écrivit en même temps à tous les prélats du royaume, pour les prier de l'aider de leurs conseils. Cette démarche décisive excita les inquiétudes des Protestans, et le ministre La Faye fut leur organe. « Nous sommes « grandement desplaisans, sire, dit-il à Henri IV, de

(1) Cayet, liv. 4.

« vous voir arracher par violence du sein de nos égli- 1593.
« ses : ne permettez point, s'il vous plaict, qu'un tel
« scandale nous advienne. — Si je suivois votre avis,
« lui répondit Henri, il n'y auroit ni roy ni royaume
« en France. Je désire donner la paix à tous mes su-
« jets et le repos à mon ame : advisez entre vous ce qui
« est de besoin pour vostre seureté : je seray toujours
« prest de vous faire contenter. » Ainsi, dans le moment où il combloit les vœux des Catholiques de bonne foi, il s'empressoit de donner des garanties à ses anciens compagnons d'armes. Les plénipotentiaires du lieutenant-général à l'assemblée de Surenne furent frappés d'étonnement en apprenant cette nouvelle : pour gagner du temps, ils déclarèrent qu'ils ne se soumettroient au Roi, que si le Pape le recevoit en grâce. L'assemblée se sépara, mais sans aigreur; et Henri IV, qui sentoit le besoin de continuer les négociations, fit offrir une prolongation d'armistice qui ne fut point acceptée.

Le duc de Féria, se figurant que l'habitude qui existoit en France depuis le commencement de la monarchie, de ne point laisser tomber le trône en quenouille, empêchoit seule les états de reconnoître l'infante Claire-Eugénie, crut lever cette difficulté, en proposant de la marier à l'archiduc Albert d'Autriche, qui deviendroit roi par élection. Cette ouverture ne contenta personne; elle révolta les royalistes, déplut aux partisans du duc de Mayenne, et ne répondit point aux vœux des Seize, qui préféroient le jeune duc de Guise à tout autre prétendant.

Dans ce moment de mécontentement et d'indécision, le parlement de Paris fit la démarche la plus noble et la plus hardie. Il rendit un arrêt par lequel il faisoit

1593. remontrance au lieutenant-général, pour qu'il ne consentît à aucun traité qui pût conférer la Couronne à un prince ou à une princesse de maison étrangère, et pour qu'il remédiât promptement aux maux dont le peuple étoit accablé. Cet arrêt déclaroit nulles toutes conventions faites ou à faire contre la loi salique [28 juin]. « Les Espagnols, dit Villeroy, crurent que « M. de Mayenne avoit poussé le parlement à cette « démarche : mais cela n'estoit point ; car ladite cour « avoit pris ce conseil d'elle-mesme, mue de son « honneur et devoir, comme gens qui aimoient mieux « perdre la vie que manquer à l'un et à l'autre en « cette occasion, en connivant au renversement des « loix du royaume. » En effet, le lieutenant-général reçut mal le président Le Maistre, lorsque, à la tête d'une députation de la Cour, il alla lui présenter cet acte important.

Le duc de Féria, effrayé de la tournure que prenoient les affaires, se servit d'une ruse diplomatique qui eut un moment quelque succès. Il feignit d'avoir reçu des lettres de Philippe II par lesquelles le monarque renonçoit à donner le trône de France à l'archiduc Albert, et l'offroit au duc de Guise, qui épouseroit l'Infante. C'étoit combler les vœux des Seize et de leurs partisans : aussi firent-ils éclater leur joie; mais la majorité des états n'accueillit point cette proposition inattendue : les événemens, qui se succédèrent avec rapidité, la firent bientôt tomber dans l'oubli ; et cette royauté, fortement soutenue par la duchesse de Montpensier, tante et maîtresse du jeune prince, s'évanouit au bout de quelques jours.

Pendant ces vaines disputes qui agitoient les états et les Seize, Henri IV venoit de remporter une vic-

toire près de Dreux, et s'étoit emparé de cette ville, où les Parisiens avoient placé d'immenses approvisionnemens [5 juillet]. Le lieutenant-général, plus embarrassé que jamais, décida les états à consentir à la trève que le Roi avoit offerte avant la rupture des conférences de Surenne. Les négociations reprirent leur activité, les hommes sages des deux partis se rapprochèrent de nouveau, et le spectacle le plus touchant confirma bientôt leurs espérances. 1593.

Henri IV se rendit le 22 juillet à Saint-Denis, où il avoit appelé plusieurs prélats : il conféra long-temps avec eux; et le 28, il parut dans l'église abbatiale pour y faire son abjuration à la vue d'une foule immense. Quoique Mayenne eût ordonné que pendant la cérémonie les portes de Paris fussent fermées, et qu'il eût expressément défendu d'en sortir, une multitude de royalistes et même de ligueurs passèrent par-dessus les murs et se précipitèrent vers le lieu où se consommoit un si grand événement. Les acclamations retentirent de toutes parts avant et après la messe : il sembloit, comme l'observa très-bien Henri IV, que cette multitude, si long-temps tourmentée par les horreurs de l'anarchie, *fût affamée de voir un roi.*

Peu de jours après, les états, devenus inutiles et tombés dans le mépris, se séparèrent : dans les dernières séances, ils avoient cessé de s'occuper des affaires politiques, et leurs vaines délibérations n'avoient roulé que sur quelques points de discipline du concile de Trente : malgré l'opposition du parlement, ils s'étoient décidés à les accepter, pour ne pas augmenter les humiliations du légat, qui, n'étant plus soutenu que par les factieux, voyoit chaque jour diminuer son influence.

1593. Les Seize, isolés de tous les partis, et frémissant du sort qui les menaçoit, exhalèrent leurs fureurs par les discours et les libelles les plus violens. Le curé de Saint-Benoît, qu'on savoit avoir travaillé aux articles constitutionnels publiés pendant les conférences de Surenne, fit un sermon où il prit pour texte : *Eripe me de luto fœcis*, débourbonnez-nous, et dans lequel il soutint que la conversion de Henri IV n'étant pas sincère, elle ne pouvoit être considérée que comme une horrible profanation. D'autres factieux prodiguèrent au monarque des injures plus atroces, et allèrent même jusqu'à provoquer contre lui la rage des assassins. Henri IV ne voulut opposer à ces diatribes, dont on lui représenta vainement le danger, que la patience et la modération : il n'y vit que les derniers efforts d'une faction expirante. « C'est un mal, dit-il, « que Dieu a envoyé sur nous pour nous punir de « nos fautes : mon intention est de tout oublier, de « tout pardonner; et ne leur doit-on savoir plus mau- « vais gré de ce qu'ils ont fait, qu'à un furieux quand « il frappe, et qu'à un insensé lorsqu'il se pourmene « tout nud. »

Mais ces libelles, répandus avec profusion dans les provinces, y ranimèrent un fanatisme qui commençoit à s'éteindre dans la capitale. Pierre Barrière, jeune batelier de la Loire, après avoir été long-temps en proie à un amour malheureux, s'étoit livré aux passions politiques. Constamment tourmenté par une sorte de délire, menant une vie errante, il conçut à Lyon, où le duc de Nemours commandoit pour la Ligue, l'horrible dessein d'assassiner le Roi. Il s'ouvrit à un moine florentin, qui s'empressa d'avertir le monarque : on le fit surveiller avec soin, et on l'arrêta à

Melun. Ses aveux confirmèrent la vérité des renseignemens qu'on avoit reçus, et il fut condamné par le parlement de Tours au supplice des régicides [31 août]. Ce premier attentat sur les jours d'un Roi dont la majorité de la nation commençoit à sentir les vertus et les qualités aimables, excita une horreur générale, et redoubla la haine qu'on portoit aux Seize. 1593.

Henri IV s'étoit établi à Fontainebleau, où les négociations devinrent plus actives que jamais. Villeroy, Jeannin, le comte de Belin, gouverneur de Paris, eurent tour à tour avec lui de longues conférences : mais l'indécision de Mayenne, qui espéroit conserver le pouvoir en ménageant habilement tous les partis, empêcha de rien conclure. Ainsi se passèrent les derniers mois de 1593. La trève alloit expirer : le lieutenant-général en demanda la prolongation : mais il n'obtint qu'un délai d'un mois, passé lequel le Roi déclara qu'il soumettroit par la force ses sujets rebelles [27 décembre].

Cheverny. Cayet, liv. 5. Villeroy.

Le mécontentement fut à son comble dans la capitale, lorsqu'on apprit que les hostilités alloient recommencer. Plus de sept mois de trève, pendant lesquels les relations de commerce s'étoient rétablies, avoient habitué les habitans de toutes les classes aux douceurs de la paix. Les royalistes profitèrent avec habileté de cette disposition du peuple ; et le procureur-général, appuyé par eux, osa, de concert avec le comte de Belin, gouverneur de Paris, proposer au parlement de reconnoître Henri IV. Cette démarche hardie, et peut-être trop précipitée, irrita Mayenne, qu'elle auroit mis, si elle eût réussi, dans l'impossibilité de faire un traité avantageux avec le Roi, et le porta, contre son inclination, à se rapprocher des Seize, 1594.

1594. dont il étoit détesté. Il destitua le comte de Belin, et donna sa place à Brissac, qui, d'abord fougueux partisan des factieux, étoit revenu à des sentimens plus modérés, depuis qu'il les avoit reconnus capables de tous les crimes. Quelques royalistes furent exilés, et d'autres, parmi lesquels se trouvèrent le vénérable cardinal de Gondy, évêque de Paris, et ses grands vicaires, sortirent volontairement de la capitale : tous allèrent à Fontainebleau, et se déclarèrent ouvertement pour Henri IV. Le parlement, peu effrayé des menaces du lieutenant-général, et convaincu qu'il n'oseroit pousser les choses à l'extrémité, rendit un arrêt par lequel il demanda la réintégration du comte de Belin, et déclara qu'il quitteroit la robe pour la cuirasse, afin de s'unir à ceux qui, indignés de la tyrannie des Espagnols, entreprendroient de les chasser [14 février].

Ce fut dans ces circonstances, qui devenoient de jour en jour plus favorables à la cause royale, que Henri IV résolut de se faire sacrer. Rheims étant au pouvoir de la Ligue, il choisit, d'après l'avis des évêques royalistes, l'église de Chartres, l'une des plus anciennes du royaume. L'archevêque de Bourges, qui disputoit à l'archevêque de Lyon le titre de primat des Gaules, et qui, comme on l'a vu, avoit rendu au Roi les plus éminens services, annonça la prétention de faire la cérémonie. Mais Nicolas de Thou, évêque diocésain, fit valoir ses droits avec fermeté, en menaçant d'excommunier *quiconque s'ingéreroit à cette entreprise.* On craignit quelque temps une scission qui auroit pu avoir les résultats les plus dangereux : des négociations furent entamées, les prélats se portèrent pour conciliateurs ; enfin l'archevêque de Bourges fit le sacrifice

généreux d'un honneur qu'il regardoit comme la récompense la plus précieuse de ses services, et de Thou sacra Henri IV le 27 février. Cette cérémonie auguste excita autant d'acclamations que celle qui avoit eu lieu à Saint-Denis sept mois auparavant. 1594.

Cependant, grâce aux sages mesures prises par le monarque, un grand mouvement s'opéroit en sa faveur dans presque toutes les provinces. Lyon venoit d'être surpris par un de ses généraux, la Provence s'étoit soumise, Rouen avoit reçu Rosny : Orléans, Meaux, Péronne, Montdidier et une multitude d'autres villes s'empressoient de le reconnoître : « Tellement, dit le « chancelier de Cheverny, que le Roy et son conseil ne « pouvoient quasi fournir à escouter et recevoir cette « louable affection de tant de peuples tout-à-coup « miraculeusement revenus : ainsy la Ligue se défiloit « bien viste. »

Mayenne, effrayé de cette défection générale, écrivit à Philippe II pour solliciter de prompts secours, et lui soumit un vaste plan appuyé sur une multitude de pièces de la plus haute importance. Ces dépêches, interceptées par les Royalistes, furent remises à Henri IV, qui en prit connoissance, les recacheta soigneusement, et les envoya au roi d'Espagne, dans l'espoir de pénétrer ses secrets. Il chargea de cette mission périlleuse La Varenne, attaché à lui comme porte-manteau, homme intrépide, plein de résolution et de sang-froid. Cet agent se rendit en toute hâte à Madrid, où il ne fit naître aucun soupçon : il eut de longs entretiens avec Philippe II, qui s'ouvrit à lui, et il parvint à être admis près de l'infante Claire-Eugénie, que les Seize vouloient pour Reine. Cette princesse,

1594. qui avoit beaucoup entendu parler des exploits de Henri IV, se montra fort empressée de savoir tout ce qui le concernoit : elle témoigna le désir de connoître sa personne, son caractère, ses qualités et ses défauts. La Varenne ne trouva d'autre moyen de la satisfaire, que de lui remettre le portrait de son maître. « Eu-« génie, dit un contemporain, le regarda assez « long-temps, un peu émue au visage, à ce que put « reconnoître La Varenne, qui laissa échapper quel-« ques mots d'un mariage pour la paix de la chres-« tienté : elle ne lui respondit rien, et retint seule-« ment le portrait. » Cependant Mayenne, instruit que ses dépêches avoient été interceptées, fit partir pour l'Espagne un autre émissaire, chargé d'apprendre à Philippe II qu'il étoit joué : La Varenne, averti à temps, quitta furtivement Madrid, et n'arriva en France qu'après avoir couru mille dangers. De magnifiques récompenses payèrent par la suite le dévouement qu'il avoit montré dans cette occasion.

Henri IV, dont les partisans s'augmentoient à Paris, tant par les soins du président Le Maistre, de L'Huilier, qui étoit devenu prévôt des marchands, et du brave d'Aubray, que par la détresse du lieutenant-général, parvint à gagner Brissac, gouverneur de la ville. Mayenne, averti de sa défection secrète, n'osa le destituer, dans la crainte de tomber entre les mains des Seize, qui, plus furieux que jamais, méditoient un soulèvement. Il sentit qu'il ne lui étoit plus possible de rester à Paris, où sa vie et sa liberté étoient à chaque instant menacées, et il résolut d'aller, soit en Picardie, soit en Bourgogne, rallier ses partisans, afin d'obtenir un traité avantageux. On lui vit tenir à peu

près la même conduite qu'en 1590, lorsque Henri IV, vainqueur à Ivry, préparoit le blocus de la capitale ; mais les circonstances étoient bien différentes : autant la Ligue avoit alors d'énergie et d'exaltation, autant montroit-elle dans ce moment de découragement et de foiblesse. Il déclara donc qu'il alloit demander du secours au comte de Mansfeld, qui avoit remplacé le prince de Parme dans le commandement des Pays-Bas, et que sa famille resteroit en otage entre les mains des Parisiens. Mais lorsqu'il partit furtivement le 6 mars, il emmena sa femme et ses enfans, et ne laissa que la duchesse de Nemours sa mère, et la duchesse de Montpensier sa sœur. 1594.

Les Seize, se voyant abandonnés, et ne doutant pas que la ville seroit bientôt livrée au Roi, résolurent de prévenir leur perte par le massacre des principaux royalistes. Ils destinèrent au président Le Maistre le même sort qu'ils avoient fait subir à Brisson, et dressèrent une liste de proscription où furent portés une multitude de magistrats et de riches bourgeois. Brissac, sans se déclarer encore, déconcerta leurs projets : il interdit les assemblées publiques et secrètes, défendit de répandre aucun écrit politique, et, secondé par tous les hommes honnêtes, il établit dans la ville la police la plus sévère. Ayant ramené un calme apparent, il sentit la nécessité de ne plus tarder à recevoir Henri IV dans sa capitale. De concert avec le prévôt des marchands, L'Huilier, les échevins Langlois et Neret, et plusieurs colonels de quartier, il ouvrit, dans la nuit du 21 mars, la porte Neuve et la porte Saint-Denis aux troupes royales. Ces troupes, guidées par d'habiles généraux, entrèrent en silence, occupèrent les

1594. principaux postes, n'eurent à soutenir un léger combat que contre quelques Allemands au service de l'Espagne; et, dans la matinée du 22, les Parisiens apprirent avec étonnement que leur ville n'étoit plus au pouvoir de la Ligue. Aussitôt des transports de joie éclatèrent de toutes parts; chacun se félicita d'être délivré d'une tyrannie devenue depuis long-temps insupportable, on conçut les plus flatteuses espérances, les Seize n'osèrent se montrer, et la foule se porta du côté de la porte Neuve, par où le Roi devoit entrer.

Henri IV parut bientôt, entouré de ses généraux les plus célèbres : ses regards, ses gestes, ses paroles annonçoient une généreuse clémence, et le peuple y répondoit par les plus vives acclamations. Il se dirigea vers la cathédrale, dont le clergé étoit peu nombreux par l'absence du doyen, du grand chantre et de plusieurs chanoines qui avoient quitté Paris avec leur évêque. De Dreux, archidiacre, reçut le monarque à l'entrée de la nef, et, s'étant mis à genoux devant lui, il lui présenta le crucifix : il implora sa clémence, et le pria de défendre et de soulager ses malheureux sujets, « afin, ajouta-t-il, que Dieu vous rendant bon « Roy, vous puissiez avoir bon peuple. » Henri répondit avec une douceur mêlée de piété. « Quant à la « défense de mon peuple, poursuivit-il, j'y employe- « ray jusqu'à la dernière goutte de mon sang et der- « nier soupir de ma vie ; quant à son soulagement, j'y « feray tout mon pouvoir, et en toutes sortes : dont « j'appelle Dieu et la Vierge sa mère à tesmoins. »

Pendant que le Roi étoit à Notre-Dame, le comte de Brissac, L'Huilier, Langlois, Neret, accompagnés de hérauts et de trompettes, parcouroient les rues, en

annonçant au peuple grâce et pardon, et ordonnant que tout le monde prît des écharpes blanches. Ils se séparoient, suivant le besoin, et se rejoignoient sur les grandes places. Partout ils étoient pressés par une foule immense qui faisoit retentir les cris de *Vive le Roy!* En même temps on affichoit, et l'on faisoit distribuer un placard, qui avoit été imprimé la veille à Saint-Denis, et qui étoit ainsi conçu : 1594.

« De par le Roy, Sa Majesté, désirant de réunir tous « ses sujets et de les faire vivre en bonne amitié et con- « corde, notamment les bourgeois et habitans de sa « bonne ville de Paris, veut et entend que toutes cho- « ses passées et advenues depuis les troubles soient ou- « bliées; défend à tous ses procureurs généraux, leurs « substituts, et autres officiers, de faire aucune recher- « che à l'encontre de quelque personne que ce soit: pro- « mettant ladite Majesté, en foy et parole de roy, de vi- « vre et de mourir en la religion catholique, apostolique « et romaine, et de conserver tous ses dits sujets et bour- « geois de la dite ville en leurs biens, priviléges, estats, « dignités, offices et bénéfices. Donné le 20 mars 1594.

« Signé HENRY, et plus bas, par le Roy, RUZÉ. »

Le Roi vint ensuite prendre possession du Louvre, où il reçut les hommages de tous les corps; et il termina cette heureuse journée, par une visite à la duchesse de Montpensier, qui, si long-temps son ennemie, et, livrée actuellement à sa merci, reçut de lui des marques de bonté propres à dissiper toutes ses craintes. Il montra autant d'indulgence pour le légat et pour les ambassadeurs espagnols, qu'il préserva, lorsqu'ils sortirent de la ville, des outrages d'un peuple, qui attribuoit à leurs intrigues tous les maux auxquels il avoit été en proie.

1594. Le parlement, qui siégeoit à Paris depuis l'époque funeste des seconds états de Blois, avoit bien réparé ses torts par les périls qu'il venoit de courir pour la cause royale. Il fut solennellement réhabilité par le chancelier de Cheverny; et ce ministre, après avoir exigé un nouveau serment des magistrats qui le composoient, leur adressa les *admonitions et commandemens que Sa Majesté avoit jugé en son conseil leur devoir estre faicts*. Tous ceux qui devoient leurs places à Mayenne, eurent besoin de nouvelles nominations; et ils durent céder le pas aux magistrats qui n'avoient jamais cessé de servir le Roi dans les parlemens de Tours et de Châlons. Ainsi, par un mélange de justice et de clémence, Henri IV sut récompenser tous les services, calmer toutes les passions, et concilier tous les intérêts.

Nous devons nous arrêter à cette époque, où la cour de Rome se montra franchement disposée à relever le Roi des censures qu'il avoit encourues, et où la Ligue et l'Espagne ne lui opposèrent plus que de foibles efforts. Ces dernières tentatives d'un parti expirant, ainsi que le reste de la vie de ce grand prince, appartiennent à la seconde série. On en trouvera le récit détaillé dans les Mémoires de Sully, dont l'introduction, faite sur un plan différent de celui qui a été adopté pour le morceau qu'on vient de lire, contient le développement du systême suivi par Henri IV, soit pour parvenir à une pacification générale, soit pour préparer les bases de la félicité publique qui devoit être le résultat glorieux de son règne.

Cheverny. Cayet, liv. 6. L'Estoile. De Thou.

FIN DE L'INTRODUCTION AUX MÉMOIRES DEPUIS 1547 JUSQU'EN 1594.

COMMENTAIRES

DE

MESSIRE BLAISE DE MONTLUC,

MARESCHAL DE FRANCE,

Où sont descrits les combats, rencontres, escarmouches, batailles, siéges, assauts, escalades, prinses ou surprinses de villes et places fortes, defenses des assaillies et assiégées, avecques plusieurs autres faicts de guerre signalez et remarquables esquels ce grand et renommé guerrier s'est trouvé durant cinquante ou soixante ans qu'il a porté les armes; ensemble diverses instructions, qui ne doivent estre ignorées de ceux qui veulent parvenir par les armes à quelque honneur, et sagement conduire tous exploits de guerre.

NOTICE
SUR MONTLUC
ET
SUR SES COMMENTAIRES.

Blaise de Montluc ayant écrit lui-même l'histoire de sa vie depuis sa première campagne en 1521, jusqu'à l'année 1575, époque à laquelle son âge, ses blessures et ses infirmités le condamnèrent à la retraite, notre travail sur ses Commentaires pourroit se borner à quelques observations et à quelques notes explicatives : mais nous avons pensé qu'il ne seroit pas inutile d'offrir dans une notice le tableau rapide de sa carrière militaire, dont il est assez difficile de saisir l'ensemble dans ses récits, souvent interrompus par de longues digressions, par des observations étendues sur les événemens, et par les conseils qu'il adresse aux jeunes capitaines. Ce tableau, dans lequel on suivra Montluc année par année, facilitera d'ailleurs la lecture de ses Mémoires, et aïdera à porter un jugement sur l'ouvrage et sur l'auteur.

La famille de Montluc étoit une branche cadette de celle des Montesquiou, qui descendoient des ducs de Gascogne rois de Navarre. La terre et le nom de Montluc étoient entrés dans cette famille vers le milieu du quatorzième siècle, par le mariage d'Odon

de Montesquiou avec Aude de Lasseran, unique héritière de Lasseran, seigneur de Massencomme, de Montluc, etc. Le second fils d'Odon hérita de cette terre, et de lui descendirent les seigneurs de Montluc. Amadieu, grand-père du maréchal de Montluc, par suite de circonstances dont le détail ne nous est pas connu, vendit les trois quarts de son bien, qui montoit à cinq mille livres de rente. Il fut marié deux fois. François, qui étoit né du premier mariage, se trouva chargé, avec un revenu de mille livres, des cinq enfans que son père avoit eus d'un second mariage, et il eut lui-même dix enfans. Ces détails expliquent comment Blaise de Montluc, qui étoit issu d'une des premières familles de la Guyenne, ne dut cependant sa fortune qu'à ses longs et brillans services.

On ignore l'époque de sa naissance, et les passages de ses Mémoires qui sembleroient devoir, non-seulement mettre sur la voie, mais lever toutes les difficultés, rendent au contraire la question impossible à résoudre. Ces passages, lorsqu'on les rapproche les uns des autres, présentent des résultats différens, et ne s'accordent point d'ailleurs avec les événemens, dont la date est incontestable (1). La plupart des biographes

(1) A la première page de ses Mémoires, Montluc dit qu'il s'est retiré chez lui à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir servi pendant cinquante-cinq années, et être parvenu du rang de simple soldat au grade de maréchal de France. Il reçut le bâton de maréchal en 1574, lorsque Henri III revint de Pologne, et mourut en 1577. En supposant qu'il ait écrit ses Mémoires en 1575 ou 1576, on devroit en conclure qu'il est né en 1500 ou en 1501. Mais quelques pages plus loin il raconte qu'il est parti pour l'Italie à l'âge de 17 ans, au moment où la guerre venoit de s'y allumer entre François I et Charles-Quint. Cette guerre commença en 1521, et ce deuxième passage donneroit lieu de croire qu'il est né en 1504. Dans le même livre, il ajoute qu'il fut fait capi-

n'ont pas remarqué ces contradictions, ou n'ont pas cru devoir les relever, et, sans avoir égard à ce qui étoit dit plus loin, ils ont, d'après l'indication donnée dans les premières lignes des Mémoires, fait naître Montluc en 1500. Quelques auteurs ont essayé, mais inutilement, de trouver une autre date qui conciliât les divers passages des Mémoires; ils ont fait des hypothèses plus ou moins ingénieuses, dont aucune n'est entièrement satisfaisante. Il paroîtra sans doute extraordinaire que Montluc, qui rapporte avec une si rare exactitude les circonstances les plus minutieuses des événemens auxquels il a pris part dans sa jeunesse, qui ne se trompe presque jamais, ni sur les temps, ni sur les noms, ni sur les lieux, ait ainsi varié sur l'âge qu'il devoit avoir à différentes époques. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer cette singularité.

L'année positive de la naissance de Montluc étant inconnue, nous nous bornerons à faire observer qu'il a dû naître vers le commencement du seizième siècle. On n'a aucun détail sur sa première jeunesse ni sur son éducation; on sait seulement qu'il fut élevé dans la maison d'Antoine, duc de Lorraine, et qu'en sortant des pages il entra comme archer dans la compagnie de ce prince, dont le fameux chevalier Bayard étoit lieutenant. La guerre ayant éclaté entre François I et Charles-Quint, les hostilités commencèrent

taine avant la prise de Fontarabie par les Espagnols, c'est-à-dire en 1523; ce qui reporteroit à 1503 l'époque de sa naissance. Il nous seroit facile de citer plusieurs autres passages également contradictoires. Mais ceux qu'on vient de lire, et qui sont puisés dans les cinquante premières pages des Mémoires, suffisent pour prouver ce que nous avons annoncé.

en Italie, et les troupes impériales passèrent la Meuse. La compagnie dans laquelle servoit Montluc, devoit être employée à la défense de la Champagne, qui se trouvoit ouverte à l'ennemi par la prise de Mouzon. Il aima mieux aller en Italie, *sur le récit des beaux faits d'armes qu'on y faisoit ordinairement.* Comme il ne parle pas du siége de Mézières, il y a lieu de croire qu'il partit avant que Bayard se jetât dans cette place. Son père lui donna quelque peu d'argent et un cheval d'Espagne, et il passa les Monts en 1521, ayant, dit-il dans ses Mémoires, l'âge de dix-sept ans. Il entra simple archer dans la compagnie de Lescun, depuis maréchal de Foix, se fit remarquer par son intrépidité, et eut sept chevaux tués sous lui dans les deux campagnes, qui se terminèrent par la perte du Milanais. Il revint en France en 1522, avec les débris de l'armée : Lescun récompensa ses services en le faisant homme d'armes dans sa compagnie, qui ne tarda pas à être envoyée en Guyenne pour couvrir Fontarabie, que les Espagnols menaçoient : on offrit à Montluc une enseigne de gens de pied, qu'il accepta, ayant le désir de combattre dans l'infanterie, où il espéroit trouver plus facilement l'occasion de se distinguer. En effet, avec une poignée d'hommes il contint la cavalerie ennemie, sauva la compagnie d'ordonnance de Lautrec qui alloit être enveloppée, et fut fait capitaine en 1523, à l'âge de vingt ans, suivant ses Mémoires.

Les Espagnols ayant renoncé à leur entreprise sur la Guyenne, toutes les compagnies de gens à pied furent cassées, et Montluc redevint homme d'armes dans la compagnie du maréchal de Foix. Sur ces en-

trefaites le connétable de Bourbon, qui, pour se venger de quelques injustices dont il croyoit être la victime, avoit trahi François I pour s'attacher à Charles-Quint, étoit entré en Provence et assiégeoit Marseille. Le maréchal de Foix fut appelé, mais il ne put emmener qu'une vingtaine de ses hommes d'armes. Montluc, n'ayant pas été choisi pour l'accompagner, partit comme volontaire avec cinq ou six gentilshommes de son pays [1524]. Les Français repoussèrent le connétable et le suivirent en Italie, où Montluc entra avec l'armée sans avoir aucune solde : il combattit avec les Enfans-Perdus à la bataille de Pavie [1525], fut fait prisonnier, renvoyé comme étant hors d'état de payer une rançon, revint à pied rejoindre sa compagnie en Languedoc, et fut pendant la route réduit à vivre *de raves* et *de tronçons de choux*.

Pendant la captivité du Roi, il se retira chez lui et s'y maria, au mois de juillet 1526, avec Antoinette Ysalguier.

Lorsque François I eut recouvré sa liberté, et qu'on projeta une nouvelle expédition en Italie [1527], Lautrec chargea Montluc de dresser une compagnie de gens de pied : celui-ci ne tarda pas à arriver avec sept ou huit cents hommes, fut blessé dans une des premières affaires, et ne put se trouver à la prise de Pavie. Il est de nouveau blessé très-grièvement au siége de Campistrano, en 1528; on veut lui couper le bras, il s'y oppose, et est retenu trois mois au lit. Aussitôt qu'il est en état d'être transporté, il rejoint l'armée devant Naples, et combat malgré sa blessure; on lui donne pour récompense des domaines dans le pays conquis : il ne peut en jouir; l'armée éprouve des

échecs et ne reçoit point de secours. Lautrec meurt, les Français perdent toutes leurs conquêtes, et Montluc est encore obligé de revenir à pied en France, le bras attaché au corps, ayant, dit-il, plus de trente aunes de taffetas autour de lui.

Il retourne chez son père, *qui étoit assez en nécessité, et qui n'avoit pas grand moyen de l'aider.* Il y resta pendant les années 1529, 1530, 1531 et 1532, sans pouvoir guérir radicalement sa blessure, et se vit forcé en 1533 de recommencer sa carrière militaire, n'étant pas plus avancé, dit-il, que lorsqu'il étoit sorti des pages douze ans auparavant.

François I ayant établi les légions, qui étoient des corps permanens d'infanterie française, Rochechouart-Faudoas eut un commandement de mille hommes dans celle de Languedoc, et il chargea Montluc en 1534 de former ses compagnies. Lorsque Charles-Quint envahit la Provence en 1536, Montluc faisoit partie de la garnison de Marseille. Le plan de défense du Roi étoit de ruiner l'armée de l'Empereur par la famine, sans exposer le sort de la France aux chances d'une bataille. Ce plan réussissoit : déjà l'ennemi souffroit beaucoup de la disette ; pour lui enlever ses dernières ressources, il s'agissoit de détruire les moulins d'Auriole, les seuls qui restassent à sa disposition : l'expédition fut proposée à plusieurs capitaines, qui n'osèrent s'en charger ; Montluc s'offrit, et prouva qu'il étoit homme de tête et d'exécution : mais il eut le chagrin de voir ceux qui avoient jugé l'entreprise impossible, s'en attribuer la gloire après le succès. Lorsque l'Empereur se fut retiré, Montluc, outré de l'injustice qu'on lui avoit faite, quitta la compagnie

de Rochechouart; il refusa même d'être guidon des hommes d'armes de Boutières, ne voulant pas reprendre de service dans la cavalerie, et il retourna chez lui. Mais il lui étoit impossible de rester long-temps en repos : il alla à la Cour, obtint une compagnie de gens de pied, fut attaché à la garde du Dauphin, se trouva à la prise de Hesdin et de quelques autres places; puis, voyant que la guerre ne se poussoit pas avec assez d'activité, il partit pour la Provence, où il eut ordre de lever deux compagnies et de les conduire en Piémont. Dans sa marche il enleva plusieurs châteaux-forts, et fut blessé à l'attaque de Barcelonnette. Lorsque la trève fut publiée en 1537, il retourna chez lui, mais ne put se décider à y faire un long séjour. *Les jours de paix m'estoient des années*, dit-il dans ses Mémoires. Ne pouvant faire la guerre, il essaya d'être courtisan, et se trouva peu propre à ce métier.

En 1542, l'assassinat de deux ambassadeurs français en Italie ralluma la guerre entre François I et Charles-Quint. Il paroît que Montluc n'étoit pas employé au moment où les hostilités commencèrent : mais, ayant appris qu'il y avoit à l'armée qui assiégeoit Perpignan un Italien que l'on considéroit comme le meilleur ingénieur de cette époque, il voulut profiter de ses leçons. Pendant le siége il y eut des pourparlers avec l'ennemi, et le connétable envoya Montluc, déguisé en cuisinier, dans la place, pour la reconnoître; il faillit être découvert, courut de grands dangers, donna des conseils qu'on se repentit trop tard de n'avoir pas suivis, et quand le siége fut levé, le Roi le nomma capitaine d'une compagnie, quoique le Dauphin et le connétable eussent demandé la place pour

un autre. Il fit la guerre avec distinction de ce côté, jusqu'au moment où il reçut ordre d'aller en Piémont [1543]. On verra dans les Mémoires le détail de ses faits d'armes et des expéditions auxquelles il prit part, et l'on n'admirera pas moins son courage que sa prodigieuse activité (1).

François de Bourbon, comte d'Enghien, ayant remplacé Boutières dans le commandement de l'armée, envoya Montluc auprès de François I pour obtenir des secours et la permission de livrer bataille; il prioit en même temps le Roi d'accorder quelques grâces à ce brave capitaine. Montluc fut nommé gentilhomme servant : *En ce temps-là*, dit-il, *ce n'estoit pas peu de chose, ny à si bon marché comme à ceste heure*. Le Roi le fit venir au conseil, et voulut avoir son opinion sur le projet de livrer bataille. Montluc peint avec une piquante originalité la discussion qu'il eut à soutenir contre les seigneurs que le Roi avoit réunis, et contre le Roi lui-même. Il parvint enfin à vaincre l'opposition des membres du conseil. Il retourna au camp, et après avoir fait décider la bataille (2), il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la victoire [1544]. D'Enghien l'arma chevalier; mais, malgré les instances de Montluc, un autre fut chargé d'aller annoncer au Roi la déroute complète de l'ennemi.

Montluc, blessé de ce refus, prend la résolution de quitter l'armée : on essaie en vain de le rete-

(1) Il avoit une telle activité dans l'esprit, que son sommeil même en étoit troublé. *J'ai eu ce malheur*, dit-il, *que, veillant ou dormant, je n'ai jamais eu de repos.*

(2) La bataille de Cerisolles.

nir; il part pour la Gascogne, bien décidé à ne plus faire la guerre, surtout en Italie : *mais je n'haïssois rien tant que ma maison*, dit-il naïvement; *et, quoique j'eusse résolu, pour le tort qui m'avoit esté fait, de n'aller plus en ce pays là, si est-ce que je ne peuz m'en empescher.* Au moment où il rentroit en Piémont, l'armée revenoit en France. L'Empereur s'étoit ligué avec Henri VIII, qui avoit attaqué et pris Boulogne; François I réunissoit des troupes en toute hâte pour reprendre cette place importante. Montluc, qui avoit été retardé dans sa marche par une maladie, reçut en arrivant devant Boulogne le brevet de *mestre de camp*. Ce nouveau grade fut pour lui un motif de plus de se distinguer, et il étonna l'armée par son audace dans une attaque de nuit dirigée contre la ville : cependant l'entreprise ne réussit pas, et le duc d'Orléans, qui se trouvoit à l'armée, le plaisanta sur ce mauvais succès. « Comment, monsieur, lui répondit Mont-« luc en colère, auriez-vous opinion que j'eusse fait « faute? Si je le savois, je m'en irois tout à ceste heure « faire tuer dans la ville. Vrayement nous sommes bien « fols de nous faire tuer pour vostre service. »

Une succession qu'on lui disputoit l'ayant appelé en Gascogne, il fut bientôt désigné pour faire partie d'une expédition que l'on préparoit contre l'Angleterre : il devoit commander cinquante ou soixante enseignes. La flotte mit à la voile [1545], fut obligée de rentrer dans les ports de France, et Montluc retourna devant Boulogne. Comme on se bornoit à bloquer la place, il obtint la permission d'aller à la Cour, où il remplit sa charge de gentilhomme servant. *François I, vieux et pensif*, dit Montluc, *ne*

caressoit point tant les hommes qu'il souloit (qu'il avoit coutume). Le Roi ne lui parla qu'une seule fois, pour lui faire raconter la bataille de Cerisolles.

Montluc retourna en Gascogne en 1546, et y fut retenu par ses affaires et par des maladies jusqu'après la mort de François I [1547].

Henri II le fit venir, et lui donna le gouvernement de Moncalier, avec le titre de mestre de camp. Il resta dans son gouvernement pendant dix-huit mois, et ses Mémoires ni ceux des contemporains, ne donnent aucun détail sur lui jusqu'en 1550. Il avoit fait un voyage en Gascogne, lorsqu'il apprit que Brissac alloit commander en Piémont : il se rend sur-le-champ à la Cour, et part avec le général. La guerre recommence en 1551 ; il décide la prise de Quiers, et est grièvement blessé en voulant empêcher le pillage (1) : obligé de garder le lit pendant trois mois, il retourne à l'armée avant d'être rétabli [1552]. On lui donne l'artillerie à conduire au siége de Lans, avec cinq enseignes de gens de pied ; il s'oppose à ce qu'on lève le siége, parvient à faire rendre la place, et va à Moncalier faire achever sa guérison. Aussitôt que ses forces le permettent, il reparoît au camp, se charge de préserver Casal, et met la ville en si bon état de défense, que l'ennemi n'ose l'attaquer. Pressé par les généraux, il s'enferme malgré lui dans Benne, mauvaise place dépourvue d'approvisionnement. Sa répugnance étoit fondée, car il étoit résolu de mourir plutôt que de jamais capituler. *J'aimerois mieux estre mort*, dit-il, *que si l'on me trouvoit en escriptures, et*

(1) *J'avois*, dit-il, *la réputation d'estre bon politique pour le soldat, et d'empêcher le désordre.*

que si j'eusse rendu une place, y estant entré pour la sauver. Sa bonne contenance fit retirer l'ennemi. Après cette brillante campagne, dont on trouvera le détail dans les Mémoires, et pendant laquelle il avoit été nommé gentilhomme de la chambre et gouverneur d'Albe, Montluc demanda un congé, qu'on eut beaucoup de peine à lui accorder, parce qu'on sentoit combien sa présence étoit utile à l'armée. Il passa l'année 1553 en Gascogne; le bruit de ses exploits l'y avoit précédé. *Je me trouvai honoré et estimé,* dit-il, *des plus grands seigneurs du pays; mon nom estoit en réputation bien grande, et pour une chose que j'avois faite, on vouloit m'en faire accroire quatre.*

En 1554, les Siennois, qui s'étoient révoltés contre Charles-Quint, demandèrent des secours à la France, n'oubliant pas que c'étoit à Charles VIII qu'ils avoient dû une première fois leur liberté. Le Roi envoya des troupes, et leur donna Montluc pour gouverneur. Celui-ci étoit malade lorsqu'il reçut les ordres de Henri II; il partit malgré l'avis des médecins, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Marciano. On trouvera dans ses Mémoires le récit détaillé de sa belle défense de Sienne. Nous ferons seulement remarquer que, fidèle à ses principes, il refusa de signer la capitulation, lorsque les habitans, réduits à la dernière extrémité, se décidèrent à se rendre. Il sortit de Sienne dans le courant de mars 1555, passa par Rome : *Tout le monde,* dit-il, *couroit aux fenestres et sur les portes quand je passois, pour voir celui qui avoit si longuement défendu Sienne;* le Pape lui fit l'accueil le plus flatteur. Il s'embarqua pour revenir en France; sa galère fut menacée par une flotte ennemie : il parois-

soit difficile d'échapper; tout l'équipage se désespéroit : *Quelque mine que je fisse*, dit Montluc, *je n'estois gueres plus rassuré, et eusse bien voulu estre à planter des choux.* Cependant on parvint à gagner le port de Marseille.

Montluc fut encore mieux accueilli à la cour de France qu'il ne l'avoit été à Rome; Henri II voulut savoir de lui tous les détails du siége, que Montluc lui conta avec sa vivacité gasconne, qui augmentoit l'intérêt de ses récits. Le lendemain de son arrivée, le Roi lui donna le cordon de Saint-Michel, une pension de trois mille livres, une assignation de trois mille livres de rente sur le domaine, deux mille écus comptant, et deux charges de conseiller au parlement de Toulouse, dont il avoit la liberté de traiter pour marier ses filles; enfin on lui promit la première compagnie de gendarmes qui viendroit à vaquer.

Montluc eut la permission d'aller prendre chez lui le repos dont il avoit besoin : mais il n'y avoit pas demeuré trois semaines que Henri II l'envoie en Piémont pour y commander les gens de pied sous le maréchal de Brissac. Il y combat avec cette intrépidité qui le caractérise; mais on lui rend de mauvais services à la Cour, et le connétable lui ordonne de se retirer chez lui. Montluc va trouver Henri II et se justifie. Il fait un voyage en Gascogne [1556]; est bientôt rappelé, et nommé lieutenant-général à Montalcin. Il part, fait quelque séjour à Rome, qui étoit menacée par le duc d'Albe, essaie de donner du courage aux habitans par ses discours et par de brillantes expéditions dans les environs de la ville, et se rend dans son nouveau gouvernement. Il y fait la guerre avec son ac-

tivité accoutumée, et se montre à la fois soldat audacieux et sage capitaine. Au milieu de ses succès, il reçoit la nouvelle de la perte de la bataille de Saint-Quentin, et sollicite comme une faveur la permission de venir défendre la France, que ce revers plaçoit dans la position la plus critique. Il tombe malade avant que son congé arrive, mais rien ne peut le retenir; il se fait porter dans une chaise par six hommes. Obligé de s'arrêter chez le duc de Ferrare, il n'y reste pas oisif: il se charge de défendre Verceil, et sauve la place, dont la perte paroissoit inévitable. Montluc possédoit à peine deux cents écus; le duc lui en donna mille, qui lui servirent à se défrayer jusqu'à Lyon, lui et sa suite. On lui paya dans cette ville deux mille quatre cents francs pour deux années de son état de gentilhomme de la chambre, et il alla trouver le Roi [1558], qui lui donna la compagnie d'hommes d'armes qu'on lui avoit promise à son retour de Sienne. Peu de temps après, d'Andelot, colonel de l'infanterie, ayant irrité Henri II en lui déclarant qu'il professoit la nouvelle religion, ce prince le fit arrêter, et donna sa charge à Montluc: celui-ci s'en défendit en vain, disant qu'il ne vouloit point exercer la charge d'autrui, et qu'il aimeroit mieux être réduit à commander les pionniers: le Roi insista, et il fut obligé d'accepter, bien résolu de se démettre aussitôt que les circonstances le permettroient.

Après la bataille de Saint-Quentin, le duc de Guise, qui avoit été chargé d'une expédition contre Naples, avoit été rappelé avec toutes ses troupes, et nommé lieutenant-général du royaume. Il avoit relevé la confiance dès son arrivée, par la prise de Calais, que les

Anglais possédoient depuis deux cent onze ans. Il se disposoit à attaquer Thionville, et Montluc devoit servir sous ses ordres. Le nouveau colonel de l'infanterie, auquel le Roi avoit été obligé de donner de l'argent pour s'équiper, se distingua pendant le siége; la place fut réduite, et le duc de Guise dit hautement qu'il étoit un des trois hommes de l'armée qui avoit le plus contribué au succès. Il justifie cet éloge au siége d'Arlon, et dans toutes les expéditions qui se succédèrent jusqu'à la paix de Catau-Cambrésis [1559]. Pendant la campagne il avoit tenu à faire une dépense proportionnée au rang qu'il occupoit dans l'armée; aussi se trouva-t-il à la paix dans un dénuement absolu d'argent. Cependant il n'hésita point, ainsi qu'il l'avoit annoncé, à remettre au Roi la charge de colonel de l'infanterie.

Le roi de Navarre se préparoit à envahir la Biscaie; il obtint la permission de se faire accompagner par Montluc, et Henri II mourut pendant cette expédition, qui n'eut aucun résultat [1560].

« Je ne me veux, dit Montluc, mesler d'escrire les « inimitiez, les rébellions qui ont esté faites despuis, « jusques à la mort de François II, encores que sceusse « bien escrire quelque chose pour estre de ce tems « là. » Charles IX étant parvenu au trône à l'âge de dix ans, Montluc se rendit auprès de la reine mère, Catherine de Médicis, lui promit de ne jamais servir d'autre parti que le sien et celui de ses enfans, d'être à cheval aussitôt qu'elle le commanderoit, et retourna en Guyenne [1561].

Rien n'a encore terni la gloire de Montluc; il n'a tiré l'épée que contre l'étranger; terrible dans le com-

bat, jamais il n'a abusé de la victoire, jamais il n'a cherché à augmenter les maux inséparables de la guerre. Son zèle infatigable, sa bouillante valeur, sa présence d'esprit dans le danger, la patience avec laquelle il supporte les plus rudes travaux et les plus dures privations, son habileté pour conduire et pour animer le soldat, son zèle que rien ne peut rebuter, sa loyauté, son absolu dévouement; cette réunion précieuse de toutes les qualités militaires qu'aucun défaut ne dépare, peut sans contredit être proposée pour modèle à tous ceux qui suivent la carrière des armes. Il n'en sera pas de même par la suite : Montluc continue d'être un grand capitaine, mais ses actions cessent d'être irréprochables. Nous allons avoir à parler des excès auxquels se livre, contre ses propres compatriotes, un guerrier qui jusqu'alors n'avoit point paru susceptible de fanatisme, et qui tout-à-coup exerce les plus horribles cruautés. Mais plus cet exemple est remarquable, plus il est utile de le mettre dans tout son jour sous les yeux du lecteur, afin de lui faire voir jusqu'où l'on peut être entraîné par la fureur des partis.

Montluc, de retour en Guyenne, ne tarde pas à s'apercevoir que la guerre est prête à y éclater entre les Catholiques et les Protestans; il s'empresse d'aller offrir ses services à la reine mère. On le renvoie dans cette province (où Burie étoit déjà lieutenant du Roi), avec des *lettres patentes pour lever des troupes, afin de courir sus aux uns et aux autres qui prendroient les armes.* Il demande des commissaires pour faire le procès aux perturbateurs: Catherine de Médicis, craignant la partialité de Montluc pour les Catholiques,

lui donne deux conseillers au parlement de Paris, anciens partisans d'Anne du Bourg, qui devoient nécessairement contrarier ses projets. En arrivant, Montluc lève des troupes [1562] : il semble vouloir agir avec modération ; mais bientôt les commissaires l'irritent par leur conduite équivoque ; les Protestans l'exaspèrent en lui faisant offrir de l'argent, s'il veut trahir ses devoirs ; il repousse ces offres avec indignation ; on le pousse à bout en les renouvelant jusqu'à trois fois ; enfin il apprend qu'après avoir tenté vainement de le séduire, on veut l'assassiner. « Je me résolus, dit-il, « alors de mettre en arrière toute peur et toute crainte, « délibéré de leur vendre bien ma peau, car je sça- « vois bien que, si je tombois entre leurs mains et à « leur discrétion, la plus grande partie de mon corps « n'eust pas esté plus grande qu'un des doigts de ma « main ; et me deliberay d'user de toutes les cruautez « que je pourrois, et mesmement sur ceux là qui par- « loient contre la majesté royale : car je voyois bien « que la douceur ne gagneroit pas ces cœurs méchans. » Nous avons relevé ces détails, non pas dans l'intention de justifier Montluc, mais parce qu'ils expliquent le changement subit que l'on remarque dans ses actions et dans son caractère. Il paroît être dévoré d'une fièvre brûlante. Il fait exécuter devant lui, sans forme de procès, les Protestans qui tombent entre ses mains; si les commissaires réclament, il les menace de les faire pendre; il ne marche plus qu'accompagné de bourreaux, qu'il appelle ses laquais; la terreur le précède : « Il sembloit aux Protestans, dit-il, quand ils oyoient « parler de moy, qu'ils avoient le bourreau à la « queue. » Lorsqu'on en vient aux armes, il se plaint

de ce que les soldats, qui étoient mal payés, faisoient des prisonniers, pour profiter des rançons. S'il force des places, il ne fait grâce à aucun soldat de la garnison; enfin, pour se servir de ses propres expressions, *on pouvoit cognoistre par là où il estoit passé, car par les arbres sur les chemins on en trouvoit les enseignes.*

L'édit de pacification de 1563, mit fin à la guerre et aux horreurs qu'elle entraînoit. Quelque temps auparavant, Montluc avoit été fait lieutenant du Roi pour la moitié de la Guyenne; Burie conservoit l'autre moitié : les limites de ces deux gouvernemens n'étoient pas fixées. Montluc sentit que sa position alloit devenir plus difficile s'il acceptoit, il refusa; *mais je fuz*, dit-il, *contraint de passer le guichet, comme un homme qu'on mène en prison.* Lorsque la paix fut publiée, il resta en Guyenne, surveillant le pays et ayant soin d'avertir la reine mère de tout ce qui se tramoit contre ses intérêts. En 1565, Catherine de Médicis conduisit Charles IX à Toulouse; Montluc s'y rendit, et proposa un projet de ligue, qui ne fut point adopté. Ce fut pendant ce voyage de la Cour, que le Roi et la reine mère tinrent sur les fonts de baptême une des filles de Montluc, qui avoit perdu sa première femme en 1562, et qui s'étoit remarié probablement vers la fin de 1563 (1). Il fut renvoyé en Guyenne et chargé de faire exécuter l'édit de paix. Il se conduisit avec impartialité, fit pendre indistinctement les Protestans et les Catholiques qui tentèrent d'exciter des troubles: *Aussi dans toute la Guyenne*, dit-il, *pendant tout le temps que dura la paix, homme*

(1) Il avoit épousé en secondes noces Isabeau, baronne de Beauville.

de pied ni de cheval ne mangea une poule courant les champs. Il continua d'informer la reine mère de tout ce qui se passoit; il lui répétoit sans cesse que les Protestans se disposoient à recommencer les hostilités. Il n'étoit pas écouté, on se moquoit de ses avis, et par dérision on l'appeloit *Corneguerre.* L'événement prouva qu'il avoit eu de bons renseignemens sur les projets, les ressources et les préparatifs secrets des Protestans. La guerre éclata en 1567, au moment où la Cour s'y attendoit le moins. Montluc convoque sur-le-champ la noblesse de Guyenne, et passe cinq jours et cinq nuits à écrire les lettres de convocation. Peu habitué à ce genre de travail, qui étoit si contraire à ses goûts et à son caractère, il se plaint beaucoup plus de la fatigue et de l'ennui qu'il éprouva dans cette circonstance, que de tout ce qu'il eut à souffrir dans ses plus pénibles expéditions. *J'ai toute ma vie haï les escriptures*, dit-il, *aymant mieux passer toute une nuit la cuirasse sur le dos que non pas écrire.* La noblesse lui amène des troupes de toutes parts, il anime par ses discours le zèle des capitaines, et se trouve bientôt en état d'envoyer des secours considérables au Roi. Il s'attendoit à recevoir au moins quelques témoignages de satisfaction; il apprend que Candale est nommé pour le remplacer dans le commandement de la Guyenne. En rapportant cet acte d'ingratitude de la Cour, il passe en revue toutes les injustices qui ont été faites aux grands capitaines dans les temps anciens et dans les temps modernes. Mais ces exemples ne le consolent point; il se retire chez lui. A peine y est-il, qu'il reçoit ordre d'aller assiéger La Rochelle; et comme rien ne lui étoit plus insupportable que de de-

meurer en repos, il obéit malgré son humeur [1568].

On lui avoit annoncé des assignations de fonds sur les villes, pour lever des troupes et pour les entretenir; ces assignations ne sont point payées; on lui avoit promis de l'artillerie qu'on ne lui livre pas. Cependant il se crée des ressources, s'empare des îles d'Oleron et de Ré : mais, avant qu'il ait pu commencer sérieusement le siége, survient un nouvel édit de pacification. Plus que jamais convaincu que la paix ne peut être durable avec les Protestans, si on leur laisse les moyens de faire la guerre, et qu'ils seront toujours maîtres de reprendre les armes tant qu'ils posséderont La Rochelle, qui leur sert de retraite et de point d'appui, il propose à la Reine d'équiper une flotte, destinée à observer le port et à agir aussitôt que les circonstances l'exigeront : il offre même, en son nom et au nom de quelques autres capitaines, de faire en partie les frais de l'armement; ses offres sont rejetées.

Il retourne dans l'Agénois, et y tombe malade : il entroit en convalescence, lorsqu'il apprend que la guerre se rallume, et que Montpensier arrive en Guyenne pour y chercher des secours. Tout souffrant qu'il est, il n'écoute que son zèle, presse les levées, surveille les opérations militaires, et reçoit l'ordre d'aller se jeter dans Bordeaux. Bientôt un nouvel ordre l'envoie dans le Rouergue, où les Protestans faisoient des progrès. En rapportant cette expédition, il s'élève avec force contre un édit qui défendoit d'inquiéter les Protestans lorsqu'ils restoient chez eux et qu'ils ne prenoient point les armes. Il les considéroit comme beaucoup plus dangereux que ceux qui étoient en campagne, attendu qu'ils leur servoient d'espion, leur donnoient

retraite, leur fournissoient des vivres, et qu'on ne pouvoit les punir. Le passage suivant indique ce qu'il auroit fait, s'il eût été le maître d'agir. *Je sçais bien qu'en ce pays de la Guyenne n'en fust pas demeuré un qui ne fust mort, ou il eust faict la protestation de quitter ceste nouvelle religion là, comme ils firent aux premiers troubles. Car je sçavois bien le chemin où je les devois mener : et puisque je l'avois bien sçeu faire aux premiers troubles avec une brasse de corde, je l'eusse bien faict aux autres.*

Pendant que Montluc faisoit la guerre à outrance aux Protestans, le maréchal d'Amville arriva en Guyenne revêtu d'un commandement supérieur [1569]. Bientôt des démêlés assez vifs s'élèvent entre ces deux généraux : ces démêlés sont portés si loin, que le maréchal se croit obligé d'en écrire à la Cour. Montluc avoit des ennemis ; les rigueurs qu'il exerçoit contre les Protestans en grossissoient chaque jour le nombre. On prévient le Roi contre lui, et, pour achever de le perdre on le fait charger d'une expédition sans lui donner les moyens de l'exécuter. Il a ordre d'entrer dans le Béarn (1), mais on ne lui assigne aucun fonds pour payer ses troupes; il en demande, le Roi se fâche et

(1) Le passage suivant, tiré de l'*Histoire des églises réformées*, par Théodore de Bèze, pourroit donner lieu de croire que Montluc avoit manifesté le désir d'être envoyé dans le Béarn, lorsque la Guienne seroit soumise. « Montluc, dit-il, enflé de la victoire contre Duras, et ayant « oublié qu'il estoit un petit champion accreu en peu de temps, osa « bien dire publiquement qu'il espéroit qu'ayant achevé en Guienne, « le Roy luy commanderoit d'aller en Béarn, où il avoit fort envie « d'essayer s'il faisoit aussi bon coucher avec les roynes qu'avec les « autres femmes. » Il faut observer néanmoins que Montluc a fait trop de mal aux Protestans, pour qu'il soit possible d'ajouter foi entière à ce qu'ils ont imprimé sur lui.

lui répond que *depuis trois ans il ne fait rien qui vaille, et que s'il ne fait autrement on y pourvoira aussi autrement.* Ces lettres, comme il le dit lui-même le mettoit *dans un tel désespoir et colère* qu'il veut d'abord tout abandonner : mais sa passion pour la guerre l'emporte, et il prend la généreuse résolution de se venger de ses ennemis par l'éclat de ses succès. Il ouvre la campagne par l'attaque de Rabasteins, dont il pousse le siége avec une sorte d'acharnement. Aussitôt que l'artillerie a fait brêche, il donne l'assaut [juillet 1570]. En vain est-il troublé par des pressentimens funestes; il s'avance à la tête des troupes, qu'il anime par son exemple, *faisant du jeune en cela*, dit Brantôme, *comme lorsqu'il n'avoit que vingt ans.* Déjà ses soldats pénétroient dans la place, quand il est atteint au visage d'un coup d'arquebuse qui lui perce le haut des joues de part en part. Ses soldats hésitent en voyant leur général blessé; il cache le sang qui lui sort par le nez, par la bouche et par les yeux, leur crie qu'il n'a point de mal, et les renvoie au combat. Obligé de se retirer pour se faire panser, et privé presque entièrement de la vue, il ne veut être accompagné que par un seul gentilhomme. Peu de temps après, son lieutenant vint lui annoncer que la place étoit prise, et que les soldats tuoient tout pour venger sa blessure. *Je loue Dieu*, lui répondit Montluc, *de ce que je vois la victoire nostre avant mourir. A présent je ne me soucie point de la mort; je vous prie vous en retourner : et monstrez moy tous l'amitié que m'avez portée, et gardez qu'il n'en eschappe aucun qui ne soit tué.* Ses désirs ne furent que trop fidèlement remplis, et il n'y eut que deux habitans sauvés du

massacre. Montluc raconte de sang-froid cette horrible exécution, et dit qu'il ne la fit pas faire pour se venger, mais pour jeter l'épouvante dans le pays. Quoique son état exigeât du repos, il fait réunir chez lui les capitaines, les exhorte à poursuivre leur succès, et désigne l'un d'eux pour les commander. Se voyant pour long-temps hors d'état de servir, il fit prier le Roi de pourvoir à son remplacement; mais on lui avoit déjà donné un successeur avant que la nouvelle de sa blessure fût parvenue à la Cour. Montluc ne put endurer patiemment cet affront; dès qu'il eut recouvré quelque force, il écrivit au Roi, lui rappela avec une noble hardiesse tous les services qu'il avoit rendus depuis le règne de François I, se plaignit amèrement des calomnies que ses ennemis répandoient contre lui : *Mais*, ajoutoit-il, *tous les langages du monde ne me sçauroyent oster l'honneur que j'ai acquis et à vous.*

Après cette lettre, qui fut imprimée en 1571, se terminent les Mémoires de Montluc; mais il y a ajouté une suite, qui va jusqu'en 1576.

Il fut très-long-temps à se guérir de sa blessure; les os des joues ayant été fracassés, il avoit fallu les enlever en partie, et faire de larges incisions, qui, à ce qu'il paroît, ne furent jamais bien cicatrisées. *Il étoit obligé*, dit Brantôme, *de porter un touret de nez* (un masque), *comme une damoiselle, quand il estoit aux champs, de peur du froid et du vent qu'il ne l'endommageast davantage.*

Dans la continuation de ses Mémoires, Montluc ne reprend le récit des événemens qu'à la Saint-Barthélemy; et en effet, à cette époque, il n'avoit encore au-

cune part aux affaires. Quelques amis qu'il avoit à la Cour le tenoient au courant de ce qui se passoit; il prévoyoit quelque catastrophe; *il lui sembloit qu'on faisoit trop de caresses aux Huguenots pour qu'il n'y eut pas du bruit au logis.* Cependant il ne fut pas moins étonné que les autres, lorsqu'il apprit l'horrible moyen auquel on avoit eu recours pour anéantir la nouvelle religion. Les Protestans de la Guienne, justement effrayés, cherchèrent à se soustraire au sort qui les menaçoit; les uns abjurèrent, ou firent semblant de se convertir; le plus grand nombre se sauvèrent dans le Béarn. *Je ne leur fis point de mal de mon costé*, dit Montluc, *mais partout on les accoustroit fort mal.*

Sa haine contre les Protestans étoit toujours la même, parce qu'il ne les considéroit pas moins comme ennemis de l'Etat que comme ennemis de sa religion. Mais s'il agissoit souvent avec passion, c'étoit toujours avec franchise, et il avoit fini par s'apercevoir que les chefs des divers partis sacrifioient le bien du royaume à leurs intérêts particuliers. On trouve dans ses Mémoires ce passage remarquable : « Si la Royne et « M. l'admiral estoient dans un cabinet, et que feu « M. le prince de Condé et M. de Guise y fussent « aussi, je leur ferois confesser que autre chose que « la religion les a meuz à faire entretuer trois cent « mille hommes. »

Quoiqu'il fût seulement alors *maître de sa maison*, Catherine de Médicis jugea à propos de lui écrire sur la Saint-Barthélemy. Elle lui manda qu'on avoit découvert une grande conspiration contre le Roi, et chercha ainsi à justifier le massacre des Protestans. *Je*

sçais bien ce que j'en creus, dit Montluc sans ajouter aucune réflexion.

La reine mère, pour enlever leur dernier asile en France aux Protestans, pensoit à faire le siége de La Rochelle, et Montluc, dans ses lettres, insistoit pour qu'elle exécutât promptement ce projet. Lorsque l'expédition fut résolue, il fut appelé à y concourir [1573], et partit sans hésiter. Mais le duc d'Anjou, qui commandoit l'armée, ayant été élu roi de Pologne, se montra plus empressé d'aller occuper un trône, que disposé à continuer le siége : d'ailleurs il avoit perdu une partie de ses troupes sans avoir fait de progrès. De leur côté, les Rochellois ne demandoient pas mieux que d'en venir à un accommodement, et on leur accorda les conditions les plus avantageuses. Montluc, dont on n'avoit pas voulu suivre les conseils, se retira chez lui, *accompagné d'ennuy et de tristesse.* Cependant les intrigues qui agitoient la Cour le consoloient d'en être éloigné.

A la mort de Charles IX [1574], Catherine de Médicis fit venir Montluc à Paris ; il accompagna la reine mère à Lyon, où elle alla attendre son fils Henri III. Le nouveau Roi arrivoit avec l'intention de faire la guerre à outrance aux Protestans : jugeant que Montluc, malgré son grand âge, pourroit encore le servir utilement, il lui donna le bâton de maréchal de France et l'envoya commander en Guyenne ; mais il eut tant de peine à supporter les fatigues du voyage, qu'il reconnut qu'il devoit plutôt songer *à sa propre mort qu'à la donner aux autres.* Cependant, à la prière de la noblesse du pays, il dirigea encore une expédition peu importante, fit ses derniers adieux aux capitaines,

et renonça définitivement au métier des armes vers la fin de 1574 ou au commencement de 1575. Il vécut encore à peu près trois ans dans ses terres : du fond de sa retraite il examinoit la marche des événemens, et en calculoit les suites avec cette justesse de vue que donne une longue expérience. Quand il apprit que le roi de Navarre (depuis Henri IV) s'étoit enfui de la Cour, il prévit tout ce que pourroit faire ce jeune prince, qui étoit seulement alors âgé de vingt-trois ans. Il ne douta pas que la Guyenne ne dût bientôt devenir le théâtre d'une nouvelle guerre. Ne pouvant y prendre part, et craignant d'en être la victime, il voulut se retirer au milieu des montagnes, dans un prieuré qu'il avoit visité autrefois, et qui étoit moitié sur le territoire d'Espagne, moitié sur celui de France. Il n'exécuta point ce projet, et mourut au mois de juillet 1577, dans son château d'Estillac (1). Brantôme prétend qu'il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, *et en aussi bon sens qu'il eust jamais.*

Il avoit eu quatre fils; il eut le malheur de survivre à trois d'entre eux, qui périrent les armes à la main. L'aîné, Marc-Antoine, avoit été tué au siége d'Ostie; le deuxième, qu'il appeloit le capitaine Peirrot, fut tué à Madère; le troisième, qui étoit connu sous le nom du chevalier de Montluc, fit long-temps la guerre, se trouva au siége de Malte par les Turcs en 1565 (il étoit commandeur de l'ordre) : il quitta la carrière militaire pour embrasser l'état ecclésiastique, fut nommé

(1) Dupleix, dans son Histoire de France, rapporte qu'il mourut à Condom, et qu'il fut enterré dans le chœur de la cathédrale de cette ville.

à l'évêché de Condom; il ne put être sacré à cause de ses infirmités, et se démit en 1581. On ignore l'époque de sa mort (1). Fabian, le quatrième des fils de Montluc, fut blessé avec son père au siége de Rabasteins, et tué en 1573 à l'attaque de Nogaro (2).

Montluc, dont toutes les idées se reportoient toujours à la guerre, ne parle d'eux que pour raconter leurs faits d'armes, et pour relever les espérances brillantes qu'ils donnoient. Dans sa vieillesse il calculoit avec orgueil et amertume ce qu'il lui auroit été possible d'entreprendre avec des fils tels que les siens. Le passage suivant mérite d'autant plus d'être remarqué, que Montluc avoit environ soixante-douze ans quand il l'a écrit : « Si Dieu m'avoit conservé mes enfans, « dit-il, et qu'il me donnast un peu plus de santé « que je n'ay, je penseroys, avec l'ayde de mes amys, « pourveu que la France fust en paix, acquerir quel- « que coin du monde; que si je n'avois un gros mor- « ceau, pour le moins en auroys-je quelque lopin. « Au fort je ne perdroys que les frais et la vie, que je

(1) Brantôme prétend à tort que Montluc survécut à ses quatre fils. Dans un sonnet fait par un contemporain, l'auteur, après avoir dit que le maréchal et ses trois fils, Marc-Antoine, Peirrot et Fabian, sont morts, ajoute, en parlant du chevalier :

Mais toi les survivant, morts ils ne semblent pas.

(2) Deux frères de Montluc se distinguèrent également dans des carrières différentes. L'un, connu sous le nom de seigneur de Lieux, se montra digne du maréchal, avec lequel il fit la guerre; l'autre fut Jean de Montluc, évêque de Valence, auquel Henri III dut son élection au trône de Pologne. Nous donnerons une notice sur lui, en tête des Mémoires de Choisnin, qui rend compte des négociations de cet évêque auprès de la diète, et des moyens qu'il employa pour réussir.

« tiendroys bien employés, puisque c'est pour acque-
« rir de l'honneur. »

D'après ce qui vient d'être dit de la nature des sentimens de Montluc pour ses fils, on ne sera pas étonné du silence qu'il garde sur sa première et sur sa deuxième femme, ainsi que sur les six filles qu'il a eues de ses deux mariages. Les deux aînées de ses filles furent religieuses; les quatre autres firent des établissemens avantageux. Il n'est fait qu'une seule fois mention de ses amours dans ses Mémoires, et la manière dont il en parle montre le degré d'importance qu'il y attachoit : « Je portois (étant à Sienne)
« gris et blanc, dit-il, pour l'amour d'une dame
« dont je m'estois fait serviteur lorsque j'en avois le
« loisir. »

Nous avons fait remarquer, au commencement de cette Notice, qu'il étoit impossible, même en consultant Montluc, de connoître l'année précise de sa naissance. On éprouve le même embarras, lorsque l'on veut rechercher l'époque à laquelle il composa ses Commentaires. Il les termine par le récit des événemens de l'année 1570, en disant : « C'est ici la fin de
« mon livre et de ma vie ; si Dieu me la continue plus
« longuement, quelqu'autre escrira le reste, si je me
« trouve en lieu où je fasse quelque chose digne de
« moy; ce que je n'espere pas. » Dans la suite qu'il a donnée à ses Commentaires, il reprend son récit à l'année 1572, et débute par ces mots : « Je pensois
« avoir mis fin à mes escriptures et à ma vie tout en-
« semble, ne pensant pas jamais que Dieu me fist la
« grâce de monter à cheval pour porter les armes. »

Il paroîtroit donc certain que les Commentaires proprement dits ont été composés en 1571, et que la continuation n'a pas été écrite avant 1576, puisqu'il y est parlé du roi de Navarre, après qu'il eut quitté la cour de Henri III. Mais d'un autre côté, à la première page de ses Commentaires, Montluc dit qu'il a passé *par tous les degrés et par tous les ordres, de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine, mestre-de-camp, gouverneur de place, lieutenant du Roy, et mareschal de France.* Le bâton de maréchal ne lui ayant été donné par Henri III qu'en 1574, ce qui sembloit démontré devient impossible. Les passages que nous venons de citer, et plusieurs autres qui sont également contradictoires pour certaines dates, porteroient à supposer qu'il a effectivement composé ses Mémoires en 1571, et qu'il y a intercalé divers morceaux en 1576.

Montluc se peint avec tant de vérité dans ses Commentaires, qu'il ne reste rien à ajouter à son portrait. On désireroit quelquefois qu'il parlât de lui-même avec plus de modestie; mais il se loue de si bonne foi, il est tellement convaincu qu'on ne peut lui contester les éloges qu'il se donne, et il seroit presque toujours si difficile de les lui refuser, que ce qui paroîtroit ridicule dans la bouche d'un autre, finit par sembler naturel dans la sienne. Cependant quelques critiques ont prétendu *qu'il se donnoit trop d'encens pour être cru sur parole.* Ce reproche n'est point fondé; car Montluc appelle ordinairement en témoignage les capitaines avec lesquels il a combattu; plusieurs d'entre eux étoient encore vivans lorsqu'on a publié ses Mémoires,

et aucun d'eux ne l'a démenti (1). D'ailleurs ses récits sont presque toujours confirmés par les autres relations contemporaines.

Ne pouvant plus combattre, il se consola en racontant *tous les faits de guerre auxquels il s'étoit trouvé.* Il n'a pas eu la prétention de faire une histoire; il a voulu que son ouvrage fût *mal poli comme sortant de la main d'un soldat et encore d'un Gascon qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire.* Mais sa narration est simple, claire, facile, et pleine d'originalité : on y retrouve ses boutades, ses brusqueries, sa pétulance gascone, et toujours cette loyauté chevaleresque qui faisoit le fonds de son caractère : il dictoit comme il parloit. Rien ne donne une idée plus juste de ses Mémoires que ce que Brantôme rapporte de sa conversation. « Il faisoit beau, dit-il, l'ouyr par« ler et discourir des armes et de la guerre, ainsi que « j'en ay fait l'expérience, moy ayant esté sur la fin de « ses jours un de ses grands gouverneurs. J'estois sou-

(1) Montluc qui avoit beaucoup d'ennemis, fut accusé de malversations, pendant qu'il commandoit en Guyenne. On lit dans Brantôme, qu'*il n'avoit pas grandes finances au commencement des guerres civiles, et qu'a la fin il avoit plus de cent mille écus dans ses coffres; qu'il n'avoit pas voulu exterminer entièrement les Huguenots, parce qu'il avoit, disoit-on, pour maxime qu'il ne falloit jamais abattre du tout, ou déraciner un arbre qui portoit de bons et beaux fruits.* Montluc repousse avec indignation ces calomnies dans ses Mémoires et dans la lettre qu'il écrivit au Roi en 1571. Il établit qu'après avoir servi pendant cinquante ans, il n'a pas acquis pour plus de quinze mille livres de nouveaux biens, et que tout ce qu'il possède ne peut être affermé plus de quatre mille cinq cents livres de rente. Il défie hautement ses ennemis de prouver leurs accusations, ou au moins de citer des faits. Leur silence l'a suffisamment justifié.

« vent avec luy, et m'aymoit fort, et prenoit grand « plaisir quand je le mettois en propos et en train, et « luy faisois quelques demandes de guerres ou autres « choses; et luy, me voyant en ceste volonté, il me « repondoit de bon cœur et en bons termes, car il « avoit une fort belle éloquence militaire. » Dans les Mémoires qu'il a dictés, comme dans une conversation, il se livre à toutes les réflexions que les événemens lui suggèrent; il ne se refuse à aucune digression; et, comme il est convaincu que sa longue expérience doit être utile à ceux qui suivent la carrière des armes, il ne laisse échapper aucune occasion de leur donner des conseils, et de leur montrer le fruit qu'ils peuvent tirer de son exemple. Ce sont ces conseils si remarquables par leur justesse, dans lesquels respirent l'honneur, le désintéressement et toutes les vertus militaires, qui faisoient dire à Henri IV que les Mémoires de Montluc devoient être *la bible du soldat.* Montluc n'hésite jamais à se proposer pour modèle; Pasquier fait observer à ce sujet qu'il a été plus hardi que Xénophon, Philippe de Comines et Seyssel, qui, dans leurs histoires, *offrent Cyrus, Louis XI et Louis XII comme patrons et exemplaires de l'accomplissement d'un prince; mais que Montluc, par un privilége spécial de sa plume, représente ses braves exploits pour être suivis par ceux qui sans dissimulation et hypocrisie feront profession des armes.*

Mais ce qui est le plus étonnant dans les Commentaires de Montluc, c'est qu'il les a dictés, dit-il, dans sa vieillesse sans avoir pris jamais aucune note. « D'une « chose m'esbahi-je, encore, dit Pasquier; non qu'il

« se soit rendu espouvantable au fait des armes (cela « lui peut avoir esté familier avec quelques autres « guerriers), mais que, voulant rédiger l'histoire de sa « vie par escript, il l'ait pu circonstancier des lieux, « des personnes, de leurs noms, tant d'un party que « de l'autre, des obstacles qui se présentent, brief, qu'il « n'ait rien mis en oubly, comme s'il eust encore com- « battu en plein champ. En quoy il faut nécessaire- « ment de deux choses l'une, ou que, pendant qu'il « jouoit des mains aux champs, il se donnast le loisir « en sa chambre, après son retour, de faire de fidèles « mémoires de ce qui s'estoit passé, pour s'en ayder à « l'avenir, chose qui outre passe d'un long traict la « patience d'un François (1); ou bien que, ne l'ayant « faict, lorsque sur son vieil aage il voulut mettre la « main à la plume, toutes ses particularités de cin- « quante-deux ans se présentassent à lui : mémoire « certes qui de nulle mémoire n'eust jamais sa sem- « blable. Et par ainsi, soit l'un ou l'autre, il semble « que, par un signalé miracle, nature ait en cecy voulu « faire en luy un chef d'œuvre. »

Les Commentaires de Montluc avoient déjà de la

(1) Montluc répète plusieurs fois dans ses Mémoires, qu'il n'avoit jamais rien écrit pendant le cours de ses expéditions; et l'on a vu plus haut combien il haïssoit les *escriptures*. Cependant de Thou, dont le témoignage est d'un grand poids, parce qu'il a eu soin de s'assurer de la vérité des faits qu'il avance, prétend que Montluc a composé ses Commentaires, partie de mémoire, partie sur des notes qu'il avoit rédigées à différentes époques. Il est probable que Montluc n'a jamais rien écrit pendant ses expéditions; mais il est possible qu'il ait dicté des notes à ses secrétaires au retour de chacune de ses nombreuses expéditions, et pendant les séjours qu'il faisoit dans son château.

réputation avant d'être imprimés; les copies s'en étoient rapidement multipliées, et on les recherchoit avec avidité. Bongars, conseiller de Henri IV, homme de goût et de savoir, les avoit lus manuscrits. Il dit dans une de ses lettres, que cet ouvrage *a une certaine éloquence militaire, et qu'il peint avec une exactitude admirable tout ce qui se passe à la guerre.* Les Commentaires furent publiés pour la première fois à Bordeaux en 1592, quinze ans après la mort de Montluc. Cette édition (un vol. *in folio*), qui est connue sous le nom d'édition de Millanges, du nom de l'imprimeur (1), est due, dit-on, aux soins de Florimond de Raimond, conseiller au parlement de Bordeaux (2). C'est probablement lui qui a fait la dédicace à la noblesse gasconne, qui est à la tête des Mémoires. L'imprimeur se plaint, dans un avis au lecteur (3), de ce que le manuscrit qui est tombé entre ses mains ne présentoit pas toujours avec exactitude les noms de quelques gentilshommes peu connus, et de quelques lieux peu importans; mais on est fondé à croire que les mêmes

(1) Les premières éditions des essais de Montaigne, qui sont très-belles et faites avec le plus grand soin, sont dues à Millanges.

(2) *Septem autem libros rerum a se gestarum reliquit, quos propediem e tenebris in lucem educit Florimondus Remondus, senator Burdigalensis.* (Gabriel de Lurbe, *De illustribus Acquitaniæ Viris*, à l'article de Montluc.)

(3) Dans ce même avis au lecteur, Millanges dit : *Montluc avoit aussi fait un Dialogue de la Fortune et de luy, lequel m'a esté donné si mutilé et tronqué, que je ne l'ay voulu mettre au jour sans l'avoir en meilleur estat.* Il paroît que ce dialogue, qui ne pouvoit être que très-curieux, a été perdu; car il n'en est fait mention dans aucune bibliographie.

erreurs existoient dans les autres manuscrits, et que Montluc, avec sa prononciation gascone, a dû défigurer beaucoup des noms propres en dictant à ses secrétaires (1).

Les Commentaires de Montluc ont été réimprimés en 1594, en 1609, en 1617, en 1626, en 1661, en 1746, et en 1760. Nous avons examiné toutes les éditions qui se trouvent à la bibliothèque du Roi. Dans celles qui sont anciennes, on a en général suivi le texte de Millanges, et lorsqu'on s'en est écarté, on n'a jamais dit où l'on avoit puisé les corrections; dès-lors ces corrections n'ont rien d'authentique et ne peuvent être admises. Dans les éditions plus récentes, on a gâté le style de Montluc en voulant le rajeunir. Les éditeurs de la première édition de la Collection des Mémoires ont annoncé qu'ils donnoient le texte de Millanges, sans se permettre aucun changement, et ils ont commencé par substituer le titre de *Mémoires* à celui de *Commentaires*, que Montluc avoit choisi, prétendant que le mot *commentaires* ne pouvoit s'appliquer dans notre langue à un pareil ouvrage. Cependant ce mot avoit été adopté par le dictionnaire de l'académie, où l'on cite même pour exemple les Commentaires de Montluc. Pasquier, loin de vouloir qu'on changeât ce titre, pensoit au contraire qu'il convenoit doublement aux Mémoires du maréchal : « Et non sans grande raison, dit-il, Montluc a-t-il intitulé son livre Commentaires; ce qu'en nostre langue un Commines et

(1) Presque toujours Montluc, dans les noms propres, change le *b* en *v* et le *v* en *b*. Il écrit Bassé pour Vassé; Valaquier pour Ballaquier, etc.

« après lui un Martin du Bellay voulurent appeler « Mémoires : car, pour bien dire sans nous eslongner « de nostre vulgaire françois, après avoir récité chaque « mémorable exploit par lui faict, il apporte tout de « suite un beau commentaire; de manière que nous « ferions tort à son livre si ne le nommions Commen- « taires, encores que je sache bien que telle n'a pas « esté son intention lui baillant ce titre, ains de suivre « la piste du grand Jules César romain, qui donna pa- « reil nom à l'histoire qu'il fist des guerres par luy « heureusement exploitées. Et de moy j'appelle Com- « mentaires les belles instructions militaires que Mont- « luc baille à la suite de son narré. » Nous n'avons pas hésité à rétablir l'ancien et véritable titre de l'ouvrage : nous avons remarqué en outre que les premiers éditeurs avoient pris sur eux de changer l'orthographe de Montluc, qui dès-lors fait disparate avec son langage. Afin d'éviter cet inconvénient, nous avons imprimé sur l'édition de Millanges, qui, étant l'édition originale, mérite la préférence sur toutes les autres.

Les premiers éditeurs sont parvenus, par de pénibles recherches, à rectifier les noms propres, qui sont comme nous l'avons déjà fait observer, souvent défigurés par Montluc. Nous avons profité de leur travail, mais nous avons dû supprimer les détails inutiles qu'ils donnoient sur toutes les branches des familles dont il est fait mention dans les Commentaires. Ces dissertations généalogiques ne présentent aucun intérêt; et il suffit, pour mettre le lecteur à même de connoître les hommes qui jouent un rôle

dans les Mémoires, d'indiquer les principales circonstances de leur vie, si elles ont quelque importance. Nous avons également supprimé de longs fragmens tirés des différens mémoires qui font partie de cette Collection, pensant que le lecteur feroit lui-même les rapprochemens. Les premiers éditeurs avoient présenté plusieurs éclaircissemens historiques; nous y avons ajouté ceux que nous avons crus nécessaires. Enfin nos notes se complètent par la traduction de quelques passages italiens ou espagnols qui se trouvent dans les Commentaires (1), et par l'explication des mots devenus inintelligibles pour les personnes qui ne sont pas familières avec le vieux langage.

Dans les anciennes éditions des Commentaires, on a inséré un assez grand nombre d'épitaphes grecques, latines et françaises en l'honneur de Montluc; presque toutes sont composées par des conseillers au parlement de Bordeaux, par des prélats, ou par d'autres personnages éminens de la Guyenne, qui ont célébré à l'envi la mémoire de leur illustre compatriote. Nous en citerons trois qui nous ont paru mériter d'être conservées.

I.

Ne mihi pro tumulo saxorum attollite molem,
Grandia nec titulis saxa notate meis.
Versæ bello acies, quassataque mœnia, gentes
Edomitæ, nobis sunt tumuli et tituli.

(1) Nous ferons remarquer, au sujet de ces passages, que Montluc savoit fort mal l'italien et l'espagnol, et que lorsqu'il parle l'une ou l'autre de ces langues, il fait beaucoup de fautes que nous n'avons pas cru devoir corriger.

II.

Quæris qui sim? Montlucius nomini
Meo satis est nomen.

III.

Inscription pour le lieu où fut déposé le cœur de Montluc.

Ici de Montluc vainqueur
Est enclos le brave cœur;
Ou plustot affirmer j'ose
Qu'il est ici tout entier;
Car tout cœur ce grand guerrier
Estoit et non autre chose.

A la Noblesse de Gascogne.

Messieurs, comme il se void de certaines contrées, qui produisent aucuns fruicts en abondance, lesquels viennent rarement ailleurs, il semble aussi que vostre Gascogne porte ordinairement un nombre infiny de grands et valeureux capitaines, comme un fruict qui luy est propre et naturel; et que les autres provinces, en comparaison d'elle, en demeurent comme steriles. C'est celle-là qui a faict naistre avec tant de reputation ces redoutables et illustres princes de la maison de Foix, d'Albret, d'Armaignac, de Cominge, de Candale, et Captaux de Buch. C'est elle qui a eslevé Pothon et La Hire, deux fatales et bien-heureuses colomnes, et singuliers ornemens des armes de la France. C'est elle qui en nos jours a faict cognoistre à toutes les nations estrangeres le nom des seigneurs de Termes, de Bellegarde, de La Valette, d'Ossun, de Gondrin, Terride, Romegas, Cossains, Gohas, Thilladet, Sarlabous, et autres gentils-hommes du pur et vray terrouer de la Gascogne; sans mettre en conte ceux qui vivent aujourd'hui, lesquels, ardamment incitez des trophées et beaux gestes de leurs predecesseurs, s'esvertuent, comme ils survivent à leur belle memoire, d'en rapporter aussi une gloire pareille. C'est vostre Gascogne, Messieurs, qui est un ma-

gazin de soldats, la pepiniere des armées, la fleur et le chois de la plus belliqueuse noblesse de la terre, et l'essain de tant de braves guerriers, qui peuvent contester l'honneur de la vaillance avec les plus fameux capitaines grecs et romains qui furent oncques.

Mais entre tous ceux qui extraicts de vostre noblesse ont jamais porté espée, nul a devancé la prouesse, l'experience et la resolution de cet invincible chevalier BLAISE DE MONTLUC, *mareschal de France. Ceste prerogative d'honneur ne luy peut estre disputée, non plus que celle que le ciel luy avoit donnée d'une prompte et merveilleuse vivacité d'entendement; d'une souple et neantmoins tres-retenue prudence, qu'il descouvroit sur le champ au maniement des affaires; d'une memoire admirable et si riche, qu'il ne s'en void presque point de semblable; d'une parole aisée, forte et courageuse, et pleine d'esguillons d'honneur parmi l'ardeur des combats et aux affaires d'estat; d'un langage rassis, rehaussé de pointes de raisons, et d'argumens : le tout accompagné d'un jugement si cler et si vif, qu'ores qu'il fust destitué de la faveur des lettres, si est-ce que la lumiere de son esprit offusquoit la clarté de ceux qui avoient joint à une longue experience une parfaicte et recherchée cognoissance d'icelles.*

La plus part de vous, qui l'avez cogneu, et qui avez combattu sous son enseigne, n'en desirez point de tesmoignage; mais la jeunesse qui n'a point veu ce grand homme, outre ce qu'elle en peut avoir appris, l'entendra au vray par ces siens Commentaires, qu'il vous avoit de son vivant vouez, qu'il dicta estant malade et languissant de ceste grande arquebusade qui luy froissa le visage au siege de

Rabastens, ou pour sa derniere main il servit son Roy de pionnier, de soldat, de capitaine, et de general tout ensemble, ne pouvant ceste ame genereuse entre le lict et le cercueil encor trouver repos. C'estoit, disoit-il, son ennemy capital : aussi, tirant à la mort, il commanda qu'on mist sur son tombeau ces vers :

Cy dessous reposent les os
De MONTLUC, qui n'eut onc repos.

Il estoit raisonnable, puis que, soustenu de l'effort de vos courages, il avoit si hautement parachevé tant de glorieux faicts d'armes, que l'adresse vous en fust faicte, et que vous eussiez le fruict et le plaisir de le ramentevoir dans ses escrits, et y voir tiré du crayon d'honneur le nom et de vos ayeuls et de vos peres. Et, si je ne me trompe, il ne se trouvera point histoire plus diverse, plus agreable et plus riche d'enseignemens pour la conduitte et direction de la paix et de la guerre, que celle-cy. On y remarquera, comme je croy, la difference qu'il y a d'une qui est composée par un homme oyseux, nourry molement et delicatement dans la poussiere des livres et des estudes, à celle qui est escrite par un vieux capitene et soldat, eslevé dans la poussiere des armées et des batailles.

Je ne sçay quelles histoires anciennes apportarent ce profit à aucun, qui en firent soigneusement la lecture, de les rendre en peu de temps tres-sages et tres-advisez conducteurs d'armées. S'il est ainsi, celle-cy sur toutes autres pourra aisément obtenir cet advantage, et vous instruire (ô genereuse noblesse) de tous les bons et mauvais evenemens qui suivent l'heur et le mal-heur, la valeur ou las-

cheté, prudence ou inconsideration de celuy qui est chef ou general d'une guerre, ou qui est prince et maistre d'un grand Estat. Vous avez icy de quoy contenter vostre esprit, assagir vostre valeur, aguerrir vostre prudence, et former le vray honneur d'une escole militaire. Les Commentaires de cet autre Cesar vous en apprendront la maistrise; ils vous y serviront de modele, de mirouer et d'exemplaire. Ils n'ont point de polissure qui soit fardée, d'artifice qui soit exquis, d'ornement qui soit estranger, de beauté qui soit empruntée; c'est la simple verité qui vous y est nuement representée.

Ce sont icy les conceptions d'un fort, sain et pur estomach, qui ressentent leur origine et leur terroer; conceptions hardies et vigoureuses, retenant encores l'haleine, la vigueur et la fiereté de l'autheur. C'est luy le premier, qui, estant parvenu au feste de tous les degrez et dignitez de la guerre, a grandement exalté vostre patrie, et par ses armes et par ses escrits; qui feront que le nom des MONTLUCS *vivra glorieux dans la memoire longue et bienheureuse de la posterité, tesmoignant sans envie aux siecles à venir que vostre capitaine et historien n'a sçeu moins sagement entreprendre, hardiment executer, que veritablement et judicieusement escrire.*

COMMENTAIRES

DE

MESSIRE BLAISE DE MONTLUC,

MARESCHAL DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

M'ESTANT retiré chez moy en l'aage de soixante quinze ans, pour trouver quelque repos apres tant et tant de peines par moy souffertes pendant le temps de cinquante cinq ans que j'ay portez les armes pour le service des roys mes maistres, ayant passé par degrez et par tous les ordres de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de camp, gouverneur des places, lieutenant du Roy és provinces de Toscane et de la Guyenne, et mareschal de France; me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de picque et d'espée, et à demy inutile, sans force et sans esperance de recouvrer guerison de ceste grande arquebuzade que j'ay au visage; apres avoir remis la charge du gouvernement de Guyenne entre les mains de Sa Majesté, j'ay voulu employer le

temps qui me reste à descrire les combats ausquels je me suis trouvé pendant cinquante et deux ans que j'ay commandé, m'asseurant que les capitaines qui liront ma vie y verront des choses desquelles ils se pourront ayder, se trouvans en semblables occasions, et desquelles ils pourront aussi faire proffit et acquerir honneur et reputation. Et, encor que j'aye eu beaucoup d'heur et de bonne fortune aux combats que j'ay entrepris, quelques fois (comme il sembloit) sans grande raison, si ne veux-je pas que l'on pense que j'en attribue la bonne yssue, et que j'en donne la louange à autre qu'à Dieu ; car quand on verra les combats où je me suis trouvé, on jugera que c'est de ses œuvres. Aussi l'ay-je tousjours invoqué en toutes mes actions, avec grande confiance de sa grace : en quoy il m'a tellement assisté, que je n'ay jamais esté deffaict ny surpris, en quelque faict de guerre où j'ay commandé; ains tousjours rapporté victoire et honneur. Il faut que nous tous qui portons les armes ayons devant les yeux que ce n'est rien que de nous, sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et executer les grandes et hazardeuses entreprises qui se presentent à nous.

Et, pource que ceux qui liront ces Commentaires, lesquels desplairont aux uns et seront agreables aux autres, trouveront peut estre estrange, et diront que c'est mal fait à moy d'escrire mes faits, et que je devois laisser prendre ceste charge à un autre, je leur diray, pour toute responce, qu'en escrivant la verité et en rendant l'honneur à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le tesmoignage de plusieurs qui sont encor en vie, fera foy de ce que j'ay escrit. Nul aussi ne pouvoit

mieux representer les desseins, entreprinses et executions, ou les faits survenus en icelles, que moy-mesme, qui ne desrobe rien de l'honneur d'autruy. Le plus grand capitaine qui ayt jamais esté, qui est Cesar, m'en a monstré le chemin, ayant luy-mesme escrit ses Commentaires, escrivant la nuict ce qu'il executoit le jour. J'ay donc voulu dresser les miens, mal polis, comme sortans de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon, qui s'est tousjours plus soucié de bien faire que de bien dire ; lesquels contiennent tous les faits de guerre ausquels je me suis trouvé, ou qui se sont executez à mon occasion, commençast dés mes premiers ans que je sortis de page, pour monstrer à ceux que je laisse apres moy, qui suis aujourd'huy le plus vieux capitaine de France, que je n'ay jamais eu repos, pour acquerir de l'honneur en faisant service aux rois mes maistres, qui estoit mon seul but, fuyant tous les plaisirs et voluptez, qui destournent de la vertu et grandeur les jeunes hommes que Dieu a douez de quelques parties recommendables, et qui sont sur le point de leur avancement. Ce n'est pas un livre pour les gens de sçavoir : ils ont assez d'historiens ; mais bien pour un soldat capitaine : et peut estre qu'un lieutenant de roy y pourra trouver dequoy apprendre. Pour le moins, puis-je dire que j'ai escrit la verité, ayant aussi bonne memoire à present que j'eus jamais, me resouvenant et des lieux et des noms, combien que je n'eusse jamais rien escrit. Je ne pensois pas en cest aage me mesler d'un tel mestier : si c'est bien ou mal, je m'en remets à ceux qui me feront cest honneur de lire ce livre, qui est proprement le discours de ma vie.

C'est à vous, capitaines mes compagnons, à qui principalement il s'adresse : vous en pourrez peut estre tirer du proffit. Vous devez estre certains que, puisqu'il y a si long temps que je suis esté en vostre degré, et ay si longuement exercé la charge de capitaine de gens de pied, de maistre de camp par trois fois, et de colonel, il faut que vous croyez que j'ay retenu quelque chose de cet estat-là, et que, par longue experience, j'ay veu advenir aux capitaines beaucoup de bien, et à d'autres beaucoup de mal. De mon temps, il en a esté degradé des armes et de noblesse, d'autres ont perdu la vie sur un eschaffaut, d'autres deshonnorez et retirez en leurs maisons, sans que jamais les roys ny autres en ayent voulu faire plus compte : et au contraire, j'en ay veu d'autres parvenir, qui ont porté la picque à six francs de paye, faire des actes si belliqueux, et se sont trouvez si capables, qu'il y en a eu prou qui estoyent fils de pauvres laboureurs, qui se sont avancez plus avant que beaucoup de nobles, pour leur hardiesse et vertu. Et, pource que toutes ces choses sont passées par devant moy, j'en puis parler sans mentir. Encores que je sois gentil-homme, si suis-je neantmoins parvenu degré par degré, comme le plus pauvre soldat qui aye esté de long temps en ce royaume; car je suis venu au monde fils d'un gentil-homme de qui le pere avoit vendu tout le bien qu'il possedoit, hormis huit cens ou mil livres de rente ou revenu; et, comme j'ay esté le premier de six freres que nous avons esté, il a fallu que je fisse cognoistre le nom de Montluc, qu'est nostre maison, avec autant de perils et hazards de ma vie, que soldat ny capitaine aye jamais fait, sans avoir eu en ma vie aucun reproche de ceux

qui me commandoient, ains autant favorisé et estimé que capitaine qui fust és armées où je me suis trouvé. Que s'il y avoit quelque entreprinse de grande importance, et hazardeuse à executer, les lieutenans du Roy et les colonels me la bailloient aussi tost, ou plustost qu'à capitaine de l'armée. L'escriture de ce livre vous en rendra tesmoignage.

Or, à l'heure que je commençay à porter enseigne, je vouluz aussi sçavoir ce que doit faire un qui commande, et me faire sage par l'exemple de ceux qui faisoient des fautes : premierement, j'apprins à me chastier du jeu, du vin et de l'avarice, cognoissant bien que tous capitaines qui seroient de ceste complexion n'estoient pas pour parvenir à estre grands hommes, mais plustost pour tumber aux malheurs que j'ay escrits. Qui fut cause que j'ay chassé de moy toutes ces trois choses, que la jeunesse engendre aysément, lesquelles apportent grand dommage, et blessent la renommée et reputation d'un chef. Le jeu est de telle nature, qu'il assubjectit l'homme à ne faire jamais autre chose, ny avoir autre pensement, soit en gain ou en perte. Car si vous gaignez, vous estes tousjours en peine pour trouver gens à qui vous puissiez jouër, ayant opinion que vous gaignerez tousjours davantage ; et ne ferez autre chose jamais, jusques à ce que vous aurez tout perdu. Et comme vous serez reduict à ce poinct, vous voyla au desespoir, et ne ferez que chercher jour et nuict où vous pourrez trouver de l'argent, pour rejouër et tanter si vous pourriez regaigner ce que vous aurez perdu. Or comment voulez-vous doncques penser que vous vous puissiez acquiter de la charge que le Roy vous a baillée, veu que vous appliquez vostre

temps en une autre chose? et au lieu de songer à piper vostre ennemy, vous pensez à piper les cartes ou les dets. Cela vous divertit du tout de vostre charge. Vous devez estre ordinairement parmy vos soldats, afin de les cognoistre nom par nom, s'il vous est possible : d'autre part, pour empescher qu'il ne facent chose indigne, pour crainte qu'il ne vous en puisse venir reproche du lieutenant de roy, ny de vostre colonel : d'avantage, pour garder qu'entr'eux n'y aye aucune mutinerie; car il n'y a rien plus pernicieux en une compagnie, que les mutins. Comment voulez-vous donc avoir le cœur à tout ce qui est besoin que vous faciez en la charge que vous tenez, si vostre esprit est tousjours occuppé au jeu, qui vous baille cent et cent escarmouches le jour, et vous met hors de vous-mesmes? Fuyez cela, mes compagnons, fuyez, je vous prie, ce meschant vice, lequel j'ay veu causer la ruyne de plusieurs, non seulement en leur bien, mais en leur honneur et reputation.

Pour le regard du vin (1), si vous y estes sujects, vous ne pouvez eviter que vous ne tombez en aussi grand mal'heur que celuy qui jouë; car il n'y a rien au monde qui assoupisse tant l'esprit de l'homme, et qui l'invite tant à dormir, que le vin. Si vous ne beuvez guere, par consequant vous ne mangerez pas trop, car

(1) Des édits très-sévères avoient été inutilement rendus à différentes époques contre les ivrognes. En 1536, François I avoit ordonné que tout homme convaincu de s'être enivré seroit condamné, pour la première fois, à la prison, au fouet pour la deuxième; à la troisième, on le bannissoit après lui avoir coupé les oreilles. Les Mémoires de Montluc commencent en 1521 et finissent en 1574; les conseils qu'il adresse aux capitaines prouvent que l'édit de 1536 n'avoit produit aucun effet, et n'avoit pas même été exécuté dans les armées.

le vin appelle le manger, pour plus longuement prendre plaisir de boyre : et à la fin, avant que sortir de vostre repas, estant plein de vin et de viandes, il faut que vous vous mettez à dormir, et peut estre au temps que vous devez estre parmy les soldats et compagnons, et pres vostre colonel et maistre de camp, pour entendre tousjours quelque chose de ce qu'ils auront sceu du lieutenant du Roy, afin de regarder si quelque occasion se pourroit presenter où vous puissiez employer vostre hardiesse et sagesse. Encore amene le vin un autre peril, c'est que, comme le capitaine est yvre, il ne se sçait commander, et moins laisser commander les autres, et se mettra à frapper ses soldats sans aucune raison ; et, encores qu'il y eust raison, il devroit chastier son soldat, premierement avecques remonstrances et menaces un peu aigres, luy remonstrant que, s'il y retourne plus, il ne luy faut esperer autre chose que le chastiment. Et ne trouvez-vous pas meilleur le chastiment de vostre soldat avecques paroles et menaces, qu'à coups d'espée, le tuant et mutilant de ses membres? ce que le vin vous contraindra faire. Et ne pensez pas estre craint d'avantage, ains hay mortellement de tous vos soldats. Et quelle faction pouvez-vous esperer de faire avec soldats qui vous hayront? Je vous prie me croire, car j'en ay veu autant d'experience qu'autre de mon aage : j'ay veu mourir quatre capitaines par la main de leurs soldats, les assassinant par derriere, pour le mauvais traittement qu'ils avoient receu d'eux. Ils sont hommes comme nous, et non pas bestes : si nous sommes gentils-hommes, ils sont soldats : ils ont les armes en main, lesquelles mettent le cœur au ventre à celuy qui les porte. Le vin vous fait

souvent, à la premiere faute, acharner contre eux sans discretion, car vous n'estes pas à vous. D'ailleurs, jamais le lieutenant de roy, ou vostre colonel et maistre de camp ne vous bailleront entreprinse honnorable à executer, qui pourroit peut-estre estre cause de tout vostre avancement; et diront : Voulez vous bailler une telle execution entre les mains d'un tel, qui sera yvre à l'heure qu'il faudroit qu'il fust en bon sens, pour avoir la discretion de cognoistre ce que faut qu'il face? il ne fera rien que perdre les hommes, et avec sa faute causera vostre perte. O la mauvaise renommée que ce vin vous donnera, puis qu'il faut qu'on n'espere de vous aucune chose qui vaille. Fuyez doncques, mes compagnons, fuyez ce vice aussi meschant, et plus vilain et sale que le premier.

Le capitaine aussi ne doit estre avare en façon du monde; car, encores que le vin et le jeu se peuvent appeler compagnons, l'avarice leur tient bonne compagnie : c'est elle qui cause un milion de maux. En premier lieu, l'avarice apporte à un capitaine d'aussi grands ou plus grands mal'heurs que vice qui soit; car si vous vous laissez dominer à l'avarice, vous n'aurez jamais aupres de vous soldat qui vaille, car tous les bons hommes vous fuyront, disant que vous aymez plus un escu qu'un vaillant homme; de sorte que vous n'aurez que gens de peu de valeur aupres de vous, et au premier lieu qui se presentera, là où il vous faudra paroistre, vous serez abandonnez; et faudra que vous perdiez la vie, ou que vous fuyez. Et ne vous faut esperer qu'en la mort ny en la vie vous puissiez recouvrer vostre reputation : car, si vous mourez, encore que vous ayez fait vostre devoir, on

dira que la grande avarice qui estoit en vous vous a amené à la mort, pour n'avoir eu de gens de bien en vostre compagnie : et si vous vous sauvez en fuyant, asseurez-vous que vous mettez un tel signal en vostre front, qu'il vous sera bien difficile de jamais l'oster, à tout le moins qu'il ne faille que vous hazardiez à tous perils vostre vie, pour effacer la mauvaise reputation que vous aurez acquise : il sera bien difficile que vous n'y perdiez ou la vie ou quelque membre : c'est la paye ordinaire des hazardeux; et pour toute recompence, on dira que le desespoir où vous serez tombez de la faute qu'avez faite, vous a conduit à faire ce que vous avez fait, et non un bon cœur ou une belle resolution. O que tant d'autres mal'heurs pourrois-je bien mettre par escrit, qui sont advenus et adviennent aux capitaines avares.

Je sçay bien que vous me direz : Et que feronsnous, si nous n'espargnons de l'argent et gagnons sur la paye des soldats? quand la guerre finira, nous yrons à l'hospital : car le Roy ny personne ne fera compte de nous, et nous sommes pauvres de nousmesmes. Mais voulez-vous croire que le capitaine vaillant et sage, grand entrepreneur et executeur, aille mourir de faim à un hospital, comme s'il en y avoit en un camp à centaines? Ce seroit une bonne chose pour le Roy et pour toute l'armée, s'il en y avoit seulement une douzaine. Doncques efforcez-vous de mettre une jambe dans ceste douzaine; et efforcez-vous d'y entrer par vostre hardiesse, sagesse et vertu : car ces douze ne peuvent pas tousjours vivre; l'un mort, si vous n'y pouvez mettre encores tout le corps, vous y en mettrez pour le moins la moytié, et au

premier qui mourra apres, vous estes dedans. Et voulez-vous doncques croire que le Roy ny les princes qui auront eu cognoissance de vostre valeur, vous laissent aller à l'hospital? Ceste crainte ne doit estre mise en avant par les sages et vaillans capitaines, mais par les yvrongnes, par les joueurs et par les avares, et par les gens qui ne vallent rien : car s'ils occupent leur exercice aux choses grandes, esloignans tous ces vices avec leur diligence et vigilance, rien ne leur peut manquer. J'ay dit que ce seroit beaucoup, s'il y en avoit une douzaine en un camp : mais quand bien il y en auroit une centaine, le Roy est assez riche pour garder que telles gens aillent à l'hospital; et quand bien le Roy promptement n'y pourroit suppleer, il n'y a prince ny seigneur qui aye esté aux guerres où vous serez remarqué de la marque d'un homme de bien, qui ne soit bien aise d'en retirer quelqu'un aupres de soy, et qui ne cherche les moyens pour vous faire faire quelque bien au Roy, et vous avancer à quelque grade. Et d'autre part, pensez-vous que le Roy vous laisse tousjours en un mesme estat ou charge? Ne le croyez pas; car on cherchera tousjours à bailler les grandes charges à ceux qui se seront bien acquittez des petites. Doncques fuyez ce vilain vice qui vous conduira à tout malheur.

Qu'ay-je esté moy-mesme? qu'un pauvre soldat comme vous. Qu'ont esté, et que sont encores tant de vaillans capitaines qui sont en vie, de qui le Roy et tout le monde faict grand'estime? Nous sommes nous, qui sommes en vie, enrichis de la paye de nos soldats? Avons-nous achapté de grands biens des larrecins que nous avons fait en nos charges? J'en pour-

rois nommer quelques-uns de nostre Guyenne (pource qu'ils ne peuvent avoir rien acquis que je ne le sache, ne moy qu'ils ne le sachent), lesquels n'ont jamais acquis pour cinq cens escus de bien; et pour cela sont-ils mesprisez? vont-ils à l'hospital? Le Roy, la Royne, Monsieur, et tous les princes et seigneurs de la Cour, font autant de compte d'eux, pour l'estime que tout le monde a de leur valleur, qu'ils gaignent le devant à beaucoup de grands seigneurs. Et quand ils sont en leur patrie (où nul n'est prophete), si sont-ils honorez des grands et des petits, non pour le lieu d'où ils sortent, ne pour leur bien, mais pour leur mérite. Or peut estre qu'il en y aura aucuns qui diront : Si je ne desrobe le Roy et les soldats, à present que j'ay charge, comment achepteray-je des biens pour pourvoir mes enfans? Encores respondray-je à cela : Voulez-vous enrichir vos enfans de mauvaise renommée et reputation? O le mauvais heritage que vous leur laissez! veu qu'il faudra que, pour vostre mauvaise renommée et reputation, ils baissent la teste parmy les grands, d'où il faut qu'ils tirent des biens et charges honorables. Et quelle difference y aura-t-il du recueil et du conte que fera le Roy et tous les princes des enfans qui seront sortis de tels peres que j'ay dit, aux vostres, qui n'oseront paroistre devant personne, et porteront la honte de leur pere sur leur front? Peut-estre qu'il en y aura qui diront qu'aux charges que j'ay euës du Roy j'ay fait de grands proffits, et que j'en puis parler à mon aise : j'atteste devant Dieu, et l'appelle en tesmoignage qu'en ma vie je n'ay eu trente escus plus que de ma paye; et quelque estat et honorables charges que j'aye euës, soit en Italie

ou en France, j'ay esté tousjours contrainct d'emprunter de l'argent pour m'en revenir.

A mon retour de Sienne (1), où je commandois, monsieur le mareschal de Strocy me donna cinq cens escus. Quand je revins de Montalsin (2) à la seconde fois, monsieur de Beauclair, qui estoit nostre tresorier, chercha les bourses de tout Montalsin pour me trouver trois cens cinquante escus pour me conduire jusques à Ferrare; et si avois-je dix gentils-hommes avec moy. Monsieur le duc m'en accommoda quand je me jettay dans Verseil, et puis pour me conduire jusques à Lion, où je trouvay entre les mains de Catherin Jean, maistre de la poste, deux ou trois mil francs que Martineau luy avoit laissé de mes estats : et avec cela me conduis devers Sa Majesté. A un homme de bien et vaillant jamais rien ne manque. Or je voudrois fort sçavoir si pour cela je suis allé à l'hospital, et s'il ne m'a cent fois plus profité d'avoir servy mes roys et maistres en toute loyauté, que tous les larrecins que j'eusse sçeu jamais faire. Or mes compagnons, prenez exemple à ceux qui, pour estre loyaux en leurs charges, levent la teste devant tout le monde, et sont estimez et honnorez des petits et des grands, et non à ceux qui par leurs vices baissent la teste en leurs maisons, ou bien leurs enfans pour eux. Le bien vous vient lors que vous y pensez le moins : un seul bienfait du Roy vous vaudra plus que tous les larrecins que vous sçauriez faire.

O que bien-heureux sont les soldats qui suyvent tels capitaines, lesquels, pour leurs vertus et valeur, sont

(1) En 1555. Voyez le troisième livre.

(2) Montluc revint de Mont-Alcin en 1557.

estimez par tout le monde! et combien leur vie et reputation leur est asseurée sous tels capitaines! Et en quels malheurs et oprobres tombent ceux qui suyvent les autres : car parmy ceux-là vous apprenez et acquerrez de l'honneur et reputation, pour parvenir au mesme degré que sont vos chefs ; et au contraire, suyvans ceux-cy, vous ne pouvez apprendre que vices et choses de peu de valleur, qui vous ameneront plustost à la ruyne de vostre vie, que non à l'exaltation de l'honneur et de vostre nom, n'ayant peu apprendre d'eux autre chose, pour le peu de valleur qui est en eux. Sous un mauvais maistre on demeure long temps apprentis, et encores apres ne sçait on pas beaucoup. Que si vous estes deschargez de ces trois vices, et que vous ayez l'honneur devant les yeux, il est impossible que tout ne succede bien; pour le moins aurez-vous ce contentement, si vous vous proposez, de mourir en gens de bien. C'est la recompense de la guerre, et ce qu'on doit desirer.

Il en y a un quatriesme : si vous ne le pouvez eviter, au moins allez y sobrement, sans vous perdre ; c'est l'amour des femmes. Ne vous y engagez pas, cela est du tout contraire à un bon cœur. Laissez l'amour aux crochets lorsque Mars sera en campagne : vous n'aurez apres que trop de temps. Je me puis venter que jamais affection ny follie ne me destourna d'entreprendre et executer ce qui m'estoit commandé : à ces hommes il leur faut une quenouille et non une espée. Et, outre la desbauche et perte de temps, ce mestier amene une infinité de querelles, et quelques fois avec vos amis. J'en ay veu plus combattre pour ceste occasion que pour le desir de l'honneur. O la grand'

vilennie, que l'amour d'une femme vous desrobe vostre honneur, et bien souvent vous face perdre la vie et diffamer! Quand à vous, soldats, je vous recommande sur toutes choses l'obeissance que vous devez à vos capitaines, à fin que vous appreniez de bien commander quelque jour : car il est impossible qu'un soldat sçache bien commander, qu'il n'aye sçeu plustost obeyr; et notez qu'en l'obeyssance se cognoist la vertu et sagesse du soldat, et en la desobeyssance se pert la vie et la reputation. Un cheval rebours ne fit jamais rien qui vaille. Vous ne devez rejeter en arriere les remonstrances que je vous fais, pour avoir veu tant de choses en mon temps. Je serois bien ignorant et despourveu d'entendement, si je n'avois retenu l'heur de l'un et le malheur de l'autre. Ce qui m'a occasionné sur mes vieux et derniers jours escrire ce livre.

Ayant esté nourry en la maison du duc Antoine de Lorraine (1), et mis hors de page, je fuz pourveu d'une place d'archer de sa compagnie, estant monsieur de Bayard (2) son lieutenant; et bien tost apres il me print envye d'aller en Italie, sur le bruit qui couroit des beaux faits d'armes qu'on y faisoit ordinairement. Et ayant fait un voyage en Gascongne, je retiray de mon pere quelque peu d'argent et un

(1) Antoine, duc de Lorraine, fils et successeur de René II, qui gagna la bataille de Nancy contre Charles le Téméraire. Ses frères, Claude, comte de Guise, et Jean, cardinal de Guise, s'attachèrent à la France. Antoine, leur aîné, servit plusieurs années dans les armées de Louis XII : il se distingua à Aignadel. Il avoit une compagnie d'hommes d'armes, dont Bayard fut lieutenant jusqu'après le siége de Mézières.

(2) Le fameux chevalier Bayard.

cheval d'Espagne; et, sans y faire long sejour, je me mis en chemin pour executer mon dessein, remettant à la fortune l'esperance des biens et honneur que je devois avoir. A une journée de ma maison, je trouvay pres Laitoure le sieur de Castelnau (1), vieux gentil-homme qui avoit longuement pratiqué l'Italie. Je m'enquis bien au long de l'estat de ce païs là : lequel m'en dit tant de choses, et me racompta tant de beaux exploits de guerre qui s'y faisoient tous les jours, que, sans sejourner ny arrester en lieu que pour repaistre, je passay les Monts, et m'en allay à Milan, estant lors aagé de dix-sept ans.

[1521] J'ay trouvé là deux de mes oncles freres de ma mere, nommez les Stillacs (2), bien estimez et en bonne reputation, l'un desquels estoit à monsieur de Lescut (3), frère de monsieur de Lautrec, qui fut mareschal de France, et depuis tousjours appellé mareschal de Fois; lequel me donna une place d'archier en sa compagnie, ce qu'on estimoit beaucoup en ce temps là; car il se trouvoit de grands seigneurs qui estoyent aux compagnies, et deux ou trois en une place d'archier. Depuis tout s'est abastardy; aussi tout s'en va à l'envers, sans que ceux qui vivent puissent esperer de voir les choses en meilleur estat.

(1) On ignore quel peut être le Castelnau dont parle ici Montluc. Il y avoit différentes branches de Castelnau dans la Navarre, dans la Guyenne, dans le Languedoc, et dans plusieurs autres provinces.

(2) d'Estillac, seigneurs de Montdenard en Agénois.

(3) Thomas de Foix, seigneur de Lescun, d'abord protonotaire de Foix; on le destinoit à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Maréchal de France en 1521; mort en 1525, des suites d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Pavie. Il étoit frère d'Odet de Foix, seigneur de Lautrec.

La guerre recommença entre le roy François et l'Empereur, plus aspre que jamais, luy pour nous chasser de l'Italie, et nous pour la conserver; mais ce n'a esté que pour y servir de tombeau à un monde de braves et vaillans François. Dieu fit naistre ces deux grands princes ennemis jurez et envieux de la grandeur l'un de l'autre; ce qui a cousté la vie à deux cens mil personnes, et la ruyne d'un million de familles: et en fin ny l'un ny l'autre n'en ont rapporté qu'un repentir d'estre cause de tant de miseres. Que si Dieu eust voulu que ces deux monarques se fussent entendus, la terre eust tremblé sous eux, et Solyman (1), qui a vescu en mesme temps, eust eu assez affaire à sauver son Estat, au lieu que cependant il l'a estendu de tous costez. L'Empereur a esté un grand prince, lequel toutesfois n'a surmonté nostre maistre que de bon heur pendant sa vie, et de ce que Dieu luy a fait la grâce de pleurer ses pechez dans un convent, où il se rendit deux ou trois ans avant mourir. Or, pendant ceste guerre, qui dura vingt-deux mois, j'y vis de tres-belles choses pour mon apprentissage, et me trouvay ordinairement en tous les lieux où je pouvois penser acquerir de la reputation, à quelque pris que ce fust: aussi fut-il tué sous moy cinq chevaux, et en dix jours deux que monsieur de Rocquelaure (2), cousin-germain de ma mere, me donna. De ce premier commencement je gaignay tellement l'amitié de ceux de la compagnie, qu'un chacun m'aydoit à me ramonter, ayant perdu mes chevaux. Je fus aussi

(1) Soliman II.

(2) Bernard, seigneur de Roquelaure, d'une ancienne maison du Béarn, mort vers 1549.

au combat fait prisonnier, et apres bien tost delivré par le moyen de mes amis.

Que ceux qui desirent avec les armes acquerir de l'honneur facent resolution de fermer les yeux à tous perils et hazards aux premieres rencontres où ils se trouveront; car c'est sur eux qu'on jette les yeux, pour voir s'ils ont rien de bon au ventre. Que si au commencement ils font quelque acte signalé, pour monstrer leur courage et leur hardiesse, cela les marque pour jamais et les fait recognoistre, mesme leur donne le cœur et le courage de faire encores mieux. Or nous perdismes en ceste guerre le duché de Milan : dequoy je pourrois bien escrire au vray l'histoire, encores que je ne sois pas grand clerc; et si le Roy me le commandoit, j'en dirois bien la verité, la sachant aussi bien qu'homme de France, encore que je fusse bien jeune en ce temps là : j'entens des lieux où j'estois, et non des autres; car je ne veux rien escrire par ouyr dire.

[1522] Mais par ce que je ne veux m'occuper à escrire les faits d'autruy, ny les fautes par eux commises, avec beaucoup de particularitez, dont j'ay la memoire aussi fresche que j'avois lors, et que tout ce que je fis pour lors en ce pays-là fust sans aucune charge, estant commandé d'autruy, je ne m'arresteray plus longuement sur ce subject, assez triste, qui a esté traité par autre : seulement je diray ce mot, quil ny eust point de faute de la part de monsieur de Lautrec, qui y fit tout le devoir d'un bon et sage general; aussi estoit-il un des plus grands hommes de guerre que j'aye jamais cogneu. Je n'escriray aussi de la bataille de La Bicoque, où je me trouvay, et vis combattre

à pied monsieur de Mommorency (1), depuis connestable ; laquelle bataille ledit sieur de Lautrec fut forcé d'accorder pour l'opiniastreté des Suisses. J'ay veu en mon temps le despit des gens de ceste nation estre cause de la perte de plusieurs places, et interrompre grandement les affaires du Roy. Ils sont, à la verité, vrais gens de guerre, et servent comme de ramparts à une armée; mais il faut que l'argent ne manque pas, ny les vivres aussi : ils ne se payent pas de paroles.

[1523] Après la perte mal'heureuse de ce beau duché de Milan, toutes les forces revindrent en France, ensemble la compagnie dudit sieur mareschal de Foix, en laquelle j'euz une place d'homme d'armes, et un archier d'apointement. Quelque temps apres l'empereur Charles dressa une armée (2) pour reprendre Fontarabie, à cause dequoy nostre compagnie et plusieurs autres furent mandées se trouver à Bayonne pres monsieur de Lautrec, qui estoit lieutenant du Roy en Guyenne. Ledit sieur de Lautrec, pour pouvoir faire teste à l'ennemy, qui faisoit mine vouloir entreprendre quelque chose sur la frontiere, fit dresser quatorze ou quinze enseignes de gens de pied. J'avois toujours eu envie de me jetter parmy les gens de pied; ce qui me fit demander congé pour trois mois au capitaine Sayas, lequel portoit le drappeau en

(1) Anne de Montmorency, maréchal de France en 1522, à l'âge de vingt-neuf ans, connétable en 1538, mourut en 1567, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Saint-Denis. Il étoit âgé de soixante-quatorze ans, et non pas de quatre-vingts, comme le disent presque tous les historiens.

(2) Ces armemens des Espagnols se firent au mois de septembre 1523.

l'absence du capitaine Carbon son frere, pour accepter l'enseigne que le capitaine La Clotte me presenta : lequel malaisement me l'octroya, apres avoir aussi envoyé devers le capitaine Carbon pour l'obtenir. Soudain apres, La Clotte fut commandé d'aller à Bayonne, parce que les ennemis se renforçoient d'heure à autre.

Quelques jours apres (1), le capitaine Carbon print les compagnies de monsieur de Lautrec et de monsieur le mareschal son frere, avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de Megrin, Comenge et La Clotte, pour nous conduire, par les chemins des bois, droit à Sainct Jean de Lus, là où le camp des ennemis estoit. Or, comme nous fusmes à demy quart de lieuë de Sainct Jean de Lus, sur le haut d'une petite montaigne, ayant des-ja passé une petite riviere sur un pont de bois, distant d'un demy quart de lieuë de ceste montagne, au dessous de laquelle passoit un ruisseau de quinze ou vingt pas de large, profond jusques à la ceinture, joignant lequel y a une plaine qui s'estend comme en pante droicte audit ruisseau, duquel lieu on descouvre Sainct Jean de Lus, qui est un des plus beaux bourgs de France, sur le bord de la grand mer, le capitaine Carbon, qui commandoit à la trouppe, laissa les deux cornettes sur ceste petite montaigne, l'une desquelles portoit le capitaine Sayas,

(1) Montluc ne parle pas du siége que les Espagnols avoient mis peu de temps auparavant devant Bayonne. On a vu dans les Mémoires de du Bellay que la vigoureuse résistance de Lautrec avoit fait échouer leur entreprise. L'Empereur, pour se venger, avoit fait entrer son armée dans le Béarn; mais la disette des vivres et la mauvaise saison ne lui permirent pas d'y faire un long séjour. Lautrec chargea le capitaine Carbon de harceler les Espagnols dans leur retraite.

qui estoit la nostre, et le capitaine Jehannot d'Andouins celle de monsieur de Lautrec, tous deux en absence, l'un du capitaine Carbon, l'autre du capitaine Artigueloube; et laissa seulement vingt chevaux à chascune, et nos deux compagnies de gens de pied: et print le reste des gens d'armes, ensemble le seigneur de Gramond, qui depuis mourut au royaume de Naples, estant lieutenant de la compagnie de monsieur de Lautrec.

Toute ceste trouppe passa le ruisseau, cheminant au long de la plaine droit à Sainct Jean de Lus, ayant departy leurs gens en trois trouppes, comme nous pouvions aisement descouvrir du haut de la montaigne où nous estions. Estans arrivez en la plaine, ils firent alte d'une heure, cependant qu'un trompette par deux fois alla sonner la fanfare aux ennemis: mais comme il se voulut retirer, ne pensant que personne sortist du camp des Espagnols, les chevaux qu'il avoit envoyé à la teste de la plaine luy vindrent rapporter que tout le camp des ennemis marchoit; et soudain apres nous commençames à descouvrir trois de leurs escadrons de gens de cheval, qui marchoient les uns apres les autres. Le premier des leurs vint attaquer le premier des nostres: auquel lieu se rompirent beaucoup de lances, plus des nostres toutesfois que des leurs, parce qu'en ce temps-là les Espagnols ne portoient que des lances gayes, longues, et ferrées par les deux bouts. Pendant ceste charge le capitaine Carbon retire les autres deux trouppes pas à pas devers nous. Enfin la seconde des ennemis se joignit à la leur premiere, et rembarerent les nostres jusques à la seconde, que monsieur de Gramond menoit. Là il y

eut un grand combat, et force gens portez par terre d'un costé et d'autre; entre lesquels furent les seigneurs de Gramond, duquel le cheval fut tué sous luy; de Luppe, guidon de monsieur de Lautrec; de Poygreffi (1), qui depuis s'est fait huguenot; de La Faye de Xainctonge, qui est encore en vie, et plusieurs autres. En mesme instant nous descouvrismes un'autre grand trouppe de cavallerie venant vers nous un peu à main gauche; ce qu'ayant aperçeu nos capitaines portans nos enseignes, dirent ces mots: « Nous sommes tous « perdus. » Surquoy je leur dis qu'il valoit mieux hazarder quatre-vingts ou cent hommes de pied, pour sauver nos gens de cheval qui estoient engagez. Le capitaine La Clotte et Megrin me respondirent que ce seroit double perte, joint aussi qu'ils se doutoient que les soldats n'y voudroient pas aller, voyant leur mort devant les yeux. Or, à tout ce propos, il n'y avoit que les deux capitaines, avec les enseignes des gens de cheval et moy, ayant laissé nos gens de pied à quinze ou à vingt pas de nous: je me doute que s'ils eussent entendu ma proposition, voyant la gendarmerie perduë, que je n'eusse pas esté suivy, comme je fus. Il faut le plus qu'on peut desrober aux soldats la cognoissance du danger qui se presente, si on veut qu'ils aillent de bon cœur au combat. Sur celà je fis responce aux capitaines que je prendrois le hazard de les conduire, et que perdus pour perdus, il vaudroit mieux hazarder et perdre quatre-vingts ou cent pietons, que

(1) Tanneguy du Bouchet, seigneur du Puy-Greffier, dit *Saint-Cyr*, gentilhomme poitevin, tué à Moncontour en 1569; l'un des plus anciens et des plus résolus gendarmes de France. (Le Frère, Histoire des troubles de France.)

non pas toute nostre gendarmerie; et sur ce, sans plus consulter (les longues consultations bien souvent font perdre beaucoup de bonnes entreprinses), je prins la course vers les soldats, ensemble les capitaines (car il se falloit haster), et leur dis seulement ces mots : « Al-« lons, allons, mes amis, secourir nos gens-darmes. » Surquoy, je fus suivy de cent soldats tirez de nostre compagnie; et, tous bien encouragez, descendismes de la montaigne, et, m'estant mis à la teste de mes gens, passasmes le ruisseau. Ce fait, je donnay vingt soldats au bastard Dauzan, pour les conduire (lequel n'a point fait de honte aux legitimes de ceste maison, qui ont tous esté vaillans hommes.)

Il faut notter que la trouppe que j'avois, n'estoit qu'arbalestiers, car encores en ce temps là il n'y avoit point d'arquebuziers (1) parmy nostre nation: seulement trois ou quatre jours auparavant, six arquebuziers gascons s'estoient venus rendre, du camp des ennemis, de notre côté, lesquels je retins, parce que, par bonne fortune, j'estois ce jour-là de garde à la porte de la ville; et l'un de ces six estoit de la terre de Montluc. Que plust à Dieu que ce mal-heureux instrument n'eust jamais esté inventé; je n'en porterois les marques, lesquelles encores aujourd'huy me rendent languissant, et tant de braves et vaillans hommes ne fussent morts de la main, le plus souvent, des plus poltrons et plus lasches, qui n'oseroient regarder au visage celuy que de loing ils renversent, de leurs malheureuses balles, par terre: mais ce sont des artifices

(1) On a vu dans du Bellay que l'usage des arquebuses étoit récent. Ce fut en 1521 qu'on commença à s'en servir en Italie: on les tiroit appuyées sur une fourchette.

du diable pour nous faire entretuer. Apres donc avoir passé le ruisseau, je commanday au bastard Dauzan de ne faire jamais tirer sa trouppe, mais seulement faire mine de tirer, afin de soustenir et prester faveur à la mienne, pour avoir temps de tirer, et tourner rebander. Or, ainsi que j'estois au pied de la montaigne, je ne pouvois voir ce que faisoit nostre gendarmerie; mais, comme je me fus acheminé plus avant, je vis toutes les trouppes des ennemis assemblées à un, et celle de main gauche marcher au trot droit aux nostres, qui avoient fait ferme, ne pouvant cheminer ny en avant ny en arriere, à cause de quelques pierres. Le capitaine Carbon, qui n'estoit point armé, ayant esté auparavant blessé d'une arquebuzade au bras gauche, vint à moy, me voyant pres d'eux, et me dit ces mots : « O Montluc mon amy, pousse hardiement, je ne « t'abandonneray pas. — Prenez garde seulement, luy « dis-je, mon capitaine, à vous sauver, et ces gensdar- « mes; » et en mesme instant je crie : « Compagnons, ti- « rez à la teste des chevaux ! » Je n'estois pas à douze pas des ennemis, lors que je leur fis faire ceste salve. Il se verifia, au dire des prisonniers qui furent prins quelques jours apres, qu'il y mourut ou fut blessé à ce rencontre plus de cinquante chevaux, et deux cavaliers tués; ce qui fit faire ferme à leurs trouppes. Cependant le capitaine Carbon eut loisir de se retirer au grand galop avec sa trouppe droict au ruisseau où j'estois passé, et ceux qui avoient perdu leurs chevaux, se tenans à la queuë des autres, se sauverent ainsi, et passerent tous le ruisseau; ce qui leur estoit force de faire, autrement la trouppe de main gauche leur donnoit par le flanc de nostre costé, à la faveur des vingt arbales-

triers de Dauzan, qui soustindrent. Cependant nous rebendasmes tous, et tirasmes encores; et, comme le capitaine Carbon eust passé le ruisseau avec la cavallerie, et remonté monsieur de Gramond, et chargé les autres en crouppe, il commanda audit sieur de Gramond de courir au haut du coustaut, et faire retirer au grand trot les enseignes de gens de pied et gens de cheval droict à l'autre riviere, là où estoit le pont tirant au chemin de Bayonne. Soudain il tourna vers moy, ayant en sa compagnie un Italien, nommé le chevalier Diomedes, et le sieur de Mainahaut, et trouva que je me retirois droit à un fossé qui bordoit un marais, duquel je pouvois estre à dix ou douze pas; ce qui l'empescha de se joindre à moy, de façon qu'il eust assez affaire à se sauver. Si gaignay-je en despit des ennemis le fossé du marais à la faveur Dauzan, lequel je fis passer en diligence pour faire teste : ce qu'il fit.

Cependant les Espagnols faisoient semblant de me vouloir charger; mais ils n'oserent m'enfoncer. Tandis ces six arquebusiers faisoient merveilles de tirer, et comme j'euz mes gens à cinq ou six pas du fossé, je les fis jetter dedans, et, à la faveur dudict Dauzan, nous montasmes tous sur la levée de ce fossé, sauf trois soldats, qui y furent tuez à coups d'arquebuse, pour n'avoir esté si dispos que les autres. C'est là, comme en un petit fort, où je leur fis teste. Or il faut noter que la trouppe des ennemis qui estoient venus à main gauche fit alte aupres du ruysseau, quand elle vit que nostre gendarmerie estoit desja à demy montagne; et ceux qui avoient combattu, et lesquels j'avois arresté sur le bord du fossé, faisoient là leur retraitte, quand ils virent venir trois scadrons d'arquebusiers au long

de la plaine, venant à eux le grand pas; ce qui leur mit le cœur au ventre, et leur donna courage de passer outre. Ayant descouvert ce nouveau secours, je me mis au long du fossé du marais, et, m'estant desrobé, au moyen du destour, de leur veuë, je me jettay dans un pré fort estroit, et gaignay à la course le pied de la montaigne d'où j'estois party; et, apres avoir repassé le ruisseau, je regaignay la montaigne. Le danger où je m'estois veu, tant pour les gens de cheval que j'avois en queuë, que pour ce bataillon d'infanterie qui venoit à nous, ne me fit point perdre l'entendement au besoin pour prendre la commodité pour ma retraicte, pendant laquelle je fis tousjours tenir ceste poignée d'hommes que j'avois serrez; et, les encourageant, parlant à eux par fois, je leur faisois tourner visage, et saluër les cavalliers qui me suyvoient à coups de traict et d'arquebuse. Et comme j'eu gaigné le haut, je me mis dans un vergier, fermant la clie (1) sur moy, afin que la cavallerie n'y peust entrer promptement. Et, à la faveur de plusieurs vergiers qui sont peuplez de pommiers, je me retiray droit au pont, jusques à une église qui s'appelle à Haitée, où je trouvay le grand chemin tout couvert de leur cavallerie, y ayant toutesfois un grand fossé entre deux, d'où je leur fis tirer quelques arquebusades et quelques coups de traict, sans qu'il y eut guere de coups perdus : et, pource qu'ils ne pouvoient venir à moy, ils furent forcez, les uns tirer en avant, et les autres se retirer. Alors je fis mettre dans le clos du cymetyere une partie de mes gens, pensant faire encores teste : qui fut la plus grande folie que j'avois faicte en tout ce combat; car, ce pendant,

(1) *Clie :* claie.

une bonne trouppe de leurs gens de cheval coula au long du pré, droit au pont, si avant, que je me vis enfermé sans esperance de me pouvoir sauver.

Or, comme le capitaine Carbon eut gaigné le pont, et que la gendarmerie et les gens de pied furent passez, il dit à monsieur de Gramond qu'il s'en alloit au grand trot et galop; car des-ja il descouvrit dans les vergers l'infanterie ennemie, ce que je ne pouvois faire, et ne les apperceuz, jusques à ce qu'ils commencerent à me tirer. Alors je fis signe aux soldats qui estoient dans le cymetiere de se joindre avec moy dans le grand chemin : et, parce que le capitaine Carbon ne me pouvoit descouvrir, il me tint pour mort ou perdu, et mes gens aussi; qui fut cause qu'il laissa le capitaine Compai (1), qui estoit bon soldat, au bout du pont, avec vingt cinq chevaux et trente arbalestiers du capitaine Megrin, voyant toutes leurs trouppes de cheval à main gauche et à main droicte venir droict au pont : ce qu'il fit pour voir s'il y auroit quelque moyen de me secourir, si je n'estois perdu; et ce pendant il faisoit rompre le pont. Et, parce que la trouppe des ennemis de main droite alloit plus hastivement droit au pont que celle de main gauche, je laissay le grand chemin, et, à la faveur d'une haye, je m'en allay droit à la riviere, où il me fallut encor combattre la cavallerie : toutesfois je me fis faire large, et me jettay dans la riviere, et, en despit d'eux, passay de l'autre costé. Les bords de la riviere estant hauts, me favoriserent beaucoup, parce que les gens de cheval ne se pouvoient jetter bas : et

(1) Au lieu de *Compai*, peut-être faut-il lire *Compain*. Il y eut un Nicolas Compain qui, dans le seizième siècle, fut chancelier de Navarre.

cependant nos tireurs n'estoient pas oysifs. En fin je gaigne le bout du pont, où estoit ledit capitaine Compai bien empesché à le rompre. Deslors qu'il m'eut apperceu, il me persuada par plusieurs fois de me sauver, et me presenta la crouppe de son cheval; mais il n'eut autre response de moy, sinon, que Dieu m'avoit conservé, et mes soldats aussi, lesquels je n'abandonnerois, jusques à ce que je les eusse mis en lieu de seureté. Surquoy nous descouvrismes l'arquebuserie espagnole venant droit au pont : nous n'estions assez forts pour soustenir ce choc; voyla pourquoy Compai et les arbalestriers de Megrin prennent le devant pour le retour, et je demeure à la queuë, ayant gaigné un fossé qui bordoit un pré, à la faveur duquel les gens de cheval ne me pouvoient choquer.

Il ne restoit lors que mes six arquebusiers, car les arbalestriers avoient employé tous leurs traits; toutesfois, pour monstrer qu'ils n'estoient recreus, je leurs fis mettre l'espée nuë à la main, et l'arbaleste en l'autre, pour leur servir de bouclier. Or, parce que les gens du capitaine Compai avant partir avoient rompu la plus part du pont, cela fut cause que la cavallerie ne fust si tost à nous, ayant esté contraincte aller passer à deux arquebusades plus haut à main droicte. Pendant que leurs gens de pied avec grand difficulté passoient un à un par dessus les gardefous qui estoient au pont, il m'estoit aisé de les deffaire, si je n'eusse veu que la cavallerie me venoit enfermer. Nostre honneur despendoit de nostre retraicte. Gaignant donc tousjours chemin de fossé en fossé, ayant faict environ demy quart de lieuë, je fis alte, afin que mes gens ne fusent hors d'aleine, et vis que

les ennemis avoient faict de mesme, et cognus à leur contenance qu'ils avoient perdu l'envie de me suyvre : dequoy je fus bien estonné, et ayse quant et quant, car nous n'en pouvions plus, ayant pris un peu d'eau et de pomade (1), et du pain de millet en quelques pauvres maisons que nous trouvasmes en chemin. Cependant le capitaine Compai envoya quelques chevaux pour sçavoir de nos nouvelles, me pensant mort ou pris. Nous voylà enfin en lieu de seureté, sans avoir perdu que trois soldats dans le premier fossé, et le bastard Dauzan, qui s'amusa dans une maisonnette pres l'Eglise.

Pendant tout ce rencontre et ce combat, l'alarme vint à monsieur de Lautrec, et la nouvelle que nous estions tous deffaits : ce qui lui donna beaucoup de desplaisir, pour la consequence qu'apporte ordinairement lors qu'au commencement on donne curée aux ennemis. Il fit mettre tout en bataille : mais, comme il fut un peu esloigné de la ville, il vit venir nos enseignes de gens de pied, que le seigneur de Gramond conduisoit, lequel luy raconta ce qui estoit advenu, et me fit cet honneur de luy tesmoigner que j'estois cause de leur conservation et salut, mais que j'y estois demeuré pour gages. Le capitaine Carbon n'estoit encor arrivé, par-ce qu'il attendoit le capitaine Compai pour sçavoir nouvelles du tout. A la fin il arriva : auquel monsieur de Lautrec dist ces mots : « Et bien, Carbon, estoit-il « temps de faire une telle follie comme celle que vous « avez fait? Elle n'est pas si petite que vous n'ayez mis « en hazard de me faire perdre ceste place de Bayonne,

(1) *Pomade :* cidre.

« qui est si importante. » Il luy respondit : « Mon-
« sieur, j'ay fait une grande faute, et la plus grand
« folie que je fis jamais : jusques icy ne m'en estoit
« advenuë de pareille : mais, puis que Dieu a voulu
« que nous n'ayons esté deffaits, je seray plus sage à
« l'advenir. » Monsieur de Lautrec luy demande s'il y avoit nouvelles de moy ; lequel luy dist qu'il pensoit que je fusse perdu : mais, cependant qu'il se promenoit pres la ville en attendant nouvelles, arriva le capitaine Compai, lequel les asseura que j'estois sauvé, et leur raconta la belle retraitte que j'avois fait en despit des ennemis et à leur barbe, sans avoir perdu que quatre hommes, et qu'il estoit impossible que les ennemys n'eussent souffert beaucoup de perte. Je ne fus pas plustost arrivé à mon logis, qu'un gentilhomme me vient chercher de la part de monsieur de Lautrec, lequel me fit aussi grand chere qu'il eust sçeu faire à gentihomme de France, me disant ces mots en gascon : *Montluc mon amic, jou n'oublideray jamai lou service qu'abes fait au Rei, et m'en souviera tant que jou vivray;* il n'y a pas moins d'honneur de faire une belle retraicte qu'aller à un combat. C'estoit un seigneur qui n'avoit guere accoustumé de caresser personne ; j'ay souvent remarqué ceste faute en luy : toutesfois pendant tout le soupper il me fit beaucoup de faveur, laquelle tousjours depuis il me continua ; mesmes quatre ou cinq ans apres, se ressouvenant de moy, il m'envoya de Paris en Gascogne un courrier, avec une commission de gens de pied, me priant de l'accompagner au voyage qu'il fit à Naples ; et depuis m'a toujours plus estimé que je ne valois. Voylà le premier lieu auquel je me trouvay ja-

mais commandant, et où j'ay commancé à marquer ma reputation.

Vous, capitaines, mes compagnons, qui me ferez cest honneur de lire peut estre ma vie, nottez que la chose du monde que vous devez desirer le plus, c'est de chercher l'occasion par laquelle vous puissiez monstrer ce que vous valez quand vous commencerez à porter les armes : car si à vostre commancement vous demeurez victorieux, vous faictes deux choses entre autres : la premiere, c'est que vous vous faictes louër et estimer aux grands, et par ce moyen, par leur rapport, vous serez cogneus du Roy, duquel nous devons tous esperer la recompense de nos services et labeurs ; la seconde est que, comme les soldats cognoissent un capitaine, lequel à son commencement a fait quelque chose de bon, tous les vaillans hommes recherchent d'estre à luy, esperant que, puis qu'il a eu si bon commencement, toutes choses luy doivent succeder heureusement ; et par ce moyen ils seront employez. Car c'est le plus grand despit qu'un homme de bon cœur puisse avoir, lorsque les autres prennent les charges d'executer les entreprises, et cependant il mange la poulle du bon homme aupres du feu. Ainsi vous trouverez tousjours accompagnez de braves hommes, avec lesquels vous continuerez à gaigner honneur et reputation ; et au contraire, si vous estes battus au commencement, soit pour vostre faute ou pour lascheté, tous les bons hommes vous fuyront, et ne vous demeurera que gens de peu de valeur, avec lesquels, quand vous seriez le plus brave homme du monde, vous ne pouvez gaigner que mauvaise reputation. Mon exemple vous pourra servir de quel-

que chose; et, encores que ce ne soit pas grand cas de ce rencontre que je vous ay descrit, si est-ce que des petits faicts de guerre quelquefois on fait beaucoup de profit. Souvenez-vous, mes compagnons, quand vous vous trouverez en estat de voir une grand force sur vos bras, laquelle vous pouvez tenir en bride par la perte de peu d'hommes, de ne craindre point le hazard : peut-estre que la fortune vous sera favorable comme elle fut à moy; car je puis dire que si je ne me fusse presenté pour la conduitte des cent hommes de pied qui firent tres-bien leur devoir, que toute la cavallerie des ennemis estoit sur nos bras, laquelle nous n'avions moyen de soustenir.

Incontinent apres, le camp des ennemis se retira en Navarre, et monsieur de Lautrec cassa la moitié de ses compagnies, et reserva les deux enseignes de monsieur de Cauna, et celle du baron Jean de Cauna, estant chacune de trois cens hommes : qui fut la premiere fois que l'on les reduit à ce nombre, car auparavant elles estoient toutes de cinq cens ou de mille hommes : qui apportoit beaucoup de soulagement aux finances du Roy, parce que tant de lieutenans, enseignes, sergens et autres officiers emportent beaucoup de paye, et qu'aussi le commandement d'un bon nombre d'hommes appelle les gentilhommes de maison à ces charges, lesquels à present les desdaignent, voyant tant de capitaineaux ausquels on voit donner ces charges sans jamais avoir donné coup d'espée. Or monsieur de Lautrec me donna la compagnie de mon capitaine, encore que pour lors je n'eusse attaint que l'aage de vingt ans; et, apres avoir laissé quatre compagnies dans Bayonne, il s'en alla en poste à la Court:

qui enhardit nos ennemis à redresser le camp, et mettre le siége devant Fontarabie, laquelle ils prindrent avant que monsieur de Lautrec fust de retour. La perte de ceste place proceda de la faute ou meschanceté d'un nepveu du connestable de Navarre, nommé dom Pedro de Navarre (1), fils du feu mareschal de Navarre, lequel, ayant esté banny d'Espagne parce qu'il soustenoit le party du roy Henry de Navarre, fut mis dans ceste ville avec quatre cens hommes bannis comme luy, où il fut depuis si bien sollicité par son oncle, qu'il se tourna de son costé : ce qui fut cause de la perte de la place, laquelle estoit imprenable, encores que les ennemis eussent fait deux grandes brèsches. Et, parce que je n'y estois pas, et que je ne veux parler par ouyr dire, je n'en diray autre chose, si ce n'est que le capitaine Frauget (2), qui la

(1) Les aînés de la maison de Grammont s'appeloient de Navarre, parce que leur famille étoit issue du sang royal de Navarre. Dom Pedro dont il s'agit ici étoit fils du maréchal de Navarre qui fut décapité par ordre de la cour d'Espagne, après avoir langui long-temps dans les prisons de Simancas.

(2) Il est nommé *Franget* et *Frauget* par les historiens du seizième siècle. Favyn, dans son Histoire de Navarre, rapporte ainsi qu'il suit les formes qui furent observées pour cette dégradation.

On assembla plusieurs chevaliers devant lesquels il comparut. En leur présence un héraut d'armes, après avoir détaillé le fait, l'accusa hautement de lâcheté. Les juges le condamnèrent à être dégradé de noblesse, et déclaré roturier. Pour l'exécution de cet arrêt, on dressa deux échafauds : sur l'un étoient placés les chevaliers et écuyers, assistés de hérauts avec leurs cottes d'armes; sur l'autre on voyoit Franget armé de toutes pièces: son écu, blasonné de ses armes, mis sur un pal devant lui, étoit renversé la pointe en haut. Aux côtés de Franget, douze prêtres chantoient l'office des morts. A la fin de chaque psaume, ces prêtres faisoient une pause, durant laquelle les hérauts dépouilloient le patient de quelques-unes de ses armes. A mesure qu'on lui ôtoit

rendit, et qui s'en deschargeoit sur ledit dom Pedro, fut degradé à Lyon. La perte de ceste place nous osta un grand pied que nous avions en Espaigne. Ce fut là où quelques ans auparavant le sieur de Lude acquist une gloire immortelle; pour avoir soustenu le siege un an entier avec toutes les extremitez du monde, celuy-là en rapporta honneur, et Frauget honte et ruyne. Ainsi va le monde et la fortune. Cependant, si quelque prince ou lieutenant de roy passe les yeux sur mon livre (peut estre en poura-il lire de plus inutiles), qu'il notte, par cest exemple et autres que j'ay veu, et que peut estre je pourray cotter cy-apres, qu'il est tres-dangereux de s'ayder de celuy qui quitte son prince et seigneur naturel; non pas qu'on le doive refuser quand il se vient jetter entre ses bras, mais on ne luy doit donner une place avec laquelle il puisse faire sa paix, et rentrer en grace avec son prince; ou, pour le moins, si on le fait, que le temps ayt apporté une telle asseurance qu'il n'y ait nulle doute : car cependant il se sera comme accoustumé au pays où il vient exilé et fugitif, et aura acquis et receu des bien-

une portion de son armure, les hérauts crioient à haute voix : *Ceci est la cotte d'armes du traître et déloyal Franget.* A coups de marteau ils brisèrent son écu en trois morceaux. L'office étant fini, les rois d'armes publièrent de nouveau sa sentence; les prêtres chantèrent sur sa tête le psaume *Deus, laudem meam ne tacueris :* on sait quelles malédictions et imprécations ce psaume contient. Ensuite on descendit Franget de l'échafaud, lié avec une corde sous les aisselles. On le transporta à l'église sur une civière, couvert d'un poêle et du drap mortuaire : ses juges l'accompagnoient, vêtus de robes et de chaperons de deuil. Là Franget fut déclaré roturier, ignoble, et incapable, lui et sa postérité, de porter les armes, sous peine d'être fustigé de verges, comme vilain et infâme. En considération de sa vieillesse, on lui fit grâce de la vie.

faits. Si on le veut employer, mettez le loing de ceux avec lesquels il peut avoir pratique. A ce que j'ay ouy dire aux capitaines de l'Empereur, quand bien Charles de Bourbon eust prins Marseille et la Provence, l'Empereur n'eust pas fait ceste faute de la luy bailler en garde, quoy qu'il eust promis. Mais passons outre.

[1524] Toutes les compagnies de gens de pied estant cassées, sauf celles qu'on mit en garnison, et ne voulant m'enfermer dans des murailles, je me remis dans la compagnie de monsieur le mareschal de Foix, jusques à ce que le roy François entreprint le voyage pour aller combattre monsieur de Bourbon, lequel estoit venu assieger Marseille avec le marquis de Pesquere (1); lequel sieur de Bourbon pour un despit s'estoit tourné du costé de l'Empereur : il n'y a rien qu'un grand cœur n'entreprenne pour se venger. Et, parce que le Roy ne permit à monsieur le mareschal de Foix de mener que vingt hommes d'armes de sa compagnie, et qu'à mon arrivée je trouvay que je n'estois du nombre des esleus, je me despitay, et m'en allay avec cinq ou six gentils-hommes, lesquels me firent cest honneur de venir avec moy pour nous trouver à la bataille, avec resolution de combattre avec les gens de pied : mais monsieur de Bourbon leva son siege, apres l'y avoir tenu six sepmaines. Le seigneur Rance de Cere (2), gentil-homme romain, des plus

(1) François Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire et du Guast, grand-chambellan du royaume de Naples, et général des armées de l'Empereur dès l'âge de trente-six ans, mort le 29 novembre 1525. La marquise de Pescaire, sa femme (Victoria Colonna), fut célèbre en Italie par son esprit, par sa beauté et par sa vertu.

(2) *Renzo di Ceri*, de la maison des Ursins. Il porta d'abord les au-

aguerris et experimentez, et le sieur de Brion, y estoient dedans, avec bonnes forces que le Roy y avoit envoyé. Ledit sieur de Bourbon se trouva trompé, et ses intelligences courtes : le François ne sçavoit lors que c'estoit de se rebeller contre son prince. Deslors qu'il sentit que le Roy s'approchoit, il se retira par les montagnes, et descendit au Piedmont par Salusses et Pignerol, non sans beaucoup de perte. Il se sauva à Milan, lequel fut contraint, et le viceroy de Naples aussy, de quitter, et sortir par une porte pendant que nous entrions par l'autre (1). Le seigneur Antoine de Leve (2), qui estoit l'un des plus grands capitaines que l'Empereur ayt eu, et croy que sans les gouttes, qui le travailloyent fort, qu'il eust surpassé tous ceux de son aage; il fut choisi pour estre mis dans Pavye avec une trouppe d'Allemans, pour

mes pour les Vénitiens, et ensuite pour Laurent de Médicis. Son fils, Gian-Paolo Orsino di Ceri servit aussi les Florentins, et passa plus tard au service de François I.

(1) « Ledit seigneur de Bourbon leva le siége (de Marseille), et tira « la volte de Milan le plus grand train qu'il peut, estant forclos de ce « royaume de France par mer et par terre; et luy furent chaussez les « éperons de si près, que partie de son artillerie fut perdue; le reste « mis en masse par piéces, et trainé avec mulets jusques à Milan, au- « quel lieu arriva à grand diligence le dix-neuvième jour de son par- « tement de Provence; lequel, en ce désarroy et fuite, fut suivi par « le Roy ayant intention de le rencontrer là part qu'il iroit..... Et ne « fust moindre la diligence de l'armée françoise, laquelle arriva quasi « en même instant en la ville de Milan par l'une des portes, que « l'ennemy en sortoit par l'autre; et si bien, que quasi se pouvoient « choisir à l'œil l'un l'autre. » (Paradin, *Hist. de notre temps.*)

(2) Antoine de Lève étoit navarrois. Du rang de simple soldat, son mérite l'éleva aux plus grands honneurs militaires sous Charles-Quint, qui le fit général de ses armées en Italie, et lui donna la principauté d'Ascoli et le duché de *Terra Nuova*. Mort à cinquante-six ans.

l'opinion qu'on avoit que le Roy donneroit là, comme de fait il fit. Le siége dura sept ou huit mois. Cependant monsieur de Bourbon s'en alla en Allemaigne, là où il brigua tant avec l'argent que monsieur de Savoye luy avoit presté, qu'il amena avec luy dix mil Allemans, et fit venir quatre ou cinq cens hommes d'armes de Naples.

[1525] Et ayant dressé son camp à Lode (1), s'en vint donner la bataille au Roy un jour de Sainct Mathias, estant nostre camp affoibly, tant pour la longueur du siege que pour les maladies qu'il y avoit eu; et encores, par mal'heur, le Roy avoit peu auparavant cassé trois mil Grisons (2), qu'un colonel du païs mesme commandoit, lequel s'appelloit le Grand Diant; et croy que ce fut pour eviter la despence. He que ces petites mesnageries apportent quelquefois de perte! Aussi, quelques jours avant, monsieur d'Albanie (3) avec beaucoup de forces, estoit allé par commandement du Roy à Rome, pour de là se jetter dans le royaume de Naples : mais en fin tout alla en fumée; car, à nostre grand mal'heur, nous perdismes ceste bataille, et toutes ces entreprinses revindrent à neant.

Le discours de ceste bataille est publié en tant de lieux, que ce seroit perdre temps à moy d'y employer

(1) *Lode :* Lodi.

(2) Il y a erreur dans ce que dit ici Montluc relativement aux Grisons. Suivant tous les historiens, ce ne fut point François I qui les renvoya, mais eux qui abandonnèrent l'armée la veille de la bataille, après avoir été payés de leur solde.

(3) Jacques Stuart, duc d'Albanie, cousin germain du roi d'Ecosse (Jacques V), capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Bourbonnais, Auvergne, Forez et Beaujolais; mort en 1537.

le papier : je diray seulement qu'elle ne fut guere bien conduite en plusieurs endroits de nostre costé, qui fut cause de faire perdre ceux qui faisoyent leur devoir. Le Roy fut prins, monsieur le mareschal de Foix prins, et blessé d'une arquebuzade dans la cuisse, qui luy entroit dans le petit ventre; monsieur de Sainct Pol (1) prins et blessé de treze playes, lequel avoit esté laissé pour mort au camp, et despouillé tout en chemise : mais un Espagnol, luy couppant un doigt pour avoir une bague qu'il ne pouvoit luy arracher, le fit crier : et, ayant esté recognu, fut apporté avec ledit sieur mareschal dans Pavie, au logis de la marquise de Scadalfol. Plusieurs autres grands seigneurs y moururent, comme le frere du duc de Lorraine, monsieur l'admiral de Chabanes, et plusieurs autres prins, entre lesquels estoyent le roy de Navarre (2), messieurs de Nevers, de Montmorancy, de Brion et autres. Je ne veux taxer la memoire de personne pour la perte de ceste bataille, ne marquer ceux qui firent mal leur devoir, mesmement en pre-

(1) François de Bourbon-Vendôme, comte de Saint-Paul.

(2) Henri d'Albret, roi de Navarre, prisonnier à cette bataille, trouva moyen de s'échapper de la maison où il étoit gardé en attendant qu'on le conduisît en Espagne, en descendant par la fenêtre, au moyen d'une échelle de corde, après avoir auparavant ordonné à François de Rochefort, son page, de se mettre au lit à sa place, et d'y contrefaire le Roi endormi. Au matin, l'officier qui le gardoit s'étant présenté dans sa chambre pour le saluer, un autre page, comme il mettoit la main au rideau, le pria de laisser reposer le Roi, qui s'étoit trouvé fort incommodé cette nuit. L'officier prit cela pour comptant, et on ne s'aperçut de son évasion que bien avant dans le jour, lorsqu'il avoit déjà trop d'avance pour avoir rien à craindre. (Olhagaray, *Hist. de Foix, Béarn et Navarre.*) Avec Henri d'Albret se sauvèrent le baron d'Arros du Béarn, et Francisque, valet de chambre du prince.

sence de leur Roy. Pendant le sejour que je fis en l'armée, je fus tousjours avec un capitaine dit Castille de Navarre, sans prendre aucune solde, lequel le jour de la bataille conduisoit les Enfans Perdus : il me pria luy faire compagnie; ce que je fis avec les cinq gentils-hommes qui estoyent venuz avec moy. Je fus prins prisonnier par deux gentils-hommes de la compagnie du seigneur Antoine de Leve, lesquels le samedy matin me laisserent aller, ensemble deux de mes compagnons, car ils voyoient bien qu'ils n'auroyent pas grands finances de moy; les autres avoyent esté tuez. Je me retiray en la maison de la marquise, où monsieur le mareschal estoit blessé : je le trouvay avec monsieur de Sainct Pol, tous deux couchez en un lict, et monsieur de Montejean (1) couché en la mesme chambre, estant blessé en la jambe : là où j'entendis le discours et la dispute qu'il y eut entre le sieur Federic Bege, prisonnier, et le capitaine Sucre, qui estoit à l'Empereur, sur la perte de ceste bataille; lesquels taxoyent de grand faute nos François, mesmes plusieurs particuliers, au nom desquels je pardonne; je jugeay leur opinion tresbonne, estans tous deux grands capitaines. Ce que je leur ouys dire m'a depuis servy en d'autres executions, avec ce que j'en jugeay moy-mesmes, comme doivent faire tous ceux qui ont envie de parvenir par les armes.

Il faut non seulement rechercher les occasions de se trouver aux combats et batailles, mais aussi estre curieux d'escouter et retenir l'opinion et raison de ceux qui sont gens experimentez, sur la faute, perte ou

(1) René, seigneur de Montejean en Anjou, maréchal de France en 1528; mort la même année en Piémont, où il commandoit.

gain qui s'en est ensuivy : car certes c'est grand sagesse de bien apprendre, et se faire maistre aux despens d'autruy. La France a long temps ploré ceste perte, et la prise de ce brave prince, qui pensoit trouver la fortune si favorable comme à la journée des Suisses : mais elle luy tourna le dos, et fit voir combien il importe à un roy se trouver luy-mesme à la bataille, veu que bien souvent sa prise meine apres la ruyne de son Estat. Toutesfois Dieu regarda le sien d'un œil de pitié, et le conserva : car les victorieux perdirent le sens, esblouis de leur victoire. Que si monsieur de Bourbon eust tourné (1) vers la France, il nous eust mis à deviner.

Le lundy apres, monsieur de Bourbon commanda que tous ceux qui estoyent prisonniers, et qui n'avoyent moyen de payer rançon, eussent à vuider le camp, et se retirer en France. Je fus de ce nombre, car je n'avois pas grand finance. Il nous donna une compagnie de gens de pied pour nostre seureté, et une de cavallerie, mais sans vivres ny moyen quelconque, de sorte que nous ne mangeasmes jusques à Ambrun que raves et tronsons de choux, que nous mettions sur les charbons. Avant partir, monsieur le mareschal me commanda de porter ses recommandations au capitaine Carbon et à tous ses compagnons, lesquels il prioit ne s'estonner pour ceste perte, ains s'esvertuer pour faire mieux que jamais ; et qu'ils eussent à se rendre

(1) Lannoy disoit un jour à Charles-Quint que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, pour profiter de la consternation qui y étoit répandue. *Pourquoi*, lui répondit l'Empereur, *me dire aujourd'hui ce qui ne s'est pas fait, et qui pouvoit se faire alors?*

pres de monsieur de Lautrec son frere. Surquoy il me fit une tres-belle remonstrance, laquelle ne se passa sans beaucoup de larmes ; ce qu'il prononça avec une parole ferme et asseurée, combien qu'il fust fort blessé : aussi mourut-il le vendredy apres. Je m'en vins à pied sans lance jusques à La Redorte en Languedoc, où estoit sa compagnie. Apres sa mort, monsieur de Lautrec fit donner la tierce partie de sa compagnie au capitaine Carbon, laquelle il ne commanda gueres ; car peu apres un meschant homme, natif de Montpelier, qui avoit favorisé le camp de monsieur de Bourbon, le tua par derriere, aupres de Lumel, courant la poste. Ce fut un aussi grand dommage que de capitaine qui soit mort y a cent ans; et cuide, s'il eust vescu aux guerres que nous avons veu depuis, qu'il eust fait merveilles : et beaucoup de gens se fussent faits bons capitaines aupres de luy; car tous les jours on pouvoit apprendre quelque chose à sa suitte, estant un des plus vigilans et diligens capitaines que j'aye jamais cognu, grand entrepreneur et grand executeur tout ensemble. La tierce partie fut donnée au capitaine Lignac, d'Auvergne, qui ne la garda gueres longuement, parce qu'il perdit la veue et mourut; et l'autre tierce, à monsieur de Negrepelice (1), pere de cestuy-cy qui vit aujourd'huy, duquel un mien cousin germain, nommé le capitaine Serillac (2), portoit l'enseigne.

Cependant madame la regente, mere du Roy, et tous les princes liguez avec elle, traitterent et moyennerent

(1) François de Carmain, comte de Negrepelisse.

(2) Jean de Serillac, fils de Jean de Serillac, qui avoit épousé Anne de Montluc, tante du maréchal de Montluc.

la delivrance du Roy; de sorte que ce grand Empereur, qui s'estoit forgé la conqueste de ce royaume, ne conquist un seul pouce de terre. Le Roy en son affliction (1) tira secours de ses propres ennemis, lesquels avoyent suspecte la grandeur de l'Empereur.

[1526] Sa Majesté estant de retour, se resouvenant des injures et indignités qu'il avoit receuës pendant sa prison, ayant tenté tous les moyens pour retirer messeigneurs ses enfans, fut forcée de venir aux armes, et renouveller la guerre.

[1527] Ce fut lors que le voyage de Naples fut dressé, sous la charge de monsieur de Lautrec, lequel m'envoya un courier en Gascogne, pour dresser une compagnie de gens de pied : ce que je fis en peu de jours, et luy menay sept à huict cens hommes, dont il y en avoit quatre ou cinq cens arquebuziers, combien qu'en ce temps là n'y en avoit encores gueres en France. Monsieur d'Ausun m'en demanda la moitié pour dresser sa compagnie, ce que je fis : et fismes nostre partage aupres d'Alexandrie, laquelle fut renduë audit sieur de Lautrec, lequel envoya messieurs de Gramond et de Monpezat assieger le chasteau de Vigeve, devant lequel, en faisant les approches et les tranchées pour mettre l'artillerie, je fus blessé d'une arquebuzade par la jambe droicte, qui fut cause que je demeuray boiteux fort long temps : de sorte que je ne peus estre à l'assaut qui se donna à Pavie, laquelle fut emportée et demy bruslée. Je me faisois porter apres le camp dans une litiere : toutesfois, avant que

(1) Sur la captivité du Roi, voyez les Mémoires de du Bellay et le Tableau du règne de François I, qui les précède (tome XVII de cette Collection.)

monsieur de Lautrec partist de Plaisance pour marcher droict à Bouloigne, je commançay à cheminer.

[1528] Or aupres d'Ascolly il y a une petite ville nommée Capistrano, sur le haut d'une montaigne, assise de sorte qu'il falloit monter tousjours, sauf de là part des deux portes dans laquelle force soldats du pays s'estoient retirez. Le comte Pedro de Navarre, qui estoit nostre colonel, commanda à nos compagnies de Gascons d'y aller; ce que nous fismes, et assaillismes la place. Nous fismes faire des mantelets pour approcher de la muraille, à laquelle nous fismes deux trous par lesquels un homme pouvoit passer facilement, à cinquante ou soixante pas l'un de l'autre; et, pour ce que j'en avois fait l'un, je voulus donner par là. Les ennemis d'autre part desplancherent et osterent les tables du dessus d'une salle, là où le trou entroit, où ils avoient mis une grand cuve pleine de pierres. L'une des compagnies de monsieur de Luppé nostre sous colonnel, et la mienne, commencerent à donner par le trou : Dieu me donna ce que je luy avois tousjours demandé, qui estoit de me trouver à un assaut, pour y entrer le premier ou mourir. Lors je me jettay à corps perdu dans la salle, ayant une cotte de maille comme les Allemans portoient en ce temps-là, une espée au poing, une rondelle au bras, et un morion en teste : mais comme ceux qui estoient à ma queuë se voulurent jetter apres moy, les ennemis verserent la cuve de pierre sur eux, et les attraperent sur le trou; qui fut cause qu'ils ne me peurent suyvre. Je demeuray dedans, combattant tout seul à une porte qui entroit dans la ruë : mais du haut de la salle, qui estoit desplanchée on me tiroit infinité d'arquebuzades,

l'une desquelles me perça la rondelle et le bras à quatre doigts de la main, et un autre me froissa tout l'os sur la jointure de l'espaule et du bras; dont je perdis le sentiment. Me tombant la rondelle à terre, je fus forcé de reculler devers le trou, contre lequel je fus renversé par ceux qui combattoient à la porte de la salle, si heureusement toutesfois pour moy, que mes gens eurent moyen de me tirer dehors par les jambes; mais ce fut si doucement, qu'ils me laisserent rouler de haut en bas jusques au fonds du fossé; et, tombant au travers la ruine des pierres, je me rompis encor le bras en deux lieux. Et comme on m'eust relevé, je dis que mon bras m'estoit demeuré dans la ville; mais un de mes gens le print, me pendant en escharpe sur les fesses, et le mit sur l'autre : ce qui me reconforta un peu. Voyant les soldats de ma compagnie autour de moy : « O mes compagnons, dis-je, je ne vous avois « pas tousjours si bien traictez et tant aymez, pour « m'abandonner à un si grand besoin. » Ce que je disois, ne sçachant l'empeschement qu'ils avoient eu.

A lors mon lieutenant, lequel avoit esté presque assommé sur le trou, nommé La Bastide, pere des Savaillans qui sont aujourd'hui, un des vaillans gentils-hommes qui fust dans nostre armée, dist à deux capitaines basques, nommez Martin et Ramonet [1], qui campoient tousjours aupres de ma compagnie, que s'ils vouloient donner avec des eschelles par un quanton qu'il y avoit pres de là, qu'il donneroit par le trou mesme, et qu'il vouloit mourir plustost qu'il n'y entrast : à quoy je les encourageay, tout autant que ma foiblesse me le pouvoit permettre. Les eschelles

[1] Du Bellay et Duvillars l'appellent Raymonnet.

apportées et liées, parce qu'elles se trouverent courtes, La Bastide donne par le trou, ayant mandé aux autres capitaines de donner par l'autre; mais ils ne firent pas grands faits d'armes. Cependant que La Bastide combattoit, ayant gaigné le trou, Martin et Ramonet donnerent l'escalade, tellement qu'ils forcerent les ennemis, et entrerent dedans. Dequoy estant adverty, j'envoyay prier La Bastide de me garder autant de femmes et filles qu'il pourroit, afin qu'elles ne fussent violées, ayant cela en devotion, pour un vœu que j'avois faict à nostre Dame de Lorette, esperant que Dieu pour ce bien-faict m'aideroit; ce qu'il fit, et m'en amena quinze ou vingt, qui fut tout ce qui se sauva; car les soldats, animez pour me venger et monstrer l'amitié qu'ils me portoient, tuerent tout, jusques aux enfans, et mirent le feu en la ville; et, quoy que l'evesque d'Ascoly (duquel elle dependoit) priast monsieur de Lautrec, les soldats ne voulurent jamais partir qu'ils ne la vissent en cendres. Le lendemain on m'apporta à Ascoly, où monsieur de Lautrec m'envoya visiter par messieurs de Gramond et de Montpezat, menant deux chirurgiens que le Roy luy avoit donnez à son depart, l'un nommé maistre Alesme, et l'autre maistre George; lesquels, apres avoir veu mon bras charpenté comme il estoit, dirent qu'il le falloit coupper pour me sauver la vie, ce qui fut remis au lendemain. Monsieur de Lautrec commanda ausdits sieurs de Montpezat et Gramond de s'y trouver; ce qu'ils luy promirent difficilement, pour l'amitié qu'ils me portoient, mesmement le sieur de Gramond. Quelques jours auparavant, mes soldats avoient pris un jeune homme chirurgien, lequel avoit servy monsieur de

Bourbon : cestuy-cy, ayant entendu la resolution de me coupper le bras (car je l'avois retenu à mon service), ne cessoit de me remonstrer que je ne l'endurasse pas, me disant que je n'estois pas à la moitié de mon aage, et que cent fois le jour je souhaiterois ma mort me voyant sans bras. Le matin venu, les susdits seigneurs et les deux chirugiens et medecins arriverent en ma chambre, avec tous leurs appareils, pour incontinent mettre la main à me coupper le bras, sans me donner loisir de me repentir, ayant reçeu commandement, de la part de monsieur de Lautrec, de me dire que je ne me souciasse de perdre le bras pour sauver la vie, sans desesperer de ma fortune; et que, si le Roy ne me vouloit faire du bien, que sa femme et luy avoient quarante mil livres de rente pour me recompenser, et ne me laisser jamais pauvre: seulement, que je prinsse patience, et qu'à ce coup je fisse paroistre mon courage. Or, comme ils furent prests à me deslier le bras pour le coupper, ce jeune chirurgien ne cessoit de me prescher, estant derriere mon lict, le contraire; et, comme Dieu ayde aux personnes, quand il luy plaist, encore que je fusse resolu de l'endurer, il me fit changer ma volonté: qui fut cause que tous les susdits seigneurs et chirurgiens s'en retournerent faire le rapport à monsieur de Lautrec; lequel leur dit, comme eux mesmes m'ont asseuré plusieurs fois, ces mots : « Aussi bien me repen-
« tois-je de le luy faire coupper; car, s'il fust mort,
« j'eusse eu à tout jamais cela sur le cœur, et vivant sans
« bras, j'eusse eu regret de le voir en la sorte, et qu'il
« falloit laisser faire à Dieu sa volonté. » Et soudain envoya les susdits chirurgiens examiner le mien, pour

sçavoir s'il estoit suffisant; car, autrement l'un d'eux devoit demeurer pres de moy. Toutesfois ils le trouverent capable, et l'instruirent encores mieux sur les accidens qui me pouvoient survenir. Le lendemain, qui fut le quatriesme de ma blessure, monsieur de Lautrec me fit porter apres luy à Termes de Bresse, et me laissa dans son logis entre les mains de son hoste, qui estoit gentil-homme; et, pour asseurance de ma personne, emmena deux des plus grands de la ville pour hostage, mesmement un frere de l'hoste, les asseurant, si j'avois desplaisir, de les faire pendre. Je demeuray en ce lieu deux mois et demy, où je couchay sur les reins : tellement que tout le grand os qui est le long de l'eschine, me perça la peau, qui est la plus grand douleur que je pense que l'on puisse souffrir en ce monde.

Et, encores que j'aye mis par escrit, au discours que j'ay fait de ma vie, que j'ay esté des plus heureux et fortunez hommes qui long temps ayent porté les armes, pour avoir tousjours vaincu là part où j'ay commandé, si n'ay-je pas esté exempt de grandes blessures et de grandes maladies; car j'en ay autant eu qu'homme du monde sçauroit avoir sans mourir, m'ayant Dieu tousjours voulu donner une bride, pour me faire cognoistre que le bien et le mal depend de luy, quand il luy plaist : mais encores, ce nonobstant, ce meschant naturel, aspre, fascheux et colere, qui sent un peu, et par trop, le terroir de Gascogne, m'a tousjours fait faire quelque trait des miens, dont je ne suis pas à me repentir. Or, apres qu'il se fust fait un petit de pourris au bras, on commença à me lever, ayant un cuissinet sous le bras, en le liant avec le corps tout

ensemble. Ainsi je demeuray quelques jours, jusques à ce que, monté sur un petit mulet que j'avois, je me fis mener devant Naples, où nostre camp estoit desja assis, ayant envoyé un gentil-homme des miens à pied à nostre Dame de Lorette, pour accomplir mon vœu, puisque je n'y pouvois aller. Le mal que j'enduray ne fut pas si insupportable ni si grand comme le regret que j'eus de ne m'estre trouvé à la prise de Melphe et autres places, et à la deffaicte du prince d'Orange (1), lequel, apres la mort de monsieur de Bourbon (qui fut tué au sac de Rome), commandoit l'armée imperialle. (Si ce vaillant prince, duquel la memoire est deplorable, pour le traict qu'il fit, ne fust mort lors de sa victoire, je croy qu'il nous eust renvoyé les papes en Avignon encor un coup.)

Or monsieur de Lautrec me fit tresbonne chere, et tous les grands de l'armée, mesmement le conte Petro de Navarre, lequel me fit donner une confiscation valant douze cens ducats de rente, nommée la tour de la Nunciade, pres la tour du Grec, un des plus beaux chasteaux qui soit en la terre de Labour, et la premiere

(1) Philibert de Châlons, prince d'Orange et de Melfe, duc de Gravina, etc., né en 1502, quitta le service de François I en 1520, piqué de ce qu'à Fontainebleau le maréchal de logis de la Cour l'avoit délogé, par ordre du Roi, pour faire place à un ambassadeur de Pologne. Il fit ses premières armes à la reprise de Tournai sur les Français, en 1521, et commanda toute l'infanterie espagnole au siége de Fontarabie, en 1522. Ayant été fait prisonnier par André Doria, en 1524, il fut envoyé par le Roi à la grosse tour de Bourges, où il resta jusqu'au traité de Madrid. Il étoit lieutenant-général de l'armée du duc de Bourbon en 1526, et se trouva avec lui à l'assaut de Rome en 1527; il lui succéda dans le commandement de l'armée impériale. Il fut tué en 1530, près de Pistoye, en Toscane, où il commandoit les troupes de l'Empereur. Il n'avoit que vingt-sept ans et demi.

baronnie de Naples, qui estoit à un riche Espagnol nommé Ferdino. Je pensois lors estre le plus grand seigneur de la trouppe, et à la fin je me trouvay le plus coquin, comme vous verrez par le discours de mon voyage. Je deduirois bien maintenant comme le royaume de Naples s'est perdu, lequel estoit presque conquis : plusieurs en ont escrit; mais c'est grand dommage qu'ils ne veulent dire la verité, et qu'ils ne mettent en arriere toute la crainte qu'ils ont; car les roys et les princes y pourroient prendre exemple, qui les feroit plus sages, pour ne se laisser pas pipper et décevoir, comme ils sont bien souvent : mais personne ne veut que nos roys soient si savans, car ils ne feroient pas si bien leur proffit comme ils font aupres d'eux. Je lairray donc cela en arriere, pour n'avoir commencé à escrire sur la faute des autres, joinct aussi que je n'en ay point de commandement; mais seulement m'attendray à escrire mes fortunes, pour servir d'exemple à ceux qui viendront apres moy, afin que les petits Montlucs que mes enfans m'ont laissé se puissent mirer en la vie de leur ayeul.

Il ne se presenta pas grande occasion depuis que je fus arrivé au camp, car on ne s'attendoit qu'au siege de la ville de Naples, qu'on vouloit avoir par famine, comme nous l'eussions euë bientost, sans la revolte d'André d'Oria (1), qui manda au comte Philippin,

(1) André Doria, de l'illustre maison des Doria de Gênes, un des plus grands capitaines, et le plus grand homme de mer de son temps; servit d'abord dans les troupes d'Innocent VIII, et dans celles des rois de Naples et des ducs d'Urbin. Depuis il eut le commandement des galères de Gênes, et passa au service de François I, qui le fit amiral des mers du Levant et général de ses galères; mais ayant eu

son nepveu, qu'il ramenast ses galeres à Genes, avec lesquelles il tenoit la ville de Naples bouclée par la mer, tellement qu'il n'y eust sceu entrer un chat; ce qu'il fit, et incontinent y entra force vivres du costé de la mer, pendant que nos galleres tarderent à venir. Dieu pardoint à qui en fust cause, car sans cela la ville estoit à nous, et par consequent tout le royaume. Ce Philippin, lieutenant d'André d'Oria, gaigna, pres Capo Dorsa, une belle bataille navale contre Ugo Moncado (1) et le marquis de Guast (2), lesquels vouloient secourir Naples; mais de ceste victoire vint nostre ruine. Philippin ayant envoyé les prisonniers à Genes à son oncle, et le Roy les voulant avoir, le sieur André d'Oria ne les voulut rendre, se plaignant qu'il avoit delivré le prince d'Orange au Roy sans recompense : le marquis de Guast, homme fin et rusé s'il en fut jamais, et qui a esté grand guerrier, sceut si bien esbranler l'esprit mal-content d'André d'Oria,

quelques sujets de mécontentement, il quitta le parti de la France et embrassa celui de Charles-Quint. Il s'empara de plusieurs galères françaises, fit révolter Gênes, et en chassa la garnison des Français. Il porta ensuite la terreur dans les mers de Grèce, où il prit sur les Turcs plusieurs places, et gagna contre eux une grande bataille navale. Charles-Quint à son retour le fit prince de Melfe et chevalier de la Toison d'or. Il refusa la souveraineté de son pays, aimant mieux en être le libérateur et le protecteur, que le souverain; mourut en 1560, comblé de gloire et d'années, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

(1) Hugues de Moncade; il fut tué à cette bataille. Il étoit vice-roi de Naples, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et prieur de Messine.

(2) Alfonse d'Avalos, né en 1502, devint marquis du Guast et de Pescaire par la mort du marquis de Pescaire son cousin général des armées de l'Empereur et gouverneur de la ville et duché de Milan. Il mourut (en 1546), dit-on, de chagrin d'avoir perdu les bonnes grâces de l'Empereur.

qu'en fin il tourna sa robbe, et se rendit à l'Empereur avec douze galleres. Le Roy nostre maistre estoit bien adverty de ses pratiques; mais il avoit le cœur si gros, et se sentoit si offensé d'André d'Oria, qu'il ne le vouloit rechercher : dont il se repentit tout à loisir; car depuis il fut cause de beaucoup de pertes qui advindrent au Roy, et mesmes de la perte du royaume de Naples, de Genes, et autres malheurs : il sembloit que la mer redoutast cet homme; voyla pourquoy il ne falloit pas, sans grande occasion, l'irriter ou mescontenter : le Roy peut estre en avoit quelque autre occasion.

Nos galleres arriverent à la fin, et apporterent le prince de Navarre (1), frere du roy Henry, avec quelques gentils-hommes de sa suitte seulement, lequel ne vesquit que trois semaines apres, car il arriva au commencement de nos maladies. A son arrivée et descente, monsieur de Lautrec lui envoya Michel Anthoine, marquis de Salusses, pour luy tenir escorte, car il faisoit sa descente à demy mil de Naples, un peu au dessous de la Magdeleine, et emmena une grande partie de la gendarmerie avec les bandes Noires italiennes, que le comte Hugues de Genes commandoit depuis la mort du seigneur Horace Bailhon, qui estoient les compagnies du seigneur Jean de Medicis, pere du duc de Florence qui est à present, lequel avoit esté blessé en une jambe d'une arquebusade, devant Pavie, estant au service du Roy, et de là apporté à Plaisance : auquel lieu la jambe luy fut couppée, de quoy bien tost apres il mourut. Depuis, ledict seigneur Horace recueillit toutes ses compagnies.

(1) Charles d'Albret, frère de Henri d'Albret : il partit de Béarn au mois d'août.

Il sembloit que Dieu vouloit quelque mal en ce temps à nostre Roy, lorsqu'il estoit devant Pavie; car, en premier lieu, on luy conseilla d'en renvoyer les Grisons; secondement, d'envoyer monsieur d'Albanie à Rome avec partie de l'armée : et, pour achever le malheur, Dieu envoya la blesseure au seigneur Jean (1), lequel, à la vérité, entendoit plus à faire la guerre que tous ceux qui estoient aupres du Roy, ayant sous sa charge trois mil hommes de pied, les meilleurs qui furent jamais en Italie, avec trois cornettes de gens de cheval; et croy fermement, comme aussi font bien d'autres que moy, que, s'il se fust trouvé sain à la bataille, les choses ne fussent pas allées si mal comme elles allerent. Depuis, le sieur Horace creut le nombre de mil hommes, qui furent quatre mil, lesquels pour le dueil du seigneur Jean portoient les enseignes noires, et eux-mesmes alloient vestus de noir : aussi on les appelloit les Bandes Noires; et apres se joignirent avec monsieur le marquis de Salusses, qui temporisa environ deux ans en Italie, et vers Florence, et apres se vint joindre à nostre armée à Troye (2), ou

(1) Jean de Médicis, surnommé l'Invincible, étoit fils de Jean, ou autrement dit Jourdain de Médicis. Il fit ses premières armes sous Laurent de Médicis; il servit ensuite le pape Léon X, qui s'étoit ligué avec l'Empereur pour rétablir François Sforce dans le duché de Milan. Après la mort de Léon X, il s'attacha à la France, puis à Sforce, qu'il quitta pour s'attacher de nouveau à la France. Mort en 1626, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue à Governolo, dans le Mantouan. Ses soldats, pour témoigner combien ils le regrettoient, prirent des habits noirs après sa mort : de là, dit-on, *les bandes noires*. Il eut pour fils Cosme I, surnommé le Grand, qui à l'âge de dix-huit ans fut élu duc de Florence. — (2) *Troye* : probablement *Troja*, petite ville au pied de l'Apennin.

bien à Nocera; je ne sçaurois dire auquel lieu des deux, pource que j'estois demeuré blessé à Termes de Brosse.

Mais pour retourner à la descente de monsieur le prince de Navarre, parce qu'il se fit là une petite faction où j'euz ma part, je la vous veux conter. Il fut commandé au capitaine Artigueloube, qui estoit colonel de cinq enseignes gascones lesquelles souloient (1) estre sous monsieur de Lupé (2), et de cinq autres que commandoit le baron de Bearn; le tout sous le comte Pedro de Navarre : il fut commandé aussi au captau de Buch (3), fils aisné de la maison de Candalle, de s'y trouver : je fus aussi du nombre, tout malotru que j'estois. Comme nous fumes bas à la marine, monsieur le marquis laissa tous nos picquiers derrier un grand rempart que le comte Pedro de Navarre avoit fait faire, qui duroit à main droite ou à main gauche pres de demy mil : tout joignant, il y avoit un grand portail de pierre par lequel dix ou douze hommes eussent peu passer de front, et croy qu'autresfois il y avoit eu une porte, car l'arc y estoit et les marques. Ce rempart se joignoit avec le portail à main gauche et à main droite. Nostre bataillon estoit à cent pas du portail, et celuy des Bandes Noires estoit à trois cens pas plus en arriere que le nostre, et la meilleure partie des gens à cheval encores plus en arriere. Monsieur le marquis, monsieur le captau, le comte Hugue, le capitaine Artigueloube, et presque tous les capitaines, tant italiens

(1) Avoient coutume. — (2) De Gaste, seigneur de Lupé en Forez. — (3) Charles de Foix, comte de Candale, captal ou capitaine de Buch, petite ville au bord de la mer, dans le pays de Medoc, appelée *Teste de Buch*.

que gascons, allerent avec eux, pour favoriser et veoir la descente du prince. Ledit seigneur captau avoit six enseignes, trois piedmontoises et trois gasconnes. Ils firent leur demeure si longue à la descente, qu'ils demeurerent plus de deux ou trois grosses heures; car ils firent disner ledict seigneur prince avant qu'il descendit de la gallere. Quelquefois un peu de sejour apporte un grand malheur : il eust plus vallu que luy et tous les siens eussent fait un bon jeusne; mais la vanité du monde est si grande, qu'il semble que c'est se rabaisser, si on ne marche tousjours avec toutes les pieces qui appartiennent à la principauté, et cependant on fait force pas de clerc. Il vaut mieux marcher en simple gentilhomme, et non pas faire le prince, et faire bien, que non pas se tenir sur le haut bout, et estre cause de quelque desordre et malheur.

Cependant le capitaine Artigueloube m'avoit mis avec soixante ou quatre-vingts arquebusiers sur un carrefour, bien pres de la Magdaleine, qui est une grand'eglise à cent ou deux cens pas de la porte de Naples. Et à un autre carrefour à main gauche de moy, où il y avoit un petit oratoire, furent mis trois ou quatre cens arquebusiers des Bandes Noires, et une enseigne de picquiers. En ce mesme lieu aussi, et un peu à costé, fut mise la trouppe dudit seigneur de Candalle, qui estoit de deux ou trois cens arquebusiers, vis à vis de moy, environ à deux cens pas. Estant ainsi à mon carrefour, je vis sortir de Naples gens de pied et de cheval, qui venoient gaigner la Magdaleine la teste baissée. Je montay lors sur un petit mullet que j'avois, et m'en allay droict à la descente des galleres. Tous les seigneurs et gentilshommes estoient encor de-

dans, s'amusans à faire des accollades. Je leur fis crier par quelques petits barquerots qui alloient et venoient, que les ennemis sortoient de la ville à trouppes, pour les venir embrasser, et gaigner le derrier de la Magdaleine, et qu'ils pensassent au combat, s'ils vouloient. Il y en eut bien d'esbahis; car tous ceux qui font bonne mine n'ont pas tousjours envie d'en manger. Incontinent je m'en retournay à ma trouppe, et m'en allay, avec deux arquebusiers, au long d'une haye qui bordoit un grand chemin, jusques aupres de la Magdaleine: de là, j'apperceus que les ennemis sortoient à pied, tenant la bride en une main, et la lance en l'autre, se baissans tant qu'ils pouvoient pour n'estre descouverts, comme faisoient aussi les gens de pied, qui marchoient en tapinois derrier les murailles qui sont derrier l'eglise. Je donnay soudain mon mullet à un soldat, afin qu'il courut advertir monsieur de Candalle et le capitaine Artigueloube, lesquels il rencontra desja en terre. Sur mon advertissement, ils avoient fait mettre une gallere au large, laquelle descouvroit tout ce que je leur avois mandé; ce qu'ils ne pouvoient faire estant au port. Ceste gallere commença à tirer force volées de canons, l'une desquelles tua deux hommes de ma trouppe tout aupres de moy, de sorte que les cervelles de l'un me sauterent au visage; il y avoit bien là du danger, car toutes les balles venoient où j'estois, tant de ceste gallere que des autres, lesquelles firent le mesme: de façon que, voyant que les coups renforçoyent tousjours, car ceux des galleres pensoyent que je fusse des ennemis, je fus contraint de me jetter dans les fossez.

Cependant on monta promptement à cheval mon-

sieur le prince, et au galop le firent sauver droit au camp, et tous ses gentilshommes aussi courant à pied apres luy. Ils n'eurent pas grand loysir de s'arrester avec nous, car je croy qu'ils ne vouloient pas si tost mourir, puisqu'ils ne faisoient qu'arriver. Leur haste fut si grande, qu'ils n'eurent pas loysir de mettre à terre le lict ny le bagage dudit sieur prince; et si y en eut qui demeurerent dans les galleres. Le seigneur de Candalle et le comte Hugues ne firent pas ainsi, car ils s'arresterent au carrefour où estoyent leur gens: Le capitaine Artigueloube s'en alla au bataillon, derrier le rampart. La feste commença à moy. Je ne sçay si c'est ou bon-heur ou malheur, tant y a que tousjours je me trouvois où les coups se donnoient, et là où on commençoit. Or une trouppe d'arquebusiers vint droit à moy, courant; et, pource que j'avois mis derrier une levée du fossé qui regardoit tout au long du grand chemin venant de la Magdaleine, une partie de mes arquebusiers, et l'autre dans les fossez à main droite et à main gauche en file, plus pour la crainte de nostre artillerie qui tiroit des galleres, que non pas des ennemis, ils s'approcherent de nous à moins de vingt pas; lors nous tirasmes tous à un coup, qui fut cause que cinq ou six hommes tomberent morts par terre. Mes arquebusiers ne pouvoyent faillir de tirer, car tout le chemin estoit plein. Ils prindrent la fuitte, et les menasmes jusques tout joignant la Magdaleine: alors ils se renforcerent, et se mirent hors du chemin à main droite d'eux, et du costé où estoit monsieur de Laval de Dauphiné, avecques sa compagnie d'hommes d'armes, nepveu de monsieur de Bayard, et pere de madame de Gordes, qui est à present fort

vaillant gentil-homme. Monsieur de Candalle, qui avoit veu ma cargue (1), et voyoit que tout se descouvroit, et que l'ennemy, à pied et à cheval, entroit dans un grand pré où estoit monsieur de Laval, craignant qu'ils m'en fissent encores un autre, m'envoya cinquante arquebusiers de renfort; et tout à un coup un bataillon d'Allemans se presenta à cent ou six vingts pas de moy, à main droicte. Cependant l'arquebuserie espagnole tiroit de furie sur ceste gendarmerie, laquelle se retiroit au grand pas droit au carrefour de monsieur de Candalle, là où il fut fait une grande faute. Je la vous veux escrire, afin que ceux qui la liront en puissent tirer profit, car peut estre les hazards de la guerre les jetteront en mesme estat.

Le comte Hugues et monsieur de Candalle avoyent mis sur le grand chemin des picquiers, sans laisser place pour retirer la cavallerie; il falloit que monsieur de Laval, en despit qu'il en eust, passa par là; car entre monsieur de Candalle et moy, il y avoit un grand fossé, où les gens de cheval n'eussent sceu passer. Que s'ils eussent laissé le chemin libre, et qu'ils se fussent mis en bataille derrier le fossé, ils eussent arresté sur cul la furie des ennemis; et ainsi monsieur de Laval se fust sauvé aisément au long du chemin, et eust faict une honorable retraite. Comme les ennemis virent que monsieur de Laval estoit contrainct de prendre le trot, ils le chargerent par gens de pied et gens de cheval, de queuë et de teste : et comme ledit sieur de Laval se fut jetté dans le grand chemin pour passer outre, il rencontra ces picquiers au milieu d'i-

(1) Ce mot vient de l'ancien verbe *Carger*. *Cargue* signifie l'action de charger l'ennemi. (*Dict. étimolog. de Ménage.*)

celuy, et, outre son gré, fut contrainct de passer outre, et, en passant, porta par terre tout ce qui se trouva devant eux; car nos picquiers ne pouvoyent faire largue. Cela mit tout en desordre : je cuyday enrager, voyant une telle incongruité. Il n'en faut donner le tort à monsieur de Candalle, pource qu'il estoit jeune, et ne s'estoit jamais trouvé en telle feste, mais au comte Hugues, qui estoit desja vieux soldat. Je ne veux pas dire qu'il ne fit bien vaillamment; mais ce n'est pas tout d'estre vaillant et hardy, il faut estre sage; il faut prevoir tout ce qui peut survenir, veu qu'aux armes les fautes sont irreparables : une bien legere traine souvent apres soy une grande perte, comme il fit à luy-mesme, qui n'avoit songé à tout; car le comte Hugues fut pris prisonnier, et monsieur de Candalle aussi, estant blessé d'une harquebusade en un bras. Trois jours apres, les ennemis le renvoierent à monsieur de Lautrec, duquel il estoit parent, voyant qu'il s'en alloit mourir, comme de fait il trespassa le lendemain, et fut ensevely à Bresse.

C'estoit un brave et honneste seigneur, s'il en sortit jamais de la maison de Foix, s'il eust continué comme il avoit commencé. Je ne cogneus jamais homme si soigneux et desireux d'apprendre le faict de la guerre des vieux capitaines, que celuy-là. Pour cest effect, il se rendoit plus subject du comte Pedro de Navarre que le moindre de ses serviteurs. Il desiroit entendre la raison de toutes choses, et s'informoit de tout, sans s'amuser à ce que la jeunesse desire et ayme. On le trouvoit plustost au quartier du comte Pedro de Navarre, qu'à celui de monsieur de Lautrec; aussi le comte disoit tousjours qu'il se nourrissoit là un grand

capitaine; et, à la vérité, quand on le porta, ledit comte le baisa la larme à l'œil. Ce fut une grande perte. Tout ce qui se trouva là fut mort ou pris, si ce n'est quelques-uns qui se sauverent par les fossez, sautant de fossé en fossé, encore fut-ce peu de chose. Les ennemis suivirent de ce costé-là tresbien leur victoire.

De ma part, je m'acheminay au long d'une haye, faisant tousjours teste aux Allemans le moins mal que je pouvois : la bonne fortune voulut pour moy et pour ma trouppe qu'ils me suivirent assez froidement. A l'arrivée au portail dont je vous ay parlé, je trouvay une grande trouppe de gens de cheval des ennemis, que le seigneur dom Ferrando de Gonsague conduisoit (1), car c'estoit luy qui fit la cargue; de sorte que pour regaigner le portail, il me fallut combattre, resolu de passer ou mourir. Je fis faire à mes soldats une salve d'arquebusades; car de moy je n'avois que la parole; sur ceste salve ils me firent place. Ainsi, ayant passé le portail, je tournay teste aux ennemis, et fis faire ferme à mes gens. Et en mesme instant arriva leur arquebuzerie, laquelle chargea tout à un coup sur nous, ensemble toutes les trouppes, tant de pied que de cheval. Voyant ce choc venu sur moi, je gaignay le derrier de la tranchée avec mes arquebu-

(1) Ferdinand de Gonzague, frère puîné de Frédéric, duc de Mantoue, comte de Guastalla, vice-roi de Sicile et gouverneur du Milanais, après la mort du marquis du Guast : ce dernier gouvernement lui fut ôté en 1554; mort à Bruxelles le 15 novembre 1557, à l'âge de cinquante-un ans. Ce fut, dit de Thou, un homme d'un grand courage, mais d'un esprit opiniâtre, et qui sur la fin de ses jours fut accusé d'une avarice et d'une cupidité insatiables. Il joignoit à ce défaut une ame féroce et sanguinaire; ce qui est prouvé par plusieurs traits de cruauté que Julien Gosselin, auteur de sa vie, n'a pu excuser.

ziers seulement qui s'estoient sauvez. Monsieur le marquis se trouva en tel estat, qu'il tenoit le tout pour perdu. Je combattis le portail une grand demy heure du derrier de la tranchée; car le portail demeura libre, tant de leur costé que du nostre. Ils n'osoient passer, ny nous aussi en approcher, ny enfoncer. Si jamais soldats firent acte de vaillans hommes, ceux-là le firent. Tout ce que j'avois ne pouvoit estre plus haut de cent cinquante hommes. Monsieur le marquis vint au capitaine Artigueloube pour le faire lever, d'autant que tous estoient le genouil à terre, parce qu'estans debout, l'arquebuzerie espagnole les pouvoit voir, et luy cria : « Capitaine Artigueloube, je vous prie, levez « vous, et donnez, car il faut passer le portail. » Mais il luy respondit qu'il ne se pouvoit presenter au portail sans perdre le meilleur de nos gens, comme il estoit vray; car toute l'arquebuzerie espagnole estoit arrivée. J'estois contre le portail, et oyois tous ces propos. Monsieur le marquis, ne se contentant de ceste response, courut aux Bandes Noires, leur commandant marcher vers le portail; ce qu'elles firent. Je cognus à leur desmarche le commandement qu'elles avoyent receu : ce qui fut cause que j'avançay le pas, et crie au capitaine Artigueloube : « Mon compagnon, vous « recevez icy une escorne pour jamais, car voyla les « Bandes Noires, sur ma vie, qui viennent au portail « pour emporter l'honneur. » Il se leva lors, car il n'avoit pas faute de cœur, donnant la teste baissée au portail. Le voyant venir, je me jette soudain sur le portail, passant avec tous mes gens, qui me suyvirent, marchant droict aux ennemis, qui n'estoient esloignez de nous plus de cent pas. Nous fusmes suyvis des

trouppes que le seigneur marquis envoyoit; mais comme la moitié estoit passée, monsieur le marquis fit crier de main en main qu'on fit alte sans s'avancer plus avant. Les ennemis, voyant nostre resolution, et la cavallerie qui venoit à nostre queuë, prindrent party de se retirer. Je m'estois avancé, nous saluans à cinquante pas avec bonnes arquebuzades, et avions envie de nous mesler, lorsque monsieur le marquis vint, luy second, à cheval pour m'arrester. Je croy qu'il fit mal; car, si tout fust passé, nous les eussions menez battans jusques aux portes de Naples. Il y eut là, d'un costé et d'autre, plusieurs portez par terre, qui n'en releveront jamais; et m'estonne que je n'y demeuray; mais mon heure n'estoit pas venuë.

Ce qui occasionna monsieur le marquis de faire sa retraitte, fut pour la crainte qu'il avoit de tenter un second coup fortune. Il se contenta de la perte qu'il avoit faicte, sans vouloir plus hazarder. Ainsi bien las et harassez, nous retournasmes repasser par ce portail, qui avoit esté tant combattu, où maints bons hommes demeurerent. Celuy qui estoit avec monsieur le marquis, quand il me vint faire retirer (il ne me souvient de son nom) luy dit, car je l'entendis : « Monsieur, je « cognois maintenant que le proverbe de nos anciens « est veritable, qui dit qu'*un homme en vaut cent*, « *et cent n'en vallent pas un*. Je le dis pour ce capi- « taine qui a le bras en escharpe, qui est appuyé contre « ce tertre. (Aussi je n'en pouvois plus) car il faut con- « fesser qu'il est seul cause de nostre salut. » J'entendis, toutesfois je ne faisois semblant de l'ouyr, que le marquis respondit : « Celuy là fera tousjours bien « par tout où il se trouvera. » Encores que cecy soit

à mon honneur et à ma loüange, puis qu'il est veritable, je l'ay voulu mettre par escrit, sans pourtant estre ny glorieux ny vantard; j'ay acquis assez de gloire sans cela. Cecy peut estre donnera envie aux capitaines qui liront ma vie, quand ils se trouveront en quelque grand besoin, en faire le semblable. Il faut que je die que lors j'estimay plus la loüange que me donna ce gentil-homme et mondit sieur le marquis, que s'il m'eut donné la meilleure terre des siennes, encore que pour lors je fusse bien pauvre. Ceste gloire me fit enfler le cœur, et encores plus, quand on me dit qu'en souppant on en avoit entretenu monsieur de Lautrec et monsieur le prince (1). Ces petites pointes d'honneur servent beaucoup à la guerre, et font que quand on s'y retrouve on ne craint rien : il est vray qu'on se trompe souvent; car on n'en rapporte que des coups: il n'y a ordre, il en faut prendre et donner.

Capitaines, et vous seigneurs, qui menez les hommes à la mort, car la guerre n'est autre chose, quand vous verrez faire quelque brave acte à un des vostres, loüez-le en public; contez-le aux autres, qui ne s'y sont pas trouvez. S'il a le cœur en bon lieu, il estime plus cela que tout le bien du monde, et à la premiere rencontre il taschera encore de mieux faire. Que si vous faictes comme plusieurs font, qui ne daignent pas faire cas du plus beau fait d'armes qui soit, et qui passent tout par mespris, vous trouverez qu'il faudra que vous les recompensiez par effets, puis que vous ne le voulez faire de parole. J'ay tousjours traicté ainsi les capitaines qui ont esté sous moy, voire les plus simples soldats : aussi je les eusse fait donner de teste contre

(1) Le prince de Navarre.

une muraille, et les eusse arrestez au plus dangereux lieu qui se fust sçeu presenter, comme je fis là.

Voylà le premier mal-heur et la premiere disgrace qui nous estoit encores advenuë en tout ce voyage. Il sembla à tout le monde que le seigneur prince de Navarre nous avoit apporté tout mal-heur et mal'encontre. Pleust à Dieu qu'il fust demeuré en Gascoigne! car aussi vint-il finir ses jours bien loing, sans avoir rien fait que voir Naples. Il mourut trois semaines apres son arrivée ou environ, et fut cause de la mort de ce brave jeune seigneur [1] (que je regreteray tousjours), qui avoit cest honneur d'estre son parent. Mais encore ce ne fut pas tout : car, comme on sçeut qu'un tel prince arrivoit, tout le monde entra en opinion qu'il amenoit quelque beau secours et renfort, voire mesme de l'argent pour payer l'armée : mais rien de tout cela; car ny luy, ny les galeres ne nous amenerent un seul homme de renfort, et rien que sa maison et quelques gentils-hommes volontaires. Cela osta fort le cœur à toute nostre armée, grandement affligée. L'ennemy, qui le sçeut, redoubla son courage, et cogneut par là que les eauës françoises estoient basses, puis qu'un tel prince venoit en equipage, comme si c'estoit seulement pour venir voir le monde. Il ne s'en falloit prendre à luy, mais à ceux qui l'envoyoient.

C'est une grande faute aux roys et aux princes qui entreprennent de grandes choses, de tenir si peu de conte de ceux qu'ils sçavent engagez en entreprise de consequence, comme estoit celle dudit sieur de Lautrec; car la prise de Naples asseuroit fort l'estat de la France, laquelle eust eu pour longues années

[1] Le seigneur de Candale.

les coudées franches. Nous l'eussions longuement disputé, si une fois il eust esté à nous; car nos pertes precedentes nous eussent fait sages. Une autre faute fit nostre Roy, de n'envoyer quelque belle trouppe de noblesse et de gens de pied avec ledit sieur prince; car cela, comme j'ay dit, fit croire à nos gens, ou qu'il ne faisoit pas grand estat de nous, ou qu'il estoit empesché ailleurs. Ce n'estoit pas la faute dudit seigneur de Lautrec, qui ne cessoit de faire depesche sur depesche, pour advertir le Roy de tout. Mais je retourne à moy; car, comme j'ay tous-jours protesté, je ne veux faire l'historien : j'y serois bien empesché, et ne sçaurois par quel bout m'y prendre.

Or voyla la derniere faction où je me trouvay, et, encores que je ne fusse pas le chef qui la commandoit, si avois-je charge d'une bonne trouppe et bonne part au combat qui fut rendu, lequel fut tres-beau, et non pour tous. Je l'ay escrit pour m'acquitter de ce que j'ay promis, qui est de deduire ce qui s'est faict là où j'ay commandé, passant le reste bien legerement, comme je fais le surplus de ce mal-heureux siege, lequel en fin nous fusmes contraints de lever, monsieur de Lautrec estant mort, au grand mal-heur de toute la France, laquelle n'a jamais eu capitaine doüé de meilleures parties que celuy-là; mais il estoit mal-heureux, et mal secouru du Roy, apres qu'on l'avoit engagé, comme on fit à Milan, et puis à Naples. De ma part avec ce qui se sauva, qui fut presque rien, je m'en revins à pied la pluspart du chemin, portant mon bras en escharpe, ayant plus de trente aulnes de taffetas sur moy, pour ce qu'on me lioit le bras avec le corps, un cuissen entre deux, souhaittant la mort mille fois plus

que la vie ; car j'avois perdu tous mes seigneurs et amis qui me cognoissoient, y estans tous morts, sauf monsieur de Monpezat, pere de cestuy-cy, et le pauvre dom Pedro, nostre colonel, pris et mené prisonnier dans la Roque de Naples, où on le fit mourir, ayant l'Empereur mandé qu'on luy fit coupper la teste, pour la recompense de ce qu'il s'estoit revolté contre luy. C'estoit un homme de grand esprit, auquel monsieur de Lautrec, qui ne croyoit guere personne, avoit grande creance : si croy-je, et ne suis pas tout seul, qu'il le conseilla mal en ceste guerre; mais quoy, nous ne jugeons que par les evenements.

En ce bel equipage j'arrivay à nostre maison, où je trouvay mon pere assez en necessité pour n'avoir pas grands moyens de m'ayder, d'autant que son pere avoit vendu des quatre parts les trois des biens de la maison, et le laissa encores chargé de cinq enfans d'un second mariage ; et nous qui estions dix de nostre pere. Chacun peut penser comme il a fallu que nous, qui sommes sortis de la maison de Montluc, ayons suivy la fortune du monde en toute necessité. Nostre maison n'estoit pas si petite, qu'elle ne fust de pres de cinq mil livres de rente, avant qu'elle fust venduë.

[1529-1532] Pour m'accommoder de tous poincts, je demeuray trois ans sans pouvoir guerir de mon bras en aucune maniere; et apres estre guery, il fallut faire tout ainsi que le premier jour que je sortis hors de page, et, comme personne incognuë, chercher ma fortune aux grands perils de ma vie, endurant beaucoup de necessitez. Je louë Dieu du tout : car, quelque traverse que j'aye eu, il m'a tousjours aydé.

[1533] Au premier remuement de guerre, le roy François dressa les legionnaires; qui fut une tres-belle invention, si elle eust esté bien suivye (pour quelque temps nos ordonnances et nos loix sont gardées, mais apres tout s'abastardit); car c'est le vray moyen d'avoir tousjours une bonne armée sur pied, comme faisoient les Romains, et de tenir son peuple aguerry, combien que je ne sçay si cela est bon ou mauvais. La dispute n'en est pas petite : si aymerois-je mieux me fier aux miens qu'aux estrangers.

[1534-1535] Le Roy en donna mil au seneschal de Thoulouse, seigneur de Faudouas (1), lequel me fit son lieutenant : et encores que ce fust de la legion de Languedoc, et qu'il en fut colonel, je luy dressay toute sa compagnie en Guyenne, et luy fis ses centeniers, cap-d'escoades et enseignes.

[1536] Un grand bruit couroit lors par la France, que l'Empereur, pour les grandes intelligences qu'il avoit, s'avançoit pour la conqueste d'un tel et si grand royaume, avec forces invincibles, pensant surprendre le Roy nostre maistre au despourveu, comme de fait il s'avançoit vers la Provence. Le Roy, pour s'opposer à un tel et si grand ennemy, manda ses forces de toutes parts : nous fismes une telle diligence, aussi n'ay-je jamais esté paresseux, que nostre compagnie fut la premiere qui arriva à Marseille : et y trouvasmes monsieur de Barbezieux (2), qui estoit de La Roche-

(1) Antoine de Rochechouart-Faudoas avoit pris ce dernier nom en épousant l'héritière de la maison de Faudoas-Barbazan. Il fut sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, gouverneur de Lomagne et de Rivière-Verdun, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, et capitaine de cinquante hommes d'armes.

(2) François, comte de La Rochefoucault, seigneur de Barbezieux, ca-

foucault, et de Monpezat, que le Roy avoit faict ses lieutenans, ayant autant d'authorité l'un que l'autre; et les seigneurs de Botieres (1), et de Villebon, prevost de Paris; les compagnies de monsieur le grand escuyer Galliot, et dudict seigneur de Monpezat, qui venoient de Fossan tous desmontés, n'ayant chascun qu'un courtaut (2): car la reddition dudict Fossan, qui se perdit par l'enorme trahison, et peut estre inouye, du marquis de Salusses, il fallut qu'ils laissassent leurs grands chevaux. L'Empereur estant bien tost apres arrivé à Aix, nous eusmes incontinent les compagnies legionnaires de mil hommes de monsieur de Fonterailles, pere de ceux-cy qui sont en vie, et de monsieur d'Aubigeous (3), et celles de Languedoc; Christofle Goast, qui estoit d'Alexandrie, avec sept compagnies d'Italiens. Je ne sçaurois dire si les compagnies de monsieur de Botieres et de Villebon y estoient; bien me souvient de celle dudict seigneur de Barbezieux. Et tant que l'Empereur demeura à Aix, nous demeurasmes tousjours à Marseille, où ne se fit aucune faction, que celle que je vois descrire.

Comme l'Empereur eust demeuré long temps à Aix, attendant sa grosse artillerie pour nous venir battre, les vivres luy diminuoyent tousjours de plus en plus. Pendant ces entrefaittes, le Roy arriva à Avignon, là

pitaine de cinquante hommes d'armes; il eut la charge de général des galères en 1528; mort en 1537.

(1) Au lieu de Botieres, lisez *Boutières*.

(2) Cheval de moyenne taille. Pour les batailles il falloit des chevaux très-grands et très-forts, à cause de la pesanteur de l'armure.

(3) Jacques d'Amboise, baron d'Aubigeous, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, colonel des légionnaires du Languedoc; mort cette même année au siége de Marseille.

où Sa Majesté fut advertie que, si l'on brusloit quelques moulins que l'Empereur tenoit vers Arles, et mesmes un qui estoit à quatre lieuës d'Aix, nommé le moulin d'Auriole, le camp des ennemis seroit bien tost affamé. Il fit faire l'execution du bruslement desdits moulins qui estoient vers Arles, par le baron de La Garde, qui avoit une compagnie de gens de pied, et le capitaine Thorines, guidon de monsieur le comte de Tandes (1), et autres; lesquels en vindrent à bout : et neantmoins, les espions rapportoient tousjours au Roy qu'il falloit brusler ceux d'Auriole, d'autant qu'ils nourrissoient ordinairement toute la maison de l'Empereur, et les six mil soldats, vieux Espagnols, lesquels il tenoit tousjours pres sa personne. Sa Majesté manda plusieurs fois à messieurs de Barbezieux et de Monpezat de hazarder une trouppe d'hommes pour aller brusler lesdits moulins d'Auriole ; et le premier à qui il presenta l'execution, fut audit Christofle Goast (2), lequel la refusa, disant qu'il y avoit cinq lieuës jusques ausdits moulins, où il falloit combattre soixante hommes de garde qu'il y avoit dedans, et une compagnie entiere dans la ville; et que, par ce moyen, il luy falloit faire cinq lieuës à aller, et autant à revenir; et qu'à cause de ceste longue traitte,

(1) Claude de Savoie, comte de Tende et de Sommerive, gouverneur et grand-sénéchal de Provence, fils aîné de René, bâtard de Savoie, et beau-frère du connétable de Montmorency, dont il avoit épousé la sœur. Il fut capitaine d'hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi; mort en 1566, à cinquante-huit ans.

(2) Il paroît que Montluc, en l'appelant *Goast*, a défiguré son nom : du Bellay le désigne sous le nom de Christophle *Guasco*. Tué en 1537, à Cazal, lorsque de Burie échoua dans l'attaque de cette ville : il commandoit alors douze cents Italiens.

allant ou revenant, il seroit deffait sur les chemins car bien tost l'Empereur seroit adverty, pour n'y avoir que quatre lieuës dudit Auriole jusques à Aix; d'autre part, que ses soldats ne sçauroient faire dix grandes lieuës sans sejourner. Ceste response fut envoyée au Roy, lequel ne la print pour argent comptant, ains contremanda plus vivement qu'on la presentast à d'autres; et que, quand bien mil hommes se perdroient à ceste entreprise, il ne s'en donnoit pas peine, car le profit en le bruslant seroit plus grand que la perte, (tant on fait bon marché des hommes). Surquoy on la presenta à monsieur de Fonteraille (1), lequel une fois estoit resolu de l'entreprendre; mais il y eut de ses amis qui luy remonstrerent sa perte, qu'ils luy firent toucher au doigt; qui fut cause qu'il se refroidit : et manderent le tout à Sa Majesté, laquelle, ayant souvent nouvelles du proffit qu'avoit apporté la rupture des autres moulins, poursuyvoit tousjours apres lesdits seigneurs d'envoyer rompre ceux-cy. Or, un jour apres que j'eus entendu le malcontentement du Roy, et les raisons de ceux à qui l'on avoit presenté l'entreprinse, lesquelles à la verité estoient justes et raisonnables, je me mis à penser en moy-mesme comment je la pourrois executer, et que, si Dieu me faisoit la grace d'en venir à bout, ce seroit me faire cognoistre au Roy, et retourner en la mesme reputation et cognoissance des grands que j'avois auparavant acquise, laquelle les deux ans d'oysiveté et la longueur de ma blesseure avoit fait esvanoüir. Ce n'est rien, mes compagnons, d'acquerir la repu-

(1) Michel d'Astarac, baron de Fontrailles, de l'ancienne maison des comtes souverains d'Astarac.

tation et un bon nom, si on ne l'entretient et continuë. Ayant donc prins en moy ceste resolution, de l'executer, ou de crever, je m'informay au long de mon hoste, qui estoit du lieu où ces moulins estoyent. Il me dit qu'Auriole estoit une petite ville fermée de hautes murailles, là où il y avoit un chasteau bien muré, et un bourg composé de beaucoup de maisons, avec une grand ruë par le milieu; et au bout dudit bourg estoit le moulin à main gauche, qui venoit de la ville; et que à la porte de ladicte ville y avoit une tour qui regardoit tout au long de la grand ruë du moulin, devant lequel homme ne s'osoit tenir sans encourir peril d'estre tué ou blessé; et par delà le moulin, il y avoit une petite eglise à plus de trente ou quarante pas, me disant qu'il falloit passer à Aubaigne deux lieuës de Marseille, et delà jusques à Auriole y en avoit trois, si on passoit par la montaigne, ce que gens à cheval ne pouvoyent faire aucunement; et que par le chemin des chevaux, il y avoit pres d'une lieüe, et d'avantage; et si falloit passer une riviere où les chevaux y avoyent tousjours eauë jusques à demy ventre, à cause que tous les ponts avoyent esté rompus. Apres que mon hoste m'eust dit cela, je consideray que si j'entreprenois l'execution avec grand trouppe, je serois deffait; car n'y ayant que quatre lieües jusques au camp de l'Empereur, il seroit incontinent adverty, et envoyeroit sa cavallerie sur le chemin de mon retour: comme il advint; car, incontinent que nous arrivasmes au moulin, le capitaine du chasteau advertit l'Empereur. Ainsi je pensay qu'il me valloit mieux l'entreprendre avec peu d'hommes, estans tous bien ingambe, et le pied leger, afin que,

si je venois à bout de l'entreprise, j'eusse le moyen de me retirer par un chemin ou autre; considerant qu'encores que je me perdisse avec petit nombre, la ville de Marseille ne seroit aucunement en danger d'estre perduë; qui estoit ce que plus se disputoit au conseil: car, perdant mil ou douze cens hommes, qu'on jugeoit necessaires pour ceste entreprinse, ladicte ville se mettoit en hazard, mesmes en attendant un siege. Je priay mon hoste de me trouver trois hommes qui me guidassent bien la nuit, et qu'à point nommé ils m'amenassent deux heures devant jour aux moulins: ce qu'il fit; et, apres avoir bien consulté avecques ces guides, je les vis en doubte; en fin mon hoste les fit resoudre, et leur mit le cœur au ventre: je leur donnay à chascun un couple d'escus, et les fis tenir à mon logis. Cecy pouvoit estre environ midy, et, ayant disputé avec mon hoste, combien d'heures duroit la nuict pour lors, nous trouvasmes que, pourveu que je partisse à l'entrée de la nuict, javois le temps qu'il me falloit; et, pour ne divulguer mon voyage, j'allay à monsieur de Montpezat le premier, luy dire ce que je voulois faire, et comme je ne voulois prendre que six vingts hommes choisis en la compagnie de monsieur le seneschal, de laquelle j'estois lieutenant. En quelque part que je me suis jamais trouvé, j'ay tousjours prins peine de discerner les bons des mauvais, et juger leur portée; car tous ne sont pas propres à toutes choses. Ledit sieur de Monpezat trouva fort estrange mon dire, et, pour l'amitié qu'il me portoit, me conseilloit de ne faire ceste folie; et qu'on m'en bailleroit cinq cens si je les voulois. Je luy dis que je ne le voudrois entreprendre avec cinq cens, ce que je ferois

bien avec six vingts. Je le tourmentay tant, qu'il fut contrainct d'aller parler avec monsieur de Barbezieux, lequel le trouva encores plus estrange, et vouloit sçavoir de moy les raisons, et par quel moyen je voulois executer ceste entreprinse avec si peu de gens. Je luy dis que je ne voulois declarer à personne comme j'y voulois proceder. Monsieur de Monpezat luy disoit tousjours : « Laissez l'aller : quand bien il se perdra « et si peu de gens, la ville n'en sera pas perdue, et « à tout le moins nous contenterons le Roy. » Monsieur de Villebon se mocquoit de moy, et disoit à Monsieur de Barbezieux : « Laissez l'aller, car il prendra « l'Empereur, et serons tous esbahis qu'il nous le « menera demain matin en ceste ville. » Or il ne m'aimoit guere, pour une attaque que nous avions euë au portal Real, et ne me peux tenir de luy dire qu'il sembloit un coigne festu, et qu'il ne vouloit rien faire, ne laisser faire les autres. Le tout se passa en risée, encore que je fusse à demy en colere : il ne me falloit gueres picquer pour me faire partir de la main. Le seneschal de Thoulouse, mon capitaine, adheroit à mon opinion, et sur l'heure il me fust donné congé d'aller choisir six vingts hommes sans plus ; ce que je fis, ne prenant qu'un centenier, et les caps d'escoade ; le surplus estoyent tous gentils-hommes, y en ayant une bonne trouppe en ceste compagnie là, laquelle en valloit bien cinq cens. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes un grand nombre : quelques fois il nuit plus qu'il ne profite ; car je priay monsieur de Barbezieux de faire fermer les portes de la ville, estant bien asseuré que beaucoup de gens me suivroyent ; ce qu'il fit, et ne tarda une heure que mon

entreprise ne fust sceuë par toute la ville. Justement au soleil couchant, je me rendis à la porte avecques mes six vingts hommes, où il n'y avoit que le guichet ouvert. La ruë estoit si pleine de soldats qui vouloyent sortir, que à peine pouvois-je cognoistre les miens, et leur commanday se tenir tous par les mains l'un à l'autre : je les cognoissois tous. Et, comme je fus pres de la porte, monsieur de Tavanes, qui a esté depuis mareschal de France, vint à moy, estant pour lors guidon de la compagnie de monsieur le grand escuyer Galiot, avecques quinze ou vingt gentils-hommes de laditte compagnie, tous de ce quartier de deça, lequel me dict vouloir venir avec moy : je le priay plusieurs fois de rompre son dessein; mais je perdis mon temps luy persuadant cela, car il estoit resolu, et ceux qui estoyent avec luy. Messieurs de Barbezieux, de Monpezat, de Botieres, de Villebon (1), et senechal de Thoulouse, estoyent hors la porte et sur le guichet, nous tirant l'un apres l'autre; et comme monsieur de Tavanes (2) voulut passer, monsieur de Barbezieux

(1) Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, chevalier de l'ordre du Roi, bailli de Rouen et lieutenant-général en Normandie. Il fut le dernier seigneur de Villebon, de la maison d'Estouteville, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Normandie. Quelque temps avant sa mort [1564 ou 1565], le maréchal de Vieilleville ayant pris querelle avec lui à Rouen, tira l'épée, et lui coupa un bras; la seule réparation que Villebon put obtenir, fut que son bras coupé seroit porté avec pompe dans les rues, et honorablement enterré.

(2) Gaspard de Saulx de Tavannes, d'abord page de François I, se trouva à la bataille de Pavie, et y fut fait prisonnier. Guidon de la compagnie de gendarmes du duc d'Orléans, dont il devint le favori. Après la mort du duc, le Roi lui donna la moitié de la compagnie de ce prince, et le fit son chambellan. Il se distingua à la bataille de Renty, en 1554; le Roi le voyant revenir du combat, l'épée teinte du sang des

ne le vouloit permettre, luy disant qu'il ne seroit pas de la partie; et là il y eut de la colere d'un costé et d'autre: mais, quoy qu'il fit, il s'en fit accroire et passa le guichet; qui fust cause qu'on me retint quinze ou vingt hommes de ceux que j'avois choisis : mais je ne perdis rien au change, et ce retardement fut cause qu'il fut nuict close avant que nous nous missions en chemin. Monsieur de Castelpers (1), lieutenant de monsieur de Montpezat, qui me portoit grand amitié, ayant entendu la mocquerie que l'on faisoit de moy, se delibera de monter à cheval, ayant quinze ou vingt hommes d'armes de ladicte compagnie, ayant chascun un bon cheval; lequel avoit parlé avec monsieur de Montpezat en sortant de la porte, et le pria n'estre mal-content s'il venoit à l'entreprinse, luy disant que j'estoy gascon, et que si je n'en venois à bout, les François se moqueroyent de moy. Monsieur de Montpezat le trouva un peu aigre; en fin il le laissa venir, et courut monter à cheval, pouvant estre environ luy vingtiesme.

Or, pour deduire ceste entreprinse, encores que ne soit pas la conqueste de Milan, elle pourra servir à ceux qui en voudront faire leur proffit. Comme nous fusmes sur le plan Sainct Michel, je baillay au ca-

ennemis, l'embrassa tendrement, et se dépouilla de son propre collier de l'ordre, pour l'en décorer. Sous Charles IX, il fut maréchal de France, gouverneur de Provence, amiral des mers du Levant, et lieutenant-général de Bourgogne. Mort en 1573, à l'âge de soixante-six ans. Son fils a laissé des Mémoires qui feront partie de cette Collection : en parlant de la destruction des moulins d'Auriole, il invoque le témoignage de Montluc, pour prouver que son père y contribua.

(1) Raimond de Castelpers, baron de Pannat, d'une famille noble de Rouergue.

pitaine Belsoleil, centenier de nostre compagnie, soixante hommes, et j'en retins autres soixante, comprins monsieur de Tavanes avec sa trouppe; et luy baillay une bonne guide, s'accordant avec les autres deux, luy disant qu'il ne falloit point qu'il s'approchast de moy de cent pas, et que nous marcherions tousjours à demy grand pas. Et comme monsieur de Tavanes et moy commençasmes à nous acheminer, arriva monsieur de Castelpers, duquel nous n'avions jamais entendu la deliberation : aussi la fit il sur l'heure que nous passions le guichet, ce qui nous retarda plus de demy heure; mais en fin nous resolumes qu'il prendroit le chemin des chevaux, et luy baillay aussi une de mes guides, qu'il fit monter en croupe : de sorte que nous eusmes trois trouppes, et chascun sa guide. Je luy dis que, quand il seroit au bout du bourg, qu'il s'arrestast derriere l'eglise; car s'il entroit en la ruë, la compagnie qui estoit dans la ville le tueroit, ou leurs chevaux; parquoy, qu'il ne s'approchast point qu'il n'entendist nostre combat. Et ainsi nous departismes et cheminasmes toute la nuict, et jusques à Aubaigne trouvasmes beau chemin; et de là, jusques à Auriole, nous alasmes par montaignes, où je croy qu'il ne passoit que des chevres. Et, comme nous fusmes à demy quart de lieuë d'Auriole, je fis alte, et dis à monsieur de Tavanes qu'il m'attendist, car j'avois à parler à Belsoleil, lequel je trouvay à cent pas ou plus pres de nous; et parlant à luy et à sa guide, je luy dis que, quand nous arriverions au bourg, qu'il ne me suyvist point, mais qu'il prist le chemin qui alloit droit à la porte de la ville, entre le bourg et ladicte ville, et qu'il s'arrestast tout contre la porte

d'icelle; car il falloit qu'il gaignast deux maisons des plus proches de ladicte porte, et que promptement il les perçast pour garder que les ennemis ne peussent faire sortie et nous nuyre; et que là il combatist sans nous secourir aucunement. Et de main en main fis dire aux soldats que nul n'eust à abandonner le combat de la porte pour venir à nous au moulin, et qu'ils fissent ce que le capitaine Belsoleil leur commanderoit. Et alors, estant retourné vers monsieur de Tavanes, nous nous acheminasmes; et, pour ce qu'il nous falloit passer bien pres du chasteau et de la muraille de la ville, leurs sentinelles nous crierent par deux fois : *Qui va là?* à quoi nous ne respondismes rien, ains cheminions tousjours. Et, comme nous fusmes bien pres du bourg, nous laissasmes le chemin du capitaine Belsoleil, et coulasmes par derriere les maisons dudict bourg: et, arrivez que fusmes au bout où estoit le moulin, il fallut descendre trois ou quatre degrez de pierre pour entrer en la ruë, où nous trouvasmes une sentinelle, qui ne nous descouvrit qu'à la longueur d'une picque de luy, et nous dist : *Qui vive?* Je luy respondis *Espagne*. Le cry n'estoit pas *Espagne*, mais *Impery* : parquoy il nous tira sans rien toucher. Lors monsieur de Tavanes et moy nous jettasmes à coup perdu dans la ruë, et fusmes bien suyvis, et en trouvasmes trois ou quatre des ennemis hors sur la porte du moulin, qui r'entrerent hastivement dedans. Ladicte porte estoit faicte à deux parties, avec une barre qui fermoit le tout : à l'une partie il y avoit un grand coffre derriere; et l'autre, ladicte barre la tenoit presque fermée, et eux derriere. Ledit moulin estoit plein de gens, haut et bas; car ils estoient soixante

dedans, avec le capitaine, lequel n'avoit rien que voir au gouverneur de la ville, ayant chascun sa charge; et fallust que nous entrissions là l'un apres l'autre. Monsieur de Tavanes se voulut jetter dedans; mais je le pris par le bras, et, le tirant arriere, j'y poussay dedans un soldat qui estoit derriere moy. Les ennemis ne tirerent que deux arquebuzades, pour-ce qu'ils n'avoient le loysir, estans tous endormis, sauf ces trois ou quatre qui estoient en la ruë devant le moulin, lesquels avoient esté mis là pour leurs sentinelles. Et, comme ledict soldat fut dedans, je dis à monsieur de Tavanes : « Entrez à cet heure, si vous voulez; » ce qu'il fit, et moy apres luy : et commençasmes à mener à bon escient les mains, n'y ayant qu'une seule clarté sur le plancher. Ils gaignerent le haut par un degré de pierre assez large, et deffendoient ce degré du haut du plancher. Cependant je fis sortir dehors un soldat, dire aux autres qu'ils montassent sur la couverture du moulin, et que, le descouvrant, ils leur tirassent dedans; ce que promptement fut faict : tellement que, comme les ennemis entendirent que nos gens estoient sur ladicte couverture, et desja leur tiroient, ils commencerent à se jetter dans l'eauë par une fenestre qu'il y avoit derriere ledict moulin. Neantmoins nous montasmes l'eschelle, et y tuasmes ceux qui restoient, sauf le capitaine, blessé de deux playes, et sept autres, tous blessez aussi, qui furent prins. Je manday au capitaine Belsoleil qu'il print courage de combattre la porte de la ville, car le moulin estoit à nous. L'alarme tandis estoit grande dans ladicte ville, et ceux de dedans s'efforcerent par trois fois de sortir : mais nos gens les tenoient de si court, qu'ils n'oserent

du tout ouvrir la porte. Je luy envoyay encores la plus-part de nos gens pour le secourir, et nous attendismes à brusler le moulin, et prismes tous les ferremens d'iceluy, mesmes ceux qui servoient à tourner les meules, afin qu'ils ne le peussent refaire; et ne bougeasmes de là que le moulin ne fust entierement bruslé haut et bas, ensemble les meules roulées dans l'eauë. Or monsieur de Tavanes fut marry quand je le retiray en arriere, et me dit apres, en nous en retournant, pourquoy je ne l'avois laissé entrer le premier, pensant que je voulusse donner l'honneur aux soldats : je luy respondis que je cognoissois bien qu'il n'estoit pas encores rusé, et que ce n'estoit lieu qui meritast qu'un si homme de bien que luy mourust, et se falloit garder pour une bonne bresche, et non pour un chetif moulin.

Sur ces entrefaictes arriva monsieur de Castelpers, et laissa sa trouppe derriere l'eglise, venant à nous à pied : sur ce le jour commençoit à paroistre. Je priay monsieur de Tavanes et de Castelpers de se retirer derriere ladicte eglise : car les arquebuzades tomboient fort espaisses au long de la ruë, où l'on pouvoit descouvrir ceux qui passoient; et leur dis que je m'en allois retirer à Belsoleil : sur quoy ils allerent derriere ladicte eglise. Et, comme je faisois retirer nos gens les uns apres les autres, courant deça et delà le long de la ruë, monsieur de Castelpers se presenta avec vingt chevaux du costé de l'eglise; qui nous fit un grand bien, car peut estre qu'ils fussent sortis. Je n'eus que sept ou huict hommes blessez, lesquels neantmoins cheminerent, sauf un gentil-homme, nommé Vignaux, lequel nous chargeasmes sur un asne, de ceux que nous avions trouvé dans le moulin;

et apres nous commençasmes à nous retirer vers le haut d'une montaigne, qui estoit presque le chemin que monsieur de Castelpers avoit fait. Et, comme les ennemis virent que nous estions si peu, ils sortirent tous à nostre queuë; mais nous eusmes desja gaigné le haut de ladicte montaigne quand ils arriverent au bas, et, avant qu'ils fussent sur le haut, nous estions au val de l'autre costé, pres d'en monter une autre, y ayant en ces quatiers là plusieurs colines. Nous n'allions jamais que le pas : et ainsi cheminasmes droit à Aubaigne. J'avois commandé aux soldats qui estoient avec nous que chascun portast un pain, lequel ils mangerent par les chemins : j'en avois aussi fait porter quelque peu, lequel je departis aux gens d'armes de monsieur de Tavanes, et nous-mesmes en mangions cheminans tousjours. Je mets cecy par escrit, afin que quand un capitaine fera une entreprise de longue traicte, qu'il prenne exemple à faire porter quelque peu à manger pour rafraischir les soldats, afin qu'ils puissent soustenir plus longuement le travail; car l'homme n'est pas de fer. Et, comme nous fusmes à Aubaigne, deux lieuës de Marseille, nous entendismes l'artillerie des galleres et de la ville, qui sembloit que ce fust une salve d'arquebuzes : et pensions reposer un peu audit Aubaigne; mais nous fusmes contraints de passer outre sans autre rafraichissement, entrans en dispute de ce que nous devions faire : si est-ce que nous nous asseurasmes bien que l'Empereur estoit arrivé devant la ville, et que de mesmes il l'assiegeroit; pensans d'ailleurs qu'il nous seroit impossible d'y pouvoir r'entrer : ce qui nous faisoit souvent despiter et maudire l'entreprise, pour

nous voir enfermer dehors; et tout tomboit sur moy, qui estois l'autheur. Monsieur de Castelpers s'estoit une fois resolu de s'en aller donner de cul et de teste à travers le camp de l'ennemy, pour rentrer dans la ville : mais, comme il nous vint dire son advis, nous luy remonstrasmes qu'il s'y alloit perdre pour son plaisir, et que, puis que nous avions fait tous ensemble une si belle faction, de laquelle le Roy auroit grand contentement, nous devions nous perdre ou nous sauver tous ensemble. Le capitaine Trebous, guidon de la compagnie de monsieur de Monpezat, luy remonstra le semblable. Et ainsi resolusmes de laisser le grand chemin, en allant au travers des montaignes à main gauche, pour aller tomber derriere Nostre Dame de La Garde, faisans dessein que, si nous ne pouvions entrer dans la ville, le capitaine de La Garde nous recevroit. Et ainsi destournasmes nostre chemin; qui fut bien pour nous : car Vignaux et les Bleres prindrent le grand chemin droit à Marseille, et n'eurent pas faict cinq cens pas, qu'ils rencontrerent quatre ou cinq cens chevaux que l'Empereur avoit envoyé au devant de nous pour nous combattre, ayant esté adverty par ceux d'Aurielle de l'execution que nous avions faite. Et, sans que l'Empereur se trouva party la nuict pour venir devant Marseille, et que les messagers ne trouverent de long temps à qui parler, je pense que nous eussions esté deffaits; mais l'Empereur ne le sceut jusques au point du jour : sur quoy il envoya promptement ces quatre ou cinq cens chevaux au chemin d'Aubaigne, lesquels ne firent aucun desplaisir audit Vignaux ny à ceux qui estoient avec luy, sinon qu'ils leur osterent les armes. En ceste façon

nous alasmes tout le jour avec le grand chaud, de montaigne en montaigne, sans trouver de l'eauë : tellement que nous cuidasmes tous mourir de soif. Or nous pouvions tousjours voir le camp de l'Empereur, et entendions fort clairement les escarmouches. Monsieur de Castelpers et ses gens-d'armes alloient à pied comme nous, tirant leurs chevaux par les brides. Et, comme nous arrivasmes pres Nostre Dame de La Garde, le capitaine du chasteau, qui pensoit que nous fussions ennemis, nous fit tirer trois ou quatre coups d'artillerie, qui nous contraignirent de nous jetter derriere des rochers : nous luy faisions signe des chapeaux, mais pour celà il ne cessoit de tirer; en fin, luy ayant envoyé un soldat pour luy faire signe, il cessa de tirer comme il entendit qui nous estions : et ainsi que nous fusmes devant Nostre Dame de La Garde, nous vismes l'Empereur qui se retiroit par où il estoit venu; et Christofle Goast, qui avoit tenu tout le jour l'escarmouche, commença aussi à se retirer devers la ville. Lors nous commençasmes à descendre la montaigne; et, comme monsieur de Barbezieux et monsieur de Monpezat, qui estoient sur la porte de la ville avec quelques autres capitaines, nous eurent descouverts, ils voulurent r'entrer dedans, pensans que nous fussions des ennemis : mais à la fin quelqu'un dit que si nous en estions, ceux de La Garde nous tireroient; et aussi ledict sieur de Monpezat recogneut monsieur de Castelpers. Nous arrivasmes donc à la porte de la ville, où nous fusmes fort caressez, et mesmement quand ils entendirent que nostre entreprise estoit si bien reussie. Ils parlerent avec le capitaine du moulin, qui estoit blessé à la teste et au

bras, et apres chacun se retira dans la ville. Je pensois bien que monsieur de Barbezieux, lors que le Roy arriva à Marseille, me presentast à Sa Majesté, et luy dist comme j'avois faict l'entreprise, afin d'estre cogneu de Sa Majesté : mais tant s'en faut qu'il le fist, qu'au contraire il s'attribua tout l'honneur, disant que c'estoit luy qui avoit inventé ladicte entreprise, et qu'il nous l'avoit baillée à executer. Monsieur de Monpezat se trouva fort malade, qui n'en peut rien dire : de sorte que je demeuray autant incogneu du Roy que jamais. Ce que je sçeus par le moyen du roy Henry de Navarre, qui m'a dit avoir veu les lettres que ledit sieur de Barbezieux en avoit escrit au Roy, par lesquelles il s'attribuoit tout l'honneur de ladicte entreprise. Monsieur de Lautrec n'eust pas fait cela. Il siet mal de desrober l'honneur d'autruy : il n'y a rien qui descourage tant un bon cœur. Monsieur de Tavanes, qui est en vie, peut témoigner de la verité : et si est-ce que ces ruptures de moulins, tant d'un costé que d'autre, mesmement de celuy-là, mirent le camp de l'Empereur en si grande necessité, qu'ils mangeoient le bled pilé à la turque ; et les raisins qu'ils mangeoient mirent leur camp en un si grand desordre de maladie et mortalité, mesmement parmy les Alemans, que je pense qu'il n'en retourna jamais mil en leur pays. Voyla la fin de ceste entreprinse.

Doncques nottez, capitaines, qu'en ceste entreprise il y eut plus de l'heur que de la raison, et que j'y allay comme à taton ; si est-ce qu'elle fut fort bien compassée : et ne suis pas d'advis que vous pensiez que cela procedast tant de mon heur, que vous ne re-

gardiez bien aussi que je n'oubliay aucune chose de tout ce qu'il falloit faire pour venir au bout de l'execution. Et d'ailleurs il faut que vous nottiez que mon principal fondement estoit que l'ennemy, estant dedans la ville, par la raison de la guerre ne devoit sortir de son fort jusques à ce qu'il auroit recogneu nos forces : ce que difficillement pouvoit-il faire, pour l'obscurité de la nuict ; et neantmoins, si ne me fiay-je pas tant en ceste raison, que je ne leur baillasse une bride, qui fut Belsoleil et sa trouppe. Il faut souvent hazarder, car on ne se peut pas asseurer de l'issuë : je tenois presque asseuré la prise du moulin ; mais je jugeay tousjours le retour dangereux.

Or l'Empereur se retira avec sa perte et sa honte, où ce grand capitaine, Anne de Montmorancy, lors grand maistre, et depuis connestable, acquist beaucoup d'honneur. Ce fut une des plus grandes pertes qu'il reçeut jamais; son grand capitaine, Antoine de Leve, mourut de regret, à ce qu'on dit. J'ay autresfois ouy dire au marquis de Guast que ceste entreprise estoit sortie dudict seigneur Antoine de Leve seul : luy et son maistre cogneurent que c'est d'attaquer un roy de France dans son royaume. Apres ceste retraitte, je ne voulus plus estre lieutenant de la compagnie de monsieur le seneschal, lequel, s'il eust peu, me l'eust entierement remise entre mes mains. Monsieur de Botieres me fit cest honneur de me presenter son guidon, que je ne voulus accepter, ayant mis mon opinion sur les gens de pied plus que sur les gens de cheval; et me sembloit que je parviendrois plustost par le moyen de l'infanterie : qui fut cause que je m'en retournay chez moy, où, ayant demeuré quelque temps,

voulus aller en Piedmont suyvre monsieur de Botieres, qui estoit lieutenant du Roy, et passay à Marseille, où monsieur le comte de Tande me retint six ou sept mois.

[1537] Quelque temps apres, l'Empereur dressa un camp pour aller assieger Theroane; le Roy en mesme temps en faisoit dresser un autre pour la secourir. Je prins lors la poste, et m'en allay à la Cour, où monsieur le grand maistre (1) me donna une compagnie de gens de pied, et une autre au capitaine Guerre, lesquelles nous dressasmes incontinent à Paris ou aux environs, et fusmes tous deux de la garde de monsieur le Dauphin, qui depuis fut le roy Henry second. Le camp marcha à Hedin et à Anchy le Chasteau, lesquels furent pris par monsieur le grand maistre, comme fut aussi Sainct-Venant, et apres que nos ennemis n'eurent peu rien faire devant Theroane, laquelle monsieur d'Annebaut refreschit à la barbe des ennemis : mais, par malheur, à la faute de quelques jeunes gentils-hommes qui voulurent rompre leurs lances, ils chercherent les ennemis, lesquels les defirent; tout fut pris, le sieur d'Annebaut et autres. Peu de jours apres, les Imperiaux se retirerent, comme fit aussi le camp du Roy. Quant à moy, voyant qu'on ne feroit pas grand cas en ce quartier là, je m'en retournay apres en Provence, où j'avois laissé mes grands chevaux et armes; et, huict ou quinze jours apres, je reçeus un paquet dudit seigneur grand maistre, où il y avoit une commission pour dresser deux enseignes, et marcher en Piedmont, où le Roy s'en

(1) Anne de Montmorency, grand-maître de France, qui fut fait connétable en 1538.

alloit pour secourir Turin, estant monsieur de Botieres dedans. Et incontinent montay en poste pour m'en venir en Gascogne : de sorte qu'en huict jours j'eus dressé les deux compagnies, desquelles je fis mon lieutenant le capitaine Merens; et estant pres de Thoulouse, je luy laissay la trouppe, et prins la poste, ayant entendu que monsieur le grand maistre estoit desja arrivé à Lyon, et qu'il marchoit en haste pour aller gaigner le pas de Suze, où il monstra qu'il n'estoit pas apprenty à la guerre : et, voyant que je ne me pouvois trouver, avec les compagnies, pres de luy à ce combat, je m'y voulois trouver seul. Je ne sceus toutesfois faire si bonne diligence, que je ne trouvasse le Roy à Sorges, et monsieur le grand maistre estoit deux journées plus avant. Sa Majesté me commanda m'en retourner au devant de mes compagnies, et me rendre avecques Ambres (1) et Dampons, qui en avoyent chacun autres deux; et que monsieur de Chavigny (2) nous commanderoit; me mandant en outre que nous allissions mettre le siege devant Barselonnette, et nous saisir de toutes les villes des environs.

Comme je fus à Marseille, on m'advertist que mes deux compagnies s'estoyent desbandées; car, comme l'ambition du monde est grande, mon frere, monsieur

(1) On croit que Montluc parle ici de François de Voisins, baron d'Ambres et vicomte de Lautrec, chevalier de l'ordre du Roi, mort à Avignon, le 27 juin 1576.

(2) François Le Roi, seigneur de Chavigni, comte de Clinchamp, allié du connétable de Montmorency, qui le fit faire capitaine des gardes-du-corps; il fut aussi gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, et chevalier de l'ordre du Roi.

de Lieux (1), manda à mon lieutenant qu'il l'attendist temporisant par le pays, parce qu'il r'assembloit une compagnie, et, sous ombre des deux miennes, il marcheroit : mon lieutenant, mal-advisé, s'y accorda, nonobstant la promesse qu'il m'avoit faite de faire cinq lieuës par jour ; mais, comme mondit lieutenant eust laissé le grand chemin, et tourné devers Albigeois pour temporiser, il se rendit devant une ville nommée L'Isle, où les habitans d'icelle refuserent les portes : qui fut cause qu'il y donna l'assaut, et l'emporta. Mondit frere, qui estoit à une journée de luy avec sa trouppe, ne sceut arriver que cela ne fust fait; et, apres qu'ils eurent saccagé ladicte ville, ils eurent si grand crainte de marcher, que tous se desbanderent. Un chef ne doit gueres abandonner sa trouppe, si ce n'est par grande occasion : le desir que j'avois d'estre des premiers me fit quitter la mienne ; ce qui fut cause de ce desordre. Je fus contraint de redresser deux autres compagnies en Provence, là ou monsieur le comte me favorisa fort, faisant ma monstre à Villeneufve d'Avignon; et fis si grande diligence, que j'arrivay encores deux jours plustost qu'Ambres ny Dampons aux vallées, et prins le chasteau et la ville de Mieulan, où je fis alte, attendant monsieur de Chavigny et les compagnies desdits d'Ambres et Dampons, qui combatoyent le passage du Lauzet, lesquels n'y eussent sceu entrer, car toutes les vallées estoyent-là qui le deffendoyent. Et,

(1) Joachim de Lasséran-Masencome, seigneur de Lieux ou Lioux, dit le jeune Montluc, prince de Chabannois par acquisition ; chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur d'Albe en Piémont; mort en 1567.

comme les Espagnols, qui estoyent à Barselonnette, et qui estoyent aussi allez defendre le passage, entendirent que j'avois prins Mieulan, ils se retirerent par les montaignes, car je tenois le grand chemin vers Barselonnette; et les communes, voyant que lesdits Espagnols s'en alloyent, abandonnerent de nuict le passage; au moyen de quoy ils entrerent dedans. Nous alasmes assieger Barselonnette, devant laquelle nous demeurasmes trois sepmaines, où j'eus une arquebusade par le bras gauche : toutesfois ne me toucha à l'os, ce qui fut cause que je fus bien tost guery. Puis apres, le Roy ayant secouru Thurin, Sa Majesté s'en retourna. Et, pour ne m'estre trouvé en Piedmont, tous trois fusmes mandez d'en ramener nos compagnies. Monsieur d'Ambres s'en alla trouver sadite Majesté en poste, et fit tant qu'il luy en laissa une; et, comme j'entendis la grand difficulté qu'il y avoit eu, j'en ramenay les miennes en Provence, et me retiray en ma maison. Aussi fit-on une trefve pour dix ans, voyant qu'on n'avoit peu faire la paix. J'ay voulu mettre cecy par escript, encore que ce ne soit rien qui vaille, pour monstrer à tout le monde que je n'ay jamais esté en sejour, ains tousjours prest au premier son de tabourin. Les jours de paix m'estoyent années.

[1538] Sur la fin de ceste guerre, le Roy honnora monsieur le grand maistre de l'estat de connestable, lequel avoit tousjours vacqué, comme a fait jusques icy, depuis la mort du seigneur de Montmorancy : ce que nos roys ont fait, à mon advis, pour oster la jalousie entre les princes, et pour le danger qu'il y a de mettre une si grande charge en la main d'un seul, tesmoing Sainct Pol et Bourbon. Ce dernier a esté

bien fidelle (1), et est mort au service de Sa Majesté, s'estant tousjours monstré grand et sage capitaine. La verité me force de le dire, et non pas obligation que je luy aye, car il ne m'a jamais aymé, ny les siens aussi.

[1539-1540] Pendant ceste trefve, j'essays, mais en vain, d'estre courtisan; je fus toute ma vie mal propre pour ce mestier : je suis trop franc et trop libre; aussi y trouvay-je fort peu d'acquest.

[1541] Or, apres le vilain et sale assassinat qui fut fait és personnes des seigneurs Fregouse et Rincon (2), ambassadeurs du Roy nostre maistre, picqué d'un tel outrage, et voyant qu'il n'en pouvoit avoir raison, delibera rompre la trefve; et, pour cest effect, dressa ses armées, l'une desquelles il bailla à monsieur d'Orleans, qui fut à Luxembourg, et l'autre à monsieur le Dauphin, qui vint en la comté de Rousillon, pour la remettre en l'obeissance de son pere, ayant monsieur le mareschal d'Annebaut (qui depuis a esté admiral) avec luy.

[1542] Et, pource que j'entendis que ledit seigneur mareschal menoit les compagnies de Piedmont, que monsieur de Brissac commandoit, et encores avec luy un ingenieux nommé Hieronimo Marin (3), qu'on estimoit le plus grand homme d'Italie pour assieger places, il me print envie d'aller au camp pour apprendre

(1) Le connétable de Montmorency. Cet éloge est d'autant plus noble dans la bouche de Montluc, qu'on verra dans la suite de ses Mémoires combien il eut à se plaindre du connétable et de ses enfans.

(2) Ils furent assassinés par ordre de du Guast, gouverneur du Milannais.

(3) Hiéronime ou Jérôme Marin, ingénieur italien. Brantôme en fait un grand éloge dans *ses Capitaines françois*.

quelque chose dudit ingenieux : et comme je fus là, je me rendis pres de monsieur d'Assier, qui commandoit l'artillerie en absence de son pere, lequel ne bougeoit d'aupres dudit Hieronimo Marin, et fus aux approches qui se firent de la cité de Perpignan, laquelle on assiegea : mais dans deux nuicts je cognus qu'il ne faisoit rien qui vallust; car il commença les tranchées si loing, que de huit jours il ne pouvoit estre en batterie, ainsy que luy mesme disoit; et je luy respondis que dans ce terme-là les ennemis auroient fait leur ville quatrefois plus forte qu'elle n'estoit par ce costé. Pour ceste entreprinse le Roy avoit dressé une des plus belles armées que j'aye jamais veu : elle estoit de quarante mil hommes de pied, deux mil hommes d'armes, et deux mil chevaux legers, avec tout l'atirail necessaire : monsieur de Monpezat en avoit esté l'autheur. Mais l'Espagne estoit toute abreuvée de son entreprinse; et, encor que la ville fust bien munie, si peux-je bien dire que si monsieur le mareschal d'Annebaut m'eust voulu croire, il en fust venu à bout. Je l'avois tres-bien recognuë, par-ce que monsieur le connestable, estant allé à Leucate, traictant la paix quelques années auparavant avec Granvele (1), de-

(1) Plusieurs écrivains ont confondu Nicolas Perenot de Granvelle avec Antoine Perenot, cardinal de Granvelle, son fils. Montluc parle ici du père, qui mérita la confiance de Charles-Quint, et fut son principal ministre. On prétend qu'il étoit fils d'un forgeron ou d'un serrurier de Besançon; qu'il travailla d'abord chez un praticien; qu'il entra ensuite au service du chancelier de Bourgogne, qui le donna à Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint; et que ce fut chez cette princesse que Charles le connut. On oppose à cette opinion d'anciens actes, dans lesquels les ancêtres de Perenot sont qualifiés *nobles-hommes*, titre qui, à cette époque, étoit différent de celui de *gentil-*

puté de l'Empereur, m'avoit envoyé avec le general Bayard (1) et le president Poyet, qui depuis a esté chancellier; ausquels le deputé de l'Empereur donna permission de s'aller esbattre audit Perpignan pour trois ou quatre jours, par le moyen de monsieur de Veli, ambassadeur pour le Roy. Ledit seigneur connestable me fit prendre les habillemens du cuisinier de monsieur de Poyet, afin que, sous cest habit, je recogneusse la place; et encores y cuiday-je moy-mesme estre recognu. Si trouvay-je commodité, par le moyen d'un serviteur dudit de Veli, qu'estoit un Flament qui l'avoit laissé, auquel je dis que je voulois aussi laisser le mien, de voir la place; car il me mena tout à l'entour de la ville, dehors et dedans: de sorte que je rapportay à monsieur le connestable tout le fort et le foible de ladite ville, lequel me dit que je l'avois fort bien recognuë, comme par d'autres, qui avoyent long temps demeuré dans icelle, il avoit esté fidellement adverty. Or l'allée de Poyet et Bayard estoit faite en

homme. Ribier observe que Perenot étoit tolérant par principe, qu'il détestoit les guerres de religion, et qu'il s'efforçoit d'inspirer à son maître des sentimens pacifiques. Il mourut en 1550, et fut vivement regretté par l'Empereur, qui écrivit au prince Philippe : *Mon fils, nous avons perdu, vous et moi, un bon lit de repos.* Mais on voit par une dépêche de Marillac, ambassadeur de France auprès de Charles-Quint, que les peuples se réjouirent de sa mort. « Les Allemands, « dit-il, ont beu des pots de vin pour se réjouir, alléguant publique- « ment l'avarice et rapacité du défunt, et en parlant comme du plus « mercenaire et corrompu ministre que l'Empereur eust jamais. »

(1) Gilbert Bayard, chevalier baron de La Font et de Saint-Majuran, originaire du Bourbonnais. Il signa le traité de Crépy, entre François I et Charles-Quint [18 septembre 1544], avec l'amiral d'Annebaut et le sieur de Nulli. Il y est qualifié conseiller-secrétaire d'État du Roi et de ses finances, et contrôleur-général de ses guerres.

feinte : lesquels ne voulurent mener en leur compagnie l'ingenieur du Roy, comme monsieur le connestable vouloit, craignant qu'il fust recogneu et eux retenus prisonniers; et compterent audit seigneur la peur qu'ils avoyent euë quand un capitaine espagnol me recognut; mais je desavouay la debte, contrefaisant et mon pays et mon langage, faignant sçavoir mieux manier une lardoüaire qu'une espée, disant estre cuisinier de monsieur le president Poyet; lequel ne respondit mot, de la grand peur qu'il avoit si j'estois recognu: mais le general Bayard se print à rire à part avec luy, et luy dit qu'il n'estoit pas le premier qui avoit esté trompé; car celuy qu'il pensoit estoit un des bons capitaines que le Roy eust. De tout ce compte monsieur le connestable n'en faisoit que rire; si est-ce que je luy dis que, tant qu'il vivroit, il ne me feroit plus servir d'espion : c'est un mestier trop dangereux et que j'ay tousjours hay. Tant y a que ce coup là je devins cuisinier (1) pour recognoistre la place; ce que je fis tresbien. Voyla pourquoy je dis que si monsieur d'Annebaut m'eust creu, facillement il eust prins la ville; mais il voulut adjouster plus de foy à un maçon gascon aposté, que les ennemis avoient jetté dehors, faignant se venir rendre, pour amuser monsieur le mareschal à le faire venir assaillir la ville par le costé qu'il l'assaillist, et à son ingenieur que à moy; tellement que nous ne fismes rien qui vaille la peine de le dire ny de l'escrire. Par malheur c'estoit le premier coup d'essay de monsieur le Dauphin, qui vouloit aussi bien faire que monsieur d'Orleans son frere, qui print Luxembourg; mais ce n'estoit pas sa faute.

(1) Cette anecdote ne se trouve dans aucun autre Mémoire.

Deux jours avant que le camp deslogeast, ledict seigneur mareschal alla autour de la ville; je monstray à monsieur d'Estrée (1), qui est encores en vie, le lieu par où je voulois qu'on l'attaquast, et de fort pres, encor que les canonnades et arquebusades qu'ils nous tirerent nous fissent bien tenir au large; et, apres l'avoir veu, il dit ces mots : « O mon Dieu, quelle erreur « nous avons faict! » Mais lors il n'estoit plus temps de s'en repentir; car le secours y estoit entré, et le temps des pluyes approchoit, qui nous eust fermé le pas de nostre retraicte : encores eusmes nous assez affaire, tant ce pays estoit mauvais pour se tenir là.

Pendant ce siege, la compagnie de monsieur de Boleves vacqua, laquelle monsieur le Dauphin envoya demander pour Boqual (2), qui depuis s'est fait huguenot; j'en escrivis à monsieur de Valence mon frere, qui estoit à la Cour à Salers (2). Le Roy estoit si marry, pour le mauvais succez de ceste entreprise, contre monsieur le Dauphin et contre monsieur d'Annebaut, qui l'avoit aussi envoyé demander pour un autre, que Sa Majesté ne la voulut accorder à l'un ny à l'autre, ains la me donna à moy. Le camp estant levé, monsieur de Brissac eut pour garnison Capestaing, et mon-

(1) Jean d'Estrées, grand-maître de l'artillerie, mort vers 1572, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

(2) Nous avons déjà fait remarquer que souvent les noms propres étoient dénaturés par Montluc. On croit qu'au lieu de Boqual il faut lire ici Boucard, qui fut grand-maître de l'artillerie dans l'armée des Huguenots, et qui mourut à Saintes en 1569. Sa famille, originaire de Gascogne, s'étoit établie dans le Berry au commencement du quatorzième siècle.

(3) *Salelles* et non pas *Salers*. (Voyez l'*Itinéraire des Rois de France*, année 1542.)

sieur de L'Orge, colonel des legionaires, Tuchan, là où on avoit retiré toutes les munitions des farines qui estoient demeurées du camp; et, trois jours apres, tous les legionaires le laisserent, et ne luy demeura que les capitaines. Il manda à monsieur de Brissac que, s'il ne l'alloit secourir bien tost, il seroit contraint d'abandonner lesdictes munitions, et se retirer; parquoy nous marchasmes diligemment, sans demeurer que la moitié d'une nuict dehors, et le trouvasmes qu'il ne luy estoit rien demeuré, si ce n'est messieurs de Deneze et Fonteraille, avec leur train. Or il y avoit un chasteau sur la montaigne tirant à Perpignan, à une lieuë de Tuchan, et à main gauche de Millau; et estans sortis lesdicts seigneurs de Brissac et de L'Orge dudict Tuchan, pour aller ouyr messe à une petite chapelle, à un ject d'arbaleste de là, au sortir de la messe, nous entendismes tirer force arquebuzades audit chasteau, et descouvrismes des gens autour d'iceluy, ensemble la fumée des arquebuzades. Je dis à monsieur de Brissac (1) s'il lui plairoit que j'alasse jusques là avec trente

(1) Charles de Cossé, comte de Brissac, fils aîné de René de Cossé, seigneur de Brissac. Il fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès de François, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, et devint son écuyer. Il fut successivement chevalier de l'ordre du Roi, grand-fauconnier et grand-pannetier de France, colonel-général de la cavalerie légére, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de Picardie, et enfin maréchal de France en 1550. Il commanda long-temps en Piémont, où il fit fleurir la discipline militaire par sa fermeté à maintenir l'ordre, et son attention à encourager la valeur par les distinctions et les récompenses. De son temps, le Piémont passoit pour l'école de guerre la plus renommée que l'on eût vue : on ne parloit que des beaux faits d'armes et des *braves* du Piémont, et chacun se faisoit gloire de servir sous les ordres d'un aussi fameux capitaine. A ces grandes qualités, et à la science profonde de l'art de la guerre, le maréchal de Brissac joi-

ou quarante de mes soldats; ce qu'il m'accorda. J'envoyai soudain La Moyenne, qui estoit mon lieutenant, les charger, et me fis amener un cheval, avec lequel je marchay droict au chasteau. Le Peloux (1), qui estoit lieutenant de la compagnie de monsieur de Brissac, eut envie d'y venir, comme eut aussi Monbasin, Sainct Laurens, qui estoit breton, et Fabrice, estans tous lances passades dudict seigneur, et cinquante ou soixante soldats de la compagnie dudit seigneur de Brissac. Je fis grande diligence, et, comme les ennemis me descouvrirent lorsque je commençois à monter la montaigne, ils se retirerent à une plaine qui est au-dessous de Tantavel, et se coucherent sous des oliviers, attendans de leurs gens qu'ils avoient encores laissez à Millau. Le capitaine du chasteau estoit Barennes, archier de la garde du Roy, lequel monsieur de Monpezat y avoit mis; et, me monstrant ledict Barennes les ennemis, arriva ledict Peloux et ses soldats, et encores un gentil-homme nommé Chaman, fort brave gentil-

gnoit les agrémens d'une figure noble et belle qui prévenoit tout le monde en sa faveur : les dames, dans sa jeunesse, avoient coutume de l'appeler *le beau Brissac* : on prétend même qu'il fut aimé de la duchesse de Valentinois; et du Villars dit dans ses Mémoires que ce fut cette favorite qui lui fit donner par Henri II le commandement en Piémont. Il mourut à cinquante-huit ans, le 31 décembre 1563, ayant été, selon de Thou, le plus illustre, le plus prudent et le plus heureux capitaine de son siècle.

(1) On croit que ce Le Peloux est le même que celui qui se trouve porté comme capitaine de quatre-vingts chevau-légers dans un état de l'armée que Henri II mit sur pied en 1553. Sa famille étoit originaire du Dauphiné. Son frère, Humbert Le Peloux, avoit suivi le connétable de Bourbon, et servoit dans l'armée de l'Empereur. Par le traité de Crépy, il fut réintégré dans ses biens, ainsi que les autres gentilshommes qui avoient embrassé le parti de la maison d'Autriche.

homme; et, bien que nous eussions cognoissance qu'ils estoient plus de quatre cens hommes, comme aussi Barennes l'asseuroit, nous conclusmes de les aller combattre. Ce quartier là estoit tout rocher couvert d'un peu de taillis, et, pour y aller, il falloit passer à travers; parquoy nous resolumes que Le Peloux prendroit un petit sentier qu'il y avoit à main droite, et moy un autre qui estoit à main gauche : et le premier qui arriveroit à la plaine les iroit assaillir, les uns par devant, et les autres par derriere : et, concluant cela, les ennemis se leverent, et les vismes tout à nostre aise. Monbasin, Chaman, Sainct Laurens et Fabrice, qui estoient à cheval, voulurent venir avec moy : dequoy Le Peloux fut marry, parce qu'ils estoient à monsieur de Brissac comme luy, sauf Chaman, qui estoit à monsieur le Dauphin : Artiguedieu (1) et Barennes vindrent pareillement avec moy. Dés le commencement de nostre descente, les ennemis nous perdoient de veuë, et nous à eux, à cause des taillis, et de la valée, qui estoit assez grande. Le Peloux print son chemin avec sa guide, et moy le mien. Et, aussi tost que j'arrivay à la plaine, je tins ce que j'avois promis; car je chargeay les ennemis de queuë et de teste, nous meslant de telle sorte, qu'il y demeura sur la place plus de vingt des leurs, et les menay tousjours battant jusques au bout de la riviere, qui pouvoit estre à quatre cens pas ou plus de là; mais, comme ils nous virent si peu, ils se rallierent, et moy me voulant retirer, ils marcherent

(1) Un capitaine Artigue-Dieu commandoit cinq cents soldats français gascons, non-légionnaires, dans l'armée que François I leva en 1536 pour la conquête du Piémont. On croit que c'est le même que celui dont parle ici Montluc.

droict à moy : surquoy je fis alte, et eux aussi, à la longueur de quatre ou cinq picques les uns des autres; ce que je ne vis jamais faire. Quant au Peloux, quand il fut à demy montaigne, il eut opinion que j'avois pris le meilleur chemin, et tourna tout court, venant suyvre le mien : et la fortune porta si bien pour moy, que, comme nous estions picque à picque, arquebuse à arquebuse, de si pres que j'ay dit, comme deux mastins qui s'entreregardent pour se battre, la trouppe du Peloux se monstra à la plaine; ce qu'ayans descouvert les ennemis, ils tournerent le fer de leurs picques devers nous et la teste devers la riviere : et ainsi s'en allerent, et nous sur leur queuë à arquebusades et coups de picque. Ils marchoient si serrez, que nous ne nous pouvions plus mesler. Et, estans sur le bord de la riviere, ils firent alte tournans leurs picques devers nous; et, encore que la trouppe du Peloux fist diligence de nous venir secourir, neantmoins nous fusmes contraints de nous retirer à quinze ou vingt pas des ennemis, lesquels incontinent passerent la riviere tous de flotte en eauë jusques à la ceinture. Montbazin (1) fut blessé d'une arquebusade à la main, dont il est depuis demeuré estropiat; les chevaux de Sainct Laurens et Fabrice furent tuez, et le mien blessé de deux coups de picque; La Moyenne, mon lieutenant, blessé de deux coups d'arquebuzade en un bras; Chaman, qui estoit descendu de cheval, eut trois coups

(1) On croit que ce Montbazin est Guillaume de La Vergne, seigneur de Montbazin, qui épousa une fille naturelle de Damville, et qui mourut en 1575, d'une blessure qu'il avoit reçue près du pont de Lunel. Il avoit eu un frère aîné, nommé Antoine, et un puîné, nommé François.

de picque aux deux cuisses; Artiguedieu, une arquebuzade et un coup de picque à une cuisse : bref, de trente à trente cinq hommes que nous estions, il n'en demeura que cinq ou six qui ne fussent blessez, et seulement trois de morts sur la place. Ils perdirent un sergent des plus renommez qu'ils avoient, ensemble vingt ou vingt cinq autres de morts, et plus de trente blessez, comme nous dirent le lendemain deux soldats gascons qui estoient avec eux devant Perpignan au siege, qui n'avoient peu eschapper pour se venir rendre. Cependant messieurs de Brissac et de L'Orge (1), se doutans bien qu'il en arriveroit comme il fit, monterent à cheval, et vindrent au chasteau de Tantabel si bien à propos, qu'ils virent tout le combat, desesperez de la cargue que j'avois faicte; et par deux ou trois fois nous tindrent pour perdus, et en firent mauvaise chere au Peloux, pour n'avoir pas tenu la resolution que nous avions faicte; laquelle s'il eust suivy, à la verité nous les eussions tous taillez en pieces, et eussions emporté les deux drappeaux qu'ils avoient. Si est-ce que je cuide qu'il ne tint pas à luy, car il estoit vaillant, mais à la guide qui les conduisoit, les menant par mauvais chemin, comme ledict Peloux

(1) Jacques de Lorges, capitaine de la garde écossaise : il fut colonel de l'infanterie française en Piémont, et lieutenant-général dans l'armée du roi en Ecosse en 1548. Il existe en manuscrit une espèce de complainte de son fils Gabriel, comte de Montgommery, qui se dit fils du *capitaine Alorges*. Cette famille se prétendoit issue, par les comtes d'Egland en Ecosse, des anciens Montgommery, comtes d'Alençon et de Ponthieu, seigneurs de Séés et Bellesme, etc. Son fils aîné fut le malheureux comte de Montgommery, si connu par la mort de Henri II et par sa fin tragique. On remarque comme chose singulière, que Jacques de Lorges, en jetant un tison ardent par une fenêtre, avoit blessé à la tête le roi François I, qui passoit dans la rue.

nous dit depuis. Tant y a que le camp me demeura, avec la perte de trois hommes seulement. Des gentilshommes il n'en mourut un seul.

[1543] Bien tost apres arriva le baron de La Garde à Nice, avec l'armée turquesque, conduite par Barberousse (1), laquelle estoit composée de cent ou six vingts galleres. Tous les princes chretiens qui soustenoient le party de l'Empereur faisoient grand cas de ce que le Roy nostre maistre avoit employé le Turc à son secours: mais contre son ennemy on peut de tous bois faire fleschés. Quant à moy, si je pouvois appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur: Dieu me le pardoint. Monsieur de Valence (2), mon frere, fut envoyé à Venise pour excuser et couvrir nostre fait; car ces messers crioient plus que tous, et le Roy ne vouloit perdre leur alliance; lequel fit une harangue en italien que j'ay voulu mettre icy en françois, attendant qu'il nous face voir son histoire: car je ne crois pas qu'un homme sçavant comme on dit qu'il est, vueille mourir sans escrire quelque chose, puisque moy, qui ne sçay rien, m'en suis voulu mesler. Voycy ce qu'il dit.

« L'Empereur estant la cause de toutes les ruines, « miseres et calamitez advenues à la chrestienté, illus- « trissimes seigneurs, c'est chose que chacun doit

(1) Hariaden, ou Cheredin, surnommé Barberousse, succéda à son frère Haruch Barberousse au royaume d'Alger, et fut général des armées de Soliman II. Il s'acquit une grande réputation sur mer, et s'y rendit formidable par sa valeur et par ses cruautés. Il mourut à Constantinople en 1547, à quatre-vingts ans.

(2) On trouvera des détails sur Jean de Montluc, évêque de Valence, dans la Notice qui précèdera les Mémoires de Choisnin.

« trouver bien estrange, que ses ministres soyent si « impudens et effrontez d'en donner la coulpe au roy « Tres-Chrestien mon seigneur, le blasmant de ce « qu'il tient un ambassadeur à Constantinople. Mais « je demanderois volontiers à ces gens-là s'ils pensent « que les choses tramées par le commandement de « l'Empereur et roy des Romains, puis dix ans en « çà, avec le Grand Seigneur, soient si secrettes, que « la plus grande partie de la chrestienté n'en soit ab- « brevée. Ne sçait-on pas les trefves, les traictez d'ac- « cord et de paix, non generale mais particuliere, et « les offres tant de fois par luy faits de donner un « grand tribut (1), et le payer annuellement au Grand « Turc pour le royaume d'Hongrie, combien qu'il « pensoit estre un cas de conscience d'endurer qu'un « petit roy commandast à ce royaume sous la faveur « et appuy du Turc, luy semblant chose bien peu « convenable aux Chrestiens? A quoy, avec la verité, « je pourrois adjouster qu'au temps que la paix fut « conclue entre vostre serenissime Seigneurie et le « Turc, le roy des Romains, par l'entremise secrette « de ses agens, s'efforça de tout ce qu'il peut pour « l'empescher, comme il fut clairement verifié par l'in- « terpretation de leurs courriers et depesches. Les « mesmes ministres de l'Empereur estimoient aussi « s'eximer de tout blasme, en faisant grand cas, et ac- « commodant à leur poste, selon leur coustume, le « sejour que l'armée navalle du Grand Seigneur a fait « quelques mois dans nos ports; et, sous ce pretexte,

(1) Les Lettres et Mémoires d'Etat de Ribier, tome 1, pag. 584, prouvent que l'Empereur, le roi des Romains, son frère, offrirent au Turc un tribut annuel de cinquante mille ducats.

« veulent, par leurs calomnies passionnées, forger un « nouveau article de foy, disant qu'un prince, pour sa « deffence, ne peut ny ne doit s'ayder du secours de « ceux qui sont de contraire religion à la sienne; ne « s'advisans pas qu'en blasmant le Roy, mon seigneur, « ils taxent David, roy valeureux et sainct prophete, « lequel, se trouvant poursuivy par Saül, s'enfuit vers « le roy Achis, idolatre et ennemy de la loy de Dieu; « et quelque temps apres, luy-mesme se rengea « parmy les escadrons des Infidelles qui marchoient « pour combattre le peuple de sa propre loy. Et par « mesme moyen ils blasment Aza, roy des Juifs, qui « appella à son secours le roy de Syrie, idolatre, pour « se delivrer de l'oppression du roy d'Israël. Ils blas- « ment aussi Constantin, prince tres-chrestien, et ce- « luy de tous les empereurs qui a mieux merité de la « republique chrestienne, lequel, en la plus grande « partie de ses expeditions et armées, conduisoit avec « soy un grand nombre de Gots idolatres. Ils taxent « Boniface, tant recommandé par sainct Augustin en « ses Epistres, lequel, pour sa defense, et peut estre « pour la vengeance de quelque injure receuë, appella « en Afrique les Vandales, hommes ennemis de nostre « religion.

« Ils mesdisent de Narses, esclave de Justinian, ca- « pitaine tres-valeureux, mais sur tous religieux, « comme on peut juger par le tesmoignage de sainct « Gregoire, et par les eglises qu'il a edifiées dans ceste « illustrissime cité, et dans la ville de Ravenne; lequel « appella à son ayde les Lombars, qui en ce temps « abhorroient le nom des Chrestiens. Arcadius, l'empe- « reur de Constantinople, jugé par tous les historiens

« non moins religieux que prudent, voulant sur ses « derniers jours laisser quelque tuteur et protecteur « qui fut capable pour conserver la dignité et autho- « rité de l'Empire, tourna sa pensée devers le roy de « Perse, idolatre, et le pria par son testament de vou- « loir accepter la tutelle et defense de son fils et de « l'Empire : ce que fut singulierement loué par tous « les princes chrestiens de ce temps, et d'autant plus, « que le roy de Perse n'accepta pas seulement la « charge, mais s'en acquitta fidellement jusques à « sa mort. Devant qu'Heraclius se laissa empoisonner « du venin de l'heresie, il s'ayda en une infinité de « guerres des soldats sarrasins. Basile et Constantin, « fils de Jean, empereur de Constantinople, prindrent « la Poüille et la Calabre par le moyen et avec l'aide « des forces sarrazines, qu'eux mesmes avoient chassé « de l'isle de Candie. J'en pourrois dire autant de Fe- « deric, qui, avec l'aide des Sarrasins, seigneuria la « plus grand part de l'Italie. Je vous pourrois ame- « ner Henry et Federic, freres du roy de Castille, « lesquels, au temps du pape Clement quatriesme, ac- « compagnez de Conradin, appellerent les Sarrazins, « tant par terre que par mer, non pour la tuition et « deffence de leur pays, mais pour chasser les Fran- « çois de l'Italie ; et en peu de temps, avec l'armée « des Barbares, s'impatronnerent de la plus grande par- « tie de la Sicile. Je pourrois parler de Ludovic Sforce, « lequel, avec plusieurs autres potentats d'Italie, em- « ploya les forces de Bajazet.

« Que diray-je de Maximilian, de la maison d'Aus- « triche, lequel, non pour se deffendre, ains pour « ruiner vostre Estat, tres-illustrissimes seigneurs,

« tascha de provoquer et aigrir le Turc contre vous,
« à vostre grand ruine et dommage (ce que se trouve
« fidellement escrit par le seigneur Andrea Mocen-
« nigo, qui est des vostres): ensemble des remedes des-
« quels vous usates en telle necessité? Que si les rai-
« sons naturelles, si les exemples tirez de la saincte
« Escriture et des histoires chrestiennes, ne suffisoient
« pour vous confirmer et persuader entierement la
« verité de ceste cause, je pourrois l'accompagner de
« plusieurs autres, que je laisse, pour n'ennuyer vos
« seigneuries, et qu'aussi je pense qu'il ne vous en
« reste aucun scrupule, veu que je vous ay, par les
« exemples cy dessus alleguez, faict voir le foible fon-
« dement de l'article de foy nouvellement forgé par
« les imperialistes. Et, qui plus est, je dis et maintiens
« que le roy Tres-Chrestien, mon seigneur, à l'imita-
« tion de tant de signalez et tres-religieux princes, peut,
« sans faire tort au rang qu'il tient ny au nom Tres-
« Chrestien qu'il porte, s'ayder en tous ses affaires et
« necessitez du secours et ayde du Grand Seigneur.
« Et si cela se peut, avec la verité et raison, enten-
« dre de tous ses affaires necessaires, combien, à plus
« forte raison, doit estre, non seulement excusé, mais
« grandement estimé le roy Tres-Chrestien, lequel,
« non pour besoin qu'il ait de se deffendre, non pour
« une juste vengeance que Sa Majesté eust peu desi-
« rer de tant de torts receus, de tant d'injures à luy
« faites, de tant d'assassinats et meurtres executez
« contre ses sujets par l'Empereur, et à sa suscitation,
« n'a voulu accepter autre secours, sinon celuy que
« l'on void par experience estre à tous les Chrestiens
« plus utile que dommageable? Et si quelqu'un de

« ceux qui favorisent le party de l'Empereur deman-
« doit comment l'armée turquesque peut estre dans
« nos ports, non moins pour le bien de l'Italie que
« pour nostre profit particulier, je luy pourrois de-
« mander pour response, par quel moyen on pourroit
« prouver que la chrestienté ait reçeu aucun dom-
« mage en ce que nous avons reçeu et refreschy ceste
« armée dans nos ports : à quoy je suis asseuré que
« ne me pourroit respondre le plus avisé et le plus
« affectionné des partisans imperiaux, sinon que ce
« fut quelqu'un qui print plus de plaisir d'en ouyr
« conter et deviser, que d'entreprendre le discours
« veritable et la negotiation, et en apprendre la rai-
« son. Mais, pour ne laisser la moindre chose du
« monde qui peut engendrer quelque doute en l'es-
« prit de ceux qui ne sont informez de ce fait entiere-
« ment, j'en toucheray ce point le plus briefvement
« que je pourray. A toutes les fois que vostre serenité
« à esté recherchée par les ambassadeurs de l'Empe-
« reur pour donner passage par les terres de vostre
« Seigneurie à leurs soldats tudesques, italiens ou
« espagnols, tout aussi tost on a entendu mille plain-
« tes des assassinats et debordemens de leurs soldats.
« Et y a seulement quelques mois que les Tudesques,
« qui disoient aller à Carignan faire leurs pasques,
« pour surmonter ceux-là qui avoyent si vilainement
« taché l'honneur de vos subjects, et si meschamment
« pillé leur bien, desployerent une partie de leur
« rage contre les eglises, coupant avec un grand vi-
« tupere et mespris de la religion chrestienne, les
« oreilles, le nez et les bras des crucifix et des autres
« images qui representoyent les saincts qui sont au ciel.

« L'armée grande et puissante, du serenissime « prince, partit de Constantinople estant composée de « soldats estrangers de nostre religion, et, estant des- « tinée et envoyée pour le secours du Roy mon sei- « gneur, passa au milieu de vos isles, s'arresta au « pays de l'Eglise, traversa les terres des Siennois et « Genevois (peuples qui plus volontiers favorisent la « grandeur de l'Empereur que leur propre liberté); « mais il ne se peut sçavoir ny ne se trouve personne « qui se plaigne qu'aucun tort luy ait esté faict, ains « ont usé de toute courtoisie, et donné libre passage « à tous ceux qui ont esté rencontrez en mer, et payé « tout ce qu'il a fallu prendre, passant pays, pour leur « provision et avitaillement de l'armée : lequel bien « je ne crois pas qu'on puisse rapporter ailleurs qu'à « la seule presence du capitaine Polin, ambassadeur « du Roy. De façon que jamais au passé ny Turcs « ny Chrestiens ne se sont si modestement com- « portez.

« Qui sera celuy-la, serenissime prince, qui puisse « où vueille nier que, si l'armée n'eust esté retenuë « par la majesté du Roy mon maistre pour la deffence « de ses frontieres, que la chrestienté n'en eust esté « assaillie avec infinies pertes? Qui sera celuy qui ne « jugera que ceste armée, avec une si grande puis- « sance, eust triomphé d'une infinité d'ames chres- « tiennes, et de quelque ville d'importance, si nous « ne l'eussions convertie à nostre profit? ce qui auroit « reüssi au bien des affaires du Grand Seigneur, et « advantage grand de ses capitaines, ennemis de nos- « tre foy. Doncques, ceste armée estant disposée et ca- « pable pour faire quelque haut exploit, toute per-

« sonne de bon jugement pensera qu'il a esté plus « utile à la chrestienté qu'elle aye esté employée « pour servir à la majesté du Roy mon seigneur, que « non pas si de soy-mesme elle, sans aucun frein, « eust marché contre les Chrestiens. Si bien qu'ou- « tre qu'il estoit besoin et necessaire au Roy mon « maistre s'ayder de ceste armée pour reprimer l'in- « solence des gens de l'Empereur, lesquels avoyent ja « prins quatre de ses galleres dans le port de Tolon, « il se peut aussi dire sans replicque, qu'en cecy nos- « tre utilité privée estoit conjoincte avec le bien pu- « blic de toute la chrestienté. Je crois, serenissime « prince, vous avoir representé clairement, et con- « firmé par raisons toutes evidentes et argumens cer- « tains, deux points principaux : le premier, que le « Roy, sans prejudice du nom et de l'honneur de « Tres-Chrestien, a accepté les forces qui luy ont esté « envoyées par le Grand Turc; le second, que ce se- « cours a esté plus utile que dommageable à la chres- « tienté : et j'adjousteray le troisieme avec la brefveté « que l'importance de la matiere me permettra : c'est « que la majesté du Roy, non pour ambition de do- « miner, non pour se venger des injures receuës, non « pour s'investir du bien d'autruy, non pour recou- « vrer ce qu'injustement luy a esté usurpé; mais seu- « lement a retenu ce secours pour se deffendre : j'en- « tens, illustrissimes seigneurs, pour deffendre son « royaume, lequel l'Empereur de tousjours, avec « des violences ouvertes, avec des cautelles secrettes, « avec des intelligences, avec des trahisons, avec toute « raison et justice, a cherché de ruiner. Et mainte- « nant ses ministres, comme s'ils parloyent par mocque-

« rie, n'ont point honte de dire que sa majesté Cesarée « n'a esté esmeuë par autre raison d'entreprendre « contre le royaume de France, que pour dissoudre « l'amitié qu'on dict estre entre la majesté du Roy et « le Grand Seigneur. O les delicates consciences! ô « les sainctes propositions! ô responces bien justifiées, « pour s'en servir toutesfois envers quelques sots et « ignorans, et non pas envers vous, illustrissimes sei- « gneurs, qui, avec vostre admirable et accoustumée « prudence, avant mesmes que j'aye parlé, avez, en « vostre conscience et en vostre esprit, jugé tout le « contraire; et recognoissez que le fondement de la « guerre n'a esté autre que le dessein de ruyner ce « royaume-là, qui depuis mil ans en çà s'est monstré « le vray et prompt recours de toutes personnes op- « pressées, et le seul refuge de tous Estats affligez. Je « voudrois entendre de ceux qui inventent de si sub- « tils argumens, quel sainct esguillon de la foy poussa « l'Empereur, ligué avec le roy d'Angleterre, de ve- « nir assaillir la France par les costez de la Cham- « paigne et de la Picardie, faisant reüssir finalement « tout le fruit de son entreprinse au bruslement de je « ne sçay quels villages, et siege de Mesiere pour luy « fort honteux? Quelle religion l'espoinçonna (1), au « temps que l'Italie vivoit en repos et asseurance, « pour estre Naples, Milan, Florence et Genes pos- « sedez par divers princes, de venir mettre le tout en « trouble et discorde? quelle religion, dis-je, l'esmeut « de se joindre et liguer avec le pape Leon, pour en- « lever l'Estat de Milan, lequel par droicte ligne ap- « partient aux enfans de mon Roy? Quel si grand

(1) L'excita.

« zele de la foy les conseilloit de vouloir faire tuer (1)
« le Roy par le moyen d'un prince de France, lequel
« il avoit, pour cest effect, avec promesses et larmes
« suborné? Et, voyant que ceste malheureuse pra-
« ticque, plustost qu'approcher de l'execution, estoit
« toute descouverte, il envoya le seigneur de Bour-
« bon en France avec un nombre infiny de gens, sous
« esperance de pouvoir gaigner à force ouverte ce
« que, la bonté et prudence de Dieu ne le luy permet-
« tant pas, il n'avoit peu executer avec ses trahisons.
« Quelle inspiration du Sainct-Esprit peust estre celle-
« là qui conduisoit il y a sept ans l'Empereur avec
« sept mil fantassins et dix mil chevaux, pour assaillir
« la France, et y entrer par la Provence et par la
« Picardie? Quel commandement de l'Evangile se
« pourra jamais trouver tel que l'ont trouvé ceux-cy,
« qui se monstrent en apparence si grands zelateurs
« du nom chrestien, qui puisse jamais justifier aux
« yeux de tout le monde la confederation de l'Empe-
« reur et du roy d'Angleterre, veu que ledict roy an-
« glois, à la suscitation et poursuitte de sa Cesarée
« majesté, a esté par les papes declaré schismatique,
« heretique et rebelle? Laquelle conspiration ne se
« peut baptiser du nom d'un secours necessaire, ains
« une injuste, meschante et detestable conjuration

(1) Il s'agit ici de la conspiration du connétable de Bourbon : Jean de Montluc parle d'après le compte qu'en rendit Biron en parlement de Paris assemblé. « La fureur du connétable, dit-il, ne tendoit pas moins « qu'à remettre la personne sacrée du Roi entre les mains de l'Anglais, « faire des pâtés des enfans de France, et livrer à l'étranger nos plus « riches provinces. » En supposant que ces accusations fussent exagérées, il n'en est pas moins certain que si le plan du connétable s'étoit accompli, François I eût été détrôné, et la monarchie détruite.

« faicte entre eux deux, pour s'entrepartir un royaume « chrestien et catholique, lequel de tout temps, lors « qu'il s'est presenté quelque occasion pour l'agran- « dissement de nostre foy, s'est tousjours monstré « prompt à employer et son sang et ses moyens. « Quelle immense charité pourra estre celle-là, qui en « si peu de temps a induit l'Empereur d'embrasser, « favoriser et se conjoindre aux princes allemans, les- « quels puis vingt ans en ça il avoit jugez heretiques, « schismatiques et alienez de nostre foy?

« Tout le monde, serenissime prince, ne luy bastoit « pas, tant il estoit enclin à l'ambition et à la ven- « geance. N'eust il pas senty le honteux scorne qui « luy fut fait par le roy d'Angleterre, en la personne « de sa tante, si son dessein de subjuger toute la chres- « tienté ne l'eust transporté à oublier cest outrage? « Combien de fois en vain, pour obvier à l'entreprise « turquesque, et à l'evidente ruyne de l'Hongrie et de « l'Allemagne, a on tenté et cherché les moyens pour « mettre quelque paix et union entre ces princes? Mais, « laissans à part toutes les haines particulieres, les in- « terests privez, le respect de la religion, le desir de « la commune liberté, l'obligation de tant de bene- « fices anciennement receus des nostres, et depuis quel- « que temps de nous, finalement, à nostre grand dom- « mage ils se sont conjoincts et r'alliez; et firent tout « ainsi qu'Herodes et Pilate, lesquels, d'ennemis capi- « taux qu'ils estoyent, devindrent amis, et s'associe- « rent pour persecuter Jesus-Christ. Ira doncques « l'Empereur, serenissime prince, avec intention de « s'emparer de la France, et d'offencer ce Roy, le- « quel, apres avoir reçeu tant d'injures, accorda si vo-

« lontiers et si amiablement la trefve de dix ans? s'en
« ira l'Empereur avec intention de ruyner ce prince,
« lequel, apres avoir esté tant de fois indignement as-
« sailly dans son royaume, et comme revenant des
« obseques de cest illustrissime et serenissime Dauphin,
« qui luy fut si poltronnement, par les corruptions de
« l'Empereur, empoisonné, alla neantmoins, avec tous
« ses autres enfans et princes de son sang, jusques en
« la gallere dudit Empereur, avec peril de sa propre
« vie, luy monstrant combien la paix necessaire à
« tous les Chrestiens, estoit continuellement desirée
« de Sa Majesté? S'en ira l'Empereur avec intention
« de ruyner, brusler et mettre en proye ce royaume,
« passant par lequel il a esté bien-viegné, caressé et
« honoré, et non autrement que si c'eust esté Dieu
« qui fust descendu en terre? S'efforcera il, avec des
« moyens indeus et violens de se rendre seigneur de
« ce royaume, dans lequel durant cinquante jours,
« par la courtoysie et benignité du Roy mon seigneur,
« il s'est trouvé plus respecté que son naturel sei-
« gneur, et avec tout pouvoir d'y commander plus qu'en
« sa propre maison? Iront les Tudesques avec inten-
« tion de faire serfs et esclaves ceux qui, pour conser-
« ver la liberté de la Germanie, se sont si liberalement
« employez aux despens et perte de leur chevance, et
« effusion de leur sang? Iront les Allemans et les An-
« glois avec volonté de destruire ceste religion, que
« nous, avec nos valeureuses armées, et avec la doc-
« trine d'un nombre infiny d'hommes exellens en sça-
« voir, avons publiée par tout le monde? Iront les
« Espagnols, qui si souvent et à force d'armes ont esté
« par nous reduicts à la foy chrestienne, avec inten-

« tion d'en prendre vengeance, et pour nous con-
« traindre à laisser la religion, laquelle avec si grand
« honneur du nom de Christ nous avons si long-
« temps conservée? Que si nous sommes, contre tout
« devoir, abandonnez du reste des Chrestiens (ce que
« Dieu ne permette), nous pourrons, nous sujects
« du Roy mon seigneur, tres-justement demander
« vengeance à Dieu contre tous d'une si grande in-
« gratitude.

« Ce ne seront pas les merites deuz à nos peres an-
« ciens, pour avoir par la grâce de Dieu gaigné et
« acquis à la chrestienté tant de victoires sous la con-
« duitte de Charles Martel, au temps qu'ils combat-
« tirent et taillerent en pieces cinquante mille Sarra-
« zins venus d'Espagne.

« Ce ne seront pas les merites que nos majeurs par
« la grace de Dieu ont acquis à la chrestienté au
« temps que par leurs forces, sous la conduicte de
« Charlemaigne, les Infidelles et Sarrazins furent
« chassez des Espaignes et d'une partie de l'Asie? Ce
« ne seront pas les merites que par la grace de Dieu
« les nostres ont acquis au temps d'Urbain second,
« lequel, sans beaucoup de peine ny contradiction,
« disposa nostre Roy, ses princes, nostre noblesse, et
« generallement tout le royaume contre les adversai-
« res de nostre foy, si bien que tous ensemble, et par
« nostre secours, conquirent le royaume de Hieru-
« salem et la Terre Saincte. Pourront lire jamais les
« Chrestiens, sans recognoissance de l'obligation que
« nous avons sur eux, l'oraison prononcée par l'eves-
« que Oliviense, au temps de Calixte, en presence de
« vostre serenissime seigneurie? Le commencement de

« laquelle contient ces mots : Aucuns de nous n'ignore,
« illustrissime seigneur, qu'il y a vingt ans que ce
« victorieux exercite des Gaulois passa d'Europe en
« Asie, où, par la benignité de Dieu et par leur
« vertu, tout le pays de Bastero jusques en Syrie a
« esté destourné de la foy de Mahomet. Ce ne seront
« pas donc les recompenses des merites de tant d'ex-
« peditions contre les adversaires de la foy, heureuse-
« ment faites par nos ancestres au temps de Philippes
« et Charles de Valois. Et quand sa Saincteté verra
« tant de nations ensemble conjoinctes, et avec un
« mal-heureux desir de ruiner le reste de la chrestienté,
« et resoluës d'opprimer ce royaume, qui sur tous les
« autres a bien merité de la republique chrestienne,
« je ne croy pas qu'elle ne vueille, pour nostre tuition
« et deffence, nous prester l'aide et le secours qu'elle
« jugera nous estre necessaire. Et quand sadicte Sainc-
« teté en useroit autrement, elle feroit son tres-grand
« dommage, et contre le devoir d'Italien, de Chres-
« tien, et de pontife : d'Italien, pour ce que nostre
« sainct Pere sçait bien, que la servitude et calamité
« de l'Italie, ne peut naistre d'autre accident, que de
« la ruyne et destruction du royaume de France ; de
« Chrestien, d'autant qu'ayant esté de tout temps le
« nom de Christ defendu et amplifié par ce royaume,
« et estant à cest heure combatu par le moyen et am-
« bition de l'Empereur et de tant de nations alienez
« de nostre religion, il ne pourra estre abandonné en
« ce besoing, sinon des mauvais Chrestiens ; de Pon-
« tife, parce que ce sera contre le devoir de Sa Sainc-
« teté, puis qu'elle est entierement et en toutes sortes
« esclarcie et tres-asseurée comme l'Empereur, obs-

« tiné en sa volonté, resolu de mettre sous son
« joug François et Italiens, et tous autres Chrestiens,
« n'a jamais voulu prester l'oreille à aucune condition
« de paix que Sa Saincteté luy ayt proposée. Au con-
« traire, le Roy mon seigneur, desireux d'icelle et du
« repos des Chrestiens, a voulu bien souvent remettre
« tous les droits et differents au jugement du sainct
« Pere. Doncques, pour faire l'office de vray pontife
« et de vray juge, ne pourra-il pas prendre les armes
« contre celuy qui sans honte n'oseroit nier qu'il ne
« soit le seul perturbateur du bien et du repos public?
« Et quand il ne fera cela, pour luy reprocher son
« ingratitude en cet endroit, les os de Gregoire troi-
« siesme, d'Estienne second, d'Adrian premier, d'Es-
« tienne quatriesme, de Gregoire neufiesme, de Ge-
« lazio second, d'Innocent second, d'Eugene sixiesme,
« d'Innocent quatriesme, d'Urbain, et de plusieurs
« autres pontifes, s'esleveront tout à coup : lesquels,
« estans persecutez, partie par les ennemis de la foy,
« partie par les empereurs, ont esté secourus par les
« forces du royaume Tres-Chrestien et par le moyen de
« ceste Couronne, comme l'ancre sacrée de toute la
« chrestienté ; ont esté garentis et restituez au sainct
« Siege. Les os, les cendres du pape Clement s'es-
« leveroient, lequel, contre toute raison et justice, re-
« duit en extreme calamité par l'Empereur (lequel
« maintenant, alié et fortifié d'heretiques, prepare et
« excite tant de tragedies aux bons et vrais Chrestiens),
« fut delivré de toutes ses oppressions par les forces
« du Roy mon seigneur, avec une notable perte des
« nostres. Je ne croy pas, illustrissimes seigneurs, que
« vous ayez du tout oublié l'union et confederation

« qui depuis sept cens ans a esté inviolablement gar-
« dée entre ceste illustrissime Seigneurie et la Cou-
« ronne de France.

« Oublierez vous l'estroicte alliance qui estoit entre
« vous et nous aux dernieres guerres? Vous n'aurez
« perdu la memoire de ceste entreprinse en laquelle
« vous et nous en si peu de temps conquismes Cons-
« tantinople (1). Pourrez-vous supporter qu'une na-
« tion que vos majeurs ont tant aymée et honnorée,
« demeure affoiblie par le moyen de nos ennemis,
« avec laquelle, n'estans ny vous ny nous degenerez
« de la vertu de nos predecesseurs, vous pouvez en-
« core esperer de faire d'autres entreprises, qui seront
« pour vostre accroissement avec le bien de toute la
« chrestienté? J'espere, illustrissimes seigneurs, que
« vous considererez avec vostre accoustumée prudence,
« que, s'il advenoit (ce qu'à Dieu ne plaise) quelque
« sinistre accident au Roy mon seigneur, la liberté
« de vostre serenissime republique seroit, sans aucun
« remede, exposée en proye à celuy qui ne tend à au-
« tre fin que sousmettre les deux à un mesme joug,
« comme ceux qui se sont trouvez unis tousjours pour
« la deffense de la commune liberté. Et quand vous
« feriez autrement, en nostre faveur s'esleveroient les
« os de nos anciens peres, lesquels, voyant Philippe
« Maria Vicomte avoir subjugué Genes, et ja reduit
« toute la Toscane en un miserable estat, pour ne
« vouloir souffrir une chose si injuste, et laisser envi-
« ronner le pays des princes si puissans, reprindrent,
« avec l'aide des Florentins, Genes, et par ce moyen,

(1) Les Français et les Vénitiens prirent Constantinople le second dimanche d'aprés Pâques, l'an 1204.

« non seulement repousserent l'ambition de ce tyran, « mais, avec une singuliere louange et obligation de « l'Italie, reconquirent Bresse, Bergame et Cremone.

« Pour la memoire de tant de braves actes, je croy « vous avoir osté toutes les difficultez et empeschemens « qui par les calomnies des Imperiaux vous estoient « opposez. Et, comme serviteur de tous, vous, illus- « trissimes seigneurs, je vous conjure et supplie vou- « loir considerer en quel estat se trouve la miserable « Italie, et generalement toute la chrestienté, et, avant « vous resoudre et prendre party, vouloir, non seu- « lement escouter le reverendissime et tres-illustre « cardinal de Ferrare (1), mais examiner par le menu « ce qu'il proposera à vostre Sublimité de la part du « Roy mon seigneur. Je supplie encore un coup vos- « tre Serenité vouloir, avec son accoustumée prudence, « considerer comme l'Empereur est non seulement la « cause de la ruine et misere de l'Italie, mais aussi le « recognoistre comme insidiateur de la liberté de ceste « illustrissime Seigneurie. Recognoissez, recognois- « sez, je vous supplie, la maison d'Austriche pour « vostre ennemie capitale, et comme celle qui de tout « temps a fait tout effort d'enjamber et usurper les « biens et pays d'autruy, et speciallement ceux de « vostre illustrissime Seigneurie. Au contraire, re- « cognoissez la majesté du Roy tres-chrestien, mon

(1) Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, fut long-temps attaché à la France. En 1552 Henri II le nomma vice-roi en Toscane et son lieutenant-général à Sienne. Ce cardinal avoit quatre cents personnes à sa suite pour son service personnel, sans compter ses gardes, lorsqu'il s'installa dans sa vice-royauté. (*Memorie storico critiche della cita di Sienna.*)

« seigneur, pour vostre ancien, fidele et affectionné « amy, et avec quelle promptitude il vous a departy « ses moyens pour le recouvrement de vos places « occupées injustement par ceux de la maison d'Aus- « triche. La reprise de Bresse et de Veronne en peu- « vent donner asseuré tesmoignage. Et si ne vous faut « craindre qu'une telle amitié se puisse dissoudre ou « violer en aucune sorte, parce que, n'y ayant entre « la couronne de France et ceste illustrissime Seigneu- « rie aucuns differens, ny anciens ny recents, et ne « tenant l'un aucune chose de l'autre, les occasions « defaillent aussi pour lesquelles les amitiez se peuvent « dissoudre entre les princes : ains au contraire leur « unité, alliance et conformité sont telles, que la « ruine de l'une menasse et promet asseurement la « dissolution et calamité de l'autre. »

Je ne sçay pas quelle opinion resta à la Seigneurie d'un si grand affaire, ny si l'eloquence de mon frere leur fit trouver bon ce qu'ils trouvoyent si mauvais : une chose sçay-je bien, que lors et depuis j'ay tousjours ouy blasmer ce fait, et croy que nos affaires ne s'en sont pas mieux portez; mais ce n'est pas à moy à demesler de si grandes fuzées. Ce grand secours du Turc arrivé, tout le monde pensoit que la terre ne fust assez capable pour eux. Voyla que c'est des choses qu'on n'a pas essayées. Monsieur d'Anguien, qui estoit pour lors lieutenant du Roy en Provence, assembla quelques enseignes de Provenceaux, et vint se planter devant Nice, où, apres avoir faict une grande batterie, l'assaut fut donné par les Turcs et Provenceaux ensemble; mais ils furent repoussez. En fin la ville se rendit, non pas le chasteau. Monsieur de Sa-

voye sollicitoit cependant le marquis de Guast pour le secourir, lequel se mit en campagne avec une bonne armée. Les Turcs mesprisoient fort nos gens; si croy-je qu'ils ne nous battroient à forces pareilles : ils sont plus robustes, obeyssans et patiens que nous; mais je ne croy pas qu'ils soient plus vaillans; ils ont une advantage, c'est qu'ils ne songent rien qu'à la guerre. Barberousse (1) se faschoit fort, et tenoit des propos aigres et piquans, mesmement lors qu'on fut contrainct luy emprunter des poudres et des balles. Tant y a qu'ils se rembarquerent sans avoir faict de grands faits d'armes: aussi l'hyver approchoit. Ils se porterent bien modestement à l'endroit de nos confederez. Les Provenceaux aussi se desbanderent.

J'avois oublié à vous dire qu'apres le mauvais succés de la guerre de Perpignan, le Roy nous manda marcher droit en Piedmont, et monsieur d'Annebaut, qui estoit admiral, alla mettre le siege devant Cony, là où nous fismes aussi mal qu'à Perpignan; et fusmes bien frottez en donnant l'assaut, pour avoir mal recogneu la bresche, où je vis bien faire au brave et vaillant capitaine Sainct Petro (2) Corsse, qui fut

(1) On voit par les dépêches de l'ambassadeur de France à Constantinople, que Barberousse avoit toujours été très-mal disposé à l'égard des Français. « Votre Majesté, dit l'ambassadeur au roi François I « en lui annonçant la mort de Barberousse, ne doit pas avoir trop « grand deplaisir : car à la vérité je n'ai veu homme par-deçà plus con- « traire à tout ce qui touchoit votre service que luy, à tout le moins « depuis que j'y suis; et je ne puis penser qu'il en eust eu autre cause « que le bon traitement qui luy fut fait en Provence, lequel, au lieu « de le reconnoître, a fait depuis les plus méchans offices qu'il a peu; « et croy que, s'il eust peu davantage, qu'il l'eust fait : toutesfois Dieu « y a pourveu. »

(2) Le corse Sau-Pietro, dit Bastelica, étoit issu d'une famille obscure:

presque assommé. Ledict sieur admiral, se voyant sur l'hyver, s'en retourna en France, ayant pris quelques petites places, et laissa monsieur de Botieres, lieutenant du Roy, lequel l'envoya en garnison à Gabarret, et moy à Savillan où monsieur de Termes estoit gouverneur, qui en fut bien aise; car aussi il nous demandoit. Pendant nostre sejour, il se dressa plusieurs entreprises, tant sur Thurin que sur nous, et nous aussi sur nos ennemis, esprouvans tantost la bonne, tantost la mauvaise fortune; mais, parce qu'il n'y a rien de mon particulier, je m'en tairay; aussi ne seroit-ce jamais faict, si je voulois escrire tous les combats où je me suis trouvé.

Apres que les Turcs se furent retirez, comme nous avons dit, monsieur de Savoye et le marquis de Guast mirent le siege au Montdevi, où le seigneur de Dros, piedmontois, estoit gouverneur, ayant avec luy quatre compagnies italiennes, et deux compagnies de Suysses des six de monsieur de Sainct Julian, qui firent tousjours fort bien, encores que ce ne soit leur mestier de garder places : et y fut donné deux ou trois assauts. Monsieur de Botieres n'avoit nul moyen de les secourir; car le Roy avoit lors peu de soldats en Piedmont. Les Suysses, qui avoient perdu leurs capitaines et lieutenans, de coups de canons, se commencerent à

il s'attacha d'abord au service de France, puis retourna en Corse, où il épousa une riche et noble héritière. Lorsque la Corse fut rendue aux Génois, il quitta l'île, et y rentra plusieurs fois à main armée. Il n'est pas moins connu par sa férocité que par sa bravoure : il tua un de ses neveux en duel, et étrangla lui-même sa femme. Mort en 1567, à l'âge de soixante-six ans, on croit qu'il fut tué par un de ses officiers. Il laissa un fils, Alphonse d'Ornano, dont il sera souvent question dans la suite de cette histoire.

mutiner contre le seigneur de Dros, gouverneur; tellement qu'il fut contraint de capituler. Pour luy oster toute esperance de secours, le marquis de Guast, qui a esté un des plus fins et rusez capitaines de nostre aage, fit contrefaire des lettres de monsieur de Botieres, par lesquelles il luy escrivoit qu'il print party, n'y ayant moyen de le secourir: il ne peut descouvrir la ruze, et se rendit vies et bagues sauves, voyant la mutinerie des Suysses. Toutesfois la composition (à la grand honte du Guast) fut mal gardée, et le seigneur de Dros poursuivy, lequel se sauva sur un cheval d'Espagne; et bien pour luy, car tout l'or du monde ne l'eust sçeu sauver, pour la haine que le duc de Savoye luy portoit, parce qu'estant son subject, il s'estoit revolté contre luy. On disoit qu'il s'estoit sauvé habillé en prestre, par le moyen d'un soldat italien qui avoit esté à luy : je croy toutesfois que ce fut comme j'ay dit. Je puis dire sans mentir que c'estoit un des vaillans hommes et des meilleurs esprits qui sortit jamais de Piedmont. Il mourut à la bataille de Serisolles fort vaillamment, et le jour mesme que le Montdevi se perdit. J'estois party de Savillan avec vingt-cinq soldats, au grand regret de monsieur de Termes (1), pour essayer si je pourrois entrer dedans;

(1) Paul de La Barthe, seigneur de Termes, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, né à Consérans, en 1482, d'une famille noble, mais pauvre; maréchal de France en 1558 : cette même année il perdit la bataille de Gravelines, où il fut blessé et fait prisonnier. Depuis cette défaite il passa pour un capitaine malheureux, ce qui n'empêcha pas qu'il ne jouît d'une grande considération. Il mourut sans enfant en 1562, âgé de quatre-vingts ans. De Thou dit que c'étoit un homme de bien et un sage capitaine, aussi illustre dans la paix que dans la

car avec grand trouppe il estoit difficile : et avois une guide qui me vouloit conduire par des varicaves (1), et par une riviere qu'il y a au Montdevi, par dedans laquelle il falloit que nous alissions longuement, n'y ayant eauë que jusques au genou : et crois que par là j'y eusse entré, ores qu'il n'eust de rien servy, de tant qu'il m'eust fallu passer par le chemin des autres, veu que les estrangers nous donnoient la loy : mais ils en porterent la peine, car on en massacra plusieurs à l'issuë de la ville. J'avois pris dix soldats d'avantage plus que des vingt-cinq, pour me tenir escorte à passer le Maupas, qui est un lieu ainsi appellé, et à demy mil de Marennes, où on ne failloit gueres jamais de trouver rencontre de la garnison de Fossan : et au dessus, et à main droicte de Maupas, y avoit une hostellerie abandonnée, d'où on pouvoit veoir tout ce qui venoit devers Savillan droit à Cairas, et dudict Cairas audit Savillan. Comme je descendis en la plaine, tirant droit à Maupas, il y avoit soixante soldats italiens de Fossan regardans tousjours vers ceste hostellerie, qui est sur un lieu haut; je vis partir la trouppe, qui alloit gaigner le Maupas du costé de Cairas, pour m'aller combattre en cet endroit : qui fut cause que je tournay chemin à main droicte, et les allay prendre par derriere venant à l'hostellerie : mais ils m'aperçeurent, et voulurent gaigner le chemin de Fossan pour se retirer, ayant quatre chevaux qui les menoient. Toutesfois je les poursuivis de si pres, que je les contraignis de se jetter dans une maison où il y avoit une estable

guerre, et recommandable par sa prudence, et qu'il amassa peu de richesses. Son neveu Bellegarde fut son héritier.

(1) Espèce de chemin creux.

tout contre, à laquelle je mis le feu : et ainsi qu'ils se virent perdus, ils commencerent à crier misericorde, se jettans à coup perdu, les uns par les fenestres, et les autres par la porte. Mes soldats en tuerent quelques uns, pource qu'un de leurs compagnons qu'ils aymoient fort estoit mort, et deux blessez : le reste je renvoiay à Savillan, tous attachez avec cordes d'arquebuses, de tant, que les miens qui les menoient n'estoient si grand nombre qu'eux. Puis m'acheminay droit à Cairas, et au moulin dessous Cairas trouvay monsieur de Cental (1), gouverneur dudit Cairas, qui me dit que Mondevi estoit rendu, ayant encore en main les lettres qu'on luy avoit escrit. Je retournay tout court pour regaigner Savillan, et dire la perte à monsieur de Termes, pour en advertir monsieur de Botieres : mais comme je fus au deça de Cairas, et au commencement de la plaine, pres des maisons qu'il y a, qui s'appellent les Rodies, regardant en arriere, je vis une trouppe de gens de cheval qui venoient devers Fossan au long de la prairie tirant à Albe qu'ils tenoient pour lors ; et m'arrestay à ces maisons, pour voir ce qu'ils feroient : et, estant assez pres de moy, me descouvrirent, et me voulurent approcher, s'acheminans par une petite montée qu'il y avoit, bordée de hayes aux deux costez ; et comme je les vis à demy montez, j'envoyay au devant quatre ou cinq arquebusiers, qui leur blesserent un cheval; surquoy ils tournerent arriere. Ce que voyant, je pensois que ce fust de peur : qui fut cause que je m'acheminay dans

(1) Antoine de Boulliers, seigneur de Cental, d'une des plus illustres maisons de Provence, originaire de Piémont, où est la ville de Cental. Il est nommé Gabriel dans de Thou.

la plaine ; et n'euz fait cinq cens pas, que je les descouvris en icelle ; car ils estoient passez plus bas, estans quatorze sallades tous porte-lances, et huict arquebusiers à cheval, et une autre qui venoit apres conduisant le cheval blessé. Je n'avois en tout que vingt-cinq soldats, desquels y en avoit sept picquiers, et le capitaine Favas, et moy, qui avois une halebarde au poing. Leurs arquebusiers vindrent pour me charger le grand trot, nous tirant, comme firent aussi partie des nostres à eux : et les lanciers firent semblant de vouloir enfoncer, mais assez maigrement ; car, dés que nostre arquebuserie tira, ils s'arresterent et firent large (1) : alors nous prismes tous courage, et marchasmes droit à eux à grands arquebusades. Il en tomba un par terre, lequel ils abandonnerent : et ainsi descendirent autrefois en la plaine, se retirant droit à Albe. Nous desarmasmes le mort, et le cheval se sauva avec eux. Ainsi je me retiray à Savillan, estant deux heures de nuict avant que j'y arrivay. Cecy ay-je voulu mettre par escrit, pour un exemple que les capitaines doivent prendre, pour ce qu'ores que les gens à cheval viennent charger les gens de pied, ils se doyvent resoudre à ne tirer que partie de leur arquebuzerie, et garder tousjours l'autre partie jusques à l'extremité ; ce qu'observant, il sera difficile qu'ils soyent defaits sans tuer beaucoup des ennemis, lesquels n'osent enfoncer, voyant les arquebuziers afustez, lesquels, bien resolus, à la faveur d'un buisson arresteront les cavalliers bien longuement, tirant cependant que les autres rechargeront. Nous estions resolus de ne nous rendre point, et combattre plustost

(1) C'est-à-dire, s'étendirent.

avec les espées, craignant qu'ils prinssent la revanche de ce que nous avions fait le matin : car les quatre chevaux qui se sauverent à Fossan leur porterent nouvelles de leur defaite.

Dés que monsieur de Termes entendit la prinse de Montdevi, il delibera s'aller le matin jetter dans Beme (1); et, y estant arrivé, trouva deux compagnies de Suysses qui estoyent là en garnison, ayant reçeu les autres du Montdevi, qui abandonnoyent lors Beme et s'en venoyent à Cairas, n'y demeurant plus que la compagnie du comte (2), une autre italienne, et celle du capitaine Renouart (3). Monsieur de Termes me despescha un homme à cheval, m'escrivant que si jamais je voulois faire service au Roy, qu'incontinent je partisse : et c'estoit le lendemain que ledit seigneur arriva à Beme, qui estoit un dimanche; nous ne faisions lors que sortir de la messe. Apres avoir un peu mangé, je me mis aux champs pour y aller : toutesfois je ne sceus tant faire, qu'il ne fust plus de trois heures de nuict avant que j'y arrivasse; car il me fallut passer par des vallons assez malaisement, d'autant que l'on pensoit que la ville fust desja assiegée, estant tout leur camp à Carru, à trois petits mil de Beme, ayant esté tout le jour l'escarmouche devant la ville. Et par fortune, monsieur de Sainct Julien, colonel des Suysses, se trouva audit Beme, par-ce que c'estoit sa garnison, et monsieur d'Aussun (4), qui l'estoit

(1 Bene. — (2) Du comte de Bene : ce seigneur étoit frére du comte de La Trinité, dont on parlera.

(3 On croit que ce capitaine Renouart est Jean de Bailleul, seigneur du Renouart, baron de Messey, capitaine du château de Caen, et chevalier de l'ordre en 1562.

(4) Pierre d'Aussun, ou plutôt d'Ossun, d'une noble et ancienne

venu veoir pour entendre à quoy viendroit le siege de Montdevi; et ne fut possible audit Sainct Julien de retenir les Suisses, car je trouvay toutes les quatre compagnies desja à demy mil de Cairas. J'eus ceste faveur que monsieur le comte et madame la comtesse sa mere vindrent au devant de moy aux portes de la ville, accompagnez de beaucoup de seigneurs ayant une grande joie de ma venue, pensant que le matin le siege seroit devant : mais deux jours apres que je fus arrivé, leur camp marcha droit à La Trinitat, ayant dressé un pont sur la riviere pres Fossan; et ce matin que le camp marchoit, cinq ou six chevaux legers de monsieur de Termes, et quatre ou cinq gentils-hommes du comte de Beme, qui servoyent de guides, avec cinq ou six arquebuziers à cheval des miens, allerent à la suitte de leur camp. Il faisoit une broüée si espoisse qu'à peine l'on se pouvoit veoir l'un l'autre ; cela fut cause qu'ils allerent jusques à la teste de leur artillerie, et prindrent le commissaire, qu'ils nommoyent le capitaine de l'artillerie : et le jour devant, messieurs de Termes, d'Aussun et Sainct Julien estoyent partis, ayant eu advertissement que les ennemis dressoyent ce pont. Monsieur de Sainct Julien tira droit à Cairas, où les Suisses ne voulurent demeurer, ains s'en allerent à Carignan; monsieur de Termes, qui craignoit aussi qu'ils allassent à Savillan,

maison de Béarn, capitaine de cinquante hommes d'armes. C'étoit un des *braves du Piémont*, et l'on disoit pendant les guerres d'Italie : *Sagesse de Termes, hardiesse d'Aussun.* Plusieurs historiens, et même de Thou, l'accusent d'avoir fui à la bataille de Dreux jusqu'à Chartres. Forquevaux, qui a écrit sa vie, prétend le justifier de ce reproche. Il étoit chevalier de l'Ordre et gentilhomme de la chambre; il fut nommé en 1545 capitaine et gouverneur-général de la ville et juridiction de Turin.

dont il estoit gouverneur, s'en y alla ; monsieur d'Aussun s'en alla aussi en haste droict à Thurin : bref, chacun avoit peur de perdre ce qu'il avoit en charge. Ledit pont estoit plus advancé qu'on ne pensoit, car ceux de Fossan le faisoient, pendant trois ou quatre jours que leur camp sejourna à Carru ; et à l'heure que le commissaire fut prins, la plus part du camp estoit desjà passée, et se campoit vers Marennes ; mesmement la bataille des Allemans, qui campa au chasteau et és environs du palais de misser Philibert Canebous, gentil-homme de Savillan. Monsieur de Termes avoit mené avecques luy à Beme monsieur de Cailac (1), qui estoit commissaire de l'artillerie, lequel vouloit demeurer avec moy, pour la bonne amitié que nous nous portions (comme faisons bien encores) ; et ne pensames jamais rien tirer dudit commissaire prisonnier jusques à ce qu'il fut tard : lors il nous dit et asseura que le marquis alloit assieger Savillan ; dont monsieur de Cailac et moy fusmes demy desesperez, car ledict seigneur de Cailac demeuroit plus audit Savillan qu'en autre lieu ; et moy, pour-ce que c'estoit ma garnison, et où j'avois demeuré sept ou huit mois. A la fin nous resolumes tous deux de nous aller jetter dedans, à tous perils et fortunes qui pourroyent advenir : j'avois vingt-cinq soldats des miens à cheval, lesquels je prins avec quatre ou cinq de monsieur de Termes, qu'il avoit laissé à Beme, au grand regret du comte, qui ne voulut jamais permettre que le capitaine Favas ne le reste de la compagnie partissent : et arrivasmes environ deux heures de nuit à Cairas, parlasmes avec monsieur de Cental, lequel nous trou-

(1) Caillac, chevalier de l'ordre du Roi en 1562.

vasmes bien fasché de tant que les Suisses l'avoyent abandonné ce jour-là; et nous dit qu'il seroit grand cas si ne trouvions le camp logé dans les granges de Savillan, fors les Allemans, qui estoyent où j'ay dit, et tenoyent jusques à Marennes, par où il nous falloit passer; car par autre lieu n'estoyent que fossez et ruisseaux fort mal-aysez à passer, n'ayant avec nous aucune guide, pource que nous sçavions assez le chemin. Et passames par le milieu du village de Marennes sans trouver aucun rencontre, pour-ce que la cavallerie estoit demeurée encores vers Fossan; et arrivasmes ainsi à Savillan environ deux heures apres minuict; et trouvasmes à la porte de la ville le capitaine La Chareze, frere de Boguedemar (1), lequel monsieur de Termes envoyoit devers monsieur de Botieres, pour l'advertir qu'il attendoit à ce matin le siege. Nous envoyames nos recommandations à monsieur de Botieres, et qu'il s'asseurast que nous mourrions tous, ou la place ne se perdroit point. Monsieur de Caillac et moy allasmes trouver monsieur de Termes à son logis, et descendismes sans que ledit seigneur entendit rien de nous, escrivant l'ordre qu'il falloit tenir; et avoit le dos devers la porte, qui estoit ouverte, ne nous appercevant jusques à ce que je l'embrassay par derriere, et luy dis : « Pensez vous jouer « ceste farce sans nous? » lequel se leva en sursaut, et me sauta au col, ne pouvant quasi dire mot de joye : autant en fit à monsieur de Caillac, me disant qu'il

(1) Vauguedemar : c'est ainsi que le nomment du Villars et Rabutin. C'étoit, dit ce dernier, *un des plus anciens et experimentés capitaines de vieilles enseignes.* Vauguedemar fut blessé au siége de Renty en 1554, et à l'escarmouche de Givet l'année suivante.

luy voudroit avoir cousté la moitié de son bien, et que ma compagnie y fust. Je luy dis que je la ferois voler; mais que promptement on trouvast un homme pour porter une lettre au capitaine Favas, mon lieutenant. Et sur-ce, y depeschames un sien laquay, qui arriva avant midy à Beme; et incontinent que ledit capitaine Favas eut veu mes lettres, il alla dire au comte qu'il luy falloit partir; lequel luy fit encores grand instance de demeurer : neantmoins il sortit environ trois heures apres midy, et laissa le drapeau de mon enseigne, en passant à Cairas, à monsieur de Cental, qui lui dit qu'il ne falloit point s'attendre de passer sans combattre, et qu'il luy respondit que c'estoit ce qu'il demandoit. Nous avions dit au lacquay que, quand il seroit au bout de la plaine, il le menast droict au moulin dudict messer Philibert, qui estoit à un ject d'arquebuse de son palais, et que là il se jettast au long du ruisseau, s'apprestant de combattre audict moulin, me doubtant qu'il y trouveroit rencontre des Allemans; toutesfois, que s'il pouvoit eviter le combat, qu'il le fist, s'attendant seulement à gaigner la ville. Cest advertissement fut bien à propos, car les Allemans estoient deslogez le matin que nous passames, et s'estoient campez à Marennes : et ainsi arriva environ deux heures apres minuict; qui redoubla la joye, non seulement à monsieur de Termes, mais à tous les capitaines, soldats, et aux gens de la ville; car, à la verité dire, j'avois une des meilleures et des plus fortes compagnies de Piedmont. Je n'en eus jamais d'autres : si je cognoissois quelque besongne (1), je trouvois tousjours moyen de m'en deffaire.

(1) De l'espagnol *bisogno*, qui signifie soldat de recrue.

Deux heures avant jour, monsieur de Termes eut nouvelle comme monsieur de Savoye et le marquis de Guast estoient arrivez à Cavilimor, deux mil pres Savillan, le soir mesmes : qui nous fit encore croire que le camp venoit nous assieger, pource qu'ils s'estoient mis sur le chemin par lequel on nous pouvoit donner secours. Et comme le jour se monstra, arriverent des gens de Marennes nous advertir que toute l'infanterie prenoit le chemin du Mont-Tiron, et descendoit en la plaine de Sainct Fré, prenant le chemin plustost vers Carignan que de Savillan; et de plus en plus nous en venoient nouvelles. Je priay monsieur de Termes me laisser aller vers Cavilimor, sur la queuë de leur cavallerie; ce qu'il m'accorda, faisant monter à cheval le capitaine Mons (1) son enseigne, avec cinquante salades. Or, pendant que j'estois allé à Beme, monsieur de Tais (2), qui estoit nostre colonel, avoit envoyé en diligence à Savillan les compagnies de Boguedemar et du baron de Nicolas; et, pource que la mienne estoit lasse, je ne prins que le capitaine Favas et ceux qui estoient entrez avec moy, s'estans desja rafraischis, et quelque quarante des autres qu'estoient venus la nuict; le capitaine Lienard, lieutenant pour

(1) On croit que c'est celui dont parle Brantôme dans le passage suivant: *Ce brave M. de Mons, qui mourut à la guerre de Toscane, lieutenant de la compagnie de chevaux-legers de M. Cipiere.*

(2) Jean, seigneur de Tais en Touraine, pannetier du roi François I, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Loches, grand-maître de l'artillerie, et le premier colonel-général de l'infanterie française en 1544, époque de la création de cette charge; il perdit dans la suite sa charge de grand-maître de l'artillerie, pour avoir tenu quelques propos sur la duchesse de Valentinois et sur le maréchal de Brissac. Il fut tué dans la tranchée, au siége de Hesdin en 1558.

lors de Gabarret, avec trente ou quarante de sa compagnie, et le capitaine Breuil (1), de Bretaigne, enseigne du baron, qui est encores vivant, ainsi qu'on m'a asseuré n'aguieres, lequel depuis fut blessé à la jambe d'une arquebusade, dont il est boiteux, comme l'on m'a dit, avec autant de gens de la compagnie dudict baron : et nous en alasmes droict à Cavilimor, le long d'un grand ruisseau qui va audit Cavilimor, et à main gauche du grand chemin. Et, estant à demy mil de là, arriva un des gens du capitaine Gabarret, qui venoit à moy de sa part, me priant le vouloir attendre, qu'il montoit à cheval pour venir; et, comme il estoit long et tardif, il nous arresta de plus d'un grand quart d'heure : tellement que, si j'eusse suivy mon chemin sans l'attendre, je rencontrois monsieur de Savoye à une petite chappelle hors Cavilimor, tirant à Savillan, qui oyoit la messe, n'ayant que vingt cinq chevaux avec luy pour son escorte; et le marquis estoit party avec toute la cavallerie, prenant le chemin de Rouy, distant desja à plus d'un grand mil de là. Voyez comme un peu de sejour quelque fois porte dommage : peut estre eussions nous eu là une bonne fortune. Et, comme ledict Gabarret (2) fust arrivé, je m'acheminay, et fus

(1) François du Breil (car c'est ainsi que le nomme le P. Augustin de Paz, dans son Histoire généalogique des maisons nobles de Bretagne) étoit chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, et mestre de camp de dix compagnies de gens de pied, gouverneur de Granville, Abbeville, Saint-Quentin et Mariembourg. Il étoit dans Saint-Quentin en 1557, lorsque cette ville fut assiégée, et il y fut fait prisonnier. Son jeune frère, qu'on appeloit *le capitaine de La Roche*, étoit aussi chevalier de l'Ordre et capitaine de trois cents hommes de pied en 1552.

(2) Comme Montluc, en écrivant les noms propres, met souvent un *b*

incontinent à Cavilimor, où les gens de la ville me dirent que ledit seigneur n'estoit encores à demy mil de là. Nous nous cuidasmes le capitaine Mons et moy desesperer, ensemble tous les soldats, ayant perdu une si grande fortune pour la paresse dudict Gabarret, lequel nous chargeasmes de maledictions. Or, apres avoir demeuré là une grande piece sans sçavoir ce que nous devions faire, nous nous mismes sur nostre retour: mais lors il me souvint de l'advertissement de Marennes, qui fut cause que nous prismes le chemin à travers des prez, tirant à ceste plaine. Cependant nous oyons tousjours les tabourins du camp, et ceux de derriere en mesme temps; car il n'y a pas demy mil de Cavilimor à la veuë de la plaine; et, comme nous fusmes à la veuë, descouvrismes trois ou quatre ragachs (1) qui suyvoient le camp. Deux ou trois chevaux legers les coururent prendre, qui nous dirent qu'apres eux venoient deux enseignes de gens de pied et une de gens de cheval que monsieur de La Trinitat menoit. Lesdictes deux compagnies de gens de pied estoient celles du comte Petro d'Apport, gouverneur de Fossan, qu'un sien lieutenant, nommé le capitaine Ascanio, conduisoit; et les gens de cheval conduisoient ledit seigneur de La Trinitat et les munitions des farines avec une grand partie du bagage du camp, là où il y en avoit une grand quantité de celuy des Allemans,

au lieu d'un *v*, peut-être faudroit-il lire Gavaret, et non pas Gabarret? Les jugemens sur la noblesse du Languedoc, tome 3 des pièces fugitives, p. 67, indiquent une f mille noble de Toulouse portant le nom de Gavarret; mais à la page 65, il est fait mention de Jeanne Gabarret, qui épousa en 1641 un gentilhomme de Rieux.

(1) Valet de soldat, de l'italien *ragazzo*, qui signifie *jeune garçon*.

et des Espagnols que cinquante soldats allemans conduisoient, et autant d'Espagnols : tellement qu'ils pouvoient estre plus de quatre cens chevaux de bagage, et quatre vingts dix charrettes chargées de vivres et de l'equipage de l'artillerie. Alors le capitaine Mons s'en alla descouvrir monsieur de La Trinitat, tellement que son cheval luy fut blessé, et tourna incontinent à moy, me disant ces paroles : « Capitaine Montluc, il y en a « là à donner et à prendre. » Soudain je montay sur une petite cavalle d'un de mes soldats, et prins un mien sergent ayant vingt arquebusiers, et les allay descouvrir, lesquels ne faisoient conte de s'arrester pour les gens de cheval qu'ils avoient veu, ains marchoient tousjours tabourin sonnant. Et comme je fus aupres d'eux, je voyois une multitude de gens et chevaux qui marchoient par la plaine, qui estoit le bagage et les charrettes ; puis j'aperceus, sur le haut du costé où j'estois, marcher deux enseignes et les gens à cheval, et nombray les gens de pied de trois à quatre cens hommes, et pareillement les gens à cheval de trente à trente cinq salades. Et tout incontinent m'en retournay au capitaine Mons, et luy dis qu'ayant failly une grand fortune, il falloit qu'en tentissions une autre; lequel me fit response qu'il estoit prest à faire ce que je voudrois : et je le priay qu'il m'attendist là : car j'allois parler à mes soldats; et courus les trouver. Le capitaine Gabarret estoit avec ledit capitaine Mons à cheval, et le capitaine Favas, Lyenard et Breuil conduisoient les gens à pied; et moy, arrivé, parlay à eux et à mes soldats, leur disant que, comme Dieu nous avoit osté une bonne fortune, il nous en avoit baillé une autre en main, et, ores que les ennemis

fussent trois fois plus forts que nous, si nous ne combattions, puisqu'il s'en presentoit occasion, nous n'estions dignes d'estre soldats, tant pour l'honneur, que pour la richesse que nous avions devant nos yeux; car le butin n'estoit pas petit. Tous les trois capitaines me respondirent que, de leur opinion, on devoit combattre. Alors je haussis la voix, parlant aux soldats : « Et « bien, mes compagnons, ne serez vous pas de l'opi- « nion des capitaines? Quant à moy, je vous ay desja « donné la mienne, qu'il falloit combattre : et asseurez « vous que nous vaincrons; car le presage que j'ay « toujours eu le m'asseure, lequel ne m'a jamais « menty en quelque chose que j'aye entrepris; croyez, « mes amis, qu'ils sont desja à nous. »

Or ay-je tousjours faict entendre aux soldats que j'avois certain presage que, quand cela m'advenoit, j'estois seur de vaincre : ce que je n'ay jamais fait, sinon pour y faire amuser les soldats, afin qu'ils tinssent desja la victoire pour gaignée; et m'en suis tousjours tres bien trouvé, car mon asseurance rendoit asseurez souvent les plus timides. Les simples soldats sont aysez à piper (1), et quelque fois les plus habilles. Et lors d'une voix commencerent tous à crier : « Combattons, « capitaine, combattons. » Je leur remonstrois comme je voulois laisser à nostre queuë quatre picquiers, pour garder qu'aucun ne se reculast, et, si aucun le faisoit, qu'ils le tuassent : à quoy ils s'accorderent volontiers; et me fut fort difficile de pouvoir faire demeurer derriere lesdicts picquiers, suyvant nostre arrest, de tant que tous estoient affectionnez de venir les premiers au combat. Et nottez que le desordre vient tousjours plus-

(1) A tromper.

tost par la queuë que par la teste. Je commençay à marcher; et, comme les ennemis descouvrirent les gens de pied, ils firent alte à l'endroit d'une grande baisse (1) que l'eauë avoit faict par succession de temps, laquelle alloit finir au dessous du mont où nous estions. Je les vis dans la plaine portans leurs lances droites sans s'avancer; et vis aussi le capitaine Ascaigne sur un petit cheval gris, qui faisoit mettre ses picquiers dans la baisse tous de rang, puis alloit courant aux charrettes, pour les ranger pres du bout de la baisse là où ils estoient; et de là couroit au bagage, le faisant demeurer derriere, puis aux gens à cheval. Et cognus bien, à la diligence de ce capitaine, que c'estoit un brave homme; et me mis à deviner ce qui adviendroit de nostre combat, me mettant lors en doute, pour le bon ordre de ce chef. Si est-ce que la volonté ne me changea jamais; et pendant que le capitaine Ascaigne dressoit son combat je dressois le mien, et pris l'arquebuserie, la baillant au capitaine Gabarret, qui estoit à cheval; et notez que la leur estoit sur le haut de la baisse tirant à nous. Je prins les trois capitaines avec les picquiers, et deffendis aux arquebusiers ne tirer jamais, qu'ils ne fussent de la longueur de quatre picques, et au capitaine Gabarret qu'il fist tenir cet ordre; ce qu'il fit. Je dis aussi au capitaine Mons qu'il me prestast vingt cinq salades (2) pour m'ayder à tuer; car d'un jour, encores qu'il eut eu un bras attaché, à peine les eussions nous sçeu tuer; et le demeurant pourroit combattre leur cavallerie, encore qu'ils fussent plus forts que les nostres : à quoy il s'accorda, et donna

(1) D'un ravin. — (2) Espèce de casque fort léger. Ici ce mot est applicable à l'homme qui le portoit.

vingt cinq salades au jeune Tilladet (1) (qui est à present appellé monsieur de Sainctorens) et au capitaine Ydrou, chevaux legers de ladicte compagnie, lesquels sont encores en vie, et beaucoup d'autres qui estoient en ceste trouppe. Toutes nos trouppes marcherent en un coup droict à eux; et, comme je pensois que leur arquebuserie se jetteroit dans la baisse quand ils verroient approcher la nostre teste baissée, ce fut au contraire; car elle marcha droict à la nostre, et tout à un coup se tirerent de plus pres que de quatre picques. J'avois dit aux nostres que, dés qu'ils auroient tiré, missent la main aux espées sans s'amuser plus à recharger, et leur courussent sus; ce qu'ils firent. Je courus avec nos picquiers par le bout de la baisse, et nous jettasmes à coup perdu parmy eux. Ydrou et Tilladet chargerent monsieur de La Trinitat, et le rompirent : nos arquebusiers et les leurs se jetterent dans la baisse : toutesfois les nostres demeurerent maistres, et nos picquiers avoient abandonné les picques, et estoient aux espées. Et ainsi, combattans courageusement, arrivasmes tous aux charrettes, comme aussi fit le capitaine Mons; lesquelles furent renversées, et tous leurs gens en fuitte vers deux maisons qu'il y avoit bas en la plaine; et, poursuyvans tousjours nostre victoire, et les gens à cheval tuant parmy eux, bien peu en arriverent aux maisons. On en sauva quelques uns, mais des autres fort peu; car ce qui restoit en vie estoit si blessé, que je croy fermement qu'ils ne firent pas grand fruict. Nos gendarmes portoient en ce temps-là

(1) Bernard de Tilladet de Saint-Orens, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX, qui le fit colonel de la légion de Guyenne.

de grands coutelas tranchans pour coupper les bras maillez et destrancher les morions (1) : oncques de ma vie je ne vis donner si grands coups. Quant à la cavallerie, tout fut pris, s'enfuyant droict à Fossan, sauf monsieur de La Trinitat, luy cinquiesme, pour estre mieux monté que les autres. Le jeune Tilladet les suyvit, luy troisiesme, jusques à deux arquebusades de Fossan, et print un qui suyvoit l'un des drapeaux ; car l'enseigne qui la portoit l'avoit jetté sur le col de celuy qui amenoit son cheval. Incontinent apres nous nous acheminasmes, conduisans les charrettes et les bagages, et fallut retourner par le mesme chemin qu'ils estoient venus, devers Marennes, de tant que lesdictes charrettes ne pouvoient passer par autre lieu : et pour lors je vis un si grand desordre en nostre faict, que si vingt salades des ennemis fussent tournez à nous, ils nous eussent deffaits, parce que les soldats à pied et à cheval estoient si chargez de bagage et de chevaux qu'ils avoient gaigné, qu'il ne fut possible au capitaine Mons de r'allier une seule salade aupres de luy, ny moy deux arquebusiers ; de sorte que laissames les morts sans estre recherchez et fouillez. Les vilains (2) de Marennes, incontinent apres, y vindrent, et les despouillerent ; lesquels depuis nous ont dit plusieurs fois y avoir gaigné plus de quatre mil escus ; car il n'y avoit que trois ou quatre jours que ces deux compagnies avoient pris monstre (3) pour trois mois. Souvent le butin est cause de la perte : voyla pourquoy les capitaines y doivent prendre garde, mesmement lors qu'ils sçavent des garnisons voisines qui peuvent venir à eux :

(1) *Destrancher les morions :* couper les casques. — (2) Les habitans. — (3) Avoient reçu leur solde.

il est malaisé d'y pourvoir, car l'avarice du soldat est telle, qu'il creve souvent sous le faix, ne voulant prendre aucune raison en payement.

Apres ceste deffaicte, nous retournasmes à Savillan, où trouvasmes que deux vilains avoient donné l'alarme à monsieur de Termes, ayant porté nouvelles comme nous estions tous deffaicts. Nous le trouvasmes à demy desesperé; mais apres il eut une des plus grandes joyes qu'il eut jamais. Il y eut lors bon marché de besongne, car il se gaigna plus de quarante putains des Allemans, et plus de vingt des Espagnols. Ceste vilennie fut en partie cause de leur desordre. Nous voulusmes faire mettre tout au butin, et trouvasmes que n'estions que cent quarante cinq hommes et cinquante chevaux, me priant tous que chacun se tint avec ce qu'il avoit gaigné, et qu'ils me feroient un present, parce que je ne m'estois amusé à piller; ce que je leur accorday, voyant tout le monde contant; et me donnerent six cens escus, comme firent aussi les gens à cheval au capitaine Mons, mais je ne sçaurois dire combien. Voyla ce que nous fismes ceste journée à la queuë de leur camp. Il ne mourut sur le lieu, de nos gens, qu'un soldat du capitaine Baron, et cinq ou six blecez, et un mien corporal, lesquels guerirent. Il y a prou de gens de cheval et de gens de pied en vie qui se trouverent au combat, lesquels, lorsqu'ils liront ce livre, ne me dementiront. Je ne sçaurois dire, dont je m'estonne, si monsieur de Caillac s'y trouva, ou si monsieur de Termes le retint avec luy; mais, s'il ne s'y trouva, il estoit dans Savillan, et luy en souviendra bien.

Or l'entreprise qu'avoit le marquis de Guast se

monstra bien tost, car c'estoit pour s'aller jetter dans Carignan, et là faire un fort, et y laisser une bonne trouppe de gens de pied, comme il fit. Et le jour que je fis ceste deffaicte, il campa à un village pres Carmagnolle, à main droite du chemin de Reconi (1) audit Carmagnolle : il ne me souvient du nom; et à la minuit il envoya la plus part de sa cavallerie passer le pont à Lombrias, où une heure ou deux paravant y estoient passez deux chevaux legers de monsieur de Termes qui s'estoient trouvez au combat, et s'estoient desrobez avec leur butin, craignant que l'on leur fit mettre au blot; et advertirent monsieur d'Aussun et le seigneur Francisco Bernardin, qui estoient à Carignan, lesquels monsieur de Botieres y avoit envoyez expressement pour la demanteler, luy souvenant que monsieur de Termes et ledit seigneur Francisco luy avoient dict quatre mois paravant que le marquis feroit cela, et s'en empareroit pour la fortifier, qui seroit chose fort prejudiciable au service du Roy. Je n'avois affaire d'escrire cecy, si n'estoit pour monstrer aux jeunes capitaines qui liront ce livre, qu'ils n'attendent jamais à faire leur retraite à la teste d'un camp, s'ils ne sont assez forts pour donner la bataille. Mais, comme ces chevaux legers eurent parlé à monsieur d'Aussun, et dit la deffaicte que nous avions fait, il luy print envie, comme il avoit le cœur en bon lieu, de faire quelque chose avant se retirer. Ledict seigneur Francisco, ayant entendu par lesdits deux chevaux legers où estoit l'ennemy, il jugea qu'au point du jour ils les auroient sur les bras, priant instamment monsieur d'Aussun de se retirer; ce que ledit

(1) *Reconi* : Raconi. — (2) Au partage.

seigneur ne voulut jamais faire; et, ainsi qu'il fut jour, virent le marquis de Guast, toute l'infanterie, et partie des gens à cheval, qui marchoient au long de la riviere. Ledict marquis s'advança, et fit parler à monsieur d'Aussun, l'amusant tousjours; le seigneur Francisco lui crioit que le marquis ne faisoit cela que pour les amuser: mais il n'en voulut jamais rien croire (on ne peut fuyr son malheur), jusques à ce que deux chevaux legers qu'il avoit envoyé sur le chemin de Lombrias luy firent le rapport de la verité; mais c'estoit trop tard, car la plus grand part de leur cavallerie estoit passée. Il n'y avoit que deux batteaux; mais ils estoient grands et avoyent commencé passer une heure apres minuit. Alors monsieur d'Aussun dict au seigneur Francisco Bernardin qu'il se retirast jusques aupres du pont des Loges, et que là il fist alte: ce qu'il fit. De gens de pied, il n'avoit que le chevalier Absal (1) avec sa compagnie seule; et luy dit qu'il s'en allast le petit pas apres le seigneur Francisco, et qu'il fist souvent alte, pour le secourir s'il avoit besoin: ce qu'il fit; et tout à un coup arriverent cinquante ou soixante chevaux des ennemis attaquer l'escarmouche. Bien est vray qu'outre sa compagnie et celle du seigneur Francisco, il avoit trente salades de la compagnie de monsieur de Termes, que le vieux Tilladet (2) commandoit; et estoient partis d'avec monsieur de Termes il y avoit sept ou huict jours, par le commandement de monsieur de Botieres et priere qu'il luy fit

(1) Le chevalier Absal, gentilhomme ferrarois.

(2) Antoine de Cassagnet, seigneur de Tilladet, de Cassagnes et de Caussens, gouverneur de Verue en 1555, gentilhomme de la chambre du Roi, blessé à mort devant le Mont-de-Marsan, le 13 septembre 1569.

de les y envoyer : ce que ledict seigneur regrettoit bien, ne les ayant à l'heure qu'il attendoit le siege. Ledict seigneur d'Aussun commença à faire sa retraicte, et mit ses gens en trois trouppes : l'ennemy le suyvoit tousjours de pres ; son lieutenant, qui s'appelloit Hieronim Magrin, menoit la premiere trouppe : et aucunefois les ennemis le menoient jusques à la trouppe que conduisoit monsieur d'Aussun; autresfois ledit Hieronim rechargeoit les ennemis, ausquels arrivoit tousjours force gens ; et, comme ils se virent plus forts, chargerent le capitaine Hieronim à toute bride, et le ramenerent dans la trouppe de monsieur d'Aussun, lequel fit une cargue, et ramena lesdits ennemis jusques dans leur grand trouppe, laquelle chargea ledict seigneur d'Aussun, et le ramena sur les bras du capitaine Tilladet. Une autre trouppe d'ennemis qui venoient encores au galop, outre ceux-là, chargea ledit Tilladet, qui estoit advancé pour secourir monsieur d'Aussun ; de sorte que l'ennemy estoit plus fort de gens à cheval quatre fois que les nostres ; et tousjours leur arrivoit rafraischissement en mesme heure qu'ils passoient la riviere : tellement que tout alla en desordre et en routte, et fut porté par terre monsieur d'Aussun, son lieutenant, et plus de cinquante prisonniers ; le capitaine Tilladet prins deux fois, et recouvert de ses compaignons, lesquels, serrez en trouppe, tournoient visage jusques au pont des Loges. Le seigneur Francisco Bernardin, qui estoit en bataille aupres du pont, vit venir sur ses bras tout ce desordre ; et, voyant qu'il n'estoit suffisant avec sa trouppe d'y remedier, print party, et passa le pont, et là fit teste : qui fut cause que beaucoup de nos gens se sauverent encores,

et qui tournoient visage, sur sa faveur, au bout dudict pont.

Or le chevalier Absal, qui avoit prins un peu à main gauche, se retiroit le pas, et souvent fit faire halte; qui fust occasion qu'il ne peut gaigner le pont; car une partie des ennemis, voyant la victoire, coururent à luy, qui avoit veu toute nostre cavallerie desfaicte et en routte. Chacun peut juger quel courage luy et ses gens pouvoient avoir; lesquels furent tous taillez en pieces, le drappeau prins, et il se sauva sur un petit cheval.

Voyla la routte (1) qu'eust monsieur d'Aussun, plus pour une superbe de vouloir faire quelque chose grande, que non pour faute de cœur ny de conduicte; car en premier lieu il rangea bien ses trois trouppes, de sorte que toutes trois combattoient, et luy mesmes, ayant esté prins, tenant l'espée sanglante au poing, et terre, car son cheval estoit mort. Et s'il se fut voulu contenter de raison, il ne fut jamais entré en dispute avec le seigneur Francisco Bernardin; car il y avoit faict ce que bon capitaine devoit faire, tant de sa personne que de sa conduicte. Le Roy, apres la delivrance dudict seigneur d'Aussun, les appointa, par ce que le seigneur Francisco (2) le fit appeller

(1) *La routte :* la déroute.

(2) D'Ossun imputa sa défaite à Francisco Bernardin de Vimercat. « Ils en vinrent aux grosses paroles, dit Forquevaulx (*Vies des grands « capitaines*). Ils furent prêts à vider ce différend par les armes, si le « Roy, par une puissance absolue, ne leur eût commandé, à M. d'Aus- « sun de satisfaire Vimercat, et à Vimercat de recevoir la satisfaction. » Le monarque déclara que *tous deux estoient gens de bien.* Malgré cela, Forquevaulx prononce *qu'il y eut en M. d'Aussun un peu trop de témérité, et en la prudence de Vimercat un peu de manquement de courage.*

pour luy reparer le tort qu'il luy avoit faict, ayant dict au marquis de Guast et ailleurs qu'il l'avoit abandonné au besoin. Ledict seigneur d'Aussun le rendit satisfaict et contant; et l'un et l'autre avoient bien fait leur devoir; mais, si ledict seigneur d'Aussun eut prins le conseil dudit seigneur Francisco, il n'eust pas esté deffaict : il n'estoit pas raisonnable qu'il se perdist aussi, ne pouvant reparer sa faute d'avoir tant temporisé à faire sa retraicte à la teste d'une armée. Si je voulois mettre encores d'autres exemples de ceux qui veulent combattre à la teste d'un camp se retirant, je le pourrois faire : tesmoin Mauchaut, où monsieur le mareschal de Strosse perdit la bataille, non pas à faute de cœur, car il y fut fort blessé, ny à faute de conduicte, car il avoit aussi bien rangé ses gens pour sa retraicte droict à Lusignan (1) qu'homme eust sçeu faire; le seigneur Mariou de Sainct Flour, qui me perdit presque toute ma cavallerie aupres de Piance (2), en voulant faire de mesmes à la teste d'un camp. Plusieurs sans considération tombent en ces fautes, comme j'ay cy-devant escrit, et en pourrois escrire d'autres, qui seroient longues à racompter. Je vous prie, capitaines mes compagnons, ne mesprisez mon conseil; car, puis que tant de vaillans et sages capitaines se sont trouvez mal de ces retraictes, on n'en peut esperer rien de bon. Il faut vouloir ce qu'on peut et ce qu'on doit, et non pas à la teste d'une armée attaquer vostre ennemy et entreprendre vostre retraicte.

Le marquis de Guast passa le pont à l'heure mesmes avec tout son camp, et se mit dans Carignan, où

(1) *Lusignan :* Lucignano en Toscane. — (2) *Piance :* Pienza en Toscane.

il designa un fort enfermant le bourg (1); ce qu'il eut bien tost faict, pour ce que les fossez qui enfermoient ledict bourg et la ville luy ayderent beaucoup; et y laissa deux mil Espagnols et deux mil Allemans, et le seigneur Pierre Colonne (2) pour chef. (A la verité il fit une bonne eslection, et ne trompa personne de la bonne opinion que l'on avoit de luy; car c'estoit un homme qui avoit beaucoup d'entendement et de valleur), laissant à Carmagnolle Cesar de Naples avecques quelques enseignes d'Italiens (du nombre desquels ne me souvient) et deux mille Allemans; à Reconi, quatre enseignes d'Espagnols, c'est à scavoir, Louys Quichadou, dom Jean de Guibare, Mandosse, et Agillere (3); la cavallerie à Pingues et à Vinus et Vigon; et puis s'en alla à Milan, apres avoir renvoyé le demeurant de son camp à Quiers, et monsieur de Savoye à Verseil.

Quelque temps apres, monsieur de Termes mena une entreprise, qui ne fut jamais descouverte qu'à monsieur de Botieres et à moy, non pas mesme à monsieur de Tais, qui estoit colonel. Il y avoit un marchand de Barges, grand amy et serviteur de monsieur de Termes, et bon françois, nommé Granuchin, qui, venant de Barges à Savillan, fut prins des chevaux legers de la compagnie du comte Pedro d'Apport (4),

(1) *Le bourg :* le faubourg.

(2) Pirrhus Colonne (en italien *Pirro Colonna*), et non pas Pierre. C'est ainsi qu'il est toujours nommé dans la Vie de César Maggi, ou César de Naples, par *Luca Contile*: ce fut par forfanterie qu'il prit le nom de *Pirrhus*, roi d'Epire.

(3) Dom Juan de Guevara, Mendoza et Aguilart.

(4) Le comte Pietro de Porto, d'une famille noble de Vicence, fils d'un fameux jurisconsulte. Dès ses premières années, il s'attacha à

gouverneur de Fossan; lequel tantost on menassoit de pendre, et tantost de le mettre à rançon : de sorte que le pauvre homme demeura huit jours en desespoir de sa vie; à la fin il s'advise de faire dire au comte que, s'il luy plaisoit qu'il parlast à luy, il luy diroit des choses qui seroyent à son profit et honneur. Lequel comte parla à luy, et ledit Granuchin luy proposa qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'il ne fust seigneur de Barges, et qu'il estoit en sa puissance de luy mettre le chasteau entre les mains, car la ville n'estoit forte. Le comte, curieux d'entendre à ceste entreprinse, conclud et arresta que Granuchin bailleroit son fils et sa femme en ostage; et ledit Granuchin proposa la façon, disant qu'il estoit grand amy du capitaine du chasteau, et que les vivres qu'on mettoit dedans passoyent par ses mains; et qu'il avoit part à quelque traffic qu'ils faisoyent ensemble, sçavoir est, ledit capitaine du chasteau, nommé La Mothe, et luy; aussi l'Escossois qui gardoit les clefs du chasteau estoit fort son amy, auquel faisoit tousjours gaigner quelque chose; lequel s'asseuroit de le convertir, non toutesfois ledit capitaine La Mothe; mais qu'il estoit malade d'une fiebvre quarte qui le tenoit quinze ou vingt heures, et ne bougeoit du lit, ains y demeuroit presque toujours : et comme il seroit hors de prison, il s'en yroit pleindre à monsieur

Guidobalde de La Rovère, duc d'Urbin; après la mort du duc, il entra au service de l'Empereur, dans l'armée qui étoit alors en Piémont. Le duc de Savoie voulut plus tard l'attirer près de lui, et lui donna mille hommes de pied à commander, avec mille écus d'appointemens annuels. Quelque temps après, sa réputation le fit rechercher des Vénitiens, qui lui offrirent une compagnie de cinquante hommes d'armes avec un traitement honorable et avantageux; et ce fut vers ce temps-là qu'il périt à Barges, à la fleur de son âge.

de Termes de deux hommes qui avoyent le bruit d'estre imperiaux, qui l'avoient vendu et adverty les ennemis de son allée; et qu'apres avoir laissé sa femme et son fils pour ostage, il iroit demander raison à monsieur de Botieres par le moyen de monsieur de Termes, et puis il s'en iroit à Barges, au chasteau, et qu'un dimanche matin il feroit sortir de quinze à vingt soldats que La Mothe y avoit, ne reservant sinon l'Escossois, le sommeiller et le cuisinier, pour aller prendre ceux qui l'avoyent vendu, ainsi qu'ils seroyent à la premiere messe le matin : et cependant, ceste nuict-là, le comte feroit marcher quarante soldats, lesquels seroient embusquez devant jour à un petit taillis qu'il y a loing une arquebuzade de la faulse porte; et comme il seroit temps de venir, il dresseroit un drappeau blanc au dessus de la faulse porte. Or il y avoit un prestre de Barges qui estoit banny, et se tenoit à Fossan, qui estoit amy de Granuchin, lequel faisoit tout ce qu'il pouvoit pour sa delivrance, qui fut appellé à leur deliberation, pour-ce que ledit prestre avoit parlé souvent au comte en faveur dudit Granuchin. Et fut conclud que le prestre se rendroit une nuict qu'ils arresterent, à moytié chemin de Fossan à Barges, en un petit bois; et, pour le recognoistre, feroit un sifflet; et que, s'il avoit converty l'Escossois, il le meneroit avec luy pour arrester ce qu'il falloit faire. Ainsi Granuchin escrivit une lettre à monsieur de Termes, par laquelle il le prioit demander le sauf-conduit à monsieur de Botieres, pour faire venir sa femme et son fils à Fossan entrer pleges (1) pour luy; car il avoit tant fait, avecque l'ayde de certains amys qu'il avoit moyenné,

(1) *Pleges* : Caution.

que le comte le laissoit aller moyennant six cens escus; et que, si luy-mesme n'estoit dehors et en liberté, ne trouveroit homne qui voulust achepter de son bien pour faire l'argent; et que, s'il avoit le sauf-conduit, luy pleust le bailler à un sien amy, qu'il nomma à Savillan, auquel il escrivoit, et prioit faire les diligences de faire venir sa femme et son fils audit Fossan. Et cela fut arresté. Ledit Granuchin sortit, et vint audit Savillan trouver monsieur de Termes, auquel il compta toute l'entreprinse, et sa marchandise. Incontinent monsieur de Termes, qui commençoit desja à tomber malade d'une maladie (1) qui luy duroit chasques fois quatorze ou quinze jours, m'envoya querir, et me communiqua le tout : et tous trois arrestames que ledit Granuchin yroit parler avec monsieur de Botieres pour luy compter l'entreprinse. Monsieur de Termes luy bailla des lettres addressantes audit seigneur de Botieres, lequel, apres l'avoir entendu, n'en fit pas grand cas, mais seulement rescrivit à monsieur de Termes que, s'il cognoissoit qu'on se deust fier audit Granuchin, qu'il en fist comme bon luy sembleroit. A laquelle responce monsieur de Termes eust opinion que monsieur de Botieres seroit bien aise qu'il receust quelque escorne; aussi ne s'aimoyent ils guerres; de sorte qu'il vouloit rompre l'entreprinse; mais, voyant ledit Granuchin desesperé si elle ne se faisoit, et moy encores plus de laisser eschapper une telle prise sur nos ennemis, je priay monsieur de Termes la me laisser conduire; lequel difficilement le me voulut accorder, craignant tousjours que, s'il en advenoit mal, monsieur de Botieres luy presteroit une cha-

(1) Des attaques de goutte.

rité envers le Roy, comme c'est la coustume; car, quand on porte quelque dent de laict à quelqu'un, on est bien aise qu'il face tousjours quelque pas de clerc, afin que le maistre aye occasion de se courroucer et reculer celuy-là, le blasmant de n'avoir voulu croire les plus sages. En fin, par importunité il m'accorda ladicte entreprise.

Ledit Granuchin partit pour s'en aller à Barges, et descouvrit le tout au capitaine La Mothe et à l'Escossois, ausquels monsieur de Termes en escrivit aussi: et la nuict venuë, partirent tous deux seuls (car ledit Granuchin sçavoit bien le chemin) et se rendirent au bois, là où ils trouverent le prestre, et arresterent que ledict comte quitteroit la rançon audit Granuchin, et qu'il luy bailleroit autant comme les soldats qui l'avoient prins luy avoient osté; et, en outre, luy bailleroit sa demeure au chasteau, pres du capitaine qu'il y mettroit, avec certaine pension d'argent pour s'entretenir; et feroit espouser à l'Escossois une fille heritiere qu'il y avoit à Barges; luy donneroit aussi certain entretenement, de tant qu'il ne pourroit jamais plus retourner ny en Escosse ny en France. Cela fut tout arresté et conclu, et que le prestre luy aporteroit toutes ces promesses, signées et scellées des seing et armes du comte, à une cassine qui estoit au frere dudict prestre, là où il venoit quelques fois la nuict; et que le dimanche apres l'execution se feroit. Granuchin vint à Savillan, apres avoir reçeu les obligations, et nous monstroit tout. Or il n'y avoit plus jusques au dimanche que trois jours. Il s'en retourna incontinent, et arrestames qu'il meneroit deux guides, les meilleures qu'il pourroit trouver, non toutesfois qu'il leur descouvrit

rien, mais avec des lettres feintes, où il ne se parleroit que de quelque vin qu'il m'avoit acheté. Les guides furent le samedy à midy à Savillan : je prins le capitaine Favas, mon lieutenant, et dans ma chambre luy communiquay toute l'entreprise, et comme je voulois que ce fust luy qui l'executast ; à quoy ne contredit, estant homme de bonne volonté : et fut accordé qu'il attacheroit les guides par le corps, et qu'il n'entreroit en chemin aucun ny carrefour, mais à travers la campagne. Il eut grand affaire à convertir les guides, pource qu'il falloit passer trois ou quatre ruisseaux, et qu'il y avoit de la neige et de la glace par tout. Nous demeurasmes plus de trois heures à disputer ce chemin ; à la fin tous deux les guides s'en accorderent, à chacun desquels je donnay dix escus, et les fis tres-bien soupper. Nous advisames qu'il ne falloit mener gueres de gens, pour ne faire grand bruit. Nous faisions lors un rampart pres la porte de Fossan, ayant rompu un peu de la muraille, et fait un pont pour aller chercher la terre dehors. Par là je jettay le capitaine Favas dehors, luy trente-cinquiesme seulement ; et comme nous fusmes dehors, attachasmes les guides, pour crainte qu'ils ne se perdissent ; et ainsi se mit en chemin. Or l'assignation des ennemis estoit en mesme heure, de sorte que Granuchin leur avoit baillé le chemin pour venir à ce taillis à main droicte, et aux nostres pour venir passer aupres des murailles de la ville à main gauche : et comme ils furent à la faulse porte, Granuchin et l'Escossois s'y trouverent, qui estoit l'heure à laquelle l'Escossois avoit accoustumé faire sa sentinelle sur la faulse porte, et ne furent jamais descouverts. Estans arrivez, ils les mirent dans une cave du chasteau, où l'on leur

avoit appresté du feu de charbon, du pain et du vin. Cependant le jour arriva, et, comme la cloche sonnoit pour dire la messe bas à la ville, l'Escossois et Granuchin commanderent à tous les soldats qui estoient dans le chasteau, d'aller prendre à la messe ces deux que Granuchin chargeoit l'avoir trahy; et n'y demeura que La Mothe, son valet de chambre, qui servoit de soldat, celuy qui faisoit la depence, le cuisinier, l'Escossois et Granuchin : l'Escossois leva le pont, et lors ils firent sortir le capitaine Favas, le faisant mettre derriere des fassines qu'il y avoit au fons de la bassecourt, les genoux à terre ; et apres allerent incontinent mettre le drappeau sur la faulse porte. Et bien tost apres le prestre arriva, et environ quarante soldats avec luy : et comme ils furent dedans, l'Escossois ferma la faulse porte, et à l'instant le capitaine Favas et sa trouppe leur coururent sus, lesquels firent quelque peu de deffence, de sorte qu'il en mourut sept ou huit : Granuchin sauva le prestre, et ne voulut endurer qu'il receust aucun desplaisir. Or il y avoit un paysan qui venoit d'une maisonnette au dessus du chasteau, lequel apperceut entrer par la faulse porte ces soldats espagnols portant la croix rouge, et courut bas à la ville donner l'alarme, et dire que le chasteau estoit trahy. Lors les soldats qui avoyent esté tirez dehors pour aller prendre les deux hommes à la messe, voulurent s'en retourner au chasteau; mais les nostres leur tirerent arquebusades, toutesfois bien haut pour ne les toucher, faignant estre ennemis, crians tousjours: *Imperi, Imperi,* et *Savoye!* qui fut cause que lesdits soldats s'enfuirent à Pignerol, et porterent nouvelles à monsieur de Botières que Granuchin

avoit trahy le chasteau, et que l'ennemy estoit dedans. Monsieur de Botieres despescha, bien en colere, un courrier à monsieur de Termes pour l'advertir de ces nouvelles: et outre, trois ou quatre marchans de Barges, qui tenoient le party du Roy, s'en vindrent fuyants à Savillan; de sorte que nous tinsmes entierement que la trahison double estoit tournée contre nous, comme il advient bien souvent. Je n'osois aller voir monsieur de Termes, qui estoit au lit, malade, quasi desesperé, et disoit ces mots souvent: « Ha! monsieur de Mont-« luc, vous m'avez ruyné; pleust à Dieu ne vous avoir « jamais creu! » Et ainsi demeurasmes jusques au mercredy. Cependant ils mirent les soldats qui estoient entrez dans la cave, prenant mes soldats les croix rouges, et mirent un drappeau blanc, aussi avec la croix rouge, sur une tour, ne criant autre chose dedans le chasteau, que, *Imperi, Imperi!*

Or incontinent Granuchin fit signer une lettre au prestre, par laquelle il mandoit au comte qu'il s'en vint prendre possession de la ville et du chasteau; que Granuchin luy avoit tenu ce qu'il luy avoit promis: et manda venir un païsant de son frere, auquel il fit bailler la lettre par le prestre mesmes, luy disant que, s'il faisoit aucun signe en luy baillant la lettre, ou autrement, qu'il le tueroit: et aussi fit dire par ledit prestre audit laboureur quelques autres paroles de bouche. Le paysan s'en va sur une jument courant à Fossan, là où il n'y a que douze mil; et tout incontinent le comte se resolut d'y envoyer ceste nuit un sien corporal nommé Janin, avec vingt-cinq des plus braves de toute sa compagnie, lequel se rendit au point du jour à Barges. Et comme il arriva au chasteau, Gra-

nuchin, le prestre et l'Escossois le firent entrer par la mesme faulse porte ; et cependant le capitaine Favas s'alla mettre derriere les fassines, comme auparavant, combien que Granuchin fist un peu le long à ouvrir la porte, pource qu'il vouloit voir clair, et regarder si le prestre feroit signe aucun : aussi vouloit-il que ceux de la ville les vissent entrer. Et comme le jour fut clair, ils ouvrirent la faulse porte, leur faisant entendre que les soldats du prestre dormoient, pour le long travail qu'ils avoient souffert la nuict auparavant : et comme ils furent dedans, l'Escossais ferma soudain la porte, et promptement le capitaine Favas sort, courant à eux sans leur donner loisir, qu'à bien peu, de mettre le feu aux arquebuzes; ce que les nostres firent, car ils les avoient toutes prestes. Quoy que ce fust, ils se mirent en deffence avec leurs espées : de sorte qu'il y eut six soldats des miens blessez, et en mourut de ceste trouppe quinze ou seize, desquels le corporal Janin en fut un, qui fut un grand malheur pour nos entrepreneurs, et un sien frere : le reste ils amenerent à la cave, les attachant de deux en deux ; car ils estoient desja dans le chasteau plus de prisonniers que des nostres mesmes.

Et, pource que ce combat dura plus que l'autre, les ennemis crioyent combattant, *Imperi!* et les nostres, *France!* de sorte que la voix alloit jusques à la ville, et mesmement les arquebuzades qui furent tirées. Et pour n'estre encores descouverts, parce que leur dessein estoit d'y attirer le comte (car pour ceste occasion se jouoit la farce), ils monterent tous sur les murailles du chasteau, et la crioyent *Imperi et Savoye*, portans tous la croix rouge, comme j'ay desja dit. Or le païsant qui avoit porté la lettre au comte ne vint

pas avecques eux au chasteau, s'estant arresté à la cassine de son maistre, et fut incontinent envoyé querir, et baillé un' autre lettre pour la porter audit comte à Fossan par les mains du prestre, par laquelle il l'advertissoit que le corporal Janin estoit tant las, qu'il n'avoit peu escrire ; mais qu'il luy avoit donné charge de luy mander le tout, et qu'il s'estoit mis à dormir. Le comte, apres avoir veu ceste lettre, se resolut de partir, non pas le lendemain qui estoit le mardy, mais le mercredy apres. Quand Dieu nous veut punir, il nous oste l'entendement, comme il advint au fait de ce gentilhomme. Et en premier lieu le comte estoit reputé pour l'un des accors hommes, et autant sage et vaillant qu'il y en eust en tout le camp : et neantmoins il se laissa aveugler de deux lettres de ce prestre, et mesmement par la derniere, de laquelle il ne devoit rien croire qu'il ne vist lettre de son corporal ; et devoit regarder si l'excuse estoit suffisante de dire que sondit corporal s'estoit mis à dormir. Mais nous sommes aveuglez quand nous souhaittons quelque chose. Croyez, messieurs qui faites des entreprises, que vous devez songer tout, peser tout, jusques à la moindre petite particularité : car, si vous estes fin, vostre ennemy le peut estre autant que vous. A fin (dit-on) fin et demy. Ce qui le trompa encore le plus, fut que le mardy, ceux de la ville, qui pensoient estre devenuz imperiaux, faisans encores quelque doute, pour les cris qu'ils avoyent ouys au combat, envoyerent cinq ou six femmes au chasteau vendre des gasteaux, pommes et chastaignes, pour voir si elles pourroient descouvrir qu'il y eust de la trahison ; car tous ceux qui estoient demeurez dans la ville avoient desja pris la croix

rouge. Et comme noz gens les virent venir contre-mont, ils se douterent bien que c'estoit pour quelque occasion; ce qui leur fit resoudre de faire bonne mine, et allerent abbatre le petit pont-levis, et les firent entrer dedans. Lors mes soldats se mirent à promener en la basse-court avec leurs croix rouges, sauf trois ou quatre qui parloient bon espagnol, lesquels parlerent ausdites femmes, et leurs acheterent ce qu'elles portoient, feignans estre espagnols. Et apres, elles s'en retournerent à la ville, asseurant les habitans qu'il n'y avoit point de finesse; et apporterent une lettre aussi, que La Mothe escrivoit à un sien amy à la ville, par laquelle lui prioit d'aller vers monsieur de Botieres, pour luy dire qu'il n'avoit jamais esté consentant à la trahison de Granuchin, et la baillerent à une de ces femmes, sçachant bien que celuy à qui il escrivoit ne s'y trouveroit pas, et qu'il seroit des premiers qui s'en seroit fuis, à cause qu'il estoit bon François; mais ils vouloient que la lettre tombast entre les mains de ceux qui tenoient le parti imperial; comme il advint.

Ainsi que le comte arriva le mercredy matin, nos gens du chasteau le descouvrirent au long de la plaine : les gens de la ville luy allerent au devant à la porte, où estant, il leur demanda si la chose estoit certaine que ledit chasteau estoit entre ses mains. Auquel ils respondirent qu'ils le tenoyent pour vray ; mais qu'à la premiere fois que ses gens y entrerent, on y tira force arquebuzades dedans, et s'y fit un grand bruit; et le lundy matin, quand les autres y entrerent, ils ouyrent de mesmes un grand bruit, lequel dura plus longuement que le premier, et qu'il leur sembloit entendre une fois crier *France!* et une autre fois *Impery* et

Duco! toutesfois, que hyer ils avoient envoyé de leurs femmes audit chasteau avec des fruicts, fouasses et chastaignes, lesquelles ils avoient laissées entrer, et virent que tous les soldats portoient la croix rouge. Surquoy le comte dit à son lieutenant qu'il descendist, et qu'il fist repaistre sa compagnie ; et dit à ceux de la ville qu'ils luy apprestassent promptement quelque chose à manger; car, dés qu'il auroit mis ordre au chasteau, il viendroit disner, et prendre leur serment de fidelité, et, ce fait, s'en retourneroit à Fossan. Or il y a une montée fort malaisée de la ville au chasteau, qui fut cause que le comte descendit à pied, accompagné d'un sien nepveu, d'un autre gentilhomme et son trompette. Et, comme il fut à l'entrée du pont, qui estoit baissé et la porte fermée (toutesfois le guischet estoit ouvert, de sorte qu'un homme y pouvoit passer et un cheval, le tirant par la bride), Granuchin et le prestre, estans à la fenestre, l'ayant salué, luy dirent qu'il entrast : ausquels il respondit tousjours qu'il n'en feroit rien, qu'il n'eust parlé au corporal Janin. Comme ils virent qu'il ne vouloit entrer, Granuchin dit au prestre, pour le faire oster de là, qu'il allast dire au corporal Janin que monsieur estoit à la porte, et luy-mesme s'osta de la fenestre, faignant d'aller en bas. Alors le capitaine Favas et les soldats coururent ouvrir la porte, qui n'estoit point fermée à clef, et tout à un coup sauterent sur le pont. Le comte, qui estoit un des plus disposts hommes de l'Italie, qui tenoit son cheval par la bride, estant un des bons chevaux dudit pays, lequel je baillay depuis à monsieur de Tais, bondit par dessus une petite muraille qu'estoit pres du pont, en tirant le cheval apres luy, sur

lequel il vouloit sauter ; car il n'y avoit cheval si grand, pourveu qu'il peut prendre l'arson, qu'il ne se mist en selle armé de toutes pieces. Il fut poursuivy du bastard de Bazordan, nommé Janot, qu'est encore en vie, estant pour lors de ma compagnie : lequel, par mal'heur, ne voulut ou ne put passer la petite muraille, pour luy sauter au collet, mais luy tira une arquebusade, laquelle luy donna au defaut de la cuirasse, et luy entra dans le ventre, perçant à travers les boyaux jusques presque de l'autre costé : dequoy il tomba par terre. Le capitaine Favas print son nepveu, un autre print le trompette, l'autre se sauva contre bas, criant que le comte estoit prins ou mort. Le lieutenant et toute sa compagnie tournent, remonter à cheval d'un si grand effroy, qu'ils ne cesserent le galop jusques à Fossan. Que si Janin à la seconde entrée n'y eust esté tué, on eust non-seulement attrappé le comte, mais peu à peu toute sa trouppe ; car on l'eust forcé de parler à eux, luy tenant la dague aux reins, s'il eust fait nul signe : et peut estre eussions nous eu moyen d'enfiller quelque entreprinse sur Fossan ; car une en amene un'autre. Ce fait, sur la nuit on me despecha le capitaine Milhais de ma compagnie, pour me porter les nouvelles, et me faire le discours comme tout estoit passé, avec une lettre du comte, par laquelle il me prioit que, puis qu'il estoit mon prisonnier et de mes gens, pouvant plus gaigner à sa vie qu'à sa mort, je luy fisse ceste courtoisie de luy envoyer à toute diligence un medecin, un chirurgien et un apoticaire. Le capitaine Milhais me vint trouver, estant entré lors qu'on ouvroit la porte de la ville, et me trouva que je m'habillois, lequel

me conta le tout, ayant demeuré depuis le dimanche jusques au mercredy en grand peine et ennuy ; car, ores que je regrettasse la place, je regrettois encores plus mon lieutenant et mes soldats, la pluspart desquels estoyent gentils-hommes. Or incontinent je m'encourus au logis de monsieur de Termes, que je trouvay dedans le lict malade. J'oserois dire que luy ny moy n'eusmes jamais une plus grand joye : car nous sçavions bien qu'on nous eust accommodez de toutes façons. Et soudain je fis partir un medecin, un chirurgien et un apoticaire, ausquels baillay trois chevaux des miens, qui ne cesserent d'aller jusques à ce qu'ils furent là : mais il n'y eut ordre de le sauver, car il mourut à la minuict, et fut porté à Savillan ; lequel tout le monde desiroit voir, comme faisoit aussi monsieur de Termes tout malade. Il fut regretté beaucoup. Le lendemain j'envoiay le corps à Fossan, et retins le nepveu et le trompette et les autres qui estoyent prisonniers à Barges, jusques à ce qu'ils m'eussent renvoyé la femme et le fils dudit Granuchin : ce qu'ils firent le lendemain ; et moy de mesmes leur delivray tous les prisonniers.

Je vous prie, capitaines qui lirez et verrez cecy, considerez si c'est entreprinse d'un marchand : un vieux capitaine seroit bien empesché de la conduire avec tant de ruses et finesses que cestuy-cy fit ; et, encores que le capitaine Favas en fust l'executeur, neantmoins ce marchand fut, non seulement l'origine de tout, mais aussi l'executeur, ayant eu le cœur, pour se vanger, de mettre en hazard et sa femme et son fils. En lisant cecy, mes compagnons, vous pouvez apprendre la diligence avecques si grandes froidures, les ruses

et finesses qui furent jouées dans le chasteau par l'espace de quatre jours, telles qu'homme ne les sceut descouvrir, ny des nostres ny des leurs, nous tenant tous en doute. Le comte s'y porta, pour un sage chevalier, bien legerement, lors de la seconde lettre; mais il repara sa faute, lors qu'il ne voulut entrer sans voir son homme. Tout cela ne lui servit de rien, comme vous avez veu. Lors que vous dresserez ces entreprinses, pesez tout, n'allez jamais à l'estourdy, et, sans vous precipiter ny croire de leger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ay veu plus de trompez qu'autrement: et, quelque asseurance et quelque promesse qu'on vous donne, faites une contrebatterie; et ne vous fiez pas tant à celuy qui conduit la marchandise, que vous n'ayez quelque corde en main pour sauver vostre faict de l'autre costé. C'est mal fait de blasmer celuy qui conduit une entreprinse, si elle ne reussit; car il faut tousjours tenter si elle ne porte : pourveu qu'il n'y ait de la faute ou sottise, c'est tout un. Il faut essayer et faillir; car, se fiant aux hommes, on ne peut lire dans leur cœur : mais allez y sagement. J'ay tousjours eu ceste opinion, et croy qu'un bon capitaine la doit avoir, qu'il vaut mieux aller attaquer une place pour la surprendre, lors que personne ne vous tient la main, que si quelque traistre la conduict; car pour le moins estes vous asseuré qu'il n'y a point de contre trahison; et vous retirerez, si vous faillez, avec moins de danger, car vostre ennemy ne vous peut dresser des embusches.

Cesar de Naples, estant ce jour à Carmagnolle, fut adverty de la mort du comte, dequoy il fut bien fasché: et, pour asseurer Fossan, y voulut envoyer trois compagnies italiennes, lesquelles d'autres fois y avoyent

esté en garnison, c'est à sçavoir, Blaise de Somme neapolitain, et Baptiste millanois, et Roussane piedmontois; lesquels ne voulurent partir promptement, (craignant que nous les combatissions) et qu'ils n'eussent une bonne et forte escorte. Les Allemans qu'il avoit avecques luy n'y voulurent aller : qui fut cause qu'il manda à Reconis, aux quatre compagnies espaignoles qui estoyent en garnison, c'est à sçavoir, dom Jean de Guavare, maistre de camp, Louys Quichadou, Aguilbert et Mandosse : surquoy ils furent deux jours sans oser se mettre en chemin. Cependant monsieur de Termes fut adverty par son espion que lesdites compagnies italiennes partoient le matin pour s'aller jetter dans Fossan, et que deux compaignies de cavallerie leur tenoient escorte. Or n'avoit-il rien entendu que les Espaignols y deussent aller. Ledit seigneur ne faisoit que commencer à relever de sa maladie, lequel me communiqua l'affaire le matin mesmes : et, à la mesme heure que l'espion estoit arrivé, conclusmes que nous prendrions quatre cens hommes de pied de toutes noz compaignies, choisis et esleuz, sçavoir, deux cens arquebusiers, et deux cens picquiers portant corselets. Le capitaine Tilladet (qui n'avoit perdu de ses salades que deux ou trois) n'estoit encores revenu à Savillan ; qui estoit cause que la compagnie de monsieur de Termes n'estoit pas si forte : et d'autre part, monsieur de Bellegarde, qui estoit son lieutenant, estoit à sa maison, et en avoit quelques uns avecques luy. Et à ceste occasion le capitaine Mons ne peut amener que quatre vingts salades. Et nous raporta l'espion que les compagnies italiennes devoient prendre le chemin mesmes que leur camp

avoit tenu venant à Carignan, qu'estoit par la plaine où nous avions combattu les Italiens. Nous conclusmes que nous prendrions le chemin de Marennes, et que nous leur serions audevant. Et, ainsi que nous voulions sortir de la ville, arriva monsieur de Cental, qui venoit de Cental, ayant avec luy quinze salades du seigneur Mauré (1), et vingt arquebusiers à cheval : ce que nous destourna un peu, pource qu'il pria monsieur de Termes luy donner un peu de temps pour faire repaistre ses chevaux : car ainsi falloit-il qu'il passast par ce mesme chemin que nous voulions, pour s'en aller à Cairas, qu'estoit son gouvernement. Auquel nous dismes que nous n'irions que le petit pas, et que l'attendrions à Marennes, mais qu'il se hatast ; car, si nous attendions que les ennemis fussent prests de passer, ne le pourrions attendre. Monsieur de Termes une fois avoit envie d'y venir; mais nous capitaines le priasmes de ne venir poinct, pour ce qu'il ne faisoit que sortir de maladie, et qu'aussi la ville demeuroit seule, et, s'il advenoit quelque inconvenient sur nous, seroit pour se perdre.

Estans arrivez audit Marennes, nous fismes alte, attendans monsieur de Cental, où nous ordonnasmes nostre combat en telle sorte, sçavoir est, que les capitaines Gabarret et Baron meneroient les deux cens corselets, et moy les deux cens arquebusiers. Et tout incontinent me mis devant avecques mesdicts arquebusiers, venans les corselets apres moy, et sortismes

(1) Dans deux relations de la bataille de Cerisoles (Piéces fugitives pour l'histoire de France, tome 2), ce seigneur Mauré est nommé différemment; l'un l'appelle *Maure de Novate*; l'autre, *Maure de Monal*: il est nommé Moré de Novarre dans du Bellay.

hors du village. Le capitaine Mons fit deux trouppes de ses gens de cheval : je ne sçay à qui il bailla la premiere, pour-ce que tous estoient compagnons ; mais je pense bien que ce fut au Massez (1), ou Mousserie, ou à Idron, ou au jeune Tilladet. Et comme nous eusmes un peu marché en avant, plustost que de nous monstrer à la vallée par où les ennemis devoyent passer, fismes alte : je prins un gentilhomme nommé La Garde avecques moy, estant à cheval, et me mis un peu devant pour descouvrir la vallée. Tout incontinant je descouvre de l'autre costé, sur la plaine du Babe (qu'est un chasteau appartenant au chastelier de Savoye), les trois compagnies italiennes et la cavallerie, qui marchoyent droit à Fossan : surquoy je me cuiday desesperer, en maudissant monsieur de Cental et l'heure que jamais il estoit venu, cuidant qu'il n'y eust d'autres gens que ceux que je voyois de l'autre costé, lesquels desja estoient fort avant; et, comme je m'en voulois retourner pour dire à la troupe qu'ils estoient passez, je regarday bas (car pardevant je ne regardois qu'à la plaine de l'autre costé), et descouvris les Espagnols, et les monstray à La Garde (qui ne les avoit apperceuz non plus que moy), portans presque tous chausses jaunes, et voyons contre le soleil reluire leurs armes, et cogneuz qu'il y avoit des corselets. Nous ne pensions rencontrer rien que ces trois compagnies italiennes; et, sans l'attente de monsieur de Cental, eussions rencontré les Espagnols et Italiens ensemble, lesquels, à nostre advis, nous eussent deffaits, veu la deffence que firent les Espa-

(1) Aimery de Béon, seigneur du Massez, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes; il mourut en 1570 ou 1571.

gnols seuls. J'advertis incontinent les capitaines du tout, et qu'il ne falloit point qu'ils se monstrassent encore; car les Espagnols ne bougeoyent, et faisoient alte. Je commençois aussi à perdre la veuë des Italiens qui marchoyent droict à Fossan : c'estoit une grand faute à eux de s'esloigner tant les uns des autres. La Garde retourne à moy, et me dist que monsieur de Cental commençoit à arriver, venant avec ledit La Garde un soldat à cheval, lequel je fis demeurer sur le haut, tenant tousjours sa veuë vers les Italiens; et descendis bas avec La Garde pour nombrer ces gens, lesquels me tirerent quelques arquebuzades : mais, nonobstant ce, je m'approchay de si pres que je les peus nombrer, et les comptay de quatre à cinq cens hommes au plus; et incontinent retournay sur haut, et vis que leur cavallerie retournoit à eux, ayant laissé les Italiens qui desja estoient fort avant et hors nostre veuë. Je despeschay ce soldat devers mes compagnons, pour qu'ils commençassent promptement à marcher; car les Espagnols commençoient à sonner le tabourin pour s'en retourner. Leurs compagnies de gens de cheval estoient celles du comte de Sainct-Martin d'Est (1), parent du duc de Ferrare, lequel n'y estoit point, mais bien son lieutenant, et Rozalles, espagnol: celles des Espagnols à pied estoient dom Joan de Guybarre, Aguillere et Mandosse, et la moytié de celle de Louys Guichadou, lequel s'estoit mis avec l'autre moitié dans le chasteau de Reconis. Or monsieur de Cental et le capitaine Mons

(1) Philippe d'Est, seigneur de Saint-Martin, général de la cavalerie de Savoie, lieutenant-général des Etats du duc, et chevalier de l'Annonciade, mort en 1592.

vindrent à moy seuls, et virent comme moy que lesdits Espagnols se mettoient en file, laquelle nous jugions de onze ou bien de treze par file. Cependant la cavallerie leur arriva.

Or nous avoient-ils desja descouverts, encore qu'ils n'en eussent veu que cinq que nous estions, et j'avois esté recogneu, quand je descendis bas, par le sergent de Mandosse, qui avoit esté pris à la deffaicte des Italiens, et rendu trois jours apres. Ils mirent toute leur cavallerie devant, et vingt ou vingt-cinq arquebusiers seulement à la teste d'icelle, une grand trouppe à la teste de leurs picquiers, et le demeurant à la queuë; et ainsi commencerent à marcher tabourin battant. Je prins mes deux cens arquebusiers, et les mis en trois trouppes : l'une menoit le capitaine Lienard, et l'autre La Pallu, lieutenant de monsieur de Carces (1), qui avoit ses deux compagnies à Savillan; et moy je pris l'autre, et me mis à leur queuë; les corcelets venoient apres : et de prime arrivée me fut tué La Garde. Ils cheminoient tousjours au grand pas, sans jamais faire semblant de se rompre, tirant en grand furie sur nous, et nous sur eux : tellement que je fus contrainct de faire joindre ledict capitaine Lienard à moy, pource que de leur teste estoit party une trouppe d'arquebusiers pour renforcer le dernier : et fis venir pareillement La Palu; et ainsi marcherent tousjours, jusques à ce qu'ils furent à la veuë du chasteau de Sainct Fré, qui fut trois mil ou plus, tousjours combattant à arquebusades. Je les avois une fois presque mis en routte, passant un fossé pres d'une maison où

(1) Jean de Pontevez, comte de Carces, sénéchal et gouverneur de Provence.

il y avoit une basse-court ; et les tins de si pres, que nous mismes la main aux espées ; et s'en jetta vingt ou vingt-cinq dedans la basse-court; et, estans poursuyvis d'une partie de nos soldats, furent taillez en pieces ; et cependant ils acheverent de passer le fossé. Nostre cavallerie les cuida charger, ce qu'elle ne fit ; car ce qui les en garda, c'estoit les arquebusades, lesquelles leur avoient tué beaucoup de chevaux. Et quant aux capitaines, Gabarret et Baron firent une erreur, parce que, comme ils nous virent à ce fossé pesle mesle, ils mirent pied à terre, prenans leurs picques : mais ils n'y peurent arriver. Que si les corselets (1) eussent peu cheminer comme nos arquebusiers, je les eusse deffaits là ; mais il n'estoit possible, pour la pesanteur de leurs armes. Et ainsi s'acheminerent gaignant pays; et, comme ils furent pres d'un petit pont de brique, je laissay nos arquebusiers combattans tousjours, et courus à nostre cavallerie, qui estoit en trois trouppes. Monsieur de Cental, menant la sienne, qui se tenoit tousjours à la largue des arquebusades, marchoit un peu devant ou un peu à costé ; auquel dis ces paroles : « Ha, monsieur de Cental, ne « voulez-vous point charger? Ne voyez-vous pas que « les ennemis se sauvent? ils sont de là le pont, et « incontinent gaigneront le bois de Sainct Fré ; et « s'ils se sauvent, nous ne sommes dignes de porter « jamais armes, et, quant à moy, je les quitte dés « maintenant. » Lequel me dist, enragé de colere, qu'il ne tenoit point à luy, mais que j'allasse parler au capitaine Mons : ce que je fis ; et luy commençay à dire ces mots : « Ha, mon compagnon, faut-il que

(1) Les soldats qui portoient des cuirasses.

« nous recevions ce jourd'huy une si grand honte, « perdant si belle occasion, pource que vous autres « gens à cheval ne voulez charger? » lequel me respondit : « Que voulez-vous que nous fassions? vos « corselets ne peuvent arriver au combat; voulez-vous « que nous les combattions tous seuls? » Surquoy je luy respondis en jurant de colere, que je n'avois que faire des corselets, souhaittant de bon cœur qu'ils fussent à Savillan, puisqu'ils ne pouvoient se joindre au combat : il me dit : « Allez parler à la premiere « trouppe, et cependant je m'advanceray. » J'y courus, et commencay à remonstrer aux gentils-hommes de monsieur de Termes qu'il n'y avoit que neuf ou dix jours que nous avions combattu les Italiens ; et à cest heure que nous devions combattre les Espagnols pour acquerir plus grand honneur, faut-il qu'ils nous eschappent? Lesquels me respondirent tous d'une voix : « Il ne tient point à nous, il ne tient point à nous. » Or je leur dis s'ils me vouloient promettre de charger dés qu'ils verroient que j'aurois fait mettre les espées aux mains aux arquebusiers pour leur courir sus : ce qu'ils m'accorderent à peine de leurs vies. Alors j'avois un mien nepveu, nommé Serillac (1), qui depuis fut lieutenant de monsieur de Cypierre (2) à Parme,

(1) Fils de Jean de Serillac, dont on a parlé page 360; il étoit neveu de Montluc à la mode de Bretagne. Ce Serillac avoit un frère dont il est fait mention dans une lettre écrite en 1553, par Henri II au maréchal de Brissac. « Serillac, frère de l'enseigne de Cipière, tua sur le « soir, prés la porte du logis du Roy, un des capitaines appointés de « M. l'amiral, nommé Pierre Moreau, le plus méchamment et malheu- « reusement qu'il est possible; de quoi Sa Majesté désire punition « exemplaire être faite; pour quelle cause il s'est retiré en Piémont. »

(2) Philbert de Marcilly, comte de Cipière, gentilhomme du Mâcon-

et prins prisonnier avec luy, et depuis tué à Monte-Pulsianne (1). Et, à la verité, entre ces trente salades, il y avoit des meilleurs hommes que monsieur de Termes eust en toute sa compagnie. Je dis audit Serillac : « Serillac, tu es mon nepveu ; mais, si tu ne « donne le premier, je te desavouë, et dis que tu n'es « point mon parent. » Alors il me dist promptement ces mots : « Si je donneray, mon oncle ; vous le ver- « rez tout à cest heure : » et de faict baissa la veuë pour donner, ensemble tous ses compagnons. Je leur criay qu'ils attendissent que je fusse à mes gens : alors je courus aux arquebusiers, et à mon arrivée leur dis qu'il n'estoit plus question de tirer arquebusades, car il falloit venir aux mains. Capitaines mes compagnons, quand vous vous trouverez à telles nopces, pressez vos gens, parlez à l'un et à l'autre, remuez-vous, croyez que vous les rendrez vaillans tout outre, quand ils ne le seroient qu'à demy. Tout à un coup ils mirent la main aux espées ; et comme le capitaine Mons, qui estoit un peu en avant, et monsieur de Cental, qui estoit à costé, virent baisser la visiere à la premiere trouppe, et me virent courir aux arquebusiers, et en mesme instant les espées aux mains des soldats, ils cogneurent bien que j'avois trouvé gens de bonne volonté, et commencerent à s'approcher. De ma part je mis pied à terre, prenant une hallebarde à la main (c'estoit mon arme ordinaire au combat), et cou-

nais, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du roi Charles IX, et premier gentilhomme de sa chambre ; mort le 8 septembre 1565. C'étoit, dit de Thou, *un homme de bien et un grand capitaine, qui n'avoit rien plus à cœur que la gloire de son maître et la tranquillité de l'Etat.*

(1) Montepulciano en Toscane.

rusmes tous à corps perdu nous jetter sur les ennemis. Serillac tint sa promesse : car il donna devant, comme tous confesserent ; son cheval fut tué à la teste des arquebusiers et des gens à cheval, de sept arquebusades. Tilladet, La Vit, Idron, Monselier (1), les Maurens et les Masses (2), tous gentils-hommes gascons qu'estoient en ceste trouppe, compagnons dudit Serillac, chargerent de cul et de teste dans les gens à cheval, lesquels ils renverserent tous sur la teste des gens de pied. Monsieur de Cental donna aussi par le flanc à travers des gens à cheval et des gens de pied; le capitaine Mons donna pareillement par l'autre costé : de sorte qu'ils furent renversez tous, tant ceux de pied que de cheval. Lors nous commençasmes à mener les mains, y demeurans morts sur la place plus de quatre vingts ou cent hommes. Rozalles, capitaine d'une des deux compagnies de chevaux legers, se sauva, luy cinquiesme, comme fit dom Joan de Guibarre (3), maistre de camp, sur un turc (4), avec son page seulement, qui se trouva à cheval, pource qu'il avoit eu une arquebusade à travers d'une main, dont il est demeuré estropiat: et cuide qu'il est encore vivant.

Voyla la verité de ce combat comme il fut fait: y ayant pour le jourd'huy beaucoup de gentils-hommes en vie qui s'y trouverent, je n'en demande autre tesmoignage que le leur, pour sçavoir si j'ay failly d'un seul mot d'en escrire la verité. Monsieur de Cental mena prisonnier le lieutenant du comte Sainct Martin, pource qu'un de ses gens l'avoit prins, et quel-

(1) Il est probable que Monselier est Monsolés. — (2) *Les Masses:* les du Massez (Béon) dont il a été fait mention page 477. — (3) Guevara. — (4) *Sur un turc :* sur un cheval turc.

ques autres à pied et à cheval, qui estoient prisonniers de ses gens; et avec nous les capitaines Aguillere et Mandosse, le lieutenant de Rozalles, celuy qui portoit sa cornette, et celuy qui portoit celle du comte Sainct Martin, non qu'ils eussent les drapeaux, et tout le demeurant des gens de pied et de cheval, à Savillan. En dix jours toutes ces trois factions se firent, à sçavoir la deffaicte des Italiens, la mort du comte Pedro d'Apport à Barges, et cestte-cy des Espagnols. Je veux donc dire, pource qu'il me touche, que, si jamais Dieu a accompagné la fortune d'un homme, il a accompagné la mienne : car il ne s'en fallut d'un quart d'heure que ne rencontrissions les Espagnols et les Italiens tous ensemble; et croy fermement que, si Dieu n'y eust mis la main, nous fussions esté deffaits : mais il nous envoya Cental, qui nous amusa bien à propos pour nous. Que si cela fut advenu, on n'ouyt jamais parler d'un plus furieux combat que celuy-là fut esté : car, s'ils estoient braves et vaillans, nous ne leur devions rien. C'estoit une belle petite trouppe que la nostre. Et pour ne laisser rien en arriere, je ne voudrois pas qu'on pensast que les corselets n'arrivassent au combat pour faute de cœur, n'y ayant autre chose qui les empeschast de s'advancer, que la pesanteur de leurs armes : car nous n'avions à peine achevé, qu'ils arriverent au lieu du combat, maudissans leurs armes, qui les avoient empeschez d'avoir part au gasteau.

Or, ces trois compagnies et demie d'Espagnols deffaictes, et les trois qui allerent à Fossan, ce qui s'estoit retiré avec monsieur de Savoye et le marquis de Guast, les deux mil Allemans et les deux mil Espagnols qui estoient dans Carignan, furent cause que le

camp de l'ennemy s'affoiblit fort : de sorte qu'au bout de quelque temps monsieur de Botieres se resolut, ayant monsieur de Tais et de Sainct-Julien aupres de luy, d'assembler toutes les forces qu'estoient dans les garnisons, pour dresser un camp vollant; et me manda que j'allasse trouver à Pignerol avec ma compagnie les deux de monsieur de Carces et celles du comte de Landrian, italien. Mandoit aussi à monsieur de Termes qu'il ne retint que deux compagnies avec luy, sçavoir, celle du Gabarret et du baron de Nicolas : la garnison estoit fort bonne, et furent bien ayses lesdicts gentilshommes que monsieur de Termes les priast de demeurer avec luy. Je veux escrire icy un mot, pour tenir en cervelle les capitaines, et pour leur monstrer qu'ils doyvent penser en tous les inconveniens qui leur peuvent advenir, et de mesmes aux remedes. Monsieur de Termes vouloit executer une entreprise à Costilholle, au marquisat de Salusses, sur trois enseignes d'ennemis qui s'estoient mis en trois palais, l'un aupres de l'autre, ayant bastionné les ruës, tellement qu'ils pouvoient aller de l'un à l'autre; et pensoit ledit seigneur faire d'une pierre deux coups : c'estoit qu'il m'accompagneroit jusques à Costilholle, et en emporteroit, avec deux pieces qu'il amenoit, les palais; et que de là je m'en irois à Pignerol, et il s'en retourneroit à Savillan, menant les deux compagnies du baron de Nicolas avec luy, pour luy servir d'escorte à ramener l'artillerie. Toute la compagnie des ennemis estoit logée à Pingues, Vinus et Vigon, et en deux ou trois autres places circonvoisines. Je n'estois point d'opinion d'executer ceste entreprise, pource que les ennemis estoient si pres dudict Costilholle,

que en sept ou huict heures ils pouvoient venir à nous, et en autant de temps estre advertis : monsieur de Termes, qui estoit desireux d'executer ceste entreprise, ne voulut prendre en payement aucune raison que je luy en donnasse; et mesmement, qu'il n'y avoit pas quatre mois que messieurs d'Aussun et de Sainct Julien y avoient deffaict deux compagnies, et prins leurs capitaines, où j'estois avec eux, de tant qu'ils m'avoient demandé à monsieur de Botieres, et ma compagnie quant et moy; et luy disois que c'estoient les mesmes capitaines qui estoient sortis de prison apres avoir payé leur rançon, lesquels avoient cogneu la faute par laquelle ils s'estoient perdus, et y avoient bien remedié : car, depuis qu'un homme a fait une perte en un lieu, il a bien la teste grosse, s'il se trouve en mesme hazard, s'il n'y pourvoit et ne se fait sage à ses despens. Aussi ay-je ouy dire à de grands capitaines qu'il est besoin d'estre quelquefois battu, et d'avoir souffert quelque routte; car on se fait sage par sa perte : mais je me suis bien trouvé de ne l'avoir pas esté, et ayme mieux m'estre faict advisé aux despens d'autruy qu'aux miens.

Toutes mes remonstrances ne servirent de rien; et commençasmes à marcher sur l'entrée de la nuit; de sorte qu'une heure devant jour nous y arrivasmes. Monsieur de Termes mit son artillerie à cent pas d'un des palais : le baron de Nicolas s'offrist incontinent à la garder, et fallut que le capitaine La Palu, le comte de Landrian et moy fissions le combat. Je gaignay l'un des palais, non celuy que l'artillerie battoit, mais rompant les maisons d'une à autre, jusques à ce que je fis un trou audit palais, par lequel on me

garda bien d'entrer (il me souvenoit de ce trou où j'avois esté si bien estrillé, au voyage de Naples): qui fut cause que je mis le feu à une petite maison joignant iceluy palais : alors ils se retirerent dans l'un des autres, ayant duré le combat jusques à trois heures apres midy, sans que personne s'en meslat que nos quatre compagnies. J'y perdis quinze ou seize soldats; monsieur de Carces, autant ou plus; et le comte de Landrian n'en demeura pas exempt : et neantmoins nous les avions reduits à quitter l'autre que l'artillerie battoit, et se remettre au troisiesme. Et, pour ce qu'il falloit démurer deux portes, on ne fut point d'opinion de tenter plus avant la fortune; mais que monsieur de Termes s'en devoit retourner en diligence à Savillan, et moy tirer mon chemin avec les quatre compagnies droict à Pignerol, à mon grand regret, car je voulois parachever ou me perdre, et tout le demeurant de ma compagnie. On a tousjours remarqué ce vice en moy, que j'ay esté trop opiniastre à un combat : mais, quoy qu'on die, je m'en suis plustost bien que mal trouvé. Qui fut cause que monsieur de Termes condescendit à ne faire rien d'avantage, craignant d'y perdre quelque capitaine, dont il en eust peu avoir reproche, pource que le lieutenant du Roy n'avoit rien entendu de ceste entreprise: et m'acheminay droit à Barges. Ainsi que je fus arrivé au bourg, la nuict me surprint; il falloit encores que je passasse trois grand mil de plaine avant que je peusse arriver à Cabours, où je voulois repaistre et y sejourner trois ou quatre heures. Et estans à l'entrée de la plaine, je manday au capitaine Lienard, qui estoit avec moy, aller parler avec monsieur de Botieres,

pour son capitaine, quel chemin y avoit jusques à Cabours (car je n'avois jamais esté en ce pays là); lequel me dit que c'estoit une plaine. Alors je fis alte, et commençay à discourir avec le capitaine Lienard comme nous estions partis de Savillan le soir auparavant, et qu'en sept ou huict heures Cesar de Naples pouvoit estre adverty de nostre partement, et que deux jours devant l'on sçavoit par tout Savillan que j'allois à Pignerol ; dequoy aysement ledit Cesar pouvoit estre adverty : et qu'il n'y avoit jusques à Vigon que six ou sept mil, où estoit la plus grand partie de la cavallerie, ne pouvant passer ceste plaine sans courir un grand peril, et mesmement la nuit, qui n'a point de honte. Ledit capitaine Lyenard m'accordoit que tout cela pouvoit estre : toutesfois, je n'avois autre chemin que celuy-là, sinon que je voulusse allonger de trois ou quatre mil, et passer le pas aupres de la source où il pensoit y avoir de l'eauë : mes guides entendoyent nostre discours, qui me dirent qu'il y avoit eauë jusques à demy cuisse. Je ne trouvay homme qui ne fust contraire à mon opinion, et moy, contre l'opinion de tous, je tournay à main gauche, et pris le chemin droit à la montagne; et, par bonne fortune, je n'y trouvay eauë que jusques au genoüil, tellement que gaignasmes le long de la montagne, tirant droit à Barges, là où nous ne pensames arriver que ne fust la pointe du jour : ce que nous fismes sans dormir le jour que nous partismes. Le soir nous ne dormismes point; la nuict nous nous mismes à cheminer, puis tout le long du jour à combattre le palais, et l'autre nuict apres à cheminer jusques à Barges; qui sont quarante huict heures. J'ay fait pa-

reille traicte sans dormir cinq ou six fois en ma vie, et plusieurs fois en ay demeuré trente-six. Il faut, mes compagnons, de bonne heure s'accoustumer à la peyne, et à patir sans dormir et sans manger, afin que, vous trouvant au besoin, vous portiez cela patiemment.

Or mon opinion n'estoit pas vaine, car Cesar de Naples (1), ayant esté adverty de nostre entreprise, partit de Carmagnolle avecques cinq cens arquebusiers à cheval, et print cinq cens chevaux à Vinus et à Vigon, et vint faire deux embuscades au milieu de la plaine, un ject d'arbaleste à costé de mon chemin, où il demeura toute la nuict. Et, comme je fus arrivé à Barges un peu apres le soleil levant, je m'estois mis à dormir : surquoy j'ouys l'artillerie de Cabours qui leur tiroit en se retirant; car il falloit qu'ils passassent par le fauxbourg dudict Cabours. Je ne fus pas bien adverty de ceste embuscade, jusques à ce que, trois jours apres mon arrivée à Pignerol, monsieur de Botieres se mit en campagne; et alasmes droict à Vigon

(1) César Maggi, appelé César de Naples, étoit né dans cette ville, d'une famille noble, mais si pauvre, que sa mère s'étant remariée en secondes noces, il quitta la maison paternelle à l'âge de dix-sept ans pour aller chercher fortune. Étant arrivé à Rome, la pauvreté le contraignit d'entrer au service d'un gentilhomme de cette ville : il y resta peu de temps; et, se sentant du penchant pour la guerre, il s'enrôla à dix-huit ans au service des Vénitiens, en qualité de soldat; il passa à celui du duc d'Urbin, puis à celui du Pape, et enfin au service de l'Empereur Charles V et de Philippe II son fils; il y acquit beaucoup de réputation, et parvint par degrés aux grades supérieurs. Vers 1555, il fut fait mestre de camp, général et gouverneur de Pavie, et peu de temps après, général de l'artillerie en Lombardie et en Piémont : il obtint aussi de l'Empereur le titre de comte. César de Naples étoit vigilant, subtil et entreprenant, mais peu heureux dans ses entreprises. (*Du Bellay, liv.* 8).

pour forcer la cavallerie qu'estoit dedans, car de gens à pied ils n'en avoient point avecques eux; et gaignasmes les maisons qui sont aupres de la porte : ce que n'ayant peu faire, nostre camp se retira à un mil de là, et la nuict la cavallerie abandonna la ville secrettement; et au poinct du jour, que nous y pensions aller donner l'assaut (ayant faict venir monsieur de Botieres deux canons de Pignerol), n'y trouvasmes personne, ains la place vuide; et de mesmes en firent ceux de Vinus, de Pingues; et tous les autres se retirerent à Carmagnolle.

J'ay voulu discourir cecy, et l'escrire, pour esveiller les esprits aux capitaines à bien considerer que, lors qu'ils se trouvent en un tel affaire, ils compassent le temps que l'ennemy peut estre adverty, le temps aussi qu'il faut qu'il aye pour sa retraite. Et si vous trouvez que l'ennemy aye temps pour vous trouver sur les champs, et que vous ne soyez assez forts pour le combattre, pour la paine de trois ou quatre lieuës d'avantage, ne laissez à destourner vostre chemin : car il vaut mieux estre las que prins ou mort. Il faut, mes capitaines, que vous ayez, non seulement l'œil, mais aussi l'esprit au guet; c'est sur vostre vigilance que vostre trouppe repose : songez ce qui vous peut advenir, mesurant tousjours le temps, et prenant les choses au pis, sans mespriser vostre ennemy. Si vous savez, avec paroles allegres et jouyeuses, flatter le soldat et l'esveiller, luy representant par fois le danger où le peu de sejour vous mettra, vous en ferez ce que vous voudrez; et sans luy donner loysir de dormir, vous le mettrez et vous aussi en lieu de seureté, sans engager vostre honneur, comme plusieurs, que j'ay veu

attrapper couchez, comme on dict, à la françoise, ont faict. Nostre nation, ne peut patir longuement, comme faict l'espagnolle et allemande : la faute n'en est pas à la nation ny à nostre naturel, mais cela est la faute du chef. Je suis françois impatient, dict-on, et encores gascon, qui le surpasse d'impatience et colere, comme je pense qu'il faict les autres en hardiesse : mais si ay-je toujours esté patient, et ay porté la peine autant qu'autre sçauroit faire ; et j'en ay veu plusieurs de mon temps, et autres que j'ay nourris, lesquels s'endurcissoient à la peine et au labeur. Croyez, vous qui commandez aux armes, que, si vous estes tels, vous en rendrez aussi vos soldats à la longue : tant y a que, si je n'en eusse ainsi usé, j'estois mort ou pris. Mais revenons à nostre propos.

Le lendemain nous alasmes passer la riviere du Pau, sur laquelle fismes un pont de charettes pour passer l'infanterie, car la cavallerie n'y avoit eauë que jusques au ventre ; et là passames toute la nuict. Et au point du jour je fuz avecques une trouppe d'arquebuziers tout aupres de la ville, lors que tout estoit presque passé. Je m'amusay à attaquer l'escarmouche, ayant quelques gens à cheval qui vindrent avec moy. Cesar de Naples incontinent mit ses gens en ordre pour abandonner Carmagnolle, et commença à prendre son chemin, se retirant pour passer une riviere qu'il y a, et gaigner Quiers ; et, sans qu'il fallust que nostre cavalerie fist un grand cerne (1) pour passer les fossez, nous les eussions combattus, et peut estre deffaits ; et, pour ne mentir point, sans cela aussi, si l'on eust gueres voulu. Je sçay bien qu'il ne tint

(1) *Un grand cerne :* un grand circuit.

point à nos compagnies n'y à monsieur de Tais: monsieur le president Birague (1), s'il veut dire la verité, sçait bien à qui il tint; car il estoit alors au camp pres monsieur de Botieres, et vit bien ce qu'on faisoit et ce qu'on disoit; et sçait bien que je les suyvis avec deux cens arquebuziers, tousjours tirant sur leur retraicte plus d'un mil et demy, crevant de despit de veoir combien laschement on marchoit: qui monstroit bien qu'on n'en vouloit pas manger.

C'est une mauvaise chose quand le chef craint de perdre : qui va avec craincte ne fera rien qui vaille. S'il n'y eust eu de plus grands que moy en ceste trouppe, sans tant marchander, j'eusse fait comme d'un combat des Espagnols que j'avois deffaits il n'y avoit que quinze jours. Il y eut beaucoup d'excuses de tous costez, pourquoy nous ne les avions combattus, et non seulement là, mais par tout le Piedmont, où on parloit de nous (Dieu le sçait) fort honorablement. Apres qu'on eust entendu la couïonnade, autrement ne se peut elle appeller, monsieur de Botieres n'estoit gueres content en soy-mesme. Mais je lairray ce propos pour en prendre un autre; aussi n'avoit-il pas grand creance, et estoit mal obey et peu respecté. S'il y avoit de la faute de son costé, je m'en remets à

(1) René de Birague, d'une noble et ancienne maison de Milan, ayant été envoyé vers François I pour des affaires importantes, ce prince le retint à son service, le pourvut d'une charge de conseiller au parlement, l'admit dans son conseil privé, et le fit par la suite premier président du sénat de Turin. Il fut naturalisé français sous Charles IX, en 1565, ainsi qu'une fille unique qu'il avoit, et qui épousa depuis le maréchal de Bourdillon. Il devint chancelier à la mort du chancelier de L'Hôpital; cardinal, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1578. Mort à Paris en 1583, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

ce qui en est; il y en a assez en vie qui en peuvent parler mieux que moy : si estoit-il sage et bon chevallier; mais Dieu n'a fait personne parfait de tous points.

Trois ou quatre jours apres, arriva le sieur Ludovic de Birague, qui proposa à monsieur de Botieres une entreprinse, qui estoit que, s'il vouloit laisser monsieur de Tais devers les quartiers de Boulongne, où il estoit gouverneur, avecques sept ou huit compagnies, qu'il lui bastoit de prendre Cassantin (1), Sainct Germain, Sainct Iago; et, pource que monsieur de Botieres (2) estoit sur l'entreprinse de rompre le pont de Carignan, celle-cy estoit fort mal-aisée à resoudre avant la rupture du pont. Or estoit arrivé monsieur de Termes avec sa compagnie et les deux compagnies du baron de Nicolas; et arresterent entr'eux que monsieur de Tais s'en pouvoit aller avec le seigneur Londiné avecques sept enseignes, et qu'il en demeureroit encores cinq ou six, les trois compagnies de monsieur de Dros, qu'il avoit refaites, et sept ou huit autres italiennes. Je n'ay pas bonne souvenance si monsieur de Strossy estoit encores arrivé :

(1) *Crescentino*, petite place du Piémont à huit lieues de Turin. *Casentino*, que le nom de *Cassantin* paroît indiquer, est un bourg en Toscane.

(2) La conduite de Boutières, lorsqu'il remit le commandement au comte d'Enghien, confirme l'opinion de Montluc; il réunit les troupes, et, après s'être justifié des fautes qu'on lui imputoit, il ajouta : « J'ai « pu quelquefois manquer de bonheur, mais jamais de zèle : si on a des « informations à faire sur mon compte, je demande qu'elles se fassent « en ma présence et à visage découvert : officiers, capitaines et soldats, « si quelqu'un croit avoir à se plaindre de moi, qu'il parle. » On verra dans le livre suivant (tome 21, p. 22) que Boutières, malgré l'injustice dont il se croyoit victime, n'hésita pas à venir offrir ses services au comte d'Enghien, quand il apprit qu'on alloit livrer bataille.

c'estoyent les siennes ; baste que nous faisions, François ou Italiens, dix-huit enseignes, sans les Suysses. Et fut arresté au conseil qu'avant que mettre la main à la rupture du pont, l'on verroit comme succederoit l'entreprinse dudit seigneur Ludovic : car si elle succedoit mal, et qu'ils fussent deffaits, le Piedmont demeuroit en peril. Mais quelques jours apres, nouvelles vindrent à monsieur de Botieres qu'ils avoyent prins Sainct Germain, Sainct Iago, et trois ou quatre autres villettes fermées. Je ne veux oublier que monsieur de Tais m'en vouloit mener; de sorte qu'il y eut de la contestation : mais monsieur de Botieres protesta de ne rompre le pont, que je n'y fusse : monsieur de Termes, monsieur d'Aussun, le president Birague, le sieur Francisco Bernardin, tenoyent le mesme party de monsieur de Botieres; et fus contrainct de demeurer, à mon grand regret, ayant grand envye d'aller avecques ledit seigneur de Tais, pour ce qu'il m'aimoit, et avoit grand fiance en moy, autant que de capitaine qui fust en la trouppe, et qu'il cherchoit tousjours les lieux où les coups se donnoyent. Les dites nouvelles venues, se fit la deliberation de la rupture du pont en ceste maniere.

Il fut ordonné que j'irois avecques cinq ou six compagnies gasconnes combattre les cent Allemans et les cent Espagnols, lesquels toute la nuict estoyent en garde au bout du pont depuis que nostre camp estoit à Pingues; à quoy je respondis que je ne voulois tant de gens : car il falloit que je passasse par des lieux estroits; et, menant si grand trouppe, feroit une si longue file, que la sixiesme partie n'arriveroit pas au combat : bref, que je ne voulois que cent arque-

buziers et cent corselets, pour estre egaux aux ennemis, esperant qu'avant que le jeu se passast, je ferois cognoistre que nostre nation valoit autant que celle des Allemans et Espagnols; et que Boguedemar, La Palu, et quelque autre capitaine qu'il y avoit (dont ne me souvient du nom), meneroient le demeurant de toute la trouppe à trois cens pas de moy, pour me secourir si les ennemis sortoient de Carignan pour secourir les leurs : l'on remit cela à ma discretion. Il y avoit une maison à main gauche du pont, et vis à vis, où il fut ordonné que les Italiens, qui pouvoient estre de douze ou quatorze enseignes, iroyent à ceste maison, pour me favoriser si les ennemis sortoyent; ou bien que monsieur de Dros, avec lesdictes compagnies, s'il estoit arrivé (dont je n'en ay bonne memoire; toutesfois je pense que non, et que c'estoient les Italiens), et monsieur de Botieres, demeureroyent à demy mil de nous avec toute la cavalerie et les Suysses qui estoient à Carmagnolle; et le capitaine Labardac, avec sa compagnie, viendroit par delà la riviere avec deux canons, pour tirer une vollée ou deux à une maisonnette qui estoit au bout du pont de nostre costé, où les ennemis faisoient leur garde; et que monsieur de Salcede (1), qui s'estoit n'agueres venu rendre à nous, entreprendroit de rompre le pont avec soixante ou quatre vingt paysans portant chacun une hache, ausquels on bailleroit sept ou huict bateaux pour se mettre dessous ledict pont, et coupper les pil-

(1) Pierre de Salcède, gentilhomme espagnol : il fut tué à Paris au massacre de la Saint-Barthélemy, quoiqu'il fût catholique. C'étoit le père de Nicolas Salcède, écartelé à Paris en 1582, pour avoir voulu empoisonner le duc d'Alençon.

liers, non du tout, mais seulement en laisser de la grosseur de la jambe d'un homme : et comme celà seroit faict, on coupperoit les longues pieces de bois qui tiennent le pont par dessus; et, cela se separant, les pilliers fondroient d'eux mesmes, et se romproient. Luy fut baillé aussi certains artifices à feu : on luy faisoit entendre qu'ils bruleroient les pilliers si on les y attachoit. Et, comme chacun suyvoit son ordre, je m'en allay droict au pont avec mes deux cens hommes choisis de toutes nos compagnies, la teste baissée, où je n'y sçeuz estre si tost, que le canon n'eust tiré une vollée à la maisonnette, et donna dedans, y tuant un Allemand, que j'y trouvay à mon arrivée, lequel n'estoit encores du tout mort; et, quoy que ce fust la nuict, il faisoit une lune si claire, que l'on voyoit aisément depuis l'un bout jusques à l'autre, sauf que d'heure à autre il tomboit une nuée de brouillart de verglas, durant aucune fois demy heure, autres-fois moins : quand cela tomboit, on ne se voyoit pas à un pas l'un de l'autre.

Or, ou du coup de canon, ou du bruit que je faisois à la maison, n'estant à cent pas du pont, les ennemis prindrent la fuitte, et se retirerent vers Carignan; je leur fis tirer quelques arquebusades, mais je ne passay plus outre le bout du pont. Et en mesme instant arriva monsieur de Salcede au dessous avec ses paysans et ses batteaux, lequel, de plaine arrivée, attacha ses feux artificiels aux pilliers; mais cela ne fut qu'autant de temps perdu, et fallut qu'il fit mettre ses gens à la hache. Ayant attaché les batteaux ausdits pilliers, commencerent au bout où estoient les Suisses, venant tousjours droit à moy, qui tenois le bout du pont du

costé des ennemis. Ceste furie de paysans dura trois ou quatre heures à coupper; de sorte qu'encores que les pilliers fussent de quatre en quatre, et bien gros, avant que nous eussions aucun empeschement, ils furent couppez jusques à l'endroit où j'estois. Monsieur de Salcede en faisoit tousjours reposer une trouppe au bord de la riviere contre le tertre où ils avoyent fait faire un peu de feu, et d'heure en autre les changeoit. Pendant ces entrefaictes, les ennemis envoyerent recognoistre par trente ou quarante arquebusiers, sur l'heure que le verglas tomboit; lesquels je ne peux appercevoir ni ouyr, qu'ils ne fussent à moins de quatre picques de moi, et tirerent à travers de nous. Ce fait, s'en retournerent tout incontinent; et si ne nous virent ils pas, à l'occasion du verglas et broüillart. Or messieurs de Termes et Moneins (1) vindrent à nous avec trois ou quatre chevaux, pour sçavoir que c'estoit de ces arquebusades; puis envoyerent devers monsieur de Botieres luy dire que ce n'estoit rien, et que nous n'avions point laissé pour cela l'execution; et demeurerent tous deux seuls avec moy. Et ne tarda pas une heure apres, que le verglas recommença à retomber; et revindrent les ennemis à nous, c'est à sçavoir, six cens Espagnols choysis, et six cens Allemans picquiers, faisant son ordre le seigneur Pierre Colonne en ceste maniere (car je sçeus tout depuis), que deux cens arquebusiers viendroient la teste baissée droit à nous, choysis encores parmy les six cens; les autres quatre cens à leur queuë, à cent pas d'eux; et à deux cens pas

(1) Tristan de Monneins, lieutenant du roi de Navarre dans le pays de Labour, tué par la populace de Bordeaux dans une sédition, en 1548. (*De Thou, tom.* 1, *p.* 341.)

par derriere, les six cens Allemans. Or avois-je mis les capitaines qui menoyent apres moy, les enseignes au derrier de moy deux cens pas, contre une levée de fossé; et aucunes-fois le capitaine Favas, mon lieutenant, venoit devers moy, et Boguedemar, voir ce que nous faisions, puis s'en retournoient à leur lieu. Du costé du pont devers les Suysses, nous en avions rompu par advanture vingt pas, ayant commencé de coupper par le dessus, et trouvasmes que, comme le pont se separa, il en tomba là quinze ou vingt pas; qui nous donna grande esperance. Cependant monsieur de Salcede faisoit tousjours encores coupper les pilliers, non du tout, mais un peu davantage qu'au commencement; qui estoit cause qu'il avoit ses paysans despartis en trois trouppes, les uns dans les batteaux, d'autres dessus le pont à coupper les traverses, et dix ou douze qu'il y en avoit aupres du feu. Comme Dieu veut aider les hommes, il nous monstra ceste nuict un vray miracle : en premier lieu, les deux cens arquebusiers vindrent à moy, me trouvant en telle sorte, qu'à peine y eust soldat qui eust le feu sur la serpentine; car ils alloient par fois de dix à douze au feu des paysans pour eschauffer un peu les mains, ayant deux sentinelles à cent pas de moy sur le chemin de la ville, me fiant que les Italiens y en missent de leur costé, car ils en estoient encores un peu plus pres que moy; mais c'estoit à costé. Je ne sçay comme ils firent, car je n'avois rien, sinon mes deux sentinelles, qui coururent à moy; et comme nous estions à l'entrée de l'armée, arriverent les Espagnols, crians *Espagne! Espagne!* et tirerent sur nous tous les deux cens arquebusiers en un coup. Messieurs de Termes et de Moneins, qui estoient tous deux seuls

et à cheval, s'en coururent aupres de monsieur de Botieres, qui avoit desja veu le commencement du desordre. Et nottez que presque tous les deux cens hommes que j'avois au bout du pont se mirent en fuitte droict aux enseignes : et tout à un coup les enseignes se mirent aussi en fuitte, et les Italiens qu'estoient à main gauche en firent de mesmes ; lesquels ne s'arresterent qu'ils ne fussent à la teste de la cavallerie, où estoit monsieur de Botieres. Nostre mot estoit *Sainct Pierre ;* mais ne me servit de rien. Alors je commençay à crier : « Montluc! « Montluc ! meschans mal'heureux, m'abandonnerez « vous ainsi ? » Et de fortune j'avois avec moy trente ou quarante jeunes gentils-hommes n'ayans encores poil de barbe : c'estoit la plus belle et brave jeunesse qui fust jamais veue en une petite compagnie : ils pensoient que je m'enfuisse comme les autres. Lesquels, oyans mon cry, tournerent incontinent à moy ; et, sans attendre autre chose, je charge droit où ils me tiroient, les arquebusades nous passant au long des oreilles ; mais de nous voir les uns les autres n'estoit possible, à cause du grand verglas qui tomboit avec une espesse fumée parmy. Et en courant droit à eux, mes gens tirerent tout à un coup, criant aussi bien *France* comme ils faisoient *Espagne*. Et oserois affermer à la verité que nous leur tirasmes les arquebusades à moins de trois picques ; dequoy leurs deux cens arquebusiers furent renversez sur les quatre cens, et le tout renversé sur les six cens Allemans : tellement que tout se mit en route et en fuitte droit à la ville ; car ils ne nous pouvoyent recognoistre. Je les suyvis environ deux cens pas ; et nous troubla le grand bruit que nostre camp faisoit (je n'en ouys jamais un pareil) ; vous eussiez dit

que tous estoient apostez, s'entr'appellans les uns aux autres. Ces grands criards ne sont pas pourtant les plus vaillans : il y en a qui font les empressez, mais cependant, pour un pas qu'ils advancent, en reculent deux. Ce grand bruit fut cause que je n'eus jamais cognoissance du desordre des ennemis, ny eux aussi du nostre, à cause des grands cris qu'ils faisoient à l'entrée, qui n'estoit qu'une faulse porte aupres du chasteau, où deux ou trois hommes seulement pouvoient passer de front. Et ainsi m'en retournay au bout du pont, où je trouvay monsieur de Salcede tout seul, avec dix ou douze paysans de ceux qu'il refraichissoit; car les autres qui estoient dans les batteaux, coupperent leurs cordes, et s'enfuyrent le long de la riviere, droit à Montcallier : ceux qui couppoient les traverses devers les Suisses laisserent leurs coignées et haches sur le pont, se jettant dans l'eauë, où ils n'avoient l'eauë que jusques à la ceinture, pource qu'on n'estoit pas encores à la profondeur de la riviere. Les Suisses, qui ouyrent ce grand bruit, se mirent à courir vers Carmagnolle, ayant opinion que nous et tout nostre camp estions en route, et, prenans les deux canons, s'en allerent tant qu'ils peurent gaigner Carmagnolle. J'envoyay un de mes soldats devers la fuitte pour savoir nouvelles du capitaine Favas mon lieutenant; lequel il trouva, ayant rassemblé trente ou quarante soldats, qui revenoit vers le pont voir ce que j'estois devenu, pensant que je fusse mort : et incontinent depescha devers Boguedemar La Palu et autres capitaines qui avoient fait alte, ralliant une partie de leurs gens, les faisant marcher droit au pont à grand haste, disant que j'avois repoussé les ennemis; lesquels incontinent se mirent au grand pas

pour me venir trouver. Le capitaine Favas arriva le premier, tout deschiré et rompu, parce que les soldats à foulle luy avoient passé dessus le ventre, comme il les pensoit rallier; lequel nous trouva, monsieur de Salcede et moy, au bout du pont, estant sur le propos de ce que devions faire; et comme il arriva, nous conta ses fortunes et de ses compagnons; et, le voyant ainsi accoustré, tout nostre cas ne fut que risée. La huée de nostre camp dura plus d'une grand heure.

Les autres capitaines estans arrivez, nous conclumes d'achever de rompre le pont, ou d'y mourir : et promptement je prins cinquante ou soixante soldats, monsieur de Salcede, ses dix ou douze paysans qui luy estoient demeurez; j'ordonnay au capitaine Favas, Boguedemar et La Palu, qu'ils demeurassent au bout du pont, et missent les sentinelles jusques aupres de la ville. Je pensois que les Italiens fussent encores à la maison, et ordonnay au capitaine Favas qu'il yroit luy-mesme la recognoistre, voir s'ils y estoient; et à son retour trouva que j'avois fait prendre les haches que les paysans avoient laissées sur le pont, à quinze ou vingt soldats, et, avec les dix ou douze paysans, nous couppions les traverses dudict pont. Et estant arrivé, le capitaine Favas nous dit n'y avoir trouvé personne : ce que nous cuida un peu mettre à deviner que nous devions faire; mais pour cela n'arrestasmes d'executer nostre premiere resolution. Et apres que les cris furent passez, arriverent messieurs de Termes et de Moneins, lesquels me commanderent, de la part de monsieur de Botieres, que j'eusse à me retirer. Ledit sieur de Moneins mit pied à terre, car monsieur de Termes ne pouvoit, à cause de ses gouttes, et nous

vint trouver, et vit que depuis le desordre nous avions fait tomber plus de trente pas du pont et deux couppes que desja nous avions fait, et commencions à la troisiesme, qu'estoit à quinze ou vingt pas chacune; lequel s'en retourna vers monsieur de Botieres pour luy dire comme le tout estoit passé, ayant monsieur de Salcede perdu presque tous ses paysans, mais que nos soldats avoyent pris les haches avec lesquelles ils faisoient merveilles de coupper; et que tous les capitaines et soldats, monsieur de Salcede et moy, nous estions resolus de mourir plustost que de bouger de là qu'il ne fust couppé. Alors monsieur de Botieres envoya protester contre moy de la perte qui pourroit advenir contre son commandement : ce que ledit sieur de Moneins fit, et nous dit d'avantage que ledit sieur de Botieres avoit commencé prendre son chemin pour s'en retourner, combien qu'il fist alte à un mil de nous : ce que je croy qu'il faisoit, afin que je me retirasse; car il n'avoit pas faute de cœur, mais il craignoit tousjours de perdre. Celuy qui est de cest humeur se pourra conserver, mais non pas faire grand conqueste. Monsieur de Termes s'estoit arresté au bout du pont, comme il entendit que monsieur de Botieres s'acheminoit; lequel sieur ne retourna pas en arriere, pour apporter ma response, avec monsieur de Moneins, mais manda incontinent à sa compagnie qu'ils ne bougeassent d'où il les avoit laissés : et ainsi coupasmes tout le demeurant de la nuit, jusques à ce qu'il fust pres d'une heure de jour, que nous acheminasmes jusques à la petite maisonnette qu'estoit sur le tertre. Monsieur de Moneins retourna encores à nous à point nommé, lorsque le dernier coup de hache se donnoit,

et monsieur de Termes courut à sa compagnie, pour l'advancer un peu devers nous, afin de favoriser nostre retraicte: monsieur de Moneins courut aussi vers monsieur de Botieres, lequel il trouva attendant son retour : de sorte que nous nous retirasmes sans empeschement aucun, ayant osté aux ennemis une grande commodité. Or ay-je voulu mettre cecy par escrit, non pour me loüer d'une grande hardiesse, mais seulement pour monstrer à tout le monde comme Dieu a conduit ma fortune. Je n'estois pas si fol ny si vaillant, que, si j'eusse peu voir les ennemis, je ne me fusse retiré, et peut estre eusse fuy comme les autres : ce seroit temerité et non hardiesse. Il n'est pas mal seant d'avoir peur quand il y a grande occasion ; car avec trente ou quarante hommes je n'eusse pas esté si mal advisé d'attendre le combat.

En cecy les capitaines pourront estre instruits de ne prendre jamais fuitte, ou, pour parler plus honnestement, une hastive retraitte, sans avoir recogneu qui les doit chasser; et encore le voyant, chercher les remedes pour resister, jusques à ce qu'ils n'y voyent plus ordre : car, apres que tout ce que Dieu a mis aux hommes y est employé, alors la fuitte n'est pas honteuse ny vilaine. Mes capitaines, mes compagnons, croyez que, si vous n'y employez le tout, chacun dira, et ceux mesmes qui auront fuy avec vous : S'il eust faict cecy, s'il eust faict cela, le mal'heur ne fust point advenu, la chose eust mieux succedé: et tel en brave et parle plus haut, qui fuit peut-estre le premier. Et voylà l'honneur d'un homme de bien (pour bien vaillant qu'il soit) en dispute de tout le monde. Quand il ne s'y peut rien plus, il ne faut estre opiniastre, ains

ceder à la fortune, laquelle ne rit pas tousjours. On n'est pas moins digne de blasme lors qu'on se pert se pouvant retirer de la meslée, et qu'on se voit perdu, que si du premier coup on prenoit la fuitte : l'un est toutesfois plus vilain que l'autre; l'un vous fait estimer mal-advisé et de peu d'entendement, et l'autre, poltron et coüard : il faut eviter et l'une et l'autre extremité. Il faut venir à ces folles et desesperées resolutions, lors que vous vous voyez tombez és mains d'un impitoyable ennemy, et sans mercy : c'est là où il faut crever et vendre bien cher vostre peau. Un desesperé en vaut dix. Mais fuyr, comme on fit, sans voir qui vous chasse, cela est honteux et indigne d'un bon cœur. Il est vray qu'on accuse le François d'une chose, c'est qu'il fuit et combat par compagnie : aussi font bien les autres. De toutes tailles bons ouvriers. Or, apres que la place fut renduë, je vous diray comme nous sçeusmes le desordre des ennemis. Ce fut par les gens mesmes de Carignan, et par la bouche propre du seigneur Pierre Colonne, qui me le conta à Susanne, en la presence du capitaine Renouard, qui l'amenoit au Roy par le commandement de monsieur d'Anguyen, comme sa capitulation portoit apres la bataille de Serizolles, que je vous conteray en son lieu.

Ceste rupture du pont ne fut faite sans grande consideration; car bien tost apres les ennemis commencerent à patir, ne pouvant avoir aucun rafraischissement de Quiers, comme ils avoyent paravant de nuict à autre. Et ayant entendu messieurs de Tais et le seigneur Ludovic de Birague le succes de l'entreprinse du pont, manderent à monsieur de Botieres que, s'il vouloit venir és cartiers où ils étoient, qu'ils pensoient

qu'on emporteroit Yvrée. Surquoy monsieur de Botieres et son conseil furent d'oppinion qu'il y devoit aller, et laisser garnisons à Pingues, Vinus, Vigon, et autres lieux plus proches de Carignan; et me semble que monsieur d'Aussun y demeura chef avec douze ou quatorze enseignes italiennes, et trois ou quatre des nostres, sa compagnie, et quelques autres de gens à cheval desquels ne me souvient. Les ennemis n'avoient nul homme à cheval dans Carignan; qui estoit cause qu'ils estoient tenuz à l'estroict d'un costé et d'autre. Et partit monsieur de Botieres avecques messieurs de Termes, de Sainct Julien, president Birague, et sieur Mauré; et alasmes nous reünir ensemble à Sainct Iago et Sainct Germain; puis nous acheminasmes devant Yvrée, où ne fismes rien, pour-ce qu'il ne fut possible de rompre la chaussée de l'eauë. Que si elle se fust peu rompre, nous estions dedans, d'autant que par ce costé-là il n'y a forteresse autre que la riviere : et fusmes contraincts d'aller assieger Sainct Martin, lequel nous prismes par composition, ayant enduré deux ou trois cens coups de canon, et autres places és environs de là, ainsi que nous en retournions vers Chevas. Pendant le siege d'Yvrée, monsieur de Botieres eut advis que monsieur d'Anguyen venoit pour commander en son lieu : le Roy estoit mal content de luy de ce qu'il avoit avec tant de loysir laissé fortifier Carignan, avec d'autres occasions particulieres. Il faut cheminer bien droit pour contenter tout le monde. Ledit sieur de Botieres en fut fort faché : et disoit-on que par despit il avoit quitté Yvrée, laquelle à la longue il eut prins; mais je ne le crois pas. Tant y-a que monsieur d'Anguien arriva, amenant pour

renfort sept compagnies de Suisses, qu'un colonel nommé Le Baron commandoit. Et croy que ce fut à ceste heure-là que monsieur de Dros vint avec sept ou huit enseignes de Provenceaux ou Italiens. Monsieur de Botieres se retira en sa maison en Dauphiné. Il y a bien des affaires en ce monde, et ceux qui ont de grandes charges ne sont pas sans peine; car s'ils hasardent trop, et qu'ils perdent, les voy-la mal estimez, et jugez pour fols et mal advisez; s'ils sont longs et lents, on se mocque, voire le tient-on à coüardise. Les sages tiendront un entre-deux. Mais cependant nos maistres ne se payent point de ces discours; ils veulent qu'on face bien leurs affaires. Tel caquete des autres, que, s'il y estoit, se trouveroit bien empesché.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGTIÈME VOLUME.

INTRODUCTION AUX MÉMOIRES SUR LES RÈGNES DE HENRI II, DE FRANÇOIS II, DE CHARLES IX, DE HENRI III ET DE HENRI IV. *Page* 1

COMMENTAIRES DE MESSIRE BLAISE DE MONTLUC, maréchal de France. 279

NOTICE SUR MONTLUC ET SUR SES COMMENTAIRES. 281

EPITRE A LA NOBLESSE DE GASCOGNE. 317

COMMENTAIRES DE MONTLUC, livre premier. 321

FIN DU VINGTIÈME VOLUME.

Storage N3

542738

HF.C
P4916co

Petitot, Claude Bernard (ed.)
Collection ~~complète~~ des mémoires relatifs à l'histoire de France.
Sér.1., v.20.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED